



**HAL**  
open science

# Rome et la Gaule Transalpine occidentale : du passage d'Hannibal au contrôle intégral de l'accès terrestre à l'Espagne (218-123 av. n. è.)

Dominic Vallières

► **To cite this version:**

Dominic Vallières. Rome et la Gaule Transalpine occidentale : du passage d'Hannibal au contrôle intégral de l'accès terrestre à l'Espagne (218-123 av. n. è.). Histoire. Université de Perpignan, 2021. Français. NNT : 2021PERP0010 . tel-04628457

**HAL Id: tel-04628457**

**<https://theses.hal.science/tel-04628457v1>**

Submitted on 28 Jun 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# THÈSE

Pour obtenir le grade de  
Docteur

Délivré par  
**L'UNIVERSITE DE PERPIGNAN VIA DOMITIA**

Préparée au sein de l'école doctorale 544 INTER-MED  
et de l'unité de recherche EA 7397 « Centre de recherches  
sur les Sociétés et Environnement en Méditerranée »

Spécialité :

Histoire ancienne

Présentée par

M. Dominic Vallières

**Rome et la Gaule Transalpine occidentale,  
du passage d'Hannibal au contrôle intégral  
de l'accès terrestre à l'Espagne  
(218-123 av. n. ère)**

Soutenue le 11 mai 2021 devant le jury composé de

M. Martin GALINIER, Professeur, Université de Perpignan  
Mme Catherine WOLFF, Professeur, Université d'Avignon  
M. Pierre COSME, Professeur, Université de Rouen  
Mme Mireille COURRENT, Professeur, Université de  
Perpignan

Directeur de thèse  
Directrice de thèse

Présidente

M. Stéphane MAUNÉ, Directeur de recherche, CNRS,  
UMR 5140  
M. Christian RICO, Professeur, Université de Toulouse

Rapporteur  
Rapporteur











# **Thèse pour obtenir le grade de docteur**

Délivré par l'Université de Perpignan Via Domitia

Préparée au sein de l'École Doctorale 544 INTER-MER  
et de l'unité de recherche EA 7397 « Centre de recherches sur les Sociétés  
et Environnement en Méditerranée »

Spécialité :

Histoire ancienne

**Présenté par**

**Dominic VALLIÈRES**

## **Rome et la Gaule Transalpine occidentale, du passage d'Hannibal au contrôle intégral de l'accès terrestre à l'Espagne (218-123 av. n. ère)**

Soutenue le ... devant le jury composé de

M. Martin GALINIER, Professeur, Université de Perpignan	Directeur de thèse
Mme Catherine WOLFF, Professeur, Université d'Avignon	Directrice de thèse
M. Pierre COSME, Professeur, Université de Rouen	Président
Mme Mireille COURRENT, Professeur, Université de Perpignan	
M. Stéphane MAUNÉ, Directeur de recherche, CNRS, UMR 5140	Rapporteur
M. Christian RICO, Professeur, Université de Toulouse	Rapporteur







*Je croirais avoir rendu service à  
l'archéologie en provoquant un nouvel  
examen des monumens que j'ai décrits, en  
attirant la discussion sur les questions que  
j'ai effleurées. Il est rare d'arriver du  
premier coup à la vérité, mais on doit  
s'estimer heureux quand on est la cause  
que la vérité se découvre, dût-on soi-même  
être convaincu d'erreur.*

Prosper Mérimée, *Notes d'un voyage dans  
le Midi de la France*, 1835



## Résumé

Située dans le Midi de la France actuel, la Gaule Transalpine occidentale fut l'objet de convoitises de la part des Carthaginois et des Romains à partir des premiers temps de la deuxième guerre punique (218-201<sup>1</sup>). La région est de fait un véritable pont terrestre entre l'Espagne et l'Italie. Cette situation constitua un facteur de risque pour Rome tout au long de la guerre et entraîna son intervention en Espagne à la suite du passage d'Hannibal en Gaule Transalpine. Après l'expulsion des Carthaginois d'Espagne en 206, l'accès terrestre entre l'Italie et ce territoire fut convoité par les Romains désireux de sécuriser les communications avec leurs nouvelles possessions d'Espagne, transformées en provinces en 197. Les sources littéraires à notre disposition sont peu nombreuses, mais suffisamment explicites en ce qui concerne cet état de fait contesté par de nombreux historiens depuis le XIX<sup>e</sup> s. Associant histoire, archéologie, géologie et science maritime, cette étude permet de considérer sous un nouveau jour l'histoire de la Gaule Transalpine occidentale avant la date de 121, longtemps considérée comme point de départ de l'entreprise romaine sur ce territoire.

**Mots clés :** Gaule Transalpine, Espagne, Rome, Marseille, deuxième guerre punique, communication maritime, communication terrestre, boulets de catapulte, stratégie.

## Abstract

Located in the south of present-day France, Western Transalpine Gaul, forming a land bridge between Spain and Italy, was sought after by the Carthaginians and Romans from the early days of the Second Punic War (218-201 BC). This situation was a risk factor for Rome throughout the war and led to its intervention in Spain following Hannibal's passage through Transalpine Gaul. After the expulsion of the Carthaginians from Spain in 206 BC, land access between Italy and this territory was coveted by the Romans eager to secure communications with their new possessions in Spain, which were transformed into provinces in 197 BC. Ancient sources are few but sufficiently explicit with regard to this state of affairs, which has been contested by many historians since the 19th century. Combining history, archeology, geology, and maritime science, the present study sheds new light on the history of Western Transalpine Gaul before the date of 121 BC, long considered the starting point of Roman enterprise in this territory.

**Keywords :** Gaul Transalpine, Spain, Rome, Marseille, Second Punic War, maritime communication, land communication, stone projectile, strategy.

---

<sup>1</sup> Toutes les dates sont av. n. ère.





## Remerciements

À Nicole Madore, Louise Gagnon et Marie-Christine Vallières. À Camil, Jean-Roy et Jean-Philippe Vallières, ainsi qu'à tout le reste de la famille, pour leur soutien indéfectible.

À Catherine Wolff, Martin Galinier et Christophe Chandezon, pour avoir permis à cette recherche d'être menée à bien.

À Fleurice Parat, Pierre Rochette, Albert Jambon, pour leur écoute, leur ouverture, leurs apports scientifiques et leur amitié.

À Claire-Anne de Chazelles, Béatrice Vigié, Nicolas Rouzeau, Martin Moliner, Xavier Corré, Jean Chausserie-Laprée, les familles Aillaud et Bénédite, Mme Galliano, Véronique Matthieu, Éric Gailledrat, Florence Verdin, au SRA de Clermont-Ferrand, pour m'avoir accueilli et facilité l'accès aux objets archéologiques.

À Antoine Pérez, pour m'avoir communiqué le problème de Polybe III, 39, 8.

À Maxime Scrinzi et Pierre Mouglin, pour leur amitié, leur écoute et leurs conseils.

À toutes et tous les autres acteurs de l'archéologie, ami(e)s et collègues, qui m'ont accueilli, écouté, conseillé et soutenu.

Aux ami(e)s québécois(e)s, français(e)s, et d'ailleurs, pour leur présence, parfois lointaine, mais néanmoins ressentie. Pour avoir parfois supporté mes longues explications sur la présence romaine antérieure à la date traditionnelle de conquête dans le Midi de la France.

À toutes celles et tous ceux que j'ai croisés lors de mon périple européen et qui m'ont conforté dans mon choix d'être venu sur le vieux continent, qui m'ont permis d'apprécier sa diversité culturelle.

À toutes et tous les professeurs que j'ai eus et qui ont su allumer en moi l'étincelle de la connaissance.

Aux Anciennes et aux Anciens, à leur mémoire.



# Sommaire

Résumé/Abstract	1
Remerciements	3
Introduction	7
<b>Partie 1 : La Gaule Transalpine occidentale et la deuxième guerre punique</b>	
I. Le problème de Polybe III, 39, 8	23
1. L'école de l'interpolation	24
2. L'école de l'insertion tardive	31
3. Autres problèmes associés à III, 39, 8	35
4. L'école de l'authenticité polybienne	47
II. Le passage d'Hannibal : le fondement des relations entre Rome et la Gaule Transalpine occidentale	59
1. Les prémices : les émissaires carthaginois et l'ambassade romaine	59
2. Hannibal en Gaule Transalpine	88
3. Les Romains, Marseille et les populations gauloises favorables	116
III. Quelles conséquences de la deuxième guerre punique sur la Gaule Transalpin occidentale ?	129
1. Les répercussions de la deuxième guerre punique en Méditerranée et les objectifs de l'intervention romaine en Espagne	130
2. Les victoires romaines en Espagne durant les premières années de la guerre : quelles répercussions au nord des Pyrénées ?	136
3. Le ravitaillement de l'armée romaine d'Espagne : le concours des Marseillais, des Ampuritains et de leurs réseaux ibères et gaulois	152
4. La marche d'Hasdrubal vers l'Italie en 208	170
5. L'occupation de l'Espagne après l'expulsion des Carthaginois : le début de l'intérêt romain pour l'accès terrestre en Gaule Transalpine	176
<b>Partie 2 : Les communications romaines entre l'Italie et l'Espagne de la fin de la deuxième guerre punique à 123</b>	
IV. La question des communications maritimes entre l'Italie et l'Espagne	187
1. Les types de navires et leurs limites	188

2. Les voies maritimes entre l'Italie et l'Espagne	204
3. Les contraintes de la voie maritime septentrionale	221
V. L'hypothèse d'interventions romano-marseillaises en Gaule Transalpine à la fin du III <sup>e</sup> s. : l'apport d'une nouvelle approche pluridisciplinaire	247
1. La questions des boulets de basalte découverts dans le Midi gaulois entre la fin du III <sup>e</sup> s. et le I <sup>er</sup> s.	250
2. Les traces d'interventions militaires en Languedoc occidental à la fin du III <sup>e</sup> s.	281
3. Les traces d'interventions militaires en Provence occidentale à la fin du III <sup>e</sup> s.	307
4. Synthèse	323
5. Quel scénario pour les opérations militaires de la fin du III <sup>e</sup> s. ? Modes opératoires et traitement des peuples vaincus	326
VI. La question de l'accès terrestre en Gaule Transalpine pour les messagers et les magistrats jusqu'en 123	351
1. Le cheminement terrestre vers l'Espagne de L. Baebius Dives en 189	354
2. Les autres communications connues entre l'Italie et l'Espagne de 202 et 167	369
3. Le voyage de Polybe en Espagne et son retour vers l'Italie via la Gaule Transalpine	390
4. La date d'organisation de la voie polybienne	396
5. Le milliaire de Sant Jordi d'Alfama	400
6. Un itinéraire mi-terrestre mi-maritime	405
Conclusion générale	413
Abréviations	423
Bibliographie	425
Annexes I	445
Annexes II	447
Table des figures	448
Table des tableaux	459
Table des matières	461

## Introduction

La Gaule Transalpine occidentale correspond à la bande littorale méditerranéenne située entre la rive droite de la basse vallée du Rhône et les Pyrénées orientales (fig. 1)<sup>2</sup>. Ce secteur fut notamment l'embryon de la province de *Gallia Narbonensis* créée à l'époque augustéenne<sup>3</sup>.



Figure 1. La Gaule Transalpine. En bleu, les établissements grecs. Le trait pointillé jaune représente la paléoligne de rivage supposé (selon Marlier 2018).

À l'époque dite « Fer II récente » (300-125)<sup>4</sup>, au cours de laquelle se nouèrent les premiers liens économiques, politiques et militaires avec Rome, ce territoire se divisait en deux grandes entités culturelles (fig. 2)<sup>5</sup>.

<sup>2</sup> Si le terme *Gallia Transalpina* était utilisé à l'époque républicaine pour désigner le Midi gaulois (Cicéron, *Sur les pouvoirs de Pompée*, 35), la séparation en secteurs occidental et oriental (de part et d'autre du Rhône) est une construction artificielle, voulue pour les besoins de cette étude. La partie occidentale se situe aujourd'hui dans la région française d'Occitanie (ancien Languedoc-Roussillon). La partie orientale se trouve au niveau de la Provence actuelle.

<sup>3</sup> Vers la moitié du I<sup>er</sup> s. de n. ère, Pline l'Ancien (*Histoire Naturelle*, III, 31) déclarait notamment ceci à son propos : « Par la qualité de son agriculture, par la considération dont jouissent ses habitants et leurs mœurs, par l'importance de ses ressources, elle ne le cède à aucune autre province : bref, c'est l'Italie plutôt qu'une province. »

<sup>4</sup> Selon le découpage de Py 2012, p. 19. Sauf mention contraire, toutes les dates sont avant notre ère.

<sup>5</sup> La définition des deux principaux faciès est issue de Py 2012, p. 34-39. Des nuances, qu'il n'est pas essentiel de détailler ici, existent à l'intérieur de ces derniers.

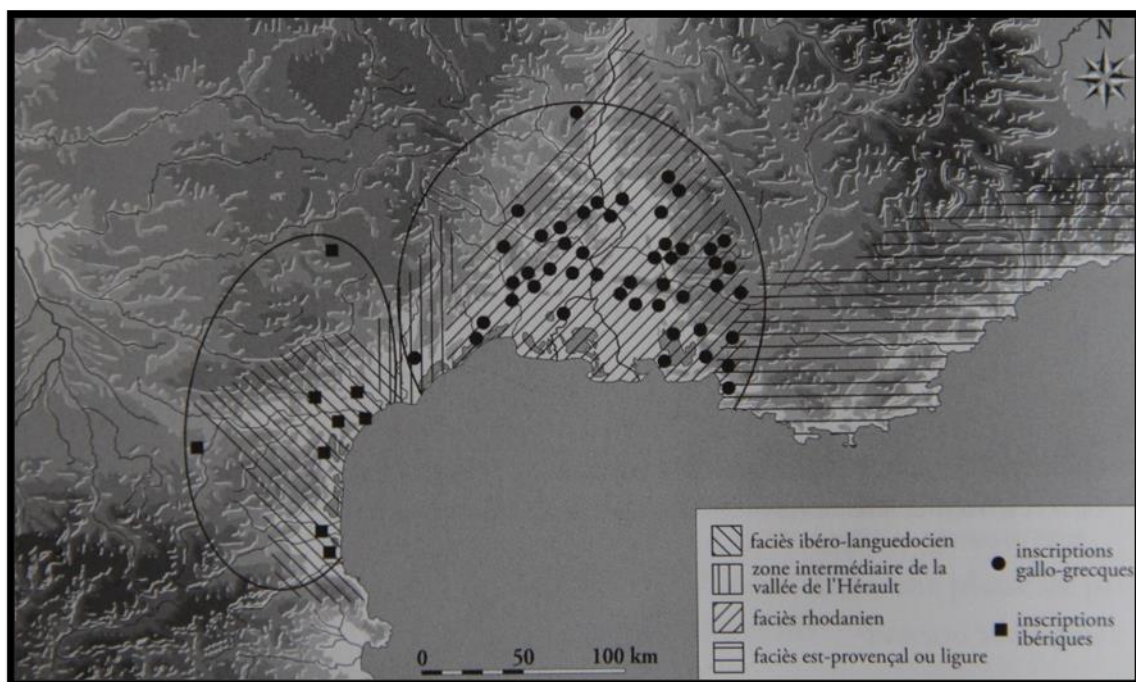


Figure 2. Les différents faciès de la Gaule Transalpine.

De la basse vallée du Rhône jusqu'à la basse vallée de l'Hérault, on trouve un premier faciès dit « rhodanien ». Il était composé de populations de souche celte tournées vers l'aire culturelle grecque marseillaise, comme l'indiquent notamment les nombreuses inscriptions en langue celte, écrites à l'aide de l'alphabet grec, découvertes dans ce secteur<sup>6</sup>. Un second faciès, dit « ibéro-languedocien », se retrouve entre la basse vallée de l'Hérault et les Pyrénées orientales. Ce dernier, également composé de populations de souche celte, était tourné vers le domaine ibérique (Espagne nord-orientale). C'est ce dont témoigne notamment leur adoption de l'écriture et de la langue ibère, comme le révèlent les nombreuses inscriptions découvertes dans ce secteur<sup>7</sup>. À l'intérieur de la Gaule Transalpine occidentale, nous considérons trois grands secteurs : le Languedoc oriental (entre le Rhône et l'Hérault), le Languedoc occidental (entre l'Hérault et le secteur de Pech Maho<sup>8</sup>) et le Roussillon (entre le secteur de Pech Maho et les Pyrénées). Les populations qui habitaient ces secteurs se rassemblaient généralement à l'intérieur d'établissements de hauteur fortifiés, dits *oppida*. Vivant principalement en

<sup>6</sup> Ces inscriptions apparaissent à partir du début du II<sup>e</sup> s. Cf. Bats 2004.

<sup>7</sup> Ces dernières apparaissent dès le IV<sup>e</sup> s., pour devenir plus fréquentes au siècle suivant. À partir de l'étude des marques de possessions sur céramique découvertes à Ensérune, C. Ruiz Darasse souligne notamment ceci : « Parmi les inscriptions complètes, 137 noms sont à ce jour identifiables à Ensérune à partir de la documentation mentionnée. Si plus d'un tiers environ (51) n'est pas totalement identifiable, les autres sont des noms qui dans 27% des cas peuvent être attribués au domaine ibérique tandis qu'à 32% seraient rattachables au domaine celtique (celtique au sens large et parfois précisément gaulois). » Ruiz Darasse 2010, p. 341.

<sup>8</sup> Ce dernier semble constituer une frontière politique à l'époque protohistorique. Cf. chap. V, p. 284.

territoire de plaine<sup>9</sup>, elles étaient tournées vers l'agriculture, le commerce et l'art de la guerre, selon un schéma typique en Méditerranée.

Des établissements grecs se trouvaient par ailleurs sur le pourtour du golfe du Lion et le long de la côte ligure provençale. On peut d'abord citer Marseille (Massalia), colonie phocéenne fondée vers 600. À partir du IV<sup>e</sup> s., cette cité établit plusieurs comptoirs le long des côtes de Gaule Transalpine. Ils lui servaient à la fois de places commerciales, de postes de défense contre les peuples de l'intérieur et de points d'appui maritime. À l'ouest du Rhône, presque à mi-chemin entre Marseille et l'établissement phocéen d'Ampurias (Espagne), on trouve le comptoir d'Agde. Il se situait sur l'Hérault, à la frontière des deux grands ensembles culturels précédemment cités. Au niveau de la côte provençale ligure, on rencontre les établissements d'Olbia, d'Antipolis et de Nice. Dans le sillon des Marseillais, alliés des Romains, les Grecs établis en Méditerranée nord-occidentale constituent un important soutien pour ces derniers au cours de la deuxième guerre punique et à sa suite. Les Marseillais appuyèrent notamment les Romains lors de leur intervention militaire sur la rive gauche du Rhône contre Hannibal en 218, puis au cours de leurs campagnes militaires en Espagne, ainsi que dans leurs relations avec les Gaulois transalpins.

Parmi les grands phénomènes météorologiques que l'on rencontre en Gaule Transalpine occidentale, on peut signaler la présence du mistral et de la tramontane, vents dominants. Déjà réputés dans l'Antiquité pour leur puissance, ces vents de terre soufflent fréquemment en fortes rafales qui viennent perturber la navigation dans le golfe du Lion. En termes de fréquence, vient ensuite le vent marin (sud-est), souvent à l'origine de tempêtes et cause de très nombreux naufrages jusqu'à une période récente<sup>10</sup>. On peut enfin signaler que, des environs de la moitié du III<sup>e</sup> s. av. n. ère<sup>11</sup> jusque vers la fin du IV<sup>e</sup> s. de n. ère, les peuples méditerranéens vivaient dans la période dite « optimum climatique romain<sup>12</sup>. » Le climat de cette époque aurait été un peu plus doux et stable que celui que l'on connaît actuellement.

La Gaule Transalpine occidentale fait figure d'exception dans l'histoire de la conquête romaine du bassin méditerranéen. Les sources n'y signalent en effet aucune intervention militaire préalablement à la fondation de la colonie de *Narbo Martius* (Narbonne) en 118<sup>13</sup> et

---

<sup>9</sup> Pour une description des paysages et de leur évolution, cf. Py 2012, p. 12-16.

<sup>10</sup> Les caractéristiques de ces vents sont détaillées dans le cadre du chap. IV.

<sup>11</sup> Soit vers l'époque de la première guerre punique.

<sup>12</sup> Cf. notamment McCormick *et al.* 2012 qui font le lien entre les données climatiques et les sources littéraires.

<sup>13</sup> Cette datation est issue de Vellius Paterculus (I, 15 et II, 7) qui place la fondation de Narbonne durant le consulat de Porcius et Marcius (*Porcio Marcoque consulibus*), daté de l'année 118. Cf. *MRR*, p. 527. Après



à l'organisation de la *uia Domitia* vers la même époque<sup>14</sup>. Depuis le début du XX<sup>e</sup> s. et l'imposante *Histoire de la Gaule* de C. Jullian, le courant historiographique français dominant considère que la conquête de ce territoire par les Romains eut lieu dans la foulée des interventions militaires de 125-121, excluant toute implication romaine antérieure. Plusieurs problèmes surgissent cependant à la lecture de cette version des faits.

Comme le remarquaient déjà avec prudence Dom Devic et Vaissète dans leur *Histoire générale du Languedoc* publiée dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> s. :

« Ce qui nous reste de l'histoire Romaine nous apprend assez quand & de quelle manière furent soumis les Liguriens ou Saluviens, les Vocontiens & les Allobroges [...] ; mais nous ignorons comment & en quel tems le Languedoc ou la partie de l'ancienne Narbonnoise qui est en deçà du Rhône, fut assujettie à la république Romaine ; ce qu'on doit attribuer à la perte des livres de Tite-Live, de Dion [Cassius] & des autres historiens qui auroient pû nous l'apprendre. A défaut, ce n'est que par conjecture qu'on peut fixer le tems auquel le Languedoc tomba sous la puissance de la République<sup>15</sup>. »

Selon les sources historiques, relativement variées<sup>16</sup>, les opérations de 125-121 n'ont touché que les territoires situés à l'est du Rhône, les populations occupant la frange littorale à l'ouest du fleuve n'étant nulle part mentionnées. Apparue chez les historiens allemands au XIX<sup>e</sup> s., et relayée par l'historiographie française au début du siècle suivant, une polémique existe par ailleurs à propos d'un passage de l'historien grec Polybe. Ce dernier indique l'existence d'une voie qui, depuis l'Espagne, franchissait les Pyrénées pour aboutir au niveau du Rhône : « Et de là [Emporion] jusqu'au point de passage du Rhône [il y a] environ 1600 [stades] - ces lieux se trouvent maintenant soigneusement arpentés et jalonnés de bornes, tous les huit stades<sup>17</sup>, par les Romains<sup>18</sup>. » Étant donné que la mort de l'historien intervint au plus tard en 126<sup>19</sup>, cet état de fait va à l'encontre de la version traditionnelle et ses partisans ont dès lors considéré le passage comme une interpolation<sup>20</sup>. Selon eux, il ne pouvait concerner que la

---

Liv. XXI, 20 et Dion Cassius, frgmt 56 (ambassade romaine de 218, cf. chap. II, p. 68-69) et Pol. III, 39, 8 (cf. ci-dessous), il s'agit de la plus ancienne mention d'une action romaine en Gaule Transalpine occidentale. Il s'agit de la première colonie de citoyens romains fondée à l'extérieur de la péninsule italienne après la tentative avortée de C. Gracchus sur le site de Carthage en 123.

<sup>14</sup> Cette route est pour la première fois mentionnée par Cicéron (*Pro Fonteio*, 18) qui signale des travaux de réfection sous le gouvernement de M. Fontéius (vers 74-72). Un milliaire au nom de Cn. Domitius Ahenobarbus (proconsul en Gaule Transalpine en 121), donnant une distance par rapport à Narbonne, a par ailleurs été découvert à Treille (Aude). Cf. Duval 1949 et 1968.

<sup>15</sup> Dom Devic et Vaissète 1730, p. 620.

<sup>16</sup> Cf. notamment Ebel 1976, p. 64-74 ; Hermon 1978 ; Goudineau 2001, p. 689-690.

<sup>17</sup> C'est-à-dire à tous les milles romains.

<sup>18</sup> Polybe III, 39, 8.

<sup>19</sup> Cette chronologie est discutée au chap. I, p. 31-33.

<sup>20</sup> F.-A. Ukert est le premier auteur à proposer cette hypothèse en 1832. C'est cette dernière que suivit notamment C. Jullian.

*uia Domitia*, mise en chantier après la mort de l'historien<sup>21</sup>. En 1885, R. Thommen émit par ailleurs l'hypothèse selon laquelle Polybe aurait vécu assez longtemps pour connaître l'existence de la *uia Domitia*. Il fit donc reculer la mort de l'historien jusqu'en 118 pour la faire coïncider avec la date supposée de sa mise en place. En 1877, Th. Mommsen fut le premier à considérer le passage de Polybe dans le cadre chronologique de sa vie. Dans ce scénario, une voie romaine aurait donc existé avant la *uia Domitia* en Gaule Transalpine occidentale. Le point de vue du savant allemand ne fut généralement pas suivi à l'époque et ce sont les hypothèses de l'interpolation et de l'insertion tardive qui prédominèrent dans l'historiographie, jusqu'à encore récemment.

Le passage de Polybe fut dès lors placé entre crochets dans les éditions de son livre III, depuis celle de Teubner en 1866 jusqu'à l'édition Gallimard en 2003. Les archéologues instituèrent par ailleurs une chronologie basse pour tout le matériel céramique italien découvert en Gaule Transalpine. Le postulat était que ce dernier n'avait pu y circuler avant 121 et la conquête romaine<sup>22</sup>. C'est grâce aux travaux pionniers de N. Lamboglia sur les ensembles céramiques italiens<sup>23</sup> que les datations des ensembles découverts en Méditerranée occidentale ont pu commencer à être révisées<sup>24</sup>. Nous savons aujourd'hui qu'un courant commercial italien significatif apparut en Gaule Transalpine occidentale dès le début du II<sup>e</sup> s., à la faveur de la paix qui faisait suite à la fin de la deuxième guerre punique<sup>25</sup>. Principalement centré sur le Languedoc occidental et pénétrant à l'intérieur de l'axe Aude-Garonne jusqu'au niveau de Toulouse<sup>26</sup>, il touchait également la basse vallée du Rhône, ainsi que Marseille et son arrière-pays<sup>27</sup>.

Le système de la chronologie basse fut également suivi par J.-B. Colbert de Beaulieu dans ses travaux sur les monnaies gauloises<sup>28</sup>. Le numismate datait systématiquement les émissions d'argent et de bronze gauloises de Gaule Transalpine postérieurement à 121. Cette théorie fut finalement mise en défaut grâce aux découvertes de trésors monétaires mixtes faites en Espagne. Ces dernières ont permis de démontrer l'existence de monnaies d'argent gauloises

---

<sup>21</sup> Cette voie romaine fut établie au plus tôt en 121-120, soit au moment où l'armée romaine fut libérée des opérations militaires contre la coalition arverne.

<sup>22</sup> Cf. la mise au point de Roman 1990.

<sup>23</sup> Cf. notamment Lamboglia 1952.

<sup>24</sup> Cf. la mise au point de Morel 1980.

<sup>25</sup> Un premier courant commercial italien, plus ténu, est perceptible à partir du milieu du III<sup>e</sup> s. Cf. Arcelin 1992.

<sup>26</sup> Bats 1986 ; Roman 1997, p. 334 sq. ; Poux 2004.

<sup>27</sup> Arcelin 1992 et 2003.

<sup>28</sup> Cf. notamment Colbert de Beaulieu 1966 et 1974.

dites « à la croix » en Gaule Transalpine occidentale dès la première moitié du III<sup>e</sup> s.<sup>29</sup>. En ce qui concerne les monnaies de bronze languedociennes à légende ibérique (fig. 3), l'analogie évidente avec les monnaies ibériques émises au sud des Pyrénées dans la première moitié du II<sup>e</sup> s. (style, poids et inscriptions)<sup>30</sup> interdit de séparer les deux ensembles qui apparaissent logiquement à la même époque et sous une même influence romaine<sup>31</sup>.



Fig. 3. Grand bronze NERONCEN (datation : 150-75).

En 1990, dans l'acte de la table ronde *Gaule interne et Gaule méditerranéenne aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles avant J.-C. : Confrontations chronologiques*, Y. Roman pouvait ainsi déclarer que « le système chronologique élaboré au milieu du XX<sup>e</sup> s. a, à l'évidence, cessé d'être opérant<sup>32</sup>. »

En 1995, A. Pérez révéla par ailleurs l'existence du cadastre précolonial dit « Narbonne A »<sup>33</sup>. Ce dernier englobait la colline de Montlaurès, s'étendait en bordure de la vallée de l'Aude vers l'ouest et se poursuivait au moins jusqu'au niveau de l'Orb vers le nord-est<sup>34</sup>. Le chercheur a pu démontrer son antériorité par rapport au cadastre « Narbonne B », formellement identifié comme étant celui de la colonie romaine de 118<sup>35</sup>. L'orientation du « Narbonne A » est en effet absente de la colonie romaine, et ses dimensions réduites (704 m)

<sup>29</sup> Ripolles et Villaronga 1981. Cf. également Py et Feugère 2011, p. 235.

<sup>30</sup> Cf. Crawford 1985, p. 97 et Pena 1989, p. 221.

<sup>31</sup> Th. Mommsen est le premier à avoir proposé cette hypothèse (Mommsen 1887-1890, p. 78, n. 1). Cf. également Ebel 1976, p. 53-55 et Py et Feugère 2011, p. 297.

<sup>32</sup> Roman 1990, p. 13.

<sup>33</sup> Ce cadastre fut repéré pour la première fois par M. Clavel-Lévêque en 1980.

<sup>34</sup> Pérez 1995, p. 211.

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 205 sq.

correspondent exactement à celles des cadastres romains installés en Espagne en milieu autochtone vers le milieu du II<sup>e</sup> s.<sup>36</sup> À l'instar du cadastre « Empuries A » situé au sud immédiat des Pyrénées<sup>37</sup>, le cadastre « Narbonne A » aurait donc été établi par les Romains en Gaule Transalpine occidentale avant la date traditionnelle de conquête. Une section de ce dernier, située à proximité du site de Montlaurès, pourrait même appartenir à la route décrite par Polybe<sup>38</sup>.

Face à ces éléments, qui ne furent révélés qu'au cours des dernières décennies du XX<sup>e</sup> s., la plupart des spécialistes s'entendent aujourd'hui pour reconnaître qu'il y eut bien une histoire romaine antérieure à celle qui était depuis longtemps considérée en Gaule Transalpine occidentale. Malgré d'importantes avancées, notamment avec la publication *Transalpine Gaule, the Emergence of a Roman Province* de Ch. Ebel en 1976 dont les arguments furent rapidement repris par Chr. Goudineau en 1978<sup>39</sup>, et l'important article *De Polybe III, 39 aux Gobelets de Vicarello : la voie de l'Èbre au Rhône à l'époque républicaine* de P. Sillières en 2003, aucune étude d'ensemble ne s'était encore penchée sur ce problème.

Constatant cette absence et tout l'intérêt que comportait cette question pour l'histoire romaine, ainsi que pour l'historiographie française, nous avons décidé d'entreprendre cette étude avec pour principal objectif de vérifier l'hypothèse de la voie romaine antérieure à la *uia Domitia*, issue de Polybe III, 39, 8. Il sera ainsi question de définir dans quel contexte les Romains ont été amenés à s'intéresser à l'accès terrestre en Gaule Transalpine ; pourquoi, à partir de quand et comment ils ont réussi à obtenir le droit d'accès terrestre au nord des Pyrénées ; et enfin, dans quelle mesure ils ont pu en user avant 123. Cette date, qui correspond au dégagement de la voie littorale provençale ligure par le proconsul C. Sextius Calvinus<sup>40</sup>, et au contrôle intégral de l'accès terrestre à l'Espagne par les Romains, constitue notre point de chute. À l'opposé, nous débiterons notre analyse en 218, date des premières relations historiques entre Rome et les peuples de Gaule Transalpine occidentale.

Dans ce cadre, une étude préalable du passage de Polybe III, 39, 8 et de sa réception dans l'historiographie depuis le XIX<sup>e</sup> s. s'impose. Cette analyse fera intrusion au sein de la première partie consacrée aux conséquences de la deuxième guerre punique sur la

---

<sup>36</sup> Pérez 1995, p. 215.

<sup>37</sup> Cf. Plana 1989.

<sup>38</sup> Pérez 1995, p. 206 et 212, cité au chap. I, p. 54.

<sup>39</sup> Dans son chapitre *La Gaule Transalpine* de l'ouvrage collectif *Rome et la conquête du monde méditerranéen II* dirigé par Cl. Nicolet.

<sup>40</sup> Strabon IV, 6, 3.

Gaule Transalpine occidentale. Notre analyse se poursuivra avec la question du passage d'Hannibal en Gaule en 218. C'est dans ce contexte que des ambassadeurs romains entrèrent pour la première fois en contact avec les populations de Gaule Transalpine occidentale dans l'objectif d'empêcher le passage de l'armée punique sur leur territoire. Survint peu de temps après la première intervention romaine au niveau de la rive gauche du Rhône visant à interdire le passage du fleuve à l'armée punique. Une grande partie du peuple volque fut alors amenée à agir dans le sens des intérêts des Romains. Ces événements constituent la base des relations entre Rome et les peuples de Gaule Transalpine occidentale et font partie des très rares témoignages historiques nous permettant de considérer le devenir de ce territoire. L'examen des conséquences de l'intervention romaine en Espagne durant la deuxième guerre punique sur les populations de Gaule Transalpine occidentale, est ensuite nécessaire à la compréhension de l'intérêt des Romains pour ce territoire au cours de cette guerre et à son terme.

Dans le cadre de la deuxième partie, consacrée aux communications romaines entre l'Italie et l'Espagne de la fin de la deuxième guerre punique à 123, il sera d'abord question des problèmes de la liaison maritime entre l'Italie et l'Espagne, notamment dans le golfe du Lion. Ceux-ci doivent être considérés comme la cause des visées romaines en Gaule Transalpine occidentale à partir de la fin du III<sup>e</sup> s. Comme l'indique Strabon, c'est en effet à cette époque que débuta l'entreprise romaine pour obtenir le droit d'accès terrestre en Gaule Transalpine<sup>41</sup>. L'étude des traces d'opérations militaires contemporaines, constatées sur plusieurs *oppida* situés sur l'axe terrestre recherché par les Romains, sera ensuite établie. S'insère ici la question des boulets de catapulte en basalte dont l'étude métrologique et les analyses géologiques ont permis de réouvrir un pan important de l'histoire de la Gaule Transalpine. Dans ce chapitre et dans le cadre du suivant, nous serons notamment amené à considérer l'est du Rhône, complément naturel de l'accès terrestre à l'Espagne. Nous terminerons notre analyse par la question des communications terrestres en Gaule Transalpine pour les messagers et les magistrats romains entre la fin du III<sup>e</sup> s. et 123, année du contrôle intégral de l'accès terrestre à l'Espagne.

Comme nous le verrons, l'intérêt des Romains pour la Gaule Transalpine occidentale concerne d'abord et avant tout les communications avec l'Espagne. Durant la deuxième

---

<sup>41</sup> Strabon IV, 1, 5 et 6, 3. Cf. chap. III, p. 177-178. Ces importants passages, qui donnent la date de 203 comme début de l'entreprise romaine en Gaule Transalpine, ont été très peu considérés par les historiens. À notre connaissance, seul Th. Mommsen s'en sert pour appuyer l'hypothèse de l'ancienneté de l'intérêt romain pour ce territoire. Cf. chap. I, p. 47-48.

guerre punique, il s'agit d'interdire aux Carthaginois d'Espagne l'accès terrestre à l'Italie. Après leur expulsion de ce territoire et la décision des Romains d'y demeurer, ces derniers s'intéressèrent cette fois à l'accès terrestre pour leur propre compte. C'est dans ce contexte qu'ils organisèrent une première voie entre Ampurias et le Rhône. Établir ce fait, étroitement lié à la conquête de l'Espagne et aux conditions de navigation dans le golfe du Lion, est un préalable nécessaire à toutes réflexions ultérieures quant aux intérêts romains en Gaule Transalpine occidentale avant la date traditionnelle de conquête. Il s'agit en effet du fil conducteur permettant de comprendre les relations entre Rome et ce territoire à partir de la deuxième guerre punique.

Nos principales sources historiques sont Polybe (fig. 4) et Tite-Live. Polybe (208-130/126) est un Grec originaire de Mégalopolis (Péloponnèse), issu d'une famille de l'aristocratie achéenne. Il endossa une carrière politique et militaire au sein de la Confédération du même nom, avant d'être amené comme otage à Rome dans la foulée de la troisième guerre de Macédoine (171-168). Après être devenu l'ami et le maître du jeune Scipion Émilien, il entreprit la composition d'une histoire universelle avec pour objectif d'exposer à ses contemporains grecs de quelle manière Rome s'était hissée au rang de première puissance en Méditerranée<sup>42</sup>. Son *Histoire* couvrait la période allant de la guerre des Alliés en Grèce (220-217) et de la deuxième guerre punique (218-201) jusqu'à la chute de Carthage en 146. Dans les livres I et II, l'historien traite en préambule les questions de la conquête de l'Italie par les Romains, de la première guerre punique (264-241), de la guerre des Mercenaires (241-238) et de la guerre entre les Romains et les Gaulois du nord de l'Italie (225-221). Comme le souligne R. Weil :

« Des quarante livres que comprenait jadis son *Histoire*, il n'en subsiste plus, intacts, que cinq, transmis par la tradition manuscrite<sup>43</sup>. Les autres ou bien sont tout à fait perdus (comme les livres XVII, XIX, XXXVII) ou très réduits (comme XXVI) ; c'est que nous n'en avons, au mieux, que des fragments, parfois très brefs (VII) ; encore faut-il dire que les livres VI à XVIII sont ainsi partiellement conservés dans les extraits dits « anciens », tout en figurant aussi sous la forme d'extraits (y compris les premiers livres) dans le recueil dit « constantinien » que l'empereur Constantin VII Porphyrogénète fit composer au X<sup>e</sup> siècle. Il s'y joint des fragments conservés par la tradition indirecte, surtout la Souda, Diodore de Sicile, Plutarque, Appien également, Strabon, et le fait que des historiens latins conservés (en partie Tite-Live par exemple) ont suivi Polybe de près. La tradition papyrologique n'y ajoute guère<sup>44</sup>. »

---

<sup>42</sup> Pol. III, 1. 4, 2 : « Le sujet que nous avons entrepris de traiter, c'est-à-dire quand, comment et pourquoi toutes les parties connues du monde habité tombèrent sous la domination des Romains, ne constitue qu'une seule et unique action qu'on doit embrasser d'un coup d'œil d'ensemble. » Polybe est le premier auteur antique à rédiger une histoire universelle (Pol. III, 32 ; VIII, 2, 1-11 ; IX, 44).

<sup>43</sup> Il s'agit des cinq premiers livres.

<sup>44</sup> Weil 1988, p. 186.



Figure 4. Polybe (stèle de Kleitor).

Faisant partie de la génération qui suit l'époque de la deuxième guerre punique, Polybe a pu interroger plusieurs acteurs qui y ont participé. Il est par ailleurs contemporain de plusieurs faits qu'il décrit et auxquels il a parfois participé<sup>45</sup>.

Polybe fait preuve d'une méthode historique rigoureuse. Il rejette les récits fantaisistes et recherche des explications rationnelles<sup>46</sup>. Il utilisait des sources de première main<sup>47</sup> et de seconde main et en fait la critique<sup>48</sup>. Il a par ailleurs consulté des auteurs écrivant aussi bien dans l'optique romaine que carthaginoise. À propos du récit de la première guerre punique il écrit, par exemple :

« 1. Une des raisons, et non la moindre, qui m'a amené à insister sur cette guerre, c'est le fait que les auteurs qui passent pour être les autorités les plus sûres en la matière, Philinos et Fabius

---

<sup>45</sup> Par exemple, la prise de Carthage et de Corinthe en 146.

<sup>46</sup> C'est par exemple le cas du récit de la traversée des Alpes par Hannibal (Pol. III, 47, 6 sq.).

<sup>47</sup> Cf. par exemple Pol. III, 22, 1 sq. (consultation et traduction des traités entre Rome et Carthage conservés au temple de Jupiter capitolin) ; Pol. III, 33, 18 (consultation du texte gravé par Hannibal sur une plaque de bronze au cap Lakinion, à proximité de Crotona) ; Pol. IX, 25, 4-6 (discussions avec Massinissa sur le caractère d'Hannibal), cité au chap. VI, p. 391.

<sup>48</sup> Par exemple, pour la stèle du cap Likanion : « Nous avons estimé que, pour ce genre de choses du moins, il s'agissait d'un document tout à fait digne de foi et c'est pour cela que nous avons décidé de le suivre. » Pol. III, 33, 18.

[Pictor], l'ont relatée sans manifester pour la vérité tout le respect qui convient. 2. Je ne pense certes pas, à en juger par ce que fut leur vie et par les maximes qu'ils suivirent, qu'ils aient intentionnellement trompé leurs lecteurs. Mais il me semble qu'il s'est produit en eux le même phénomène ou presque que chez les amoureux. 3. Par un effet de ses convictions et de ses sympathies profondes, Philinos estime que tout ce que les Carthaginois ont fait témoigne de leur discernement, de leur sens moral et de leur courage, tandis que ce serait tout le contraire dans le sens opposé. 4. Sans doute, dans tout autre ordre d'activité, de telles tendances ne seraient-elles pas condamnables. L'homme de bien doit être attaché à ses amis et aimer sa patrie ; il doit épouser leurs haines comme leurs amitiés. 5. Mais quiconque veut se consacrer au métier d'historien doit oublier tous les attachements de ce genre<sup>49</sup>. »

Ailleurs, il dit :

« Si l'on trouve quelque part dans mon ouvrage des assertions mensongères introduites à dessein, ou s'il m'est arrivé de négliger sciemment la vérité, qu'on me censure sans pitié. 9. Mais s'il s'agit d'erreurs provenant de l'ignorance, qu'on me pardonne, en songeant surtout à l'ampleur du travail que j'ai entrepris et à la somme énorme de faits qu'il embrasse<sup>50</sup>. »

Malgré cette profession de foi, on détecte parfois une certaine partialité chez l'auteur, notamment lorsqu'il traite d'événements touchant de près les ancêtres de ses protecteurs romains (les *Cornelii Scipiones*)<sup>51</sup>. On signalera par ailleurs qu'il a lui-même parcouru les territoires qui font l'objet de son récit (Grèce, Asie Mineure, Égypte, Italie, Espagne, Gaule Transalpine et Cisalpine, Afrique). C'est notamment dans ce contexte qu'il put constater l'existence d'une voie jalonnée de milliaires en Espagne, ainsi qu'en Gaule Transalpine, en 151-150<sup>52</sup>.

En ce qui concerne la Gaule Transalpine occidentale, son livre III contient le récit du passage d'Hannibal dans lequel s'insère la mention des milliaires au nord des Pyrénées. Ce même livre expose les campagnes militaires romaines en Espagne de 218 à 216. Un fragment du livre XXXIV, qui devait contenir de nombreuses autres observations sur la Gaule Transalpine occidentale, rapporte par ailleurs son passage dans la plaine du Roussillon, vraisemblablement en 150, lors de son voyage retour vers l'Italie<sup>53</sup>. On peut enfin signaler que Polybe donne généralement moins de détails que Tite-Live qui constitue un complément inestimable pour les événements d'Occident.

Tite-Live (64/59-17 de n. ère) est originaire de Padoue dans le nord de l'Italie. Nous ne disposons que de très peu d'informations sur sa vie. On sait notamment qu'il fréquenta la cour

---

<sup>49</sup> Pol. I, 14, 1-5.

<sup>50</sup> Pol. XVI, 8-9.

<sup>51</sup> Cette question est traitée au chap. II, p. 77-79.

<sup>52</sup> Cf. chap. VI, p. 390 sq.

<sup>53</sup> Cf. chap. VI, p. 395.



d'Auguste<sup>54</sup>. C'est la rédaction de son œuvre monumentale qui semble principalement avoir rythmé sa vie. Il s'agit de l'*Ab Urbe Condita* qui retrace l'histoire de Rome et du peuple romain depuis ses origines légendaires jusqu'à la mort de Drusus en l'an 9. De ses 142 livres, seule subsiste la première décade (des origines de Rome à la troisième guerre samnite en 293), la troisième, la quatrième et la moitié de la cinquième. Nous disposons par ailleurs de *Periochae* qui résument l'ensemble de ses livres<sup>55</sup>. Les événements décrits vont de quelques lignes à plusieurs pages et nous donnent un aperçu du contenu des livres perdus<sup>56</sup>. Avec les livres 21 à 45, on dispose de l'intégralité du récit de la deuxième guerre punique (218-201), puis de l'histoire des campagnes militaires romaines dans le nord de l'Italie, en Espagne, en Grèce, en Macédoine et en Asie Mineure, jusqu'à la chute de la royauté macédonienne en 168. À la différence de Polybe, Tite-Live est un historien de cabinet. Comme l'écrivent H. Zehnacker et J.-L. Fredouille :

« Ses connaissances géographiques ou en art militaire sont des plus limitées ; il estime n'avoir besoin ni de paléographie ni d'épigraphie ; il paraît n'avoir su de droit que ce que pouvait connaître un Romain cultivé de son époque. Mais, à défaut d'une méthode historique fermement assurée, Tite-Live possède d'incontestables qualités d'historien, même si ces qualités restent parfois au niveau des intuitions ou des virtualités. Il a un sens aigu de la complexité du réel, se méfie des falsifications que contiennent les traditions et les archives gentiles, et traite avec une ironie polie les récits trop légendaires. À défaut d'une vérité impossible à atteindre, il recherche la probabilité, la vraisemblance : c'est l'attitude que prônent, dans la poursuite de la vérité morale, Cicéron et la Nouvelle Académie. Tite-Live, ensuite, est impartial, ce qui est un des fondements du métier d'historien. Dans le récit des luttes entre patriciens et plébéiens, on le sent peut-être pencher vers les premiers, parce qu'ils représentent mieux la continuité de l'État, mais il ne manque pas une occasion de relever une action juste ou noble des seconds, pour tenir la balance égale<sup>57</sup>. »

L'essentiel des événements qu'il traite s'étant produits de très nombreuses années avant sa naissance, il utilise au mieux des sources de seconde main. Pour les livres 21 à 45, il se sert notamment du récit des Annalistes Claudius Quadrigarius, Valélius Antias, Coelius Antipater ou Fabius Pictor. Il a également consulté l'*Histoire* de Caton l'Ancien et se sert fréquemment de Polybe qu'il considère comme « un garant sûr pour toutes les affaires romaines, mais surtout pour celles qui se sont déroulées en Grèce<sup>58</sup>. » Il discute la chronologie des événements qu'il narre<sup>59</sup>, confronte ses sources<sup>60</sup> et signale ses incertitudes. On le voit

---

<sup>54</sup> Tacite, *Annales*, IV, 34, 6 : « Tite-Live, signalé entre les auteurs par son éloquence et sa véracité, a donné tant de louanges à Pompée, qu'Auguste l'appelait le Pompéien ; et leur amitié n'en fut point affaiblie. »

<sup>55</sup> Ces résumés ont été composés au III<sup>e</sup> ou IV<sup>e</sup> s. de n. ère par un auteur anonyme. Zehnacker et Fredouille 2001, p. 168.

<sup>56</sup> Les campagnes militaires de 125-121 étaient notamment l'objet des livres 60-61 dont on regrettera particulièrement la perte.

<sup>57</sup> Zehnacker et Fredouille 2001, p. 172-173.

<sup>58</sup> Liv. XXXIII, 10.

<sup>59</sup> Liv. XXI, 15 ; XXV, 11 ; XXVII, 7.

par ailleurs faire preuve de modération lorsqu'il propose les différentes versions à sa disposition et omet de se prononcer sur la meilleure solution, ou bien suit l'autorité qui lui paraît la plus valable<sup>61</sup>.

S'intégrant dans la politique augustéenne de renouveau moral, après les guerres civiles que venaient de connaître deux générations de Romains, l'objectif de Tite-Live était de présenter la grandeur des Romains d'autrefois pour redonner le sens moral à ses contemporains. Comme le souligne H. Zehnacker de J.-Cl. Fredouille : « Dans ce tableau, si les victoires et les actes d'héroïsme ont évidemment leur place, les défaites mêmes sont instructives, car elles étaient toujours dues à un manque d'esprit civique ou de discipline, et elles eurent pour résultat un sursaut d'énergie ou de *uirtus*<sup>62</sup>. »

Tite-Live fait parfois preuve d'imprécision. Il peut par exemple répéter deux fois un même événement avec une chronologie différente<sup>63</sup>. Parfois, il se rend compte qu'il a probablement tort, mais persiste dans son erreur apparente<sup>64</sup>. On remarquera qu'à défaut de se rectifier, il signale au moins le problème.

Les détails que contient son œuvre sur la Gaule Transalpine occidentale sont des plus précieux. Alors que Polybe résume en quelques mots le passage d'Hannibal entre les Pyrénées et le Rhône, Tite-Live nous transmet le récit de ses négociations avec les chefs gaulois du Roussillon (XXI, 24). Il signale par ailleurs l'ambassade romaine qui précéda le passage de l'armée punique et ses résultats (XXI, 20), alors que Polybe n'en dit mot<sup>65</sup>. Les livres XXI à XLV offrent par ailleurs une myriade d'informations sur les campagnes militaires romaines en Espagne, dans le nord de l'Italie et ailleurs en Méditerranée. Ces dernières nous permettent de mieux comprendre le comportement des décideurs romains à cette époque, notamment face aux « Barbares » d'Occident, voisins de la Gaule Transalpine.

---

<sup>60</sup> Liv. XXI, 25 ; 46 ; XXII, 36 ; XXV, 39 ; XXVI, 6 ; XXVI, 49 ; XXVII, 33 ; XXVIII, 12 ; 46 ; XXX, 16 ; 26 ; XXXIV, 15 ; XXXVII, 34 ; 48 ; XXXVIII, 23 ; 55-56 ; XXXIX, 52 ; XLIV, 15.

<sup>61</sup> À propos de la bataille de Trasimène (217), il déclare par exemple ceci : « pour moi, outre mon désir de ne rien grossir sans raison, défaut auquel n'inclinent que trop, en général, les historiens, j'ai considéré que c'était à Fabius [Pictor], contemporain de cette guerre, que je devais me fier de préférence. » Liv. XXII, 7.

<sup>62</sup> Zehnacker et Fredouille 2001, p. 173

<sup>63</sup> Il mentionne par exemple la mort d'un Hamilcar (ancien officier carthaginois resté dans le nord de l'Italie) qui prit la tête d'une coalition gauloise en (Liv. XXXI, 10 et 21). En 197, le même Hamilcar se trouve à nouveau à la tête d'une coalition gauloise et se fait, cette fois, capturer vivant (Liv. XXXII, 30).

<sup>64</sup> C'est par exemple le cas pour la chronologie des premiers temps de la deuxième guerre punique (Liv. XXI, 15).

<sup>65</sup> Sur cette question, cf. chap. II, p. 68 sq.

Ayant rendu désuètes les œuvres des Annalistes, celle de Tite-Live devint la source principale de l'histoire romaine républicaine pour les auteurs qui lui succédèrent (notamment Velléius Paterculus, Valère Maxime, Lucain, Silius Italicus, Plutarque, Dion Cassius ou Orose) jusqu'à aujourd'hui.

Au côté des sources historiques, les sources archéologiques ont une place primordiale au sein de cette recherche. Face au trop peu d'informations que l'on arrive à tirer de l'histoire, elles constituent un complément incontournable. Les fouilles effectuées sur les habitats protohistoriques du Midi de la France, notamment depuis les dernières décennies du XX<sup>e</sup> s., et les avancées de la science archéologique (stratigraphie, typologie, datation, diversification des spécialités et analyses en laboratoire, conservation, etc.), nous permettent de mieux connaître les Gaulois du Midi, leurs liens forts avec le monde méditerranéen, ainsi que leurs vicissitudes. Bien que faire le lien entre l'histoire et l'archéologie demeure toujours risqué, suffisamment d'éléments probants nous permettent ici de tenter l'exercice. L'intégration de la science géologique à cette recherche nous a par ailleurs permis d'obtenir des informations inédites sur les conflits entre Gaulois et Grecs de Marseille, auxquels étaient parfois associés les Romains. Enfin, la science maritime, issue en partie de notre propre expérience, a probablement amené le complément qu'il manquait pour mieux comprendre l'histoire romaine en Gaule Transalpine occidentale avant la date traditionnelle de conquête.

Bien que l'on ne possède aucun récit suivi concernant la période 218-123 dans ce secteur, suffisamment d'éléments permettent aujourd'hui de dresser un premier tableau d'ensemble.

## **Première partie**

La Gaule Transalpine occidentale et la deuxième guerre punique



# Chapitre I

## *Le problème de Polybe III, 39, 8*

L'examen du passage de Polybe III, 39, 8 et de la polémique qui l'accompagne depuis le XIX<sup>e</sup> s. est préalable à tout autre développement. La prise en compte de ce passage dans un cadre chronologique antérieur à 121 constitue en effet le fondement de cette thèse. Avec le temps et les différents arguments déployés pour appuyer ou non l'origine polybienne de III, 39, 8, la question a fini par se compliquer. On a recherché le moindre indice au sein du chapitre 39, puis dans le restant de l'œuvre polybienne et chez d'autres historiens, qui pouvait permettre d'appuyer l'hypothèse d'une interpolation<sup>66</sup>, ou bien d'une addition tardive<sup>67</sup>. Cette démarche se faisait toujours dans l'optique que les Romains n'étaient pas intervenus en Gaule Transalpine occidentale avant 121 et que III, 39, 8 devait donc désigner la *uia Domitia*. Afin d'établir de bonnes bases pour le reste de notre démonstration, nous allons tenter de remettre de l'ordre au sein de cette question en révisant et en éprouvant la solidité des arguments mis en avant par les trois écoles de pensée suscitées par III, 39, 8 : celle de l'interpolation, celle de l'insertion tardive et celle de l'authenticité polybienne. Voici le passage en question, qui s'insère dans la présentation de l'itinéraire que devait suivre Hannibal pour atteindre l'Italie en 218 depuis la Ville-Neuve (Carthagène, Espagne) :

« 1. Mais, délaissant cela, nous nous tournerons vers la suite de la narration qui s'étend devant nous. 2. Les Carthaginois à cette époque étaient maîtres de toutes les parties de l'Afrique orientées vers la mer Intérieure, des Autels de Philénos, qui sont situés sur la Grande Syrte, jusqu'aux Stèles d'Héraclès. 3. La longueur de cette côte dépasse les 16 000 stades. 4. Passant le détroit des Stèles d'Héraclès, ils avaient également conquis l'Ibérie tout entière jusqu'au promontoire qui forme au bord de Notre mer l'extrémité des montagnes des Pyrénées, lesquelles séparent les Ibères et les Celtes. 5. Ce point est à une distance d'environ 8000 stades du détroit des Stèles d'Héraclès. 6. En effet, il se trouve qu'il y en a 3000 des Stèles jusqu'à la Ville-Neuve d'où Hannibal partit pour l'Italie (la Ville-Neuve est appelée par quelques-uns Nouvelle-Carthage)<sup>68</sup> ; de celle-ci jusqu'au fleuve de l'Èbre il y a 2600 stades ; 7. de celui-ci à Emporion encore 1600 ; 8. et de là jusqu'au point de passage du Rhône environ 1600 – ces lieux se trouvent maintenant soigneusement arpentés et jalonnés de bornes, tous les huit stades, par les Romains ; 9. Ce fleuve une fois franchi, le trajet à parcourir, quand on remonte le long de son cours en direction de sa source jusqu'au point où l'on s'engage dans les Alpes pour passer en Italie, est de

---

<sup>66</sup> C'est-à-dire une glose, ajoutée dans le texte après la mort de l'historien. Cette dernière serait survenue au plus tard en 126 (cf. ci-dessous, p. 31 sq.), soit avant la mise en fonction de la *uia Domitia* qui intervint au plus tôt en 121-120.

<sup>67</sup> C'est-à-dire que Polybe aurait vécu assez longtemps pour connaître l'existence de la *uia Domitia*.

<sup>68</sup> Depuis Th. Büttner-Wobst (éd. Teubner, 1882), cette précision de Polybe est mise entre crochets par la plupart des éditeurs et donc considérée comme une interpolation. Nous croyons devoir retirer les crochets. Cf. l'explication ci-dessous, p. 30.

1400 stades<sup>69</sup> ; 10. et pour le reste de la traversée des Alpes environ 1200 ; quand il les aurait traversées, Hannibal devait parvenir en Italie dans les plaines du Pô. 11. Ainsi, à partir de la Ville-Neuve, c'était en tout environ 9000 stades qu'il lui fallait parcourir. 12. Mais, s'il avait déjà parcouru presque la moitié de cette étendue pour la longueur, il lui restait à parcourir la partie la plus importante du trajet pour la difficulté<sup>70</sup>. »

### 1. L'école de l'interpolation

L'origine de la polémique date de 1832 alors que F.-A. Ukert déclarait : « Frappante est l'indication de Polybe selon laquelle une route était déjà construite et partitionnée en milles, facilitant le voyage en Gaule du Sud. Les Romains sont en effet venus seulement en l'année 118 dans le sud-ouest de la Gaule pour fonder la colonie de Narbonne<sup>71</sup>. » Le chercheur considérait par conséquent que III, 39, 8 devait être une mention de la *uia Domitia*. Sachant Polybe mort avant sa mise en service, il devint le premier d'une longue série de chercheurs à soutenir que ce passage devait être interpolé. À l'appui de cette hypothèse, il mettait en avant un passage de Strabon où ce dernier indiquait que Polybe utilisait le stade attique ou olympique d'environ 178 m :

« D'Apollonia part vers l'est en direction de la Macédoine la Voie Egnatienne. Elle est mesurée en milles et pourvue de bornes jusqu'à Kypséla et le cours de l'Hèbre. Le total fait 535 milles. En comptant comme on le fait le plus souvent, le mille pour huit stades<sup>72</sup>, on aurait 4280 stades, mais

---

<sup>69</sup> En 9, nous préférons la traduction de D. Roussel (1970 [2003]) que nous avons insérée ici. E. Foulon, à partir de la traduction de J. de Foucault, donne la traduction suivante : « du passage du Rhône, quand on marche le long du fleuve même vers ses sources, jusqu'au versant italien des Alpes 1400. » Le vocable ἡ ἀναβολή signifie l'action de monter, d'ascension. On retrouve ailleurs ce terme en Pol. III, 50, 3.

<sup>70</sup> Ἀφόμενοι δὲ τούτων τρεψόμεθα πρὸς τὸ συνεχὲς τῆς προκειμένης ἡμῖν διηγήσεως. 2 Καρχηδόνιοι γὰρ ἐν τούτοις τοῖς καιροῖς τῆς μὲν Λιβύης ἐκυρίευσαν πάντων τῶν ἐπὶ τὴν ἔσω θάλατταν νεύοντων μερῶν ἀπὸ τῶν Φιλαίνου βωμῶν, οἱ κεῖνται κατὰ τὴν μεγάλην Σύρτιν, ἔσω ἐφ' Ἡρακλέους στήλας. 3 Τοῦτο δὲ τὸ μήκος ἐστὶ τῆς παραλίας ὑπὲρ τοὺς ἑξακισχιλίους καὶ μυρίους σταδίου. 4 Διαβάντες δὲ τὸν καθ' Ἡρακλείου στήλας πόρον ὁμοίως ἐκεκρατήκεισαν καὶ τῆς Ἰβηρίας ἀπάσης ἕως τῆς ῥαχίας, ὃ πέρασ ἐστὶ πρὸς τῇ καθ' ἡμᾶς θαλάττῃ τῶν Πυρρηναίων ὄρων, ἃ διορίζει τοὺς Ἰβηρας καὶ Κελτούς. 5 Ἀπέχει δὲ τοῦ καθ' Ἡρακλείου στήλας στόματος οὗτος ὁ τόπος περὶ ὀκτακισχιλίους σταδίου. 6 Ἐπὶ μὲν γὰρ Καινὴν πόλιν ἀπὸ στηλῶν εἶναι συμβαίνει τρισχιλίους, ὅθεν ἐποιεῖτο τὴν ὁρμὴν Ἀννίβας τὴν εἰς Ἰταλίαν· τὴν δὲ Καινὴν πόλιν ἐνιοὶ Νέαν Καρχηδόνα καλοῦσιν· 7 ἀπὸ δὲ ταύτης εἰσὶν ἐπὶ μὲν τὸν Ἰβηρα ποταμὸν ἑξακόσιοι στάδιοι πρὸς δισχιλίους, ἀπὸ δὲ τούτου πάλιν εἰς Ἐμπόριον χίλιοι σὺν ἑξακοσίοις, 8 καὶ μὴν ἐντεῦθεν ἐπὶ τὴν τοῦ Ῥοδανοῦ διάβασιν περὶ χίλιους ἑξακοσίους· ταῦτα γὰρ νῦν βεβημάτισται καὶ σεσημειώται κατὰ σταδίου ὀκτὸ διὰ Ῥωμαίων ἐπιμελῶς· 9 ἀπὸ δὲ τῆς διαβάσεως τοῦ Ῥοδανοῦ πορευομένοις παρ' αὐτὸν τὸν ποταμὸν ὡς ἐπὶ τὰς πηγὰς ἕως πρὸς τὴν ἀναβολὴν τῶν Ἄλπεων τὴν εἰς Ἰταλίαν χίλιοι τετρακόσιοι. 10 Λοιπαὶ δ' αἱ τῶν Ἄλπεων ὑπερβολαί, περὶ χίλιους διακοσίους· ἃς ὑπερβαλὼν ἔμελλεν ἦξειν εἰς τὰ περὶ τὸν Πάδον πεδία τῆς Ἰταλίας. 11 Ὡστ' εἶναι τοὺς πάντας ἐκ Καινῆς πόλεως σταδίου περὶ ἑννακισχιλίους, οὓς ἔδει διελθεῖν αὐτόν. 12 Τούτων δὲ τῶν τόπων κατὰ μὲν τὸ μήκος ἤδη σχεδὸν τοὺς ἡμίσεις διεληλύθει, κατὰ δὲ τὴν δυσχέρειαν τὸ πλεον αὐτῶ μέρος ἀπελείπετο τῆς πορείας. Pol. III, 39, 1-12. Trad. E. Foulon. À ce moment du récit, Hannibal se trouvait sur le point de franchir les Pyrénées au niveau du versant espagnol, cf. Pol. III, 35, 1. Sauf mention contraire, c'est la traduction de D. Roussel que nous allons employer par la suite.

<sup>71</sup> Ukert 1832, p. 49-51, n. 13.

<sup>72</sup> C'est-à-dire à l'aide du stade italique d'environ 185 m, usuel en Grande Grèce, en Italie, ainsi qu'à Alexandrie (= stade alexandrin). Cf. Censorin, *De die natali*, XIII, 2. À l'époque de Strabon, comme l'indique le passage présent, le stade italique semble être devenu le plus fréquemment utilisé en Méditerranée, probablement en raison de son rapport accommodant avec le mille romain (8 : 1). Ce dernier mesure 1480 m (= mille doubles

si l'on suit Polybe, qui, pour avoir un mille, ajoute tous les huit stades un diplèthre, c'est-à-dire un tiers de stades, il faudrait ajouter au total précédent 178 stades correspondant au tiers du nombre de milles<sup>73</sup>. »

Étant donné que III, 39, 8 révèle l'usage du stade italique de 185 m, ce passage de Strabon devait confirmer l'anomalie présumée. Pour que la mesure soit polybienne, on aurait dû trouver la précision « huit stades *et un diplèthre* ou κατὰ σταδίουσ ὀκτο καὶ δύο πλέθρα ou quelque chose du genre<sup>74</sup>. » L'école de l'interpolation était née, sous les auspices d'une simple inférence<sup>75</sup> et d'une indication de Strabon qui a été généralisée à l'ensemble de l'œuvre de Polybe. Comme le remarque P. Sillières :

« Cette information a été fréquemment admise sans hésitation et on a pensé que Polybe donnait généralement ses distances en stades plus courts, en stades attiques ou olympiques de 178 m. Si c'est peut-être acceptable pour les régions de la Méditerranée orientale, à propos desquelles il a pu utiliser des sources grecques, c'est beaucoup moins vraisemblable lorsqu'il décrit des pays du bassin occidental de la Méditerranée<sup>76</sup>. »

Il existe en effet d'autres occurrences de l'usage de la mesure ronde de 8 stades en contexte occidental, ainsi que plusieurs autres mesures comportant le rapport 8 : 1 avec le mille romain dans l'œuvre de Polybe<sup>77</sup>. Cet état de fait n'ayant pas été remarqué par F.-A. Ukert et ses successeurs, l'idée de l'interpolation fut intégrée par l'édition Teubner du livre III de Polybe en 1866 (elle fut la première à mettre III, 39, 8 entre crochets)<sup>78</sup> et suivie par H. B. Magdeburg en 1873<sup>79</sup>. En 1875, M. C. P. Schmidt ajouta au fragile édifice le fragment de Strabon VII, 56 qui révèle l'utilisation du stade attique par Polybe à l'instar de VII, 7, 4 :

« De Périnthe à Byzance il y a 630 stades. De l'Hèbre et de Kypséla à Byzance, en comptant jusqu'aux Roches Kyanées, 3100 stades, d'après Artémidore. La distance totale du golfe Ionien

---

pas), soit 8 x 185 m. Comme le souligne P. Sillières : « Les attestations de ce rapport sont très nombreuses : on les trouvera rassemblées par G. Radke dans *RE*, suppl. XIII, 1971 (*Viae publicae romanae*), 1447-1449 : Polybe, III, 39, 8 ; Strab., VII, 7, 4 ; Diodore, IV, 56 et XX, 36, 3 ; Appien, *Mithr.*, 94 ; Balb., *ad Cels.*, 14f ; Colum., *RR*, V, 1 ; Isid., *Or.*, XV, 16, 3. » Sillières 2003, p. 124, n. 30.

<sup>73</sup> Strabon VII, 7, 4 (= Pol. XXXIV, 12.). Ταύτης δὴ τὰ πρῶτα μέρη τὰ περὶ Ἐπίδαμνον καὶ Ἀπολλωνίαν ἐστίν. Ἐκ δὲ τῆς Ἀπολλωνίας εἰς Μακεδονίαν ἢ Ἐγνατία ἐστὶν ὁδὸς πρὸς ἔω, βεβηματισμένη κατὰ μίλιον καὶ κατεστηλωμένη μέχρι Κυψέλων καὶ Ἐβρου ποταμοῦ· μιλίων [δ'] ἐστὶ πεντακοσίων τριάκοντα πέντε· λογιζομένων δέ, ὡς μὲν οἱ πολλοί, τὸ μίλιον ὀκτασταδίον τετρακισχίλιοι ἂν εἶεν στάδιοι καὶ ἐπ' αὐτοῖς διακόσιοι ὀγδοήκοντα, ὡς δὲ Πολύβιος, προστιθεὶς τῷ ὀκτασταδίῳ δίπλεθρον, ὃ ἐστὶ τρίτον σταδίου, προσθετέον ἄλλουσ σταδίουσ ἑκατὸν ἐβδομήκοντα ὀκτώ, τὸ τρίτον τοῦ τῶν μιλίων ἀριθμοῦ.

<sup>74</sup> Cuntz 1902, p. 22. Nous remercions le Dr. B. Osswald pour sa traduction de l'article de O. Cuntz.

<sup>75</sup> C'est-à-dire le fait de considérer que les Romains n'étaient pas intervenus en Gaule Transalpine occidentale avant 121, donc que III, 39, 8 ne pouvait que désigner la *uia Domitia*.

<sup>76</sup> Sillières 2003, p. 124.

<sup>77</sup> Cf. ci-dessous, p. 28-29.

<sup>78</sup> Dindorf 1866, p. 248.

<sup>79</sup> Magdeburg 1873, p. 15.



dans la région d'Apollonia jusqu'à Byzance fait 7320 stades. Polybe ajoute à ce total 180 stades, car il compte, pour faire un mille, un tiers de stade de plus tous les huit stades<sup>80</sup>. »

Pour M. C. P. Schmidt, l'usage exclusif du stade attique par Polybe était l'argument décisif permettant de démentir l'origine polybienne de III, 39, 8<sup>81</sup>. En 1882, Th. Büttner-Wobst conserva l'idée de l'interpolation dans la nouvelle édition Teubner<sup>82</sup>. Les auteurs qui se rangèrent ensuite dans les rangs de cette école sans nouvel argument sont R. Hartstein<sup>83</sup> ; K. J. Neumann<sup>84</sup> ; C. Jullian<sup>85</sup> ; M. Lenchantin de Gubernatis<sup>86</sup> ; U. Wilamowitz<sup>87</sup> ; P.-M. Duval<sup>88</sup> ; A. Piganiol<sup>89</sup> et R. Étienne<sup>90</sup>.

En 1964, P. Pédech ajouta aux deux passages de Strabon précédemment cités, la confrontation des passages de Polybe XVIII, 19, 1 et Tite-Live XXXIII, 6 qui traitent de la bataille de Cynocéphale en 197. Dans le même contexte, ces derniers donnent respectivement une distance d'une cinquantaine de stades et d'environ 6 *mille passus*. Le calcul (50/6) donne 8,33 stades, ce qui révèle l'usage du stade attique par Polybe<sup>91</sup>. Comme les passages de Strabon, ceux pointés par P. Pédech traitent d'un contexte grec de Méditerranée orientale et il est dès lors normal que Polybe ait utilisé le stade attique, qui était alors la mesure usuelle dans ce secteur. La mise en parallèle de ces deux passages prouve seulement que Tite-Live suivait Polybe de très près et qu'il était conscient, tout comme Strabon avant lui, qu'il utilisait le stade attique en contexte grec de Méditerranée orientale<sup>92</sup>. Rien ne l'empêchait, par ailleurs, d'utiliser des mesures en stade italique et parfois même en *mille passus* dans des contextes de Méditerranée occidentale.

En plus de III, 39, 8, on possède trois autres passages où Polybe utilise la mesure ronde de 8 stades. En I, 17, 8, dans le cadre du siège d'Agrigente (Sicile) par les Romains en 262,

---

<sup>80</sup> Strabon, fragment VII, 56. Ὅτι ἐκ Περίνθου εἰς Βυζάντιόν εἰσιν ἑξακόσιοι τριάκοντα· ἀπὸ δὲ Ἐβρου καὶ Κυψέλων εἰς Βυζάντιον μέχρι Κυανέων τρισχίλιοι ἑκατόν, ὡς φησὶν Ἀρτεμίδωρος· τὸ δὲ σύμπαν μῆκος ἀπὸ Ἴονίου κόλπου τοῦ κατὰ Ἀπολλωνίαν μέχρι Βυζαντίου ἑπτακισχίλιοι τριακόσιοι εἴκοσι· προστίθησι δ' ὁ Πολύβιος καὶ ἄλλους ἑκατόν ὀγδοήκοντα, τὸ τρίτον τοῦ σταδίου προσλαμβάνων ἐπὶ τοῖς ὀκτώ τοῦ μιλίου σταδίοις.

<sup>81</sup> Cf. Schmidt 1875, p. 5-10.

<sup>82</sup> Büttner-Wobst 1882, p. 33 sq.

<sup>83</sup> Hartstein 1886, p. 717 et 1894, p. 757.

<sup>84</sup> Neumann 1896, p. 519 sq. (considère apparemment l'interpolation).

<sup>85</sup> Jullian 1908, p. 464, n. 4 et p. 465, n. 1.

<sup>86</sup> Lenchantin de Gubernatis 1908, p. 52-55.

<sup>87</sup> Wilamowitz 1924, p. 333, n. 1.

<sup>88</sup> Duval 1951, p. 228 et 1989, p. 789-790.

<sup>89</sup> Piganiol 1951, p. 166 (commentaire à l'article de P.-M. Duval).

<sup>90</sup> Étienne 1955, p. 304 (hésite entre une addition tardive et une interpolation).

<sup>91</sup> Pédech 1964, p. 536, n. 20.

<sup>92</sup> La différence reste cependant bien mince entre les calculs  $50/8 = 6,25$  et  $50/8,33 = 6$ . Étant donné que Tite-Live dit « environ 6 milles », il a pu tout aussi bien diviser par 8 le nombre 50 et arrondir.

Polybe rapporte : « Ayant [les Romains] pris position à huit stades (ἐν ὀκτὼ σταδίοις) de la ville, ils bloquèrent les Carthaginois à l'intérieur de l'enceinte. » Il est plutôt étonnant de constater qu'il s'agit là de la toute première des nombreuses mesures en stades données par Polybe dans son *Histoire*<sup>93</sup> et que les partisans de l'interpolation ne l'aient jamais remarqué. Le chiffre rond de 8 stades correspond évidemment à 1 *mille passus* et laisse à nouveau deviner l'usage d'une source romaine<sup>94</sup>. La source de Polybe se place d'ailleurs clairement d'un point de vue romain, comme le confirme le reste du passage. Par exemple, au début du chapitre 17, Polybe rapporte la ratification par l'assemblée romaine du traité avec le roi Hiéron de Syracuse et la décision du Sénat de conserver seulement deux légions en Sicile : « Ils pensaient que, le roi Hiéron étant passé dans leur camp, le poids de la guerre se trouvait pour eux allégé<sup>95</sup>. » Ce genre de détails que l'on ne retrouve jamais dans le camp carthaginois émanerait bien d'une source romaine. Cette dernière aurait ainsi donné une distance en *mille passus* que Polybe aurait convertie en stades italiques<sup>96</sup>. Ensuite, en III, 72, 8, dans le contexte de la bataille de la Trébie dans le nord de l'Italie (218), Polybe dit : « S'étant [Hannibal] avancé jusqu'à quelque 8 stades (ὀκτὼ στάδια) de son camp, il déploya son infanterie [...]. » Il s'agirait à nouveau d'une distance donnée en *mille passus* trouvée dans une source romaine et convertie en stades italiques par Polybe<sup>97</sup>. La troisième occurrence se retrouve chez Pline l'Ancien. Selon l'auteur, « Polybe a rapporté que Cernès se trouve à l'extrémité de la Maurétanie face au mont Atlas, à une distance de 8 stades [*stadia VIII*] de la terre ferme [...]»<sup>98</sup>. » Si l'on suit à la lettre l'argument du stade attique, il faudrait donc considérer ces trois derniers passages comme des interpolations potentielles à l'instar de III, 39, 8, ce qui n'a évidemment jamais été le cas.

<sup>93</sup> L'œuvre conservée en contient plus d'une centaine.

<sup>94</sup> F. W. Walbank, qui est partisan de l'insertion tardive (cf. ci-dessous, p. 35) et qui croit également en l'usage exclusif du stade attique par Polybe, signale l'usage probable d'une expression « ramassée » dans ce cas-ci et dans les autres occurrences de « 8 stades », à savoir que Polybe aurait omis de préciser « et un diplèthre » après la mention de 8 stades. Il reconnaît néanmoins l'origine probablement romaine de la source de Polybe. Walbank 1957, p. 70.

<sup>95</sup> Pol. I, 17, 2.

<sup>96</sup> Il pourrait s'agir de Fabius Pictor, qui écrivit en grec une histoire de la première guerre punique et qui fut consultée par Polybe. Cf. Pol. I, 14-15. Étant donné que Fabius écrivait en grec (si tant est qu'il s'agisse bien de la source de Polybe), il est possible qu'il ait lui-même converti la mesure romaine en stades italiques, qu'il aurait ensuite recopiée Polybe.

<sup>97</sup> Walbank 1957, p. 406, cite Beloch 1915, p. 10 qui détecte ici également une source romaine et renvoie à sa notice sur I, 17, 8 sans mentionner III, 39, 8.

<sup>98</sup> Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, VI, 199. Scipion Émilien avait chargé Polybe de faire une expédition de reconnaissance maritime le long des côtes africaines occidentales, vers 146 (Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, V, 9). Polybe aurait apparemment donné cette mesure directement en stades italiques, sa conversion en *millia passuum* étant ainsi facile à établir pour ses lecteurs romains.

Le fait que l'on retrouve les mentions « 8 stades » exclusivement dans des contextes de Méditerranée occidentale vient renforcer l'idée qu'il s'agit de mesures romaines converties en stades italiens et facilement compréhensibles pour un lecteur autant grec que romain<sup>99</sup>. Il existe d'ailleurs plusieurs autres occurrences du rapport 8 : 1 en contextes occidentaux où l'on détecte également l'usage de sources romaines par Polybe. Par exemple, en XI, 22, 11, on retrouve la mention « environ 4 stades » (= 1/2 mille ou 500 pas), en parlant de la distance entre les armées romaine et carthaginoise au début de la bataille d'Ilipa (Espagne) en 206. Dans le même contexte, Tite-Live (XXVIII, 14) parle de 500 *mille passus*. Ensuite en III, 103, 8, on retrouve la mention « 12 stades ». Il s'agit d'une distance entre deux camps romains qui provient selon toute évidence de la mesure d'un *mille passus* et demi<sup>100</sup>. En III, 101, 4, Polybe donne la distance de 16 stades qui correspond exactement à 2 *mille passus*, ce que n'a pas manqué de remarquer Tite-Live (XXII, 24) dans le même contexte<sup>101</sup>. À l'instar de la mesure de 8 stades, on retrouve la mesure de 16 stades uniquement en contexte occidental, bien que ce nombre n'apparaisse qu'une seule fois dans l'œuvre conservée de Polybe<sup>102</sup>. Ensuite, en III, 97, 6, dans un passage où l'armée romaine seule est concernée, Polybe rapporte que le camp des Scipions se trouvait à 40 stades de Sagonte, soit exactement à 5 *mille passus*. En III, 95, 6, dans le contexte de la bataille de l'Èbre en Espagne (217), Polybe dit que la flotte romaine mouillait à quelque 80 stades de la flotte ennemie, ce que Tite-Live (XXII, 19) traduit par 10 *mille passus*. En III, 100, 3, Polybe donne la distance de 200 stades entre deux villes d'Italie, Géronium et Lucéria. Cette distance renvoie au nombre de 25 *mille passus* provenant encore là très vraisemblablement d'une source romaine. On signalera enfin le passage de Strabon VI, 3, 10, qui rapporte que Polybe faisait également usage du mille romain dans ses écrits : « Polybe dit que la route, à partir de l'Iapygie, est

<sup>99</sup> Dans le même ordre de grandeur, la mesure de 7 stades revient fréquemment en contextes orientaux (IV, 57, 5 ; IV, 65, 3 ; IX, 8, 11 ; X, 27, 9 ; XI, 14), plus rarement occidentaux (III, 17, 2 ; XIV, 8, 3). Par exemple, en IV, 57, 5, Polybe écrit qu'il y a « environ 7 stades » entre la ville d'Aigéira (Péloponnèse) et la mer. S'agissant d'une ville d'Achaïe, d'où il était originaire et dont il connaissait probablement très bien le territoire (Polybe fut notamment hipparque ou maître de la cavalerie de la Confédération achéenne, cf. ci-dessous, p. 32), il est vraisemblable que cette distance est issue d'une évaluation personnelle. Il s'agirait ainsi très vraisemblablement d'une mesure grecque orientale standard en stades attiques, comparable aux 8 stades italiens en contexte occidental. En III, 17, 2, Polybe donne encore la distance de 7 stades, mais cette fois entre la ville de Sagonte et la mer. Sachant que Polybe a voyagé en Espagne, il pourrait s'agir d'une autre évaluation personnelle. Sur ce voyage, cf. chap. VI, point 3.

<sup>100</sup> Walbank 1957, p. 434 note la concordance avec le mille romain et donc l'origine probablement romaine de la source.

<sup>101</sup> Walbank 1957, p. 433, relève à nouveau la concordance avec le mille romain et note l'origine annalistique probable de la source de Polybe. Il renvoie à Kahrstedt 1913, p. 206 et De Sanctis, 1953, p. 173.

<sup>102</sup> On retrouve de même la mesure de 14 stades uniquement dans des contextes orientaux (Pol. IV, 39, 5 ; XXII, 17, 4 ; XII, 18, 4 ; XII, 21, 4), ce qui vient renforcer l'idée que la mesure de 7 stades devait être standard pour Polybe dans un contexte grec oriental. Cf. ci-dessus, p. 28, n. 99.

jalonée de milliaires (μειλιᾶσθαί), qu'il y en a cinq cent soixante-deux jusqu'à la ville de Séna et cent soixante-dix-huit de là à Aquiléia. »

Ces quelques exemples suffisent pour rejeter l'idée voulant que Polybe ait fait exclusivement usage du stade attique. L'aspect pratique du rapport 8 : 1 entre le stade italique et le *mille passus* devait lui faciliter le maniement des sources traitant de l'histoire romaine en Méditerranée occidentale, de même que rendre plus aisée la lecture de son œuvre pour les Romains et les Grecs d'Occident. Ce serait par ailleurs sous-estimer les Grecs d'Orient de croire qu'ils n'étaient pas à même de faire la différence (somme toute minime) entre les deux stades, d'autant plus que le stade de 185 m était en usage à Alexandrie, centre intellectuel très fréquenté à l'époque hellénistique. Cela n'a toutefois jamais été envisagé par les partisans de l'interpolation, bien que l'usage exclusif du stade attique par Polybe soit leur argument fondamental pour considérer III, 39, 8 comme n'étant pas de sa main.

P. Pédech pointait par ailleurs le fait que le terme *σεσημείωται*, utilisé par Polybe en III, 39, 8 pour traduire « être jalonné de bornes », était un « hapax suspect<sup>103</sup>. » En VII, 7, 4 (donné comme exemple par P. Pédech), Strabon utilise les termes *βεβηματισμένη* (Polybe = *βεβημάτισται* pour traduire « être mesuré ») et *κατεστηλωμένη* au lieu de *σεσημείωται* en III, 39, 8. La différence d'expression ne doit pas tellement surprendre étant donné que Polybe (ca. 208-126) écrivait plus d'un siècle avant Strabon (ca. 63 av. n. ère.-23 de n. ère) et qu'ils étaient originaires de deux régions différentes<sup>104</sup>. Des différences d'expression ont forcément existé, tout comme des changements grammaticaux ont pu intervenir entre leur époque respective de rédaction. Un terme sur deux chez Strabon est tout de même identique à ceux utilisés par Polybe. Le fait que le mot en question soit un hapax n'est donc pas un argument suffisant pour rejeter III, 39, 8.

À la suite de P. Pédech, l'hypothèse de l'interpolation (et donc du stade attique) fut suivie par M. Clavel<sup>105</sup>, J. de Foucault (éd. Belles Lettres)<sup>106</sup>, M. Dubuisson<sup>107</sup>, C. Gayraud<sup>108</sup>, J.-L. Ferrary<sup>109</sup>, E. Hermon<sup>110</sup>, D. Roussel (éd. Gallimard)<sup>111</sup> et P. Arnaud<sup>112</sup>.

---

<sup>103</sup> Pédech 1964, p. 596, n. 467.

<sup>104</sup> Le Péloponnèse pour Polybe et Amasée du Pont (Turquie actuelle) pour Strabon.

<sup>105</sup> Clavel 1970, p. 414, n. 2.

<sup>106</sup> De Foucault 1971, p. 77.

<sup>107</sup> Dubuisson 1980, p. 78.

<sup>108</sup> Gayraud 1981, p. 84. L'auteur note cependant que Ch Ebel « a finement observé qu'il peut s'agir d'un bornage de la voie indigène à l'époque où les Romains pénétraient progressivement en Gaule à partir de

Un autre élément évoqué pour appuyer l'hypothèse de l'interpolation est que l'œuvre polybienne contiendrait d'autres gloses. Le fait que le terme Νέα Καρχηδών (Polybe III, 39, 6) ait été considéré comme tel par les éditeurs à partir de Th. Büttner-Wobst (éd. Teubner)<sup>113</sup> jusqu'à E. Foulon (éd. Belles Lettres)<sup>114</sup>, le dernier en date, a notamment servi aux partisans de l'interpolation pour considérer III, 39, 8 de la même manière. M. Dubuisson rapporte ainsi que : « Puisqu'il est clair que le texte de Polybe, tel qu'il nous est parvenu, contient des insertions posthumes, il est inutile de supposer que III, 39, 8 soit de la main de notre historien [...]»<sup>115</sup>. » F. W. Walbank fait remarquer que Polybe utilise normalement l'expression Κατηνὴν πόλιν (Ville-Neuve) pour désigner Carthagène et que le terme Νέα Καρχηδών ne se retrouve nulle part ailleurs dans l'œuvre – fragmentaire – de Polybe, excepté en XXXIV, 5, 9, mais l'auteur de souligner qu'il provient de Strabon<sup>116</sup>. D'une part, rien n'indique que Strabon n'ait pas pris le terme chez Polybe. D'autre part, le vocable Νέα Καρχηδών provient du latin *Noua Carthago* et on ne voit pas pourquoi Polybe, qui fréquenta les Romains sur la longue durée et visita lui-même Carthagène<sup>117</sup>, n'a pu lui-même entendre ce terme et le traduire en grec. La présence de termes latins dans le grec de Polybe a d'ailleurs été mise en évidence par M. Dubuisson, bien que le terme en question ait été passé sous silence dans son ouvrage<sup>118</sup>.

Une autre addition posthume a été reconnue en XXXIX, 5, 4 :

« C'est pourquoi, après avoir dès l'origine apprécié ses interventions et marqué leur estime à son égard [Polybe], les cités lui surent tout particulièrement gré de son action au cours de cette dernière période et chacune d'elles s'ingénia de toutes les manières à le couvrir des plus grands honneurs de son vivant et après sa mort<sup>119</sup>. »

Comme l'a montré P. Veyne, le vote d'honneurs posthumes du vivant d'un personnage était une pratique courante dans le monde hellénistique<sup>120</sup>. Dans une dédicace de Thasos on peut notamment lire : « S'il arrivait à l'un d'eux ce que veut la condition des mortels, il serait

---

l'Espagne conquise depuis peu. » Gayraud 1981, p. 84, n. 117. L'auteur penche finalement « plutôt » pour l'interpolation.

<sup>109</sup> Ferrary 1988, p. 283, n. 66.

<sup>110</sup> Hermon 1993, p. 85-86, n. 89 et 2000, p. 103.

<sup>111</sup> Roussel 2003, p. 284, n. 83.

<sup>112</sup> Arnaud 2007, p. 32-34.

<sup>113</sup> Büttner-Wobst, 1882, p. 13, n. 1.

<sup>114</sup> Foulon 2004, p. 52.

<sup>115</sup> Dubuisson 1980, p. 78.

<sup>116</sup> Pol. XXXIV, 5, 9 (= Strabon II, 2, 10) : « Parlant des mines d'argent qui se trouvent dans la région de La Nouvelle-Carthage (περὶ Καρχηδόνα Νέαν), Polybe dit qu'elles sont très importantes [...]. » Trad. Roussel. Walbank 1957, p. 372.

<sup>117</sup> Pol. X, 11, 4, cité chap. VI, p. 392, n. 1565.

<sup>118</sup> Dubuisson 1985.

<sup>119</sup> Les auteurs qui considèrent ce passage comme une addition posthume sont Ziegler, *RE*, 1952, col. 1485, Walbank 1979, p. 735, Dubuisson 1980, p. 78 et Roussel 2003 (éd. Belles Lettres), p. 1344, n. 8.

<sup>120</sup> Veyne 1996, p. 273-274.

couronné d'une couronne d'or avant que le corps ne quitte la maison<sup>121</sup>. » Ensuite, un décret de la Confédération lycienne pour honorer une Romaine de la colonie rapporte que « pour les raisons susdites, plaise à la Confédération Lycienne de décerner son agrément et son éloge à Junia Théodora, et de lui envoyer une couronne d'or pour le moment où elle arrivera chez les dieux<sup>122</sup>. » On peut ajouter les honneurs votés par les Athéniens au philosophe Zénon (fondateur de l'école stoïcienne) : « Il a paru bon au peuple - si la Fortune est favorable - de louer Zénon, fils de Mnaséas, de Kition, et de le couronner d'une couronne d'or conformément à la législation, à cause de sa vertu et de sa modération, de construire d'autre part pour lui au Céramique un tombeau aux frais de l'État [...]»<sup>123</sup>. » À partir de ces exemples, P. Veyne concluait que « l'hypothèse d'un éditeur posthume ne tient pas<sup>124</sup> » et *de facto*, celle de l'interpolation.

## 2. L'école de l'insertion tardive

En 1885, R. Thommen proposait une nouvelle hypothèse, toujours dans l'optique que III, 39, 8 devait désigner la *uia Domitia*. L'auteur suggérait qu'il devait s'agir du dernier passage inséré par Polybe dans son œuvre, peu de temps avant sa mort. D'après cette supposition, celle-ci serait intervenue vers 118 ou après<sup>125</sup>. On a ainsi imaginé Polybe révisant son œuvre jusqu'aux toutes dernières heures de son existence et qui aurait fait de cette mention de bornes milliaires le dernier événement significatif mentionné dans son œuvre, après un silence de deux décennies<sup>126</sup>. On a notamment proposé qu'un soldat achéen rentré chez lui, après avoir servi sous les ordres de Cn. Domitius Ahenobarbus en Gaule Transalpine vers 121-118, avait pu informer le vieil historien de l'existence de la *uia Domitia*. Les auteurs se basaient sur une inscription retrouvée sur le socle d'une statue offerte à leur commandant et indiquant l'engagement d'un contingent achéen sous les ordres d'un Cn. Domitius<sup>127</sup>. L'inscription ne donnant pas le *cognomen*, on ne peut pas être assuré qu'il s'agit bien du

---

<sup>121</sup> IG, XII, suppl. 367. Trad. P. Veyne.

<sup>122</sup> BCH, 1951, p. 496. Trad. P. Veyne.

<sup>123</sup> Diogène Laërce, *Vies et doctrines des philosophes illustres*, VII, 11. Trad. de M.-O. Goulet-Cazé. Pour d'autres exemples, cf. Robert 1960, p. 332.

<sup>124</sup> Veyne 1996, p. 274.

<sup>125</sup> Thommen 1885, p. 216. Cuntz 1902, p. 75-78, place la mort de Polybe en 116 ou après et sa naissance vers 198. Ziegler, *RE*, 1952, col. 1445-1446 et Walbank 1957, p. 1-6 donnent 200-118. Ces auteurs considéraient que la *uia Domitia* n'avait pas pu être mise en service avant la fondation de Narbonne.

<sup>126</sup> La mention de l'accession d'Attale III à la royauté en 138 est l'événement le plus récent contenu dans son œuvre. Cf. ci-dessous, p. 33.

<sup>127</sup> Cf. Reynolds 1966, p. 118 avec renvois.

Domitius qui fit campagne en Gaule Transalpine à partir de 121 et quand bien même il s'agirait du bon, le scénario semble plutôt incroyable. L'examen des données permettant de déterminer des dates de naissance et de mort de l'historien, ainsi que celles concernant les limites chronologiques de son *Histoire*, permet de mettre en défaut l'hypothèse de l'insertion tardive.

En ce qui concerne d'abord la date de sa mort, le Pseudo-Lucien (Μακρόβιοι, 22) indique que Polybe succomba à la maladie à l'âge de 82 ans, à la suite d'une chute de cheval. La démarche des tenants de l'insertion tardive a été de prendre la date supposée de la mise en fonction de la *uia Domitia* (118) et de l'ajouter aux 82 ans mentionnés par le Pseudo-Lucien, ce qui fait naître Polybe vers 200. Cette dernière date n'est cependant pas compatible avec les données connues sur ses activités dans le premier quart du II<sup>e</sup> s.

Selon Plutarque (*Les vertus des femmes*, 22), Polybe aurait rencontré à Sardes la reine galate Chiomara<sup>128</sup>. Cette rencontre ne put avoir lieu qu'en 189, au moment où Polybe prit très vraisemblablement part à l'expédition du consul Cn. Manlius Vulso contre les Galates<sup>129</sup>. Vers 184/183, Polybe assista avec « le discernement d'un adulte<sup>130</sup> » à une discussion entre le stratège Archon et Philopoemen (Pol. XXII, 19, 1-4). Ensuite, lorsqu'il participa avec son père Lycortas à l'ambassade achéenne envoyée auprès du roi d'Égypte Ptolémée V en 181/180, il mentionne qu'il n'avait pas encore tout à fait l'âge légal pour être ambassadeur (Pol. XXIV, 6). L'âge permettant de participer à une ambassade dans la Confédération achaïenne aurait été, semble-t-il, d'au moins 30 ans<sup>131</sup>. Ainsi, en 181/180, Polybe ne devait pas être très éloigné de la trentaine et avoir au moins 28 ou 29 ans<sup>132</sup>. On sait, par ailleurs, qu'il endossa la charge d'hipparque (maître de la cavalerie) dans la confédération achéenne en 169 (Pol. XXVIII, 6) et qu'il fut envoyé comme émissaire auprès des Romains lors de la troisième guerre de Macédoine (Pol. XXVIII, 12). Il devait à cette date être proche de la

---

<sup>128</sup> = Pol. XXI, 38. Cf. également Liv. XXXVIII, 24 sur cet épisode raconté par Polybe.

<sup>129</sup> Cf. la démonstration de Pédech 1961, p. 148-149 et 1964, p. 518-520 avec renvois. Mommsen 1864, p. 538-545 est le premier à avoir proposé cette hypothèse.

<sup>130</sup> L'expression est de Dubuisson 1980, p. 76.

<sup>131</sup> Cf. la note suivante.

<sup>132</sup> Comme le fait remarquer M. Lenchantin de Gubernatis (cité par Dubuisson 1980, p. 76), « si un jeune homme de dix-huit ans avait voulu accompagner l'ambassade afin de s'instruire (c'est la thèse de Cuntz, *Das Leben des Polybius*, p. 75), [il aurait pu] le faire sans être pour autant désigné lui-même comme ambassadeur ! Si Polybe tient à préciser qu'il n'avait pas encore l'âge légal (trente ans), c'est qu'il s'en fallait de peu qu'il l'eût atteint. » Ce sont des hommes d'un certain âge qui étaient normalement choisis comme ambassadeurs. À propos d'Athènes, cf. Brun 2017, p. 664-665. Pour sa cité idéale, Platon (*Lois*, XII, 950d) fixait l'âge minimal à 40 ans. Il apparaît que dans la Confédération achaïenne, ce dernier était encore plus bas.

quarantaine. C'est l'opinion de M. Lenchantin de Gubernatis<sup>133</sup>, E. Mioni<sup>134</sup>, P. Pédech<sup>135</sup> et M. Dubuisson<sup>136</sup>. Ces informations permettent de fixer une date de naissance aux environs de 208-207.

Polybe aurait eu 18 ou 19 ans lorsqu'il participa à l'expédition romaine contre les Galates et qu'il rencontra la reine Chiromara (contre 11 ou 9 ans pour les partisans de l'interpolation<sup>137</sup>), 24 ou 25 ans lorsqu'il assista à la discussion entre le stratège Archon et Philopoemen (contre 17 ou 15 ans), 27 ou 28 ans lorsqu'il fut nommé ambassadeur auprès du roi Ptolémée V (contre 20 ou 18 ans), et 38 ou 39 ans lorsqu'il devint hipparque de la Confédération achéenne et qu'il se rendit auprès des Romains comme émissaire en 169 (contre 31 ou 29 ans). On aboutit ainsi à l'âge de 40 ou 41 ans lorsqu'il fut amené comme otage à Rome en 167 (contre 33 ou 31 ans). Au moment où Polybe rencontra le jeune Scipion Émilien à Rome, il était un homme mûr (Pol. XXXI, 23 sq.). À la demande de Scipion, sa famille invita Polybe à devenir son précepteur et ses nouvelles fréquentations le poussèrent à entreprendre son œuvre historique.

Concernant le terme chronologique de cette dernière, Polybe indique (III, 4-5) qu'il a choisi de modifier son plan initial (années 220-167) pour le prolonger jusqu'à la chute de Carthage et la mise au pas de la Grèce, en 146-145. Il s'agit dès lors du *terminus post quem* théorique pour III, 39, 8. Comme le souligne par ailleurs J. L. Ferrary,

« L'hypothèse d'une publication en 150/149 des seuls livres 1 et 2, et en 145 ou 144 des livres 3 et 4 aurait le mérite d'expliquer que le projet d'extension de l'œuvre au-delà de 167 soit justifié par Polybe dans la préface du livre 3, sans qu'il y soit fait la moindre allusion dans celle du livre 1. C'est ce dont ne rendent compte ni l'hypothèse de Lehmann (selon qui la publication de l'ensemble des Histoires n'aurait commencé qu'après 145) ni celle de Walbank (selon qui les cinq premiers livres auraient été publiés en 150/149, et les chapitres 4 et 5 du livre 3 ajoutés dans une seconde édition), mais qui devient tout naturel si les deux premiers livres avaient seuls été publiés quand Polybe révisa son projet initial. La décision de prolonger les Histoires jusqu'en 145 aura donc été prise sous l'influence directe des événements de 149-146, avant que Polybe ne se remette à l'œuvre que ses obligations en Afrique puis en Grèce l'avaient contraint d'interrompre<sup>138</sup>. »

La rédaction du livre III fut ainsi nécessairement commencée ou terminée dans les années qui suivirent la destruction de Carthage. L'information la plus tardive que l'on trouve dans son *Histoire* conservée est l'accession au trône d'Attale III en 138 (XXX, 2, 5), ce qui indique

---

<sup>133</sup> De Gubernatis 1907, p. 16-19.

<sup>134</sup> Mioni 1949, p.1-16.

<sup>135</sup> Pédech 1961, p. 145-146 et 1969, p. IX.

<sup>136</sup> Dubuisson 1980, p. 76.

<sup>137</sup> Si on le fait naître entre 200 ou 198.

<sup>138</sup> Ferrary 2014, p. 281 avec renvois.



qu'il écrivait encore à cette date<sup>139</sup>. Rien ne prouve par ailleurs qu'il ait connu la mort de Scipion Émilien en 129, comme le soutiennent P. Pédech et F. W. Walbank<sup>140</sup>. Le passage mis en cause dit :

« Quant à sa réputation de tempérance, il l'acquiesça sans qu'il lui en coûtât rien. Mieux, en s'abstenant de toutes sortes de plaisirs, il y gagna en outre cette santé et cette vigueur physique 13. qu'il conserva toute sa vie et qui, en lui procurant bien des jouissances, compensèrent avantageusement les voluptés faciles dont il s'était jadis privé<sup>141</sup>. »

Comme le souligne M. Dubuisson, Polybe fait simplement le lien entre sa jeunesse vertueuse et sa vie adulte, sans que la mort de Scipion Émilien soit nécessairement concernée<sup>142</sup>. On ne trouve par ailleurs aucune allusion aux troubles provoqués par l'accession des Gracques au tribunat de la plèbe (133-123) qui furent vraisemblablement la cause de la mort de Scipion. On peut raisonnablement penser qu'ils auraient été mentionnés si Polybe les avait connus. L'historien avait en effet prévu l'avènement d'une crise politique semblable à celle de la crise gracchienne dans sa théorie du cycle des régimes au livre VI<sup>143</sup>. Dans le même livre, il commente par ailleurs la crise qui secoue la société romaine dans les années 180-150, causée par les campagnes de C. Flaminius en Grèce qui provoquèrent l'introduction du luxe oriental à Rome, sans que la crise gracchienne soit concernée<sup>144</sup>. Selon C. Nicolet : « En résumé, rien, à mon sens, dans l'œuvre conservée de Polybe, ne porte la marque d'une révision dramatique de son jugement sur la constitution romaine consécutive à la crise gracchienne. Rien, en fait, n'assure qu'il l'ait vécue ou remarquée<sup>145</sup>. » Il s'agit là d'un élément important qui permet de croire que soit Polybe n'écrivait plus alors, soit qu'il était déjà mort.

La mention par Cicéron (*Correspondance*, V, 12, 2) de l'écriture par Polybe d'une monographie traitant de la guerre de Numance (153-133) indique qu'il vécut assez longtemps pour écrire l'histoire de cette guerre. Comme le remarque F. W. Walbank, cela ne dut se faire qu'après la fin de l'écriture de son *Histoire*<sup>146</sup>. Mis à part les indications, par ailleurs peu sûres, du Pseudo-Lucien<sup>147</sup>, force est de constater que l'on n'a plus de traces de Polybe après les années 130 et c'est ce qui a conduit M. Dubuisson à proposer la date maximum de 131

---

<sup>139</sup> Walbank 1977, p. 142. La rédaction du livre III devait alors être depuis longtemps terminée.

<sup>140</sup> Pédech 1961, p. 150 et Walbank 1977, p. 139-162.

<sup>141</sup> Pol. XXXI, 28, 12-13.

<sup>142</sup> Dubuisson 1980, p. 78-79.

<sup>143</sup> Cf. chap. 9 et 57.

<sup>144</sup> Dubuisson 1980, p. 81-82 avec renvois.

<sup>145</sup> Nicolet 1974, p. 210.

<sup>146</sup> Walbank 1972, p. 22 et 1977, p. 142, n. 20.

<sup>147</sup> Cf. la critique de Dubuisson 1980, p. 72-82.

pour la mort de l'historien<sup>148</sup>. Les arguments de M. Dubuisson pour rejeter les 82 ans indiqués par le Pseudo-Lucien n'étant toutefois pas péremptoires, on fixera une chronologie de 208-126 pour la vie de l'historien. Dans tous les cas, comme le reconnaissent les partisans de l'interpolation, Polybe n'a pas pu vivre jusqu'à l'organisation de la *uia Domitia* qui suivit les campagnes de 125-121. La thèse de l'insertion tardive doit donc également être rejetée.

Après R. Thommen, ont suivi cette hypothèse : O. Cuntz<sup>149</sup>, C. H. Benedict<sup>150</sup>, J. Carcopino<sup>151</sup>, K. Ziegler<sup>152</sup>, F. W. Walbank<sup>153</sup>, W. R. Paton (éd. Loeb)<sup>154</sup>, T. P. Wiseman<sup>155</sup>, M. Mayer<sup>156</sup>, R. Weil<sup>157</sup>, M. Mayer et I. Rodá<sup>158</sup> et enfin le *Der Neue Pauly*<sup>159</sup>.

### 3. Autres problèmes associés à III, 39, 8

Il existe encore d'autres problèmes auxquels a été associé III, 39, 8, à commencer par celui des différences entre les distances totales données en III, 39, 5 et 11 et la somme des étapes données en III, 39, 6-10 (tab. 1).

Tableau 1. Les différences entre les distances totales et la somme des étapes chez Polybe III, 39, 5-11.

Étapes	Stades
<b>Stèles - Ville-Neuve</b>	3 000
<b>Ville-Neuve – Èbre</b>	2 600
<b>Èbre – Emporion</b>	1 600
<b>Total :</b>	<b>7 200</b>
<b>Ville-Neuve – Èbre</b>	2 600
<b>Èbre – Emporion</b>	1 600

<sup>148</sup> Dubuisson 1980, p. 79.

<sup>149</sup> Cuntz 1902, p. 20-27.

<sup>150</sup> Benedict 1942, p. 48, n. 27 (apparemment addition).

<sup>151</sup> Carcopino 1951, p. 166 (peut-être addition).

<sup>152</sup> Ziegler 1952, *RE*, col. 1445.

<sup>153</sup> Walbank 1957, p. 371-373 ; 1967, p. 636 ; 1979, p. 768.

<sup>154</sup> Paton 1960, p. 90-91 (apparemment).

<sup>155</sup> Wiseman 1970, p. 151.

<sup>156</sup> Mayer 1985, p. 189-190.

<sup>157</sup> Weil 1988, p. 185 (addition tardive ou interpolation).

<sup>158</sup> Mayer et Rodá 1986, p. 158-159 et 164-165.

<sup>159</sup> *Der Neue Pauly* 2001, p. 42 sq.

Étapes	Stades
<b>Emporion – Rhône</b>	1 600 (περί)
<b>Rhône – Alpes</b>	1 400
<b>Alpes - Plain du Pô</b>	1 200 (περί)
<b>Total des étapes :</b>	<b>8 400</b>
<b>Longueur totale (39.5) :</b>	<b>Longueur totale (39.11) :</b>
<b>8 000 (περί) pour la distance Stèles-Pyrénées</b>	9 000 (περί) pour la distance Ville-Neuve- Plaine du Pô

On constate ainsi de fortes différences entre les totaux, soit de 800 stades pour la section Stèles-Emporion/Pyrénées, et de 600 stades pour la section Ville-Neuve - Plaine du Pô. Afin de résoudre la première différence, O. Cuntz rapporte que

« Schweighäuser a inséré après εἰς Ἐμπορίον χίλιοι σὺν ἑξακοσίοις : ἀπὸ δὲ τούτου εἰς τὰ ἄκρα τῶν Πυρηναίων (ou quelque chose de similaire) στάδιοι ἑξακόσιοι (600)<sup>160</sup>. Mais ce faisant, en plus d'erreurs formelles, c'est une absurdité géographique qui a été placée dans le texte, car d'*Emporia* jusqu'au sommet des Pyrénées, il n'y a que 100 stades environ. Pour les mêmes raisons, il faut rejeter l'hypothèse, qui a pénétré dans les éditions<sup>161</sup>, de M.C.P. Schmidt<sup>162</sup>, qui insère au même passage ἀπὸ δ'Ἐμπορίου πόλεως εἰς Νάρβωνα περὶ ἑξακοσίου<sup>163</sup>. Car d'*Emporia* à *Narbo*, il y a en réalité environ 900 stades et de *Narbo* au Rhône pas beaucoup plus de 900. Il faut ajouter à cela que seule l'une des différences est escamotée. Pour les autres, on s'est contenté de supposer une lacune<sup>164</sup>. »

À la suite de Th. Büttner-Wobst et malgré les observations de O. Cuntz, l'addition d'une étape jusqu'à Narbonne, proposée précédemment par J. Gronov<sup>165</sup> et F.-A. Ukert<sup>166</sup>, devait être intégrée dans le texte du livre III par R. Paton (éd. Loeb)<sup>167</sup> et J. De Foucault (éd. Belles Lettres)<sup>168</sup>. R. Chevalier accepte également cette hypothèse<sup>169</sup> et la lacune seule est considérée par M. Gayraud<sup>170</sup>. Dans l'édition de D. Roussel (éd. Gallimard), l'étape Emporion –

<sup>160</sup> « De là (Emporion) jusqu'au sommet des Pyrénées, il y a environ 600 stades. » Schweighäuser 1795, p. 575 sq.

<sup>161</sup> L'édition Teubner (Büttner-Wobst 1882) est la première à avoir intégré la modification.

<sup>162</sup> Schmidt 1875, p. 10.

<sup>163</sup> « De là (Emporion) jusqu'à Narbonne, il y a environ 600 stades. »

<sup>164</sup> Cuntz 1902, p. 21-22.

<sup>165</sup> Gronov 1670. Selon Sillières 2003, p. 121.

<sup>166</sup> Ukert 1832, p. 49-51.

<sup>167</sup> Paton 1960, p. 91.

<sup>168</sup> De Foucault 1971, p. 77.

<sup>169</sup> Chevalier 1997, p. 263.

<sup>170</sup> Sans nommer Narbonne, l'auteur met une distance 600 jusqu'à un lieu inconnu. Gayraud 1981, p. 84.

Narbonne est retirée du texte, mais mentionnée en note<sup>171</sup>. Enfin, dans la plus récente édition des Belles Lettres (E. Foulon, 2004), l'ajout a été retiré du texte et le philologue ne le mentionne pas.

Pour la première différence (800 stades), l'explication la plus plausible a été donnée par D. Roussel. Ce dernier observe qu'en III, 39, 5, Polybe a pu donner une mesure côtière (παράλιος), à l'instar du nombre de 16 000 stades qui précède immédiatement dans le texte (39, 3)<sup>172</sup>. La distance d'environ 8 000 stades (en stades attiques et italiques = 1 420 et 1 480 km) est, de fait, tout à fait acceptable comme distance côtière. De la pointe de Gibraltar au Cap Creus (extrémité des Pyrénées méditerranéennes), cela donne approximativement 750 milles marins ou 1 340 km<sup>173</sup>. Si l'on fait débiter le parcours à Tarifa à l'ouest de Gibraltar<sup>174</sup>, cela donne environ 770 milles marins (1 426 km). Bien que la différence ne soit pas énorme et qu'une mesure précise n'ait de toute façon pas été possible dans l'Antiquité, le nombre donné par Polybe semble plutôt correspondre à une distance en stades attiques. À l'instar de la distance côtière entre les Autels de Philénos et les Stèles d'Héraclès, il a pu trouver celle de 8 000 stades dans des données carthaginoises calculées ou converties en stades attiques et provenant potentiellement de Sosylos de Sparte<sup>175</sup>. Ce dernier était originaire du Péloponnèse comme Polybe et devait normalement utiliser cette même unité de mesure.

La seconde différence (600 stades) s'explique vraisemblablement par le fait que Polybe utilisait des sources différentes et qu'il a pu donner les distances des étapes d'après des mesures romaines précises disponibles à son époque, comme l'atteste III, 39, 8. Pour la mesure totale (approximative) du parcours Ville-Neuve – Plaine du Pô, Polybe trouva vraisemblablement l'information chez les chroniqueurs d'Hannibal, à savoir Sosylos de Sparte ou bien Silènos de Kalè-Aktè (Sicile). Ces derniers prirent part à l'expédition d'Italie<sup>176</sup> et leurs œuvres, aujourd'hui perdues<sup>177</sup>, furent consultées par Polybe<sup>178</sup>. Elles devaient contenir de nombreuses observations dont les distances qu'avaient parcouru l'armée punique lors de son périple vers l'Italie et celles qui avaient déjà été mesurées par les

---

<sup>171</sup> Cf. Roussel 2003, p. 284, n. 84.

<sup>172</sup> *Ibid.*, n. 81. Il s'agit de la distance entre les Autels de Philénos et les Stèles d'Héraclès sur la côte africaine.

<sup>173</sup> Le calcul a été effectué à l'aide de l'application *Navionics Boating*.

<sup>174</sup> Point de départ utilisé par O. Cuntz (= Mellaria), cf. ci-dessous, p. 38.

<sup>175</sup> Cf. ci-dessous.

<sup>176</sup> Cornélius Népos, *Hannibal*, 13, 3. À l'exemple d'Alexandre le Grand qui intégra des hommes de science à son expédition, dont l'historien Callisthène, neveu d'Aristote.

<sup>177</sup> Excepté un fragment de Sosylos sur la bataille de l'Èbre en 217, cité au chap. III, p. 143.

<sup>178</sup> Cf. notamment Pol. III, 20, 5.

Carthaginois en Espagne et en Afrique. On peut par ailleurs signaler qu'Hannibal n'a pas suivi l'itinéraire direct mesuré plus tard par les Romains entre Ampurias et le Rhône. Il ne traversa pas le fleuve à *Ugernum* (Beaucaire), utilisé plus tard par les Romains comme point de passage du Rhône, mais plus au nord, très vraisemblablement dans le secteur qui fait face à la plaine d'Orange<sup>179</sup>. De même, Hannibal ne franchit très vraisemblablement pas les Pyrénées au col du Perthus, mais plutôt à l'intérieur des terres, probablement au col de la Perches<sup>180</sup>. La différence entre les données du trajet mesuré plus tard par les Romains et qu'utilisa Polybe et la longueur totale estimée pour la marche d'Hannibal jusqu'en Italie semble ainsi normale.

Afin de mettre en évidence l'utilisation du stade attique par Polybe en Espagne et en Gaule Transalpine occidentale, O. Cuntz a produit les tableaux suivants à partir des mesures trouvées dans les Itinéraires anciens et d'évaluations personnelles, là où l'information faisait défaut (tab. 2-5 et fig. 1-5)<sup>181</sup>.

Tableau 2. Les calculs de O. Cuntz en stades attiques sur la section  
Colonnes d'Hercule – Carthagène.

Étapes	<i>Millia passuum</i>	Références
<b>Mellaria – Carteia</b>	18	<i>It. Ant.</i> 405, 7 sq.
<b>Carteia – Malaca</b>	79	<i>It. Ant.</i> 405,7 sq.
<b>Malaca – Urci</b>	Environ 132	<i>It. Ant.</i> 404, 2 sq. : 118, mais Malaga-Almeria font 120 à vol d'oiseau.
<b>Urci – Carthago (Carthagène)</b>	Environ 128	Cette route côtière via Aguilas manque dans les Itinéraires.
<b>Total</b>	Environ 357 <i>m.p.</i> Multiplié par 8 = 2 856 stades et par 8, 33 = 2 975 stades.	
<b>Section Colonnes – Nouvelle-Ville :</b>	3 000 Stades	Pol. III, 39, 6. Fig. 2 et 3.

<sup>179</sup> Cf. chap. II, p. 111-115.

<sup>180</sup> Cf. chap. II, p. 91-93.

<sup>181</sup> Cuntz 1902, p. 24-25.



Figure 1. Espagne sud-occidentale (route en gras).



Figure 2. Espagne sud-orientale (route en gras).



Tableau 3. Les calculs de O. Cuntz en stades attiques sur la section Carthagène – Èbre.

Étapes	<i>Millia passuum</i>	Références
Carthago–Illici (Elche)	52	<i>It. Ant.</i> 396,1 sq.
Illici – Sucro (franchissement du Júcar)	Environ 132	Cette route côtière via Alicante et Denia n'est transmise que dans <i>Ravennas It. Ant.</i> 304,7 sq. et 342,15 sq. Les autres itinéraires mentionnent la route à l'intérieur des terres via Saetabis (Játiva), longue de 113 m. p.
Sucro – Iberus (l'Èbre)	Environ 128	Vasc. Apoll. et <i>It. Ant.</i> 396,1 sq. : Sucro-Dertosa (Tortosa) 133. Cependant je ne crois pas qu'il faille mesurer en direction de Tortosa <sup>182</sup> , mais plutôt en direction d'un passage de l'Èbre plus proche, au sud-est de la ville.
Totaux	Environ 312 <i>m.p.</i> Multipliés par 8 stades = 2 496 et par 8, 33 = 2 600 stades	
Section Nouvelle-Ville - Èbre	2 600 stades	Pol. III, 39, 6. Fig. 3 et 4.

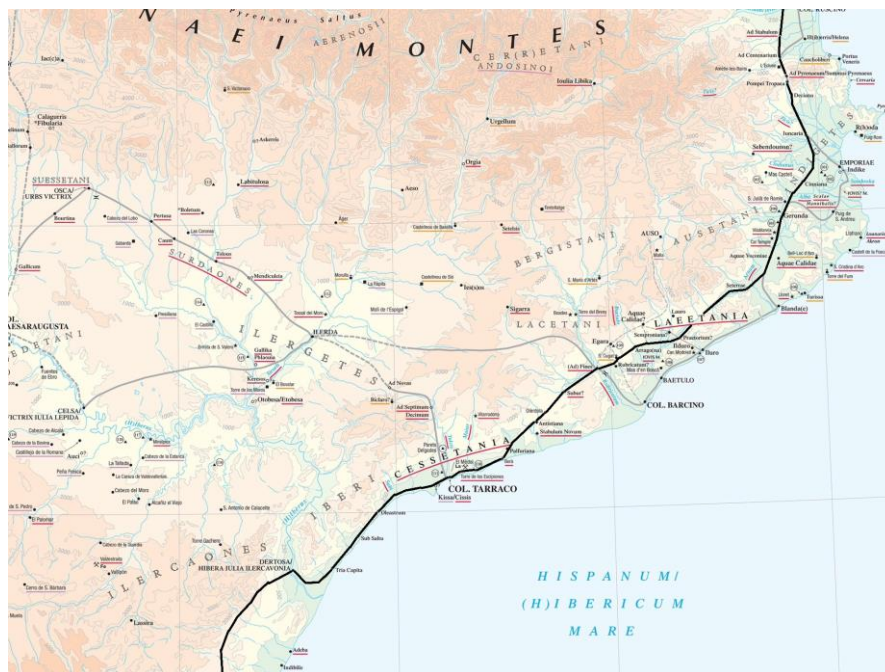


Figure 3. Espagne nord-orientale (route en gras).

<sup>182</sup> « Les routes de grande circulation de l'époque impériale, que présentent les Itinéraires, atteignent naturellement la ville. Pourtant, il est évident qu'il doit y avoir eu un raccordement encore plus direct entre Tarragone et le sud, par exemple pour l'acheminement de l'armée et des fonctionnaires. » Cuntz 1902, p. 25, n. 1.

Tableau 4. Les calculs de O. Cuntz en stades attiques sur la section Èbre – Ampurias.

Étapes	<i>Millia passuum</i>	Références
<b>Iberus-Tarraco (Tarragone)</b>	Environ 57	Vasc. Apoll. et It. Ant. 396,1 sq. : Dertosa-Tarraco : 62, cf. étape précédente.
<b>Tarraco-Gerunda (Gérone)</b>	125	Vasc. Apoll. via Arragone ; It. Ant. 387,4 sq. : via Barcino, 142.
<b>Gerunda-Emporia (S. Martin de Ampurias)</b>	Environ 15	Jusqu'à Emporia elles-mêmes je compte environ 20, mais c'est situé à l'écart de la grande route ; je pense que le total doit être calculé à partir d'un point de cette dernière, à partir duquel bifurque un chemin latéral vers Empuriae. Vasc. Apoll., It. Ant. 387,4 sq. et la table de Peutinger donnent de Gerunda à un col des Pyrénées 43 m.p.
<b>Totaux</b>	Environ 197 <i>m.p.</i> multipliés par 8 stades = 1576 stades et par $8 \frac{1}{3}$ = 1642 stades.	
<b>Section Èbre - Emporia</b>	1600 stades	Pol. III, 39, 7. Fig. 4 et 5.





Figure 4. Secteur des Pyrénées. Atlas Barrington, p. 25 (modifié : route en gras).

Tableau 5. Les calculs de O. Cuntz en stades attiques sur la section Ampurias – passage de Rhône.

Étapes	<i>Millia passuum</i>	Références
<b>Emporia-Summus Pyrenaeus (col du Perthus)</b>	Environ 28	Cf. étape précédente
<b>Summus Pyrenaeus-Narbo (Narbonne)</b>	65	Vasc. Apoll. ; It. Ant. 396,1 sq.
<b>Narbo – Nemausus (Nîmes)</b>	91	Vasc. Apoll. ; It. Ant. 387,4 sq.
<b>Nemausus – Ugernum (Beaucaire)</b>	15	Vasc. Apoll., tab. Peut. Polybe devait savoir qu'Hannibal n'avait pas traversé le Rhône à Ugernum, mais plus au nord. Cependant, les mesures des routes ne lui ont offert que ce point de passage et pour cette raison, il laisse entendre, grâce au περί, que sa donnée n'est

Étapes	<i>Millia passuum</i>	Références
		pas exacte.
<b>Totaux</b>	Environ 199 <i>m.p.</i> , multipliés par 8 stades = 1592 stades, mais par 8 1/3 = 1658 stades.	
<b>Section Emporion-franchissement du Rhône</b>	Environ (περί) 1600 stades	Pol. III, 39, 8. Fig 5 et 6.



Figure 5. Gaule Transalpine centrale (route en gras).

De ses calculs, O. Cuntz tirait la conclusion que Polybe utilisait bien le stade attique. Si cela paraît en effet acceptable pour les sections Stèles – Nouvelle Ville (environ 2975 pour 3000 indiqués par Polybe) et Nouvelle Ville – Èbre (environ 2600 pour 2600), ses calculs le sont beaucoup moins pour les sections Èbre – Ampurias et Ampurias – Rhône. La multiplication par 8,33 donne en effet 1642 stades pour les 1600 indiqués par Polybe, et 1658 pour les (environ) 1600. Selon l’auteur,

« dans la troisième et quatrième [sections], de petits retraits sont probables. L'information des Itinéraires pour Dertosa – Tarraco semble être très abondante, peut-être y a-t-il eu un raccordement plus ancien et plus court, qui peut être la base de Polybe. Dans la dernière étape, peut-être que Nîmes se trouvait à l'écart au nord et on atteignait ainsi le Rhône plus directement. Si on prend cela en considération, alors il est clair que les données en stades correspondent aux trajets des voies romaines, et ceci, certes, à la condition de compter 8 1/3 stades pour un mille<sup>183</sup>. »

À partir des données plus précises gravées sur les gobelets de Vicarello (fig. 6), P. Sillières a produit le tableau suivant (tab. 6)<sup>184</sup>.

Tableau 6. Les calculs de P. Sillières d'après les gobelets de Vicarello.

Gobelet I	Gobelet II	Gobelet III	Gobelet IV	Données ajustées
<b>Dertosam</b>	Dertosa	Dertosa	Dertosa	<b>Dertosa</b>
		Tria Capita XVII		<b>Tria Capita XVII</b>
<b>Sub Saltum XXXVII</b>	Sub Saltu XXXVII	Sub Saltu XX	Sub Saltu XXXVIII	<b>Sub Saltu XX</b>
<b>Tarraconem XXV</b>	Tarracone XXI	Tarracone XXV	Tarracone XXV	<b>Tarraco XXV</b>
<b>Palfurianam XVI</b>	Palfuriana XVI	Palfuriana XVI	Palfuriana XVI	<b>Palfuriana XVI</b>
<b>Antistianam XIII</b>	Antistiana XVI	Antistiana XIII	Antestiana XIII	<b>Antistiana XIII</b>
<b>Ad Fines XVII</b>	Ad Fines XVII	Ad Fines XVII	Ad Fines XVII	<b>Ad Fines XVII</b>
<b>Arragonem XX</b>	Arragone XX	Arragone XX	Abragone XX	<b>Arrago XX</b>
<b>Semproniana VIII</b>				<b>Semproniana VIII</b>
	Praetorio XVIII	Praetorio XVII	Ad Praetorium XVI	<b>Ad Praetorium VIII</b>
<b>Seterras XXIII</b>	Siteras XV	Saeterras XV	Baeterras XVI	<b>Baeterrae XV<sup>185</sup></b>

<sup>183</sup> Cuntz 1902, p. 26.

<sup>184</sup> Sillières 2003, p. 123. Seules les sections Èbre – Ampurias (Cilniana) et Ampurias (Cilniana) – Rhône peuvent être ici considérées. La route de Gadès jusqu'à Rome décrite par les gobelets n'empruntait pas la voie littorale de Gadès à Carthagène et de Carthagène à l'Èbre, mais celle longeant la vallée du Guadalquivir et rejoignant le littoral méditerranéen par le col de Castulo.

Gobelet I	Gobelet II	Gobelet III	Gobelet IV	Données ajustées
<b>Aquis Vocontis</b> XV	Aquis Voconi XV	Aquis Voconis XV	Aquas Voconias XV	<b>Aquae Voconiae</b> XV
<b>Gerundam</b> XII	Gerunda XII	Gerunda XII	Gerunda XII	<b>Gerunda</b> XII
<b>Cilnianam</b> XII	Cilniana XI	Cinniana XII	Cinniana X	<b>Cilniana</b> XII <sup>186</sup>
<b>Iuncariam</b> XV	Iuncaria XV	Iuncaria XV	Iuncaria XII	<b>Iuncaria</b> XV
<b>In Pyraeneum</b> XVI	In Pyreneo XVI	In Pyrenaeo XVI	Summo Pyraeae XVI	<b>Summum Pyrenaeum</b> XVI
<b>Ruscinonem</b> XXV	Ruscine XXV	Ruscinone XXV	Ruscinone XXV	<b>Ruscino</b> XXV
<b>Combusta</b> VI	Combusta VI	Combusta VI	Ad Commusta VI	<b>Combusta</b> VI
<b>Narbonem</b> XXXII	Narbone XXXII	Narbone XXXIII	Narbo XXXIII	<b>Narbo</b> XXXIII <sup>187</sup>
<b>Baeterras</b> XVI	Baeterras XVI	Baeterra XVI	Baeterras XVI	<b>Baeterrae</b> XVI
<b>Cesseronem</b> XIII	Cesserone XII	Cesserone XIII	Cessirone XII	<b>Cessero</b> XII <sup>188</sup>
			Frontina X	<b>Frontina</b> X
<b>Forum Domiti</b> XVIII	Foro Domiti XVIII	Foro Domiti XVIII	Forum Domiti VIII	<b>Forum Domiti</b> VIII
<b>Sextationem XVI</b>	Sextantio	Sextantione	Sextantione	<b>Sextantio</b>

<sup>185</sup> Sillières 2003, p. 122, n. 20 : « Le total *Arago – Seterrae* est de XXXIII MP sur les Gobelets I et IV et de XXXII sur les Gobelets II et III : aussi peut-on hésiter entre XV et XVI pour la distance entre *Ad Praetorium* et *Seterrae* : si nous optons pour XV, c'est seulement en raison de l'indication de l'*Itinéraire d'Antonin* (*It. Ant.*, 398, 3). Nous choisissons la graphie du gobelet 4 contre celle des trois autres vases car ce nom est attesté également par Strabon, III, 4, 9 : *Betterai*. »

<sup>186</sup> Sillières 2003, p. 122, n. 21 : *Tab. Peut.* : XII.

<sup>187</sup> Sillières 2003, p. 122, n. 22 : « Bien que les variantes XXXII et XXXIII soient également portées sur deux gobelets, nous choisissons XXXIII en raison des données de l'*Itinéraire d'Antonin* qui indique *Combusta - Ad Vicesinum* XIII MP et *Ad Vicesinum - Narbonne* XX MP (*It. Ant.*, 397, 2-4). »

<sup>188</sup> Sillières 2003, p. 123, n. 23 : « Ici encore deux gobelets portent XII et les deux autres XIII : nous optons encore pour XII, en raison de l'*Itinéraire d'Antonin* qui porte deux fois XII (*It. Ant.*, 389, 5 et 397, 1). »



Gobelet I	Gobelet II	Gobelet III	Gobelet IV	Données ajustées
	XV	XV	XV	<b>XV</b>
<b>Ambrussum</b>	Ambrussum	Ambrussum	Ambrusio	<b>Ambrussum</b>
<b>XV</b>	XV	XV	XV	<b>XV</b>
<b>Nemausum</b>	Nemauso	Nemauso	Nemauso	<b>Nemausus</b>
<b>XV</b>	XV	XV	XV	<b>XV</b>
<b>Ugernum</b>	Ugerno	Ugerno	Ugerno	<b>Ugernum</b>
<b>XV</b>	XVI	XV	XVI	<b>XV<sup>189</sup></b>
<b>401 m.p.</b>	398 m.p.	402 m.p.	397 m.p.	<b>400 m.p.</b>



Figure 6. Gobelet de Vicarello, section Pyrénées-Sextantio.

La somme des données ajustées des quatre gobelets établie par P. Sillières donne 400 *m.p.*, soit 199 ou 200 *m.p.* pour la section *Dertosa* (Èbre) – *Cilniana* (station située sur l’axe routier principal à l’ouest d’Ampurias et à environ la même distance des Pyrénées<sup>190</sup>), et 202 *m.p.* pour la section *Cilniana* – *Ugernum* (Rhône). Si on utilise le stade attique, on obtient

<sup>189</sup> Sillières 2003, p. 123, n. 24 : *Tab. Peut.* : XV.

<sup>190</sup> *Cinniana* sur la figure 4.

respectivement 1657/1666 stades (contre 1600) pour la première section, et 1682 pour la seconde (contre « environ » 1600). Si on utilise le stade italique, on obtient un total de 1592, ou très précisément 1600 stades pour la première section, et de 1616 stades pour la seconde. P. Sillières observe qu' « ici encore l'indication polybienne de “1600 stades environ” est tout à fait satisfaisante<sup>191</sup>. » L'auteur signale par ailleurs qu' « *Emporion* était donc presque exactement à égale distance du Rhône et de l'Èbre et Polybe le savait. Il est donc normal qu'il ait distingué dans sa description deux tronçons de part et d'autre de l'ancienne colonie grecque<sup>192</sup>. » P. Sillières ne prend toutefois pas en compte le fait qu'à l'époque de Polybe, la route entre Narbonne et Béziers contournait vers l'ouest l'étang de Capestang. La section décrite par les Gobelets, plus directe, est en effet d'époque augustéenne<sup>193</sup>. Il faudrait ainsi ajouter 5 *m.p.*<sup>194</sup> (soit 40 stades italiques) au calcul de P. Sillières, ce qui donne 1 656 stades italiques (contre 1724 stades attiques) pour la section *Cilniana – Ugernum*. Ce nombre demeure acceptable et comme le remarquait O. Cuntz, un raccord plus direct au Rhône (en évitant Nîmes) est envisageable<sup>195</sup>.

L'hypothèse de l'usage du stade italique par Polybe est ainsi également appuyée par les gobelets de Vicarello.

#### 4. L'école de l'authenticité polybienne

Après les auteurs qui adoptent l'hypothèse de l'interpolation et de l'insertion tardive, viennent ceux qui considèrent III, 39, 8 dans le contexte de la vie de Polybe (ca. 208-126) et de la rédaction du livre III (ca. 146-144). Th. Mommsen a été le premier à défendre l'hypothèse de l'authenticité polybienne en 1877 en réaction aux arguments de F.-A. Ukert<sup>196</sup>. L'historien allemand rappelait l'ancienneté de l'intérêt romain pour l'accès terrestre à la Gaule Transalpine attestée par Strabon IV, 6, 3 :

« De tous les Celtes transalpins, les Salyens furent les premiers à tomber sous la domination des Romains après une longue guerre opposant ces derniers à la fois à ce peuple et à celui des Ligyens, qui leur barraient la route menant en Ibérie par le littoral. En effet, ces deux peuples exerçaient leur brigandage sur terre et sur mer et se montraient si puissants que la route était à peine praticable même à de grandes armées. Enfin, après quatre-vingts ans de guerre, les

---

<sup>191</sup> Sillières 2003, p. 124.

<sup>192</sup> *Ibid.*

<sup>193</sup> Cf. Pérez 1995, p. 205-206.

<sup>194</sup> *Ibid.*

<sup>195</sup> Sur la question du point de passage du Rhône à l'époque de Polybe, cf. chap. VI, p. 408-409.

<sup>196</sup> *CIL* V<sup>2</sup>, p. 885.

Romains obtinrent à grand-peine que le passage fût laissé libre sur une largeur de 12 stades aux voyageurs en mission officielle<sup>197</sup>. »

Le *terminus* de cette guerre visant à obtenir l'accès terrestre à l'Espagne est 123, année où fut fondée *Aquae Sextiae* (Aix-en-Provence) et dégagée la voie littorale entre Marseille et l'Italie par le proconsul C. Sextius Calvinus<sup>198</sup>. L'intérêt actif des Romains pour l'accès terrestre à l'Espagne via la Gaule Transalpine remonterait donc à l'année 203<sup>199</sup>. Th. Mommsen pointait ensuite le fait que le bornage était une pratique courante chez les Romains bien avant la mise en fonction de la *uia Domitia*. Il évoquait notamment les cas de la *uia Aemilia* mise en service en 187 et de la *uia Postumia* en 148<sup>200</sup> et déclarait : « Est-ce qu'il est si incroyable que ce qui se faisait en Italie à cette époque n'ait pu être fait là-bas ?<sup>201</sup> » Pour lui, le tronçon Ampurias – Rhône devait être en fonction dans les années 130, peut-être avant<sup>202</sup>.

En 1878, E. Desjardins proposait que la section Ampurias – Rhône devait exister vers 150, sans plus d'explication<sup>203</sup>. Cette datation doit toutefois provenir du fait que Polybe se rendit en Espagne en 151<sup>204</sup>, puis qu'il traversa très vraisemblablement la Gaule Transalpine l'année suivante, lors de son voyage retour vers l'Italie<sup>205</sup>. En 1888, O. Hirschfeld croyait que la voie terrestre entre les Pyrénées et le Rhône devait avoir été utilisée par les Romains plus anciennement qu'à partir de la *uia Domitia*. Il cite F. A. Ukert qui croit que III, 39, 8 n'est pas de la main de Polybe et renvoie ensuite à Th. Mommsen et R. Thommen<sup>206</sup>. Après O. Hirschfeld, il fallut attendre près d'un demi-siècle pour voir réapparaître l'hypothèse de l'authenticité polybienne avec A. Grenier en 1933<sup>207</sup>. Tout en signalant l'idée de l'interpolation, ce dernier évoquait la possibilité d'un bornage romain ancien de la section

---

<sup>197</sup> Πρώτους δ' ἐχειρώσαντο Ῥωμαῖοι τούτους τῶν ὑπεραλπειῶν Κελτῶν, πολὺν χρόνον πολεμήσαντες καὶ τούτοις καὶ τοῖς Λίγυσι, ἀποκεκλεικόσι τὰς εἰς τὴν Ἰβηρίαν παρόδους τὰς διὰ τῆς παραλίας. Καὶ γὰρ καὶ κατὰ γῆν καὶ κατὰ θάλατταν ἐλήζοντο καὶ τοσοῦτον ἴσχυον, ὥστε μόλις στρατοπέδοις μεγάλοις πορευτὴν εἶναι τὴν ὁδόν. Ὀγδοηκοστὸν δ' ἔτος πολεμοῦντες διεπράξαντο μόλις, ὥστ' ἐπὶ δώδεκα σταδίου τὸ πλάτος ἀνεῖσθαι τὴν ὁδὸν τοῖς ὀδεύουσι δημοσίᾳ.

<sup>198</sup> Strabon IV, 1, 5. Cf. chap. III, p. 177-178 pour des précisions sur l'établissement de la datation.

<sup>199</sup> Non précisé par Th. Mommsen.

<sup>200</sup> *CIL* V<sup>2</sup>, p. 885. Ces deux voies se trouvaient en Gaule Cisalpine. Cf. Liv. XXXIX, 2 pour la première et *ILS* 5806 et *CIL* I<sup>2</sup>, 2, 624 pour la seconde.

<sup>201</sup> *CIL* V<sup>2</sup>, p. 885 : « Incredible est id ipsum in Italia ea tempore ab iis nondum factum fuisse. »

<sup>202</sup> *Ibid.*

<sup>203</sup> Desjardins 1878, p. 264.

<sup>204</sup> Ce fait avait été précédemment mis de l'avant par Nissen 1871, p. 271.

<sup>205</sup> Sur ce voyage, cf. le chap. VI, point 3.

<sup>206</sup> *CIL* XII, p. 666. Entre-temps, en 1882, Th. Büttner-Wobst (éd. Teubner) maintenait l'interpolation dans le texte du livre III et intégrait l'étape jusqu'à Narbonne et la glose Νέα Καρχηδών. En 1885, R. Thommen proposait l'hypothèse de l'insertion tardive et R. Hartstein suivait l'hypothèse de l'interpolation en 1886 et 1894.

<sup>207</sup> Grenier 1931, p. 27-28. Entre-temps, K. J. Neumann concédait l'interpolation en 1896 et O. Cuntz soutenait l'hypothèse de l'insertion tardive en 1902. L'hypothèse de l'interpolation entraînait dans l'historiographie française avec C. Jullian en 1908. Ce dernier se prononçait pour cette possibilité dans son livre III de son *Histoire de la Gaule*. Au même moment, M. Lechantin de Gubernatis concédait également l'interpolation en 1908.

gauloise. Il remarquait que la mort de Polybe était intervenue vers 124, soit avant la mise en fonction de la *uia Domitia*. Il soulignait par ailleurs l'intérêt stratégique de cette route pour les guerres romaines en Espagne. Les mêmes arguments furent repris en 1937<sup>208</sup>.

L'hypothèse de l'authenticité polybienne fut ensuite reprise et développée par Ph. Hélène en 1950. L'auteur remarquait que « l'absence chez les auteurs anciens de la moindre allusion à des combats ou même à de simples difficultés implique l'existence de rapports amicaux avec les indigènes<sup>209</sup>. » Ces bonnes relations auraient ainsi permis la mise en fonction de la voie signalée par Polybe. À l'appui de cette hypothèse, il cite le cas d'Ensérune, où ont été retrouvées « des maisons datées de la première moitié du II<sup>e</sup> s. construites en appareil provincial romain [fig. 7]<sup>210</sup>. »



Figure 7. Intérieur de l'une des cases d'habitation d'Ensérune avec de gros piliers quadrangulaires caractéristiques de l'appareil provincial romain.

La présence de ces structures doit impliquer le libre accès sur place pour les Romains et leurs ingénieurs et le partage de connaissances techniques qui ne pouvait se faire que dans le cadre de rapports pacifiés. Il soulignait par ailleurs l'intérêt probable des Romains pour l'important marché gaulois de Narbonne à l'embouchure de l'Aude, aboutissement des produits en

---

<sup>208</sup> Grenier 1937, p. 420.

<sup>209</sup> Hélène 1949-1950, p. 104, n. 4. P.-M. Duval concédait l'interpolation dans un article parallèle en 1951.

<sup>210</sup> Hélène 1949-1950, p. 104, n. 4.



provenance de l'Atlantique, dont le précieux étain<sup>211</sup>. L'auteur évoque enfin à propos du tronçon gaulois des « sentes séculaires sur l'activité desquelles le Sénat romain exerçait peut-être déjà un contrôle habile et discret<sup>212</sup>. »

R. Dion reprit l'argument des relations pacifiques en 1962<sup>213</sup>. Selon lui,

« il faut qu'avec les habitants de la plaine languedocienne les Romains aient réussi à nouer, avant même d'avoir conquis le pays, des rapports pacifiques pour avoir pu, comme le rapporte Polybe (III, 39, 8), planter des bornes, de mille en mille, le long de la route qui, au-delà du Rhône, les conduisait aux Pyrénées<sup>214</sup>. »

Cet auteur fut le premier à considérer les cas des préteurs romains morts à Marseille en 189 et en 173. Dans le premier cas, Tite-Live (XXXVII, 57) rapporte que L. Baebius Dives, qui se rendait dans sa province d'Espagne Ulérieure, mourut à Marseille après être tombé dans une embuscade tendue par les Ligures. Étant donné que le préteur devait alors cheminer en direction du Rhône par voie terrestre, cet épisode impliquerait que les Romains avaient accès à la section Ampurias – Rhône à ce moment<sup>215</sup>. Le cas de N. Fabius Buteo en 173 est plus obscur étant donné que Tite-Live (XLII, 4) mentionne seulement sa mort à Marseille. Il est toutefois probable que le préteur ait également cheminé vers sa province par voie terrestre et que ce choix a été la cause de sa mort. R. Dion mentionne enfin un passage de Cicéron qui semble pouvoir correspondre à une situation d'avant 121 : « Oui, Pères conscrits, nous n'avions auparavant qu'un sentier (*semitam*) dans la Gaule<sup>216</sup>. » Après 123-118, les Romains sont en effet établis à *Aquae Sextiae* (Aix-en-Provence) et à *Narbo Martius* (Narbonne) et disposaient dès lors de plus qu'une simple route en Gaule Transalpine.

En 1974, l'historien italien G. Clemente apporta encore de nouvelles pierres à l'édifice<sup>217</sup>. Il considérait que la section gauloise devait avoir été en service avant 150 et le passage de Polybe. Il souligne l'importance stratégique de l'axe routier en Gaule Transalpine pour la

---

<sup>211</sup> Hélène 1949-1950, p. 104, n. 4. La présence commerciale italienne antérieure au dernier quart du II<sup>e</sup> s. en Languedoc occidentale est aujourd'hui bien mise en évidence. Cf. *Introduction*, p. 11 et chap. V, p. 349-350.

<sup>212</sup> *Ibid.*, p. 104.

<sup>213</sup> Entre-temps, A. Piganiol (commentaire à l'article de P.-M. Duval) concédait l'addition ou bien l'interpolation en 1951. Dans le commentaire du même article, J. Carcopino penchait plutôt pour une addition de la dernière heure. Le *RE* se prononçait pour l'insertion tardive en 1952. En 1955, R. Étienne concédait l'addition tardive sinon l'interpolation. En 1957, 1967 et 1979, F. W. Walbank se prononçait pour l'addition tardive. En 1960, W. R. Paton (éd. Loeb) concède apparemment l'hypothèse de l'insertion tardive et insère l'une étape jusqu'à Narbonne dans le texte du chapitre 39.

<sup>214</sup> Dion 1962, p. 531.

<sup>215</sup> Le cas de L. Baebius est analysé au chap. VI, point 1.

<sup>216</sup> Cicéron, *Provinces consulaires*, XIII, 33. *Sentinam tantum Galliae tenebamus antea Patres conscripti*.

<sup>217</sup> Clemente 1974, p. 128-130. Entre-temps, P. Pédech soutenait l'hypothèse de l'interpolation et apportait de nouveaux arguments en 1964, M. Clavel se rangeait pour l'interpolation en 1970, D. Roussel (éd. Gallimard) maintenait l'interpolation en 1970 de son édition du livre III, de même que J. de Foucault (éd. Belles-Lettres) en 1971 qui intégrait également dans le texte l'étape jusqu'à Narbonne.

connexion entre les péninsules italienne et Ibérique, comme l'avait montré la marche d'Hannibal. Selon lui, les Romains ont tenté d'obtenir le droit l'accès terrestre au nord des Pyrénées dès le début du II<sup>e</sup> s. Comme le laisse entendre le silence des sources, les Romains auraient facilement obtenu le droit de passage en Gaule Transalpine occidentale. Il croit ensuite que les bornes milliaires mentionnées par Polybe devaient porter la seule indication des milles<sup>218</sup>. L'auteur évoque par ailleurs l'hypothèse d'une alliance entre les Romains et les Volques en 125, ce qui expliquerait la non-implication de ces derniers dans le conflit des années 125-121 et impliquerait de bonnes relations antérieures. Il souligne également les mentions de Narbonne par Polybe (XXXIV, 6, 4 et 10, 6) comme grand repère géographique pour ses lecteurs et l'importance commerciale de ce secteur qui dut forcément intéresser les Romains.

En 1976, Ch. Ebel reprit l'hypothèse d'une influence romaine antérieure à la date traditionnelle en Gaule Transalpine occidentale et la développa de manière significative<sup>219</sup>. Pour justifier III, 39, 8 dans un cadre chronologique antérieur au dernier quart du II<sup>e</sup> s., il se base tout simplement sur la date de mort de Polybe qu'il situe vers 124, mentionne la caution de Th. Mommsen et signale que le rejet du passage polybien n'était basé que sur une simple inférence. Ch. Ebel mit de l'avant plusieurs nouveaux éléments permettant de soutenir l'hypothèse d'une influence romaine ancienne en Gaule Transalpine occidentale.

Il s'agit d'abord des liens probablement établis entre les Romains et les peuples de Gaule Transalpine occidentale dans le cadre de l'intervention romaine en Espagne (deuxième guerre punique). L'historien souligne qu'au moment où l'armée établissait ses bases à Ampurias, puis à Tarragone, le commandement romain ne pouvait rester indifférent à l'attitude des peuples gaulois situés au nord des Pyrénées<sup>220</sup>. Ces derniers représentaient en effet une menace potentielle sur leurs arrières. Selon l'auteur, des pourparlers avec les chefs gaulois furent très tôt établis, probablement dès la campagne militaire de 218. Avec l'accumulation des victoires romaines en Espagne, le désir de rejoindre le parti vainqueur aurait par ailleurs concouru à un rapprochement entre les deux partis et engendré un marché de guerre au nord des Pyrénées à destination de l'armée romaine d'Espagne.

---

<sup>218</sup> Sur cette question, cf. chap. VI, point 5.

<sup>219</sup> Ebel 1976, p. 41-63.

<sup>220</sup> Au niveau des cols en basses altitudes du Perthus (290 m) et du Panissar (335 m), les Pyrénées ne constituent pas un obstacle majeur.

L'historien observe ensuite que sauf dans le cas d'une île, une province romaine n'a pas de limites. La province d'Espagne Citérieure était ainsi ouverte aussi bien vers l'ouest que vers le nord<sup>221</sup>. Comme le laisse par ailleurs entendre le passage de Strabon III, 4, 19, les Pyrénées orientales ne furent pas de tout temps la limite septentrionale de l'Espagne romaine. Durant un temps, la province de Citérieure aurait ainsi pu comprendre une partie des régions situées au nord du massif montagneux. L'aire culturelle ibère s'étendait par ailleurs jusqu'au nord des Pyrénées, ce qui rend d'autant plus probable une extension de l'administration romaine dans ce secteur. À partir du début du II<sup>e</sup> s., la frappe de monnaies de bronze à légende ibérique concerne d'ailleurs le sud et le nord des Pyrénées (Roussillon et Languedoc occidental). Comme l'avait déjà proposé Th. Mommsen, l'apparition de ce type de monnaie au nord du massif montagneux pourrait être l'une des marques d'une administration romaine ancienne dans ce secteur.

Ch. Ebel souligne par ailleurs que la localisation stratégique de la Gaule Transalpine entre l'Espagne et l'Italie dut susciter très tôt l'intérêt des Romains pour leurs liaisons entre les deux péninsules. L'exemple du préteur de 189 montre que la section Ampurias – Rhône devait être en usage à ce moment. La mise en place de la route jalonnée de bornes décrite en III, 39, 8 suggère par ailleurs un usage régulier et des intérêts romains bien établis dans le secteur. Comme aucune opération militaire n'est attestée dans les sources littéraires, l'auteur conclut que les Romains ont dû établir leurs intérêts de manière pacifique en Gaule Transalpine occidentale<sup>222</sup>.

En 1978, Chr. Goudineau reprend largement les arguments de Ch. Ebel<sup>223</sup>. On peut considérer que c'est cet auteur qui fit véritablement entrer l'hypothèse d'intérêts romains anciens en Gaule Transalpine occidentale dans l'historiographie française. Pour s'en tenir à III, 39, 8, il se basait sur la date de mort de Polybe vers 124 et sur le fait que le livre III passe pour avoir été publié peu après 146. Selon lui, c'est cette date qui doit être considérée comme le *terminus ante quem* pour l'organisation du tronçon gaulois. L'auteur déclarait enfin que l'hypothèse de l'interpolation était désespérée. Après cette série d'études qui permirent de développer de manière significative l'hypothèse de l'authenticité polybienne et celle de l'influence romaine ancienne en Gaule Transalpine occidentale, il fallut attendre les années 1990 pour que

---

<sup>221</sup> Selon l'auteur, une province s'arrête là où l'influence romaine n'est plus perceptible.

<sup>222</sup> Cette hypothèse doit être aujourd'hui en partie rejetée. Cf. le chap. V où est traitée la question des traces de destructions d'origines militaires constatées par l'archéologie sur des sites du Languedoc occidental et de Provence occidentale et datées de la fin du III<sup>e</sup> s.

<sup>223</sup> Goudineau 2001, p. 679-699.

celles-ci soient à nouveau considérées. L'hypothèse de l'interpolation et celle de l'insertion tardive continuèrent entre-temps à être considérées par plusieurs chercheurs, sans que de nouveaux éléments ne soient présentés<sup>224</sup>.

En 1990, P. Sillières considérait III, 39, 8 et les arguments de Ch. Ebel et croit que

« l'ouverture de cette route pourrait remonter au milieu du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C., date qui concorderait avec la rédaction du livre III de Polybe datée de 146 ; c'est l'époque des guerres de Numance, c'est-à-dire un moment où des relations suivies entre Rome et la Péninsule furent particulièrement nécessaires<sup>225</sup>. »

L'auteur observe par ailleurs que la mise en service de la route décrite par Polybe put être motivée pour les besoins des communications hivernales, rendues alors impossibles par la voie maritime<sup>226</sup>.

En 1993, M. Py faisait entrer l'hypothèse de l'authenticité polybienne dans la littérature archéologique<sup>227</sup>. Selon cet auteur,

« on ne doit pas oublier de situer les multiples signes de troubles et de transformations apparaissant dans la région de Narbonne à la charnière du III<sup>e</sup> et du II<sup>e</sup> s. dans le contexte des événements qui secouent alors la Méditerranée occidentale, notamment les interventions de Rome en Espagne au moment de la Deuxième Guerre punique [...] Il est possible que les alliances alors nouées, et les diverses conquêtes qui allaient aboutir peu après à la création de la Province Citérienne, aient aussi concerné les peuples « ibériques » situés au nord des Pyrénées. On peut imaginer en effet qu'un contrôle plus ou moins étroit de Rome sur ces territoires, qui entretenaient depuis plusieurs siècles des relations avec le Levant, ait été pour elle une nécessité, pour protéger ses arrières, ou encore pour garantir la voie terrestre menant d'Italie en Espagne. Polybe nous apprend que celle-ci a probablement été munie de bornes milliaires des Pyrénées jusqu'au Rhône dès le milieu du II<sup>e</sup> s. (c'est-à-dire en fait plusieurs décennies avant l'intervention de Domitius et la fondation de Narbonne). Sans vouloir établir de liens directs avec tel ou tel événement ponctuel, on peut introduire dans le débat l'hypothèse que la restructuration de l'habitat indigène sur le littoral du Languedoc occidental – le phénomène concernant apparemment moins l'intérieur du pays – eut à voir avec l'ingérence romaine, ce dont pourrait témoigner également, au plan commercial, le développement précoce des importations italiennes dans cette zone. Le saccage et l'anéantissement de Pech Maho, poste fortifié placé tout près de cette voie terrestre, au franchissement par gué de la Berre, ne peuvent-ils pas être reliés à cette prise de contrôle ? Cela n'a rien d'impossible : comme à la même époque plusieurs sites de Provence, Pech Maho a en effet livré dans la couche de destruction des boulets de basalte qui suggèrent l'intervention d'une armée munie d'instruments évolués, ce qui exclut aussi bien les Celtes que des voisins indigènes. Ces traces de siècle sont au demeurant, avec quelques boulets

---

<sup>224</sup> M. Dubuisson soutenait l'hypothèse de l'interpolation en 1980. L'année suivante, M. Gayraud penchait plutôt pour l'interpolation tout en considérant les thèses de Ph. Hélène, R. Dion, G. Clemente et Ch. Ebel. M. Meyer soutenait ensuite la thèse de l'insertion tardive en 1985, puis J.-L. Ferrary celle de l'interpolation en 1988.

<sup>225</sup> Sillières 1990, p. 781, n. 1.

<sup>226</sup> *Ibid.*, p. 781. Cette hypothèse est reprise au chap. IV, p. 222 sq. et VI, p. 387 sq.

<sup>227</sup> La même année, H. Hermon se prononçait pour l'hypothèse de l'interpolation.

recueillis au pied des remparts d'Ambrussum, les seules qui aient été signalées dans le Languedoc pour l'âge du Fer<sup>228</sup>. »

En 1995, A. Pérez révélait une nouvelle et importante donnée : l'existence du cadastre précolonial dit « Narbonne A »<sup>229</sup>. L'auteur souligne qu'

« un faisceau de convergences très cohérent paraît bien ici s'imposer : historiquement, l'élaboration d'un cadastre à Narbonne avant la création de la colonie ne constitue pas une hérésie : elle ne ferait que fournir la preuve de ce que quelques spécialistes avancent depuis déjà longtemps, depuis Th. Mommsen jusqu'à Ch. Ebel, le dernier en date. De fait, il ne serait pas autrement surprenant que le tronçon de la Domitia que nous avons dit<sup>230</sup> n'eût constitué un fragment de cette route dont Polybe rapporte qu'elle fut « soigneusement mesurée par les Romains de huit stades en huit stades », à une époque forcément antérieure à 125 et même à 134, si l'on suit les dernières propositions concernant la mort de Polybe [...]»<sup>231</sup>. La réalisation d'un cadastre dans le courant du II<sup>e</sup> siècle, dans une contrée largement contrôlée par Rome – sinon partie intégrante de l'Espagne Citerieure – ne serait, en tout état de cause, que normale. Elle s'accorderait assez avec ce que l'on sait de l'importance stratégique d'une modeste agglomération indigène des bords de l'Aude, modeste mais idéalement placée au débouché de l'Isthme Gaulois et « regardant la Celtique » comme dira Strabon. Elle s'accorderait encore avec la physionomie maintenant bien marquée d'un commerce italique anciennement installé au long de l'axe Aude-Garonne<sup>232</sup>. »

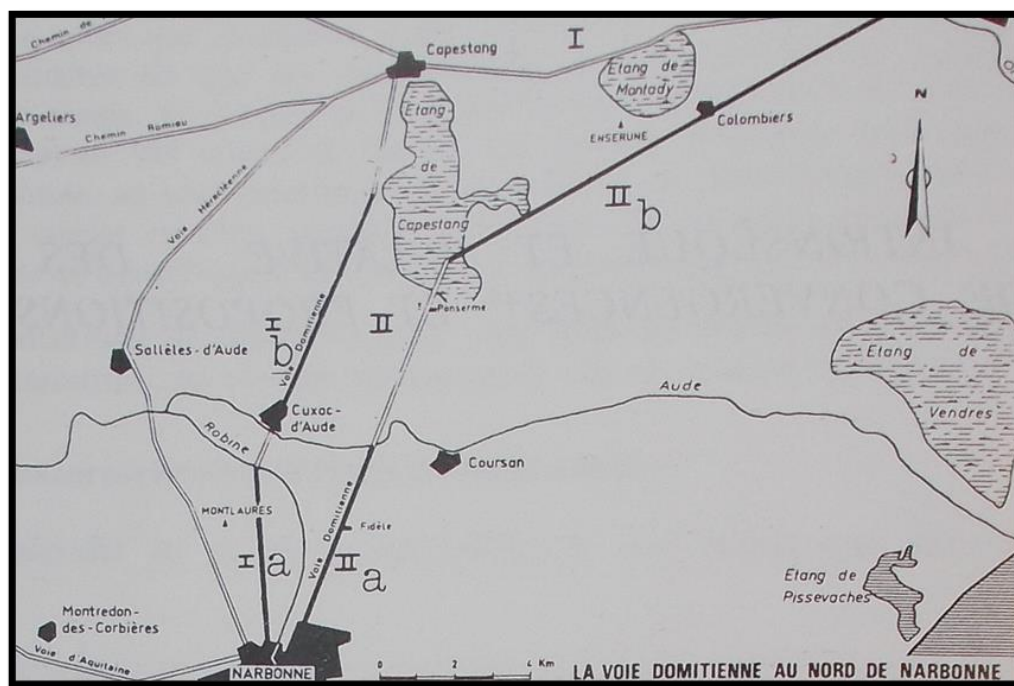


Figure 8. Voie(s) domitienne(s) au nord de Narbonne : I a = *cardo* « Narbonne A » ; I b = *cardo* « Narbonne B » ; II a = *cardo* « Narbonne C » ; II b = cathète « Narbonne C ».

<sup>228</sup> Py 2012, p. 199-200. On peut maintenant ajouter un boulet de basalte retrouvé sur site de Montlaurès. La question des boulets de basalte est traitée au chap. V, point 1.

<sup>229</sup> Pérez 1995, p. 210-216. Cf. également sa présentation en *Introduction*, p. 12-13.

<sup>230</sup> L'auteur soulignait précédemment que « le *cardo maximus* du réseau [Narbonne A] est un tronçon de la *Domitia* "ancienne", celle qui contourne vers l'ouest l'étang de Capestang [...] » *Ibid.*, p. 210. Il s'agit du *cardo* Ia sur la fig. 8.

<sup>231</sup> L'auteur se réfère ici à Dubuisson 1980. Ce dernier donne toutefois la date maximale de 131 et non de 134.

<sup>232</sup> Pérez 1995, p. 212-213.

Après avoir cité les cas des plus anciens cadastres établis par les Romains en Espagne, l'auteur s'interroge :

« Pourquoi alors ne pas penser qu'au nord des Pyrénées, dans la région de Narbonne – que tout ce que nous venons de dire rapproche singulièrement de la Catalogne – le pouvoir romain ait pratiqué la même politique, par le biais du réseau « Narbonne A », dont le module – et dans ce cas, l'argument revêt quelques importances – est rigoureusement le même que celui des deux réseaux précités ?<sup>233</sup> Un réseau qui, comme à Ampurias, serait allé de pair avec l'imposition d'un tribut, et dont la création d'une monnaie de bronze à légende ibérique mais sur l'étalon romain – le *neroncen* – aurait, comme à Ampurias, assuré le support ? Dans cette hypothèse donc, point d'assignation viritanes, mais une installation endogène, sous contrôle de l'administration<sup>234</sup>. »

En 1997, Chr. Rico considérait à nouveau l'hypothèse de l'authenticité polybienne :

« Quoi qu'il en soit, on ne peut plus écarter aujourd'hui, nous semble-t-il, l'idée qu'une première voie fut aménagée, peut-être sans grands travaux, dans les Pyrénées orientales dès le milieu du II<sup>e</sup> siècle. Elle témoigne de l'intérêt nouveau, que Rome porta à la liaison terrestre avec les provinces hispaniques, dont les communications avec l'Italie ne dépendaient jusque-là que de la mer. La construction d'une voie jusqu'au Rhône peut être considérée comme la première étape vers la mise en place d'une véritable politique routière qui tarda tant à s'imposer ; mais cette liaison mit encore un certain nombre d'années à être pleinement exploitée. Les sources ne mettent nullement l'accent sur une utilisation régulière de la voie terrestre entre Rome et l'Espagne au II<sup>e</sup> siècle. D'une manière générale, la traversée de certaines régions de la Gaule méridionale semble avoir été quelque peu périlleuse pour les Romains. Deux magistrats qui allaient prendre leur charge en Espagne, L. Baebius Dives en 189 et N. Fabius Buteo en 173, trouvèrent ainsi la mort lors de la traversée du territoire ligurien<sup>235</sup>. »

La même année, D. et Y. Roman dans leur *Histoire de la Gaule* suivaient également l'hypothèse de l'authenticité polybienne : « Car il y eut à date haute (milieu du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) une excroissance ultra-pyrénéenne de l'emprise romaine en Espagne. Hélas ! si cette situation est probable, elle ne peut être appuyée que sur un seul texte, un extrait de Polybe, souvent discuté<sup>236</sup>. » La plupart des arguments précédemment cités sont alors repris par les deux auteurs<sup>237</sup>.

Toujours la même année, l'historien et archéologue G. Barraol se rangeait également du côté de l'hypothèse de l'authenticité polybienne :

« Nous savons toutefois par Polybe, qui écrivait au milieu du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. et qui est mort vers 125, que d'Emporion/Ampurias en Catalogne jusqu'au Rhône (1 600 stades, soit 296 km), les Romains avaient placé le long de cet itinéraire des bornes tous les 8 stades, c'est-à-dire tous les milles, ce qui laisse supposer déjà dans cette zone de nos provinces actuelles du Languedoc et du Roussillon un contrôle de Rome dès le troisième quart du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. Tout laisse d'ailleurs présumer que Narbonne fut fondée dans une région déjà quasiment pacifiée depuis un certain

<sup>233</sup> Il s'agit des cadastres d'Alfaro (Logroño) et du « Ampurias A ». Pérez 1995, p. 215. Le module est de 704 m. *Ibid.*, p. 211.

<sup>234</sup> *Ibid.*, p. 215.

<sup>235</sup> Rico 1997, p. 151-152.

<sup>236</sup> Roman 1997, p. 379.

<sup>237</sup> Cf. *ibid.*, p. 379-381 et 391.

temps. Cette route n'aurait donc pas été construite après 118, mais son aménagement aurait peut-être débuté dès le milieu du II<sup>e</sup> s., dans le cadre d'une politique romaine de pénétration progressive de Rome entre les Pyrénées et le Rhône depuis l'Espagne (thèse de C. Ebel)<sup>238</sup>. »

En 2003, dans un nouvel article traitant cette fois exclusivement de III, 39, 8, P. Sillières a montré, comme cela vient d'être vu, que les mesures données par Polybe en III, 39, 6-8 concordaient avec celles des gobelets de Vicarello pour les sections Èbre – Ampurias et Ampurias – Rhône<sup>239</sup>. Cela permet d'appuyer l'hypothèse selon laquelle ces distances ont été données en stades italiques par Polybe et contredit le principal argument des partisans de l'interpolation.

En 2004, au commentaire de III, 39, 8 de la nouvelle édition du livre III de Polybe aux Belles Lettres, M. Nolin souligne ceci :

« Force est de reconnaître avec les partisans de l'interpolation que Polybe n'a pu vivre jusqu'en 118 et que v̄v oppose l'instant de la narration au temps du narré mais on peut supposer que Polybe lui-même, vers le milieu du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., a parcouru une *uia militaris* qui suivait le tracé de la voie héracléenne, ne portait pas encore le nom de *uia Domitia* mais avait déjà été aménagée par les Romains de manière à faciliter la circulation par voie de terre des hommes et des marchandises entre l'Italie et les nouveaux gouvernements créés par Rome en Ibérie aussitôt après la défaite d'Hannibal. Désormais la plupart des spécialistes [...] <sup>240</sup> s'accordent à penser que la conquête de la Gaule du Sud a été précédée d'une période préparatoire qui a peut-être débuté avant le milieu du II<sup>e</sup> s. et que le bornage de la partie languedocienne de la voie héracléenne par les Romains a pu intervenir dès cette époque, donc bien avant la déduction de la colonie de *Narbo Martius* en 118 et la création de la *Prouincia*, bien qu'aucune trace d'une route romaine antérieure à Domitius n'ait été retrouvée. Ce que des considérations d'ordre numismatique avaient déjà suggéré il y a plus d'un siècle à Th. Mommsen, *Die Provinzen*, n. 1 du Chapitre 3 : « Les provinces gauloises », est désormais confirmé par l'étude des cadastrations romaines en Narbonnaise, en dernier lieu celle d'A. Perez, *Cadastrations antiques*, p. 210-216 : le cadastre « Narbonne A », pour diverses raisons, est antérieur à 125 av. J.-C. L'approximation de la conversion du mille romain en stades, alors que Polybe pose bien ailleurs dans un passage transmis par Strabon qu'un mille équivaut à huit stades et un tiers (XXXIV, 12, 3-4 ap. Strabon, VII, 7, 4) n'est pas une difficulté sérieuse. Nous estimons donc que le texte des mss est authentique et doit être conservé<sup>241</sup>. »

En 2008, dans sa monographie sur la Gaule Narbonnaise, P. Gros relève :

« Du reste la notice de Polybe (III, 39, 4-8) qui évoque autour des années 150 un travail d'arpentage déjà très élaboré sur la voie qui joint Emporion (Ampurias) à *Narbo*, avec des bornes tous les huit stades, laisse à penser, si l'on refuse de le considérer comme une interpolation

---

<sup>238</sup> Barruol 1997, p. 16.

<sup>239</sup> Sillières 2003, p. 121-127. Entre-temps, H. Hermon soutenait la thèse de l'interpolation en 2000 et le *Der Neu Pauly* l'insertion tardive en 2001.

<sup>240</sup> Il cite Ebel 1976, Goudineau 1978, Sillières 1990, Roman 1991, Barruol 1997, Roman 1997, Roman 1999 et Sillières 2003.

<sup>241</sup> Foulon 2004, p. 200-201, n. 170 (texte commenté par M. Nolin). Entre-temps, P. Arnaud maintenait l'idée de l'interpolation en 2007 dans une note additionnelle sur III, 39, 8 à l'article de M. Tarpin sur les sources de la conquête de la Narbonnaise.

tardive, que les Romains s'étaient intéressés très tôt à cet axe, et que donc la colonie en question ne s'est pas établie dans une terre lointaine et inconnue<sup>242</sup>. »

On peut enfin citer F. Cadiou qui, la même année, soulignait ceci à propos de III, 39, 8 :

« Ce texte a été parfois considéré comme une interpolation, car la mort de Polybe est vraisemblablement antérieure à la création de la *uia Domitia*, datée de 118-117 par le milliaire de Treilles<sup>243</sup>. Il est toutefois possible que l'historien grec fasse référence à une première phase de bornage et non à l'ouverture de la *uia Domitia* elle-même. En effet, les travaux de Cn. Domitius Ahenobarbus ne marquaient assurément pas la création d'une route entièrement nouvelle entre *Emporion* et Marseille, puisque l'importance ancienne de la liaison terrestre entre l'Italie et la péninsule Ibérique explique les efforts consentis pour assurer progressivement un contrôle de la Transalpine dès avant le milieu du II<sup>e</sup> siècle<sup>244</sup>. Tout comme Hannibal en 218, les généraux romains pouvaient à cette époque emprunter la route littorale, bien connue, mais ils ne le faisaient pas sans risque : en 189 et en 173, deux préteurs en route pour la Citérieure avaient en effet trouvé la mort au cours de leur voyage, l'un dans un combat en Ligurie, l'autre dans des circonstances inconnues. Le témoignage de Polybe pourrait donc refléter en réalité une première phase d'aménagement de cet axe, antérieure à 125. Les travaux de Domitius se seraient ainsi contentés d'en restaurer et d'en améliorer le tronçon nord-pyrénéen<sup>245</sup>. »

C'est ainsi que près de deux siècles après l'apparition de l'hypothèse de l'interpolation et celle de l'insertion tardive qui laissèrent une marque opiniâtre dans l'historiographie, l'archéologie et la numismatique de la Gaule Transalpine, l'hypothèse de l'authenticité polybienne a fini par prendre le pas sur ces dernières. Ce sont pour l'essentiel les arguments qui viennent d'être présentés dans ce point que nous allons maintenant vérifier. Si nous effleurons les questions du commerce et des monnaies, nous préférons laisser le champ ouvert aux spécialistes en ces domaines qui pourront certainement se prononcer avec plus d'assurance à la lumière des nouveaux éléments que nous aurons apportés.

---

<sup>242</sup> Gros 2008, p.19-20.

<sup>243</sup> L'auteur renvoie à Pédech 1964, p. 591 (interpolation) ; Walbank 1953, p. 273 (insertion tardive) ; Duval 1951, p. 207-231 et 1968, p. 3-6 (datation du milliaire) ; et en dernier lieu à Castellvi et al. 1997.

<sup>244</sup> L'auteur renvoi à Strabon IV, 6, 3 et à Ebel 1976, p. 57-58.

<sup>245</sup> Cadiou 2008, p. 422.





## Chapitre II

### *Le passage d'Hannibal : le fondement des relations entre Rome et la Gaule Transalpine occidentale*

La menace carthaginoise pesant sur l'Italie depuis la péninsule Ibérique fut la cause des premiers rapports diplomatiques et militaires entre Rome et les peuples de Gaule Transalpine au cours du printemps et de l'été 218. Cette date, qui constitue le point de départ de notre analyse, doit être regardée comme le début officiel de l'histoire romaine sur le territoire français actuel<sup>246</sup>. Les témoignages des sources anciennes sur les événements que nous allons considérer constituent notre point d'ancrage historique à la fois fondamental et le plus substantiel nous permettant d'envisager les relations entre Rome et la Gaule Transalpine occidentale au cours de la deuxième guerre punique et à sa suite. Les renseignements les plus importants concernant ces épisodes se retrouvent chez Tite-Live, Polybe et Dion Cassius-Zonaras. Nous retrouvons ensuite des informations éparses chez Cornelius Nepos, Silius Italicus, Plutarque et Appien.

De manière concomitante à un essai de reconstruction historique, cette étude a pour objectif de mettre en évidence les différents comportements qu'ont adoptés les peuples gaulois concernés par l'épisode du passage d'Hannibal, à savoir ceux qui agissent dans le sens des intérêts carthaginois ou romains. Ce constat nous permettra ensuite d'envisager les relations entre Rome et les peuples gaulois en question au cours de la deuxième guerre punique.

#### *1. Les prémices : les émissaires carthaginois et l'ambassade romaine*

Afin de mieux apprécier les événements, il est nécessaire d'établir au préalable une chronologie acceptable pour ces derniers. L'envoi de l'ambassade romaine de déclaration de guerre à Carthage constitue le meilleur point de départ<sup>247</sup>. Étant donné que les consuls de l'année précédente y prirent part, cette dernière ne put avoir lieu qu'après les ides de mars pré-juliennes 218 et l'entrée en fonction des nouveaux consuls<sup>248</sup>. Selon la chronologie établie

---

<sup>246</sup> Excepté pour la Corse où l'armée romaine intervint pour la première fois en 236. Cf. Liv., *Periochae*, 20 et *MRR*, *ad loc.*

<sup>247</sup> Cette dernière est depuis longtemps sujette à débat. On la place diversement entre mars et juillet 218. Cf. Jal 1991, p. L-LI pour la liste des différents auteurs et leurs différentes datations.

<sup>248</sup> Jal 1991, p. L (éd. du l. XXI de Tite-Live).

par P. S. Derow, on serait alors vers la mi-février astronomique<sup>249</sup>. A. M. Eckstein a par ailleurs rappelé que le retour de l'ambassade de déclaration de guerre à Rome se fit au moins 30 jours avant la fondation de Plaisance<sup>250</sup> qui aurait eu lieu aux calendes de juin pré-juliennes<sup>251</sup>, soit vers la fin du mois d'avril astronomique. Les ambassadeurs seraient donc revenus à Rome au plus tard à la fin du mois de mars astronomique.

Ces derniers ont normalement voyagé à bord de quinquérèmes qui étaient alors utilisées comme navires diplomatiques à concurrence d'un par ambassadeur<sup>252</sup>. Ce type de navire possédait l'avantage de pouvoir progresser à la rame et/ou à la voile par petit et moyen temps (de 0 à 4 ou 5 Beaufort), mais tenait mal la mer par gros temps (6-7 Beaufort et au-delà), toute tempête pouvant lui être fatale<sup>253</sup>. Une bonne météo maritime était donc particulièrement importante pour ce type bâtiment, notamment lorsque l'on entreprenait une traversée en haute mer. Par mesure de sécurité, c'est une navigation côtière qui était autant que possible préférée afin de pouvoir trouver refuge au niveau du littoral dans le cas où le mauvais temps se manifestait<sup>254</sup>.

L'itinéraire qui longe la côte italienne depuis les Bouches du Tibre<sup>255</sup> jusqu'au détroit de Messine, puis la côte nord de la Sicile jusqu'à Lylibée<sup>256</sup> et la traversée jusqu'à Carthage, donne environ 600 milles nautiques (fig. 1)<sup>257</sup>.

---

<sup>249</sup> Cf. la table de concordance en annexe I, p. 445. On se référera à la même source pour les datations suivantes.

<sup>250</sup> Pol. III, 40, 2-4.

<sup>251</sup> Cette date est établie moyennant la correction de « Kal. Ian » donné par l'archétype des manuscrits d'Asconius, in *Pisonem*, 23, 53, en « Kal. Iun » pour la fondation de Plaisance. Comme l'observe A. M. Eckstein, si l'on retient la date des calendes de janvier, cela impliquerait que la ville ait été fondée plus de 8 mois après l'entrée en charge des consuls de 218, quelque part dans l'hiver 218-217. Polybe III, 40, 3 et Tite-Live XXI, 25 placent toutefois la fondation de Plaisance peu de temps avant le soulèvement des Boïens et des Insubres en Gaule Cisalpine au printemps 218. Asconius signale par ailleurs avoir trouvé l'information dans la tradition annalistique sur laquelle se basaient également Polybe et Tite-Live. A. M. Eckstein a par ailleurs pu mettre en évidence des erreurs de voyelles dans l'examen des différents manuscrits qui montrent une retranscription parfois distraite de la part des copistes. Il donne en effet différents exemples de « u » transformés en « a ». Cf. Eckstein 1983, p. 257-268 pour les exemples et des arguments supplémentaires.

<sup>252</sup> En XXIX, 11, Tite-Live dit (année 205) : « Un décret leur donna [aux cinq ambassadeurs] cinq quinquérèmes, afin qu'ils abordent d'une manière conforme à la dignité du peuple romain dans ces pays où le nom romain devait faire reconnaître sa majesté. » Les ambassadeurs se rendaient alors auprès d'Attale 1<sup>er</sup> de Pergame. Pour d'autres exemples, cf. Pol. XXXIII, 11, 6 ; Liv. XXX, 26 et XXXI, 11.

<sup>253</sup> À partir de la première guerre punique, les flottes de guerre romaines subirent plusieurs catastrophes dues à des tempêtes. Cf. chap. IV, p. 193-194. La forme très effilée et le faible tirant d'eau des navires longs offraient une mauvaise prise sur l'eau lorsque la mer était agitée. Cela les rendait difficilement manœuvrables et soumis aux assauts des vagues. Pour une description plus détaillée des navires longs, cf. chap. IV, point 1.1. Pour l'échelle de Beaufort, chap. IV, p. 196-197.

<sup>254</sup> C'est ce type de navigation que l'on constate majoritairement avec les navires longs. Cf. chap. IV, p. 193 et 204 sq.

<sup>255</sup> Les *nuualia*, où étaient entreposés à sec et entretenus ou construits les navires longs, se trouvaient sur le Tibre. Cf. Liv. XLII, 27 et XLV, 2.

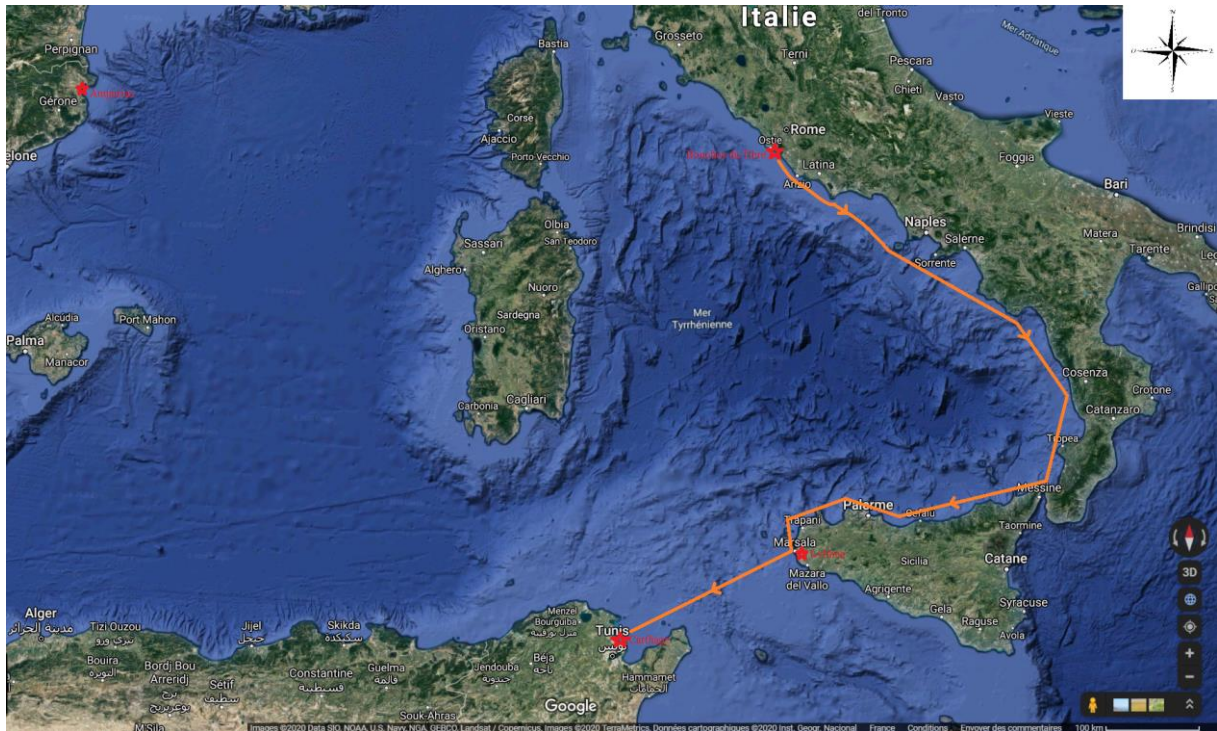


Figure 1. L'itinéraire Rome (Bouches du Tibre) – Carthage. Environ 600 milles nautiques<sup>258</sup>.

Si l'on considère de probables navigations menées à bonne allure grâce à l'action des rameurs<sup>259</sup> et ponctuées d'escales pour la nuit<sup>260</sup>, ainsi qu'une météo maritime encore incertaine au mois de mars, on peut évaluer la durée de l'aller-retour Rome-Carthage à environ 3 semaines<sup>261</sup>. Dans le cas de navigations diurnes de 17 heures<sup>262</sup> à la vitesse moyenne de 3 nœuds, on compte en effet 24 jours de navigation aller-retour, ce que l'on peut considérer comme un temps maximal. Dans de bonnes conditions, à la vitesse moyenne de 4 ou 5 nœuds, cette même distance peut être couverte en près de 18 jours ou un peu plus de

<sup>256</sup> Il s'agit de l'actuelle Marsala sur la côte ouest de l'île, à partir d'où se faisait la traversée jusqu'en Afrique à l'époque romaine. Cf. chap. IV, p. 193.

<sup>257</sup> Toutes les distances marines ont été calculées à l'aide de l'application *Navionics boating*.

<sup>258</sup> Il s'agit ici d'une trajectoire théorique. Les trajets maritimes ne sont jamais aussi linéaires, singulièrement lors des traversées en haute mer.

<sup>259</sup> Étant donné l'importance de cette mission, on peut croire que les Romains ont dû alors utiliser les services de leurs meilleurs navires, pilotes et équipages.

<sup>260</sup> Dans l'Antiquité, les côtes étaient peu ou pas éclairées. Les navigations de nuit ne pouvaient se faire que lorsque la lumière de la lune permettait de distinguer la côte qui constitue alors le principal danger. Cf. chap. IV, p. 209.

<sup>261</sup> On doit évoquer ici le passage de Plutarque (*Caton l'Ancien*, 27) qui souligne que Caton l'Ancien évaluait le trajet Carthage-Rome à seulement 3 jours de navigation. Cette performance n'était possible qu'en trajet direct par la haute mer, ce qui donne environ 300 milles nautiques, soit 3 jours de navigation continue à la vitesse moyenne d'un peu plus de 4 nœuds, ce qui est tout à fait concevable avec un vent portant soufflant avec régularité. Cette navigation en ligne directe devait toutefois se faire à bord des navires *onerariae*, conçus pour la haute mer, et pendant la belle saison de navigation. Sur ce type de navire, cf. chap. IV, point 1.2.

<sup>262</sup> Cette évaluation du temps de navigation quotidien est issue de Pomey 1997, p. 93, cité au chap. IV, p. 202.

14 jours aller-retour, ce qui doit-être considéré comme un temps minimal<sup>263</sup>. Il est par ailleurs possible, en fonction du cycle lunaire, que les escales nocturnes n'aient pas été systématiques, ce qui pouvait permettre à la flottille de progresser plus rapidement. Il faut enfin prendre en compte le séjour des ambassadeurs à Carthage, qui semble avoir été assez bref et qui ne dut pas dépasser deux ou trois jours. Tite-Live rapporte en effet qu'ils sont reçus en audience dès leur arrivée<sup>264</sup>. Après la déclaration de guerre, les ambassadeurs ont dû se rembarquer rapidement pour rentrer à Rome, peut-être le jour même ou le lendemain si les conditions maritimes le permettaient. L'évaluation de cette mission aux alentours de trois semaines paraît ainsi raisonnable.

Considérant la chronologie de l'établissement de Plaisance, cela nous amènerait à un départ de Rome qui put avoir eu lieu aux alentours du 9 mars astronomique, date correspondant au printemps météorologique et à l'ouverture de la navigation dans l'Antiquité<sup>265</sup>. Les consuls étant sortis de charge vers la mi-février astronomique, l'ambassade et les équipages auraient disposé d'environ trois semaines pour se préparer avant leur départ pour Carthage. Si cette chronologie est juste, on peut remarquer que les Romains, condamnés par l'histoire pour leur non-intervention à Sagonte, semblent avoir pris la mer très tôt au printemps suivant pour demander réparation à Carthage. Cela étant dit, nous pouvons passer au récit des événements.

Dans la foulée de la déclaration de guerre au Sénat carthaginois, qui eut vraisemblablement lieu dans la seconde moitié du mois de mars astronomique, Tite-Live rapporte ceci :

« Conformément aux instructions qu'ils avaient reçues à Rome, les ambassadeurs romains se rendirent de Carthage en Espagne, afin d'aller dans les cités et pour obtenir leur alliance ou les détourner des Puniens. Ils arrivèrent d'abord chez les *Bargusii*, par qui ils furent reçus avec bienveillance<sup>266</sup>, et firent naître chez beaucoup de peuples habitant au-delà de l'Èbre, parce qu'ils étaient las de la domination carthaginoise, le désir d'un sort nouveau<sup>267</sup>. Ils allèrent ensuite chez les *Volciani*<sup>268</sup>, dont la réponse, célèbre à travers l'Espagne, détourna tous les autres peuples de l'alliance romaine. Le plus âgé d'entre eux répondit en effet dans l'assemblée : « Avez-vous quelque pudeur, Romains, vous qui nous demandez de préférer votre amitié à celle des Carthaginois, quand ceux qui l'ont fait, vous, leurs alliés, les avez trahis avec plus de cruauté que

---

<sup>263</sup> Évaluer le temps de trajet maritime demeure toujours difficile tant il y a d'impondérables. Les navigations purent en réalité être plus courtes ou plus longues. Nous nous basons ici sur des vitesses moyennes théoriques raisonnables permises en cas de bonnes ou relativement bonnes conditions météo.

<sup>264</sup> Liv. XXI, 18-19. Cf. également Pol. III, 20, 6 sq. et 33, 1-4 ; Silius Italicus, II, v. 270-390 ; App. *Iber.* 13 ; Dion-Zonaras VIII, 22.

<sup>265</sup> Cf. chap. IV, p. 221.

<sup>266</sup> La localisation de ce peuple est difficile. Selon Jal 1991, p. 95, n. 7 (éd. du l. XXI de Tite-Live) : « Les *Bargusii* (Berg-) sont un peuple de Catalogne (ouest d'Empuries). » Selon Bosch-Gimpera 1961, p. 33, ils habitaient la région de Berga. Selon Rico 1997, p. 82 et 88-89, il faudrait les situer dans la vallée du Llobregat.

<sup>267</sup> Tite-Live se place ici du point de vue des ambassadeurs qui se trouvaient au nord de l'Èbre. L'auteur désigne donc les peuples situés au sud du fleuve, en territoire carthaginois.

<sup>268</sup> Ce peuple est inconnu par ailleurs. Selon P. Jal, « ils habitaient apparemment dans le voisinage des *Bargusii*. » Jal 1991, p. 95, n. 8 (éd. du l. XXI de Tite-Live).

n'en a eu le Punique, leur ennemi, qui a causé leur perte? Mon avis est que vous cherchiez des alliés là où le désastre de Sagonte n'est pas connu ; pour les peuples d'Espagne, les ruines de Sagonte serviront d'avertissement non seulement funeste mais exemplaire, pour empêcher quiconque de se fier à la bonne foi ou à l'alliance romaine''. Priés de quitter sur le champ le territoire des *Volciani*, ils ne trouvèrent ensuite pas la moindre assemblée en Espagne pour leur apporter de réponse plus bienveillante. Aussi passent-ils en Gaule après avoir parcouru l'Espagne en vain<sup>269</sup>. »

On peut d'abord signaler que le récit de Tite-Live comporte certaines incohérences. D'abord, il laisse entendre que c'est l'ensemble des ambassadeurs qui se serait rendu de Carthage en Espagne avant même de rapporter la nouvelle de la déclaration de guerre à Rome. Il dit ensuite que les ambassadeurs reviennent à Rome après le départ des consuls pour leur province<sup>270</sup>. Face à ces éléments et à certains autres que nous examinerons lorsqu'il sera question du passage des ambassadeurs en Gaule Transalpine, certains commentateurs considèrent cette ambassade comme une invention historique<sup>271</sup>. Polybe confirme toutefois que les ambassadeurs reviennent bien à Rome avant le départ des consuls, ce qui tombe sous le sens<sup>272</sup>. Comme le croit B. D. Hoyos, la solution à ce problème pourrait simplement être que ce ne fut qu'une partie de l'ambassade qui se rendit en Espagne alors qu'une autre revenait à Rome pour informer le Sénat<sup>273</sup>. L'examen des membres qui la composaient permet d'appuyer cette hypothèse.

Les ambassadeurs envoyés à Carthage étaient Q. Fabius (Buteo ?) consul en 245 et censeur en 241, C. Licinius Varrus consul en 236, M. Livius Salinator consul en 219<sup>274</sup>, L. Aemilius Paullus consul la même année<sup>275</sup> et enfin, Q. Baebius Tamphilus<sup>276</sup>. Ce dernier avait fait partie de l'ambassade envoyée auprès d'Hannibal l'année précédente alors qu'il assiégeait Sagonte,

---

<sup>269</sup> Liv. XXI, 19. *Legati Romani ab Carthagine, sicut iis Romae imperatum erat, in Hispaniam ut adirent ciuitates ut in societatem perlecerent aut auerterent a Poenis traiecerunt. Ad Bargusios primum uenerunt, a quibus benigne excepti, quia taedebat imperii Punici, multos trans Hiberum populous ad cupidinem nouae fortunae erexerunt. Ad Volcianos inde est uentum quorum celebre per Hiapaniam responsum ceteros populous ab societate Romana auertit. Ita enim maximus natu ex iis in concilio respondit: « Quae uerecundia est, Romani, postulare uos uti uestram Carthaginensium amicitiae praeponamus, cum id fecerunt [Saguntini] crudelius quam Poenus hostis perdidit uos socii prodideritis? Ibi quaeratis socios ceseo ubi Saguntina clades ignota est; Hispanis populis sicut lugubre, ita insigne documentum Sagunti ruinae erunt ne quis fidei Romanae aut societati confidat. » Inde extemplo abire finibus Volcianorum iussi ab nullo deinde concilio Hispaniae benigniora uerba tulere. Ita nequiquam peragrata Hiapania in Galliam transeunt.*

<sup>270</sup> Liv. XXI, 20, cité ci-dessous, p. 69.

<sup>271</sup> De Sanctis, 1917, p. 182 ; Schulten 1935, p. 43-44 ; Klotz 1940, p. 124 ; Étienne 1955, p. 298, n. 21 ; Errington 1970, p. 50-51, n. 1 ; Sumner 1972, p. 477-478 ; Eckstein 1983, p. 265-266, n. 30 ; Fronda 2011, p. 442.

<sup>272</sup> Pol. III, 40, 2.

<sup>273</sup> Hoyos 1998, p. 257.

<sup>274</sup> Il le fut à nouveau en 207.

<sup>275</sup> Il le fut à nouveau en 216 et trouva la mort à la bataille de Cannes.

<sup>276</sup> Liv. XXI, 18. Cf. également *MRR*, p. 239-241.

puis à Carthage<sup>277</sup>. Cette dernière expérience doit très vraisemblablement expliquer sa présence dans l'ambassade envoyée à Carthage et vient appuyer l'historicité de l'ambassade d'Espagne. Q. Baebius dut logiquement en faire partie. Étant donné que Tite-Live parle de plusieurs ambassadeurs (*legati Romani*), au moins deux de ses membres ont dû se détacher du groupe. Considérant les âges plus avancés de Q. Fabius et de C. Licinius, ils n'en firent sans doute pas partie et durent rentrer directement à Rome pour annoncer la déclaration de guerre. Il reste les consuls de l'année précédente qui (au moins un des deux) participèrent vraisemblablement à cette mission. Il est par ailleurs envisageable que d'autres agents romains aient accompagné la mission à Carthage et aient pu ensuite être envoyés en Espagne en tant qu'ambassadeurs<sup>278</sup>.

À l'appui de l'historicité de cette ambassade, on peut également signaler le fait que, selon Tite-Live, Hannibal fut informé de la tournée des ambassadeurs romains auprès des peuples espagnols avant son départ de Carthagène. L'auteur rapporte en effet que « pensant qu'il ne fallait pas non plus négliger l'Espagne, et cela d'autant moins que, il ne l'ignorait pas, elle avait été parcourue par les ambassadeurs romains pour essayer d'en gagner les chefs<sup>279</sup>. » Comme le remarque par ailleurs Ch. Ebel, Tite-Live dit que les ambassadeurs se rendirent d'abord chez les *Bargusii* où ils reçurent un accueil chaleureux. Ce fait est appuyé par Polybe qui signale qu'Hannibal plaça ce peuple sous étroite surveillance en raison de ses sympathies envers les Romains<sup>280</sup>. L'envoi d'une ambassade en Espagne se comprend bien à ce moment. Face à l'urgence de la situation, les Romains ont naturellement dû tenter de renforcer leurs dispositifs d'alliance avec les peuples ibères dans l'optique d'une intervention sur place. Il s'agissait du plan d'intervention initial<sup>281</sup> qui devait encore être escompté à ce moment.

Afin de préciser une chronologie pour l'ambassade d'Espagne, nous devons à nouveau considérer les questions de l'itinéraire maritime et de la durée théorique du trajet. On peut d'abord signaler que les pilotes des navires romains durent faire preuve d'une prudence particulière étant donné le risque d'être interceptés par des navires ennemis en cours de route. Ils durent ainsi dès lors exclure une navigation côtière le long des côtes africaines, puis une

---

<sup>277</sup> Cf. Liv. XXI, 6 ; 9-11 et Cic. *Phil.* V, 27. Il était accompagné de P. Valérius Flaccus, consul en 227.

<sup>278</sup> Chaque sénateur était accompagné d'une suite (*comitem*) composée d'esclaves, d'affranchis et d'amis. Ces derniers pouvaient notamment être spécialistes de certaines questions qui justifiaient leur présence auprès des ambassadeurs désignés. On pense par exemple à P. Valérius Flaccus qui avait accompagné Q. Baebius en Espagne en tant qu'ambassadeur l'année précédente et qui put faire partie de l'entourage des sénateurs envoyés à Carthage, puis s'embarquer pour l'Espagne avec Q. Baebius.

<sup>279</sup> Tite-Live XXI, 22.

<sup>280</sup> Ebel 1976, p. 24. Pol. III, 35, 2.

<sup>281</sup> Cf. Pol. III, 15, 13 ; Liv. XXI, 6 et 17 ; App. *Iber.* 14.



traversée par le détroit de Gibraltar pour poursuivre le long des côtes espagnoles où ils auraient eu à croiser Carthagène. Trois solutions se présentent alors. Soit les navires ont effectué en sens inverse le même trajet qu'à l'aller et ont poursuivi le long des côtes italiennes, ligures et gauloises avant d'atteindre l'Espagne, soit ils ont effectué une traversée jusqu'en Sardaigne, puis longé les côtes orientales de l'île, puis celles de la Corse, pour ensuite effectuer une nouvelle traversée jusqu'aux côtes provençales et poursuivre par voie côtière jusqu'en Espagne. La troisième possibilité est qu'ils ont longé les côtes africaines vers l'ouest et effectué une première traversée jusqu'aux Baléares, puis une seconde jusqu'à la côte espagnole. Ces deux derniers itinéraires semblent être les plus probables étant donné qu'ils sont les plus directs (fig. 2). Celui longeant les côtes italiennes compte environ 1200 milles nautiques contre environ 750 pour les deux autres. L'arrivée des ambassadeurs à Ampurias est par ailleurs fort probable. Il s'agissait en effet d'un port allié capable d'accueillir et d'offrir une protection aux navires des ambassadeurs. On peut également observer que ces derniers se rendirent d'abord chez les *Bergusii*, dont le territoire se situait vraisemblablement au sud-ouest de cette cité. Ampurias constituait ainsi un excellent point de départ où les ambassadeurs ont également pu obtenir les services de guides grecs ou ibères avant de s'engager à l'intérieur des terres. C'est par ailleurs à cet endroit qu'aborda la flotte de Cn. Scipion au début de l'automne suivant<sup>282</sup>.

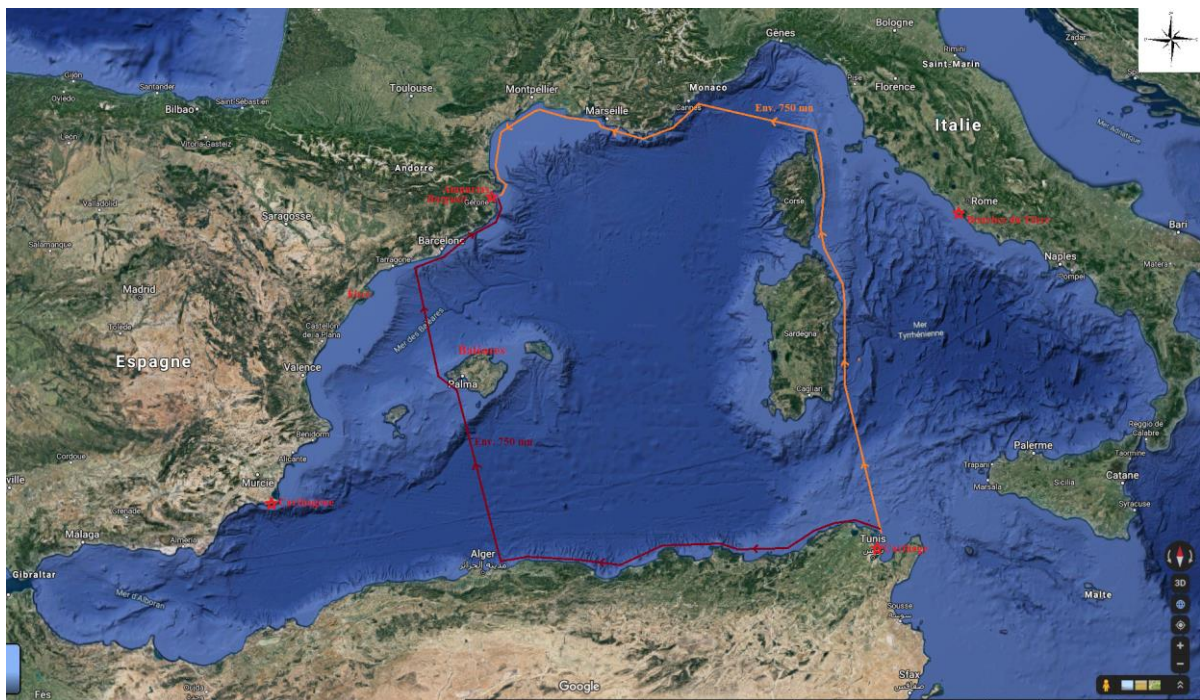


Figure 2. Hypothèses de trajets maritimes de Carthage à Ampurias.

<sup>282</sup> Cf. chap. III, p. 136-137.



Considérant que cette navigation dut s'effectuer entre la fin du mois de mars et le début du mois d'avril astronomique, période de l'année où le mistral et la tramontane soufflent avec le plus d'intensité<sup>283</sup>, une navigation vers le nord via les côtes orientales de la Sardaigne et de la Corse paraît être le scénario le plus probable. En effet, la houle engendrée par ces deux vents vient alors plus fréquemment frapper les côtes africaines, ce qui y rend la navigation côtière plus risquée au cours des mois de printemps (fig. 3).

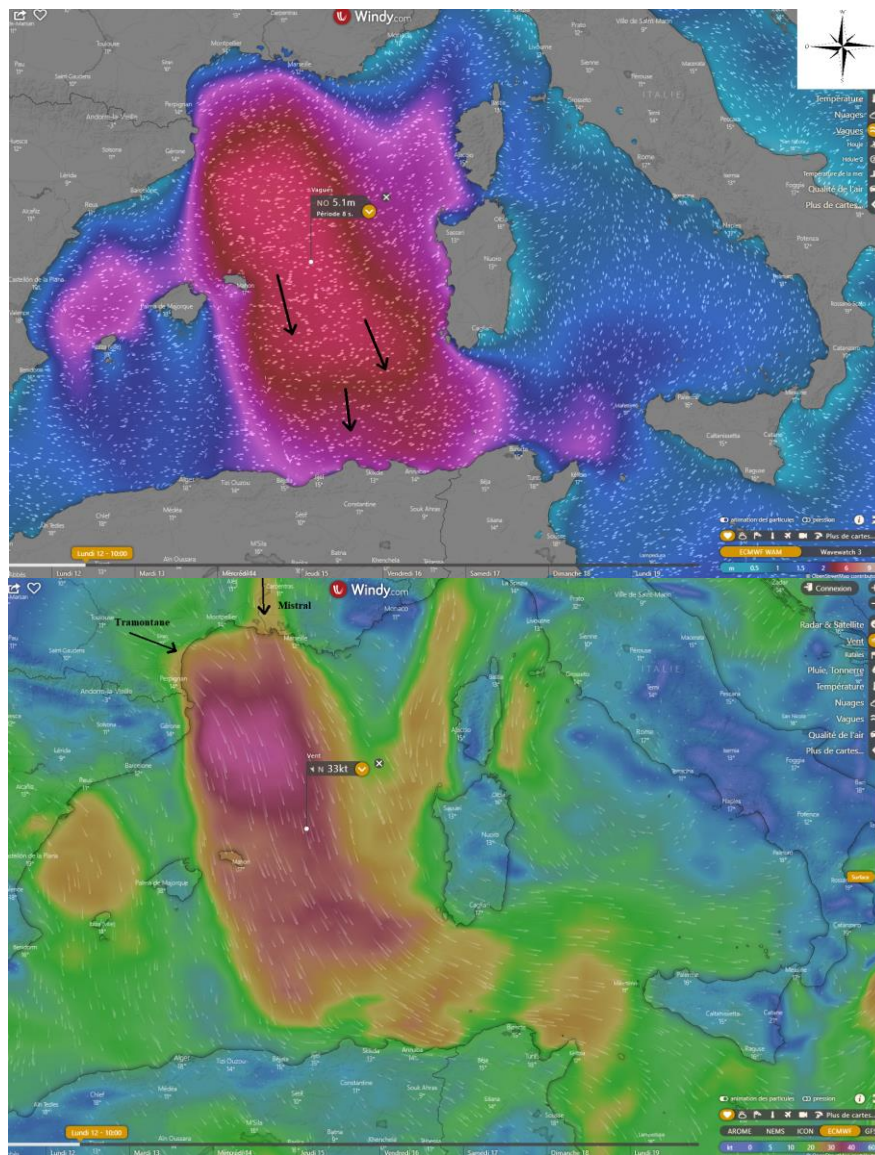


Figure 3. Influence de la houle engendrée par le souffle conjugué du mistral et de la tramontane<sup>284</sup>. La figure du haut représente la houle (les flèches noires indiquent sa direction). La figure du bas indique la force et la trajectoire des vents. Les bandes colorées en bas à droite des images indiquent la hauteur des vagues (en mètres) et la force du vent (en nœuds ou kt = knots)

<sup>283</sup> Cf. chap. IV, p. 234.

<sup>284</sup> La trajectoire du vent varie en fonction de la position de la dépression au niveau du golfe de Gène ou de la mer Tyrrhénienne.

Un itinéraire longeant les côtes sardes et corses offre l'avantage de naviguer à l'abri du mistral et de la tramontane qui dominent dans le quart nord-ouest de la Méditerranée, ainsi que de la houle qu'ils engendrent. La navigation le long des côtes de Gaule Transalpine permet par ailleurs de profiter d'un faible effet de fetch en cas de mistral et de tramontane<sup>285</sup>. En fonction de la force du vent, cette configuration permet aux navires de poursuivre leur progression, à l'inverse d'une navigation le long des côtes africaines dans les mêmes conditions. Un trajet le long des côtes sardes, corses et gauloises offre par ailleurs plus de chances de naviguer au portant et suit le sens du courant liguro-provençal qui favorise la progression est-ouest (fig. 4-5)<sup>286</sup>.

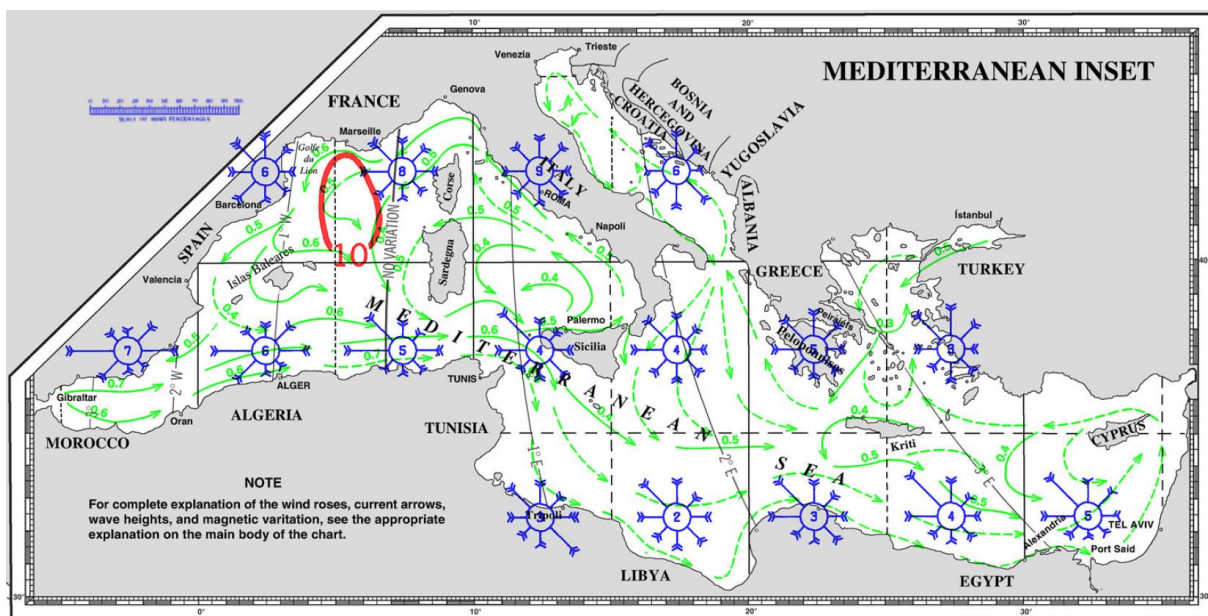


Figure 4. Pilot-Chart ou « carte de pilotage » du mois de mars en Méditerranée<sup>287</sup>.

<sup>285</sup> L'effet de fetch est la distance sur l'eau durant laquelle le vent souffle sans rencontrer d'obstacle. Plus la distance est grande, plus la hauteur des vagues est importante. Ce phénomène est visible sur la figure 3 (image du haut) au niveau de la mince bande bleue qui précède les côtes du Languedoc et du Roussillon. La hauteur des vagues y est bien moindre que dans le milieu du golfe du Lion où la distance parcourue sur l'eau par le vent est grande.

<sup>286</sup> Sur ce courant, cf. chap. IV, p. 244-254.

<sup>287</sup> En bleu, la rose des vents dont les différentes branches donnent la direction du vent (de l'extérieur vers le centre). La longueur des bras correspond à la fréquence du vent en pourcentage (se reporter à l'échelle dans le coin supérieur gauche) et les traits situés aux extrémités donnent sa force moyenne. Un trait correspond à une force sur l'échelle de Beaufort (cf. chap. IV, p. 196-197). Par exemple, dans la rose des vents du cadran supérieur gauche, on lira le vent du nord-ouest (tramontane) à une moyenne de 5 Beaufort avec une fréquence d'environ 20%. Le chiffre au centre de la rose indique la fréquence en pourcentage de calme plat. Les flèches en vert indiquent la direction du courant de surface, sa force moyenne étant signalée par le chiffre en nœuds accolé (1 nœud = 1,852 km/h = 1 mille marin). Les flèches brisées correspondent au courant de surface probable, là où les données sont plus rares. Elles indiquent également des variabilités directionnelles. Le trait rouge et le chiffre associé marquent les zones et la probabilité en pourcentage de formation de vagues égales ou supérieures 3,5 m, ce qui équivaut à 8 Beaufort (coup de vent). Dans le cas présent, les coups de vent (et au-delà) sont généralement engendrés par des épisodes de mistral et la tramontane.

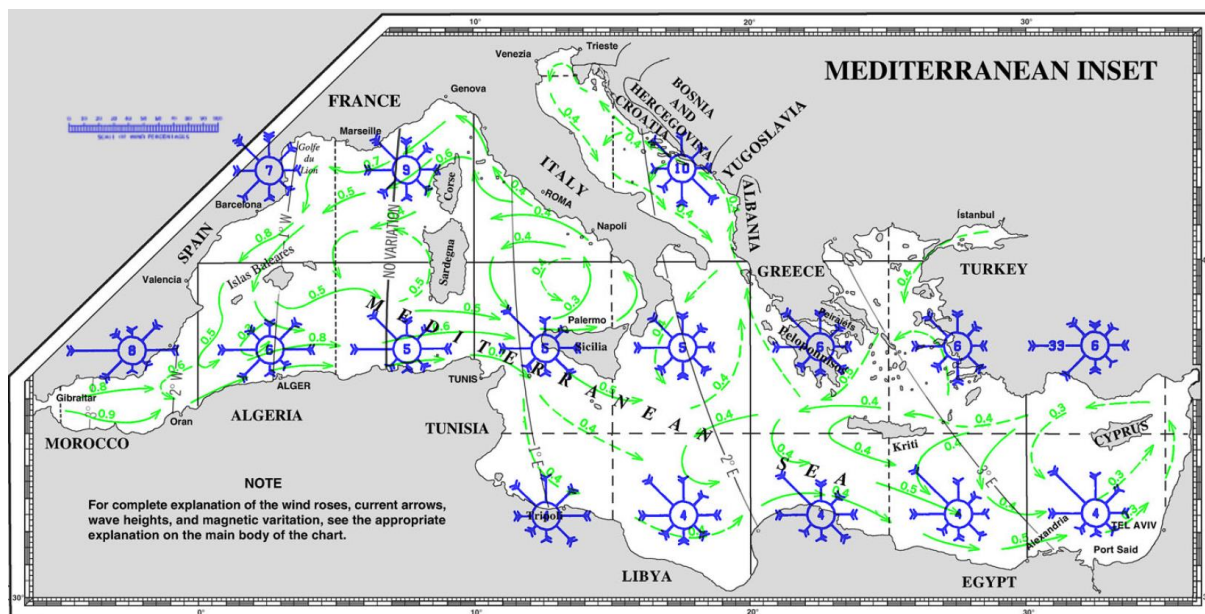


Figure 5. Pilot-Chart du mois d'avril en Méditerranée.

À l'inverse d'une navigation le long des côtes africaines, cet itinéraire aurait permis de dissimuler la destination des navires romains aux Carthaginois et de longer majoritairement des côtes amies. Enfin, nous connaissons des traversées romaines entre la Sardaigne et l'Afrique ou l'Afrique et la Sardaigne<sup>288</sup>. L'ensemble de ces éléments permet ainsi de préférer l'itinéraire longeant les côtes orientales de la Sardaigne et de la Corse. Il ne faut toutefois pas oublier qu'en navigation, le pilote s'ajuste aux conditions du moment.

Si l'on considère des escales nocturnes ou en cas de mauvaise météo au niveau des côtes sardes, corses et de Gaule Transalpine, ainsi que la plus grande distance de trajet par rapport à l'itinéraire Carthage-Rome, on peut croire que les ambassadeurs envoyés en Espagne y parvinrent après le retour des ambassadeurs à Rome vers la fin du mois de mars astronomique. Placer leur arrivée à Ampurias au cours des deux premières semaines d'avril astronomique semble acceptable.

Après l'échec de la tournée des ambassadeurs romains en Espagne où l'opinion de la plupart des peuples ibères était devenue hostile aux Romains en raison de la prise de Sagonte par Hannibal, Tite-Live rapporte que les ambassadeurs se rendirent en Gaule Transalpine :

« Là, spectacle nouveau et effrayant pour eux, ce furent des gens en armes - telle était la coutume de cette nation - qui vinrent à l'assemblée. Comme les ambassadeurs exaltaient dans leur discours la gloire et la valeur du peuple romain ainsi que la grandeur de son empire, et qu'ils leur avaient

<sup>288</sup> Cf. notamment l'exemple du préteur de Sardaigne Gn. Octavius qui traversa avec une flotte de navires longs et d'*onerariae* de sa province jusqu'en Afrique à l'été 203. Cf. Liv. XXX, 24, cité au chap. IV, p. 194.



demandé de ne pas laisser passer par leur territoire et à travers leurs villes le Punique qui allait faire la guerre contre l'Italie, éclatèrent, dit-on, un si grand rire et un si grand vacarme que les magistrats et les hommes d'âge eurent de la peine à calmer les jeunes membres de l'assemblée<sup>289</sup> : si stupide et si impudente leur parut la requête qui leur était présentée ! Estimer que les Gaulois, pour ne pas faire passer la guerre en Italie, devaient la détourner spontanément sur eux-mêmes et offrir au pillage leurs propres champs à la place de ceux d'autrui ! Le vacarme une fois apaisé, on répondit aux ambassadeurs qu'ils voyaient à leur égard, ni mérite chez les Romains ni tort chez les Carthaginois qui fussent de nature à leur faire prendre les armes soit pour les Romains, soit contre les Carthaginois ; au contraire, ils entendaient dire que des hommes de leur race étaient chassés de leurs champs et de leur territoire en Italie par le peuple romain, qu'ils payaient un tribut et qu'ils enduraient toutes sortes d'autres traitements indignes. Les mêmes propos ou à peu près furent tenus et entendus dans toutes les autres assemblées en Gaule et il n'y eut pas pour eux le moindre mot qui témoignât vraiment hospitalité ou accueil pacifique, avant d'arriver à Marseille. C'est là qu'ils apprirent tous les résultats de l'enquête menée avec soin et loyauté par leurs alliés ; l'adhésion des Gaulois avait déjà auparavant été obtenue par Hannibal ; mais, même pour lui, leur nation ne devait pas se montrer vraiment bienveillante (tant ils avaient un caractère farouche et indomptable) s'il ne gagnait pas, en leur donnant à plusieurs reprises de l'or, dont cette nation était très avide, la sympathie des chefs. Après s'être rendus dans ces conditions chez les peuples d'Espagne et de Gaule, les ambassadeurs reviennent à Rome peu de temps après le départ des consuls pour leur province. Ils trouvèrent toute la ville tendue dans l'attente de la guerre, car le bruit qui courait était bien fondé : les Puniques avaient déjà franchi l'Èbre<sup>290</sup>. »

Plus succinct et apparemment calqué sur Tite-Live ou sa source, Dion Cassius rapporte ceci :

« Les Romains invitaient les Narbonnais à combattre avec eux : ceux-ci répondirent qu'ils n'avaient pas été traités assez mal par les Carthaginois pour leur faire la guerre, ni assez bien par les Romains pour les défendre. Ils se montrèrent même fort irrités contre ces derniers et leur reprochèrent d'avoir souvent fait beaucoup de mal aux autres peuples de la Gaule<sup>291</sup>. »

Selon les partisans de l'invention historique, les Romains n'étaient pas au courant du projet d'Hannibal de parvenir en Italie par voie terrestre. Les ambassadeurs n'auraient donc eu aucune raison de se rendre en Gaule Transalpine. Si les sources sont bien unanimes quant à

<sup>289</sup> C'est-à-dire la jeunesse mobilisable.

<sup>290</sup> Liv. XXI, 20. *In his noua terribilisque species uisa est, quod armati - ita mos gentis erat - in concilium uenerunt. Cum uerbis extollentes gloriam uirtutemque populi Romani ac magnitudinem imperii petissent ne Poeno bellum Italiae inferenti per agros urbesque suas transitum darent, tantus cum fremitu risus dicitur ortus ut uix a magistratibus maioribusque natu iuuentus sedaretur ; adeo stolidi impudensque postulatio uisa est censere, ne in Italiam transmittant Galli bellum, ipsos id auertere in se agrosque suos pro alienis populandos obicere. Sedato tandem fremitu responsum legatis est neque Romanorum in se meritum esse neque Carthaginensium iniuriam ob quae aut pro Romanis aut aduersus Poenossumant arma ; contra ea audire sese gentis suae homines agro finibusque Italiae pelli a populo Romano stipendiumque pendere et cetera indigna pati. Eadem ferme in ceteris Galliae conciliis dicta auditaque, nec hospitale quicquam pacatumue satis prius auditum quam Massiliam uenere. Ibi omnia ab sociis inquisita cum cura ac fide cognita : praeoccupatos iam ante ab Hannibale Gallorum animos esse ; sed ne illi quidem ipsi satis mitem gentem fore - adeo ferocia atque indomita ingenia esse - ni subinde auro, cuius audissima gens est, principum animi concilientur. Ita peragratis Hispaniae et Galliae populis legati Romam redeunt haud ita multo post quam consules in prouincias profecti erant. Ciuitatem omnem in exspectationem belli erectam inuenerunt, satis constante fama iam Hiberum Poenos tramisisse.*

<sup>291</sup> Dion Cassius, *fragment 56*. « Ὅτι οἱ Ῥωμαῖοι Ναρθωνησίους πρὸς συμμαχίαν ἐκάλουν· οἱ δὲ οὔτε τι πρὸς τῶν Καρχηδονίων κακὸν οὔτ' αὖ πρὸς τῶν Ῥωμαίων ἀγαθόν, ὥστε τοῖς μὲν πολεμῆσαι τοῖς δὲ ἀμῦναι, πεπονθέναι πόποτε ἔφασαν, καὶ πάνυ δι' ὀργῆς αὐτοῦς ἔσχον, ἐπικαλοῦντές σφισιν ὅτι πολλὰ καὶ δεινὰ τοὺς ὁμοφύλους αὐτῶν ἔδεδράκεσαν.

l'idée que les Romains s'attendaient à combattre Hannibal dans la péninsule Ibérique, ce plan fut d'abord contrarié par la prise de Sagonte dont ils espéraient se servir de base pour faire la guerre en Espagne<sup>292</sup>. Au cours du printemps 218, le rejet quasi général du camp romain par les peuples ibères du nord de l'Èbre dut sonner le glas de leurs espérances d'intervention sur place.

C'est très vraisemblablement au moment de leur tournée en Espagne que les ambassadeurs romains furent informés du projet d'Hannibal. Ce plan put d'abord être révélé par les alliés grecs des Romains en Espagne dont l'activité de renseignement est connue avant le siège de Sagonte. Appien rapporte alors que

« les Zacanthéens<sup>293</sup>, colons des Zacynthiens, qui se trouvaient à mi-chemin entre les Pyrénées et l'Èbre<sup>294</sup>, ainsi que tous les autres Grecs habitant aussi bien au voisinage de la localité appelée Emporion qu'ailleurs en Ibérie<sup>295</sup>, craignant pour leur sécurité, envoyaient des ambassades à Rome<sup>296</sup>. »

Cette activité de renseignement dut se poursuivre dans les années suivantes, d'autant plus que la menace se faisait de plus en plus pressante. Les Grecs d'Espagne ont notamment pu être mis au fait de l'activité des émissaires carthaginois qui rencontrèrent les peuples ibères du nord de l'Èbre et les peuples gaulois transalpins au cours de l'hiver précédent<sup>297</sup>. Le projet d'Hannibal fut alors forcément révélé. De fait, lorsque l'armée punique parvient dans le Roussillon, Tite-Live rapporte que « les Gaulois entendaient dire que c'était à l'Italie qu'on allait faire la guerre<sup>298</sup>. » Certains éléments ibères ou gaulois ont ainsi pu servir d'informateurs aux Romains de manière directe ou indirecte par l'entremise de leurs alliés grecs d'Espagne. On peut par ailleurs envisager le fait que des espions travaillant pour le compte des Romains circulaient au sein du domaine carthaginois d'Espagne. Plusieurs canaux étaient ainsi à même de laisser filtrer l'information d'un projet d'Hannibal d'atteindre l'Italie par voie terrestre et c'est très vraisemblablement ce qui provoqua le passage des

---

<sup>292</sup> Cf. ci-dessus, p. 64 n. 281.

<sup>293</sup> Il s'agit des Sagontins.

<sup>294</sup> Sagonte se trouvait plutôt au sud de l'Èbre. Sur cette question, cf. Jal 1990, p. LI-LIII (éd. du l. XXI de Tite-Live).

<sup>295</sup> Il pourrait notamment s'agir de commerçants marseillais établis en Espagne. Selon Posidonius (*apud* Strabon III, 4, 6) : « Entre Sucro et [la Nouvelle-] Carthage, il y a trois petites villes de fondation massaliote, peu éloignées de la rivière, dont la plus connue est Hémérosopéoin [l'actuelle Dénia]. Cette dernière possède, sur le cap qu'elle occupe, un sanctuaire très vénérable d'Artémis d'Éphèse. » F. Lasserre note que : « Les deux autres, qu'Artémidore, source de Posidonius, avait nommées, sont Ἄκρα λευκή (Alicante) et Ἄλωνίς (îlot et bourg de Benidorm, 42 km NE Alicante). » Lasserre 2003, p. 65, n. 2 (éd. du livre III de Strabon). Ces trois établissements se trouvaient au sud de Sagonte. Cf. fig. 2, chap. III, p. 39.

<sup>296</sup> App., *Iber.*, 7.

<sup>297</sup> Cf. ci-dessous, p. 79 sq.

<sup>298</sup> Liv. XXI, 24. Le passage complet est cité ci-dessous, p. 96.

ambassadeurs romains en Gaule Transalpine, celui-ci n'étant probablement pas prévu au départ.

Il existe une autre incohérence apparente dans le récit de Tite-Live lorsque ce dernier rapporte que les ambassadeurs reviennent à Rome peu de temps après le départ des consuls pour leur province. L'historien laisse ainsi entendre que P. Scipion ne fut pas informé de leur mission avant d'appareiller à la rencontre d'Hannibal, ce qui paraît surprenant. L'examen des chronologies du retour des ambassadeurs à Rome et du départ du consul P. Scipion à la rencontre d'Hannibal permet d'y voir plus clair. Afin de pouvoir les préciser, on doit se fixer sur la chronologie du passage des Alpes par Hannibal. Polybe et Tite-Live donnent une information clé lorsqu'ils signalent respectivement que l'armée punique atteint le sommet des Alpes presque au moment (συνάπτειν) du coucher des Pléiades ou à l'époque de leur coucher<sup>299</sup>.

Le coucher des Pléiades correspond à une période précise du calendrier agricole. Il s'agit du moment où les récoltes de l'été doivent être engrangées et où débutent les labours pour les prochaines semailles<sup>300</sup>. Varron rapporte ainsi que les vendanges devaient être effectuées entre l'équinoxe d'automne et le coucher des Pléiades<sup>301</sup>. Les labours qui suivent les récoltes n'ont pas lieu avant la fin octobre ou le début novembre astronomique<sup>302</sup>, soit à l'époque du coucher apparent de la constellation. Comme l'explique G. Aujac :

« Une étoile fait son lever ou son coucher héliaque vrai quand elle se trouve sur l'horizon au levant, ou au couchant, au moment précis où le soleil lui aussi se trouve sur l'horizon à son lever (l'étoile fait alors son lever, ou son coucher, héliaque du matin), ou à son coucher (l'étoile fait alors son lever, ou son coucher, héliaque du soir). Les levers et couchers héliaques vrais ne peuvent être observés, parce que le soleil, par sa clarté, occulte les étoiles bien avant son lever et longtemps après son coucher. Aussi les seuls levers et couchers héliaques dont on puisse tenir compte par l'observation sont-ils les levers et les couchers apparents, qui se produisent grosso modo une vingtaine de jours<sup>303</sup> après les vrais pour les levers et les couchers du matin, une vingtaine de jours avant les vrais pour les levers et les couchers du soir<sup>304</sup>. »

Le même auteur signale que « chez Hésiode, seuls sont pris en compte le lever matinal des Pléiades, et leur coucher matinal, qui donnent le signal ou de la moisson ou des semailles<sup>305</sup>. »

D'après les calculs de G. Hofmann, le coucher matinal apparent des Pléiades a lieu vers le

---

<sup>299</sup> Pol. III, 54, 1 et Liv. XXI, 35.

<sup>300</sup> Hésiode, *Les travaux et les jours*, v. 383 sq. et 616.

<sup>301</sup> Varron, *De l'agriculture*, I, 34.

<sup>302</sup> Proctor 1971, p. 41 qui renvoie à l'étude de Mair 1908, p. 128-130 et 145-146.

<sup>303</sup> L'auteur précise en note qu'« il faut un peu plus de 17 jours pour que sa distance à l'horizon, à la verticale, permette de voir l'étoile qui était sur l'horizon avec lui [le soleil] 17 jours plus tôt, ou qui le sera 17 jours plus tard. » Aujac 1982, p. 4, n. 3.

<sup>304</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>305</sup> *Ibid.*, p. 5.

8 novembre astronomique<sup>306</sup>, autour du 10 novembre astronomique pour J.-Chr. Dumont<sup>307</sup>. Géminus, Euctemon et Exodus donnaient par ailleurs respectivement le 15<sup>e</sup> et le 19<sup>e</sup> jour du mois de Scorpion<sup>308</sup>. D. Proctor estime que le début de ce mois correspondait au 23 octobre astronomique, ce qui renvoie aux 6 et 10 du mois de novembre astronomique<sup>309</sup>. Pline l’Ancien donnait de son côté la date du 11 novembre julien, ce qui correspond à peu près à notre calendrier actuel<sup>310</sup>.

D. Proctor fixe ainsi avec vraisemblance l’arrivée d’Hannibal au sommet des Alpes au cours de la première semaine de novembre astronomique, soit très peu de temps avant le coucher apparent de la constellation<sup>311</sup>. Les sources signalent par ailleurs qu’une épaisse couche de neige recouvrait alors les cols<sup>312</sup>, ce qui correspond à des conditions hivernales et permet d’appuyer cette hypothèse<sup>313</sup>. Hannibal serait ensuite parvenu dans la plaine du Pô durant la deuxième semaine de novembre astronomique<sup>314</sup>, au moment du coucher apparent des Pléiades. Si l’on soustrait les cinq mois de marche depuis Carthagène<sup>315</sup>, cela nous amène à un départ qui aurait eu lieu dans la deuxième semaine de juin astronomique.

Selon Tite-Live, le retour de l’ambassade à Rome et l’annonce du passage de l’Èbre par l’armée punique eurent lieu vers le même moment<sup>316</sup>. Cette nouvelle fut apportée par les Marseillais, ce qui atteste que ces derniers surveillaient pour les Romains l’état d’avancement de la marche de l’armée d’Hannibal<sup>317</sup>. D. Proctor estime qu’Hannibal prit environ quatre semaines pour parvenir jusqu’à l’Èbre. Il dut dès lors atteindre le fleuve vers la mi-juillet

---

<sup>306</sup> Hofmann, 1909, s.v. *Fixsterne*, 2427 (= F. Boll, *RE*, VI).

<sup>307</sup> Cité par Jal 1991, p. 105, n. 4 (éd. du l. XXI de Tite-Live).

<sup>308</sup> Géminus, *Introduction aux phénomènes*, s.v. « Scorpion ».

<sup>309</sup> Proctor 1971, p. 42.

<sup>310</sup> Pline l’Ancien, *Histoire Naturelle*, II, 47, 125 et XVIII, 25, 225. Comme notre calendrier, le calendrier julien (introduit par César en 46) est aligné avec le cycle solaire de 365 jours et un quart. L’année tropique étant d’exactement 365 jours 5 heures 48 minutes 45,198 secondes, le calendrier julien devait subir un décalage d’environ 11 minutes par année et c’est ce dernier qui engendra la réforme grégorienne à la fin du XVI<sup>e</sup> s. de n. ère. À l’époque où écrivait Pline l’Ancien (23-79 de n. ère), le calendrier était donc à peu près le même qu’aujourd’hui, n’ayant encore subi qu’un très léger décalage. Pour le calcul de l’année tropique, cf. IMCCE (Institut de mécanique céleste et de calcul des éphémérides) :

[Ftp://ftp.imcce.fr/pub/misc/annee\\_tropique/annee\\_tropique.doc](ftp://ftp.imcce.fr/pub/misc/annee_tropique/annee_tropique.doc).

<sup>311</sup> Cf. Proctor 1971, p. 41 sq. qui montre que le terme *συνάπτειν* utilisé par Polybe doit être entendu dans le sens que le coucher de la constellation était sur le point d’arriver.

<sup>312</sup> Cf. Pol. III, 54, 1 sq. ; Liv. XXI, 35 ; Zonaras VIII, 23.

<sup>313</sup> Proctor 1971, p. 45.

<sup>314</sup> Soit environ une semaine plus tard. Pol. III, 54, 4, 8 à 56, 1.

<sup>315</sup> Pol. III, 56, 3 et Liv. XXI, 38.

<sup>316</sup> Liv. XXI, 20, cité ci-dessus, p. 68-69.

<sup>317</sup> Liv. XXI, 25 : « En Italie, cependant, aucune autre nouvelle n’était arrivée que celle, apportée par des ambassadeurs de Marseille, du passage de l’Èbre par Hannibal. »

astronomique<sup>318</sup>. Si l'on prend en compte le temps écoulé entre la prise de connaissance par les réseaux marseillais du passage de l'Èbre par l'armée punique<sup>319</sup> et celui du trajet des messagers grecs de l'Espagne jusqu'à Rome<sup>320</sup>, on peut conjecturer que la nouvelle y parvint vers la dernière semaine de juillet astronomique, soit peu de temps avant le retour des ambassadeurs vers la fin de ce même mois ou le début du suivant. L'ambassade en Espagne et en Gaule Transalpine aurait ainsi nécessité près de quatre mois. À l'intérieur de ce délai, il faut compter les temps de trajets (terrestres et maritimes), l'arrivée des ambassadeurs chez les différents peuples, l'annonce de leur présence et les premiers entretiens, le rassemblement des individus en assemblée<sup>321</sup>, puis le retour à Rome<sup>322</sup>.

Maintenant, afin de déterminer la date de départ du consul P. Scipion de l'Italie, il faut à nouveau se fixer sur la chronologie de la marche d'Hannibal. Le général punique parvient très vraisemblablement dans la plaine du Pô au cours de la deuxième semaine de novembre astronomique, environ 6 semaines après le passage du Rhône vers la fin du mois de septembre astronomique<sup>323</sup>. Il mit en effet 7 jours pour effectuer la traversée du fleuve<sup>324</sup>, 4 jours pour marcher jusqu'à l'« Île » au confluent du Rhône et de l'Isère<sup>325</sup>, environ 3-4 jours pour régler le conflit entre les deux frères et recevoir du ravitaillement<sup>326</sup>, 10 jours pour parvenir au point

---

<sup>318</sup> Proctor 1971, p. 35. Il compte environ quatre semaines de route avec une moyenne de 20 km par jour. Pour le détail de ce calcul, cf. *Ibid.* p. 26-34. Polybe (III, 40, 2) fait également revenir les ambassadeurs de Carthage à Rome en même temps que la nouvelle du passage de l'Èbre par Hannibal. On constate ici une accélération chronologique de la part de Polybe étant donné que les ambassadeurs rentrent à Rome vers la fin du mois de mars astronomique, soit plusieurs mois avant le passage de l'Èbre par Hannibal. Le récit de Tite-Live est plus vraisemblable dans la mesure où l'ambassade d'Espagne et de Gaule Transalpine nécessitait un tel délai. Lazenby 1978, p. 49-50. Sur l'origine probable de la désinformation de Polybe, cf. ci-dessous, p. 77-79.

<sup>319</sup> On peut croire que cela fut relativement rapide étant donné l'énorme masse d'hommes qui la composait, à savoir près de 90 000 fantassins et 12 000 cavaliers. Pol. III, 35, 1. Cette armée put difficilement passer inaperçue.

<sup>320</sup> Une navigation côtière intégrale Ampurias-Rome totalise environ 600 milles nautiques. En navigation diurne à la vitesse moyenne de 3, 4 ou 5 nœuds, cela correspond respectivement à une durée d'environ 12 jours, 9 jours ou de près d'une semaine. Des navires rapides étaient sans doute utilisés dans ce type de situation, ce qui devait concourir à augmenter la vitesse de la navigation. Pour 211, Tite-Live rapporte par exemple que « M. Valérius Laevinus, après avoir sondé, au cours d'entretiens secrets les dispositions des dirigeants, se rendit, avec des vaisseaux équipés pour la course (*classe expedita*), à l'assemblée des Étoliens. » Liv. XXVI, 24. Polybe III, 95, 6 signale par ailleurs « deux navires rapides (*ταχυπλοούσας*) de Massalia » dans le contexte de la bataille de l'Èbre en 217.

<sup>321</sup> Sur les assemblées gauloises et les différentes causes de leur rassemblement, cf. Peyre 1979, p. 56-58.

<sup>322</sup> De Marseille (où se fit l'embarquement des ambassadeurs) jusqu'à Rome en navigation côtière, la distance est d'environ 430 milles nautiques. Dans de bonnes conditions et en navigation diurne, elle peut être couverte en environ 8 jours et demi à la vitesse moyenne de 3 nœuds, un peu plus de 6 jours à 4 nœuds et environ 5 jours à 5 nœuds.

<sup>323</sup> Proctor 1971, p. 36.

<sup>324</sup> Pol. III, 43, 1 à 44, 3 et 45, 5.

<sup>325</sup> Pol. III, 49, 5 et Liv. XXI, 31.

<sup>326</sup> Cf. Pol. III, 49, 8-12 et Liv. XXI, 31. Selon Tite-Live il s'agirait d'Allobroges.



d'ascension des Alpes<sup>327</sup> et environ 15 jours pour le franchissement de la chaîne de montagnes<sup>328</sup>.

Selon Polybe, l'armée romaine arriva au niveau de la première bouche du Rhône le 5<sup>e</sup> jour après son départ de Pise<sup>329</sup> et, dès son arrivée, le consul P. Scipion envoya des éclaireurs reconnaître la position de l'ennemi<sup>330</sup>. Ces derniers ne durent pas revenir avant le jour suivant étant donné la centaine de kilomètres à parcourir à l'aller<sup>331</sup>. Le consul entreprit ensuite une marche de quatre jours avec son armée afin d'atteindre le point de passage du Rhône par l'armée ennemie<sup>332</sup>. Lorsqu'il y parvint, cette dernière avait quitté les lieux depuis trois jours<sup>333</sup>, soit le 10<sup>e</sup> jour après son arrivée vers la fin septembre astronomique. On en déduit que la flotte de P. Scipion dût appareiller de Pise au cours de la dernière semaine de ce même mois<sup>334</sup>. Étant donné que les ambassadeurs durent rentrer en Italie vers la fin du mois de juillet astronomique, cela leur laissait environ deux mois pour l'informer sur la situation en Espagne et en Gaule Transalpine. À l'instar de l'autre consul qui devait se trouver au même moment à Lylibée dans l'attente de s'embarquer pour l'Afrique<sup>335</sup>, P. Scipion devait se trouver à Pise dans l'attente de nouvelles des ambassadeurs romains et de messagers grecs l'informant sur l'évolution de la situation en Espagne et en Gaule Transalpine<sup>336</sup>. Il est possible que les ambassadeurs aient croisé P. Scipion à Pise lors de leur retour de Gaule Transalpine et l'aient informé de leur mission sur place. Dans le cas où ils rentrèrent directement à Rome, le consul pouvait être joint rapidement<sup>337</sup>. De Rome jusqu'à Pise, il y a environ 350 km, distance qui pouvait être couverte en trois jours à cheval par la *uia Aurelia*<sup>338</sup>.

---

<sup>327</sup> Pol. III, 50, 1.

<sup>328</sup> Pol. III, 56, 3 et Liv. XXI, 38. La narration de Polybe (III, 50, 3 à 56, 1) implique environ 18 jours.

<sup>329</sup> Pol. III, 41, 4.

<sup>330</sup> Pol. III, 41, 9 et Liv. XXI, 26.

<sup>331</sup> La question du point de franchissement du fleuve est traitée au point suivant.

<sup>332</sup> Pol. III, 42, 1.

<sup>333</sup> Pol. III, 49, 1 et Liv. XXI, 32.

<sup>334</sup> Proctor 1971, p. 62.

<sup>335</sup> Pol. III, 41, 3 ; 61, 9. Liv. XXI, 17 dit : « Ti. Sempronius fut envoyé en Sicile avec mission de passer en Afrique si l'autre consul [P. Scipion] suffisait pour écarter le Punique d'Italie. »

<sup>336</sup> Cf. ci-dessous, p. 119-120.

<sup>337</sup> On connaît un scénario similaire en 186 où le Sénat apprend la nouvelle de la mort d'un préteur en Espagne et envoie un messager au port de Luna (au nord de Pise) pour demander au nouveau préteur de s'embarquer sans délai pour l'Espagne. Cf. Liv. XXXIX, 21.

<sup>338</sup> À titre comparatif, en 191, M. Caton mit quatre jours pour couvrir la distance entre Hydruntum (l'actuelle Otrante) et Rome, soit 500 km. Liv. XXXVI, 21 et Plutarque, *Caton l'Ancien*, 14, 3.

Le récit de Tite-Live, qui laisse entendre que P. Scipion partit pour sa province avant le retour des ambassadeurs, participe très vraisemblablement d'une contamination chronologique visant à dissimuler la lenteur de la réaction romaine face à Hannibal. P. Jal relève que

« Tite-Live entasse en effet, après le 15 mars 218, date d'entrée en charge des consuls de l'année, des événements qui se sont déroulés en fait sur 18 mois : automne 220 – début 218, à savoir : arrivée d'une ambassade sagontine, demandant l'aide de Rome devant la menace d'Hannibal, attaque et siège de Sagonte, envoi d'une première ambassade romaine à Hannibal, puis à Carthage. – Tite-Live resserre tous ces faits dans une période qui ne peut guère dépasser un mois et demi : mars-avril 218, ambassade romaine (21, 16, 1) [...]. Lui-même se rend compte apparemment de la difficulté (21, 15, 3 sq.), puisqu'il fait état à cet endroit de la chronologie adoptée par d'autres historiens, chronologie dont il admet implicitement qu'elle est probablement exacte (c'est non l'attaque, mais la prise de Sagonte qui fut annoncée à Rome au début de 218 : *ibid.* 5) [...]»<sup>339</sup>. »

Le même auteur souligne que

« c'était là probablement une opération de "désinformation" visant à persuader le lecteur que Rome n'avait pas eu le temps, en raison de la rapidité des événements, de venir au secours de son alliée ; ainsi était justifiée son apparente passivité. Il s'agissait aussi de réduire au maximum le délai écoulé entre la prise de Sagonte par Hannibal et la déclaration de guerre de Rome. La tradition post-livienne accentue encore la brièveté de ce délai, dans le but de montrer la volonté du Sénat de laver l'affront au plus tôt : chez Silius Italicus 2, 391, c'est avant la chute de Sagonte que l'ambassade romaine déclare la guerre à Carthage [...]; d'après Appien et Ammien Marcellin, le consul Scipion s'appêtait à aller (ou était déjà parti) porter secours aux assiégés<sup>340</sup>. »

Il ne fait ainsi aucun doute que le récit des débuts de la deuxième guerre punique a subi des arrangements de la part de la tradition annalistique. Cela se comprend bien dans la mesure où il s'agissait d'un moment de leur histoire qui était particulièrement embarrassant pour les Romains. D'après ce constat et malgré ce que laisse entendre Tite-Live, on peut raisonnablement croire que le consul P. Scipion fut informé de l'état des affaires en Espagne et en Gaule Transalpine par les ambassadeurs romains lors de leur retour en Italie, d'autant plus quand on songe à l'importance des informations dont disposaient ces derniers pour un général devant intervenir sur ces théâtres d'opérations. Faire revenir l'ambassade à Rome avant le départ de P. Scipion aurait clairement signifié au lecteur que le consul avait été informé du projet d'Hannibal de parvenir en Italie par voie terrestre avant son départ. Considérant que l'armée punique lui échappa de seulement trois jours au niveau du Rhône<sup>341</sup>, et que ce retard permit à celle-ci d'atteindre l'Italie, cela n'aurait certainement pas contribué à

---

<sup>339</sup> Jal 1991, p. XLIII (éd. du l. XXI de Tite-Live).

<sup>340</sup> *Ibid.*, p. XLIV-XLV, cf. *ad loc* pour d'autres exemples.

<sup>341</sup> Cf. la page précédente, n. 333.

accroître la gloire du consul, de sa famille et du peuple romain. Mieux valait donc laisser croire que P. Scipion était dans l'ignorance de cette mission et le faire naviguer directement de Rome jusqu'au Rhône avant le retour des ambassadeurs<sup>342</sup>.

Les partisans de l'invention historique évoquent enfin le fait que cette ambassade n'apparaît pas chez Polybe. Pour comprendre cette absence, deux éléments sont à considérer. D'abord, le fait que Polybe écrivait dans un contexte politique différent de celui de Tite-Live. La rédaction de son *Histoire* prenait en effet place à une époque où les Romains devaient scrupuleusement veiller à soigner leur image politique dans l'Orient grec. En 146, la même année où Carthage était détruite, Corinthe était mise à sac, la Confédération achaienne dissoute et une nouvelle constitution politique y était établie sous la surveillance du gouverneur romain de Macédoine<sup>343</sup>. Polybe, qui prit une part active à ces événements<sup>344</sup>, était originaire d'Achaïe (Péloponnèse) et otage à Rome lorsqu'il entreprit de composer son *Histoire*, avec l'objectif de gagner ses compatriotes grecs au pouvoir romain. Il écrivait par exemple ceci :

« Un ouvrage ainsi conçu, ai-je dit, rendrait les plus grands services aux lecteurs désireux de s'instruire, en leur permettant de comprendre comment et grâce à quelles institutions les Romains parvinrent à étendre leur domination sur le monde presque tout entier, chose qui ne s'était jamais vue dans le passé<sup>345</sup>. »

On peut également lire :

« 7. On voit en quoi ces observations pourront éclairer nos contemporains sur la question de savoir si la vie sous l'autorité de Rome est acceptable ou au contraire intolérable, tandis que les générations futures, elles, pourront voir si, par la façon dont ils ont exercé l'empire, les Romains méritent l'éloge et l'admiration ou au contraire le blâme. 8. C'est en cela surtout que réside l'utilité de notre travail pour l'époque actuelle et pour l'avenir<sup>346</sup>. »

Enfin, dans le contexte de son départ de Rome en 145<sup>347</sup>, Polybe dit sous la forme d'une prière :

---

<sup>342</sup> Liv. XXI, 26, cité ci-dessous, p. 110.

<sup>343</sup> Pour un tableau d'ensemble de cette période trouble, cf. la synthèse de Ferrary 2001, p. 737-773.

<sup>344</sup> Il joua notamment le rôle de médiateur entre les Romains et les cités d'Achaïe dans le cadre de la mise en place de la nouvelle organisation politique. Cf. Pol. XXXIX, 4-5 et 8. Pausanias rapporte également ceci : « À Mégalopolis, en arrière de l'enclos consacré à Zeus *Lykaios*, un homme est représenté, sculpté sur une stèle : Polybe, fils de Lycortas. Une inscription en vers s'y trouve aussi, disant que sur terre et sur mer, il parcourut le monde entier, qu'il devint l'allié des Romains et apaisa leur ressentiment contre la race grecque. » Pausanias, VIII, 30, 8.

<sup>345</sup> Pol. XXXIX, 8, 7.

<sup>346</sup> Pol. III, 4, 7-8.

<sup>347</sup> Polybe s'était rendu auprès du Sénat afin d'obtenir son aval pour l'établissement de la nouvelle constitution en Achaïe.

« Puissè-je, pendant le restant de ma vie, rester dans les mêmes termes avec ce peuple [romain] et garder sa confiance. Car je sais bien que la Fortune est prompte à se montrer jalouse envers les humains et qu'elle manifeste plus spécialement sa puissance lorsqu'on est tenté de s'estimer heureux et de croire qu'on a réussi sa vie<sup>348</sup>. »

Le parti pris de Polybe pour les Romains fait ainsi peu de doute. Le deuxième élément à considérer est le fait que l'écriture de son *Histoire* se soit faite sous le patronage de la *gens Cornelii Scipiones* dont les ancêtres (P. et Cn. Cornelius Scipion<sup>349</sup>) avaient joué un rôle de premier plan dans les événements mis en cause. Vers le milieu du II<sup>e</sup> s., cette grande famille patricienne dont le plus illustre représentant était alors Scipion Émilien, étroitement lié à Polybe<sup>350</sup>, gardait encore toute son influence à Rome. Le fait de commanditer l'*Histoire* de Polybe dut nécessairement avoir une influence sur sa composition. Cela est particulièrement vrai dans le cas de la narration des premiers temps de la deuxième guerre punique et notamment de l'action du consul P. Scipion qui avait alors pour mission d'aller à la rencontre d'Hannibal et qui fut en fin de compte responsable de l'invasion de l'Italie.

Malgré la victoire finale sur Carthage qui leur revint, ces événements devaient être particulièrement gênants pour les *Cornelii Scipiones*, ainsi que pour les Romains de manière générale. Polybe devait être conscient de tous ces éléments étant donné ses nombreuses lectures d'auteurs favorables ou défavorables aux Romains. Face à cette situation délicate<sup>351</sup> il valait probablement mieux, pour lui, éviter de donner trop de détails, voire contredire les auteurs qui soutenaient la thèse de l'inertie romaine. L'historien écrit en effet ceci :

« Lorsqu'on apprit à Rome la chute de Sagonte, il est bien évident qu'on ne délibéra pas sur la question de savoir s'il fallait ou non faire la guerre, quoi qu'en disent certains auteurs, qui vont même jusqu'à nous donner le texte des discours qui auraient alors été prononcés pour ou contre la rupture, ce qui est le comble de l'absurdité [...]. 3. Comment aussi expliquer que ces auteurs aient pu nous dépeindre, en un tableau impressionnant, la consternation du Sénat [...]. 5. Point n'est besoin de s'arrêter plus longtemps sur les écrits de Chairéas et de Sôsylos, car il ne s'agit pas là d'histoire et l'on ne doit pas, je pense, y attacher plus de prix qu'à de vulgaires ragots, comme il s'en débite dans les boutiques de barbiers<sup>352</sup>. »

De son côté, Tite-Live rapporte qu'au moment où

« on apprit la destruction de Sagonte ; chez les sénateurs, se mêlaient la tristesse et la pitié pour des alliés scandaleusement massacrés, la honte de ne pas les avoir secourus, la colère contre les Carthaginois, la crainte concernant la situation générale de l'État [...]. L'esprit troublé par tant d'émotions en même temps, ils agissaient en désordre plus qu'ils ne délibéraient. Ils ne s'étaient

---

<sup>348</sup> Pol. XXXIX, 8, 2.

<sup>349</sup> Cnaeus, qui avait été consul en 222 durant la guerre contre les Gaulois du nord de l'Italie, était en 218 le *legatus* de son frère qui était alors consul.

<sup>350</sup> Ce dernier était son précepteur.

<sup>351</sup> À savoir effectuer son travail d'historien qui doit tendre vers l'impartialité, écrire sous les auspices de la *gens Cornelii Scipiones* et donner une image acceptable des Romains auprès de ses contemporains grecs.

<sup>352</sup> Pol. III, 20, 1-5.

jamais, en effet, heurtés à un ennemi aussi entreprenant et aussi belliqueux et jamais, à Rome, le gouvernement n'avait fait preuve d'autant d'inertie et d'incapacité à combattre<sup>353</sup>. »

On remarque ainsi une forte différence entre les deux narrations. Comme le signale P. Jal, « les modernes sont pratiquement unanimes à rejeter le point de vue polybien<sup>354</sup>. » D'après ces éléments, il semble probable que Polybe ait également pu passer sous silence certains faits gênants, et nous croyons que c'est ce traitement qu'a subi l'ambassade d'Espagne et de Gaule Transalpine. Son omission aurait été une façon économique de sauver la face du consul, de ses descendants et des Romains de manière générale auprès de l'opinion grecque. Inconscients de la marche de l'armée punique vers l'Italie, les Romains auraient été pris par surprise au niveau du Rhône plutôt que battus de vitesse en toute connaissance de cause.

On peut signaler une autre entorse apparente à la réalité de Polybe en faveur des *Cornelii Scipiones*. Strabon rapporte que Posidonius

« s'amuse cependant de Polybe chiffrant à trois cents les villes détruites chez eux par Tibérius Gracchus<sup>355</sup> et lui reproche d'avoir voulu flatter celui-ci en appelant villes de simples camps fortifiés, comme on le fait dans les défilés du triomphe. Sans doute a-t-il raison d'adopter cette attitude car les généraux et les historiens se laissent facilement aller à farder la vérité en embellissant les faits, et je suis d'autant plus porté à le croire que ceux qui prétendent compter plus de mille villes chez les Ibères me paraissent effectivement arriver à ce chiffre en donnant le nom de villes à de grands villages<sup>356</sup>. »

Ti. Sempronius Gracchus était marié à la sœur de L. Aemilius Paullus, père adoptif de Scipion Émilien<sup>357</sup>. Polybe dut le fréquenter à plusieurs reprises lors de ses années passées à Rome, étant donné sa proximité avec celui-ci. L'historien n'était donc pas aussi irréprochable qu'il le prétendait<sup>358</sup>.

À l'époque où écrivait Tite-Live (principat d'Auguste), le pouvoir romain était plus fermement implanté dans l'Orient grec, la deuxième guerre punique était un événement lointain<sup>359</sup> et la puissance des *Cornelii Scipiones* ne s'exerçait plus à Rome. Tite-Live pouvait ainsi plus librement considérer la thèse de l'inertie romaine à laquelle il souscrit, ainsi que

---

<sup>353</sup> Liv. XXI, 16. Sur la question du débat au Sénat romain, cf. Jal 1991, p. XXXIV-XXXV (éd. du livre XXI de Tite-Live).

<sup>354</sup> Jal 1991, p. XXXV. L'auteur renvoie à Pédech 1964, p. 185-187 ; Rich 1976, p. 43 et 100 ; Schwarte 1983, p. 54-55 et Scullard 1952, p. 40.

<sup>355</sup> Préteur d'Espagne Citérieure en 179-178.

<sup>356</sup> Strabon III, 4, 13.

<sup>357</sup> Cf. Pol. XXXI, 27, 1-7.

<sup>358</sup> Pol. I, 14, 5 et Pol. XVI, 8-9, cités en *Introduction*, p. 17.

<sup>359</sup> À l'époque de Polybe, des individus ayant participé à cette guerre vivaient encore, dont Caton l'Ancien, mort en 146. Le sujet était ainsi toujours d'actualité, des versions pro-carthaginoises et pro-romaines se faisant concurrence auprès de l'opinion grecque, dont l'*Histoire* polybienne.

l'épisode de l'ambassade d'Espagne et de Gaule Transalpine, cependant qu'il la fait revenir trop tard à Rome pour qu'elle ait eu le temps d'informer le consul P. Scipion de sa mission.

Bien qu'elle prenne place au sein d'un arrangement chronologique créé dans le but de blanchir Rome de l'accusation d'inertie face à la marche d'Hannibal, l'ambassade elle-même ne doit pas être regardée comme une pure invention. Comme le remarque d'ailleurs Ch. Ebel, le récit de l'ambassade n'améliore pas l'image politique de Rome et il paraît d'autant moins probable qu'il ait été inventé avec cette conséquence<sup>360</sup>. Plusieurs bonnes raisons amenaient les Romains à se rendre en Espagne et en Gaule Transalpine après la déclaration de guerre à Carthage, et on peut raisonnablement croire qu'il en fut ainsi. Si l'on se permet maintenant de considérer l'historicité de cette ambassade, voici comment on restituer l'ordre des événements.

#### 1. La tournée des émissaires carthaginois (début de l'année 218)

Les émissaires carthaginois entreprirent très vraisemblablement leur long voyage jusque dans le nord de l'Italie une fois l'affaire de Sagonte réglée, soit vers le début de l'année 218<sup>361</sup>. Après être passés au nord de l'Èbre au sein de la zone d'influence romaine probablement déjà ébranlée par l'attaque et la prise de Sagonte, les émissaires d'Hannibal se seraient rapidement rendus au nord des Pyrénées<sup>362</sup> pour y négocier des droits de passage, ainsi que l'assistance des peuples gaulois dont l'armée allait avoir à traverser le territoire. Étant donné que les émissaires voyageaient en plein hiver et malgré la proximité d'Ampurias, un passage par le col du Perthus est le plus logique. En raison de sa basse altitude (290 m), ce col est libre de neige durant toute l'année et sa situation géographique permet d'atteindre directement la Gaule Transalpine<sup>363</sup>. Après leurs rencontres avec les chefs gaulois du Roussillon et du Languedoc, les émissaires carthaginois passèrent le Rhône et poursuivirent probablement leur route le long de la vallée de la Durance pour négocier avec les autres chefs gaulois qui se trouvaient sur leur route, puis franchirent les Alpes<sup>364</sup>. Arrivés en Gaule Cisalpine, ils se

---

<sup>360</sup> Cf. Ebel 1976, p. 24 et 2000, p. 56.

<sup>361</sup> Cf. Proctor 1971, p. 23. Selon l'auteur, la chute de la cité eut lieu vers la fin de décembre 219.

<sup>362</sup> Étant donné qu'Hannibal fit ensuite la guerre aux peuples ibères du nord de l'Èbre (cf. le point suivant, p. 91), il ne dut conséquemment pas s'aboucher avec eux, à moins que la cause de la guerre ait précisément été un rejet des demandes carthaginoises de libre accès sur leur territoire, une possibilité qu'on ne peut exclure. D. Proctor et J. F. Lazenby ne considèrent aucune négociation avec les peuples ibères du nord de l'Èbre.

<sup>363</sup> Cf. ci-dessous, fig. 6, p. 85.

<sup>364</sup> Le passage des Alpes au cours de l'hiver présente les mêmes problèmes que celui des Pyrénées et le choix de la route et du col le plus aisé s'impose logiquement. D. Proctor relève ainsi qu'à partir du Rhône, « they would have taken the shortest, best-known route to Italy, long frequented by the Gallic tribes, through Cavaillon to the upper reaches of the Durance and the Col du Montgenèvre, the lowest [1850 m] and easiest of the Alpine passes,

rendirent vraisemblablement jusque chez les Boiens (secteur de Bologne), ainsi que chez les Insubres (secteur de Milan), afin de négocier le ralliement des Gaulois<sup>365</sup>. Une fois les accords obtenus, les émissaires effectuèrent le chemin en sens inverse pour revenir à Carthagène et rendre compte de leur mission à Hannibal. Selon D. Proctor, le voyage aller-retour,<sup>366</sup> incluant les rencontres avec les différents peuples gaulois, dut prendre au moins six mois. L'auteur fixe ainsi le retour des émissaires à Carthagène vers la fin du mois de mai astronomique<sup>367</sup>.

Polybe, qui ne mentionne pas la tournée des émissaires carthaginois en Gaule Transalpine, la révèle toutefois de manière indirecte. Il rapporte en effet ceci :

« 1. Ayant ainsi pris toutes les précautions voulues pour assurer la sécurité de l'Espagne et de l'Afrique, Hannibal attendit avec impatience l'arrivée des émissaires que les Gaulois avaient décidé de lui envoyer. 2. Il s'était informé de façon très précise tant sur la fertilité des contrées situées au pied des Alpes et dans la région du Pô que sur l'importance des populations qui s'y trouvaient établies, sur leur valeur guerrière 3. et enfin, par-dessus tout, sur le ressentiment qu'elles éprouvaient à ce moment-là à l'égard des Romains, à la suite de la guerre qu'elles venaient de soutenir contre eux<sup>368</sup> [...] 4. C'était sur ces gens que le Carthaginois fondait ses espoirs et il avait soin d'envoyer auprès des chefs des peuples gaulois établis en Cisalpine et dans les Alpes mêmes des représentants porteurs de toutes sortes de promesses. 5. Il estimait en effet qu'il ne pourrait engager la lutte contre les Romains en Italie que si, après avoir surmonté les difficultés du trajet et atteint ces régions, il pouvait disposer de la collaboration et de l'aide militaire des Gaulois pour l'offensive projetée. Lorsque arrivèrent les émissaires attendus, ils annoncèrent à Hannibal que les Gaulois étaient prêts à l'aider et qu'ils l'attendaient<sup>369</sup>. »

L'historien fait par ailleurs la réflexion suivante :

« Quel général paraîtrait plus déraisonnable, quel chef également plus incompetent qu'Hannibal, 2. lui qui, à la tête de troupes si importantes sur lesquelles il fondait les plus grands espoirs de réussir l'ensemble de ses desseins, ne connaissait ni les routes ni les lieux – d'après ce que ceux-là prétendent –, et ne savait pas le moins du monde où il marchait ni contre qui, 3. et enfin s'il n'entreprenait pas des opérations absolument impossibles ? [...] 10. Hannibal, d'ailleurs, mena ses entreprises non pas comme ceux-là prétendent, mais, eu égard au passage des Alpes, avec beaucoup d'habileté. 11. De fait, il s'était renseigné avec précision sur la richesse de la contrée dans laquelle il avait entrepris de s'aventurer, sur l'hostilité de la population aux Romains ; et, pour les difficultés du terrain, il avait recours à des éclaireurs et des guides indigènes qui devaient partager les mêmes espoirs que lui<sup>370</sup>. »

Pour atteindre les Alpes, puis la Gaule Cisalpine, les émissaires d'Hannibal durent traverser la Gaule Transalpine. Les agents carthaginois signalés par Polybe sont donc logiquement les

---

which somehow, snowbound though it must have been, they managed to cross, no doubt with the help of the neighbouring tribes. » Proctor 1971, p. 23-24.

<sup>365</sup> Proctor 1971, p. 22-33. Cf. Pol. III, 34, 4 ; 44, 5-7 ; Liv. XXI, 29.

<sup>366</sup> De Carthagène jusqu'à Bologne, la distance est d'environ 1800 km.

<sup>367</sup> Proctor 1971, p. 23-24.

<sup>368</sup> De 225 à 221. Le récit de cette guerre se trouve chez Pol. II, 22-35.

<sup>369</sup> Pol. III, 34, 1-5.

<sup>370</sup> Pol. III, 48, 1-4 et 10-12.

mêmes que ceux mentionnés par Tite-Live<sup>371</sup>. On notera enfin que l'on retrouve la mention de négociations entre les émissaires d'Hannibal et les Gaulois (de manière générale) chez Appien<sup>372</sup>.

En plus d'un droit de passage pour l'armée d'Hannibal, les émissaires carthaginois négocièrent très vraisemblablement la fourniture de ravitaillement lors de leurs entretiens avec les chefs gaulois du Roussillon et du Languedoc. Comme le relève Polybe, il s'agissait d'une question capitale pour l'état-major carthaginois :

« C'était l'époque où le Carthaginois se préparait à passer en Italie avec son armée. Le problème le plus difficile à résoudre alors était celui des approvisionnements et des moyens de ravitailler les troupes en marche, car la route à parcourir semblait présenter des obstacles insurmontables, tant du fait de sa longueur que du nombre et la férocité des populations barbares établies sur le parcours. Il apparaît que ce problème fut à maintes reprises débattu en conseil<sup>373</sup>. »

Dans le cadre du départ d'Hasdrubal pour l'Italie en 216, Tite-Live signale qu'Hannibal avait reçu de l'aide (*auxilium*) des Gaulois contre rémunération<sup>374</sup>, laquelle devait sans doute comprendre du ravitaillement. L'armée d'Hannibal aurait d'ailleurs cheminé en Gaule Transalpine vers le mois de septembre astronomique<sup>375</sup>, soit après les récoltes de l'été dont elle a pu virtuellement profiter. Selon Polybe, Tite-Live et Zonaras c'est pervenue au niveau des Alpes que l'armée punique aurait souffert de la faim<sup>376</sup>. On en déduit que du ravitaillement devait être disponible auparavant, alors qu'elle n'avait cheminé qu'en territoire de plaine.

Polybe signale par ailleurs l'emploi de guides locaux par Hannibal<sup>377</sup>. Leur existence nous est révélée une première fois lors de la progression d'un détachement de l'armée punique le long de la rive droite du Rhône, puis au niveau des Alpes<sup>378</sup>. Malgré le silence à ce sujet, le général punique put probablement profiter des services de guides lors de son passage entre les Pyrénées et le Rhône. Cela est d'autant plus vraisemblable qu'il n'y aurait rencontré aucune

---

<sup>371</sup> Lazenby 1978, p. 32. Étant moins concernés par les événements, les peuples transalpins, et notamment ceux de Gaule Transalpine occidentale, semblent avoir présenté moins d'intérêt que les Gaulois alpins et cisalpins pour Polybe.

<sup>372</sup> App., *Iber.*, 13, 51-52 : « Annibal se porta contre les peuples [ibères] voisins qu'il soumit tous, soit par la persuasion, soit par la crainte, soit par la force, et il réunit une grande armée, sans révéler l'usage qu'il comptait en faire, mais, comme il méditait d'envahir l'Italie, il négociait avec les Gaulois, faisait explorer les cols des Monts Alpains et, après avoir laissé son frère Asdrubal en Ibérie, il franchit les Pyrénées. »

<sup>373</sup> Pol. IX, 24, 4-5.

<sup>374</sup> Liv. XXIII, 28, cité à la page suivante.

<sup>375</sup> Proctor 1971, p. 36.

<sup>376</sup> Cf. Pol. III, 60, 3 ; Liv. XXI, 39-40 ; Zonaras VIII, 23.

<sup>377</sup> Pol. III, 48, 11, cité à la page précédente.

<sup>378</sup> Cf. Pol. III, 42, 6 et Liv. XXI, 27 (rive droite du Rhône), Liv. XXI, 29 (après le passage du Rhône et la traversée des Alpes), Pol. III, 48, 11 et 50, 6 (traversée des Alpes).



résistance et que sa marche jusqu'au fleuve fut très rapide<sup>379</sup>. Des demandes pour s'assurer les services de guides ont pu être faites lors du passage des émissaires carthaginois dans ce secteur, ces derniers étant ensuite recrutés au cours des négociations entre Hannibal et les chefs gaulois<sup>380</sup>.

Comme le révèle la réponse faite aux ambassadeurs romains par les peuples gaulois situés au nord des Pyrénées, les émissaires d'Hannibal durent, dans leurs discours, mettre l'accent sur les mauvais traitements que les Romains faisaient subir aux Gaulois du nord de l'Italie. Les Gaulois transalpins se considéraient en effet comme « frères de race » des Gaulois cisalpins<sup>381</sup> et cet argument dut peser dans leur décision de favoriser Hannibal qui se posait en libérateur de ces derniers<sup>382</sup>. Comme le souligne par ailleurs Strabon à propos du caractère des Gaulois, « s'ils s'assemblent si facilement en grande quantité, c'est que leur caractère simple et droit les pousse à soutenir toujours les protestations de ceux de leurs voisins qu'ils croient victimes de quelque injustice<sup>383</sup>. »

L'adhésion des Gaulois transalpins aux Carthaginois ne fut cependant pas aussi générale que Tite-Live le laisse entendre. Les peuples situés dans la basse vallée du Rhône, au sein de la zone d'influence marseillaise, ont en effet agi dans le sens de l'intérêt romain en tentant d'interdire le passage du fleuve à l'armée punique<sup>384</sup>. Comme l'a par ailleurs révélé l'enquête marseillaise, Hannibal allait devoir verser de l'or à plusieurs reprises pour obtenir l'appui des chefs gaulois. Ce fait est rappelé par Tite-Live pour 216, avant le départ d'Hasdrubal pour l'Italie. L'historien rapporte alors que le général carthaginois

« exige de l'argent de tous les peuples qui étaient sous sa domination, sachant bien qu'Hannibal avait dû parfois acheter le passage et n'avait obtenu qu'en la payant l'aide des Gaulois ; s'il avait dû sans argent effectuer un si long trajet, il aurait difficilement atteint les Alpes. Aussi n'est-ce qu'après avoir fait rentrer ces fonds en hâte qu'il descendit vers l'Èbre<sup>385</sup>. »

---

<sup>379</sup> Cette question est traitée au point suivant.

<sup>380</sup> Ces négociations sont attestées dans la plaine du Roussillon. Liv. XXI, 24, cité ci-dessous, p. 96.

<sup>381</sup> Liv. XXI, 20, cité ci-dessus, p. 68-69.

<sup>382</sup> Liv. XXI, 52 : « il [Hannibal] répétait que c'était à l'appel des Gaulois qu'il était venu pour être leur libérateur. »

<sup>383</sup> Strabon IV, 4, 2.

<sup>384</sup> Cette question est traitée au point suivant.

<sup>385</sup> Liv. XXIII, 28. *Hasdrubal priusquam moueret castra pecunias imperat populis omnibus suae ditionis, satis gnarus Hannibalem transitus quosdam pretio mercatum nec auxilia Gallica aliter quam conducta habuisse ; inopem tantum iter ingressum uix penetraturum ad Alpes fuisse. Pecuniis igitur raptim exactis ad Hiberum descendit.* Il fut finalement battu par l'armée romaine sur la rive droite de l'Èbre et contraint à renoncer à son projet. Cf. chap. III, p. 150-151.

On sait que le trésor d'Hannibal servit à payer les chefs gaulois du Roussillon<sup>386</sup> et à l'achat de navires et de matériaux pour en fabriquer afin de franchir le Rhône<sup>387</sup>. Son argent dut également servir à procurer à son armée et à ses milliers de bêtes de grandes quantités de grain, de même que les services de guides.

## 2. L'enquête marseillaise (printemps-été 218)

L'enquête marseillaise fut forcément déclenchée par le bruit que provoqua la tournée des émissaires carthaginois en Gaule Transalpine dans les premiers mois de 218. Le réseau d'informateurs gaulois des Marseillais est connu pour l'année 208, dans le contexte de l'hivernage d'Hasdrubal au niveau de la moyenne vallée du Rhône<sup>388</sup>. Tite-Live signale alors l'existence de chefs gaulois hôtes des Marseillais (*hospites eorum principes Gallorum*) qui leur servent d'informateurs et, par extension, aux Romains<sup>389</sup>. Les chefs gaulois concernés dans ce cas particulier devaient se trouver dans le secteur rhodanien, probablement chez les Volques et les Cavares, et peut-être au-delà vers le nord, soit dans la direction où se trouvait l'armée d'Hasdrubal. Les réseaux marseillais devaient également s'étendre entre le Rhône et les Pyrénées, où se trouvait notamment l'établissement marseillais d'Agde, comme l'indique le fait que les Marseillais informent les Romains des accords conclus entre Hannibal et les chefs gaulois de ce secteur.

Considérant que les demandes des émissaires carthaginois intéressaient chaque peuple gaulois dans son ensemble, elles devaient normalement être traitées en assemblée, comme ce fut le cas pour les demandes romaines. Il s'agissait en effet de laisser traverser leur territoire par une armée considérable avec toutes les incertitudes que cela pouvait comporter, dont le risque de la voir s'en prendre à leurs corps et biens. Une décision favorable aux demandes carthagoises risquait par ailleurs d'engendrer un conflit avec les Romains et leurs alliés marseillais. Le fait est que de tels rassemblements pouvaient difficilement passer inaperçus. Étant donné que la tournée des émissaires carthaginois est à situer au cours des mois d'hiver (vers janvier-février astronomique ?), c'est-à-dire au moment où les activités d'échanges sont au ralenti<sup>390</sup>, les Marseillais ne prirent peut-être pas aussitôt conscience de leur présence.

---

<sup>386</sup> Liv. XXI, 24, cité ci-dessous, p. 96.

<sup>387</sup> Pol. III, 42, 2 et Liv. XXI, 26, cités ci-dessous, p. 110.

<sup>388</sup> Cf. chap. III, p. 174-175.

<sup>389</sup> Liv. XXVII, 36.

<sup>390</sup> Des ressortissants marseillais, ampuritains ou agathois devaient fréquenter les places maritimes de Gaule Transalpine occidentale durant la belle saison de navigation, et potentiellement au-delà, dans le cadre d'échanges commerciaux. C'est ce qu'indiquent en effet les découvertes de mobiliers d'importation au niveau des différents

À partir du moment où ils en furent informés, l'enquête visant à connaître les intentions des émissaires carthaginois dut prendre un certain temps. Tout ce que l'on peut en dire, c'est qu'au moment où les ambassadeurs romains se présentèrent à Marseille (vraisemblablement aux alentours de la troisième semaine de juillet astronomique), les investigations de leur allié avaient abouti. Il est probable que les conclusions de cette enquête étaient alors connues depuis un certain temps et que des messagers marseillais étaient déjà partis à Rome afin d'informer le Sénat, avant le retour des ambassadeurs romains<sup>391</sup>. Le Sénat et le consul P. Scipion auraient ainsi potentiellement été avertis encore plus tôt du projet d'Hannibal de se rendre en Italie par voie terrestre.

### 3. L'ambassade romaine en Gaule Transalpine (vers juin – troisième semaine de juillet astronomique)

Après leurs rencontres avec les peuples ibères et leurs alliés ampuritains, désormais conscients de l'intention d'Hannibal de parvenir en Italie par voie de terre, les ambassadeurs romains passèrent en Gaule Transalpine<sup>392</sup>. Une fois arrivés sur le versant nord des Pyrénées, ils empruntèrent vraisemblablement la voie héracléenne pour prendre contact successivement les peuples du Roussillon, du Languedoc occidental et oriental, puis ceux de la Provence occidentale rhodanienne avant de parvenir à Marseille<sup>393</sup>. Selon Tite-Live, leurs demandes furent rejetées par l'ensemble des populations gauloises réunies en différents *concilia publica*. Polybe, Tite-Live et Zonaras rapportent toutefois que les Gaulois du secteur rhodanien agirent finalement dans le sens de l'intérêt romain<sup>394</sup>. Parmi les centres de quelque importance connus ou supposés en activité à cette époque et situés sur ou à proximité de la route que devait emprunter l'armée punique, des assemblées furent potentiellement tenues à *Ruscino*, Narbonne-Montlaurès (?), Ensérune, Béziers (?), *Ambrussum*, Nages et Nîmes<sup>395</sup>. On peut également citer Cavaillon, Avignon ou Arles, à partir d'où l'on pouvait organiser une défense au niveau du Rhône. Une fois parvenus à Marseille, les ambassadeurs auraient appris

---

sites côtiers (notamment Pech Maho, Lattes et Espeyran). Cf. Py 2012, p. 269 sq. Ces commerçants grecs pouvaient servir d'informateurs.

<sup>391</sup> Il pourrait potentiellement s'agir des messagers marseillais qui furent envoyés à Rome pour avertir du passage de l'Èbre par Hannibal. Liv. XXI, 25. Comme nous l'avons vu précédemment, ce passage doit être situé vers la mi-juillet. Cf. ci-dessus, p. 72-73.

<sup>392</sup> Le passage des Pyrénées put se faire soit par voie maritime, soit par voie terrestre par le col du Perthus, probablement depuis Ampurias dans les deux cas.

<sup>393</sup> Les navires des ambassadeurs durent alors les suivre en longeant la côte jusqu'à Marseille. Une escale au niveau de l'établissement marseillais d'Agde et une concertation avec ses habitants est très probable.

<sup>394</sup> Cf. le point suivant, p. 110-111.

<sup>395</sup> Ces trois derniers centres se trouvaient sur le territoire des Volques.

l'adhésion des Gaulois aux Carthaginois et se seraient ensuite embarqués pour Rome pour faire leur rapport au Sénat.

Le récit de Tite-Live laisse entendre que l'assemblée gauloise faisant l'objet de son récit serait la première qui fut rencontrée lors de l'arrivée des ambassadeurs en Gaule Transalpine. Dans ce cas, l'épisode aurait logiquement eu lieu à *Ruscino*, principal habitat du Roussillon où se rassembla peu de temps après une armée gauloise par crainte de l'arrivée d'Hannibal (fig. 6)<sup>396</sup>. Cela implique qu'une importante assemblée en armes pouvait également s'y trouver, ce qui rejoint le récit de Tite-Live.



Figure 6. Le Roussillon et ses principaux établissements à l'époque du passage d'Hannibal.

Le rapport de Dion Cassius suscite toutefois le doute. Le problème vient du terme *Ναρθωνησίοι*, utilisé par l'historien<sup>397</sup>, qui peut à la fois désigner les habitants de Narbonne et ceux de la province de la Gaule Narbonnaise. C'est ainsi que pour P. Jal, la réponse de l'assemblée rencontrée par les ambassadeurs romains « aurait été celle des habitants de

<sup>396</sup> Liv. XXI, 24, cité au point suivant, p. 96.

<sup>397</sup> Le passage est cité ci-dessus, p. 69.

Narbonne<sup>398</sup> », alors que pour Ch. Ebel, il s'agirait d'un anachronisme désignant plutôt ceux de la Gaule Narbonnaise<sup>399</sup>. Il est vrai que Dion utilise ailleurs le terme *Ναρβωνήσιοι* dans un sens clairement provincial : « César [aurait] les autres provinces espagnoles – la Tarraconaise et la Lusitanie – et toutes les Gaules – la Narbonnaise, la Lyonnaise, l'Aquitaine et la Belgique, avec les populations belges et les populations venues des frontières<sup>400</sup>. » Dans un autre passage de Dion toutefois, l'emploi du terme est à nouveau ambigu : « Dion Coccéïanus donne le nom de Bébryces<sup>401</sup> aux Narbonnais. Voici ses paroles : «Aux anciens Bébryces, appelés aujourd'hui Narbonnais, appartiennent les monts Pyrénées, qui séparent l'Espagne et la Gaule<sup>402</sup>. » Bien que le sens provincial paraisse le plus évident, on peut signaler le fait que le plus récent cadastre narbonnais dit « Narbonne E » recouvrait l'ensemble de la plaine du Roussillon jusqu'au pied des Pyrénées (fig. 7)<sup>403</sup>. Mis en place vers la fin du I<sup>er</sup> s. de n. ère (époque flavienne), ce cadastre était apparemment toujours en usage au III<sup>e</sup> s. de n. ère<sup>404</sup>, soit à l'époque de Dion Cassius. Le territoire de la cité de Narbonne touchait ainsi celui des Bébryces qui était potentiellement inclus dans celui de la capitale provinciale.

---

<sup>398</sup> Jal 1991, p. 24, n. a (éd. du I. XXI de Tite-Live).

<sup>399</sup> Ebel 1976, p. 24-25.

<sup>400</sup> Dion Cassius LIII, 12. τοῦ δὲ δὴ Καίσαρος ἢ τε λοιπῆ Ἰβηρία, ἢ τε περὶ Ταρράκωνα καὶ ἡ Λυσιτανία, καὶ Γαλάται πάντες, οἳ τε Ναρβωνήσιοι καὶ οἱ Λουγδουνήσιοι Ἀκυιτανοὶ τε καὶ Βελγικοὶ, αὐτοὶ τε καὶ οἱ ἔποικοὶ σφῶν.

<sup>401</sup> Chr. Rico les situe dans la moyenne vallée du Têt. Cf. ci-dessous, figure 11, p. 92.

<sup>402</sup> Dion Cassius, *fragment* 176. Δίων δὲ ὁ Κοκκειανὸς τοὺς Ναρβωνησίους Βέβρυκας λέγει, γράφων οὕτω· " Τῶν πάλαι Βεβρύκων, νῶν δὲ Ναρβωνησίων ἐστὶ τὸ Πυρρηναῖον ὄρος. Τὸ δὲ ὄρος τοῦτο χωρίζει Ἰβηρίαν καὶ Γαλατίαν."

<sup>403</sup> Cf. Pérez 1995, p. 118- 128, 209-210 et 217-219.

<sup>404</sup> *Ibid.*, p. 209.



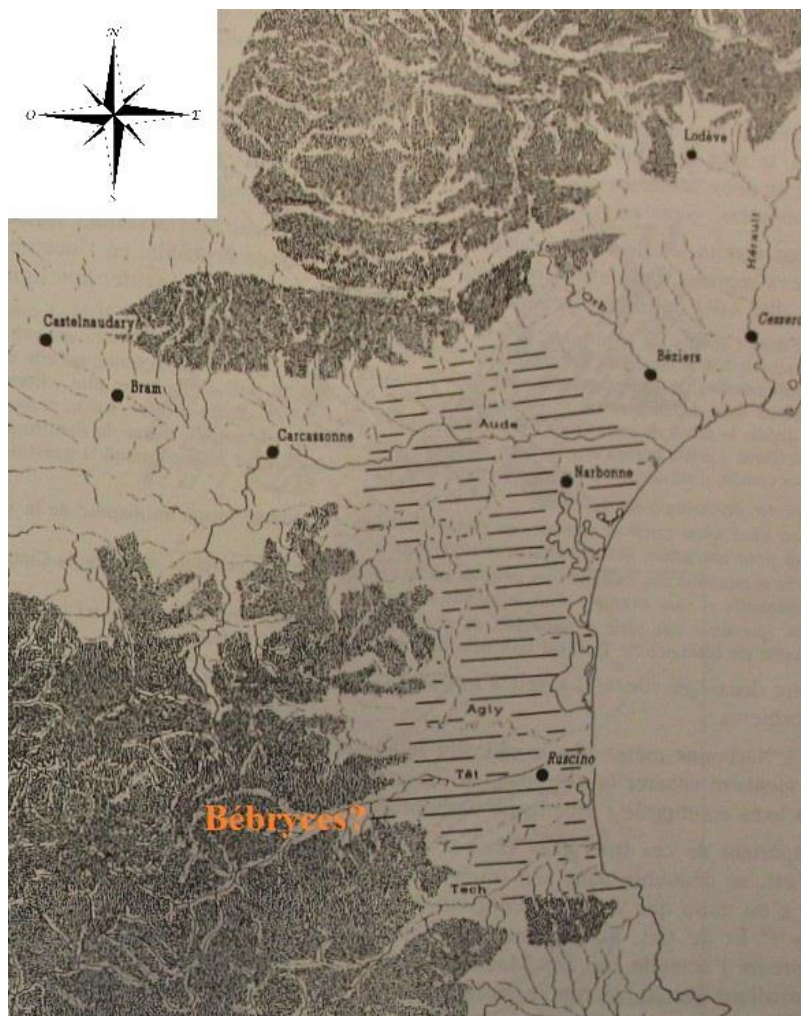


Figure 7. La *pertica* de « Narbonne E ». Échelle non renseignée.

On peut par ailleurs observer le fait que vers la moitié du II<sup>e</sup> s., Polybe disait que  $\text{Ναρθών}$  était la ville gauloise la plus importante de la Gaule Transalpine<sup>405</sup>. Bien que la Narbonne de l'époque de la deuxième guerre punique n'ait pas encore été découverte<sup>406</sup>, et malgré l'hypothèse d'un hiatus à Montlaurès à cette époque<sup>407</sup>, il est probable qu'il se soit déjà agi d'un centre important lorsque les ambassadeurs romains passèrent dans ce secteur. Cela est notamment indiqué par la situation géographique de Montlaurès au débouché méditerranéen de l'axe atlantique et de ses produits, dont le précieux étain, ainsi que par sa position centrale par rapport aux autres sites (fig. 8). La présence d'une forteresse telle que Pech Maho sur son flanc sud est par ailleurs l'indice de l'existence d'un pouvoir fort à proximité, potentiellement

<sup>405</sup> *Apud* Strabon IV, 2, 1, cité au chap. VI, p. 392-393. La Narbonne pré-romaine se situait probablement à Montlaurès. Cf. chap. V, p. 284 et 297 sq.

<sup>406</sup> Tout comme celle de l'époque de Polybe.

<sup>407</sup> De Chazelles 2002, p. 470 sq. (= CAG Narbonne). Le cœur de la ville gauloise pourrait potentiellement se trouver au sein de la zone 73 qui reste encore à fouiller. Cf. chap. V, point 2.2. Un boulet de catapulte en basalte de même calibre et provenance que ceux découverts dans la couche de destruction du site voisin de Pech Maho (fin III<sup>e</sup> s.) y a notamment été exhumé lors d'un décapage.

situé dans le secteur de Montlaurès<sup>408</sup>. Cette importance supposée au moment du passage des ambassadeurs a pu ainsi justifier le fait que ce soit, à défaut de *Ruscino*, l'assemblée de cette cité qui fut retenue par l'histoire.

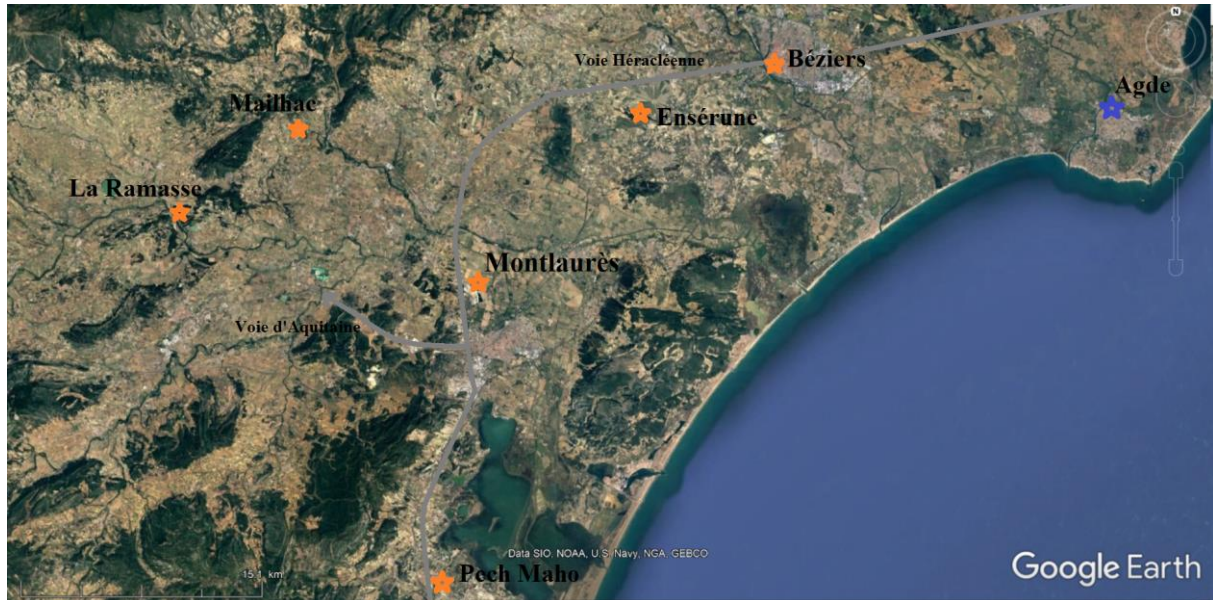


Figure 8. La position centrale du secteur Montlaurès. Les étoiles orange représentent les sites gaulois, l'étoile bleue l'établissement marseillais d'Agde. En gris, tracé approximatif de la voie héracléenne<sup>409</sup> et de la voie d'Aquitaine<sup>410</sup>.

Bien que l'interprétation de Ch. Ebel semble *a priori* préférable, les derniers éléments cités nous empêchent de complètement fermer la porte à celle de P. Jal. De toute manière, même si l'épisode retenu par l'histoire eut lieu à *Ruscino*, ce fut très vraisemblablement la même réponse négative qui fut entendue à Narbonne-Montlaurès, comme l'indique le fait que l'armée punique y passa sans y rencontrer de difficulté.

## 2. Hannibal en Gaule Transalpine

Hannibal entreprit sa marche vers l'Italie vers la mi-juin astronomique<sup>411</sup>. Comme le souligne J. F. Lazenby, en plus de la nécessité de prendre des dispositions pour la sécurité de l'Afrique et de l'Espagne avant d'entreprendre sa longue marche vers l'Italie<sup>412</sup>, deux raisons

<sup>408</sup> Gailledrat 2010, p. 13 et Gailledrat et Beylier 2009, p. 120. Sur ce petit *oppidum* aux fortifications surdimensionnées par rapport à la taille de l'habitat et situé à un point de passage obligé de la voie héracléenne, cf. chap. V, point 2.1.

<sup>409</sup> D'après Guy 1973, p. 41.

<sup>410</sup> D'après Pérez 1995, p. 206, fig. 57.

<sup>411</sup> Cf. ci-dessus, p. 71-72.

<sup>412</sup> Il s'agissait de transferts de troupes entre l'Espagne et l'Afrique et vice versa. Cf. Pol. III, 33, 7 sq. et Liv. XXI, 21-22.

permettent d'expliquer ce départ tardif. D'abord, si le général punique avait entrepris sa marche au printemps, il aurait trouvé sur sa route des fleuves en pleine période de crue. Plus il partait tard, plus leur niveau était bas, comme on peut le constater sur ce graphique du débit moyen mensuel de l'Èbre calculé au niveau de Tortosa (fig. 9)<sup>413</sup>. L'armée punique serait ainsi arrivée au niveau de l'Èbre vers la mi-juillet<sup>414</sup>, soit après les crues printanières.

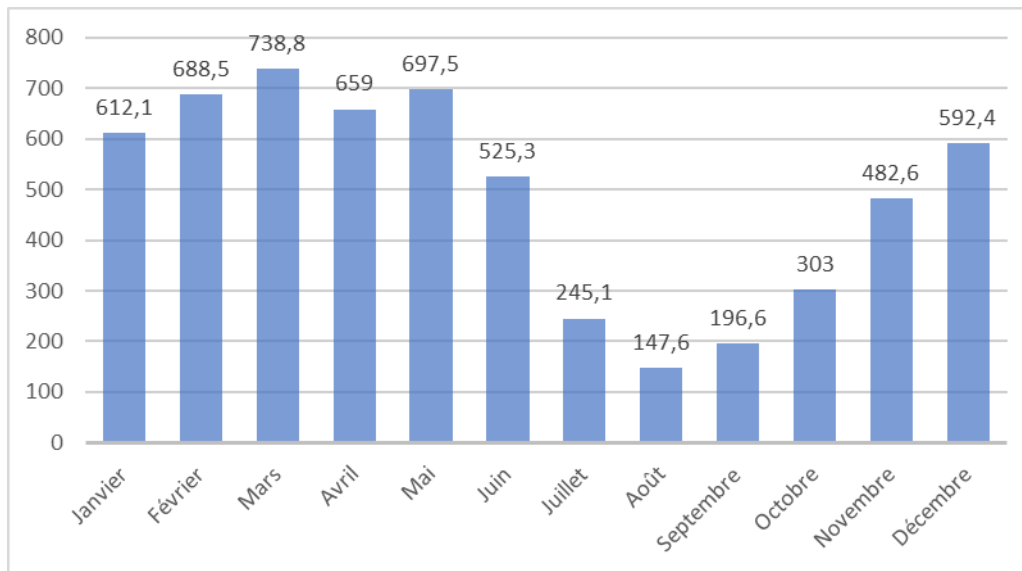


Figure 9. Débit moyen naturel mensuel de l'Èbre (en m³/s.) enregistré à la station hydrologique de Tortosa entre 1912 et 1993.

Hannibal dut ensuite considérer le fait qu'une fois sortie de la zone sous domination carthaginoise, son armée allait vivre sur les ressources des territoires qu'elle traverserait. Or, les récoltes surviennent vers la fin du mois de mai en Espagne et de plus en plus tardivement à mesure de sa progression vers le nord<sup>415</sup>. Après avoir soumis les peuples ibères situés au nord de l'Èbre au cours des mois de juillet-août, l'armée punique aurait poursuivi sa marche en Gaule Transalpine occidentale durant le mois de septembre<sup>416</sup>, soit après les récoltes d'été et au moment de l'année où le Rhône se trouve à son niveau le plus bas (fig. 10). Ce fleuve constituait un obstacle particulièrement important, comme on peut le constater en comparant son débit à celui de l'Èbre, le deuxième fleuve en importance sur son trajet après le Rhône.

<sup>413</sup> Il s'agissait du point de passage du fleuve. Strabon III, 4, 6.

<sup>414</sup> Cf. ci-dessus, p. 72-73.

<sup>415</sup> Lazenby 1978, p. 33.

<sup>416</sup> Proctor 1971, p. 35-35.



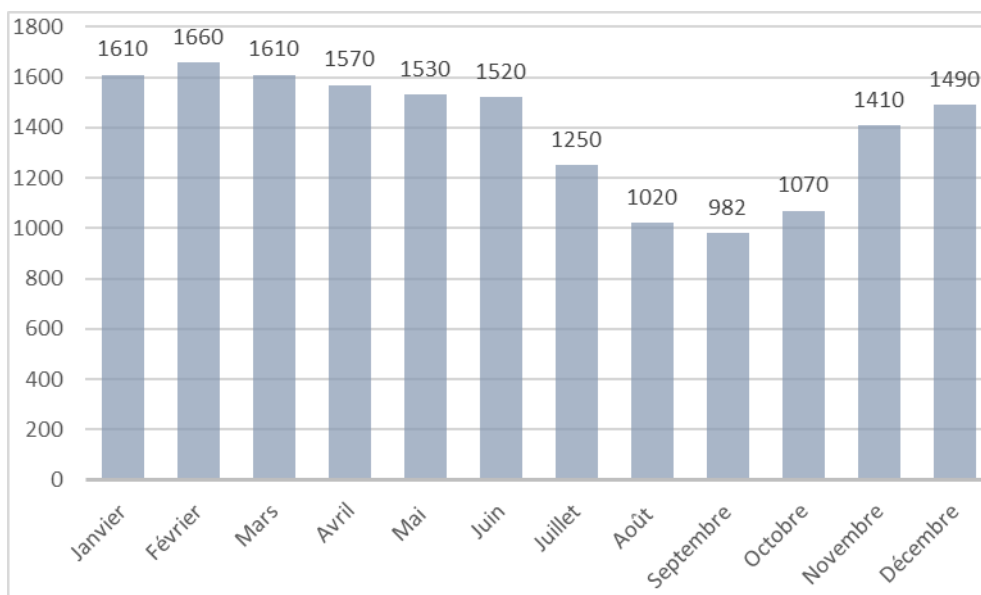


Figure 10. Débit moyen naturel mensuel du Rhône (en m<sup>3</sup>/s.) enregistré à la station hydrologique de Valence entre 1920 et 2017.

Nous pouvons maintenant considérer la marche d'Hannibal à partir du moment où il sort du secteur sous domination carthaginoise dont l'Èbre constituait la frontière nord<sup>417</sup>. Tite-Live rapporte qu'après avoir « envoyé en avant des émissaires chargés de lui concilier par des présents les dispositions des Gaulois sur le trajet que devait emprunter l'armée et de reconnaître les passages des Alpes <sup>418</sup> », Hannibal franchit le fleuve à la tête de 90 000 fantassins, 12 000 cavaliers<sup>419</sup> et au moins une quarantaine d'éléphants<sup>420</sup>. Il soumit ensuite les peuples ibères qu'il rencontra sur le chemin des Pyrénées<sup>421</sup>, puis laissa à Hannon 10 000 fantassins et 1000 cavaliers afin de surveiller ce territoire<sup>422</sup>. À ces troupes, il faut vraisemblablement ajouter des soldats laissés en garnison. Lorsque Hannibal atteint le Roussillon, Tite-Live fait en effet dire ceci aux Gaulois de ce territoire : « le bruit courait que les Espagnols au-delà des Pyrénées avaient été soumis par la force et que de solides garnisons avaient été installées chez eux [...] <sup>423</sup>. » Hannibal fit par ailleurs surveiller les cols permettant de passer en Gaule Transalpine<sup>424</sup>. Cet acte indique qu'il avait l'intention de maintenir

<sup>417</sup> Pol. III, 29, 3.

<sup>418</sup> Liv. XXI, 23. Hannibal avait déjà fait reconnaître la route des Alpes par ses agents. Cf. ci-dessus, p. 80-81. Il pourrait s'agir d'une seconde reconnaissance et d'une seconde prise de contacts avec les populations gauloises transalpines pour les informer de l'arrivée imminente de l'armée.

<sup>419</sup> Pol. III, 35, 1 et Liv. XXI, 23.

<sup>420</sup> Il en possédait 37 lorsqu'il parvint au Rhône. Pol. III, 42, 11. Considérant ce nombre et le fait qu'Hannibal en disposait de 40 lors de sa campagne contre les peuples ibères en 220 (Pol. III, 14, 5 et Liv. XXI, 5), il est très vraisemblable qu'il en possédait autant, sinon davantage en 218, et qu'il en perdit lors des combats au nord de l'Èbre contre les peuples ibères.

<sup>421</sup> Cf. la page suivante.

<sup>422</sup> Pol. III, 35, 5 et Liv. XXI, 23.

<sup>423</sup> Liv. XXI, 24. Le passage est cité au complet ci-dessous, p. 96.

<sup>424</sup> Liv. XXI, 23.

ouvertes les communications avec sa base espagnole, d'où il comptait recevoir des renforts en hommes et en argent. Polybe rapporte en effet qu'avant d'entreprendre la traversée des Pyrénées,

« [Hannibal] licencia et renvoya dans leurs foyers une dizaine de milliers d'hommes, voulant s'assurer des bonnes dispositions de ceux qu'il laisserait ainsi en arrière, tout en montrant aux autres, c'est-à-dire à ceux qui devaient le suivre en Italie, ainsi qu'aux Ibères qui étaient restés chez eux, que tous pouvaient avoir bon espoir de rentrer plus tard, cela afin qu'ils fussent prêts à se mettre en route au cas où l'on aurait besoin de leurs services<sup>425</sup>. »

Aucun auteur ne précise l'itinéraire suivi par l'armée punique pour franchir les Pyrénées. Pour plusieurs historiens, elle aurait cheminé par la voie littorale et empruntée le col du Perthus<sup>426</sup>. D'un point de vue géographique, il est en effet beaucoup plus facile d'emprunter ce col en basse altitude qui mène rapidement dans le Roussillon depuis l'Ampurdan. Le fait que Tite-Live indique qu'une fois les Pyrénées franchies, Hannibal a amené son armée à *Iliberris* (Elne), va également dans ce sens. Cette ville, qui était située sur le cours du Tech, est en effet un point d'arrivée naturel pour une armée qui passe par le Perthus. Néanmoins, si l'on considère les peuples soumis par Hannibal avant de franchir les Pyrénées, c'est une traversée depuis l'intérieur des terres qui paraît la plus probable. Polybe rapporte en effet ceci :

« 2. Il franchit le fleuve, puis entreprit de soumettre les peuples établis en-deçà des Pyrénées, c'est-à-dire les Ilergètes, les Bargousiens, les Airénois et les Andosiniens. 3. Il les réduisit tous à l'obéissance et emporta un certain nombre de villes de vive force. Ces succès furent obtenus avec une rapidité extraordinaire, mais aussi au prix de plusieurs grandes batailles et de lourdes pertes en hommes. 4. Hannibal laissa Hannon sur place en lui confiant le commandement dans tout le pays situé de ce côté-là de l'Èbre, avec, en ce qui concernait les Bargousiens, des pouvoirs illimités. Il éprouvait en effet une très grande méfiance à l'égard de ce peuple, dont les sympathies étaient acquises aux Romains<sup>427</sup>. »

Tite-Live retranche les deux derniers peuples cités par Polybe pour les remplacer par « les Ausetani et la Lacétie qui est placée aux pieds des Pyrénées<sup>428</sup>. » Selon Chr. Rico, les Ilergètes peuplaient les deux rives du moyen Sègre, les Bargousiens la haute vallée du Llobregat, les Airénois la haute vallée du Sègre (bassin d'Urgel), les Andosiniens les vallées du Valira (Andorre), les Lacétans les hauts plateaux de la Segarra (entre le Sègre et le Llobregat) et les Ausetani le secteur de Vich (fig. 11)<sup>429</sup>.

---

<sup>425</sup> Pol. III, 35, 6

<sup>426</sup> Jullian 1908, p. 458 ; De Sanctis 1917 p. 16 et n. 24 ; Garcia et Bellido 1952, p. 481 ; Proctor 1971, p. 35-36 ; Lazenby 1978, p. 34.

<sup>427</sup> Polybe III, 35, 2-4.

<sup>428</sup> Liv. XXI, 23.

<sup>429</sup> Rico 1997, p. 81-89 et 92-102.

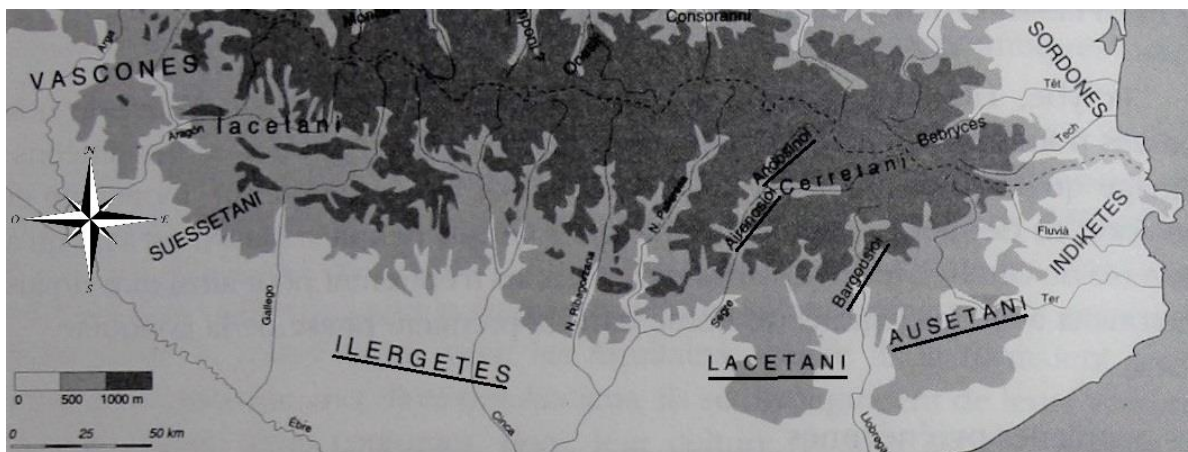


Figure 11. Les peuples ibères cités par Polybe et Tite-Live (soulignés en noir).

Comme l'observe Chr. Rico, « *Airensioi* et *Andosinoi* sont [...] deux peuplades sans grande importance, qui n'ont de véritable raison d'être dans le récit de Polybe que parce qu'elles lui permettent de situer dans l'espace l'épisode de la traversée des Pyrénées par Hannibal<sup>430</sup>. » On peut également noter qu'Hannibal laissa les gros bagages de l'armée qu'il amenait avec lui en Italie à Cissis (Tarragone)<sup>431</sup>, ce qui implique qu'il dût bifurquer à l'intérieur des terres à partir de ce point. Ensuite, si le col du Perthus avait été emprunté par l'armée punique et mis sous surveillance par Hannibal et, par conséquent le secteur d'Ampurias situé à proximité immédiate, Cn. Scipion aurait eu à y déloger les Carthaginois dès son arrivée en Espagne. Or, il parvint à Ampurias sans rencontrer de résistance et opéra d'abord au niveau des places côtières ibères situées entre les Pyrénées et l'Èbre, puis à l'intérieur des terres contre les peuples ibères, pour finalement rencontrer Hannon dans le secteur de Tarragone<sup>432</sup>. Il apparaît que ce dernier, alors accompagné du roi illergète Indibilis qui régnait à l'intérieur des terres, se trouvait auparavant dans ce même secteur où Hannibal chemina. On préférera ainsi le témoignage de Polybe à celui de Tite-Live, l'historien grec se situant plus près des événements et ayant mené ses propres enquêtes en Espagne<sup>433</sup>.

Chr. Rico évoque la possibilité de la séparation de l'armée punique en plusieurs corps pour franchir la chaîne de montagnes. Étant donnée la masse de soldats qu'Hannibal amenait avec lui, cette façon de faire lui aurait assuré « une plus grande mobilité et une plus grande rapidité

<sup>430</sup> Rico 1997, p. 87.

<sup>431</sup> Pol. III, 76, 5 et Liv. XXI, 60, cités au chap. III, p. 136-138.

<sup>432</sup> Sur ces événements, cf. le chap. III, point 2.

<sup>433</sup> Sur ce voyage, cf. chap. VI, point 3.

pour surmonter l'obstacle pyrénéen<sup>434</sup>. » Un des corps chemina très vraisemblablement par la haute vallée du Sègre, puis par Andorre et le col de la Perche (1579 m), pour atteindre le Roussillon par la vallée du Têt<sup>435</sup>. Un ou plusieurs autres corps auraient « suivi des routes plus orientales, leur jonction se faisant, comme le rapportent les textes, à *Iliberris*<sup>436</sup>. » Dans ce scénario, on peut envisager un passage par la haute vallée du Llobregat et le col d'Arès (1512 m) via le territoire des Bargousiens. Le corps cheminant dans ce secteur serait parvenu dans le Roussillon par la vallée du Tech et aurait trouvé Elne droit devant lui. Cette hypothèse pourrait ainsi expliquer le rassemblement de l'armée punique à *Iliberris*-Elne. On peut par ailleurs observer que ce site disposait potentiellement d'importantes réserves de céréales au moment du passage d'Hannibal<sup>437</sup>, ce qui put évidemment intéresser ce dernier.

Une traversée des Pyrénées depuis l'intérieur des terres se comprend bien dans la mesure où, comme le souligne Zonaras, « Hannibal se méfiait des routes les plus courtes<sup>438</sup>. » Tite-Live rapporte ainsi qu'après le passage du Rhône,

« [Hannibal] gagne, en remontant la rive du Rhône, l'intérieur de la Gaule, non parce que c'était la route la plus directe vers les Alpes<sup>439</sup>, mais parce que, jugeait-il, plus il serait éloigné de la mer, moins il se heurterait aux Romains, avec qui il n'avait pas l'intention d'engager la lutte avant l'arrivée en Italie<sup>440</sup>. »

Éviter un cheminement par le secteur d'Ampurias comportait au moins deux avantages pour le général punique. D'abord, il ne risquait pas d'y rencontrer l'armée romaine qui aurait pu surgir à tout moment et dont il dut être sans nouvelles jusqu'à son arrivée au niveau du Rhône. Ensuite, dans le cas d'un passage par le Perthus, il aurait nécessairement été découvert par les Ampuritains qui auraient immédiatement donné l'alerte, ce qui aurait potentiellement permis au consul P. Scipion d'intervenir à temps au niveau du Rhône. Il apparaît en effet que le système de renseignement romain a dysfonctionné à un niveau ou à un autre. Cela pourrait

---

<sup>434</sup> Rico 1997, p. 86. L'auteur fait le parallèle avec l'épisode de la traversée des Pyrénées par le roi wisigoth Wamba en 673 de n. ère. Ce dernier divisa son armée en trois corps. Un premier suivit la vallée du Sègre, un second emprunta la route d'*Auso* (Vich) et un troisième le Perthus. Cf. *ibid.*, p. 85, avec renvois aux sources.

<sup>435</sup> C'est l'opinion de Schulten 1935, p. 47 ; Étienne, 1955, p. 299 ; Bosch-Gimpera, 1961, p. 33 ; Lance 1995, p. 113 ; Rico 1997, p. 86.

<sup>436</sup> Rico 1997, p. 86.

<sup>437</sup> Cf. chap. III, p. 162 sq.

<sup>438</sup> Zonaras VIII, 23. La distance du passage de l'Èbre jusqu'au Roussillon ne diffère que d'une centaine de kilomètres entre un cheminement par la Catalogne côtière et le Perthus, et un itinéraire passant par l'intérieur des terres et le col du Perche ou le col d'Arès, cependant que dans ces derniers cas le parcours en montagne est beaucoup plus important.

<sup>439</sup> La route la plus directe était celle qui longeait la vallée de la Durance et franchissait les Alpes au col du Montgenèvre.

<sup>440</sup> Liv. XXI, 31.

très bien être dû à un passage d'Hannibal par l'intérieur des terres qui lui aurait permis de dissimuler sa marche aux Ampuritains. Selon Polybe et Tite-Live, c'est lorsque P. Scipion parvient au niveau du Rhône qu'il apprend le passage des Pyrénées par Hannibal et le découvre au même moment en train de franchir le fleuve<sup>441</sup>.

Lorsqu'elle entreprend l'ascension des Pyrénées, l'armée punique est forte d'environ 50 000 fantassins, 9000 cavaliers<sup>442</sup> et d'au moins 37 éléphants<sup>443</sup>. Polybe précise qu'elle était « remarquablement efficace et entraînée par suite des combats qu'elle avait continuellement livrés en Ibérie<sup>444</sup> ». Cette masse de soldats d'élite, avec son aspect hétéroclite<sup>445</sup>, son escorte d'éléphants (fig. 12) et ses milliers de cavaliers, eut certainement un impact déterminant sur les rapports entre Hannibal et les Gaulois de Transalpine occidentale. Lorsque l'armée punique traversa le Roussillon et le Languedoc, elle devait d'ailleurs se trouver au sommet de sa puissance<sup>446</sup>.

---

<sup>441</sup> Pol. III, 41, 6-8 et Tite-Live XXI, 26. Passages cités ci-dessous à la p. 118 et 121.

<sup>442</sup> Pol. III, 35, 7.

<sup>443</sup> Cf. ci-dessus, p. 90, n. 420.

<sup>444</sup> Pol. III, 35, 8.

<sup>445</sup> Sur ces différentes troupes et leur aspect, cf. Liv. XXI, 57 (cavaliers numides, celtibères et lusitaniens) ; XXII, 46 (frondeurs baléares ; cavaliers espagnols et gaulois ; infanterie africaine, espagnole et gauloise) ; Pol. III, 115 (cavaliers ibères et celtes) ; Silius Italicus, III, 231-405. Cf. également le tableau pittoresque qu'en fait Jullian 1908, p. 463.

<sup>446</sup> Tite-Live rapporte qu'au moment où il avait entrepris la traversée des Pyrénées, Hannibal « renvoya dans leurs foyers plus de 7000 hommes pour lesquels – il s'en était aperçu lui aussi – cette campagne était pénible. » Liv. XXI, 23. Il ne devait donc garder avec lui que les éléments les plus combattifs. L'historien dit par ailleurs, à propos de l'armée d'Hannibal, que « le Punique, lui, était un ennemi endurci, toujours vainqueur pendant vingt-trois ans de campagnes très dures parmi les peuplades espagnoles ; il avait l'habitude d'être commandé par un chef particulièrement entreprenant ; à peine avait-il détruit une ville aux ressources considérables qu'il franchissait l'Èbre ; avec lui, il emmenait une foule énorme de peuplades espagnoles qu'il avait tirées de chez elles. » Liv. XXI, 16.



Figure. 12. Monnaie d'argent carthaginoise (double shekel) frappée en Espagne vers 237-209. Trouvée à Valence (Espagne) et conservée au British Museum. Au droit : Melquart (Héraclès) avec la massue (représentation d'Hannibal ?). Au revers : éléphant de guerre monté par son cornac ou « Indien ». Poids : 14, 61 g. Diamètre : 2, 5 cm<sup>447</sup>.

On peut également observer le fait que de la plaine du Roussillon jusqu'au pied des Alpes Hannibal chemina principalement en terrain plat. Cette situation devait permettre à sa cavalerie et à ses éléphants de se déployer plus facilement. Ces derniers constituaient des moyens d'intimidation particulièrement efficace. Polybe rapporte ainsi qu'au moment où Hannibal entreprend l'ascension des Alpes,

« il eut alors à affronter les plus grands périls. 2. Tant qu'il avait avancé en terrain plat, les divers chefs allobroges avaient évité de s'en prendre à lui par crainte de sa cavalerie d'une part et des troupes barbares qui lui faisaient escorte de l'autre<sup>448</sup>. »

À propos des éléphants, dans le même contexte, l'historien dit :

« Mais les éléphants lui furent en l'occurrence d'un grand secours, car l'assaillant, terrifié par l'aspect extraordinaire de ces bêtes, n'osait jamais approcher de la partie de la colonne où elles se trouvaient<sup>449</sup>. »

Tite-Live dit dans le même contexte :

« Quant aux éléphants, si, dans les parties étroites, en pente raide, de la route, ils étaient la cause d'un grand retard, ils assuraient en revanche, partout où ils avançaient, la sécurité de la colonne vis-à-vis des ennemis qui, ne les connaissant pas, avaient peur de les approcher de trop près<sup>450</sup>. »

<sup>447</sup> Comme l'expose cette monnaie, l'éléphant était un symbole de puissance militaire à Carthage. Les Carthagois durent livrer ceux dont ils disposaient à la fin de la deuxième guerre punique et il leur fut interdit d'en dompter à l'avenir. Cf. Pol. XV, 18, 3 et Liv. XXX, 37 et 43.

<sup>448</sup> Pol. III, 50, 1-2.

<sup>449</sup> Pol. III, 53, 8.

Le fait que le général punique se soit présenté en hôte plutôt qu'en ennemi, et qu'il ait été disposé à payer le droit de cheminer sur leurs terres, contribua fort probablement à éteindre toutes velléités de résistance chez la plupart des populations gauloises entre les Pyrénées et le Rhône. Une fois parvenu dans la plaine du Roussillon, Tite-Live rapporte en effet qu'Hannibal

« établit son camp près de l'*oppidum* d'*Iliberris* [Elne]. Certes, les Gaulois entendaient dire que c'était à l'Italie qu'on allait faire la guerre - mais comme le bruit courait que les Espagnols au-delà des Pyrénées avaient été soumis par la force et que de solides garnisons avaient été installées chez eux - la peur d'être réduits en esclavage poussa quelques peuples à prendre les armes et à se réunir à *Ruscino*<sup>451</sup>. À cette nouvelle, Hannibal, craignant plus d'être retardé que de devoir faire la guerre, envoya des émissaires à leurs petits rois pour dire qu'il voulait converser lui-même avec eux : « Ou bien ils pouvaient s'approcher d'*Iliberris* ou bien il pouvait lui-même s'avancer jusque vers *Ruscino* ; ainsi il leur serait plus facile de se rencontrer s'ils étaient plus près ; l'idée de les recevoir dans son camp le réjouissait et il n'hésiterait pas, de son côté, à aller en personne les trouver ; c'était en hôte et non en ennemi qu'il était venu en Gaule et, si les Gaulois le lui permettaient, il ne tirerait pas l'épée avant d'être arrivé en Italie. » Tout cela par l'intermédiaire de messagers ; mais, quand les petits rois gaulois - ils étaient aussitôt allés installer leur camp près d'*Iliberris* - furent venus sans se faire prier auprès du Carthaginois, séduits par des présents<sup>452</sup>, ils laissèrent l'armée traverser en toute tranquillité leur territoire et passer devant *Ruscino*<sup>453</sup>. »

Des traités furent alors très vraisemblablement conclus entre Hannibal et les chefs gaulois du Roussillon. Plutarque dit en effet que

« dans les traités qu'ils firent avec Hannibal, il fut stipulé, que si les Gaulois formulaient quelques plaintes contre ceux de Carthage, ce seraient les gouverneurs et les généraux carthaginois résidant en Espagne qui les décideraient ; que si, au contraire, ceux de Carthage se plaignaient des Gaulois, les femmes de ces derniers seraient juges<sup>454</sup>. »

La mention des commandants ἐν Ἰβηρίᾳ implique que les Gaulois concernés par ces traités se situaient à proximité de ce territoire. Dans le cas des Gaulois cisalpins, cette situation

---

<sup>450</sup> Liv. XXI, 35.

<sup>451</sup> Ce site se trouvait au niveau de l'actuel Château-Roussillon situé à quelques kilomètres à l'est de Perpignan.

<sup>452</sup> Ces derniers se composaient très vraisemblablement de dons en métaux précieux, comme l'attestent les passages de Tite-Live XXI, 20 et XXIII, 28, mais aussi potentiellement d'amphores vinaïres, comme pourraient l'attester la dizaine d'amphores puniques de type Maña C découvertes sur le site *Ruscino*. Cf. CAG 66, p. 450-451.

<sup>453</sup> Liv. XXI, 24. *ad oppidum Iliberrim castra locat. Galli quamquam Italiae bellum inferri audiebant, tamen, quia ui subactos trans Pyrenaeum Hispanos fama erat praesidiaque ualida imposita, metu seruitutis ad arma consternati Ruscinonem aliquot populi conueniunt. Quod ubi Hannibali nuntiatum est, moram magis quam bellum metuens, oratores ad regulos eorum misit, conloqui semet ipsum cum iis uelle ; et uel illi propius Iliberrim accederent uel se Ruscinonem processurum, ut ex propinquo congressus facilius esset ; nam et accepturum eos in castra sua se laetum nec cunctanter se ipsum ad eos uenturum ; hospitem enim se Galliae non hostem aduenisse, nec strictum ante gladium, si per Gallos liceat, quam in Italiam uenisset. Et per nuntios quidem haec ; ut uero reguli Gallorum castris ad Iliberrim extemplo motis haud grauate ad Poenum uenerunt, capti donis cum bona pace exercitum per fines suos praeter Ruscinonem oppidum transmiserunt.*

<sup>454</sup> Plutarque, *Les vertus des femmes*, 6. ἐν γοῦν ταῖς πρὸς Ἀννίβαν συνθήκαις ἐγράψαντο, Κελτῶν μὲν ἐγκαλούντων Καρχηδονίους τοὺς ἐν Ἰβηρίᾳ Καρχηδονίων ἐπάρχους καὶ στρατηγούς εἶναι δικαστάς· ἂν δὲ Καρχηδόνιοι Κελτοῖς ἐγκαλῶσι, τὰς Κελτῶν γυναῖκας. Les mêmes indications se retrouvent chez Polyen, *Ruses de guerre*, VII, 50, cependant qu'il ne précise pas la situation géographique des généraux carthaginois.

paraîtrait surprenante. Il est en effet difficile de croire qu'ils aient eu à effectuer un voyage jusqu'en Espagne pour se faire rendre la justice. Ils devaient pouvoir s'en remettre directement aux Carthaginois présents en Italie. Étant donné que l'accord entre les chefs gaulois du Roussillon et Hannibal est attesté, et leur situation géographique, ils furent, en toute logique, concernés par ces traités. Selon C. Julian, ceux-ci devaient inclure le « service des étapes » pour les Carthaginois qui « viendraient plus tard le rejoindre en Italie<sup>455</sup>. » Les relations entre les Gaulois et les futurs voyageurs carthaginois<sup>456</sup> se trouvaient ainsi régularisées mais aussi, comme nous allons le voir dans un instant, celles des Carthaginois probablement laissés sur place par Hannibal.

Après le passage de l'armée punique devant *Ruscino*, nous ne possédons que de maigres informations jusqu'à son arrivée au niveau du Rhône. Tite-Live rapporte qu'

« Hannibal, après avoir, soit par crainte, soit à prix d'argent, obtenu la tranquillité de tous les autres peuples, était déjà parvenu sur le territoire des Volques, une nation puissante<sup>457</sup>. Ils habitent sur les deux rives du Rhône ; mais, n'étant pas sûrs de pouvoir écarter Hannibal de la rive occidentale et voulant faire du fleuve un rempart, ils firent traverser le Rhône à la presque totalité des leurs et ils occupèrent en armes la rive opposée<sup>458</sup>. »

---

<sup>455</sup> Julian 1908, p. 462.

<sup>456</sup> On connaît la tentative malheureuse d'Hasdrubal voulant se rendre en Italie par voie terrestre en 216, puis son passage réussi en 208. Cf. chap. III, p. 150-151 et p. 170-173. Il est par ailleurs possible que, pendant un certain temps, il y eût une circulation de messagers carthaginois entre l'Italie et l'Espagne via la Gaule Transalpine. Cf. chap. III, p. 151.

<sup>457</sup> Selon J. Vial, le territoire des Volques débutait alors au nord de l'étang de Thau à l'ouest (fig. 13).

<sup>458</sup> Liv. XXI, 26. *Hannibal ceteris metu aut pretio pacatis iam in Volcarum peruenerat agrum, gentis ualidae. Colunt autem circa utraque ripam Rhodani ; sed diffisi citeriore agro arceri Poenum posse, ut flumen pro munimento haberent, omnibus ferme suis trans Rhodanum traiectionem ulteriorem ripam armis obtinebant.*



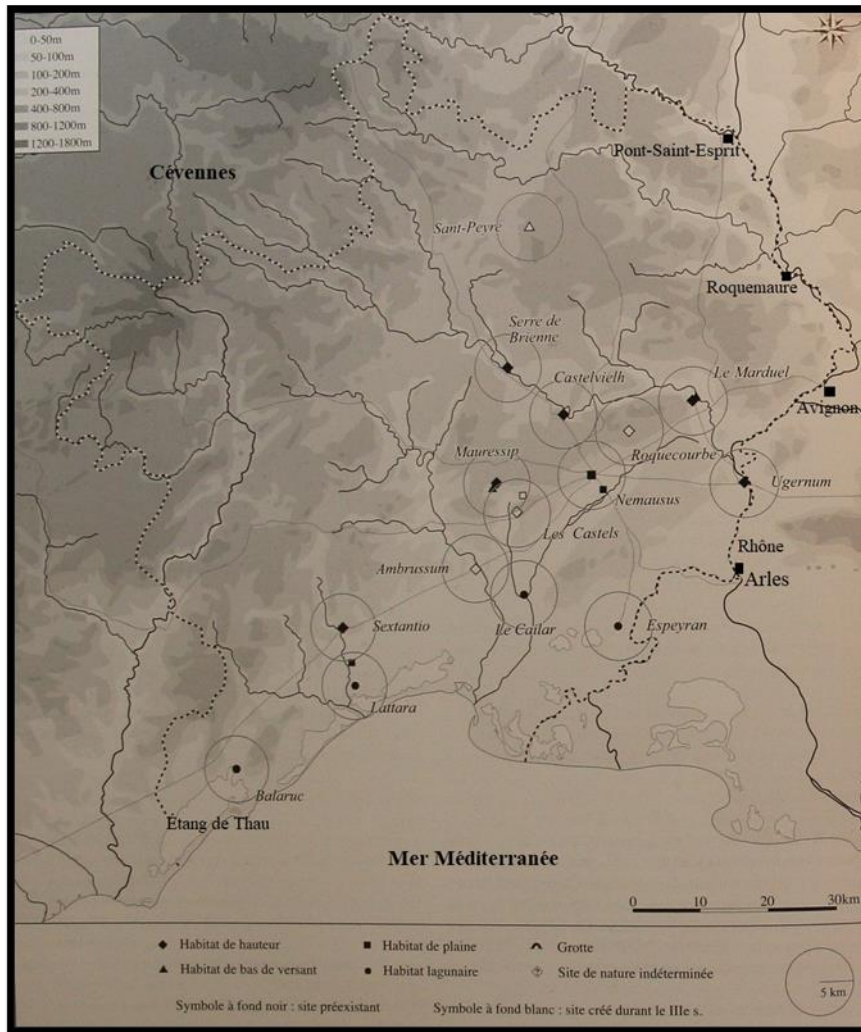


Figure 13. Le territoire des Volques au III<sup>e</sup> s. (ligne en pointillé).

De l'ensemble de la marche d'Hannibal, depuis les Pyrénées jusqu'au Rhône, Polybe dit :

« Or, contre toute attente, Hannibal, qui avait persuadé certains des Celtes à prix d'or et contraint les autres par la force, atteignit avec ses troupes le point de passage du Rhône, avec la mer de Sardaigne à sa droite<sup>459</sup>. »

On retrouve à peu près le même témoignage chez Appien : « Se frayant un chemin par l'argent, la persuasion ou la force, il traversait le pays des Gaulois<sup>460</sup>. » Silius Italicus écrit par ailleurs qu'Hannibal « se fraie hardiment un chemin au milieu des campagnes hostiles des Volques, ravage leur territoire et atteint à marche forcée le Rhône<sup>461</sup>. » Enfin, selon Zonaras,

<sup>459</sup> Pol. III, 41, 7. Ἀντίβας δὲ παραδόξως τοὺς μὲν χρήμασι πείσας τῶν Κελτῶν τοὺς δὲ βιασάμενος ἤκε μετὰ τῶν δυνάμεων, δεξιὸν ἔχων τὸ Σαρδόνιον πέλαγος, ἐπὶ τὴν τοῦ Ῥοδανοῦ διάβασιν.

<sup>460</sup> App., *Hann.*, 4, 14. Γαλατῶν δὲ τοὺς μὲν ὠνούμενος, τοὺς δὲ πειθῶν, τοὺς δὲ καὶ βιαζόμενος διώδευε τὴν χώραν.

<sup>461</sup> Silius Italicus, *Guerre punique*, III, 444-446. *Inde ferox quaesitum armis per inhospita rura Volcarum populatur iter tumidique minaces accedit Rhodani.*

« Hannibal désirait envahir l'Italie le plus rapidement possible, il marcha en toute hâte et traversa sans opposition l'ensemble de la Gaule située entre les Pyrénées et le Rhône. Aussi jusqu'à ce fleuve, personne ne vint s'opposer à lui<sup>462</sup>. »

À la lecture de ces témoignages, il apparaît que la marche d'Hannibal du Roussillon jusqu'au Rhône fut d'une grande rapidité. L'emploi de la force ou de la contrainte signalé par Polybe (δυνάμις) et Appien (βίαώω) intervint probablement sur le territoire des Volques. C'est ce qu'indique en effet Silius Italicus qui relève le ravage de leurs terres par les soldats carthaginois. En abandonnant leurs demeures et en passant sur l'autre rive du Rhône, les Volques s'étaient d'ailleurs posés en ennemis des Carthaginois. En l'absence de collaboration des chefs gaulois, les énormes besoins en grains de l'armée punique ont très bien pu la pousser à des actes de pillage et d'agression pour s'en procurer. Il se serait ainsi agi d'un usage mineur de la force limité au territoire des Volques, la plupart des peuples gaulois rencontrés après le passage devant *Ruscino* s'étant montré conciliant.

En Languedoc occidental, Hannibal pratiqua sans doute la même politique d'accords monnayés que dans le Roussillon, comme le laisse croire l'absence de mention de troubles dans ce secteur et la vitesse de progression de l'armée punique jusqu'au Rhône. Cette dernière put très vraisemblablement y profiter de ravitaillement et des services de guides locaux qui ont pu l'accompagner sur la route du Rhône. À l'instar du Roussillon, des traités durent également être passés avec les chefs gaulois du Languedoc occidental en vue d'une future circulation carthaginoise.

En ce sens, on peut signaler la découverte à Ensérune d'une plaque de terre cuite représentant une divinité carthaginoise (fig. 14). Cette dernière a amené G. Ch. Picard à émettre l'hypothèse d'une probable présence carthaginoise sur place dans la foulée du passage de l'armée d'Hannibal.

---

<sup>462</sup> Zonaras VIII, 23. ὁ δὲ Ἀννίβας εἰς τὴν Ἰταλίαν ὡς τάχιστα ἐπιθυμῶν εἰσβαλεῖν, σπουδῆ ἔχῳρει, καὶ τοῦ Ῥοδανοῦ οὐσαν ἀμαχεὶ διήλθε. καὶ μέχρι μὲν τοῦ ποταμοῦ τοῦ Ῥοδανοῦ οὐδεὶς εἰς χεῖρας ἤκεν αὐτῷ.



Figure 14. Fragment supérieur d'une plaque de terre cuite à relief découverte à Ensérune. Divinité carthaginoise. Pâte beige et traces de peinture rouge. Hauteur 7,2 cm. Largeur 8 cm.

La voie héracléenne passait le long du flanc nord de l'*oppidum* qui dominait la plaine d'environ 80 m (fig. 15)<sup>463</sup>. L'armée punique dut ainsi longer ce dernier au cours de sa marche vers le Rhône.

---

<sup>463</sup> La vue y porte jusqu'à la mer, aux montagnes de l'arrière-pays, ainsi qu'aux secteurs proches de Narbonne et de Béziers.



Figure 15. Tracé approximatif de la voie héracléenne en orange<sup>464</sup>.

La plaque de terre cuite a été retrouvée lors des fouilles de l'abbé L. Sigal au sein d'un dépotoir situé sur la pente nord de l'*oppidum*<sup>465</sup>. Selon G. Ch Picard, « il s'agit d'une "icône" de Ba'al-Hammon fréquente à Carthage dans les tombes et dans les maisons des III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> siècles av. J.-C.<sup>466</sup> » Pour F. Horn, il s'agirait plutôt d'une divinité féminine. Il souligne que

« cette terre cuite est sans aucun doute de production punique. En effet, plusieurs terres cuites de la même série ont été découvertes à Carthage, provenant aussi bien de quartiers d'habitation, du sanctuaire de Sibi Bou Saïd que des nécropoles puniques. Des parallèles très proches ont été retrouvés dans la nécropole "des Rabs", avec une coiffe conique similaire, la même disposition des mains en signe de bénédiction et un "sceptre" similaire dans la main gauche. Certaines de ces figurines représentent clairement une divinité masculine qui porte une barbe. Dans le cas de la figurine d'Ensérune, nous ne pouvons pas distinguer avec assurance s'il s'agit d'une femme ou d'un jeune dieu imberbe ; nous avons cependant opté pour la première solution. Des terres cuites du même type ont également été retrouvées à Ibiza<sup>467</sup>. »

<sup>464</sup> D'après Guy 1973, p. 41.

<sup>465</sup> Picard 1957, p. 58.

<sup>466</sup> *Ibid.*, p. 57.

<sup>467</sup> Horn 2011, p. 20 avec renvois.

La découverte de cette plaque représentant une divinité punique à l'extérieur du domaine carthaginois est exceptionnelle. Comme le souligne G. Ch. Picard, il s'agissait d'un objet de piété, sans grande valeur marchande, qui n'avait de signification que pour les Carthaginois<sup>468</sup>. Sa dimension culturelle, ainsi que son caractère portatif, autorisent l'hypothèse de son transport par un soldat de l'expédition d'Hannibal.

G. Ch. Picard signale par ailleurs la découverte de

« deux brûle-parfums en forme de buste de Déméter [fig. 16], qui appartiennent à une série représentée à Carthage par des dizaines d'exemplaires et qui ne se rencontrent pas hors du domaine punique ; eux aussi furent fabriqués en Afrique durant les cent cinquante dernières années de la nouvelle Tyr. Une perle masque de verre punique a été encore trouvée à Ensérune<sup>469</sup>. »

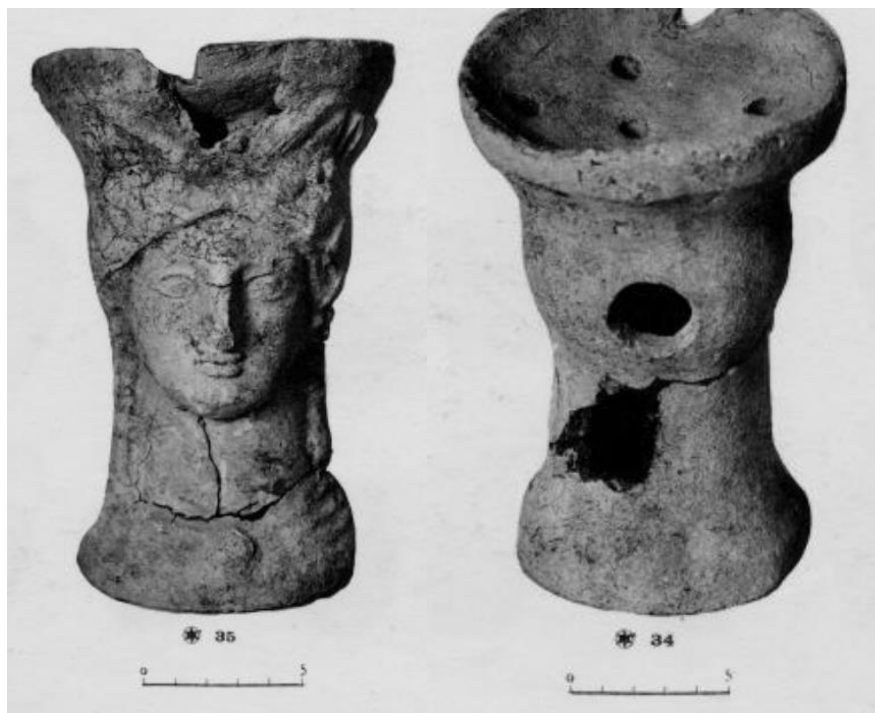


Figure 16. Brûle-parfum à l'effigie de Tanit (?) découvert à Ensérune.

L'auteur ajoute que

« l'un des brûle-parfums, trouvé par F. Mouret, est donné comme appartenant au mobilier de la nécropole, abandonnée vers 250-225 ; il provient en fait vraisemblablement des maisons qui recouvrirent ce cimetière dans les dernières années du III<sup>e</sup> siècle ; l'autre fut découvert par l'abbé Sigal dans une des maisons du quartier Est<sup>470</sup>. »

<sup>468</sup> Picard 1957, p. 57.

<sup>469</sup> *Ibid.*

<sup>470</sup> *Ibid.*, p. 58-59.



Il s'agit à nouveau d'objets de piété, comme l'atteste notamment la découverte d'environ 400 brûle-parfums similaires dans une cache votive de Carthage (fig. 17)<sup>471</sup>.



Figure 17. Brûle-parfums à l'effigie de Tanit (?) découverts dans une cache votive de Carthage.

Selon A.-L. Delattre, ces pièces pourraient remonter aux III<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s. et évoquent un « culte à Déméter, qui se confondait peut-être avec celui de Tanit<sup>472</sup>. » L'hypothèse d'une association avec Tanit semble plus logique étant donné la découverte de ces objets à Carthage. Des brûle-parfums à l'effigie de Baal Hammon (dieu associé à Tanit) y ont d'ailleurs également été découverts (fig. 18).

---

<sup>471</sup> Delattre 1923, p. 361.

<sup>472</sup> *Ibid.*, p. 359.

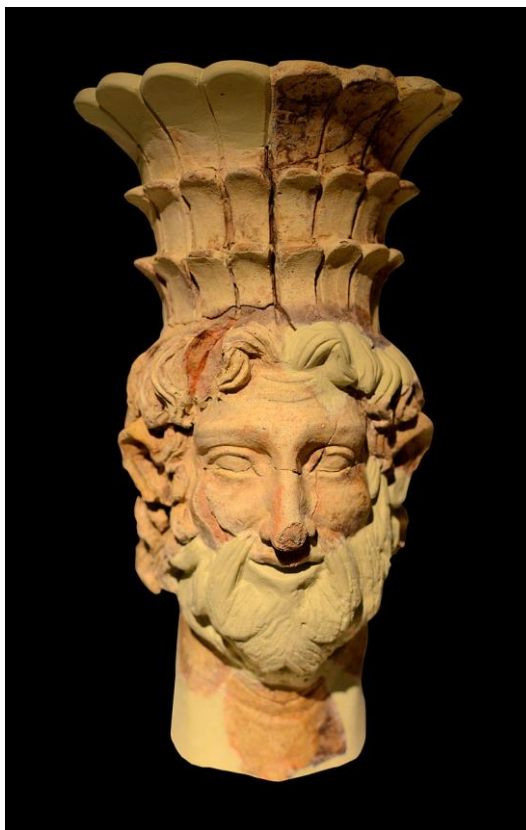


Figure 18. Brûle-parfum à l'effigie de Baal Hamon découvert à Carthage.

Deux autres brûle-parfums comparables à ceux d'Ensérune ont été retrouvés sur le site ibère de Puntal dels Llops (Olocau, Valence), à l'intérieur du domaine carthaginois d'Espagne (fig. 19).



Figure 19. Brûle-parfum à l'effigie de Tanit (?) découvert sur le site ibère de Puntal dels Llops (Olocau), conservé au Musée de Préhistoire de Valence (Espagne). Datation : III<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s.

La destination culturelle de la plaque de terre cuite et des deux brûle-parfums d'Ensérune, ainsi que leur origine carthaginoise, permettent de faire le lien entre ces objets. Tous comportent une effigie féminine que l'on peut très vraisemblablement identifier à Tanit, déesse principale du panthéon carthaginois<sup>473</sup>. À l'instar de la plaque de terre cuite, la présence exceptionnelle des brûle-parfums à l'extérieur du domaine carthaginois permet de croire que les exemplaires d'Ensérune ont également pu appartenir à des soldats carthaginois restés sur place après le passage de l'armée.

En ce qui concerne le masque pendentif découvert à Ensérune<sup>474</sup>, d'origine également carthaginoise, son contexte de découverte est renseigné par J. Jannoray par la simple mention

<sup>473</sup> C'est ce qu'atteste notamment sa « préséance sur des milliers de stèles trouvées à Carthage et dans d'autres sites puniques comme Hadrumetum. » Leclant 2005, p. 2124. Symbole de la fécondité, elle est associée au dieu Ball Hammon, avec qui elle semble former un couple. H. Fantar souligne qu'elle a également pour rôle « d'intercéder [auprès du Ball Hammon] au profit des fidèles. » *Ibid.*

<sup>474</sup> G. Ch. Picard dit « perle masque ». Cf. ci-dessus, p. 102.



des « fouilles Sigal (inv. OS 1)<sup>475</sup>. » La CAG ne le mentionne pas, cependant qu'il y est signalé que les fouilles de l'abbé L. Sigal furent menées en 1928, « essentiellement dans l'habitat de la partie orientale de la colline, au sommet du plateau et sur ses pentes<sup>476</sup>. » À défaut d'autres précisions, on notera que l'un des brûle-parfums a également été retrouvé dans le quartier oriental.

Contrairement aux masques pendentifs retrouvés sur les sites voisins du Cayla de Malhaic (Aude)<sup>477</sup> et de Peyriac de Mer (Aude)<sup>478</sup> qui sont du type CIII (fig. 20), considéré comme plus récent (vers 350-200<sup>479</sup>), celui d'Ensérune est du type CII (fig. 21), de facture plus ancienne. Il n'est représenté que par 16 exemplaires en Méditerranée dont, pour l'Occident, trois exemplaires à Carthage (tombe), un à Covalta en Espagne (tombe) et encore un à Pompéi<sup>480</sup>. Les deux exemplaires découverts dans la nécropole d'Ard el Kheraib à Carthage permettent de les dater entre le IV<sup>e</sup> s. et le début du III<sup>e</sup> s.<sup>481</sup> Il s'agit très vraisemblablement d'une production de verriers carthaginois<sup>482</sup>.



Figure 20. Masque pendentif punique du type CIII. Conservé au musée d'Art de Tolède. Provenance non renseignée.

<sup>475</sup> Jannoray 1955, p. 406, n. 6.

<sup>476</sup> CAG 34/5, p. 326.

<sup>477</sup> Cf. Taffanel 1938 p. 39.

<sup>478</sup> Cf. Solier et Fabre 1969, p. 79.

<sup>479</sup> La datation est établie à partir de cinq exemplaires découverts dans la nécropole de Sainte-Monique (également appelée nécropole des Rabs) à Carthage. Cf. Seefried 1982, p. 28-29. On peut également signaler la découverte d'un masque pendentif punique sur le site de Lattes (Py 2009, p. 126-130, le type n'est pas renseigné) et un autre sur le site d'Ambrussum (encore inédit). Ce dernier a été retrouvé lors de la campagne de fouille de l'été 2020. Communication orale du Dr. M. Scrinzi, chef du chantier. Le type auquel il appartient n'a pas encore été déterminé.

<sup>480</sup> Seefried 1982, figure 45.

<sup>481</sup> *Ibid.*, p. 28 avec renvois.

<sup>482</sup> *Ibid.*, p. 40.

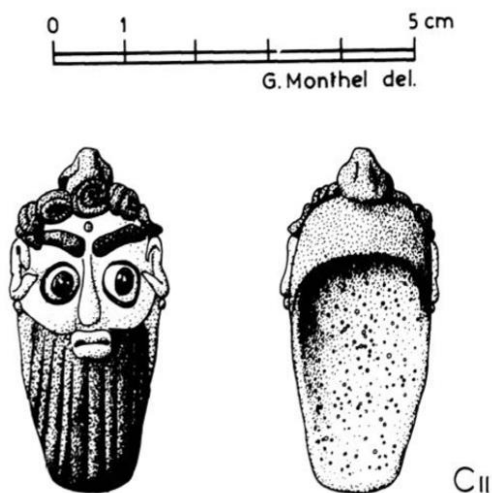


Figure 21. Masque pendentif punique du type CII dit masque « à barbe cannelée » similaire à celui découvert à Ensérune. Lieu de conservation et provenance non renseigné.

La production à Carthage des types CIII est formellement attestée. On y a en effet retrouvé cinquante et un des soixante-dix-neuf masques pendentifs connus<sup>483</sup>, et des fours de verriers datés du III<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s. y ont été découverts<sup>484</sup>.

Selon M. Seefried, il s'agissait d'un bijou d'une grande valeur, qui aurait même pu s'égalier à de l'or<sup>485</sup>. Cette situation aurait perduré jusqu'à la diffusion du procédé de soufflage au I<sup>er</sup> s.<sup>486</sup> L'auteur relève par ailleurs la probable fonction apotropaïque<sup>487</sup> et religieuse des pendentifs<sup>488</sup>. Contrairement à la plaque de terre cuite et aux brûle-parfums, la grande diffusion des masques pendentifs à l'extérieur du domaine carthaginois permet d'envisager l'hypothèse d'une provenance du commerce maritime. La diffusion de ce type d'objet touche en effet presque exclusivement les régions côtières de la Méditerranée et de la mer Noire (fig. 22).

<sup>483</sup> Les contextes funéraires sont fréquents. Seefried 1982, p. 28.

<sup>484</sup> *Ibid.*, p. 38 sq.

<sup>485</sup> Cf. *Ibid.*, p. 22 et 55 sq. avec sources historiques.

<sup>486</sup> *Ibid.*, p. 21-22.

<sup>487</sup> C'est l'interprétation de J. Jannoray pour le pendentif d'Ensérune. Jannoray 1955, p. 406, n. 6

<sup>488</sup> Seefried 1982, p. 55 sq.

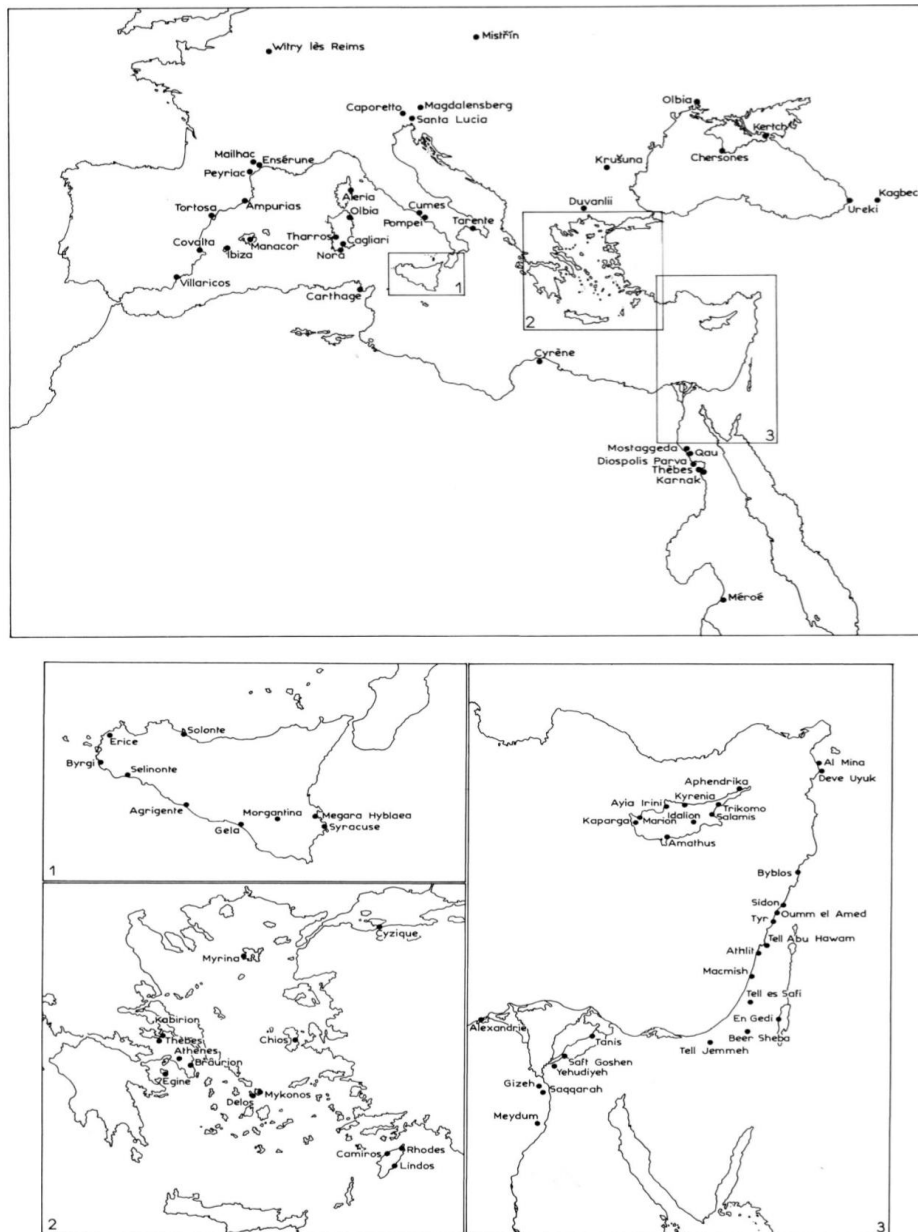


Figure 22. Répartition des découvertes de masques pendants.

M. Seefried évoque également la possibilité « que ces pendants aient été rapportés de la capitale punique par des mercenaires gaulois ou ibères enrôlés dans les armées de Carthage<sup>489</sup>. » Il est en effet possible que certains Gaulois se soient joints à l'armée d'Hannibal au moment de son passage en Gaule Transalpine. À propos du cheminement d'Hasdrubal vers l'Italie en 208, Tite-Live dit : « Les Arvernes et, successivement, les autres peuples gaulois et alpins ne se contentèrent pas, en effet, de l'accueillir, ils le suivirent même

<sup>489</sup> Seefried 1982, p. 43. On connaît notamment le cas des Élysiques du secteur de Narbonne impliqués dans la bataille d'Himère auprès des Carthaginois en 480. Hérodote, *Histoire*, VII, 165.

à la guerre<sup>490</sup>. » Tout comme pour l'hypothèse d'une provenance commerciale, celle d'une arrivée du masque pendentif via un mercenaire gaulois est donc envisageable. La présence de la plaque de terre cuite et des brûle-parfums puniques à Ensérune permet également d'envisager l'hypothèse d'une appartenance du pendentif à un Carthaginois resté sur place. Sa typologie différente des masques pendants découverts sur les autres sites de Gaule Transalpine et sa moins grande diffusion permettent d'aller en ce sens. Cela réduit en effet les chances qu'il soit parvenu à Ensérune par des canaux commerciaux.

La dimension culturelle des objets puniques d'Ensérune, leur présence exceptionnelle à l'extérieur de domaine carthaginois et leur caractère portatif, permettent de soutenir l'hypothèse qu'au moins certains d'entre eux, sinon l'ensemble, a appartenu à un ou plusieurs Carthaginois maintenus sur l'*oppidum* à la suite du passage de l'armée punique. Pour G. Ch. Picard, il aurait pu s'agir d'un « officier carthaginois, laissé pour assurer la liaison avec les autorités de la tribu celto-ibère<sup>491</sup>. » À la suite d'accords passés entre Hannibal et les autorités locales, ce supposé officier carthaginois aurait pu contribuer à faciliter le passage des expéditions carthagoises à venir, ainsi que de messagers faisant le lien entre l'armée d'Italie et sa base espagnole<sup>492</sup>.

L'*oppidum* d'Ensérune devait présenter un grand intérêt pour les Carthaginois. En plus de commander l'axe terrestre menant vers le Rhône ou à l'Espagne en sens inverse, cet habitat drainait de grandes quantités de grain, comme l'attestent les centaines de silos découverts sur le site et datés du IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s.<sup>493</sup> Les occupants du site étaient virtuellement à même de fournir du ravitaillement à des troupes en marche et l'armée d'Hannibal put très vraisemblablement en bénéficier. On rappellera toute l'importance qu'accordait l'état-major carthaginois à cette question<sup>494</sup>, ainsi qu'à celle des communications avec l'Espagne, comme l'indiquent la surveillance des cols pyrénéens et les traités passés avec les Gaulois<sup>495</sup>. Les Carthaginois cantonnés à Ensérune auraient ainsi directement bénéficié de ces traités régularisant les relations avec les Gaulois. D'après ce cas particulier, on peut évoquer la possibilité que des

---

<sup>490</sup> Liv. XXVII, 39. Dans le cas d'Hasdrubal, il n'est toutefois pas certain qu'il ait cheminé en Gaule Transalpine occidentale. Cf. chap. III, point 4.

<sup>491</sup> Picard 1957, p. 58.

<sup>492</sup> Sur cette question, cf. chap. III, p. 151.

<sup>493</sup> Cf. chap. III, p. 156-157.

<sup>494</sup> Cf. ci-dessus, p. 81.

<sup>495</sup> Cf. ci-dessus, p. 90-91 et p. 96-97

Carthaginois se soient fixés sur d'autres sites de Gaule Transalpine. Ce pourrait notamment être le cas du Roussillon, où l'accord d'Hannibal avec les chefs gaulois est attesté<sup>496</sup>.

Après avoir progressé à travers les plaines roussillonnaises et languedociennes en bonne intelligence avec la plupart des populations dont elle eut à traverser le territoire, l'armée punique atteignit le Rhône. Polybe rapporte alors qu'

« Hannibal, dès qu'il atteignit les abords du fleuve, entreprit d'en faire la traversée, là où il n'a qu'un lit, à environ quatre jours de marche de la mer pour une armée. 2. Il se concilia l'amitié des riverains du fleuve par toutes sortes de moyens et leur acheta toutes leurs pirogues et tous leurs bateaux, qu'ils avaient en nombre important, parce que beaucoup de riverains du Rhône font de l'importation à partir de la mer. 3. Il reçut en outre d'eux le bois approprié à la confection des pirogues et, en deux jours, on en tira un nombre incalculable d'embarcations, chacun s'efforçant de ne plus compter sur le voisin, mais de placer en lui seul son espoir de passage. 4. Mais il advint alors que, sur la rive opposée, des barbares se massèrent en foule pour empêcher les Carthaginois de traverser. 5. En les voyant, Hannibal se rendit compte qu'il se trouvait maintenant dans une situation telle qu'il ne pouvait ni forcer le passage, étant donné l'importance des forces ennemies établies en face, ni attendre sur place, de peur de se voir bientôt assailli de toute part<sup>497</sup>. »

Selon le récit de Tite-Live :

« Tous les autres riverains, et, parmi les Volques eux-mêmes, ceux que le désir de sauvegarder leur demeure avait maintenus sur place, Hannibal les gagne par des présents et obtient d'eux qu'ils rassemblent de partout et fabriquent des bateaux ; de leur côté, les riverains désiraient eux aussi voir l'armée franchir le fleuve et leur pays débarrassé le plus tôt possible du poids écrasant que représentait un tel déferlement humain. C'est pourquoi fut rassemblée une quantité considérable de bateaux et d'embarcations fabriquées sans grand soin pour les besoins de la navigation locale ; les Gaulois furent les premiers à en confectionner de nouvelles en creusant chacun un tronc d'arbre ; les soldats, encouragés à cela aussi bien par l'abondance de la matière première que par la facilité du travail, se mirent à leur tour à fabriquer à la hâte des pirogues informes, avec un seul souci : qu'elles puissent flotter sur l'eau et recevoir un chargement, de façon à assurer leur propre traversée et celle de leurs bagages<sup>498</sup>. »

La traversée de l'armée carthaginoise fut ralentie pendant quelques jours par l'armée gauloise massée sur la rive opposée. Hannibal commanda alors à Magon de partir de nuit avec une troupe et de cheminer secrètement vers le nord afin de passer sur la rive opposée pour prendre l'armée ennemie à revers<sup>499</sup>. Polybe rapporte ensuite ceci :

---

<sup>496</sup> Cf. ci-dessus, p. 96-97.

<sup>497</sup> Pol. III, 42, 1-5.

<sup>498</sup> Liv. XXI, 26.

<sup>499</sup> Pour le détail de l'opération, cf. Pol. III, 42, 6 sq. et Liv. XXI, 27.

« Lorsque les barbares virent que l'ennemi se préparait à traverser le fleuve, ils se répandirent hors de leur camp par petits groupes, sans s'être rangés en bataille. Ils étaient persuadés qu'ils n'auraient aucune peine à empêcher les Carthaginois de franchir le Rhône. 6. Mais aussitôt qu'Hannibal vit que, sur la rive opposée, les soldats de son détachement approchaient – il avait été convenu qu'ils signaleraient leur arrivée par une fumée –, il ordonna aux hommes désignés pour constituer les équipages des embarcations de gagner leurs postes et d'affronter tous ensemble le courant. 7. Les deux armées étaient massées sur chacune des berges du fleuve. D'un côté les Carthaginois suivaient avec des acclamations les efforts des leurs, 8. cependant que, sur la rive en face, les barbares entonnaient des chants guerriers et défiaient l'adversaire. Le spectacle était à la fois saisissant et exaltant<sup>500</sup>. 9. C'est à ce moment, alors que les ennemis avaient quitté leur camp, que survinrent brusquement les Carthaginois qui avaient déjà traversé le fleuve. Les uns allèrent mettre le feu aux installations de l'adversaire, tandis que les autres, en plus grand nombre, s'élançaient sur les troupes postées en bordure du fleuve. 10. Les barbares furent complètement surpris par cette attaque. Une partie d'entre eux alla défendre le camp et le reste engagea le combat sur place avec les assaillants. 11. Hannibal cependant, voyant que les choses se passaient selon son plan, regroupait immédiatement les hommes qui débarquaient les premiers et les lançait contre l'ennemi. 12. Les Gaulois, combattants en plein désordre et déconcertés par le tour imprévu que prenait cette affaire, eurent vite fait de tourner les talons et de prendre la fuite<sup>501</sup>. »

Le point de passage du fleuve est depuis longtemps débattu<sup>502</sup>. L'hypothèse d'une traversée dans le secteur Montfaucon-Roquemaure proposée par P. Marquion apparaît comme la plus crédible. Polybe signale en effet que l'armée punique franchit le Rhône à environ quatre jours de marche de la mer pour une armée<sup>503</sup> et à quatre jours du confluent du Rhône et de l'Isère<sup>504</sup>. Comme le souligne Tite-Live, Hannibal préférait cheminer loin de la mer afin d'éviter d'être rejoint par les Romains avant qu'il n'ait atteint l'Italie<sup>505</sup>. P. Marquion remarque en ce sens que

« si l'armée de Scipion, débarquée dans le golfe de Fos et lancée à la poursuite d'Hannibal, n'arriva sur les lieux du passage que trois jours après le décampement de l'armée carthaginoise, c'est, de toute évidence, qu'une grande distance séparait les deux points<sup>506</sup>. »

Le même auteur observe que

---

<sup>500</sup> Il est probable que Polybe a trouvé cette description, qui semble être le fait d'un témoin oculaire, chez l'un des chroniqueurs d'Hannibal ayant accompagné l'expédition, à savoir Sosylos ou Chairéas. Cf. ci-dessus, p. 37 et 77.

<sup>501</sup> Pol. III, 43, 5-12. On retrouve une version similaire chez Liv. XXI, 27-28. Selon Zonaras VIII, 23, le consul P. Scipion était alors présent sans ses troupes et avait pris la tête des opérations. Cf. ci-dessus, p. 121.

<sup>502</sup> Cf. en dernier lieu Leveau 2003 avec les références aux études précédentes. L'auteur ne se prononce pas sur le point de traversée, bien qu'il semble opter pour le secteur au nord de la Durance (p. 30-31).

<sup>503</sup> Pol. III, 42, 1.

<sup>504</sup> Pol. III, 49, 5-6.

<sup>505</sup> Liv. XXI, 31, cité ci-dessus, p. 93.

<sup>506</sup> Marquion 1968, p. 20.

« seule une plaine relativement vaste pouvait satisfaire à la fois aux exigences de l'installation des camps et de la préparation de la traversée. Une rive bordée de falaises ne laissant qu'un étroit espace aurait été prohibitive pour ce genre d'opérations<sup>507</sup>. »

Le secteur de Montfaucon-Roquemaure semble correspondre à l'ensemble de ces éléments (fig. 23-26).

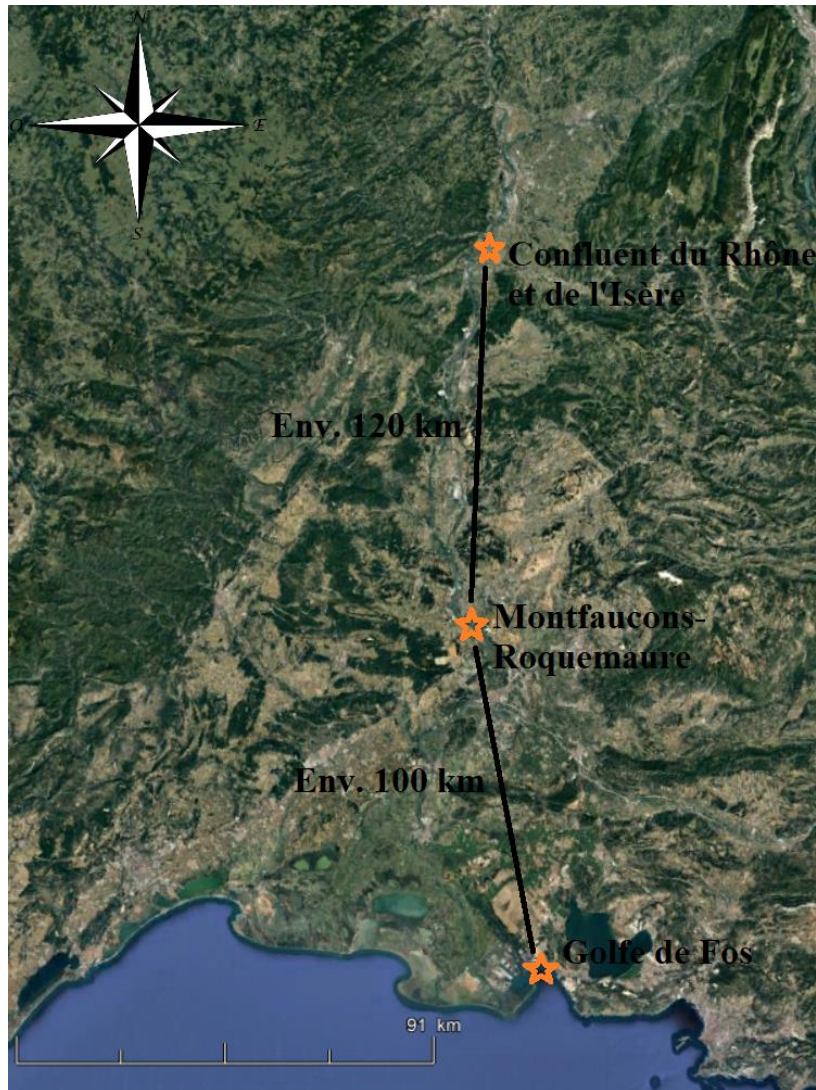


Figure 23. Le secteur de Montfaucon-Roquemaure par rapport à Fos-sur-Mer et au confluent du Rhône et de l'Isère.

<sup>507</sup> Marquion 1968, p. 24.





Figure 24. Le secteur de Montfaucon-Roquemaure sur la carte de Cassini.

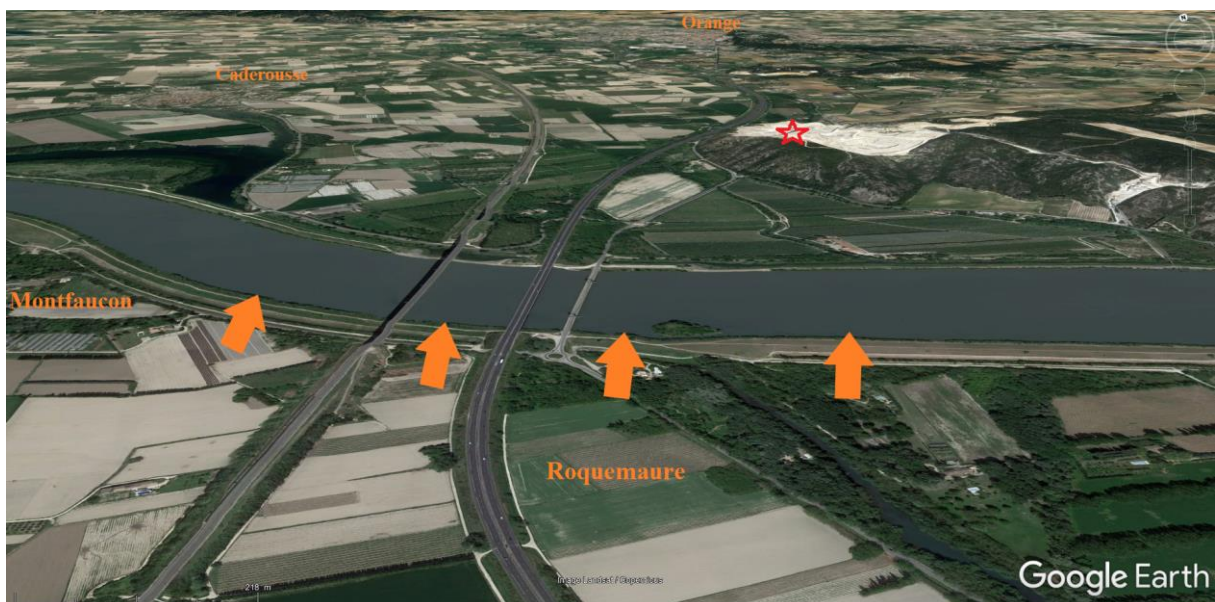


Figure 25. Le Rhône au niveau de Montfaucon-Roquemaure, secteur supposé de la traversée de l'armée punique. Le nord est indiqué en haut à droite. L'étoile rouge représente la colline qui apparaît sur l'image suivante.



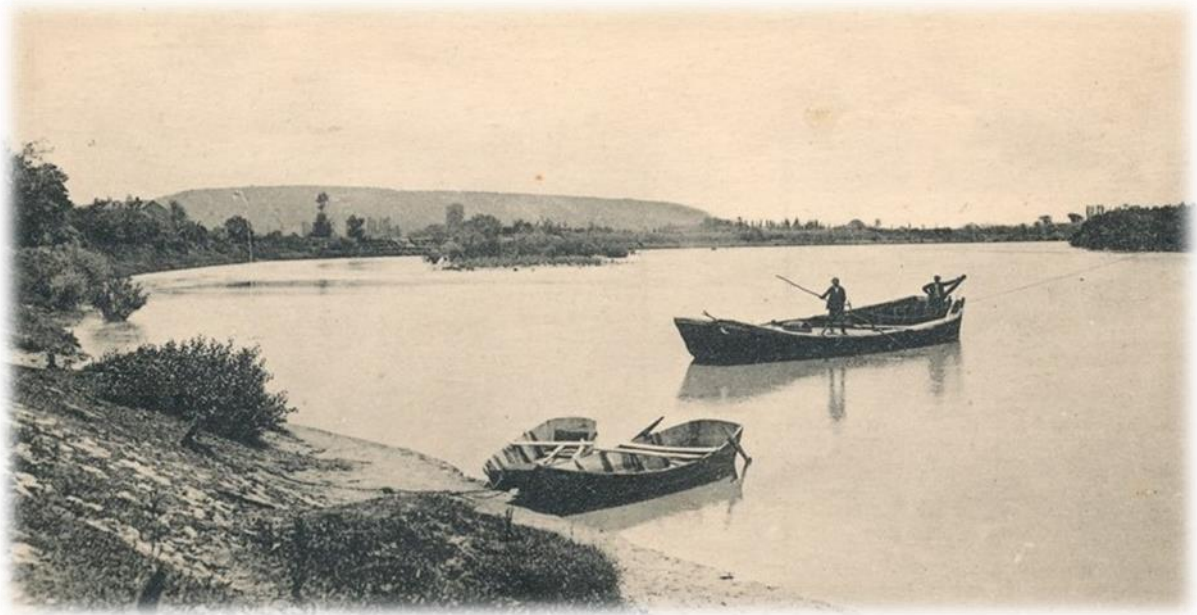


Figure 26. Aspect du Rhône au niveau de Caderousse en 1917. Édition artistique J. Brun et Cie, Carpentras. Le sud-est se trouve approximativement dans la direction de la colline (étoile rouge sur l'image précédente).

Il est en effet distant d'environ 100 km de Fos-sur-Mer et d'environ 120 km de l'actuel confluent entre le Rhône et l'Isère, ce qui s'accorde avec les indications de Polybe<sup>508</sup>. Le même auteur rapporte à propos de l'expédition d'Hannon, qu' « après avoir parcouru quelque deux cents stades<sup>509</sup> en remontant le fleuve, ce détachement atteignit un endroit où le cours du Rhône se partage en deux de façon à former une île<sup>510</sup>. » C'est à partir de là qu'il fit traverser sa troupe sur la rive gauche. Le secteur de Pont-Saint-Esprit correspond bien à la description de Polybe. Il se situe en effet à environ 35 km de Roquemaure. Bien que les méandres du Rhône aient varié depuis l'Antiquité, il semble que ce secteur ait déjà été parsemé d'îles, comme l'indique la carte de Cassini pour le XVIII<sup>e</sup> s. (fig. 27).

<sup>508</sup> Selon Végèce I, 9, la journée de marche standard du légionnaire romain était de 20 milles romains, soit de près de 30 km sur un réseau routier viable. En terrain plat, D. Proctor évalue la moyenne par jour de la marche de l'armée d'Hannibal à environ 20 km, en incluant les jours de repos. Cf. Proctor 1971, p. 26-34. Dans des situations d'urgence et à marche forcée, comme ce fut le cas entre les Pyrénées et le Rhône, et très vraisemblablement entre le Rhône et le secteur de Valence afin d'échapper à l'armée romaine qu'Hannibal savait à ses trousses, cette moyenne dut être supérieure.

<sup>509</sup> Soit 35,6 km ou 37 km selon le stade attique ou italique.

<sup>510</sup> Pol. III, 42, 7.

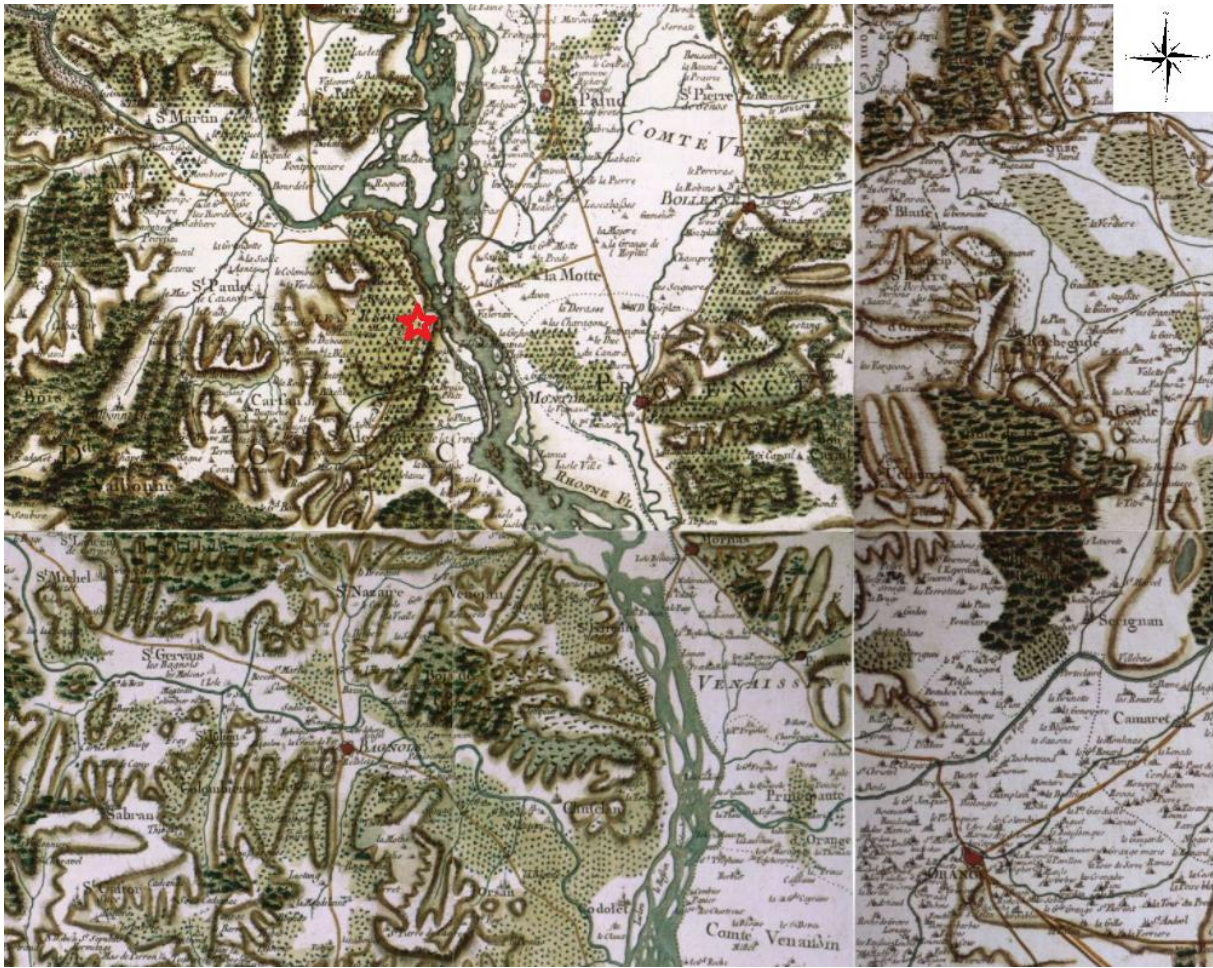


Figure 27. Le secteur de Pont-Saint-Esprit (étoile rouge) sur la carte de Cassini.

Comme le remarque P. Marquion, Hannibal dut très vraisemblablement sélectionner à l'avance le point de traversée du fleuve en fonction du rapport de ses émissaires envoyés précédemment sur place afin de reconnaître le meilleur itinéraire jusqu'en Italie. Le fait d'y avoir trouvé des navires et les matériaux nécessaires pour en construire en grande quantité ne doit en effet pas relever du hasard<sup>511</sup>. Considérant par ailleurs qu'Hannibal effectua sa traversée du fleuve au nord de la Duranç, il devait avoir envisagé à l'avance de poursuivre sa route vers le nord à travers la moyenne vallée du Rhône. Une traversée dans le secteur de Roquemaure se serait ainsi faite au niveau de l'axe naturel pour qui veut ensuite cheminer dans cette direction, comme l'indique le passage à ce niveau de l'actuelle autoroute A9 et du pont ferroviaire.

Alors que le gros de l'armée avait forcé le passage du fleuve et occupé la rive opposée, Polybe note que lorsque « les éléphants eurent achevé leur traversée, Hannibal les plaça avec sa

<sup>511</sup> Cf. Marquion 1968, p. 20 sq.

cavalerie en arrière-garde et se mit en marche le long du fleuve, s'éloigna de la mer en direction de l'est<sup>512</sup>, vers le centre de l'Europe<sup>513</sup>. » L'armée romaine n'osa pas le poursuivre dans cette direction et l'armée punique put ainsi rejoindre l'Italie.

### 3. *Les Romains, Marseille et les populations gauloises favorables*

Le départ tardif du consul P. Scipion à la rencontre d'Hannibal a toujours attiré l'attention. À ce propos, P. Jal note que

« les historiens d'aujourd'hui s'entendent en général pour donner deux raisons à une telle lenteur : la nécessité pour Rome de faire face d'abord au soulèvement des Boïens et des Insubres (jamais le *metus Gallicus* n'avait été aussi intense à Rome, le déferlement gaulois – arrêté au cap Télamon – était récent (225)) et, pour ce faire, de prélever des troupes sur l'armée destinée à Scipion – donc d'en lever de nouvelles pour lui (21, 26, 3) ; l'assurance que l'on avait, ensuite, de disposer d'un certain temps, dans la mesure où l'on pensait d'abord pouvoir mener en Espagne la guerre contre Hannibal : de fait, c'est l'Espagne qui avait été attribuée comme province à Scipion (Tite-Live 21, 17, 1) et c'est pour l'Espagne qu'il s'embarque (21, 40, 3 ; 41, 3 ; 59, 1)<sup>514</sup>. »

En ce qui concerne le soulèvement gaulois, Tite-Live rapporte ceci :

« Les Boïens, après avoir tenté de gagner les Insubres, firent défection et cela, moins pour de vieilles rancunes contre le peuple romain que parce que, récemment, on était allé déduire deux colonies en territoire gaulois, près du Pô, Plaisance et Crémone, et qu'ils avaient du mal à l'accepter. C'est pour cela qu'ils prirent brusquement les armes et attaquèrent le territoire en question, causant tant de peur et de désordre qu'un grand nombre de paysans, et même les triumvirs romains qui étaient venus lotir le territoire, et qui n'avaient que peu confiance dans les remparts de Plaisance, s'enfuirent à Modène<sup>515</sup>. »

Polybe dit à propos du même épisode :

« Tandis que ceux-ci [les consuls] procédaient à l'enrôlement des soldats et aux autres préparatifs, on se hâta d'achever l'établissement des colonies qu'on avait précédemment décidé d'envoyer en Gaule cisalpine. 4. On activa les travaux de fortification des places et on donna l'ordre aux colons, soit six mille personnes environ pour chacune des deux villes, de s'installer là-bas dans les trente jours [...]. 6. Les colons venaient d'être installés ; lorsque les Boïens qui, depuis longtemps, cherchaient à prendre les Romains au piège d'une amitié feinte, mais qui attendaient encore une occasion favorable, 7. stimulés maintenant par les messages reçus des Carthaginois, qui les assuraient de leur prochaine arrivée, rompirent avec les Romains en leur abandonnant les otages qu'ils leur avaient livrés à l'issue de la dernière guerre, dont nous avons parlé dans le livre précédent. 8. Ayant alors fait appel aux Insubres, qui, partageant leur

---

<sup>512</sup> En fait vers le nord.

<sup>513</sup> Pol. III, 47, 1.

<sup>514</sup> Jal 1991, p. L-LI (éd. du l. XXI de Tite-Live). Cf. également Lazenby 1978, p. 50-51.

<sup>515</sup> Liv. XXI, 25.

ressentiment, se joignirent à eux, ils se mirent à saccager les terres que les Romains avaient attribuées à leurs colons et poursuivirent les habitants en fuite jusqu'à Mutina<sup>516</sup>. »

L'établissement des nouvelles colonies eut vraisemblablement lieu vers la fin du mois d'avril astronomique<sup>517</sup>. Polybe et Tite-Live rapportent par ailleurs que lorsque l'on apprit la nouvelle du soulèvement gaulois à Rome, probablement dans le courant du mois de mai astronomique étant donné que Polybe précise que les colons venaient d'être installés, on détacha une partie des forces de P. Scipion pour venir au secours des Romains sur place et qu'après avoir recruté de nouvelles troupes, il partit de Rome avec sa flotte<sup>518</sup>. Ces événements seraient très vraisemblablement à situer dans le courant des mois de mai-juin astronomique. Étant donné que le consul appareilla ensuite de Pise pour la Gaule Transalpine vers la dernière semaine de septembre<sup>519</sup>, ce soulèvement ne semble pas devoir être considéré comme la cause de son retard.

En ce qui a trait à la seconde raison évoquée par P. Jal, nous croyons devoir la réviser. Si l'on considère que le consul fut informé du projet d'Hannibal de parvenir en Italie par voie terrestre avant son départ de Pise<sup>520</sup>, on peut croire qu'un plan d'interception de l'armée punique au niveau du Rhône se serait finalement imposé<sup>521</sup>. En plus de constituer un formidable rempart, le fleuve se situait en terrain favorable aux Romains. Ces derniers devaient en effet y recevoir l'appui des Marseillais et de cavaliers gaulois à leur service, ainsi que des Volques du Languedoc oriental qui traversèrent le fleuve en masse pour se joindre à d'autres peuples de la rive gauche (les Cavares ?) afin d'interdire le passage à Hannibal<sup>522</sup>. Les éclaireurs romains, suivis par l'armée romaine, purent ainsi cheminer librement le long de la rive gauche du fleuve, très vraisemblablement jusqu'à la hauteur de la plaine d'Orange<sup>523</sup>.

---

<sup>516</sup> Pol. III, 40, 3-8.

<sup>517</sup> Cf. ci-dessus, p. 60.

<sup>518</sup> Pol. III, 40, 14 sq. et Liv. XXI, 26.

<sup>519</sup> Cf. ci-dessus, p. 73-74.

<sup>520</sup> La nouvelle lui aurait été transmise soit par des messagers marseillais, soit par les ambassadeurs romains à leur retour de Gaule Transalpine. Cf. ci-dessus, p. 73-74.

<sup>521</sup> C'est l'opinion de De Sanctis 1917, p. 4 sq. ; Jullian 1908, p. 461 ; Scullard 1961, p. 186 ; Marquion 1968, p. 21.

<sup>522</sup> Ces peuples furent très vraisemblablement entraînés à agir dans le sens de l'intérêt romain par les Marseillais. G. Maurin relève en effet que « l'influence Massaliote, pour n'être accusée par aucun document historique écrit ne s'en est pas moins exercée de très bonne heure chez nos ancêtres, comme l'attestent les monnaies et certains monuments funéraires, on est conduit à se demander si cette prise d'armes n'a pas été soudoyée par l'or et les conseils de la colonie Phocéenne. » Maurin 1893, p. 243-244. L'hypothèse d'une influence marseillaise dans la basse vallée du Rhône est aujourd'hui également appuyée par l'étude des céramiques. Cf. chap. III, p. 168-169.

<sup>523</sup> Cf. ci-dessus, p. 111-115.



Un plan d'interception d'Hannibal au niveau du Rhône aurait par ailleurs permis à P. Scipion de faire face à un ennemi aux effectifs diminués en raison des désertions<sup>524</sup>, des marches forcées, des traversées des cours d'eau, ainsi que des conflits potentiels avec les peuples gaulois dont l'armée punique devait traverser le territoire<sup>525</sup>. L'armée du consul P. Scipion était forte d'environ 22 000 fantassins et 2200 cavaliers<sup>526</sup>. Celle dont disposait Hannibal en Espagne était quatre fois supérieure en infanterie, et plus de cinq fois supérieure en cavalerie. Lorsqu'il entreprit de franchir les Pyrénées, Hannibal disposait d'une infanterie plus de deux fois supérieure à celle de Scipion, et d'une cavalerie quatre fois supérieure. Entre le passage des Pyrénées et celui du Rhône, l'armée punique perdit 12 000 fantassins et 1000 cavaliers<sup>527</sup>. Un plan d'interception de l'armée punique au niveau du Rhône semble ainsi fort probable.

À propos du départ de P. Scipion pour la Gaule Transalpine, Polybe dit :

« 2. Cependant, les consuls avaient chacun achevé de faire leurs préparatifs pour leurs missions respectives. Ils appareillèrent à l'époque de la moisson (ἐπι τὴν ὥραίαν). P. Cornelius partit vers l'Espagne avec soixante navires et Ti. Longus vers l'Afrique avec cent soixante pentères. 3. Ce dernier disposait d'une force d'offensive si redoutable, il faisait à Lilybaïon de tels préparatifs, rassemblant toutes sortes de troupes de toutes provenances, qu'on eût dit qu'il allait mettre le cap sur Carthage même pour en entreprendre immédiatement le siège. 4. Quant à Scipion, longeant la côte de Ligurie, il arriva dans les eaux de Massalia quatre jours après avoir quitté Pise. 5. Il mouilla près de la première bouche du Rhône, celle qui est dite « massalitique », et débarqua là avec ses troupes, 6. car il avait appris qu'Hannibal était déjà en train de franchir les Pyrénées. Il était cependant persuadé que le Carthaginois, étant donné les difficultés du terrain et les nombreuses populations gauloises dont il aurait à traverser le pays, en avait encore pour longtemps avant d'arriver jusqu'à lui. 7. Mais, contrairement à son attente, Hannibal s'ouvrit un chemin tantôt en distribuant de l'argent, tantôt en recourant à la force, puis longea avec ses troupes la mer de Sardaigne sur sa droite et atteignit le Rhône. 8. Lorsqu'on vint annoncer à Scipion que l'ennemi était là, celui-ci eut peine à croire à une arrivée aussi rapide et voulut s'assurer du fait. Tandis qu'il laissait ses troupes se reposer après la traversée et tenait conférence avec les tribuns militaires, afin de décider de l'endroit où il prendrait position pour livrer bataille, 9. il envoya en reconnaissance trois cents cavaliers choisis parmi les meilleurs, en leur adjoignant, pour les guider et les appuyer, des mercenaires gaulois qui se trouvaient alors au service de Massalia<sup>528</sup>. »

Ce passage de Polybe montre un consul bien renseigné sur la Gaule Transalpine occidentale (difficultés du terrain, nombre de peuples dont Hannibal avait à traverser le territoire).

---

<sup>524</sup> Zonaras, VIII, 23, signale des désertions au niveau des Alpes. D'autres durent probablement survenir lors de la traversée de la Gaule Transalpine.

<sup>525</sup> Pol. III, 56, 2 rapporte ainsi qu' « au cours de tout ce trajet qu'il venait de parcourir, il avait subi des pertes importantes, pertes en hommes du fait des attaques ennemies ou pendant la traversée des cours d'eau; pertes en hommes encore, mais surtout en chevaux et bêtes de somme, à cause des escarpements et autres obstacles rencontrés dans les Alpes. »

<sup>526</sup> Liv. XXI, 17.

<sup>527</sup> Pol. III, 60, 5. Une partie importante de ces pertes dut être le fait des combats au niveau du Rhône.

<sup>528</sup> Pol. III, 41, 2-9.

Ces informations lui furent très vraisemblablement transmises par les ambassadeurs romains ayant parcouru ce territoire, ainsi que par les Marseillais. Comme pour le passage de l'Èbre par l'armée d'Hannibal<sup>529</sup>, la nouvelle du passage des Pyrénées lui aurait été transmise par les Marseillais, probablement avant son départ de Pise.

Il semble que l'on puisse déceler une accélération chronologique dans le récit de Polybe entre III, 41, 2 et 3 permettant de masquer le départ tardif de P. Scipion à la rencontre d'Hannibal. En effet, le terme ἡ ὥραία utilisé pour préciser le moment du départ des consuls de Rome ne correspond pas avec le moment de l'arrivée de consul au niveau du Rhône vers la fin du mois de septembre astronomique<sup>530</sup>. Il s'agit d'ailleurs d'une indication plutôt vague, comme on le constate dans les différentes traductions proposées par les éditeurs de Polybe. On lit tantôt « à l'époque des moissons<sup>531</sup> », « à la belle saison<sup>532</sup> » ou bien « tôt dans l'été<sup>533</sup>. » Dans le dernier cas, il s'agit de la correction du ἐπὶ donné par les manuscrits en ὑπὸ. Selon le dictionnaire Bailey, le terme ὥραία sert à désigner « la saison où l'on fait telle ou telle chose, en particulier la saison de la moisson ou de la récolte<sup>534</sup>. » Considérant les deux contextes où Polybe utilise cette expression<sup>535</sup>, il faudrait en réalité entendre la saison pour prendre la mer ou pour entrer en campagne militaire<sup>536</sup>. À défaut de plus de précision, on peut conjecturer que les consuls partirent de Rome dans le courant du mois de mai ou juin astronomique, après avoir réglé l'affaire de Gaule Cisalpine en envoyant des troupes et avant le retour à Rome de l'ambassade ayant parcouru l'Espagne et la Gaule Transalpine.

Après son départ de Rome, P. Scipion se rendit très vraisemblablement à Pise pour y stationner tout le reste de l'été<sup>537</sup>, comme T. Sempronius qui se trouvait à Lylibée au même moment dans l'attente de s'embarquer pour l'Afrique<sup>538</sup>. Un stationnement à Pise se comprend bien en termes de navigation. À l'instar de Lylibée pour la traversée jusqu'en Afrique, Pise est un point d'embarquement idéal pour entreprendre une navigation vers la

---

<sup>529</sup> Cf. ci-dessus, p. 72.

<sup>530</sup> Cf. ci-dessus, p. 74.

<sup>531</sup> Trad. D. Roussel.

<sup>532</sup> Trad. De Foucault revue par E. Foulon.

<sup>533</sup> Trad. W. R. Paton.

<sup>534</sup> Bailey 2000, p. 2185.

<sup>535</sup> L'autre se trouve en Pol. III, 16, 7 : « Les Romains ne s'attendaient pas à cela [attaque de Sagonte], lorsque, pour les raisons indiquées ci-dessus, ils envoyèrent en Illyrie, au début de la belle saison de la première année de la CXL<sup>e</sup> Olympiade [220-219], un corps expéditionnaire placé sous les ordres de L. Aemilius Paulus. »

<sup>536</sup> Bailey 2000, p. 2185.

<sup>537</sup> Julian 1908, p. 461.

<sup>538</sup> Cf. ci-dessus, p. 74, n. 335.

Gaule Transalpine et encore au-delà jusqu'en Espagne. Le port Luna, situé un peu au nord de Pise, devait ainsi devenir le point d'embarquement privilégié des consuls et préteurs en partance pour l'Espagne à partir du début du II<sup>e</sup> s.<sup>539</sup> Il semble ainsi fort probable que P. Scipion ait patienté à Pise en attendant des nouvelles des ambassadeurs et des messagers grecs qui devaient le tenir informé de l'état d'avancement de la marche de l'armée punique.

Mais pourquoi P. Scipion ne s'est-il pas embarqué plus tôt afin de prendre position au niveau du Rhône et d'y organiser la défense en attendant Hannibal ? Mis au courant au plus tard début août du passage de l'Èbre par Hannibal et de sa progression vers l'Italie<sup>540</sup>, le consul a pu estimer qu'il disposait de suffisamment de temps pour intercepter l'armée ennemie au niveau du Rhône. A-t-il pu douter qu'Hannibal réussisse à atteindre rapidement la Gaule Transalpine puis le Rhône étant donné la résistance des peuples ibères du nord de l'Èbre, puis de celle potentielle des Gaulois ? C'est ce que laisse entendre le récit de Polybe lorsqu'il souligne que le consul croyait qu'Hannibal en avait encore pour longtemps avant d'arriver jusqu'à lui. P. Scipion aurait-il attendu la nouvelle du franchissement des Pyrénées par Hannibal avant de s'embarquer pour l'intercepter au niveau du Rhône ? Cela semble également probable. En s'engageant dans les Pyrénées depuis l'intérieur des terres, le général punique réussit probablement à berner la vigilance des Ampuritains et des Marseillais qui auraient découvert son passage en Gaule tardivement. Dans ce scénario, deux possibilités se présentent. Soit le consul a reçu la nouvelle à Pise pour s'embarquer trop tard, soit en l'absence de nouvelle, il s'est finalement décidé à s'embarquer pour également arriver trop tard. On ne doit pas non plus négliger le fait que les voyages en mer dépendent de la météo et que des conditions défavorables ont pu freiner le départ de P. Scipion, de même que celui des messagers grecs qui le tenaient informé. Tite-Live évoque en ce sens une traversée agitée<sup>541</sup>, ce qui indique normalement un vent de mer. À partir du mois de septembre, le vent marin (est) souffle plus fréquemment dans le golfe de Gênes et la flotte romaine dut très vraisemblablement composer avec ce dernier. Si ce vent peut parfois rendre la navigation côtière périlleuse, sa trajectoire associée au courant liguro-provençal peut également favoriser la navigation vers Marseille<sup>542</sup>. La distance entre Pise et ce dernier point par voie côtière est d'environ 300 milles nautiques. Considérant l'arrivée au niveau de la bouche orientale du Rhône le 5<sup>e</sup> jour après son départ de Pise, cela confère à la flotte de P. Scipion une moyenne

---

<sup>539</sup> Cf. chap. IV, p. 206-207.

<sup>540</sup> Cf. ci-dessus, p. 72-73.

<sup>541</sup> Liv. XXI, 26, prochain passage cité.

<sup>542</sup> Cf. chap. IV, p. 244.

respectable d'environ 4 nœuds en navigation diurne de 17h, et permet de croire qu'il navigua effectivement au portant grâce à un vent l'est.

Proche du récit de Polybe, Tite-Live écrit :

« De son côté, P. Cornélius, après avoir recruté une nouvelle légion pour remplacer celle qui avait été envoyée avec le préteur, partit de la Ville avec 60 navires de guerre et, après avoir longé la côte d'Étrurie et les monts des Ligures et des Salyens, parvint à Marseille et établit son camp près du premier bras du Rhône (le fleuve se divise en effet en plusieurs bras avant de se jeter dans la mer) : il avait encore de la peine à croire qu'Hannibal avait franchi la chaîne des Pyrénées<sup>543</sup>. Quand il se rendit compte que celui-ci en était à chercher à franchir aussi le Rhône, comme il ne savait pas où la rencontre pouvait avoir lieu et que ses soldats n'étaient pas encore remis d'un voyage agité par mer, il envoya en attendant 300 cavaliers d'élite avec des guides marseillais<sup>544</sup> et des auxiliaires gaulois pour explorer toute la région et voir l'ennemi sans s'exposer<sup>545</sup>. »

On remarquera simplement ici que Tite-Live fait naviguer P. Scipion directement de Rome jusqu'au Rhône, sans mentionner l'escale à Pise, créant ainsi un raccourci chronologique encore plus considérable. On retrouve enfin une autre version de cet épisode chez Zonaras, qui se basait sur le récit aujourd'hui perdu de Dion Cassius. Selon cet auteur,

« Hannibal, qui désirait envahir l'Italie le plus rapidement possible<sup>546</sup>, marcha en toute hâte et traversa sans conflit l'ensemble du territoire situé entre les Pyrénées et le Rhône. Aussi jusqu'à ce fleuve, personne ne vint s'opposer à lui, mais rendu à ce point, Scipion se montra en personne, bien que ses troupes soient absentes. Néanmoins, avec l'aide des populations riveraines et de leurs plus proches voisins, il avait déjà détruit les embarcations à proximité du fleuve et posté des gardes sur son cours. Par conséquent, Hannibal dut construire de nouveaux radeaux et esquifs, certaines à partir d'un seul tronc ; mais malgré tout, avec l'aide de nombreux ouvriers, il avait préparé tout ce qu'il fallait pour effectuer la traversée avant l'arrivée de l'armée de Scipion<sup>547</sup>. »

Proche des récits de Polybe et Tite-Live, Zonaras rapporte ensuite dans le même passage l'expédition de Magon pour franchir le Rhône depuis le secteur possédant des îles. Concernant la bataille contre les Gaulois, apparemment commandée par le consul, mais qu'il ne signale pas à ce moment, l'auteur rapporte seulement que Magon les prit à revers au moment où le gros de l'armée traversait le fleuve. Il annonce ensuite l'arrivée de l'armée romaine au niveau de la bouche orientale du Rhône et l'envoi des cavaliers en reconnaissance, ce qui apparaît comme une incohérence étant donné que le consul se trouvait déjà sur place.

---

<sup>543</sup> Il s'agit d'une exagération par rapport au récit polybien.

<sup>544</sup> Comme le remarque Hermany *et al.* 1999, p. 89, il pourrait s'agir d'officiers commandant le contingent gaulois.

<sup>545</sup> Liv. XXI, 26.

<sup>546</sup> La même idée de vitesse se retrouve en VIII, 22 dans son récit de la vision qu'Hannibal eut après sa traversée de l'Èbre. Les dieux lui demandent « de marcher à toute vitesse jusqu'en l'Italie ».

<sup>547</sup> Zonaras VIII, 23.



Une autre incohérence se retrouve dans le fait que P. Scipion a détruit les embarcations des populations locales avec leur concours et qu'il savait donc d'avance où Hannibal allait traverser le fleuve. À l'inverse, Polybe rapporte qu'Hannibal put acheter aux populations riveraines toutes leurs embarcations, en plus d'en faire construire de nouvelles<sup>548</sup>.

Si le consul se trouvait vraiment présent sur place sans son armée, cela pourrait par exemple impliquer que son navire avait pris de l'avance sur le reste de la flotte, ou bien qu'une fois arrivé au niveau du Rhône, il chevaucha directement jusqu'au point de passage. Cornelius Nepos rapporte par ailleurs qu'Hannibal « avait déjà engagé une action près du Rhône avec le consul P. Cornélius Scipion et l'avait contraint à la fuite (*pepulerat*)<sup>549</sup>. » Cette indication pourrait potentiellement correspondre au récit de Zonaras. Si le consul se trouvait bien à la tête de l'armée gauloise au niveau du Rhône, il dut forcément s'enfuir. On peut toutefois remarquer que son retour précipité en Italie put également être considéré comme une sorte de fuite par Cornelius Nepos.

Dans tous les cas, à la suite de l'escarmouche entre les éclaireurs romains accompagnés de Marseillais et de Gaulois et les éclaireurs numides, Hannibal réussit à franchir le Rhône, à battre l'armée gauloise et à poursuivre sa route vers l'Italie. Ayant atteint le point de traversée du fleuve trois jours trop tard, P. Scipion découvre le camp punique abandonné. Il se rend ensuite compte que l'armée ennemie s'est engagée vers le nord, le long de la vallée du Rhône, dans une direction qu'il n'avait pas envisagée. Pris au dépourvu, il retourna précipitamment à ses navires et laissa l'armée à son frère pour revenir en l'Italie attendre Hannibal à sa sortie des Alpes. Vers le début du mois d'octobre astronomique, Cn. Scipion poursuivit vers l'Espagne à la tête de l'armée pour aller à la rencontre de Magon et d'Hasdrubal<sup>550</sup>. Il s'embarqua depuis le golfe de Fos, puis longea les côtes du golfe du Lion pour rejoindre Ampurias avec un peu moins de 60 quinquérèmes (fig. 28)<sup>551</sup>.

---

<sup>548</sup> Pol. III, 42, 2-3.

<sup>549</sup> Cornelius Nepos, *Hannibal*, 4, 1.

<sup>550</sup> Pol. III, 43, 1 sq. et Liv. XXI, 29 sq.

<sup>551</sup> Quelques bâtiments étaient vraisemblablement rentrés en Italie avec le consul.



Figure 28. *Aes graue* romain à la proue et la tête de Janus (ca. 225-117).

Bien qu'elle ne soit pas signalée dans le récit, la présence de très nombreux vaisseaux cargos (*onerariae*) auprès des navires de guerre est inévitable<sup>552</sup>. Les quinquérèmes seules ne suffisaient pas à transporter autant d'hommes, de chevaux et leurs équipements. Tite-Live rapporte en effet que dix-huit navires longs permettaient de transporter 2000 hommes, ce qui donne environ 110 soldats par bâtiment<sup>553</sup>. Polybe dit pour sa part que 420 hommes embarquaient à bord d'une quinquérème, dont 300 membres d'équipage. Cela laisse ainsi de la place pour 120 soldats<sup>554</sup>, ce qui vient appuyer la correction du chiffre donné par les manuscrits du livre XLIII de Tite-Live. Pour 190, Tite-Live rapporte par ailleurs ceci :

« L. Aemilius, qui avait la charge des mers, fut prié de se faire remettre vingt navires de guerre (*naues longas*) et leurs équipages (*socios nauales*) par M. Junius, le préteur de l'année précédente, et d'enrôler en plus mille marins et deux mille fantassins ; avec ces navires et ces soldats, il devait partir pour l'Asie et recevoir la flotte de C. Livius<sup>555</sup>. »

Les équipages des navires n'ayant pas été congédiés, il s'agissait donc d'un apport de 50 marins par navire (si tant est que ces derniers aient été de même taille) et de 100 soldats.

<sup>552</sup> La présence des navires *onerariae*, dont la mention n'est pas systématique auprès des grandes flottes de guerre, est bien attestée dans d'autres circonstances. C'est notamment le cas en 217 lors de l'arrivée de P. Scipion en Espagne (Liv. XXII, 22), en 210 (Liv. XXVI, 39) lors d'opérations dans le sud de l'Italie, en 204, lors du passage de P. Scipion (fils) en Afrique avec quelques 400 *onerariae* défendues par quarante navires de guerre (Liv. XXIX, 26) ou encore en 203 dans le cadre des opérations africaines (Liv. XXX, 24).

<sup>553</sup> Tite-Live XLIII, 9. Pour la correction du chiffre 8, donné par les manuscrits en 18, cf. Jal 1976, p. 110-111, n. 2 (éd. du l. XLIII de Tite-Live).

<sup>554</sup> Polybe I, 6, 7.

<sup>555</sup> Tite-Live XXXVII, 2.

Si l'on prend le chiffre maximum donné par Polybe, les 60 quinquérèmes de la flotte romaine auraient tout au plus permis de transporter 7200 soldats. Au moins une centaine de navires de transport devaient dès lors suivre la flotte de guerre avec le reste des effectifs, les chevaux et le ravitaillement.

En raison des risques météo que comporte ce secteur (notamment le mistral et la tramontane)<sup>556</sup>, la flotte de Cn. Scipion dut prudemment longer les côtes de Gaule Transalpine occidentale, puis doubler les caps Béar et Creus pour parvenir à Ampurias (fig. 29). Depuis le golfe de Fos, il s'agit d'une distance d'approximativement 140 milles nautiques réalisable en environ 1,5, 2, ou près de 3 jours de navigation diurne à la vitesse moyenne de 5, 4 ou 3 nœuds. La flotte romaine dut ainsi effectuer une, sinon deux escales, le long des côtes de Transalpine occidentale à l'instar de la flotte de Caton en 195 qui relâcha sur les côtes du Roussillon dans l'attente d'un vent favorable pour doubler l'extrémité des Pyrénées<sup>557</sup>. Une escale au niveau de l'établissement marseillais d'Agde, qui se trouve presque à mi-distance entre Marseille et Ampurias et à la limite est du secteur où la tramontane souffle avec le plus de force, est également envisageable<sup>558</sup>. En cas d'épisode de tramontane, on pouvait y attendre la renverse en jetant l'ancre le long du cordon littoral entre Sète et le Cap d'Agde. Dans ces conditions, ce secteur constitue en effet un excellent point de mouillage<sup>559</sup>. En cas d'épisode de vent marin, situation qui rend le mouillage impossible le long de la côte, on pouvait alors très vraisemblablement se réfugier à l'intérieur de l'un des nombreux étangs que comporte cette côte, à l'abri de la houle<sup>560</sup>.

---

<sup>556</sup> Cette question est développée dans le cadre du chap. IV.

<sup>557</sup> Charisius, *Ars Grammatica*, II, 207, cité au chap. IV, p. 243.

<sup>558</sup> Il s'agit du vent d'ouest à nord-ouest, dominant dans le golfe du Lion et plus fréquent en octobre. Cf. chap. IV, point 2.3.

<sup>559</sup> Cf. chap. IV, p. 212-213.

<sup>560</sup> Cf. chap. IV, p. 211 et 214-217.

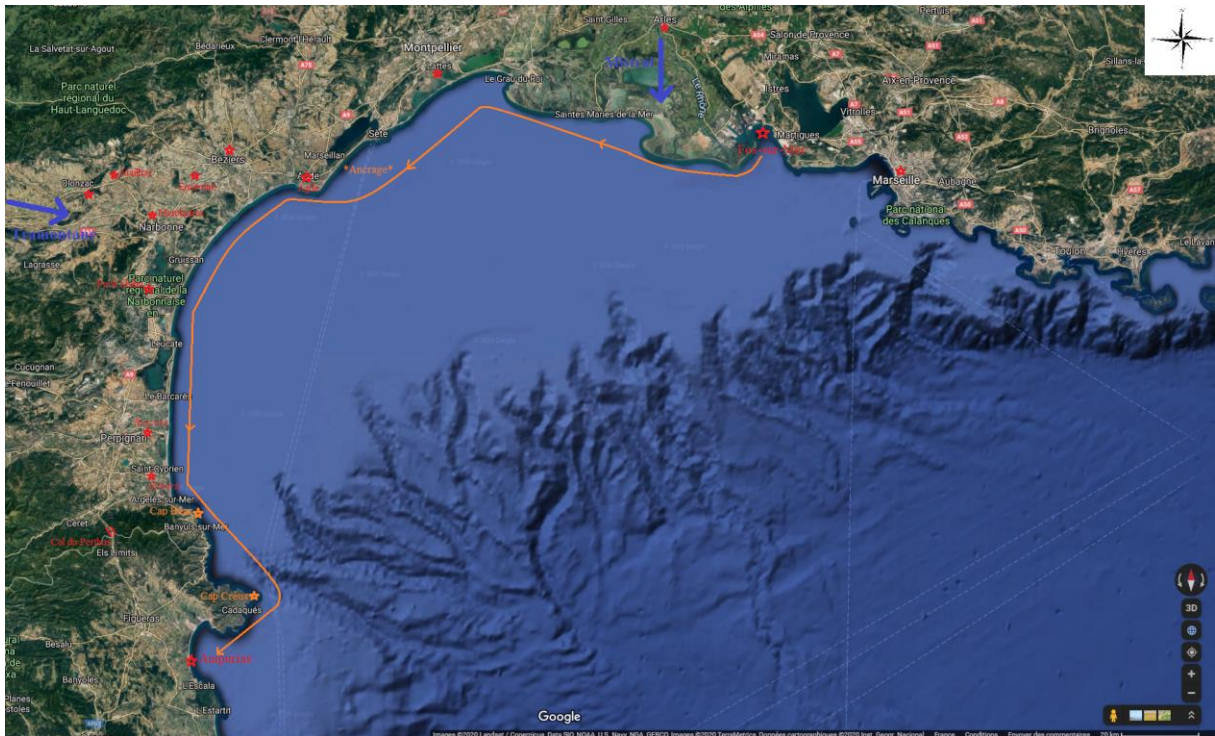


Figure 29. Essai de restitution de l'itinéraire maritime de la flotte de Cn. Scipion depuis le golfe de Fos jusqu'à Ampurias (environ 140 mn).

Considérant les conditions de navigation particulières dans le golfe du Lion<sup>561</sup>, des navires marseillais ont probablement guidé la flotte romaine. Certains d'entre eux se trouvaient d'ailleurs auprès de la flotte romaine d'Espagne au printemps 217<sup>562</sup>. Il put ainsi s'agir de navires d'escorte ayant précédemment accompagné la flotte romaine et hiverné avec cette dernière en Espagne. Une escorte marseillaise dans le golfe du Lion est formellement attestée pour l'année 210 (flotte de P. Scipion fils)<sup>563</sup>. En ce qui concerne les grandes flottes romaines, au moins dans les premiers temps, on peut croire que ces escortes, sinon la présence de pilotes grecs à bord des navires romains, devaient être systématiques<sup>564</sup>. Polybe dit d'ailleurs des Marseillais dans le contexte de la bataille de l'Èbre en 217 que « les navires de cette cité, toujours en avant-garde et les premiers au danger, étaient prêts à s'acquitter de n'importe quelle mission<sup>565</sup>. »

La flotte de Cn. Scipion était probablement la plus importante armada jamais vue sur les côtes de Gaule Transalpine occidentale. À l'instar de l'armée d'Hannibal, l'aspect spectaculaire de

<sup>561</sup> Il s'agit en effet du secteur de navigation le plus difficile de toute la Méditerranée. Pour la description détaillée des conditions maritimes de ce secteur, cf. chap. IV, point 3.2.

<sup>562</sup> Cf. Sosylos, frgmt De Würzburg ; Pol. III, 95-96 ; Liv. XXII, 19-20, cités au chap. III, p. 141-143.

<sup>563</sup> Liv. XXVI, 19, cité au chap. III, p. 206, n. 917.

<sup>564</sup> Ces derniers étaient au fait des signes météo propres à ce secteur, ainsi que de la position des rares abris que comporte cette côte. À ce propos, cf. chap. IV, p. 210 sq.

<sup>565</sup> Pol. III, 95, 6.

cette flotte eut certainement un impact psychologique important sur les populations côtières et plus particulièrement, celles des secteurs qui avaient favorisé la marche de l'armée punique au détriment des demandes romaines. Ces populations devaient par ailleurs se retrouver au plus près des positions romaines en Espagne. L'effroi causé par les grandes flottes de guerre chez les populations littorales est un fait commun dans l'Antiquité<sup>566</sup>. La flotte romaine engagée dans ce secteur était désormais à craindre pour les populations littorales situées au nord des Pyrénées. Dans les semaines suivantes, cette dernière prit d'ailleurs d'assaut plusieurs places côtières ibères situées entre la chaîne de montagnes et l'Èbre<sup>567</sup> et cet état de fait fut très vraisemblablement connu au nord des Pyrénées<sup>568</sup>. On observera enfin que les peuples de Gaule Transalpine occidentale se situaient sur la route maritime que devaient systématiquement emprunter les navires romains par la suite.

### *Conclusion*

Le déclenchement de la deuxième guerre punique marqua le début d'une longue période d'incertitude pour les populations de Gaule Transalpine occidentale. Des peuples dont les ressources en hommes et en matériel les dépassaient largement étaient entrés en guerre et leur situation géographique sur l'axe terrestre menant vers l'Italie les avait impliquées malgré elles dans ce conflit. Les chefs gaulois du Roussillon et du Languedoc occidental s'étaient montrés favorables à Hannibal au détriment des demandes de l'ambassade romaine, contribuant ainsi, pour une part importante, à la réussite de sa marche jusqu'en Italie. En plus des facilités offertes lors du passage de l'armée carthaginoise, les autorités gauloises de ces secteurs ont très vraisemblablement établi des rapports légaux avec les Carthaginois dans le cadre d'une future circulation entre l'Espagne et l'Italie et inversement. Comme le laissent par ailleurs croire la plaque de terre cuite et les brûle-parfums à l'effigie de Tanit découverts à Ensérune, des Carthaginois se seraient probablement même maintenus en Languedoc occidental dans cette optique, plaçant les peuples de ce secteur en d'autant plus mauvaise posture vis-à-vis des Romains. Des liens de reconnaissance furent autrement établis entre ces derniers et les populations riveraines du Rhône. Ce fut notamment le cas des Volques qui subirent des pertes importantes face à l'armée punique au niveau du Rhône pour avoir choisi de se ranger dans le

---

<sup>566</sup> Cf. par exemple Pol. I, 20, 6 (année 261) ou Liv. XXIX, 28 (année 204), cités au chap. III, p. 148.

<sup>567</sup> Cf. chap. III, p. 136.

<sup>568</sup> Sur la circulation des informations entre les deux versants de la chaîne de montagnes, cf. chap. III, p. 151.

camp romain. Cette attitude favorable dut être considérée par les Romains dans leurs rapports subséquents avec ce peuple.

Après avoir assisté au spectacle de l'armée punique traversant leur territoire, les peuples de Gaule Transalpine occidentale devaient assister à celui de l'imposante flotte de Cn. Scipion longeant leurs côtes à destination de l'Espagne, où l'armée romaine prit immédiatement le contrôle des territoires situés au sud immédiat de leurs positions. Seul le massif des Albères et ses cols en basse altitude devaient désormais les séparer de l'armée romaine et de sa flotte de guerre. L'évolution des événements dans la péninsule Ibérique dut nécessairement tenir en haleine les populations de Gaule Transalpine occidentale. Cela est particulièrement vrai dans le cas des peuples gaulois du Roussillon et du Languedoc occidental qui se trouvaient être à la fois les plus à proximité du théâtre d'opérations espagnol et en situation de tord par rapport aux Romains. C'est sur cette conjecture que l'on basera désormais notre analyse des relations entre les Romains et les peuples de Gaule Transalpine occidentale au cours de la deuxième guerre punique et à sa suite.

Parallèlement à l'étude des premières relations entre les Romains et les peuples de Gaule Transalpine occidentale, ce chapitre a été l'occasion d'aborder plusieurs questions depuis longtemps discutées par l'historiographie. Il s'agit d'abord de celle de la chronologie des premiers temps de la deuxième guerre punique. L'examen des textes associé à celui de la chronologie ajustée du calendrier pré-julien, des saisons et des délais de navigation, a ainsi permis de confirmer l'envoi de l'ambassade de déclaration de guerre à Carthage tôt au printemps 218, vraisemblablement aux alentours de l'ouverture de la navigation vers le 9 mars astronomique.

Nous avons pu ensuite considérer la question de l'ambassade romaine qui, au départ de Carthage, prit la direction de l'Espagne, puis de la Gaule Transalpine. Bien que rejetée par certains historiens, à commencer par Polybe qui la passait déjà sous silence vers le milieu du II<sup>e</sup> s., nous avons pu constater qu'en dépit de certaines incohérences contenues dans le récit de Tite-Live, cette mission était amplement justifiée. En effet, les Romains devaient encore prévoir d'intervenir en Espagne contre Hannibal à ce moment, et la présence de Q. Baebius dans l'ambassade de déclaration de guerre, qui possédait une expérience récente en Espagne et à Carthage, constitue un argument de poids à l'appui de l'historicité de cette ambassade.

C'est très vraisemblablement au cours de la tournée de cette ambassade que le projet d'Hannibal de se rendre en Italie par voie terrestre fut découvert. Cette situation aurait

provoqué le passage des ambassadeurs en Gaule Transalpine, ce dernier n'étant probablement pas prévu au départ. Malgré ce que laissent entendre les sources, tout porte à croire que le consul P. Scipion fut informé avant son départ de Pise du projet d'Hannibal de parvenir en Italie par voie terrestre. D'après la chronologie établie à partir de la mention de Polybe et Tite-Live du coucher héliaque des Pléiades et du passage de l'Èbre par Hannibal, le retour des ambassadeurs à Rome eut vraisemblablement lieu vers la fin juillet astronomique, et le départ de P. Scipion à la rencontre d'Hannibal, vers la fin septembre astronomique. Les ambassadeurs auraient ainsi disposé d'un délai suffisant pour informer le consul de leur mission. Dans ces conditions, P. Scipion établit probablement un plan d'intervention au niveau de la rive gauche du Rhône. Ce serait un passage des Pyrénées depuis l'intérieur des terres qui aurait permis à Hannibal de tromper la vigilance des Grecs alliés des Romains et de prendre de vitesse ces derniers au niveau du Rhône avant d'envahir l'Italie. L'examen des récits de Polybe et Tite-Live a enfin permis d'identifier des raccourcis chronologiques considérables visant à dissimuler la lenteur du consul à réagir.

À la suite de bref ce coup de projecteur provoqué par le passage d'Hannibal, l'histoire se referme aussitôt sur la Gaule Transalpine occidentale. Elle n'y réapparaît que vers 150 avec la mention par Polybe d'une voie équipée de milliaires mise en place par les Romains depuis l'Espagne jusqu'au passage du Rhône<sup>569</sup>, puis en 118, avec celle de la fondation de la colonie de Narbonne<sup>570</sup>. À partir de ce point, nous nous retrouvons contraints d'entrevoir largement la suite de son histoire de manière indirecte à travers le prisme des activités romaines dans la péninsule Ibérique au cours de la deuxième guerre punique.

---

<sup>569</sup> Pol. III, 39, 8. Cf. chap. I et chap. VI, point 3.

<sup>570</sup> Velleius Paterculus II, 7, 8.



### Chapitre III

#### *Quelles conséquences de la deuxième guerre punique sur la Gaule Transalpine occidentale ?*

Bien qu'à la suite du passage d'Hannibal, les sources n'évoquent plus la Gaule Transalpine occidentale avant la mention de Polybe concernant la voie jalonnée de milliaires entre Ampurias et le passage du Rhône<sup>571</sup>, le conflit entre Rome et Carthage en Espagne eut inévitablement des répercussions sur ce territoire. Trois éléments permettent d'aller en ce sens. D'abord, le positionnement des peuples gaulois de ce secteur au niveau de l'axe terrestre stratégique menant vers l'Italie, ainsi que de la voie maritime empruntée par les Romains et les Marseillais pour leurs liaisons avec l'Espagne. Ensuite, leur proximité immédiate avec ce théâtre d'opérations. Les peuples de Gaule Transalpines occidentale se retrouvaient alors cernés par l'activité romaine et marseillaise en Méditerranée nord-occidentale. Ch. Ebel est, à ce qu'il semble, le seul chercheur à avoir réfléchi sur les conséquences potentielles des opérations en Espagne sur les rapports entre Rome et la Gaule Transalpine au cours de la deuxième guerre punique. Il remarque d'abord que le commandement romain n'avait pas pu rester indifférent à l'attitude des populations gauloises situées au nord des Pyrénées et aurait cherché, dès les premiers temps de la guerre, l'assurance qu'il ne serait pas inquiété sur ses arrières<sup>572</sup>. Comme la victoire romaine se faisait de plus en plus évidente, le désir de se rapprocher du parti vainqueur aurait ensuite pris le dessus sur tout sentiment d'hostilité qui avait pu prévaloir envers les Romains<sup>573</sup>. L'historien remarque enfin ceci :

« In addition, the Roman war effort would have provided a market for this region at war-inflated prices. In the course of supplying Roman needs over a long period of time, the Transalpine Gauls would have been drawn into closer and closer contact with the Romans. At the same time, there would have developed a corresponding Roman reliance on this source of supply. Supply by sea required a friendly coastline and, although it was more economical than land transport, it was risky at any time and distinctly unreliable during the winter season. The Romans themselves were not a seafaring people. They would have sought to supplement that source of supply as quickly as possible – from Spain itself as much as possible, but from north of the Pyrenees as well<sup>574</sup>. »

Ce sont pour l'essentiel ces hypothèses que nous allons tenter de vérifier et de développer dans les lignes qui suivent. Si, en l'absence de sources écrites, nous sommes contraints de

---

<sup>571</sup> Pol. III, 39, 8.

<sup>572</sup> Ebel 1976, p. 47.

<sup>573</sup> *Ibid.* Lors de la tournée des ambassadeurs romains à l'été 218, les Gaulois transalpins reprochèrent aux Romains les mauvais traitements qu'ils faisaient subir aux peuples gaulois du nord de l'Italie. Liv. XXI, 20, cité au cf. chap. II, p. 69.

<sup>574</sup> Ebel 1976, p. 47-48.



nous baser sur des arguments indirects, l'étude des conjonctures politiques et militaires bien connues en Espagne et ailleurs en Méditerranée à cette époque autorise un essai de reconstruction historique.

Dans un premier temps, afin d'acquérir une vision générale du contexte dans lequel se sont déroulés ces événements supposés, nous considérerons la question des répercussions de la deuxième guerre punique sur le monde méditerranéen et celle des objectifs de l'intervention romaine en Espagne. Dans un second temps, nous ferons l'examen des premières années de la guerre et de leurs probables répercussions sur les populations gauloises situées au nord des Pyrénées. Dans un troisième temps, nous aborderons la question du ravitaillement de l'armée romaine d'Espagne et du probable concours des Marseillais, des Ampuritains et de leurs réseaux commerciaux ibères et gaulois. Dans un quatrième temps, il sera question de l'itinéraire d'Hasdrubal lors de sa marche vers l'Italie en 208. Enfin, nous nous intéresserons aux dernières années du conflit en Espagne au cours desquelles les Romains, après avoir expulsé les Carthaginois de ce territoire, s'intéressèrent activement à l'accès terrestre en Gaule Transalpine.

Notre source principale sur les événements que nous allons considérer est Tite-Live, son récit couvrant l'intégralité de la deuxième guerre punique. Viennent ensuite Polybe, dont l'œuvre est conservée pour les années 218-216 et 210-206 pour les affaires d'Espagne, puis Appien, Dion Cassius-Zonaras, Strabon, et de manière plus anecdotique, Sosylos et Frontin.

### *1. Les répercussions de la deuxième guerre punique en Méditerranée et les objectifs de l'intervention romaine en Espagne*

La deuxième guerre punique fut le premier conflit de l'histoire à avoir des répercussions sur l'ensemble du monde méditerranéen, et les populations de Gaule Transalpine occidentale ne furent certainement pas être exclues de cet état de fait. Les états d'esprit, mieux connus pour la Grèce au cours de cette guerre, permettent de tirer quelques conclusions relatives à notre secteur. Dans le contexte de la guerre des Alliés (220-217<sup>575</sup>), Polybe rapporte que

« l'Italie et l'Espagne, autant que l'Italie et la Sicile, ont été alors le théâtre d'une quantité d'événements de première importance et la guerre d'Hannibal fut la plus longue de toutes les guerres, exception faite pour la guerre de Sicile. Telle était l'ampleur de ce conflit que nous ne

---

<sup>575</sup> La Ligue achéenne, alliée au roi Philippe V de Macédoine, affronta alors la Ligue étolienne et ses alliées.

pouvions, tous tant que nous étions, nous empêcher d'avoir les yeux fixés sur lui et d'en attendre les suites avec inquiétude. Est-il quelqu'un d'assez ignorant pour ne pas le savoir <sup>576</sup> »

Ensuite, dans le contexte de la paix de Naupacte en 217<sup>577</sup>, le même auteur fait dire ceci à l'orateur étolien Agélaos :

« Il priaient du moins ceux qui l'écoutaient de s'entendre et de prendre leurs précautions en songeant à la puissance des armées alors engagées dans la grande guerre qui se déroulait en Occident ; car il était clair pour tout homme, ne prêtât-il, maintenant encore, qu'une attention médiocre aux affaires, que, soit que les Carthaginois l'emportassent sur les Romains, soit que les Romains triomphassent des Carthaginois, le vainqueur, selon toute vraisemblance, ne se contenterait pas de dominer l'Italie et la Sicile ; qu'à coup sûr, il passerait ensuite en Grèce et pousserait ses entreprises guerrières au-delà des justes bornes<sup>578</sup>. »

Polybe précise par ailleurs que

« ce fut à ce moment-là que, au cours de ce congrès, les affaires de Grèce apparurent pour la première fois comme liées aux affaires d'Italie et aussi à celles d'Afrique. 5. Désormais en effet, ni Philippe ni les dirigeants des États grecs ne prirent plus en considération, pour faire entre eux la guerre ou la paix, les événements de Grèce, et c'était sur ce qui se passait en Italie que se concentrait l'attention de tous<sup>579</sup>. »

On peut enfin citer ce passage de Tite-Live concernant le traité conclu entre le roi Philippe V de Macédoine et Hannibal en 215 :

« Ce conflit entre les deux peuples les plus riches en ressources de la terre avait attiré l'attention de tous les rois et de toutes les nations (*populorum omnes reges gentesque animos intenderant*), entre autres, celle de Philippe, roi des Macédoniens, et cela, d'autant plus qu'il était fort proche de l'Italie et n'en était séparé que par la mer Ionienne. Dès que le bruit courut qu'Hannibal avait franchi les Alpes, il s'était réjoui du déclenchement de la guerre entre le Romain et le Carthaginois, mais, quant à savoir duquel des deux peuples il préférait la victoire, il était resté hésitant, leurs forces étant encore incertaines. Mais quand, lors de la troisième bataille<sup>580</sup>, la victoire fut dans le camp des Carthaginois, il pencha du côté du succès (*ad fortunam inclinavit*) et envoya des ambassadeurs à Hannibal<sup>581</sup>. »

Comme le révèlent ces passages, l'appréhension du deuxième conflit entre Rome et Carthage fut particulièrement importante en Grèce et en Macédoine, et il est difficile de croire qu'il n'en fut pas ainsi chez les populations de Gaule Transalpine occidentale. Ces dernières se trouvaient en effet beaucoup plus à proximité des zones de guerre que les Grecs ou le roi de

---

<sup>576</sup> Pol. V, 33, 4. Polybe (208-131/124) n'était pas encore né au moment de la guerre des Alliés, il se place ici du point de vue des Grecs de la génération qui le précédait.

<sup>577</sup> Cette paix mit fin à la guerre des Alliés.

<sup>578</sup> Pol. V, 104, 2-3. La crainte était fondée. Rome était en effet déjà passée à l'est de l'Adriatique en 229, date de l'établissement d'un protectorat sur l'Illyrie, puis en 219. Cf. Pol. II, 11, 1 sq. et Pol. III, 16, 1 sq.

<sup>579</sup> Pol. V, 105, 4-5.

<sup>580</sup> Celle de Cannes en 216.

<sup>581</sup> Liv. XXIII, 33.

Macédoine et avaient concerné par le conflit dès son commencement<sup>582</sup>. Ces populations gauloises avaient alors pu assister au spectacle de ces imposantes forces armées qui étaient craintes jusqu'en Grèce. À partir du début de l'automne 218, lorsque l'armée romaine s'implanta au sud des Pyrénées, seuls les cols en basse altitude des Albères devaient par ailleurs les séparer des Romains.

D'après ces éléments, on peut croire qu'un sentiment de menace beaucoup plus important qu'en Grèce dut rendre les chefs gaulois situés au nord des Pyrénées attentifs à l'évolution des événements au sud de la chaîne de montagnes, comme ce fut le cas lors de la campagne d'Hannibal au nord de l'Èbre à l'été 218<sup>583</sup>. Cela est d'autant plus probable dans le cas des peuples du Roussillon et du Languedoc occidental qui avaient favorisé la marche d'Hannibal au détriment des demandes romaines. L'intervention de l'armée romaine au sud immédiat de leurs positions fut nécessairement une source d'embarras. En cas d'avantage romain en Espagne, les peuples fautifs devaient se retrouver en mauvaise posture. En plus d'avoir favorisé la marche de l'armée carthaginoise, ces peuples avaient très vraisemblablement établi des rapports légaux avec les Carthaginois dans la perspective de l'établissement d'une ligne de communication entre l'Espagne et l'armée d'Italie<sup>584</sup>. Des Carthaginois s'y étaient peut-être même maintenus<sup>585</sup>. Cette situation fut très vraisemblablement connue des généraux romains, grâce à leur réseau d'informateurs marseillais qui leur avait précédemment révélé les accords entre Hannibal et les chefs gaulois de Transalpine occidentale au début de l'été 218<sup>586</sup>. Leur activité de renseignement ne dut pas cesser, d'autant plus lorsque l'on considère les enjeux de l'intervention romaine en Espagne.

En parlant du consul P. Scipion avant son retour vers l'Italie depuis le secteur du Rhône, Tite-Live dit qu'« il envoya contre Hasdrubal son frère Cn. Scipion avec la majeure partie de ses forces, non seulement pour protéger les anciens alliés et s'en faire de nouveaux, mais pour chasser Hasdrubal d'Espagne<sup>587</sup>. » Si, dans l'absolu, il s'agissait bien de l'objectif des Romains, l'expulsion des Carthaginois n'était envisageable qu'à long terme<sup>588</sup>. Lorsque les

---

<sup>582</sup> Sur la traversée de leur territoire par l'armée carthaginoise et l'intervention romaine au niveau du Rhône. Cf. chap. II, points 2-3. La Grèce ne fut touchée par le conflit qu'en 211. Cf. Liv. XXVI, 24. Bien que la guerre contre le roi Philippe V fût déclenchée en 214, l'intervention romaine ne concerna d'abord que la côte illyrienne.

<sup>583</sup> Liv. XXI, 24, cité au chap. II, p. 96.

<sup>584</sup> Sur cette question, cf. chap. II, p. 96-97.

<sup>585</sup> Cela pourrait être le cas au niveau du site d'Ensérune, comme le laissent entendre les *sacra* puniques qui y ont été découverts. Cf. chap. II, p. 99 sq.

<sup>586</sup> Liv. XXI, 20, cité au chap. II, p. 69.

<sup>587</sup> Liv. XXI, 32.

<sup>588</sup> Les dernières armées carthagoises ne furent en effet chassées de l'Espagne qu'en 206.

Romains interviennent en Espagne, ces derniers étaient fermement implantés sur ce territoire. Ils disposaient en effet d'une base solide à Carthagène et d'un système d'alliance bien établi avec de nombreux peuples ibères. Une longue guerre diplomatique fut nécessaire pour détourner les Ibères des Carthaginois et être en mesure de les expulser avec leur concours. Dans l'attente de ce résultat, l'objectif des Romains fut essentiellement d'empêcher toute nouvelle armée carthaginoise de parvenir en Italie à la suite d'Hannibal.

Pour l'année 217, Polybe rapporte en effet qu'

« informé de la victoire navale remportée par Cn. Scipion<sup>589</sup>, le Sénat estima qu'il était avantageux et même indispensable de ne pas se désintéresser de ce qui se passait en Espagne, et qu'il fallait poursuivre les opérations contre les Carthaginois, en faisant là-bas un effort accru. 2. On arma donc vingt navires, qui, comme il avait été décidé dès l'origine, furent placés sous les ordres de P. Scipion. Cette flotte fut rapidement envoyée en Espagne pour y rejoindre les forces de Cn. Scipion, qui devait mener les opérations conjointement avec son frère. 3. Les Romains redoutaient en effet beaucoup de voir les Carthaginois établir leur domination sur un pays où ils pourraient se procurer des approvisionnements ainsi que des hommes en quantité illimitée<sup>590</sup>, ce qui leur permettrait d'engager la lutte sur mer avec des moyens décuplés et d'appuyer le corps expéditionnaire opérant en Italie, en envoyant des troupes et de l'argent à Hannibal. 4. Ils attachaient donc une grande importance à la guerre qui se trouvait engagée également en Espagne, et voilà pourquoi ils envoyèrent là-bas cette flotte avec P. Scipion, qui, associé à son frère, allait rendre de grands services à l'État<sup>591</sup>. »

L'année suivante, lorsqu'Hasdrubal tente une première fois de rejoindre son frère en Italie, Tite-Live souligne qu'aux yeux des généraux d'Espagne, « si à Hannibal, un ennemi qui, à lui seul, était difficilement tolérable pour l'Italie, se joignaient un général comme Hasdrubal et son armée d'Espagne, ce serait la fin de l'Empire romain<sup>592</sup>. » On retrouve la même idée dans le discours que P. Scipion (l'Africain)<sup>593</sup> adressa à ses troupes au printemps 209, avant de marcher sur Carthagène : « Vous, les premiers de tous, soldats, alors que, après le désastre de Cannes, Hasdrubal marchait vers les Alpes et l'Italie (s'il avait fait sa jonction avec son frère, le nom du peuple romain aurait désormais cessé d'exister), sous les auspices de mon père,

---

<sup>589</sup> Il s'agit de la bataille de l'Èbre, traitée au point suivant.

<sup>590</sup> Tite-Live souligne à trois reprises les facilités de recrutement de mercenaires ibères par les Carthaginois durant la deuxième guerre punique. Pour l'année 215, il dit qu' « Iliturgie une fois libérée du siège, les armées puniques allèrent attaquer Intibili après avoir reçu des renforts d'une province plus avide de guerres qu'aucun autre au monde, pourvu qu'il y eût du butin ou une solde, et où abondaient alors les jeunes gens mobilisables. » Liv. XXIII, 49. Cf. également Liv. XXIV, 42 (année 214) et XXVIII, 12 (année 206). Signe du grand intérêt stratégique de l'Espagne pour les Carthaginois, même après leur expulsion de ce territoire, ils continuèrent à y envoyer des recruteurs. Cf. Liv. XXX, 8 (année 203).

<sup>591</sup> Pol. III, 97, 1-4.

<sup>592</sup> Liv. XXIII, 28.

<sup>593</sup> Ce dernier fut élevé au commandement de l'Espagne en 210.

vous lui avez barré la route [...]»<sup>594</sup>. » L'intervention en Espagne fut ainsi une véritable nécessité vitale pour Rome.

Plus concrètement, « c'est la bataille des lignes de communication qui se joue et l'enjeu en est la libre utilisation des cols pyrénéens par les Carthaginois<sup>595</sup>. » Pour faire face à cette menace, la meilleure option pour le commandement romain était de leur interdire l'accès à la chaîne de montagnes depuis la basse vallée de l'Èbre. Ce secteur mène en effet aux principales voies d'accès aux Pyrénées, côtière et intérieure<sup>596</sup>, toutes débouchant dans la plaine du Roussillon (fig. 1).



Figure 1. Les principales voies d'accès aux Pyrénées dans le nord-est de l'Espagne.

<sup>594</sup> Liv. XXVI, 41.

<sup>595</sup> Étienne 1955, p. 301.

<sup>596</sup> C'est cette dernière qu'emprunta très vraisemblablement Hannibal. Cf. chap. II, p. 92-93.

Après une première tentative en 216, où il fut défait au sud immédiat de l'Èbre<sup>597</sup>, Hasdrubal ne renonça pas à son projet de rejoindre son frère en Italie. Au début de la campagne 211, Tite-Live dit en effet à propos des généraux romains que « jusque-là on avait seulement fait en sorte d'empêcher Hasdrubal de passer en Italie comme il le désirait [...]»<sup>598</sup>. Le général carthaginois réussit finalement à sortir de l'Espagne pour marcher vers l'Italie en 208, en contournant le dispositif romain implanté dans le nord-est de la péninsule<sup>599</sup>.

Comme ce fut le cas durant l'été 218, lorsque les ambassadeurs romains négocièrent avec les peuples gaulois de Transalpine occidentale dans l'objectif d'entraver le passage d'Hannibal sur leur territoire, ces derniers furent très vraisemblablement considérés dans les calculs du commandement romain d'Espagne par la suite. Les connivences des peuples du Roussillon et du Languedoc occidental avec Hannibal constituaient une menace pour l'Italie et pour l'armée d'Espagne<sup>600</sup>. Une normalisation des relations avec ces populations gauloises dut logiquement être souhaitée par les généraux romains d'Espagne. Cela aurait permis de sécuriser les arrières de l'armée d'Espagne, et de renforcer le dispositif de blocus de l'Italie. Un rapprochement avec les Gaulois offrait par ailleurs la possibilité de se procurer du ravitaillement depuis le nord des Pyrénées<sup>601</sup>.

Les Romains, qui transitent d'abord vers l'Espagne par voie maritime, devaient par ailleurs systématiquement longer les côtes du golfe du Lion (*Gallicus sinus*) qui est le secteur de navigation le plus difficile de toute la Méditerranée<sup>602</sup>. C'est principalement au cours des mois de printemps et d'été que d'importantes flottes transportant troupes et ravitaillement, ainsi que des navires porteurs de dépêches, firent leur apparition le long des côtes de Gaule Transalpine occidentale<sup>603</sup>. Si le secteur de l'établissement marseillais d'Agde devait constituer le principal point d'appui pour les navires romains<sup>604</sup>, des escales ou mouillages à proximité des places côtières gauloises, des fleuves et des étangs, provoqués par de mauvaises conditions

---

<sup>597</sup> Cf. Liv. XXIII, 27 sq. Cette question est considérée ci-dessous, p. 150.

<sup>598</sup> Liv. XXV, 32.

<sup>599</sup> Cette question est traitée au point 4.

<sup>600</sup> Des traités auraient en effet été passés entre ces derniers et Hannibal. Cf. chap. II, p. 96-97.

<sup>601</sup> Cette question est développée au point 3.

<sup>602</sup> Cf. chap. IV. Il s'agissait de la seule voie maritime disponible durant la deuxième guerre punique. L'itinéraire passant par la partie méridionale du bassin occidental ne put être utilisé qu'après la défaite des Carthaginois et la sécurisation des côtes africaines. Il semble néanmoins que ce dernier ne fut que très rarement emprunté par les Romains au cours du II<sup>e</sup> s. Cf. chap. IV, p. 217.

<sup>603</sup> On possède 34 occurrences de passages maritimes entre l'Italie et l'Espagne au cours de la deuxième guerre punique. Ces dernières sont comptabilisées au chap. IV, tableau 2, p. 224-227.

<sup>604</sup> Agde se trouve en effet presque à mi-distance entre Ampurias et Marseille et à la limite est du secteur où la tramontane souffle avec le plus d'intensité. Cf. chap. IV, p. 212.

maritimes ou des avaries, eurent certainement lieu. Des naufrages, ainsi que des échouages sur les plages ou les bancs de sable qui parsèment cette côte, sont également très probables<sup>605</sup>.

De manière proportionnelle au trafic, l'inexpérience dans le golfe du Lion constitue l'une des principales causes de naufrage aux XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.<sup>606</sup> Un temps d'adaptation fut ainsi certainement nécessaire aux pilotes romains dans les premières années de la deuxième guerre punique et l'appui des Marseillais en ce domaine fut sans doute important<sup>607</sup>. Dans ce contexte particulier, une côte amie était évidemment préférable. En cas d'avarie, de naufrage ou d'échouage, on devait en effet souhaiter recevoir l'appui des populations littorales et avoir la possibilité de rejoindre le secteur de Marseille, d'Agde, ou bien l'Espagne en toute sécurité. Dans le cadre d'une fréquentation régulière des côtes du golfe du Lion, cela dut également être pris en compte par le commandement romain.

## *2. Les victoires romaines en Espagne durant les premières années de la guerre : quelles répercussions au nord des Pyrénées ?*

À l'inverse de l'Italie, où les Romains furent successivement défaits au Tessin (218), à la Trébie (218), à Trasimène (217) et à Cannes (216), les premières années de la guerre furent à leur avantage en Espagne. Dans le même temps où de nombreux alliés italiens des Romains les abandonnaient, plusieurs peuples ibères se rangeaient de leur côté. Dans cette conjoncture, quelle attitude ont pu adopter les populations gauloises situées au nord des Pyrénées et précédemment compromises avec les Carthaginois ?

Pour la campagne de 218, Polybe rapporte que

« Cn. Scipion, frère de Publius et chargé par lui, comme on l'a vu plus haut, de commander l'expédition navale, avait quitté l'embouchure du Rhône avec toute la flotte. Il avait abordé sur la côte espagnole dans la région d'Emporion. 2. Partant de là, il effectua des débarquements en deçà de l'Èbre, assiégeant les places du littoral qui refusaient de se soumettre et se comportant en ami avec celles qui lui faisaient bon accueil. Il prenait les dispositions convenables pour assurer la sécurité de ces dernières<sup>608</sup>. 3. Puis, après avoir solidement établi son autorité sur les populations côtières qui s'étaient rangées de son côté, il avança avec toute son armée vers l'intérieur du pays. 4. Il avait dès lors pu réunir un grand nombre d'Ibères pour faire campagne avec lui. Au fur et à mesure de son avance, il gagna à sa cause ou réduisit par la force les villes qu'il trouva sur son passage. 5. Les forces carthaginoises qui avaient été laissées dans ces régions sous le

---

<sup>605</sup> Sur le risque de naufrage autrefois très élevé sur les côtes languedociennes et roussillonnaises, cf. chap. IV, p. 187 et 223.

<sup>606</sup> Tavenne 2018, p. 62.

<sup>607</sup> Cf. chap. II, p. 125 et IV, p. 206, n. 917.

<sup>608</sup> Vraisemblablement par l'établissement de garnisons.

commandement d'Hannon vinrent alors prendre position devant lui près de la place de Kissa<sup>609</sup>. Scipion les défit en bataille rangée<sup>610</sup> et s'empara d'un très important butin, car tous les gros bagages des hommes partis avec Hannibal pour l'Italie avaient été laissés à la garde d'Hannon. 6. Il réussit ainsi à faire de tous les peuples établis en deçà de l'Èbre<sup>611</sup> ses alliés et ses amis. Il fit même prisonnier le général carthaginois Hannon ainsi que le chef ibère Andobalès. 7. Ce dernier régnait alors sur les régions de l'intérieur et il avait toujours entretenu les meilleurs rapports avec les Carthaginois. 8. Hasdrubal eut vite fait de se rendre compte de la situation et il franchit l'Èbre avec une armée de secours. 9. Ayant appris que les équipages de la flotte romaine laissés sur la côte ne se tenaient pas sur leurs gardes et se reposaient sur les succès remportés par les troupes de terre, 10. il prit avec lui environ huit mille fantassins et un millier de cavaliers et surprit les hommes des navires dispersés dans la campagne. Il en tua un grand nombre et contraignit les survivants à chercher refuge à bord de leurs bateaux. 11. Puis il revint sur ses pas, repassa de l'autre côté de l'Èbre et s'occupa à renforcer la protection des places situées au sud du fleuve, avant d'aller prendre ses quartiers d'hiver à La Nouvelle-Carthage. 12. Cn. Scipion rejoignit alors sa flotte et infligea aux responsables du désastre le châtement habituel en cas pareil. Il réunit ensuite les équipages et les troupes de terre et alla prendre ses quartiers d'hiver à Tarracon. 13. Il divisa le butin en parts égales entre les soldats, ce qui stimula grandement leur zèle ainsi que leur ardeur combative pour les campagnes à venir. Voilà donc où en étaient les choses en Espagne<sup>612</sup>. »

Tite-Live donne un récit similaire des événements, mais avec quelques détails en plus :

« Cn. Cornélius Scipion, qui avait été envoyé en Espagne avec une flotte et une armée, était parti de l'embouchure du Rhône et, après avoir doublé la chaîne des Pyrénées, avait abordé avec sa flotte à Empories. Après avoir fait débarquer son armée à cet endroit, il soumet à la domination romaine toute la côte à partir du territoire des Lacetani jusqu'à l'Èbre, soit en renouvelant des alliances (*societatibus*), soit en en établissant de nouvelles. De là, sa réputation de clémence (*clementiae fama*) se révéla efficace non seulement chez les peuples de la côte, mais à l'intérieur, et, dans les montagnes, auprès des nations déjà plus farouches ; il obtint d'eux non seulement la paix, mais une alliance armée (*societas etiam armorum parta est*) et l'on y recruta plusieurs cohortes solides d'auxiliaires. La "province" d'Hannon se trouvait en deçà de l'Èbre ; Hannibal l'avait laissé pour garder cette région. Aussi pensa-t-il que, avant que tout passât aux mains d'autrui, il devait marcher contre l'adversaire : il établit son camp en vue de l'ennemi et en fit sortir ses troupes pour les ranger en bataille. Le Romain ne crut pas, lui non plus, devoir différer le combat ; il savait en effet qu'il lui fallait lutter contre Hannon et Hasdrubal et il aimait mieux combattre contre chacun d'eux séparément que contre les deux à la fois. Cet engagement ne donna pas lieu à une grande bataille. 6000 ennemis furent tués, 2000 faits prisonniers ainsi que la garnison du camp ; celui-ci fut en effet pris lui aussi d'assaut et le général en personne, avec plusieurs chefs, fait prisonnier ; en outre, Cissis, une place proche du camp, est enlevée. Au reste, le butin fait dans la place fut de peu de prix, mobilier barbare et esclaves sans grande valeur ;

<sup>609</sup> Cette place se situait au sud-ouest immédiat de Tarragone. Le fait que la rencontre eut lieu dans ce secteur, et qu'Andobalès (Indibilis) accompagnait Hannon, laisse croire que ce dernier se trouvait précédemment à l'intérieur des terres à partir desquelles Hannibal avait franchi les Pyrénées. La grande voie d'accès à la côte depuis la moyenne vallée de l'Èbre (territoire illergète) aboutit en effet dans le secteur de Tarragone. Cf. figure 1, p. 134.

<sup>610</sup> À propos de cette bataille, Frontin II, 3, 1 dit : « Cneius Scipion, en Espagne, opposé à Hannon près de la ville d'Indibile, avait remarqué que, dans l'ordre de bataille adopté par les Carthaginois, l'aile droite se composait d'Espagnols – soldats certes vigoureux, mais étrangers à la cause qu'ils défendaient – et l'aile gauche d'Africains, soldats moins robustes mais plus déterminés. Il ramena en arrière son aile gauche, et avec l'aile droite, qu'il avait constituée de l'élite de ses soldats, engagea l'ennemi en ordre oblique. Par la suite, une fois les Africains défaits et mis en fuite, il n'eut aucune difficulté à contraindre à la capitulation les Espagnols, qui s'étaient tenus en arrière comme des spectateurs. » Il semble que Frontin ait confondu le nom du lieu et du chef illergète Indibilis. Cf. Laeberich 1999, p. 114, n. 36 (éd. des *Stratagèmes* de Frontin).

<sup>611</sup> C'est-à-dire au nord du fleuve.

<sup>612</sup> Pol. III, 76, 1-13.



par contre, le camp enrichit la troupe, non seulement avec ce que possédait l'armée qui avait été vaincue, mais encore avec les biens, presque tous de prix, appartenant à l'armée qui combattait avec Hannibal en Italie et qu'elle avait laissés en deçà des Pyrénées pour ne pas avoir de lourds bagages à porter.

Avant que lui parvînt de façon certaine la nouvelle de cette défaite, Hasdrubal avait passé l'Èbre avec 8000 fantassins et 1000 cavaliers, dans l'intention d'accourir, dès leur arrivée, à la rencontre des Romains ; quand il eut appris la défaite de Cissis et la perte du camp, il changea de direction vers la mer. Comme, non loin de Tarragone, il trouva, dispersés à travers les champs, des soldats de marine et des matelots – en général le succès engendre la négligence – il lance contre eux de tous les côtés sa cavalerie et les forces, en en faisant un grand massacre et en obligeant un plus grand nombre d'entre eux à s'enfuir, à regagner leurs navires, puis, n'osant pas s'attarder plus longtemps dans ces parages afin de ne pas être surpris par Scipion, il se retira de l'autre côté de l'Èbre. De son côté, Scipion, qui avait amené en hâte son armée à l'annonce de l'arrivée de nouveaux ennemis, prit des sanctions contre un petit nombre de capitaines de navires, laissa une garnison peu importante à Tarragone et regagna Empories avec sa flotte<sup>613</sup>. »

L'historien ajoute ceci au récit de Polybe :

« À peine était-il parti qu'Hasdrubal était là : après avoir poussé à la défection le peuple des Ilergètes qui avait donné des otages à Scipion (*obsides Scipioni dederat*), il dévaste, avec les jeunes soldats que ceux-ci lui avaient fournis, le territoire des alliés fidèles aux Romains ; puis, comme il avait fait sortir Scipion de ses quartiers d'hiver, il se retira à nouveau de tout le territoire situé en deçà de l'Èbre. Après s'être porté, avec son armée qui se livrait à des actes de guerre, contre la nation des Ilergètes qu'avait abandonnée le responsable de la défection, Scipion refoula tous ses adversaires dans la ville d'Atanagrum, la capitale de ce peuple, qu'il assiégea, et, en peu de jours, après s'être fait livrer par les Ilergètes plus d'otages (*obsidibus imperatis*) qu'auparavant et leur avoir infligé une taxe (*pecunia*), il les fait rentrer sous son autorité et sa domination (*ius dicionemque recepit*). Il s'avança ensuite, près de l'Èbre, chez les Ausetani – c'étaient eux aussi des alliés des Puniques – assiégea leur ville et, comme les Lacetani venaient au secours de leurs voisins, il les surprit de nuit dans une embuscade, alors qu'ils n'étaient déjà plus éloignés de la ville dans laquelle ils voulaient entrer. Il en massacra environ 12 000 ; s'étant presque tous débarrassés de leurs armes, ils s'enfuirent çà et là, en désordre, dans la campagne, jusque chez eux ; quant aux assiégés, ils n'avaient rien pour les aider, sinon l'hiver peu propice aux assiégeants. Le siège dura trente jours, pendant lesquels l'épaisseur de la neige fut rarement inférieure à quatre pieds : elle avait à ce point recouvert les fascines et les tonnelles des Romains qu'à elle seule elle constitua même une protection contre les torches enflammées que l'ennemi lançait de temps en temps sur eux. Finalement, comme Amusicus, leur chef, s'était enfui auprès d'Hasdrubal, on accepte leur reddition moyennant une contribution de 20 talents d'argent. On revint à Tarragone dans les quartiers d'hiver<sup>614</sup>. »

Deux éléments principaux intéressent ici notre propos. Le premier est l'avantage pris par les Romains sur les Carthaginois dès leur arrivée en Espagne. Quelques mois seulement après avoir envahi les territoires au nord de l'Èbre (vers juillet-août astronomique<sup>615</sup>), les Carthaginois étaient chassés au sud du fleuve par les Romains, probablement vers le mois de

---

<sup>613</sup> Liv. XXI, 60-61. On peut remarquer que la baie abritée de Rosas constituait un excellent lieu d'hivernage pour la flotte.

<sup>614</sup> Liv. XXI, 61. Le fait que ces actions ne se retrouvent pas dans le récit de Polybe s'expliquerait par la méthode de l'historien. Il déclare en effet à deux reprises (II, 1, 4 et XXIX, 12, 8) ne traiter que des événements qu'il juge essentiels. Cela se constate fréquemment lorsque l'on compare son récit avec celui de Tite-Live, souvent plus détaillé. Ces épisodes sont par ailleurs mentionnés par Zonaras VIII, 25. Son récit est en tout point similaire, mais beaucoup plus succinct.

<sup>615</sup> Cf. chap. II, p. 72 et 91-92.

novembre astronomique<sup>616</sup>. La frontière du domaine carthaginois fixée au niveau de l'Èbre par le traité de 226<sup>617</sup> était ainsi rétablie. Toute la frange littorale des Pyrénées jusqu'à l'Èbre passa alors dans leur alliance. Des garnisons furent installées dans différentes places ibères, afin d'assurer leur sécurité, ainsi que les arrières de l'armée romaine dont la base principale (*praesidium*) fut déplacée d'Ampurias à Tarragone<sup>618</sup>. Ce choix permettait aux Romains de se rapprocher de l'Èbre, d'où provenait la menace carthaginoise, d'occuper l'intersection des deux principales voies d'accès aux Pyrénées, et de surveiller les Ilergètes. L'une des principales voies d'accès à leur territoire donnait en effet sur le secteur de Tarragone<sup>619</sup>. Si Tite-Live mentionne la soumission des Ilergètes et l'envoi d'otages aux Romains<sup>620</sup>, ce peuple demeura une menace tout au long de la guerre, comme le montre d'emblée leur soulèvement au cours de l'hiver 218-217, cette situation se répétant l'année suivante.

La défaite de l'armée carthaginoise et la capture de son général et de plusieurs autres chefs carthaginois et ibères marquèrent probablement les esprits des populations ibères. Les deux interventions d'Hasdrubal au nord de l'Èbre, où il n'osa pas risquer une rencontre avec Cn. Scipion, dut également avoir une incidence sur leur considération des forces carthaginoises et romaines. Malgré les difficultés rencontrées avec les Ilergètes, les Ausétans et les Lacétans, cette première campagne militaire en Espagne se terminait à l'avantage des Romains et son écho fut sans doute important au nord des Pyrénées.

Le second élément à considérer est l'aptitude diplomatique et la clémence de Cn. Scipion envers les peuples ibères situés entre l'Èbre et les Pyrénées, notamment ceux qui avaient précédemment abandonné l'alliance romaine<sup>621</sup>. Il traita en effet ces peuples en amis et renouvela leur alliance. Le général romain se comporta de la sorte avec les autres peuples ibères, ne prenant les armes qu'en dernier recours. Il put ainsi obtenir l'alliance de nombreux peuples ibères sans combattre. Comme le relève N. Dupré,

« la présence des Carthaginois interdisait à Rome de mener une véritable politique de conquête envers les Ibères, dont les contingents représentaient une “troisième force” au service de Carthage : en raison de leur propre infériorité numérique, les armées romaines durent-elles

---

<sup>616</sup> Cn. Scipion serait en effet parvenu à Ampurias vers le début du mois d'octobre astronomique (cf. chap. II, p. 122) et la bataille contre Hannon fut précédée par une campagne maritime et terrestre contre les peuples ibères.

<sup>617</sup> Ce dernier, qui fut conclu avec les Romains en fonction de la guerre contre les Gaulois (225-221), disait « que les Carthaginois devaient s'abstenir de porter leurs armes au-delà de l'Èbre. » Pol. II, 13, 7.

<sup>618</sup> Il s'agissait antérieurement d'un établissement ibère. Cf. Cadiou 2008, p. 329 sq., pour une discussion à propos des découvertes archéologiques datables de cette époque.

<sup>619</sup> Cf. fig. 1, p. 134.

<sup>620</sup> Très vraisemblablement dans la foulée de la bataille de Kissa, où leur chef Indibilis fut capturé.

<sup>621</sup> Cf. l'épisode de l'ambassade romaine en Espagne au printemps 218, au chap. II, p. 62 sq.

adopter une attitude plus nuancée à l'égard des peuples barbares, afin de les rallier, puis de les associer à leur combat<sup>622</sup>. »

L'alliance des peuples ibères était en effet indispensable aux Romains pour pouvoir espérer battre les Carthaginois et les expulser d'Espagne. Après sa capture à Kissa, il apparaît qu'Indibilis fut libéré par Cn. Scipion dans cet objectif<sup>623</sup>. On le retrouve en effet en liberté en 217, bien qu'il ravage avec son frère les territoires alliés des Romains<sup>624</sup>. D'autres chefs ibères, ainsi que leurs troupes, ont pu également être libérés à la même occasion dans l'optique de les rallier à la cause romaine. Les Romains auraient ainsi adopté la même politique de clémence que celle pratiquée par Hannibal envers leurs alliés italiens. Ceux-ci étaient en effet systématiquement libérés sans rançon<sup>625</sup>. À l'instar d'Hannibal en Italie, l'infériorité numérique de l'armée romaine d'Espagne nécessitait une telle politique.

L'aptitude diplomatique de Cn. Scipion, révélée lors de cette première campagne militaire, est confirmée par le fait que les peuples ibères situés au nord de l'Èbre restèrent ensuite fidèles aux Romains, même après le désastre de 211 qui vit succomber P. et Cn. Scipion. En parlant de P. Scipion (l'Africain), Polybe dit que

« dès l'origine, quand il était encore à Rome, Scipion avait soigneusement recueilli des informations sur la défection des Celtibères et sur la division des forces romaines en Espagne. Réfléchissant alors que c'était là ce qui expliquait le désastre subi par son père, 2. il ne s'était pas laissé effrayer par les Carthaginois ni démoraliser, comme c'était le cas pour la plupart. 3. Il avait ensuite appris que les peuples alliés établis en deçà de l'Èbre étaient restés loyaux envers les Romains [...]»<sup>626</sup>. »

Toujours à propos des événements de 211, Tite-Live souligne que

« l'affliction causée par leur mort ne fut pas moins grande dans toute l'Espagne qu'à Rome ; bien mieux, chez leurs concitoyens, une partie de la douleur allait à la destruction des armées, à la perte de la province, au désastre public; les Espagnes, elles, ne pleuraient, ne regrettaient que leurs généraux, surtout Cnaeus, parce qu'il y avait commandé plus longtemps, et qu'avant son

---

<sup>622</sup> Dupré 1981, p. 112.

<sup>623</sup> Jal 1991, p. 121, n. 4 (éd. du l. XXI de Tite-Live).

<sup>624</sup> Liv. XXII, 21 : « Le reste de l'été semblait devoir être tranquille, et l'aurait été du fait des Carthaginois ; mais, outre que les Espagnols, d'eux-mêmes, ont l'esprit inquiet et avide de changement, Mandonius et Indibilis, ancien roitelet des Ilergètes, quand les Romains furent revenus du col [de Castulo] vers la côte, vinrent, en soulevant leurs concitoyens, dévaster le territoire pacifié des alliés du peuple romain. »

<sup>625</sup> Après la bataille de Trasimène, Tite-Live signale ainsi qu' « Hannibal, après avoir renvoyé sans rançon les prisonniers de nom latin, et fait enchaîner les Romains [...] ». Liv. XXII, 7. De même, après la bataille de Cannes : « Hannibal, plus occupé, après la bataille si heureuse de Cannes, des soucis d'un vainqueur que de ceux d'un belligérant, après avoir (une fois les prisonniers amenés et triés) harangué avec bienveillance, comme auparavant à la Trébie et au lac Trasimène, et renvoyé sans rançon les alliés adressés aux Romains convoqués eux aussi – ce qu'il n'avait fait nulle part, jusqu'alors – des paroles assez douces [...] ». Liv. XXII, 58.

<sup>626</sup> Pol. X. 7, 1-3.

frère il avait gagné la sympathie des habitants et leur avait donné, le premier, un exemple de la justice et de la modération romaines (*iustitiae temperantiaeque Romanae*)<sup>627</sup>. »

Face à l'avantage romain acquis en Espagne en 218 et à la politique conciliante de Cn. Scipion envers leurs voisins ibères, l'établissement d'un dialogue avec le commandement romain d'Espagne put apparaître comme une alternative chez les chefs gaulois situés au nord des Pyrénées, malgré leurs fautes précédentes. À l'instar de la bataille de Cannes, pour de nombreux alliés italiens des Romains jusqu'au roi Philippe V de Macédoine, la bataille de l'Èbre fut très vraisemblablement l'événement décisif qui poussa les chefs gaulois transpyrénéens à se rapprocher des Romains.

Au printemps 217, alors que Rome s'apprête à subir une cuisante défaite au lac Trasimène, en Espagne les troupes romaines et carthaginoises quittent leurs quartiers d'hiver et se préparent à un nouvel affrontement. Le rôle des Marseillais aux côtés des Romains apparaît une nouvelle fois, et avec plus d'éclat. Si Polybe et plus encore Tite-Live minimisent leur action en signalant l'engagement de simples navires éclaireurs, un fragment de l'historien Sosylos traitant de la vie d'Hannibal<sup>628</sup>, et qui concerne selon toute évidence cette bataille, donne une version sensiblement différente des faits. Selon la version de Polybe,

« Hasdrubal, qui commandait les forces carthaginoises en Espagne et qui avait, au cours de l'hiver, fait mettre en état les trente navires que lui avait laissé son frère et en avait fait armé dix autres, confia le commandement de cette flotte, forte de quarante vaisseaux cataphractes, à Hamilcar, qui partit avec elle de la Nouvelle-Carthage au début de la belle saison. 3. Il rassembla d'autre part ses troupes de terre, qui avaient quitté leurs quartiers d'hiver, et entra en campagne. Tandis que la flotte longeait la côte, l'armée marchait près du rivage. Les deux forces devaient s'arrêter au niveau de l'Èbre. 4 Cn. Scipion, qui se doutait des intentions de l'ennemi, songea d'abord à quitter ses quartiers d'hiver pour aller à sa rencontre avec ses forces de terre et de mer. 5, Mais, lorsqu'il eut connaissance de l'importance des effectifs et des armements dont disposait l'adversaire, il renonça à l'affronter sur terre. Il équipa trente-cinq navires, à bord desquels il fit embarquer comme soldats de marine les meilleurs éléments de son armée, puis ayant quitté Tarracon, arriva le lendemain devant l'Èbre. 6 Il fit mouiller sa flotte à quelque quatre-vingts stades de celle de l'ennemi et envoya en éclaireurs deux croiseurs rapides de Massalia, car les navires de cette cité, toujours en avant-garde et les premiers au danger, étaient prêts à s'acquitter de n'importe quelle mission<sup>629</sup>. 7 Les Massaliotes étaient pour les Romains des associés valeureux entre tous ; ils devaient le prouver souvent encore par la suite, mais cela apparut surtout au cours de la guerre d'Hannibal. 8 Ayant donc appris par ces deux croiseurs que la flotte carthaginoise était ancrée à l'embouchure du fleuve, Scipion s'empressa d'appareiller pour lancer contre elle une attaque brusquée. 96, 1. Les vigies avaient, longtemps à l'avance, averti Hasdrubal que la flotte ennemie approchait et le Carthaginois, en même temps qu'il rangeait ses troupes de terre sur la

---

<sup>627</sup> Liv. XXV, 36.

<sup>628</sup> À propos de cet auteur, Cornelius Nepos, *Hannibal*, 13, dit ceci : « Les guerres de notre héros ont eu de nombreux historiens, et parmi eux deux hommes qui ont vécu avec lui dans les camps et ont partagé son existence tant que le sort le leur permit, Silénos et Sosile de Lacédémone ; c'est précisément ce Sosile qu'Hannibal eut pour maître de langue grecque. »

<sup>629</sup> D. Roman remarque que « c'est ainsi qu'il [Polybe] nous apprend que la mission de renseignement demandée aux Massaliotes était véritablement habituelle. » Roman 1992, p. 58.

côte, avait ordonné aux équipages de ses navires d'embarquer. 2 Quand l'ennemi fut proche, comme il avait résolu de livrer bataille, il fit appareiller après avoir fait sonner le branle-bas. Ayant pris le contact avec la flotte romaine, il lui disputa pendant quelque temps la victoire, mais commença bientôt à plier. 3 En effet, la présence de troupes amies rangées sur le rivage, loin de stimuler l'ardeur combattive des marins, leur rendit plutôt un mauvais service, en leur offrant un refuge tout proche. 4 Deux navires carthaginois furent capturés avec leurs équipages, quatre autres eurent leurs rames brisées, tandis que les soldats de marine étaient mis hors de combat. Les autres se rabattirent sur le rivage. 5 Vivement poursuivis par les Romains, les équipages jetèrent leurs navires à la côte, débarquèrent précipitamment et allèrent se réfugier auprès des troupes de terre. 6 S'approchant alors hardiment du rivage, les Romains prirent en remorque ceux des vaisseaux ennemis qui pouvaient encore naviguer, puis, ravis de leurs succès, regagnèrent le large. Ils avaient triomphé dès leur première attaque ; ils étaient maintenant maîtres de la mer et ils s'étaient emparés de vingt-cinq navires carthaginois. 7 Désormais, grâce à ce succès, les perspectives ouvertes aux Romains en Espagne apparurent plus brillantes<sup>630</sup>. »

Selon la version de Tite-Live maintenant :

« Au début de la campagne d'été pendant laquelle se passèrent ces faits, en Espagne aussi, sur terre et sur mer, on commença la guerre. Hasdrubal, ayant ajouté dix vaisseaux à ceux qu'il avait reçus, armés et parés, de son frère, confia à Himilcon une flotte de quarante navires, et ainsi, parti de Carthagène, conduisit ses vaisseaux près de la terre, son armée sur le rivage, prêt à la lutte, avec quelque partie de ses forces que l'ennemi se présente. Quand Cn. Scipion apprit qu'il [Hasdrubal] avait quitté ses quartiers d'hiver, il prit d'abord le même parti ; puis n'osant pas trop lutter sur terre, à cause du grand bruit qu'on faisait des nouveaux auxiliaires des Carthaginois<sup>631</sup>, il embarqua l'élite de ses soldats, et c'est avec une flotte de trente-cinq navires qu'il va au-devant de l'ennemi. Un jour après son départ de Tarragone, il arrive à un mouillage situé à dix mille pas de l'embouchure de l'Èbre. Deux navires de Marseille, envoyés de là en éclaireurs, rapportèrent la nouvelle que la flotte carthaginoise était à l'embouchure du fleuve, et le camp installé sur la rive. Pour écraser les ennemis par surprise, et avant qu'ils soient sur leurs gardes, en les frappant tous à la fois de terreur, Scipion, levant l'ancre, s'avance contre eux. L'Espagne a beaucoup de tours placées sur des hauteurs, dont on se sert et pour le guet et pour la défense contre les pirates. Comme ce fut de là qu'on aperçut d'abord les vaisseaux romains, on les signala à Hasdrubal ; et l'alarme avait été donnée sur terre, et au camp, plus tôt que sur mer et dans les navires parce qu'on n'y avait pas entendu encore le battement des rames ni les autres bruits de la flotte ennemie, ou que les caps ne la découvraient pas encore - quand soudain Hasdrubal envoya cavalier sur cavalier aux hommes errant sur le rivage ou tranquilles dans leurs tentes, n'attendant rien de moins que l'ennemi ou une bataille ce jour-là, pour leur ordonner d'embarquer en hâte et de prendre les armes, car la flotte romaine n'était déjà pas loin du port. Tel était l'ordre que portaient çà et là les cavaliers envoyés de tous côtés ; bientôt, Hasdrubal lui-même était là avec toute l'armée, et tout retentit de cris variés, rameurs et soldats se précipitant ensemble sur les navires, semblables à des fuyards qui quittent la terre plus qu'à des gens qui vont au combat. À peine tous s'étaient-ils embarqués que les uns, coupant les amarres, se précipitent sur les ancres, que les autres, pour éviter du retard, en coupent les câbles ; et, tout se faisant à la hâte et précipitamment, les préparatifs des soldats gênent les manœuvres des marins, l'agitation des marins empêche les soldats de prendre leurs armes et de s'armer. Déjà non seulement le Romain approchait, mais il avait aligné ses vaisseaux pour la bataille. Aussi les Carthaginois, troublés, autant que par l'ennemi et le combat, par leur propre tumulte, après avoir plutôt tenté qu'engagé réellement la lutte, virent de bord pour prendre la fuite. Et comme, en face d'eux, l'embouchure du fleuve n'était guère accessible à une large colonne de navires, ni à tous ceux qui se présentaient alors en même temps, ils jetèrent çà et là leurs vaisseaux à la côte, et trouvant les uns de hauts fonds, les autres la terre, partie armés, partie sans armes, ils se réfugièrent auprès de leur armée rangée sur le rivage. Cependant, au premier choc, deux bateaux puniques avaient été pris, quatre coulés. Les

---

<sup>630</sup> Pol. III, 95, 2-8 et 96, 1-7.

<sup>631</sup> Leur identité est inconnue.

Romains, quoique la terre appartint à l'ennemi, et qu'ils vissent ses troupes en armes border tout le rivage, n'hésitèrent pas à poursuivre sa flotte effrayée ; pour tous les navires qui n'avaient pas brisé leurs proues en heurtant le rivage, ou échoué leurs coques sur de hauts fonds, ils fixèrent des câbles à leur poupe et les tirèrent vers la haute mer ; ils prirent là vingt-cinq navires, sur quarante. Et le plus beau de la victoire, ce ne fut pas encore cela ; ce fut qu'un léger combat rendit les Romains maîtres de toute cette côte<sup>632</sup>. »

Enfin, d'après Sosylos,

« tous les navires avaient combattu vaillamment, mais surtout, de beaucoup, ceux des Massaliotes, car ils avaient commencé les premiers, et furent pour les Romains les auteurs de tout le succès. Leurs chefs rendirent par leurs exhortations les autres plus courageux, de même qu'eux-mêmes allèrent contre l'ennemi avec une intrépidité supérieure. La défaite des Carthaginois fut doublement grande parce que les Massaliotes connaissaient leur tactique particulière. Les Phéniciens en effet avaient l'habitude, une fois rangés en bataille devant les vaisseaux ennemis qui leur présentaient la proue, de voguer comme s'ils voulaient les éperonner, mais de ne pas en venir au choc, de passer entre eux, de virer, puis d'aller contre ces vaisseaux qui se trouvaient alors de flanc devant eux. Mais les Massaliotes, qui auparavant avaient fait l'expérience d'une manœuvre employée pour la première fois, disait-on, à la bataille de l'Artémision par Hérakleidès de Mylasa, supérieur en habileté à ses contemporains, donnèrent l'ordre de ranger les vaisseaux d'avant sur un rang en face de l'ennemi, et de placer les autres en réserve à une distance calculée ; afin que, dès que la première ligne aurait été dépassée par l'ennemi sans avoir jusque-là bougé de leur place, ils attaquaient les vaisseaux ennemis au moment propice, tandis que ceux-ci chercheraient encore à approcher les leurs<sup>633</sup>. Ainsi avait fait autrefois cet Hérakleidès, devenu ainsi l'auteur de la victoire. Maintenant donc les Massaliotes, comme je l'ai dit, se donnèrent tout entier au souvenir de leurs anciens exploits<sup>634</sup>. »

Le récit de Sosylos permet ainsi de croire à un arrangement des faits chez Polybe et Tite-Live, bien que le chroniqueur d'Hannibal ait pu exagérer en donnant tout le crédit de la victoire aux Marseillais<sup>635</sup>. Certains éléments permettent néanmoins de préférer sa version. D'abord, ni Cn. Scipion ni aucun Romain de sa génération ne possédaient d'expérience dans les combats navals. Le dernier engagement romain sur mer avait en effet eu lieu vingt-trois ans plus tôt aux îles Égéates contre les Carthaginois<sup>636</sup>. À l'opposé des Romains, les Marseillais étaient un peuple de navigateurs. Strabon rapporte ainsi qu'ils

« disposaient en outre, autrefois (πρότερον), d'une grande quantité de navires (πλοίων εμπορία) ainsi que d'armes et d'engins multiples pour les transports par mer et pour le siège des villes,

---

<sup>632</sup> Liv. XXII, 19-20.

<sup>633</sup> Il s'agit du διέκπλους considéré par Polybe (I, 51, 9) comme la formation de combat naval la plus efficace.

<sup>634</sup> Sosylos, *FGH*, 176, F I, *fragment* dit de Würzburg. Traduction de S. de Ricci, reprise par Clerc 1927-1929, p. 16 et par Roman 1992, p. 60.

<sup>635</sup> Roman 1992, p. 58-59, cité ci-dessous, p. 145.

<sup>636</sup> Ces îles sont situées au large de la pointe ouest de la Sicile. La victoire romaine avait permis de mettre fin au premier conflit avec Carthage. Cf. notamment Tusa 2012, p. 132-140 et Le Bohec 2003, p. 57-69 qui considèrent cette bataille en relation avec la découverte de rostres de navire en mer dans le secteur où eurent lieu les combats.

grâce à quoi ils purent d'une part résister aux barbares, d'autre part se gagner l'amitié des Romains, auxquels ils rendirent d'utiles services dans mainte occasion [...]»<sup>637</sup>.

L'une de ces occasions fut certainement la bataille de l'Èbre. En parlant de Rhodes, l'auteur rapporte par ailleurs qu'

« ici du reste, comme à Massalia, comme à Cizyque, tout ce qui est chantier de construction navale (τοὺς ἀρχιτέκτονας), fabrique de machines de guerre, dépôt d'armes et établissement du même genre, est l'objet d'un soin particulier ; on peut même dire qu'ici l'organisation est encore meilleure que dans les deux autres villes»<sup>638</sup>.

Témoignant également de l'expertise marseillaise dans les combats navals, le même auteur dit qu'

« on voit exposés à Massalia et consacrés aux dieux un grand nombre de trophées pris dans les batailles navales que les Massaliotes eurent continuellement à livrer aux peuples qui leur disputaient sans droit la maîtrise de la mer»<sup>639</sup>.

La situation de puissance navale marseillaise décrite par Strabon-Posidonius remonte sans doute à l'époque de la deuxième guerre punique. Aux dires de Sosylos, de nombreux navires de guerre marseillais participèrent en effet à la bataille de l'Èbre, ce qui implique l'existence d'une force navale conséquente, capable de faire face aux Carthaginois<sup>640</sup>.

Au printemps 217, lors des réunions de l'état-major romain visant à définir la stratégie à adopter dans la perspective d'un combat naval, des officiers marseillais ont pu exposer les avantages de la formation en *διέκπλους* par rapport à la tactique carthaginoise habituelle. Face à son manque d'expérience et à celle que possédaient Marseillais, il paraît probable que le commandement romain ait suivi cette stratégie et laissé à leur allié la direction des opérations.

---

<sup>637</sup> Strabon IV, 1, 5. La source de Strabon est Posidonius qui visita la Gaule Transalpine vers le début du I<sup>er</sup> s. Cf. Lasserre 2003, p. 106 (éd. des livres III et IV de Strabon). Le *πρότερον* vient toutefois de Strabon qui écrit après la chute de Marseille en 49.

<sup>638</sup> Strabon XIV, 2, 5.

<sup>639</sup> Strabon IV, 1, 5. Au-delà des combats où les Romains sont impliqués, on ne sait pratiquement rien des batailles navales menées par les Marseillais. Seul Trogue-Pompée (*apud* Justin, *Histoire universelle*, XLIII, 5) rapporte, sans plus de précision, que « la prise de quelques barques de pêcheurs fit éclater une guerre entre eux et Carthage, dont ils battirent souvent les flottes, et à qui ils donnèrent la paix après leur victoire. » On ne saurait dater exactement ces combats, sinon de l'époque qui précède la deuxième guerre punique. À partir de 237, l'activité des Carthaginois augmenta en effet de manière significative en Espagne dans le cadre de leurs conquêtes. Ces derniers se rapprochaient ainsi du secteur d'activité marseillais, qui touchait à ce territoire. Cf. chap. II, p. 70, n. 295. Cette situation augmentait ainsi les risques d'accrochage. La mention de la prise de barques de pêcheurs semble par ailleurs indiquer (si elles étaient bien marseillaises) que la rencontre put avoir lieu soit en Gaule Transalpine, soit en Espagne où des pêcheurs marseillais pouvaient être actifs.

<sup>640</sup> Après cet épisode, nous ne connaissons malheureusement que l'action de quatre trirèmes marseillaises qui firent escorte à P. Scipion (l'Africain) en 210 de leur cité jusqu'à Tarragone. Liv. XXVI, 19.

Polybe et Tite-Live ont très vraisemblablement gommé le rôle des Marseillais dans la bataille de l'Èbre, ainsi que, de manière générale, tout au long de la deuxième guerre punique. Comme le souligne D. Roman,

« ce qui caractérise Marseille, en effet, aussi bien dans le récit de Polybe que de Tite-Live peut être défini comme une série d'omissions. La plus évidente est celle des forces massaliotes engagées dans cette guerre. Rien n'indique que la flotte romaine n'ait été flanquée que de deux navires légers de Marseille. Deux suffirent à l'opération de renseignement ce jour-là et c'est tout ce que nous pouvons affirmer [...]. Il est parfaitement évident désormais que Polybe, en omettant les conditions de la bataille navale, a surestimé l'action romaine, même si Sosylos exagère, peut-être, en notant que «les navires massaliotes... furent pour les Romains les auteurs de tout le succès.» Quant à Tite-Live, dépassant le stade de l'omission, il nous a décrit une totale victoire de Rome, obtenue grâce à des pratiques toutes romaines d'abordage. Or, il y a là, pour reprendre la terminologie de M. Rambaud à propos de César, toutes les conditions d'une déformation historique. De même que César a ciselé pour le Sénat son profil de conquérant en sous-estimant le rôle de ses légats (Rambaud 1966, 296), de même Polybe et Tite-Live ont largement contribué à fixer l'image victorieuse de l'*Urbs* en sous-estimant le rôle de son alliée massaliote. La cité phocéenne pouvait alors disparaître, ou en tout cas s'effacer très largement dans l'écriture de l'histoire de la Méditerranée occidentale. Il suffisait pour cela que l'histoire soit écrite par une seule catégorie d'historiens, ceux que le destin de Rome préoccupait avant tout<sup>641</sup>. »

Polybe souligne néanmoins ceci : « Les Massaliotes étaient pour les Romains des associés valeureux entre tous ; ils devaient le prouver souvent encore par la suite, mais cela apparut surtout au cours de la guerre d'Hannibal<sup>642</sup>. » Selon les dires de cet auteur, le rôle des Marseillais fut ainsi particulièrement important au cours de la guerre d'Hannibal. Une quantité d'informations nous manque donc. L'appui des Marseillais dut notamment impliquer des missions de renseignement qui sont le plus souvent mentionnées<sup>643</sup>, mais aussi d'autres prises d'armes aux côtés des Romains en Espagne, ainsi que le soutien maritime déjà mentionné<sup>644</sup>. Des tentatives de médiation purent également intervenir auprès des peuples gaulois situés au nord des Pyrénées, bien connus des Marseillais. La fourniture de ravitaillement aux troupes romaines d'Espagne dut également être l'un des rôles importants endossés par les Marseillais au cours de cette guerre<sup>645</sup>.

À la suite de la bataille de l'Èbre, Tite-Live rapporte que la flotte romaine (fort probablement accompagnée de ses alliés grecs) effectua des raids au sud de l'Èbre jusqu'à Carthagène et un peu au-delà, à Longuntica (fig. 2). Les Romains y trouvèrent et détruisirent une grande

---

<sup>641</sup> Roman 1992, p. 58-59. Cf. également Goudineau 2001, p. 685 et Hermany *et al.* 1999, p. 104, qui reconnaissent que le rôle des Marseillais dans la bataille de l'Èbre a été minimisé.

<sup>642</sup> Pol. III, 95, 7. M. Nolin signale ceci à propos de ce passage : « La remarque incidente de Polybe, au §7, assez inhabituelle de la part du Mégalo-politain, pourrait trahir l'embarras de celui-ci et être de sa part la reconnaissance du rôle décisif joué par les alliés des Romains en la circonstance. » Foulon 2004, p. 250, n. 413 (éd. du l. III de Polybe, commenté par M. Nolin).

<sup>643</sup> Cf. Pol. III, 95, 6 ; Liv. XXI, 20 ; 25 ; 27 ; XXII, 19 ; XXVII, 36.

<sup>644</sup> Cf. chap. II, p. 125 et chap. IV, p. 206, n. 917.

<sup>645</sup> Le point suivant est consacré à cette question.



quantité de sparte entreposée par Hasdrubal pour ses navires<sup>646</sup>. La flotte passa ensuite dans l'île d'Ébuse (Ibiza), occupée par les Carthaginois. Les Romains tentèrent sans succès de prendre la ville du même nom et se contentèrent finalement de piller et dévaster la campagne environnante. Alors qu'ils s'apprêtaient à reprendre la mer, des messagers baléares se présentèrent pour demander la paix<sup>647</sup>. Craignant apparemment une action contre leurs îles, ces derniers décidèrent de prendre les devants.



Figure 2. L'Espagne sud-orientale et les îles (les lieux concernés sont soulignés en bleu).

Tite-Live rapporte ensuite ceci :

« La flotte s'en retourna alors et revint vers la province citérieure, où, de tous les peuples qui habitent en deçà de l'Èbre, et de beaucoup des peuples de l'extrémité de l'Espagne, les ambassadeurs accoururent ; mais les peuples qui, vraiment, se soumirent aux ordres et à l'empire de Rome, en donnant des otages, furent plus de cent vingt<sup>648</sup>. »

<sup>646</sup> Liv. XXII, 20. Cette plante était notamment utilisée pour la fabrication de cordages.

<sup>647</sup> Liv. XXII, 20. Les Baléares habitaient les deux grandes îles voisines, Majorque et Minorque.

<sup>648</sup> Liv. XXII, 20. *Inde flexa retro classis reditumque in citeriora prouincia, quo omnium populorum, qui {cis} Hiberum incolunt, multorum et ultimae Hispaniae legati concurrerunt; sed qui uere dicionis imperiique Romani facti sunt obsidibus datis, populi amplius fuere centum uiginti.*

Comme l'a observé Ch. Ebel, il est fort probable que les peuples gaulois situés au nord des Pyrénées prirent part à ce mouvement<sup>649</sup>. Étant donné le retentissement qu'eut cette victoire sur les parties les plus éloignées de l'Espagne, il serait surprenant que la nouvelle n'ait pas atteint ce secteur, d'autant plus que les Gaulois devaient accorder une grande attention au conflit<sup>650</sup>. Lorsque des messagers furent envoyés à Rome et à Marseille pour annoncer la nouvelle de la victoire, celle-ci fut probablement largement diffusée sur les côtes gauloises. Selon Sosylos, les Marseillais firent en effet grand bruit de leur succès<sup>651</sup>. Enfin, comme le souligne Polybe dans le contexte de la bataille de Raphia la même année<sup>652</sup> : « sans doute tous les peuples, dans les circonstances de ce genre, ont-ils coutume de s'adapter ainsi à la situation du moment<sup>653</sup>. »

Une nouvelle flotte romaine longea par ailleurs les côtes de Gaule Transalpine occidentale au cours de cette même campagne. À la suite de la bataille de l'Èbre, Tite-Live rapporte en effet que

« Publius Scipion arriva dans sa province, prorogé dans ses pouvoirs après son consulat, et envoyé par le sénat avec trente vaisseaux longs, huit mille soldats, et de grands approvisionnements qu'il amenait avec lui. Cette flotte, que rendait considérable la file de ses bateaux de charge, aperçue de loin, à la grande joie des citoyens romains et de leurs alliés, gagna, de la haute mer, le port de Tarragone<sup>654</sup>. »

Le passage de cette flotte romaine entretint probablement le sentiment de crainte chez les populations gauloises transpyrénéennes, d'autant plus que les Romains et leurs alliés grecs régnaient désormais sans partage sur les côtes de Méditerranée nord-occidentale. Avec les 25 navires carthaginois saisis lors de la bataille de l'Èbre, les quelque 60 quinquères amenées par Cn. Scipion l'année précédente, et ces 20 ou 30 nouveaux navires de guerre, le nombre de navires de guerre des Romains en Espagne avoisinait alors la centaine, sans compter les navires marseillais. Il s'agissait d'une force de frappe conséquente et d'un embarras certain pour les cités côtières espagnoles non ralliées, ainsi que gauloises, situées sur la voie maritime entre l'Italie et l'Espagne. La présence d'une flotte de guerre avait un impact

---

<sup>649</sup> Ebel 1976, p. 47, n. 24

<sup>650</sup> Cf. ci-dessus, p. 132.

<sup>651</sup> Ce pourrait potentiellement être à la suite de la bataille de l'Èbre que les Marseillais élevèrent à Delphes une statue d'Apollon. Pausanias rapporte en effet qu'il s'y trouve « un Apollon donné par les Massiliens, comme la dixième partie des dépouilles remportées sur les Carthaginois, qu'ils avaient vaincus dans un combat naval. » Pausanias X, 18, 7.

<sup>652</sup> Cette bataille, qui eut lieu près de Gaza, opposa Antiochos III à Ptolémée IV.

<sup>653</sup> Pol. V, 86, 9.

<sup>654</sup> Liv. XXII, 22. Pol. III, 97, 2 dit plus sommairement qu'« on arma donc vingt navires, qui, comme il avait été décidé dès l'origine, furent placés sous les ordres de P. Scipion. Cette flotte fut rapidement envoyée en Espagne pour y rejoindre les forces de Cn. Scipion, qui devait mener les opérations conjointement avec son frère. »

psychologique important auprès des populations littorales. Pour 263, dans le contexte des opérations de Sicile au cours de la première guerre punique, Polybe dit par exemple ceci à propos de la flotte carthaginoise :

« C'est ainsi qu'au cours de la période qui suivit, bon nombre de cités, qui se trouvaient à l'intérieur de l'île, voyant qu'Acragas<sup>655</sup> se trouvait maintenant aux mains des Romains, passèrent dans le camp de ces derniers par crainte de leur armée de terre, tandis que, parmi les cités du littoral, plus nombreuses encore étaient celles qui, effrayées par la flotte carthaginoise, les abandonnaient<sup>656</sup>. »

Lors du débarquement de P. Scipion (l'Africain) en Afrique en 204, Tite-Live rapporte que

« déjà la vue de la flotte, en un premier temps, puis l'agitation causée par le débarquement avaient apporté, non seulement dans les campagnes littorales, mais jusque dans les villes, l'anxiété et l'effroi. Et en effet, à une foule humaine, mêlée de files de femmes et d'enfants, qui avait couvert un peu partout l'ensemble des routes, s'ajoutaient des troupeaux poussés par des paysans, de sorte qu'on eût dit l'Afrique soudain abandonnée. Dans les villes mêmes, les réfugiés provoquaient plus d'effroi qu'ils n'en éprouvaient en y arrivant ; Carthage tout particulièrement connut une agitation presque aussi importante que si elle avait été prise<sup>657</sup>. »

La fréquentation régulière des côtes du golfe du Lion par les flottes et les navires romains eut certainement une incidence importante sur des peuples gaulois de ce secteur. Encore plus que pour les Baléares, une attaque romaine venue de la mer devait y constituer un facteur de crainte<sup>658</sup>.

Si l'on considère l'hypothèse d'émissaires gaulois du nord des Pyrénées envoyés auprès des Romains en Espagne après la bataille de l'Èbre, leurs demandes de paix furent très vraisemblablement bien reçues par le commandement romain qui devait souhaiter un tel rapprochement. Il était en effet dans son intérêt d'obtenir l'appui du plus grand nombre de peuples ibères contre les Carthaginois, mais aussi des peuples gaulois situés sur la route de l'Italie que pouvait à nouveau emprunter une armée punique. Les accords très vraisemblablement passés entre Hannibal et ces derniers constituaient par ailleurs un facteur de risque en ce qu'ils devaient faciliter le passage d'expéditions carthaginoises. Détourner les Gaulois transpyrénéens des Carthaginois aurait également permis aux Romains de sécuriser leurs arrières en Espagne, de disposer d'une côte amie lors de leurs liaisons avec l'Italie, ainsi que de possibilités de ravitaillement depuis le nord des Pyrénées<sup>659</sup>. On peut enfin observer que pour les chefs gaulois qui avaient précédemment favorisé Hannibal, et qui se retrouvaient

---

<sup>655</sup> L'actuelle Agrigente.

<sup>656</sup> Pol. I, 20, 6. Le même sentiment de peur envahit les cités littorales siciliennes au début de la deuxième guerre punique. Cf. Liv. XXI, 50.

<sup>657</sup> Liv. XXIX, 28.

<sup>658</sup> Polybe V, 2, 3, signale en effet « le caractère imprévisible et soudain des attaques venues de la mer. »

<sup>659</sup> Cf. le point suivant.

désormais voisins d'une armée victorieuse, le moment aurait été particulièrement bien choisi pour se rapprocher des Romains, d'autant plus lorsque l'on considère la réputation de clémence du général romain.

S'il y eut bien une normalisation des relations avec les Romains après la bataille de l'Èbre ou à défaut, dans les années suivantes où leur avantage se confirma, elle put être de trois niveaux différents : l'*amicitia*, la *societas*, ou la soumission complète avec remise d'otages (*dicionis imperiique Romani obsidibus datis*). A. Hus relève que l'*amicitia* « ne supposait rien de plus que des relations amicales et franches ; elle est d'ordre moral (ou social) et n'implique pas forcément la conclusion d'un traité [*feodus*] selon les formes juridiques<sup>660</sup>. » En ce qui concerne la *societas*, elle « suppose un traité en bonne et due forme qui, en échange de la reconnaissance et de certaines garanties, oblige généralement le contractant non romain à fournir troupes et ravitaillement à Rome en cas de guerre<sup>661</sup>. » Ce type de traité, pour contraignant qu'il fût, n'impliquait pas nécessairement la remise d'otages. Considérant que la *societas* conclue entre les Illegètes et les Romains en 208 n'était plus en vigueur en 206, cette dernière comportait une durée limitée et devait donc être renouvelée ou non selon les circonstances. Si, à partir de 218, une *societas* existait avec de nombreux peuples ibères du nord de l'Èbre, ainsi que Marseille et ses dépendances et Ampurias, il est plus difficile d'envisager un tel traitement dans le cas des peuples gaulois transpyréniens, notamment en raison de leur positionnement excentré par rapport au conflit. Considérant par ailleurs que tous les peuples qui envoyèrent des ambassadeurs aux Romains après la bataille de l'Èbre ne se soumirent pas à discrétion (avec remise d'otages), on peut supposer qu'une *amicitia* fut au moins établie avec les chefs gaulois du Roussillon situés les plus à proximité des Romains, ainsi que probablement avec ceux du Languedoc occidental. Ce type de reconnaissance mutuelle aurait notamment pu avoir pour conséquence positive l'ouverture des ports gaulois aux navires romains et donné l'impulsion à l'établissement d'un marché de guerre en Gaule Transalpine occidentale. Gardant une certaine latitude, les Gaulois transpyréniens ne se

---

<sup>660</sup> Hus 1990, p. 86, n. 10 (= éd. du l. XXXI de Tite-Live). En parlant des Illegètes en 206, Tite-Live rapporte ainsi que « ces gens-là, en effet, n'étaient pas nés sur la même terre que lui [P. Scipion (l'Africain)] et aucun contrat (*societas*) ne le liait à eux ; le seul qui eût existé, celui de la loyauté et de l'amitié (*fidei atque amicitia*), ils l'avaient rompu d'eux-mêmes par le crime. Liv. XXVIII, 32. Cf. également Pol. II, 32, 2 (Anares en Gaule Cisalpine) ; III, 99, 7 (Ibères du sud de l'Èbre en 217) ; X, 35, 1-3 (avec le chef ibère Édécon à l'hiver 209-208).

<sup>661</sup> Hus 1990, p. 86, n. 10 (= éd. du l. XXXI de Tite-Live). La *societas* entre P. Scipion (l'Africain) et le chef illegète Indibilis en 208 comportait par exemple la clause suivante : « Ceux-ci s'engageaient, entre autres, de marcher avec les généraux romains et à obéir aux ordres qu'ils recevraient d'eux. » Pol. X, 38, 5. Cf. Liv. XXVII, 17 sur le même événement. Cf. également Pol. II, 23, 2 (Vénètes et Cénomans) ; 32, 4 (Cénomans) ; III, 76, 6 (Ibères du nord de l'Èbre en 218).

seraient pas retrouvés dans l'obligation de livrer du grain à l'armée romaine, comme l'aurait impliqué une *societas*, mais auraient pu leur vendre au prix du marché.

Au cours de la campagne de 216, dans la foulée de la bataille de Cannes, Rome se retrouve à nouveau menacée d'une invasion carthaginoise par le nord de l'Italie. Cet ordre avait en effet été donné par Carthage : « Hasdrubal devait au plus tôt emmener son armée en Italie, nouvelle qui, une fois divulguée à travers l'Espagne, amena presque tout le monde à se tourner du côté des Romains<sup>662</sup>. » Tite-Live rapporte ensuite que le général carthaginois

« exige de l'argent de tous les peuples qui étaient sous sa domination, sachant bien qu'Hannibal avait dû parfois acheter le passage et n'avait obtenu qu'en la payant l'aide des Gaulois ; s'il avait dû sans argent effectuer un si long trajet, il aurait difficilement atteint les Alpes. Aussi n'est-ce qu'après avoir fait rentrer ces fonds en hâte qu'il descendit vers l'Èbre<sup>663</sup>. »

Finale­ment battu en bataille rangée sur la rive droite de l'Èbre, Hasdrubal dut renoncer à son expédition<sup>664</sup>. Tite-Live rapporte que « cette bataille rallia aux Romains tout ce qui pouvait hésiter en Espagne ; elle avait aussi enlevé définitivement à Hasdrubal non seulement l'espoir de faire passer son armée en Italie, mais même celui de pouvoir demeurer en Espagne dans une sécurité suffisante<sup>665</sup>. » L'avantage romain se confirmait en Espagne. Si la chose ne fut pas accomplie l'année précédente, il est fort probable que des délégués des chefs gaulois transpyré­néens se rendirent auprès des Romains à ce moment, à l'instar des peuples ibères qui hésitaient encore.

En ce qui concerne la question des ressortissants carthaginois supposément maintenus en Languedoc occidental<sup>666</sup>, on peut d'abord observer qu'en 218, l'expulsion des troupes carthagi­noises du nord de l'Èbre les aurait isolés de leur base espagnole<sup>667</sup>. La défaite navale de l'Èbre l'année suivante les aurait encore davantage isolés en rendant hasardeuse la voie maritime, désormais sous le contrôle exclusif des navires romains et marseillais. Si, comme on le suppose, un rapprochement eut lieu entre les Romains et les Gaulois dans la foulée de la bataille de l'Èbre, cela les aurait placés en plus mauvaise posture encore. Dans de telles conditions, on pourrait songer à une évacuation de ces Carthaginois, de leur propre gré ou par décision des Gaulois. Il est néanmoins possible que ceux du Languedoc occidental, plus

---

<sup>662</sup> Liv. XXIII, 27.

<sup>663</sup> Liv. XXIII, 28.

<sup>664</sup> Cf. Liv. XXIII, 28-29.

<sup>665</sup> Liv. XXIII, 29. Le général punique s'y maintint néanmoins jusqu'en 208. Cf. le point 4.

<sup>666</sup> Cf. chap. II, p. 99 sq.

<sup>667</sup> En réalité, pas tout à fait. Si un passage au Perthus était à éviter, ces derniers auraient pu emprunter le trajet suivi par l'armée d'Hannibal (cf. chap. II, p. 91-93) en sens contraire et déboucher en territoire illergète, favorable aux Carthaginois.

éloignés des positions romaines que leurs voisins méridionaux du Roussillon, aient joué sur deux tableaux à la fois. Un passage en force à travers le dispositif romain de la basse vallée de l'Èbre, comme le tenta Hasdrubal en 216, pouvait encore être envisagé. Les Gaulois auraient ainsi pu tolérer la présence de Carthaginois sur place en vue d'un passage à venir d'une armée punique, tout en faisant des approches de paix aux Romains. On connaît notamment ce type de comportement chez les Gaulois du nord de l'Italie en 218. Polybe note en effet à propos d'Hannibal que

« sur ces entrefaites, il remarqua que certaines tribus gauloises établies entre le Pô et la Trébie et qui avaient conclu des traités d'amitié avec lui étaient également en relation avec les Romains, 6. Croyant assurer ainsi leur sécurité des deux côtés à la fois<sup>668</sup>. »

Pour l'hiver 209-208, à la suite de la prise de Carthagène, Polybe fait dire au chef ibère Édécon qui venait de se ranger du côté des Romains : « Les autres chefs étaient encore, selon lui, en train de dépêcher des représentants auprès des Puniques et, tout en faisant des avances aux Romains, ils avaient les yeux fixés sur Carthage<sup>669</sup>. » Les exemples de ce genre ne manquent pas, et les Gaulois transpyréniens n'étaient évidemment pas exclus de ce type de comportement. Il est par ailleurs possible que, pendant un certain temps, une ligne de communication fût maintenue entre l'armée d'Italie et sa base espagnole. Dans le contexte de la marche d'Hasdrubal en 208, Tite-Live rapporte en effet ceci :

« Comme douze années de fréquentation avaient ouvert les chemins dans les Alpes, les habitants chez lesquels ils passaient étaient désormais d'un naturel plus doux. Comme ils n'avaient pas été vus auparavant par des étrangers et n'avaient pas l'habitude de voir chez eux un nouveau venu de leurs propres yeux, ils n'entretenaient aucune relation avec l'ensemble du genre humain; en outre, ne sachant pas, au début, où allait le Carthaginois, ils avaient cru que leurs rochers, leurs points fortifiés, le bétail et les hommes étaient le butin recherché. Puis, la rumeur selon laquelle la guerre punique, pour la douzième année, mettait le feu à l'Italie leur avait suffisamment prouvé que les Alpes n'étaient qu'un passage<sup>670</sup>. »

Un autre indice d'un maintien des communications avec l'Espagne est le fait qu'en 216, Hasdrubal était informé des conditions dans lesquelles Hannibal avait traversé la Gaule Transalpine<sup>671</sup>. Il est vrai qu'il pût en être informé par l'intermédiaire de Carthage. Lorsqu'après la bataille de Trasimène, il atteint la mer Adriatique en 217, Hannibal fit en effet parvenir des messagers à Carthage<sup>672</sup>. Il est toutefois possible qu'au printemps 217, avant d'entreprendre la traversée des Apennins en direction de l'Étrurie, Hannibal ait fait envoyer des messagers en Espagne par voie terrestre. Néanmoins, l'avantage romain, maintenu année

---

<sup>668</sup> Pol. III, 69, 5-6.

<sup>669</sup> Pol. X, 34, 6.

<sup>670</sup> Liv. XXVII, 39.

<sup>671</sup> Liv. XXIII, 28, cité à la page précédente.

<sup>672</sup> Pol. III, 87, 4-5 et Liv. XXII, 9.

après année en Espagne, puis la victoire finale, ainsi que l'absence de nouvelles expéditions carthaginoises traversant ce secteur, durent finir par pousser ces supposés Carthaginois à évacuer leur position en Languedoc occidental.

### *3. Le ravitaillement de l'armée romaine d'Espagne : le concours des Marseillais, des Ampuritains et de leurs réseaux ibères et gaulois*

On peut difficilement envisager que les Marseillais et les Ampuritains n'aient pas participé au ravitaillement des troupes romaines d'Espagne au cours de la deuxième guerre punique. Polybe souligne de fait l'importance particulière du rôle joué par les Marseillais durant cette guerre, qu'il ne laisse toutefois entrevoir que très brièvement dans son récit de la bataille de l'Èbre<sup>673</sup>. Le rôle des Ampuritains fut sans aucun doute également important auprès des Romains, d'autant plus qu'ils se trouvaient au sein du théâtre d'opérations. Dans le contexte de l'arrivée de Caton en Espagne en 195, Tite-Live rapporte à leur propos que « l'amitié des Romains, derrière laquelle ils s'abritaient, renforçait encore leur sécurité; ils la respectaient aussi fidèlement que les Marseillais, même si leurs moyens n'étaient pas les mêmes<sup>674</sup>. » Leurs actions durent ainsi aller au-delà du simple accueil des troupes romaines en 218<sup>675</sup> et en 209<sup>676</sup>. Comme les Romains, les Marseillais et les Ampuritains étaient menacés par les Carthaginois et avaient d'autant plus intérêt à participer à l'effort de guerre. Toutes proportions gardées, le parallèle peut vraisemblablement être fait avec la situation des alliés italiens des Romains avant le déclenchement de la guerre contre les Gaulois en 225. Polybe rapporte alors qu'ils

« accumulèrent des réserves de blé, d'armes et de matériel divers en quantité si considérable que nul ne se souvenait d'avoir jamais rien vu de pareil. 12. Partout autour d'eux, on s'empressa de les aider de toutes les manières, 13. car les peuples d'Italie, terrifiés à l'idée d'être envahis par les Gaulois, ne se considéraient plus comme des alliés combattant au côté des Romains dans une guerre livrée pour assurer la suprématie pesant sur lui-même, mais chacun estimait qu'il s'agissait d'une menace pesant sur lui-même, sur sa propre cité et sur son territoire. 14. C'est pourquoi les instructions reçues étaient scrupuleusement suivies<sup>677</sup>. »

Comme le souligne par ailleurs J. P. Roth : « As a general rule, the contributions by allies were compulsory : during wartime, the allies had not only to provide supplies, but also to transport them to the army<sup>678</sup>. » En parlant du roi Eumène de Pergame en 190 (guerre contre

---

<sup>673</sup> Pol. III, 95, 6-7, cité ci-dessus, p. 141.

<sup>674</sup> Liv. XXXIV, 9.

<sup>675</sup> Pol. III, 76, 1 et Liv. XXI, 60, cités ci-dessus, p. 136-137.

<sup>676</sup> Liv. XXVI, 16.

<sup>677</sup> Pol. II, 23, 11-14.

<sup>678</sup> Roth 1999, p. 229.

Antiochos III), Tite-Live rapporte par exemple qu' « il fut renvoyé à Pergame [par le consul L. Scipion] pour assurer le ravitaillement (*commeatus*) et, après avoir remis le blé (*frumento*) à ceux que le consul lui avait désignés, il rejoignit l'endroit où l'armée s'était arrêtée<sup>679</sup>. » Pour 189, Tite-Live dit par ailleurs que « devant Antioche [du Méandre], Séleucus, le fils d'Antiochos [III], se rendit dans le camp du consul pour livrer du blé (*frumentum*) à l'armée, conformément au traité conclu (*ex foedere icto*) avec Scipion<sup>680</sup>. » Comme le souligne P. Jal : « ce genre de fournitures allait de soi, et ni Polybe (21, 17) ni Tite-Live (37, 45) ne le mentionne pour les préliminaires de Sardes [...]»<sup>681</sup>. »

Les alliés pouvaient par ailleurs procéder à des contributions volontaires (*munus*). Pour l'année 217, après la défaite romaine au lac Trasimène, Tite-Live rapporte ainsi qu'

« une flotte d'Hiéron aborda à Ostie, avec de grands approvisionnements (*magno commeatu*). Les ambassadeurs, introduits au sénat, annoncèrent que la nouvelle du massacre du consul Caius Flaminius et de son armée avait été si pénible au roi Hiéron, qu'aucun désastre touchant sa personne ou son royaume, n'aurait pu l'émouvoir davantage. Aussi, quoiqu'il sût bien que la grandeur du peuple romain était presque plus admirable dans l'adversité que dans le bonheur, il envoyait tous les secours qu'on reçoit, d'habitude, de bons et fidèles alliés (*bonis fidelibusque sociis*) [...]. Ils apportent aussi trois cent mille boisseaux (*modium*) de blé (*tritici*) et deux cents d'orge (*hordei*), pour que les vivres (*commeatus*) ne manquent pas, et tout ce dont on aura besoin en outre, ils l'apporteront où on voudra [...]. Le sénat répondit aux ambassadeurs royaux qu'Hiéron était un homme de bien et un remarquable allié ; que constamment, dans sa conduite, depuis qu'il était devenu l'ami du peuple romain<sup>682</sup>, il lui était resté fidèle, et qu'en tout temps, en tout lieu, il avait, avec munificence, aidé l'État romain. Cette attitude était, comme elle devait l'être, agréable au peuple romain<sup>683</sup>. »

Pour 170 (guerre contre Persée), le même auteur rapporte que

« d'Afrique aussi arrivèrent en même temps des ambassadeurs de Carthage <et de Masinissa ; ceux de Carthage> annonçaient qu'ils avaient amené jusqu'à la mer un million de boisseaux de blé (*tritici*) et 500.000 d'orge (*hordei*), de façon à les transporter là où le sénat l'aurait décidé; ce cadeau (*munus*) et ce témoignage du sentiment qu'ils avaient de leurs devoirs (*officiumque*) ne correspondaient, ils le savaient, ni aux bienfaits du peuple romain ni à leur propre zèle; mais souvent, en d'autres circonstances, lorsque la situation de l'un comme de l'autre peuple était favorable, ils avaient fait les cadeaux (*muneribus*) qu'on pouvait attendre d'alliés fidèles et reconnaissants. De même, les ambassadeurs de Masinissa promirent une quantité équivalente de blé, ainsi que 1.200 cavaliers et 12 éléphants ; en outre, s'il avait besoin de quelque chose, le sénat devrait le leur commander : le roi satisferait <aussi ces demandes> avec le même empressement que celui qu'il avait montré en faisant spontanément ces promesses. On [le Sénat]

<sup>679</sup> Liv. XXXVII, 37.

<sup>680</sup> Liv. XXXVIII, 13.

<sup>681</sup> Jal 1995, p. 120, n. 11 (éd. du l. XXXVIII de Tite-Live). Les préliminaires de Sardes marquent le début des négociations de paix qui suivent la défaite d'Antiochos III à la bataille de Magnésie du Sipyle (Turquie actuelle) l'année précédente.

<sup>682</sup> L'amitié et l'alliance entre Hiéron et les Romains date de 263. Cf. Pol. I, 16, 4-7. Cette dernière permit notamment de sécuriser le ravitaillement de l'armée romaine engagée en Sicile au cours de la première guerre punique.

<sup>683</sup> Liv. XXII, 37. L'année de sa mort, en 215, Hiéron fit à nouveau volontairement parvenir à Rome « 200 000 boisseaux de blé et 100 000 d'orge. » Liv. XXIII, 38.



remercia à la fois les Carthaginois et le roi et on leur demanda de transporter auprès du consul Hostilius, en Macédoine, les secours qu'ils promettaient. On fit remettre à chacun des ambassadeurs 2000 as en présent<sup>684</sup>. »

Ce n'est qu'au I<sup>er</sup> s. que la participation des Marseillais au ravitaillement de l'armée romaine est signalée. Dans son *Pro Balbo*, prononcé en 56, Cicéron dit :

« Mais, au nom des Dieux, quelle est donc l'alliance (*societas*), quelle est l'amitié (*amicitia*), quel est le traité (*foedus*), que contraignent notre gouvernement à se passer pour sa défense dans les moments critiques d'un Marseillais, à se passer d'un Gaditain, à se passer d'un Sagontin ? Ou bien si, parmi ces peuples, il s'est trouvé quelqu'un qui ait aidé nos généraux par son travail et notre ravitaillement (*commeatus*) en s'exposant personnellement au danger, qui ait souvent combattu nos ennemis sur le front en corps à corps, qui ait souvent affronté les coups, la lutte à mort, la mort même, ne pourra-t-il, sans condition supplémentaire, recevoir le droit de cité à titre de récompense?<sup>685</sup> »

À la même époque que Cicéron, Trogue-Pompée soulignait l'ancienneté de l'alliance entre Rome et Marseille. Il écrit ainsi, à propos des Marseillais, qu'ils « observèrent fidèlement le traité (*foedus*) conclu par eux avec Rome naissante, et, dans toutes les guerres de leurs alliés (*socios*), s'empressèrent de leur fournir des secours<sup>686</sup>. » Dans le contexte de la prise de Rome par les Gaulois en 390, le même auteur rapporte que lorsque

« les Marseillais reçurent cette nouvelle, un deuil public régna parmi eux : ils rassemblèrent l'or et l'argent, tant du trésor que des particuliers, pour compléter la somme exigée par les Gaulois et destinée à acheter la paix. En reconnaissance de ce service, Rome les exempta de tout tribut, leur assigna, dans les spectacles, une place parmi les sénateurs, et conclut avec eux une alliance où elle les traitait comme des égaux (*foedus aequo iure*)<sup>687</sup>. »

On peut également citer Strabon qui souligne que les Marseillais

« jouissaient autrefois sous tous les rapports d'une situation favorisée. Mais cela se voit surtout dans les relations d'amitié qui les unissent aux Romains. On pourrait en citer de nombreuses preuves. Celle-ci, par exemple, que les Romains ont donné à l'idole d'Artémis érigée sur l'Aventin l'attitude de celle de Massalia<sup>688</sup>. »

Au IV<sup>e</sup> s. de n. ère, Ammien Marcellin dit par ailleurs ceci : « Marseille, sur l'alliance (*societate*) et les forces de laquelle nous savons que Rome s'appuya parfois dans les crises graves<sup>689</sup>. » Enfin, plus près de l'époque qui nous concerne, Tite-Live rapporte ces propos d'un député rhodien prononcés devant le Sénat en 189 :

---

<sup>684</sup> Liv. XLIII, 6.

<sup>685</sup> Cicéron, *Pro Balbo*, IX, 23. Le contexte est ici la guerre de Sertorius (82-72). Cf. également Cicéron, *Pro Fonteio*, V, 13 ; *Devoirs*, II, 8 ; *Phillippiques*, VIII, 6. L'auteur y met l'accent sur l'appui des Marseillais aux Romains lors des guerres gauloises qui débutent en 125.

<sup>686</sup> *Apud Justin, Histoire universelle*, XLIII, 5.

<sup>687</sup> *Apud Justin, Histoire universelle*, XLIII, 5.

<sup>688</sup> Strabon IV, 1, 5. Artémis était la déesse tutélaire de Marseille.

<sup>689</sup> Ammien Marcellin, XV, 11.

« Marseille, qui, si la nature héréditaire pouvait céder aux influences géographiques, se trouverait assauvagie au milieu de tant de peuples indomptés, jouit auprès de vous – nous le savons – d’une considération et d’un prestige bien mérité, comme si elle occupait le nombril de la Grèce<sup>690</sup>. »

Les sources attestent ainsi amplement l’ancienneté et la force de l’amitié et de l’alliance qui unissaient les Romains et les Marseillais. Bien que leur rôle ait été gommé dans le récit de la deuxième guerre punique<sup>691</sup>, il ne fait aucun doute que ces derniers prirent une part active au ravitaillement de l’armée romaine d’Espagne au cours de cette guerre, comme il incombait à un bon allié. D’ailleurs, lorsque les Romains interviennent en Espagne en 218, les structures du commerce de grains à grande échelle étaient depuis longtemps en place au sud comme au nord des Pyrénées (fig. 3).

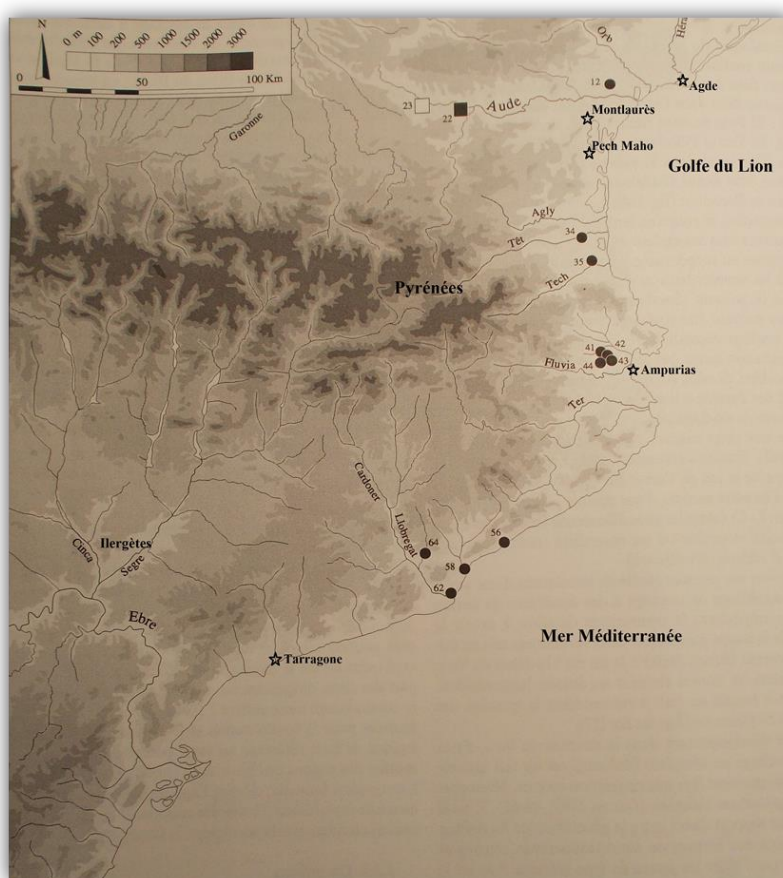


Figure 3. Les concentrations de silos au second âge du Fer (IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s.) représentées par les cercles noirs (modifié)<sup>692</sup>. 12 : Ensérune ; 34 : *Ruscino* ; 35 : Elne-*Illiberis* ; 41 : El Puig de Sant Andreu ; 42 : Mas Castellar ; 43 : El Terral ; 44 : Creixell ou Saus et Ermedes ; 56 : Burriac ; 58 : Mas Boscà ; 62 : Montjuïc<sup>693</sup>.

<sup>690</sup> Liv. XXXVII, 54.

<sup>691</sup> Cf. ci-dessus, p. 145.

<sup>692</sup> Les carrés en blanc et en noir représentent des sites du premier âge du Fer que nous ne prenons pas en compte ici.

<sup>693</sup> Le point 64 n’est apparemment pas renseigné et l’auteur semble en avoir omis un dans l’Ampurdan, d’où le fait que nous ayons placé Saus et Ermedes avec le site de Creixell.

## E. Gailledrat relève qu'

« en Catalogne, de nombreuses structures de stockage en atmosphère confinée, autrement dit des silos souterrains, ont été repérés dans des contextes des V<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. Avec une concentration particulière dans l'Ampurdan, sont concernés les sites suivants : El Puig de Sant Andreu (Ullastret), Mas Castellar (Pontos), El Terral (Vilafant), Creixell (Borrassa), Saus et Ermedes (Garrigas) dans la province de Gérone, Montjuic (Barcelone), Mas Boscà (Badalona) et Burriac (Mataro) dans la province de Barcelone. En Languedoc [...], les sites ayant révélé une concentration particulière de silos sont apparemment moins nombreux qu'au Sud des Pyrénées, tandis que l'inventaire de l'ensemble des structures de stockage au premier et second Âge du Fer fait apparaître une nette concentration dans le bassin de l'Aude (Garcia 1987) [...]. D'une époque plus récente (fin du V<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. av. J.-C.) datent les silos d'Ensérune (Nissan-lez-Ensérune, Hérault), et semble-t-il les ensembles roussillonnais de *Ruscino* et d'*Illiberis* (IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. ?) [...]. La capacité de stockage des « champs de silos » évoqués précédemment est parfois impressionnante, comme en témoignent notamment les découvertes de Mas Castellar ou même celles d'Ensérune, et ne s'explique que par l'existence d'une véritable entreprise commerciale menée à grande échelle, supposant peut-être une orientation prioritaire au niveau de l'organisation de la production<sup>694</sup>. »

À propos de ces mêmes ensembles de stockage, D. Garcia note que

« d'un point de vue chronologique ces structures couvrent tout l'Âge du Fer, mais les IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. semblent les phases du plus dense creusement. C'est également de cette période que datent les principaux champs de silos (Ensérune, Ruscino, Elne...). En Espagne, les concentrations les plus importantes sont celles qui ont été repérées dans l'arrière-pays d'*Emporion* (Rosas, Pontos...) où l'on connaît des aires d'ensilage de plusieurs centaines de silos datés des IV-III<sup>e</sup> s. av. J.-C. (Adroher *et al.* 1993 ; Alonso 1997). L'hypothèse d'un lien associant ces productions céréalières régionales et le commerce méditerranéen - notamment grec - a été émise depuis plusieurs années tant pour le Languedoc (Garcia 1987) que pour la Catalogne (Martin i Ortega 1982 ; Sanmarti-Greco 1992, 35-36 ; Roullard 1991, 213-214)<sup>695</sup>. »

Le même auteur ajoute ceci :

« Ce doit être aujourd'hui un fait acquis que la Méditerranée nord-occidentale et en particulier la Catalogne et le Languedoc occidental ont constitué des zones de production céréalière importantes aux V<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. av. J.-C. et que le développement des capacités de stockage dûment attesté témoigne d'échanges avec les Grecs, notamment Massaliètes. Le blé indigène devait pourvoir au manque de production de la *chôra* marseillaise dont on connaît l'exiguïté et la pauvreté en céréale (Strabon, IV, 1, 5)<sup>696</sup>. »

À propos du site d'Ensérune (fig. 4), M. Py signale que

« plus de 200 silos ont été explorés (la plupart comblés entre le IV<sup>e</sup> et le II<sup>e</sup> s. av. n. è.) ; la colline en recèle sans doute beaucoup plus. Leur contenance va de 20 à plus de 300 hl, pour une

---

<sup>694</sup> Gailledrat 1997, p. 299

<sup>695</sup> Garcia 1996, p. 90.

<sup>696</sup> *Ibid.*, p. 94. Le passage de Strabon en question dit que « la contrée [des Marseillais] est plantée d'oliviers et de vignobles, mais elle est très pauvre en blé à cause de son sol rocailleux. » Trogue Pompée (*apud* Justin, *Histoire universelle*, XLIII, 3), souligne par ailleurs l'étroitesse et l'âpreté de leur sol. D. Garcia souligne par ailleurs que l'hypothèse d'un commerce marseillais en Languedoc est « confirmée par l'évolution presque parallèle de la consommation de vin grec, dont témoigne la présence d'amphores vinaires massaliotes, dans le monde indigène (Py 1989). » Garcia 2014, p. 47.

moyenne de l'ordre de 150 hl, ce qui suppose une capacité de stockage de plusieurs dizaines de milliers d'hectolitres, répartie il est vrai sur plusieurs siècles d'usage<sup>697</sup>. »



Figure 4. Aire d'ensilage du « Château d'eau » à Ensérune.

Par comparaison avec les nombres en *modii*<sup>698</sup> donnés par Tite-Live dans le cadre des fournitures de grains par Hiéron et Massinissa et qui se comptent en centaines de milliers de *modii*<sup>699</sup>, 10 000 hectolitres représentent par exemple environ 115 000 *modii*. Ensérune avait ainsi une capacité de production considérable qui dut certainement intéresser Hannibal lors de sa marche vers l'Italie<sup>700</sup>, ainsi que les Romains subséquentment. Les silos de *Ruscino* et d'Elne, qui se comptent également en centaines d'exemplaires, n'ont pas été, à notre connaissance, l'objet d'une évaluation de ce type<sup>701</sup>. À propos du site de Pech Maho, E. Gailledrat note par ailleurs qu'« aux IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. des silos à grains occupent le plateau hors les murs et laissent à penser que des ressources agricoles importantes y transitent alors pour être exportées par voie maritime<sup>702</sup>. » Selon l'archéologue, « il est vraisemblable qu'il faille restituer dans ce secteur un champ de silos<sup>703</sup>. » Malgré l'imprécision des chiffres dont nous

<sup>697</sup> Py 2012, p. 264.

<sup>698</sup> Un *modius* équivaut à 8,75 litres.

<sup>699</sup> Cf. ci-dessus, p. 153-154.

<sup>700</sup> Cf. chap. II, p. 81 et 99 sq.

<sup>701</sup> Leur cas est abordé ci-dessous, p. 165.

<sup>702</sup> Gailledrat 2011, p. 14.

<sup>703</sup> *Ibid.* 2012, p. 37.

disposons, M. Py relève qu'ils « sont sans ambiguïté : au II<sup>e</sup> âge du Fer, le Languedoc occidental et le Roussillon (comme la proche Catalogne) constituaient déjà ce grenier à grains que signalent les textes antiques dans les phases suivantes<sup>704</sup>. »

Comme le souligne F. Cadiou,

« les magistrats menant la guerre dans les provinces hispaniques se trouvaient face à une alternative. La première possibilité consistait à faire venir ces produits par convois de l'extérieur et notamment de l'Italie, la seconde à se procurer le nécessaire sur place. Dans ce cas, ils pouvaient purement et simplement s'en emparer de force, l'obtenir par le biais d'un prélèvement régulier, ou bien l'acheter<sup>705</sup>. »

L'auteur précise que lorsque certaines denrées nécessaires à l'armée

« étaient disponibles, il va de soi que la seconde solution représentait de bien des façons la tendance naturelle. Les denrées volumineuses et périssables, comme le blé, avaient évidemment avantage à être rassemblées à proximité des zones d'opération afin d'éviter les inconvénients liés au transport maritime<sup>706</sup>. »

L'éloignement géographique de l'Espagne<sup>707</sup>, et le fait que les Romains prirent d'emblée le contrôle des régions productrices de céréales qu'étaient l'Ampurdan et la basse vallée du Llobregat, rendent l'hypothèse d'une fourniture d'une partie du ravitaillement en grain de l'armée romaine sur place très probable. Il en va de même en ce qui concerne le nord des Pyrénées, où par l'intermédiaire de leurs alliés marseillais et ampuritains, les généraux romains d'Espagne ont pu se procurer du grain.

Lorsque Cn. Scipion parvint en Espagne au début de l'automne 218, l'armée devait disposer de plusieurs mois de ravitaillement étant donné la perspective de quartiers d'hiver hors de l'Italie. En complément, elle a pu profiter de grandes quantités de vivres probablement saisies lors de la prise du camp carthaginois après la bataille de Kissa<sup>708</sup>, ainsi que des récoltes des plaines côtières passées sous son contrôle<sup>709</sup>. L'itinéraire d'Hannibal vers les Pyrénées n'avait pas touché les principaux bassins agricoles du Llobregat et de l'Ampurdan<sup>710</sup>. Ces derniers devaient ainsi avoir été ensemencés au printemps, puis récoltés. Si des territoires alliés des

---

<sup>704</sup> Py 2012, p. 264. L'auteur doit notamment penser au passage de Cicéron rapportant l'envoi, depuis la Gaule Transalpine, d' « une grande quantité de blé pour l'entretien de l'armée d'Espagne. » Cicéron, *Pro Fonteio*, VI, 13. M. Fonteius était alors le gouverneur de Gaule Transalpine (74-72).

<sup>705</sup> Cadiou 2008, p. 545.

<sup>706</sup> *Ibid.*, p. 579.

<sup>707</sup> En parlant de ce territoire dans le contexte de la deuxième guerre punique, Tite-Live dit que l' « une des guerres se déroulait à l'autre bout du monde (*in ultimis terrarum oris*). » Liv. XXVII, 40.

<sup>708</sup> Pol. III, 76, 5 et Liv. XXI, 60, cités ci-dessus, p. 136-137.

<sup>709</sup> Pol. III, 76, 6 et Liv. XXI, 60, cités ci-dessus, p. 137.

<sup>710</sup> Hannibal dut en effet bifurquer dans les terres au niveau de Tarragone, comme l'indique le fait que c'est dans ce secteur qu'il laissa les gros bagages de l'armée. Sur cette question, cf. chap. II, p. 92.

Romains furent ravagés lors de la révolte des Ilergètes au cours de l'hiver<sup>711</sup>, il devait plutôt s'agir de ceux de peuples qui se trouvaient à proximité des Ilergètes<sup>712</sup>. Les principales zones agricoles, éloignées du territoire ilergète<sup>713</sup>, furent très vraisemblablement épargnées. L'armée romaine aurait ainsi été suffisamment fournie en grains pour l'hiver 218-217, comme l'indique l'absence de mentions à ce sujet.

Au printemps 217, Tite-Live signale l'interception par les Carthaginois d'une flotte transportant du ravitaillement vers l'Espagne, à proximité de Cosa<sup>714</sup>. Cette flotte est ensuite remplacée par celle de P. Scipion qui parvint à Tarragone, base principale de l'armée romaine où devaient se trouver les principales zones d'entreposage du grain (*horreae*), avec une grande quantité de vivres<sup>715</sup>. Les Romains purent virtuellement bénéficier encore une fois des récoltes des plaines littorales situées au nord de l'Èbre. Le nouveau ravage des territoires des alliés des Romains par les Ilergètes<sup>716</sup> dut, comme l'année précédente, toucher les peuples situés à proximité de ces derniers. Les principales zones agricoles de la plaine littorale ne furent très vraisemblablement pas concernées. Enfin, les nombreux ralliements aux Romains qui firent suite à la bataille de l'Èbre<sup>717</sup> ont pu concourir à augmenter leurs possibilités de ravitaillement depuis l'Espagne, sans pour autant faire cesser les convois d'Italie qui devaient constituer la principale source de ravitaillement en grain de l'armée.

Pour le printemps 216, Polybe rapporte que de Rome, « on expédia aux généraux opérant en Espagne tous les équipements dont ils avaient besoin<sup>718</sup>. » Lors de la prise du camp d'Hasdrubal au sud de l'Èbre, les Romains purent ensuite très vraisemblablement mettre la main sur de grandes quantités de vivres<sup>719</sup>. Les ralliements provoqués par cette défaite carthaginoise offraient normalement aux Romains de nouvelles possibilités de ravitaillements depuis l'Espagne<sup>720</sup>. Ces derniers purent par ailleurs encore bénéficier des récoltes des plaines passées sous leur contrôle depuis 218, tout en continuant de recevoir la majeure partie de leur ravitaillement en grain de l'Italie.

---

<sup>711</sup> Liv. XXI, 60, cité ci-dessus, p. 137-138.

<sup>712</sup> En 206, Tite-Live signale ainsi que les chefs ilergètes Mandonius et Indibilis s'en prennent aux territoires voisins « des Suesetani et des Sedetani, alliés du peuple romain. » Liv. XXVIII, 24. L'année suivante, ils envahissent à nouveau le territoire voisin des Sedetani. Liv. XXIX, 1. Cf. fig. 1, p. 134.

<sup>713</sup> Cf. fig. 3, p. 155.

<sup>714</sup> Liv. XXII, 11. Il s'agit de l'actuelle Ansedonia située un peu au nord de Rome. Cf. la figure 10, p. 205.

<sup>715</sup> Liv. XXII, 22, cité ci-dessus, p. 147.

<sup>716</sup> Liv. XXII, 21.

<sup>717</sup> Liv. XXII, 20, cité ci-dessus, p. 146.

<sup>718</sup> Pol. III, 106, 7.

<sup>719</sup> Liv. XXIII, 29. D'importantes quantités de grain devaient en effet être transporter par l'armée d'Hasdrubal en fonction sa marche vers l'Italie.

<sup>720</sup> Liv. XXIII, 29, cité ci-dessus, p. 150.

C'est après la défaite de Cannes, qui vit de nombreux alliés italiens des Romains faire défection, que le transfert de ravitaillement depuis l'Italie devint problématique, singulièrement pour les armées engagées à l'extérieur de la péninsule italienne. Pour 215, Tite-Live rapporte ainsi qu'

« à la fin de l'été où eurent lieu ces événements que nous avons racontés en détail arriva une lettre de P. et Cn. Scipion : elle apprenait quelles opérations importantes et couronnées de succès ils avaient menées en Espagne ; mais ils manquaient d'argent pour la solde, de vêtements et de blé (*frumentum*) pour l'armée et de tout pour les matelots. Pour ce qui concerne la solde, si le trésor est vide, ils trouveront un moyen quelconque de la prélever sur les Espagnols ; tout le reste, en tout cas, doit être envoyé de Rome; autrement, en effet, ni l'armée ni la province ne pouvaient être conservées. La lettre lue, il n'était absolument personne qui n'avouât qu'elle disait vrai, et que les demandes étaient justes; mais on pensait aussitôt aux grandes armées terrestres et navales qu'il fallait entretenir et à l'importance de la nouvelle flotte que l'on devait bientôt préparer, si la guerre de Macédoine éclatait ; la Sicile et la Sardaigne qui, avant la guerre, payaient des redevances, avaient peine à nourrir les armées qui gardaient ces provinces ; les dépenses étaient alimentées par le tribut (*tributo*), mais précisément le nombre de ceux qui payaient le tribut avait été réduit en raison des grands désastres militaires du lac Trasimène et de Cannes; si le peu d'hommes qui survivaient était écrasé par un tribut beaucoup plus lourd, c'est un autre fléau qui les ferait disparaître. C'est pourquoi, si l'État ne maintenait pas son existence en faisant appel au crédit, il ne pourrait pas le faire avec ses ressources. Il fallait que le préteur Fulvius se présentât, à l'assemblée pour faire connaître au peuple les besoins de l'État et appeler ceux qui s'étaient enrichis grâce aux adjudications (*redempturis*) à accorder un délai de paiement à l'État à qui ils devaient l'accroissement de leur fortune et à se charger des livraisons nécessaires pour l'armée d'Espagne, à condition que, lorsqu'il y aurait de l'argent dans le trésor, ils fussent remboursés les premiers. Telles furent dans l'assemblée les paroles du préteur qui fixa le jour où il mettrait en adjudication les vêtements et le blé à fournir à l'armée d'Espagne et toutes les autres choses dont on avait besoin pour les matelots<sup>721</sup>. »

Le ravitaillement de l'armée d'Espagne fut finalement assuré par trois sociétés (*societates*) de 19 membres, des *redemptores*, autrement connus sous le nom de publicains<sup>722</sup>. C'est vraisemblablement au début de l'automne 215 qu'une nouvelle grande flotte de ravitaillement quitta l'Italie et longea les côtes de Méditerranée nord-occidentale jusqu'à Tarragone afin d'approvisionner l'armée pour l'hiver 215-214. À cette date, comme nous le supposons, les ports gaulois situés en Transalpine occidentale devaient être ouverts aux navires romains. Les agents des publicains ont ainsi pu y procéder à l'achat de céréales cette année-là, ou bien dans

---

<sup>721</sup> Liv. XXIII, 48.

<sup>722</sup> Liv. XXIII, 49. Ces derniers demandèrent notamment d'être assurés contre les attaques ennemies et les tempêtes, ce qui fut concédé par le Sénat. Une flotte de ravitaillement avait en effet été interceptée par les Carthaginois quelques années plus tôt (217). Les navires des *publicani* devaient par ailleurs s'engager dans le golfe du Lion pour rejoindre l'Espagne, secteur particulièrement aux tempêtes, d'autant plus durant les mois d'automne. Cf. chap. IV, p. 221 sq. et 240. Pour une étude de la question de l'identité des *publicani* et de leur rôle durant la deuxième guerre punique, cf. Cadiou 2008, p. 593 sq.



les années suivantes<sup>723</sup>. Avant d'examiner cette hypothèse, on doit encore considérer ce passage de Tite-Live qui, pour l'année 216, décrit la situation suivante :

« Des lettres de Sicile et de Sardaigne furent apportées à Rome. La première à être lue au sénat venait de Sicile ; c'était celle du propréteur T. Otacilius : le préteur P. Furius était venu avec sa flotte d'Afrique à Lilybée ; lui-même était grièvement blessé et en danger de mort ; aux soldats et aux matelots ni solde ni blé (*frumentum*) n'étaient remis au jour fixé et il n'y avait pas de quoi les leur remettre ; il recommande vivement que ces fournitures lui soient envoyées au plus vite et que le sénat, s'il le juge bon, lui envoie un successeur pris parmi les nouveaux préteurs. Même lettre ou presque pour la solde et le blé de la part d'A. Cornélius Mammula, propréteur en Sardaigne. On leur répondit à l'un et à l'autre qu'on n'avait rien à leur envoyer et ils étaient invités à subvenir en ne comptant que sur eux-mêmes aux besoins de leur flotte et de leur armée. T. Otacilius avait envoyé des députés à l'homme qui était un allié unique en son genre du peuple romain, Hiéron : il en reçut autant d'argent qu'il en avait besoin pour la solde et du blé pour 6 mois ; à Cornélius, en Sardaigne, les cités alliées apportèrent une contribution volontaire (*ciuitates sociae benigne contulerunt*)<sup>724</sup>. »

Faisant face à la même situation, et de manière même encore plus problématique étant donné leur éloignement géographique<sup>725</sup>, les généraux romains d'Espagne ont également dû envoyer des députés auprès de leurs alliés régionaux, à savoir les Ibères, les Ampuritains et les Marseillais. Comme le roi Hiéron et les Sardes, ces derniers ont pu procéder à des contributions volontaires, ou bien à la vente d'une partie de leur récolte<sup>726</sup>. En ce qui concerne les Marseillais, étant donné la pauvreté de leur territoire pour la culture des céréales<sup>727</sup>, ils ont pu procéder à l'achat de grain auprès de leurs partenaires gaulois et participer de cette manière au ravitaillement de l'armée romaine. Les Ampuritains ont également pu procéder à l'achat de blé au nord des Pyrénées, où s'étendait leur orbite commerciale<sup>728</sup>. Probablement encore inadéquatement structurés pour faire face à une telle demande, ces réseaux n'auraient alors pas suffi à combler les très importants besoins de l'armée romaine, qui dépendait toujours en grande partie de Rome et de l'Italie.

---

<sup>723</sup> En effet, la fréquentation des côtes de Gaule Transalpine par les flottes des *publicani* se poursuit en après 215. Leur activité est à nouveau signalée par Tite-Live en 213, dans le contexte d'accusations de fraudes. Des naufrages de navires vétustes et sans cargaison avaient été simulés dans l'objectif de toucher l'argent de l'assurance accordée par le Sénat en 215. Ces fraudes menèrent à l'exil ou à l'emprisonnement de plusieurs *publicani*. Liv. XXV, 3.

<sup>724</sup> Liv. XXIII, 21.

<sup>725</sup> Le temps de trajet entre l'Italie vers l'Espagne se compte en semaines, alors que la liaison entre Rome, la Sardaigne ou la Sicile se compte en jours. Cf. chap. IV, point 2.

<sup>726</sup> Le fait que le récit de Tite-Live implique que cette ressource manquait en Espagne n'empêche pas qu'il pût y avoir de telles contributions avant l'envoi de la lettre de P. et Cn. Scipion à Rome.

<sup>727</sup> Cf. ci-dessus, p. 156, n. 696.

<sup>728</sup> Py 2012, p. 276. En ce qui concerne leurs partenaires commerciaux ibères, on ne saurait dire si Rome traita avec eux par l'intermédiaire des Ampuritains, ou bien directement en fonction de leur *societas*. Dans tous les cas, il est probable que le transport du grain produit dans l'Ampurdan jusqu'à l'armée romaine fut organisé par ces derniers. Cf. ci-dessous, p. 169-170.



À ses quelque 22 000 fantassins et 2200 cavaliers<sup>729</sup>, il faut ajouter les nombreux équipages de la flotte stationnée en Espagne, les montures des cavaliers et les très nombreuses bêtes de somme<sup>730</sup>, sans oublier les esclaves (*lixae*) qui suivent leurs maîtres à l'armée<sup>731</sup>. Si l'on considère que la majorité des soldats devaient disposer d'un esclave, certainement plus d'un dans le cas des cavaliers, on peut évaluer les effectifs de l'armée romaine d'Espagne et ses services à au moins 50 000 hommes, sans compter les marins et les milliers de bêtes. En Occident à cette époque, une telle quantité d'hommes devait équivaloir à la population de plusieurs grandes villes réunies. Il est ainsi fort probable que cette situation a donné l'impulsion à une agriculture plus intensive en Espagne nord-orientale, mais aussi au nord des Pyrénées.

Des indices d'un tel scénario pourraient notamment se trouver au niveau d'Elne-*Illiberis*. Situé presque au pied des Pyrénées dans la plaine du Roussillon, ce site se trouvait au plus près du secteur sous domination romaine, au sud immédiat de la chaîne de montagnes (fig. 5).

---

<sup>729</sup> Liv. XXI, 17.

<sup>730</sup> Ces dernières servaient notamment à transporter le matériel et les soldats blessés ou épuisés lors des marches. Cf. Liv. XXVII, 43.

<sup>731</sup> Dans le cadre des campagnes militaires en Ligurie en 187, en parlant de la pauvreté de ce territoire et de ses dangers, Tite-Live dit ceci à propos de la présence habituelle des esclaves auprès des troupes : « C'est pourquoi nulle domesticité (*non lixa*) ne suivait l'armée, une longue file de bêtes de somme (*iumentorum*) ne prolongeait par les colonnes en marche ; rien d'autre que les armes et des hommes qui mettaient en ces armes tout leur espoir. » Liv. XXXIX, 1. Cf. également Liv. XXII, 42.

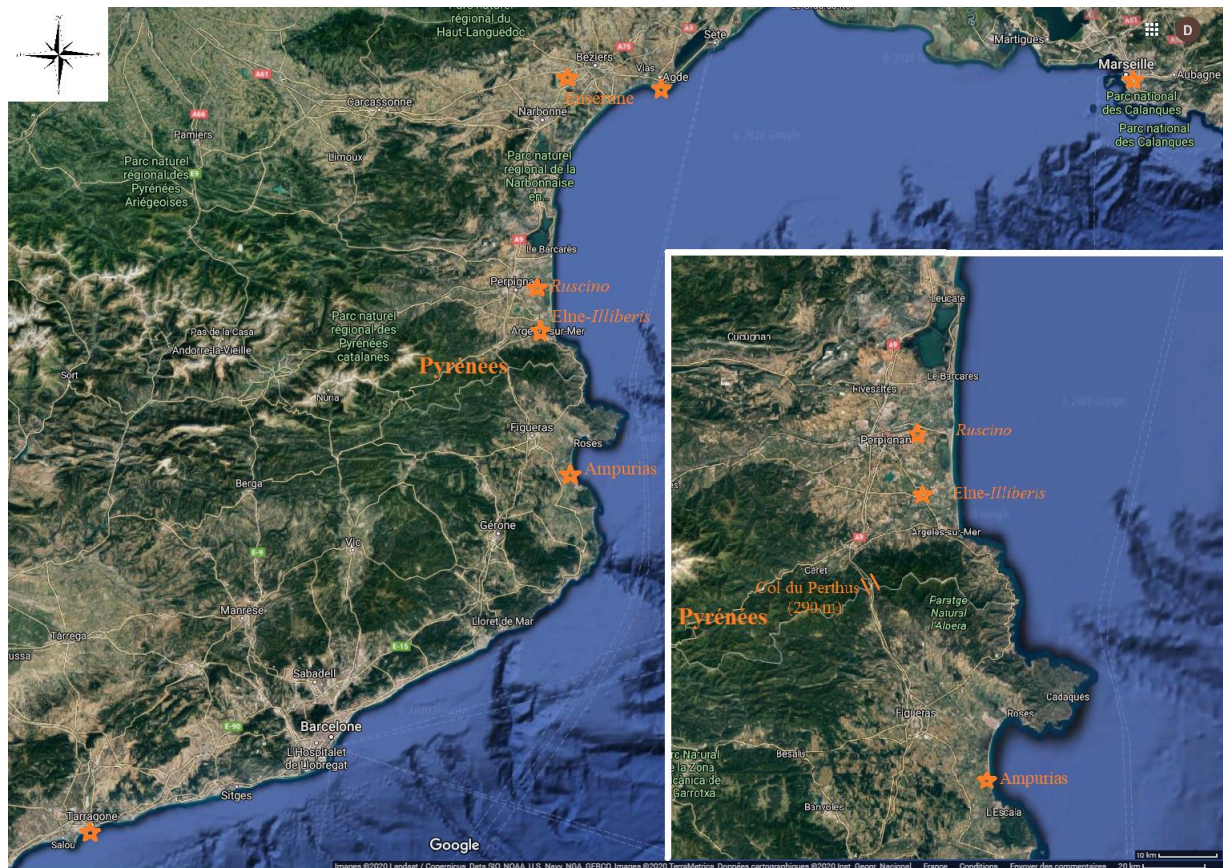


Figure 5. La situation d'Elne-Illibertis.

Selon F. Mazière et A. Pézin, « on assiste clairement à un essor de la ville entre 225 et 150 av. J.-C. ; les vestiges de cette époque sont surtout issus de centaines de silos [fig. 6] et tout porte à croire que la colline d'Elne a drainé à ce moment-là de grandes réserves de céréales<sup>732</sup>. »

<sup>732</sup> Mazière et Pezin 2003, p. 42.

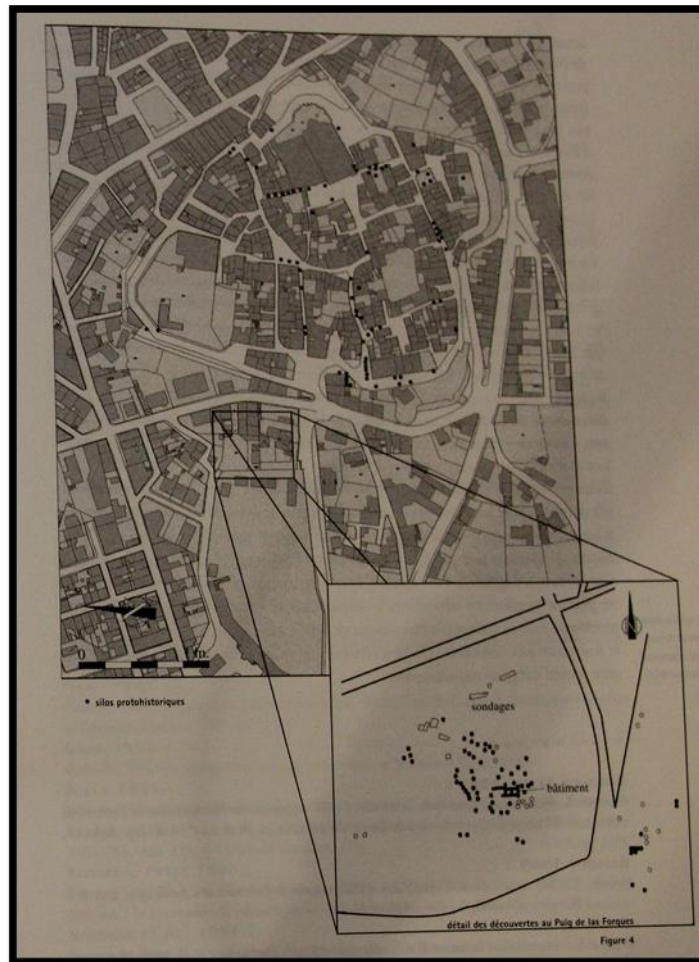


Figure 6. Répartition des silos protohistoriques sur le site d'Elne<sup>733</sup>. Échelle non renseignée.

D'après la datation donnée par les archéologues et le contexte régional connu dans les deux dernières décennies du III<sup>e</sup> s., il est possible que le creusement de certains de ces silos ait été lié à la présence de l'armée romaine au sud des Pyrénées à partir de 218 et à ses besoins en céréales<sup>734</sup>. Comme le souligne F. Cadiou, « le recours à l'achat auprès des populations indigènes, très peu mentionné par les auteurs anciens est certainement sous-estimé dans l'historiographie<sup>735</sup>. » Comme l'a par ailleurs observé Ch. Ebel, l'inflation des prix due à l'état de guerre a pu encourager les populations situées au nord des Pyrénées à échanger avec

<sup>733</sup> Ces silos ont été découverts lors de travaux urbains (canalisation ou chantier de construction) qui les ont presque systématiquement révélés. Il ne s'agirait dès lors que d'un faible échantillonnage de la réalité.

<sup>734</sup> Le lien entre l'apparition de nouveaux silos en Catalogne (lieux non précisés) et la présence romaine en Espagne a été fait par O. Olesti-Vila 2006, p. 130-131. L'auteur associe ces derniers au drainage des ressources agricoles par les Romains dans le premier quart du II<sup>e</sup> s., révélé par le procès pour exactions intenté par les Ibères contre d'anciens préteurs d'Espagne en 171. Le Sénat prit alors les mesures suivantes : « un magistrat ne devait pas fixer le prix du blé ni forcer les Espagnols à lui vendre leurs vingtièmes à un prix arbitrairement fixé par lui ; il lui était interdit d'installer des préfets dans leurs cités pour faire rentrer de l'argent. » Liv. XLIII, 2.

<sup>735</sup> Cadiou 2008, p. 608. L'auteur renvoie à P. Erdkamp, *Hunger and the Sword*, p. 98, qui « insiste à juste titre sur le fait que les alliés provinciaux jouaient un rôle essentiel dans le ravitaillement des armées sur place mais que les sources se désintéressent de cette petite échelle. Il en va de même pour les relations avec les populations non soumises établies à proximité des zones d'opérations. » Cadiou 2008, p. 607, n. 331.

les Romains<sup>736</sup>, que ce soit d'une manière directe ou indirecte par l'intermédiaire de leurs alliés grecs.

Il est possible que le site voisin de *Ruscino* ait également participé à ce commerce à destination de l'armée romaine d'Espagne. Des silos à grain datés des IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. y ont en effet été découverts en grande quantité<sup>737</sup>. Il en va également de même dans le cas du site d'Ensérune en Languedoc occidental, à même de drainer de grands volumes de grain<sup>738</sup>.

La présence d'amphores gréco-italique (fig. 7-8)<sup>739</sup> en nombre majoritaire dans la couche de destructions du site de Pech Maho (fin III<sup>e</sup> s.)<sup>740</sup> pourrait par ailleurs témoigner d'échanges avec les Romains au cours de la deuxième guerre punique. Y. Solier note que « pour l'ensemble du site (niveau supérieur), elles représentent, dans l'état actuel des fouilles, 69% du matériel amphorique<sup>741</sup>. »

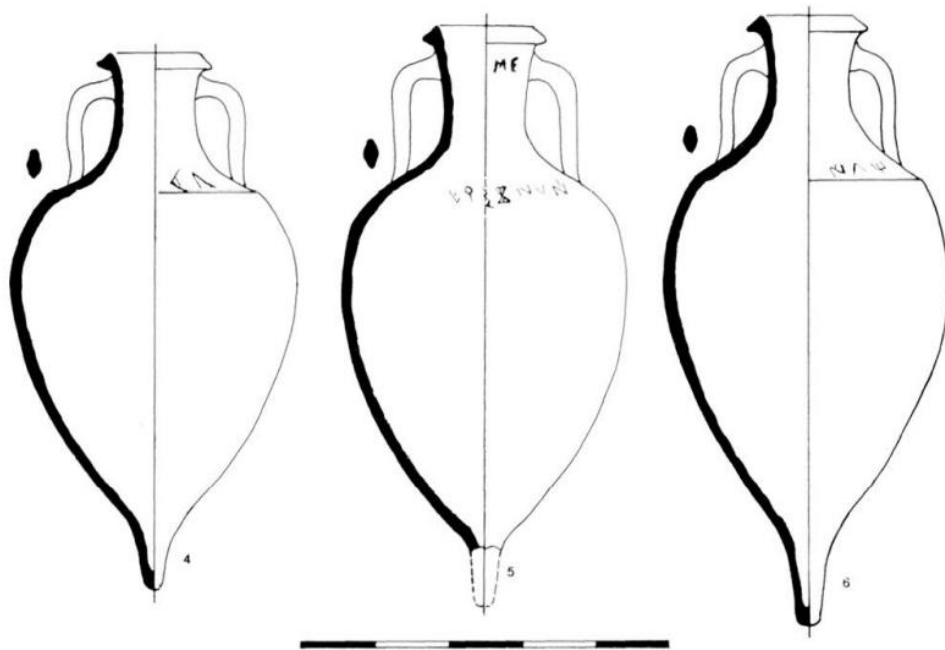


Figure 7. Profils des amphores gréco-italiques de Pech Maho avec marques latines et ibériques.

<sup>736</sup> Ebel 1976, p. 47, cité ci-dessus, p. 129.

<sup>737</sup> Cf. ci-dessus, p. 156 et CAG 66, p. 449-450.

<sup>738</sup> Cf. ci-dessus, p. 156-157 et CAG 34/5, p. 349 sq.

<sup>739</sup> Il s'agit d'amphores Républicaine I (F. Benoit), ou du type Lyding-Will b ou encore du type 4 de la classification de Lamboglia. Elles proviennent de Sicile et probablement aussi de Grande Grèce. Leur chronologie est de -250/-200. Lattara 6, s.v. « Amphores gréco-italiques ».

<sup>740</sup> La question de sa destruction est traitée au chap. V, point 2.1.

<sup>741</sup> Solier 1979, p. 90, n. 91. 51 exemplaires ont été recensés lors des fouilles anciennes. Les données acquises à la suite des fouilles récentes n'ont pas encore été publiées.





Figure 8. Lot de 35 amphores gréco-italiques retrouvées à Pech Maho dans l'entrepôt 54C et 58B. Au niveau des entrepôts 54C et 58B (fig. 9), où a été faite la majorité des découvertes, ces amphores représentent 81% du lot amphorique<sup>742</sup>.

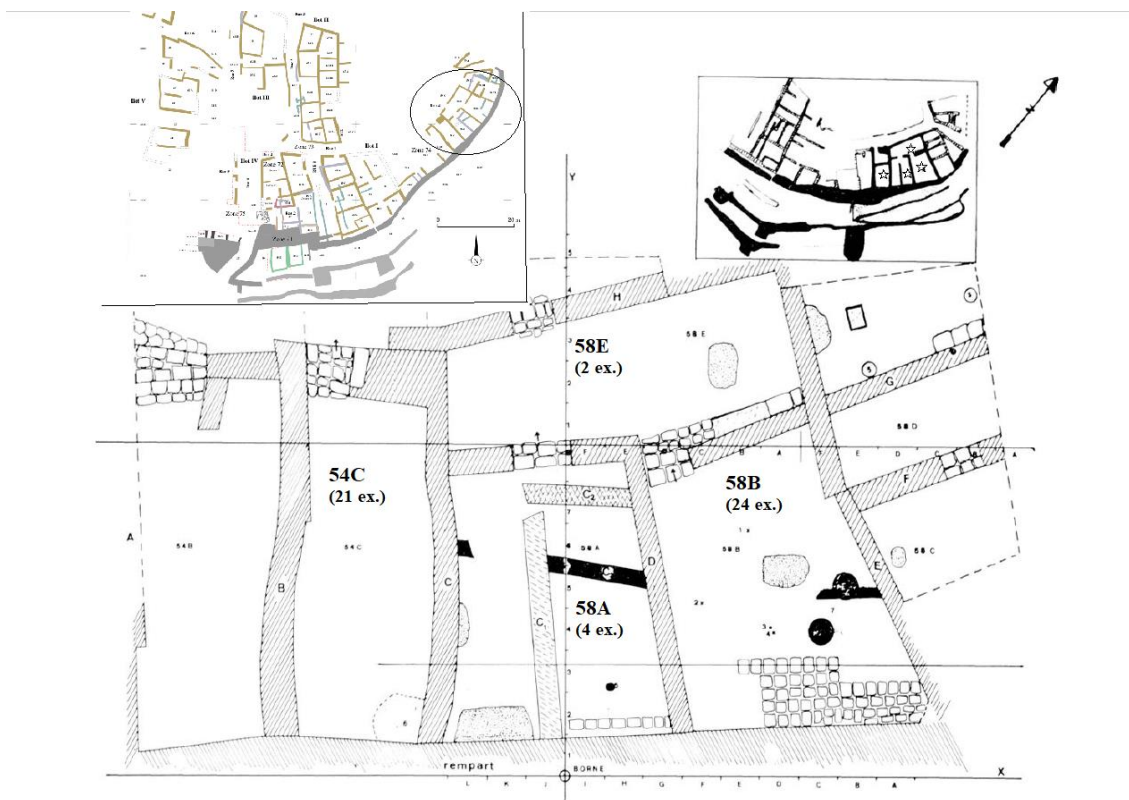


Figure 9. Contexte de découverte des amphores gréco-italiques de Pech Maho.

<sup>742</sup> Solier 1979, p. 90.

D'après les archéologues, les contenants étaient réutilisés au moment de la destruction du site.

Y. Solier note que

« ces réutilisations, ainsi que des trous de réparation présentés par 3 exemplaires, et diverses traces d'usure trahissent un usage de longue durée. La destination de ces amphores reste énigmatique : s'il semble certain que les spécimens dépourvus de col ou de fond ne servaient plus à la conservation de liquides, nous ne disposons d'aucune indication sur la nature des produits conservés. Néanmoins, quelques traces de forte corrosion à l'intérieur de 5 exemplaires complets donnent à penser qu'ils ont pu renfermer du sel ou des saumures. Aucune trace de poix n'a été décelée<sup>743</sup>. »

L'usage de ces amphores, au moment de la destruction du site à la fin du III<sup>e</sup> s., tend selon nous à indiquer une arrivée relativement récente sur le site. La guerre en Espagne ayant duré douze ans (218-206), elles ont très bien pu y parvenir quelques années avant sa destruction. L'importante activité romaine en Méditerranée nord-occidentale va également en ce sens, notamment à partir de 215, moment où les publicains arrivèrent dans ce secteur. Comme le remarque P. Garnsey, ces derniers « pouvaient chercher sur place l'approvisionnement alimentaire<sup>744</sup>. » Cette situation est d'autant plus probable quand l'on considère le contexte des années qui suivent la bataille de Cannes, alors que les plaines agricoles de Campanie et du sud de l'Italie étaient en grande partie entre les mains d'Hannibal. Il ne restait que l'Étrurie comme grande région productrice de céréales accessible pour les Romains à ce moment. Des expéditions chargées d'aller y sont notamment signalées en 212, puis en 210<sup>745</sup>.

La même année, Polybe rapporte que

« les Romains envoyèrent une ambassade à Ptolémée pour lui demander de leur fournir du blé, car la pénurie était grande chez eux 2. du fait que, dans toute l'Italie et jusqu'aux portes de Rome, les récoltes avaient été détruites par le passage des armées. Il leur était d'autre part impossible de se procurer des ressources ailleurs, car le monde entier, l'Égypte mise à part, était en guerre et les troupes tenaient les campagnes. 3. Le blé était devenu si rare à Rome que le prix au médimne

---

<sup>743</sup> Solier 1979, p. 90.

<sup>744</sup> Garnsey 1994, p. 32.

<sup>745</sup> Pour 212, Tite-Live rapporte que « le légat Caius Servilius, que le préteur Publius Cornélius avait, sur une décision du Sénat, envoyé en Étrurie pour y acheter du blé (*ad frumentum coemendum*), parvint à entrer dans le port de Tarente avec un certain nombre de navires chargés, en traversant le dispositif de garde ennemi. » Liv. XXV, 15. La même année dans le cadre du Sièg de Capoue, le même auteur dit que « les blés (*frumentum*) récemment envoyés de Sardaigne et ceux que le préteur Marcus Junius avait acheté en Étrurie furent apportés d'Ostie, pour que l'armée fût bien approvisionnée pendant l'hiver. Liv. XXV, 20. Enfin, pour 210, le même auteur signale que « M. Ogulnius et P. Aquilius se mirent en route, chargés d'aller en Étrurie pour acheter du blé (*ad frumentum coemendum*) destiné à être transporté à Tarente et 1000 soldats de l'armée urbaine, Romains et alliés en nombre égal, furent, avec le blé, envoyés au même endroit pour y tenir garnison. » Liv. XXVII, 3.

sicilien atteignait quinze drachmes<sup>746</sup>. 4. Mais cet état de choses n'empêchait pas les Romains de consacrer leurs soins à la guerre<sup>747</sup>. »

Dans le cas de l'Espagne, la rareté du blé en Italie dut également entraîner l'achat de blé auprès des populations régionales. Comme l'indique notamment le cas d'Elne-*Iliberis*, ce fut très vraisemblablement le cas de celles du Roussillon, et probablement du Languedoc occidental, d'autant plus que ces secteurs producteurs de céréales se situaient hors des zones de guerre. Comme ce fut le cas précédemment pour les amphores vinaires marseillaises<sup>748</sup>, les amphores gréco-italiques ont pu servir de monnaie d'échange contre du grain et autres denrées à destination de l'armée romaine d'Espagne<sup>749</sup>. Étant donné l'importante activité de forge à Pech Maho<sup>750</sup>, il est possible que les Romains s'y soient procuré du fer. Il en va ainsi pour le sel qui était disponible au niveau des étangs bordant le site et dont des traces auraient été observées par Y. Solier sur certaines amphores gréco-italiques découvertes sur le site<sup>751</sup>. À l'instar des céréales et du fer, le sel était un élément essentiel pour une armée<sup>752</sup>. Le même type d'amphore a par ailleurs été découvert à Montlaurès<sup>753</sup> et à *Ruscino*. Sur ce dernier site, on retrouve l'inscription *M. LVRI* sur une amphore, marque également connue à Pech Maho<sup>754</sup>. On peut ainsi faire le lien entre les lots d'amphores des deux sites qui durent y parvenir avant la fin du III<sup>e</sup> s. et la destruction de Pech Maho.

Du grain produit dans le triangle rhodanien a également pu parvenir à l'armée romaine d'Espagne par l'entremise des Marseillais. Pour les IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s., M. Py y évoque en effet

« un monopole pratiquement absolu de Marseille sur les mouvements commerciaux, que révèlent à la fois la forte domination de ses amphores (nonobstant quelques individus d'origine grecque, italienne, espagnole ou punique, retrouvés ici ou là), l'importance de la diffusion de sa vaisselle, et son entremise vraisemblable dans l'importation de la plupart des autres vases fins, notamment des vases attiques [...]. Ajoutons l'homogénéité de l'origine des monnaies qui circulent dans ce secteur, presque toute massaliètes [...]»<sup>755</sup>. »

---

<sup>746</sup> Soit 90 oboles où 1 drachme = 6 oboles. 1 médimne = 52,33 litres. Ce prix équivaut à 45 fois le prix du blé dans la plaine du Pô en temps normal (soit 2 oboles le médimne selon Pol. II, 15, 1) et à 10 fois le prix du blé en Lusitanie à l'époque de Polybe (XXXIV, 8, 7). Walbank 1967, p. 138.

<sup>747</sup> Pol. IX, 11, a. 1-4.

<sup>748</sup> Cf. ci-dessus, p. 156, n. 696.

<sup>749</sup> On rappellera l'intérêt des Gaulois pour le vin. Au I<sup>er</sup> s., Diodore de Sicile rapporte en effet à propos de la Gaule Transalpine que « la plupart des marchands italiens naturellement attentifs à leurs intérêts, ne manquent pas de tirer avantage de la passion que les Gaulois ont pour le vin [...] : ils en tirent des profits considérables. » Diodore de Sicile, V, 26.

<sup>750</sup> Cf. Gailledrat 2011, p. 14.

<sup>751</sup> Cf. ci-dessus, p. 167.

<sup>752</sup> Cf. Cadiou 2008, p. 549.

<sup>753</sup> Cf. Solier et Giry 1973, p. 99-100, cité au chap. V, p. 303-304.

<sup>754</sup> CAG 66, p. 451.

<sup>755</sup> Py 2012, p. 274.

L'archéologue relève néanmoins que « durant le Fer II, les communautés indigènes ibéro-languedociennes paraissent bénéficier d'une productivité agricole bien supérieure à celle observée en Provence et en Languedoc oriental. L'importance des volumes disponibles pour le stockage céréalier l'indique bien<sup>756</sup>. » Des échanges plutôt centrés sur le Languedoc occidental et le Roussillon semblent ainsi plus probables, bien qu'ils n'aient pas nécessairement été exclusifs à ces secteurs.

On peut ensuite observer que les dons volontaires de grain de la part des alliés n'étaient pas systématiques. Cela devait dépendre de l'état du trésor. Pour 192, Tite-Live rapporte par exemple que « des commissaires furent envoyés en Afrique, trois auprès des Carthaginois et trois en Numidie, pour demander du blé (*frumentum*) qui serait à transporter en Grèce, et que le peuple romain paierait<sup>757</sup>. » À défaut de contribution volontaire systématique des alliés ibères et grecs au cours de la deuxième guerre punique, une entente avec les Romains où ces acteurs s'engageaient à leur fournir du ravitaillement à prix abordable a également pu être conclue. Pour 192, Tite-Live dit ainsi à propos des Étoliens, qu' « avec les armées, viendraient d'Asie des approvisionnements de toute nature. Pour le moment, il revenait aux Étoliens de faire en sorte que fussent fournis aux siens du grain en quantité suffisante et les autres marchandises à un prix abordable<sup>758</sup>. » J. P. Roth relève par ailleurs ceci :

« At least, technically, the Senate and the assemblies in Rome had to authorize supplies obtained from allies in the theater of operation<sup>759</sup>. Nevertheless, the local commander had considerable power in the theater of operations as part of his *imperium*, or military authority. Sometimes a Roman commander in the field purchased his own supplies. Marcius Philippus did this in 169 B.C., buying 20,000 *modii* of wheat and 10,000 *modii* of barley from the city of Epirus. Interestingly, he did so on credit, as evidenced by his letter asking the Senate to pay the Epirotes' agent in Rome<sup>760</sup>. »

La promesse de paiement différé est également envisageable dans notre cas. Les modalités de la fourniture de grain par les alliés ibères et grecs des Romains en Espagne purent ainsi prendre différentes formes, liées à la conjoncture du moment.

L'organisation du transport des denrées depuis la Gaule Transalpine et l'Ampurdan jusqu'à Tarragone, ou ailleurs selon les besoins, incombait très vraisemblablement aux Marseillais<sup>761</sup> et aux Ampuritains. Ces derniers devaient disposer d'une flotte commerciale conséquente étant

---

<sup>756</sup> Py 2012, p. 275.

<sup>757</sup> Liv. XXXVI, 3. Il en va ainsi pour le blé offert par Massinissa la même année. Cf. Liv. XXXVI, 4.

<sup>758</sup> Liv. XXXV, 44.

<sup>759</sup> Cf. notamment Liv. XLIII, 17 et Sall. *Cat.* 29, 3.

<sup>760</sup> Roth 1999, p. 230. L'auteur se réfère à Liv. XLIV, 16.

<sup>761</sup> Aux Marseillais, on doit ajouter leurs ressortissants installés sur différents points de la côte gauloise et ligurie. Leur établissement d'Agde notamment, situé à proximité de l'Espagne, fut très vraisemblablement amené à participer à l'effort de guerre.



donné que leur activité était essentiellement tournée vers le commerce maritime. Ils possédaient ainsi l'expérience de la mer en Espagne et en Gaule Transalpine occidentale, ce qui n'est pas une donnée négligeable. Ampurias fut probablement une plaque tournante pour le grain produit dans l'Ampurdan durant la deuxième guerre punique, et peut-être également pour le Roussillon qui se situait à proximité. L'existence de structures de stockage de céréales à Ampurias est indirectement signalée par Tite-Live qui rapporte que les Ampuritaïns achetaient les céréales des peuples ibères voisins, celles-ci étant ensuite exportées par voie maritime<sup>762</sup>. À partir d'Ampurias, le grain produit à proximité pouvait ainsi être acheminé aux Romains jusqu'à vers Tarragone par mer, ou au-delà.

Après la prise de Carthagène en 209 et la mainmise sur les immenses ressources que drainait la capitale carthaginoise d'Espagne, le ravitaillement en grain pour l'armée d'Espagne ne semble plus constituer un problème. Tite-Live rapporte en effet que pour cette année-là, « tout l'or qui restait fut utilisé pour la mise en adjudication contre argent comptant de la fourniture des vêtements nécessaires pour l'armée qui faisait la guerre en Espagne, en raison de l'opinion favorable qu'on avait d'elle et de son général<sup>763</sup>. » Le fait que Tite-Live ne mentionne que l'envoi de vêtements indique que l'armée d'Espagne devait alors être suffisamment pourvue en grains depuis l'Espagne, et probablement aussi depuis la Gaule Transalpine.

#### *4. La marche d'Hasdrubal vers l'Italie en 208*

La Gaule Transalpine occidentale ne fut très vraisemblablement pas concernée par la marche d'Hasdrubal vers l'Italie en 208. Si ce dernier souhaita rejoindre son frère en Italie tout au long de la guerre<sup>764</sup>, le blocus établi par les généraux romains au niveau de la basse vallée de l'Èbre l'en empêcha. Après une première tentative en 216, il réussit finalement à contourner le blocus romain et à franchir les Pyrénées pour ensuite se diriger vers l'Italie en 208. Le général carthaginois se trouvait alors fortement affaibli par la prise de Carthagène l'année

---

<sup>762</sup> Liv. XXXIV, 9 : « Jamais ils ne laissaient un Espagnol entrer chez eux et il fallait qu'ils aient de bonnes raisons pour sortir de chez eux ; au contraire l'accès à la mer était ouvert en permanence. Ils ne franchissaient la porte ouest qui donnait sur la ville espagnole qu'en masse : c'était presque toujours le tiers des habitants, de garde la veille. Voici les raisons pourquoi ils passaient la porte : mauvais marins, les Espagnols étaient contents de faire du commerce avec eux et d'acheter des produits d'outre-mer ; ils désiraient d'autre part écouler le produit de leur récolte. La nécessité des échanges avait ainsi pour effet d'ouvrir aux Grecs la ville espagnole. »

<sup>763</sup> Liv. XXVII, 10.

<sup>764</sup> Cf. ci-dessus, p. 135 et 150.

précédente. Cette dernière provoqua la défection de nombreux chefs ibères situés au sud de l'Èbre<sup>765</sup>, ainsi que celle du puissant chef ilergète Indibilis<sup>766</sup>.

Au printemps 208, Hasdrubal se prépara néanmoins à affronter P. Scipion (l'Africain) et installa son camp près de Baecula dans la haute vallée du Baetis<sup>767</sup>. Selon Polybe, le général carthaginois établit le plan suivant :

« S'il avait le dessous, il se retirerait du champ de bataille avec les rescapés pour gagner la Gaule et de là, après avoir pris avec lui le plus grand nombre de barbares possible, il pénétrerait en Italie et lierait son sort à celui de son frère, Hannibal. Tandis qu'Hasdrubal, son plan une fois arrêté, prenait ses dispositions dans ce sens, Scipion, auquel Laelius, de retour auprès de lui, avait transmis les instructions du Sénat, faisait sortir ses troupes de leurs quartiers d'hiver et se mettait en route. Il fut rejoint au cours de sa marche par les Ibères, qui lui offraient leur concours avec un empressement extrême. 7. Andobalès [Indibilis] avait, depuis un certain temps déjà, commencé à envoyer des émissaires à Scipion. Quand le Romain se trouva dans le voisinage, il quitta son camp avec ses compagnons pour aller conférer avec lui<sup>768</sup>. »

L'historien note ensuite qu'Indibilis et ses compagnons se seraient alors prosternés devant Scipion. Ce dernier

« les assura qu'ils pouvaient compter sur l'entière bienveillance des Romains. Puis il leur fit rendre immédiatement leurs filles<sup>769</sup>. Le lendemain, il conclut avec eux un traité, 5. aux termes duquel ceux-ci s'engageaient, entre autres, de marcher avec les généraux romains et à obéir aux ordres qu'ils recevraient d'eux. 6. Cela fait, Andobalès regagna son camp, prit avec lui ses troupes et vint rejoindre Scipion. Accompagnant désormais les Romains dans leur campagne, il marcha avec eux contre Hasdrubal<sup>770</sup>. »

Atteignant la vallée du Baetis par le col de Castulo, Scipion parvint à Baecula où Hasdrubal s'était retranché. S'ensuivirent la bataille et la défaite carthaginoise<sup>771</sup>. Polybe rapporte qu'au moment où

« Hasdrubal vit que ses troupes lâchaient pied et se débandaient, il s'en tint à ses résolutions premières, c'est-à-dire qu'il renonça à soutenir la lutte jusqu'à la dernière extrémité, 8. qu'il prit avec lui son trésor, les éléphants et tout ce qu'il put entraîner à sa suite comme fuyards, puis battit en retraite, gagna la vallée du Tage et, de là, les cols pyrénéens et les contrées peuplées de Gaulois qui s'étendent de ce côté<sup>772</sup>. 9. Scipion ne jugea pas à propos de se mettre aux trousses d'Hasdrubal, car il craignait de voir arriver les autres généraux ennemis. Il livra le camp carthaginois à ses hommes, qui le pillèrent<sup>773</sup>. »

---

<sup>765</sup> Cf. Pol. X, 34, 1 sq. et Liv. XXVII, 7.

<sup>766</sup> Cf. les deux passages suivants.

<sup>767</sup> Cf. figure 10, p. 172.

<sup>768</sup> Pol. X, 37, 5-7.

<sup>769</sup> Ces dernières faisaient partie des otages que les Carthaginois gardaient à Carthagène et saisis par Scipion lors de la prise de la ville l'année précédente. Cf. Pol. X, 18, 3 sq.

<sup>770</sup> Pol. X, 38, 4-6.

<sup>771</sup> Cf. Pol. X, 39, 1 sq. et Liv. XXVII, 18.

<sup>772</sup> Même constat de Tite-Live XXVII, 19.

<sup>773</sup> Pol. X, 39, 7-9.

Le même auteur signale que Scipion « envoya par ailleurs vers les cols pyrénéens des détachements chargés de surveiller les mouvements d'Hasdrubal. 12. Ensuite, comme la belle saison touchait à sa fin, il se retira avec son armée à Tarracon pour y prendre ses quartiers d'hiver<sup>774</sup>. » Zonaras signale par ailleurs que Scipion envoya des messagers à Rome pour avertir le Sénat du départ d'Hasdrubal pour l'Italie<sup>775</sup>.

Si Polybe et Tite-Live ne précisent pas l'itinéraire emprunté par Hasdrubal pour quitter l'Espagne après avoir longé le Tage, Appien rapporte que « pour échapper à la vigilance de Scipion, ce fut en longeant l'Océan septentrional<sup>776</sup> qu'il franchit les Pyrénées pour gagner la Gaule avec les mercenaires celtibères qu'il avait recrutés<sup>777</sup>. » Pour F. W. Walbank, Hasdrubal aurait remonté l'Henares (affluent du Tage), puis franchi les Pyrénées au puerto de Otsondo ou au puerto de Ibañeta (fig. 10-11)<sup>778</sup>.



Figure 10. Essai de restitution de la marche d'Hasdrubal à travers la Meseta Centrale.

<sup>774</sup> Pol. X, 40, 11-12. Cf. le récit similaire de Tite-Live XXVII, 17-19.

<sup>775</sup> Zonaras IX, 8.

<sup>776</sup> C'est-à-dire l'océan Atlantique.

<sup>777</sup> App., *Iber.*, XXVIII, 113.

<sup>778</sup> Walbank 1967, p. 251.



Figure 11. Le passage des Pyrénées par Hasdrubal.

Comme remarque P. Jal, « le nord-est de l'Espagne était en grande partie occupé par les Romains ou leurs alliés<sup>779</sup>. » Ces derniers contrôlaient en effet l'accès aux cols de l'Ampurdan (Perthus et Panissars) et les Ilergètes, ceux de l'intérieur. Il est probable que Scipion a estimé qu'Hasdrubal se dirigerait vers le col de la Perche qu'avait très vraisemblablement emprunté son frère dix ans plus tôt<sup>780</sup>. Ce serait dès lors logiquement de ce côté qu'il aurait fait surveiller les cols. Dans tous les cas, il paraît peu probable qu'un détachement romain se soit enfoncé en direction de l'Atlantique aussi loin de ses bases. Comme le souligne par ailleurs Appien, Hasdrubal agissait de manière à tromper la vigilance de Scipion.

Se pose ensuite la question de l'itinéraire emprunté par le général carthaginois une fois parvenu au nord des Pyrénées. Selon Tite-Live,

« pour Hasdrubal, tout se déroula plus vite et fut plus aisé que lui-même et les autres ne l'espéraient. Les Arvernes et, successivement, les autres peuples gaulois et les alpins ne se contentèrent pas, en effet, de l'accueillir, ils le suivirent même à la guerre. Il conduisait ses troupes par des routes qui, impraticables auparavant, avaient été frayées pour la plupart par le passage de son frère, mais surtout, comme douze années de fréquentation avaient ouvert les chemins dans les Alpes<sup>781</sup>, les habitants chez lesquels ils passaient étaient désormais d'un naturel plus doux. Comme ils n'avaient pas été vus auparavant par des étrangers et n'avaient pas l'habitude de voir chez eux un nouveau venu de leurs propres yeux, ils n'entretenaient aucune relation avec l'ensemble du genre humain; en outre, ne sachant pas, au début, où allait le Carthaginois, ils avaient cru que leurs rochers, leurs points fortifiés, le bétail et les hommes étaient le butin recherché. Puis, la rumeur selon laquelle la guerre punique, pour la douzième année, mettait le feu à l'Italie leur avait suffisamment prouvé que les Alpes n'étaient qu'un passage : deux villes, très puissantes, séparées par une grande étendue de mer et de terres,

<sup>779</sup> Jal 2003, p. 110, n. 1 (éd. du I. XXVII de Tite-Live).

<sup>780</sup> Cf. chap. II, p. 92-93.

<sup>781</sup> Cette indication pourrait potentiellement impliquer que les communications terrestres avaient été maintenues entre les Carthaginois d'Espagne et d'Italie après 218. Cf. ci-dessus, p. 151.



luttaient pour la suprématie et le pouvoir. Telles étaient les raisons qui avaient ouvert les Alpes à Hasdrubal<sup>782</sup>. »

Les routes frayées par Hannibal doivent vraisemblablement se trouver au niveau des Alpes. Tite-Live met en effet l'accent sur ce secteur à ce moment de sa narration et le caractère impraticable des routes en question s'accorde mal avec le Languedoc. En ce qui concerne ensuite la mention de l'accueil de l'armée d'Hasdrubal par les Arvernes, P. Jal note que « tous les commentateurs tirent de la mention de ce nom la même conclusion : Hasdrubal après avoir franchi les Pyrénées par les cols occidentaux [...], traversa le centre de la Gaule (Auvergne)<sup>783</sup>. » Si un cheminement dans ce secteur accidenté peut sembler surprenant en comparaison de la facilité qu'offrait la traversée des plaines languedociennes, cela ne devait pas représenter une grande difficulté pour l'armée d'Hasdrubal qui venait de franchir la Meseta Central et les Pyrénées. Il est ainsi probable que l'itinéraire d'Hasdrubal n'ait pas concerné la Gaule Transalpine occidentale.

On peut par ailleurs observer que le général carthaginois avait probablement été informé de la résistance des Volques et des autres peuples riverains du Rhône en 218, ainsi que de la menace que représentaient les Marseillais dans ce secteur. Il put également envisager une tentative d'interception de l'armée romaine en Gaule Transalpine, comme précédemment pour Hannibal. Ce dernier s'était lui-même gardé autant que possible de cheminer à proximité de la mer dans cette perspective<sup>784</sup>. On peut enfin envisager qu'Hasdrubal ait été informé d'un rapprochement entre les Romains et les peuples du Roussillon et du Languedoc occidental, bien qu'une *societas* à composante militaire ne devait pas exister entre les deux partis, les Gaulois conservant ainsi une certaine liberté<sup>785</sup>.

Pour le début de l'hiver 208-207, Tite-Live rapporte ceci :

« L'arrivée d'Hasdrubal en Italie causait de jour en jour plus de souci. Des envoyés (*legati*) de Marseille avaient d'abord annoncé qu'il était passé en Gaule et que son arrivée tenait les Gaulois en haleine parce que, disait-on, il avait apporté une grande quantité d'or pour recruter des mercenaires. Sex. Antistius et M. Raecius, envoyés avec eux par Rome pour examiner la situation, avaient annoncé qu'ils avaient eux-mêmes fait partir, avec des guides marseillais, des émissaires chargés de rapporter tout ce qu'ils auraient appris par le canal des chefs gaulois qui leur servaient d'hôtes (*hospites eorum principes Gallorum*) ; ils tenaient pour assuré qu'Hasdrubal, à la tête de l'immense armée qu'il avait déjà rassemblée, traverserait les Alpes au

---

<sup>782</sup> Liv. XXVII, 39.

<sup>783</sup> Jal 2003, p.75, n. b.

<sup>784</sup> Cf. chap. II, p. 93.

<sup>785</sup> Cf. ci-dessus, p. 149-150.

printemps suivant ; pour le moment, il était retenu par un seul obstacle : les Alpes étaient rendues impraticables par l'hiver<sup>786</sup>. »

Les chefs gaulois hôtes des Marseillais devaient vraisemblablement se trouver chez les Volques, dont on connaît le penchant pour la cause romaine en 218<sup>787</sup>, ainsi que chez les peuples situés le long de la vallée du Rhône, dans la direction du campement d'Hasdrubal. Les Gaulois tenus en haleine par Hasdrubal seraient très vraisemblablement les Arvernes, les Allobroges, ainsi que les peuples alpins à proximité desquels Hasdrubal dut installer ses quartiers d'hiver. Étant donné qu'il traversa les Alpes par le même itinéraire que son frère<sup>788</sup>, le général carthaginois dut probablement prendre ses quartiers d'hiver en territoire de plaine sur la rive gauche de l'Isère, à la frontière sud du territoire des Allobroges (fig. 12).

On peut par ailleurs mentionner le cas des mercenaires gaulois gésates qui habitaient vraisemblablement dans la moyenne vallée du Rhône. Comme le rappelle G. Lucas, il ne s'agit pas d'un peuple gaulois en particulier, mais d'un nom donné par rapport à la lance (gèse) que ces combattants utilisaient traditionnellement<sup>789</sup>. En 225, ils se joignent aux Boiens, aux Insubres et aux Taurisques contre les Romains<sup>790</sup>. Pour 222, Polybe rapporte que « les Insubres décidèrent de tenter leur dernière chance. Ils s'adressèrent à nouveau aux Gaisates de la région rhodanienne et se procurèrent ainsi trente mille mercenaires<sup>791</sup>. » Hasdrubal aurait ainsi hiverné dans un secteur propice pour le recrutement de mercenaires.

---

<sup>786</sup> Liv. XXVII, 36.

<sup>787</sup> Cf. chap. II, p. 97 et 117.

<sup>788</sup> Hannibal, dont le passage chez les Allobroges est signalé par Polybe (III, 49, 13), chemina normalement par la vallée de l'Isère (cf. chap. II, p. 112 sq.), puis franchit probablement les Alpes par le col du Mont-Céris.

<sup>789</sup> Lucas 2009, p. 24.

<sup>790</sup> Pol. II, 23, 1 : « Les Gaisates gaulois, qui avaient rassemblé une armée nombreuse et bien équipée, franchirent les Alpes et arrivèrent dans la vallée du Pô. »

<sup>791</sup> Pol. II, 34, 2.



Figure 12. Itinéraire d'Hasdrubal en Gaule. L'étoile rouge représente l'emplacement supposé de son camp au sud de l'Isère.

Au printemps suivant, le général carthaginois s'engagea dans les Alpes par la vallée de l'Isère. Il franchit probablement la chaîne de montagnes par le col du Mont-Cenis, avant d'atteindre la Gaule Cisalpine par la vallée de la Doire-Ripaire. Depuis son départ de Baecula, Hasdrubal aurait ainsi contourné le dispositif romain dans le nord-est de la péninsule Ibérique, de même qu'une éventuelle opposition au niveau de la basse vallée du Rhône, facilitant ainsi sa marche vers Italie.

##### 5. 205-201 : L'occupation de l'Espagne après l'expulsion des Carthaginois : le début de l'intérêt romain pour l'accès terrestre en Gaule Transalpine

Après avoir chassé les dernières armées carthagoises de l'Espagne en 206, Scipion revint à Rome pour briguer le consulat. C'est à L. Cornelius Lentulus et à L. Manlius Acidinus que revint le commandement des armées d'Espagne<sup>792</sup>. La décision des Romains de se maintenir sur ce territoire fut très vraisemblablement prise dès avant l'expulsion des Carthaginois. La haute valeur stratégique de ce territoire (mines d'argent, mercenaires), rendait en effet l'occupation de l'Espagne inévitable<sup>793</sup>. Même après leur expulsion, les Carthaginois continuèrent d'ailleurs à y envoyer des recruteurs<sup>794</sup>.

<sup>792</sup> Liv. XXVIII, 38.

<sup>793</sup> Cf. ci-dessus, p. 132-134.

<sup>794</sup> Liv. XXX, 7 (année 203), cf. ci-dessus, p. 181.

Durant leurs années de commandement, L. Lentulus et L. Acidinus eurent vraisemblablement pour mission de maintenir Rome en Espagne jusqu'à l'issue du conflit<sup>795</sup> et d'assurer la mise en place des conditions militaires et administratives nécessaires à la provincialisation<sup>796</sup>. Dans le cadre de la sécurisation des communications entre l'Espagne et l'Italie, des opérations diplomatiques et militaires visant à obtenir le droit d'accès terrestre en Gaule Transalpine auraient également débuté sous leur gouvernement. C'est en effet ce que nous apprend indirectement Strabon lorsqu'il rapporte que

« de tous les Celtes transalpins, les Salyens furent les premiers à tomber sous la domination des Romains après une longue guerre opposant ces derniers à la fois à ce peuple et à celui des Ligyens<sup>797</sup>, qui leur barraient la route menant en Ibérie par le littoral. En effet, ces deux peuples exerçaient leur brigandage sur terre et sur mer et se montraient si puissants que la route était à peine praticable même à de grandes armées<sup>798</sup>. Enfin, après quatre-vingts ans de guerre, les Romains obtinrent à grand-peine que le passage fût laissé libre sur une largeur de 12 stades aux voyageurs en mission officielle<sup>799</sup>. »

Le même auteur dit par ailleurs ceci :

« C'est ainsi que Sextius, celui qui vint à bout des Salyens, après avoir fondé non loin de Massalia la ville qui porte à la fois son nom et celui d'eaux thermales aujourd'hui, dit-on, en partie refroidies, y établit une garnison romaine et expulsa les barbares de tout le littoral qui conduit de Massalia en Italie, alors que les Massaliotes ne parvenaient pas à les tenir définitivement en respect. Il ne put, d'ailleurs, en triompher lui-même complètement et ne fut que juste assez fort pour les obliger à reculer jusqu'à 12 stades de la mer, là où la côte offre de bons ports, et jusqu'à 8 stades, là où elle est rocailleuse, mais il fit cadeau aux Massaliotes du terrain ainsi évacué<sup>800</sup>. »

Ces passages indiquent que les Romains, très vraisemblablement associés aux Marseillais, ont combattu les Salyens et les Ligures durant 80 ans (ογδοηκοστός) afin d'obtenir le libre accès terrestre vers l'Espagne pour leurs voyageurs en mission officielle (magistrats et courriers).

---

<sup>795</sup> Le changement de commandement est en effet voté en 201. Liv. XXX, 41 : « Quant aux Espagnes, il y avait déjà plusieurs années que Lucius Cornélius Lentulus et Lucius Manlius Acidinus y commandaient ; on chargea donc les consuls de s'entendre, s'ils le trouvaient bon, avec les tribuns pour proposer au peuple de décider à qui on donnerait ce département. » L. Lentulus et L. Acidinus rentrèrent respectivement en Italie en 200 et 199.

<sup>796</sup> Les nouvelles provinces d'Espagne furent en effet rapidement créées en 197. Liv. XXXII, 37.

<sup>797</sup> C'est-à-dire les Ligures de Provence et d'Italie.

<sup>798</sup> Ce fut notamment le cas du préteur d'Espagne Ulérieure L. Baebius Dives qui tomba dans une embuscade tendue par les Ligures à proximité de Marseille en 189. Cf. chap. VI, point 1.

<sup>799</sup> Strabon IV, 6, 3. Πρώτους δ' ἐχειρώσαντο Ῥωμαῖοι τούτους τῶν ὑπεραλπειῶν Κελτῶν, πολὺν χρόνον πολεμήσαντες καὶ τούτοις καὶ τοῖς Λίγυσι, ἀποκεκλεικῶσι τὰς εἰς τὴν Ἰβηρίαν παρόδους τὰς διὰ τῆς παραλίας. Καὶ γὰρ καὶ κατὰ γῆν καὶ κατὰ θάλατταν ἐλήζοντο καὶ τοσοῦτον ἰσχυρον, ὥστε μόλις στρατοπέδοις μεγάλοις πορευτήνεϊναι τὴν ὁδόν. Ὀγδοηκοστόν δ' ἔτος πολεμοῦντες διε πρᾶξαντο μόλις, ὥστ' ἐπὶ δώδεκα σταδίουστὸ πλάτος ἀνεῖσθαι τὴν ὁδὸν τοῖς ὁδεύουσι δημοσίᾳ.

<sup>800</sup> Strabon IV, 1, 5. Σέξτιος γοῦν ὁ καταλύσας τοὺς Σάλυας, οὐ πολλὸν ἄπωθεν τῆς Μασσαλίας κτίσας πόλιν ὁμόνυμον ἑαυτοῦ τε καὶ τῶν ὑδάτων τῶν θερμῶν, ὧν τινὰ μεταβεληκέναι φασὶν εἰς ψυχρά, ἐνταῦθα τε φρουρὰν κατόκησε Ῥωμαίων, καὶ ἐκ τῆς παραλίας τῆς εἰς τὴν Ἰταλίαν ἀγούσης ἀπὸ Μασσαλίας ἀνέστειλε τοὺς βαρβάρους, οὐ δυναμένους τῶν Μασσαλιωτῶν ἀνείργειν αὐτοὺς τελέως. Οὐδ' αὐτὸς δὲ πλεον ἴσχυσεν, ἀλλ' ἢ τοσοῦτον μόνον, ὅσον κατὰ μὲν τὰ εὐλίμενα ἀπὸ τῆς θαλάττης ἀπελθεῖν (ἐπὶ) τοὺς βαρβάρους ἐπὶ δώδεκα σταδίουσιν κατὰ δὲ τοὺς τραχῶνας ἐπὶ ὀκτώ· τὴν δὲ λειψθεῖσαν ὑπ' ἐκείνων τοῖς Μασσαλιώταις παραδέδωκεν. Les deux passages seraient tirés de Posidonius. Lasserre 2003, p. 107 (éd. du l. III et IV de Strabon).



Les opérations militaires, destinées à sécuriser la voie littorale provençale, eurent lieu après la soumission des Salyens et l'installation de la garnison romaine à *Aquae Sextiae*. Tite-Live signale que cela se fit sous le proconsulat de C. Sextius Calvinus<sup>801</sup>. Or, celui-ci est consul en 124, donc proconsul en 123, puis rentre à Rome en 122 pour triompher<sup>802</sup>. On peut donc établir le *terminus* de cette guerre des communications à l'année 123. Si l'on additionne les 80 ans mentionnés par Strabon, cela fait remonter le début de l'effort romain pour obtenir l'accès terrestre à l'Espagne à l'année 203<sup>803</sup>.

Strabon souligne que ce sont les Salyens et les Ligures qui barraient la route de l'Espagne aux Romains, plus précisément au niveau de la section Marseille-Italie. L'auteur laisse par ailleurs entendre que c'est la mainmise sur cette section qui permit aux Romains d'avoir accès à l'Espagne. On peut donc en déduire que la section Marseille-Espagne était déjà ouverte à la circulation romaine en 123, c'est-à-dire antérieurement à la mise en place de la *uia Domitia* (après 121) et la fondation de Narbonne (118)<sup>804</sup>. Cette hypothèse est notamment appuyée par Polybe. C'est en effet essentiellement cet itinéraire qui est concerné lorsqu'il souligne ceci : « de là [Emporion] jusqu'au point de passage du Rhône [il y a] environ 1600 [stades] - ces lieux se trouvent maintenant soigneusement arpentés et jalonnés de bornes, tous les huit stades, par les Romains<sup>805</sup>. » Le *terminus post quem* de ce passage doit être placé vers le milieu du II<sup>e</sup> siècle, soit à l'époque où Polybe emprunta très vraisemblablement sur cette route lors de son voyage retour de l'Espagne vers l'Italie<sup>806</sup>. Grâce aux passages de Strabon, on peut placer le *terminus ante quem* pour l'organisation de cette route par les Romains à l'année 203<sup>807</sup>.

Si Strabon précise que les Salyens furent les premiers des Gaulois transalpins à tomber sous la domination des Romains, rien n'empêche que ces derniers aient eu, antérieurement à la soumission des Salyens, des intérêts bien établis à l'ouest du Rhône. Rome a pu en effet y exercer son influence par l'entremise d'aristocraties gauloises favorables<sup>808</sup>.

---

<sup>801</sup> Liv. *Per.* 61. C. *Sextius procos. Uicta Salluuiorum gente coloniam Aquas Sextias condidit* [...].

<sup>802</sup> Cf. *MRR*, p. 511

<sup>803</sup> Même conclusion de Lasserre 2003, p. 218, n. 4 (éd. des l. III-IV de Strabon).

<sup>804</sup> Ces événements sont depuis longtemps regardés comme le point de départ des visées romaines sur la Gaule Transalpine occidentale. Cf. chap. I.

<sup>805</sup> Pol. III, 39, 8. Cf. chap. I et chap. VI, point 4.

<sup>806</sup> Cette question est développée au chap. VI, point 3.

<sup>807</sup> Comme nous le verrons dans le cadre du chapitre V, il existe également des traces de destructions sur des sites situés sur ou à proximité de l'axe terrestre entre l'Espagne et Marseille et datées de la fin du III<sup>e</sup> s. et du début II<sup>e</sup> s. Cet état de fait paraît concorder avec l'indication de Strabon.

<sup>808</sup> Cf. chap. V, point 5.2 et 5.3.

C'est très vraisemblablement L. Cornélius Lentulus qui fut à la tête des territoires situés au nord de l'Èbre, et L. Manlius Acidinus, de ceux situés au sud du fleuve. Le successeur de Lentulus, C. Cornelius Cethegus, battit en effet une armée ennemie sur le territoire de Sédéta, situé dans la moyenne vallée de l'Èbre<sup>809</sup>. D'après le secteur d'intervention, il devait commander les troupes situées au nord du fleuve, comme L. Lentulus avant lui. Il apparaît par ailleurs que les *Cornelii* se sont d'abord réservés les commandements de cette partie de l'Espagne. Un nouveau membre de cette *gens* (C. Cornelius Blaesio) est en effet nommé à la tête de ce territoire à la suite de C. Cethegus en 198<sup>810</sup>.

Au cours de leurs années de commandement, L. Lentulus et L. Acidinus n'eurent à faire face qu'à un seul conflit d'envergure. En 205, les Ilergètes se révoltent une nouvelle fois et organisent une importante coalition. La cause de ce soulèvement était le désir des Ibères de chasser d'Espagne toute présence étrangère, à quoi s'ajoutaient le départ de Scipion et le mépris envers les nouveaux généraux romains et leurs troupes<sup>811</sup>. Les chefs ibères rassemblèrent une armée de 30 000 fantassins et 4000 cavaliers, composée d'une coalition de peuples du nord de l'Èbre (Ilergètes, Ausétans et peuples frontaliers)<sup>812</sup>. Les généraux romains firent leur jonction et marchèrent contre l'ennemi qui se trouvait alors sur le territoire des Sédétani, dans la moyenne vallée de l'Èbre<sup>813</sup>. Après avoir ménagé leurs ennemis en traversant leur territoire pacifiquement et tenté de négocier la paix, la bataille eut lieu et l'armée ibère fut défaite. Selon Tite-Live, elle compta 13 000 morts (dont Indibilis) et 1800 prisonniers, contre seulement 200 morts du côté des Romains et de leurs alliés<sup>814</sup>. Tite-Live rapporte ensuite ceci à propos des rescapés ibères :

« Mandonius les convoqua alors à une assemblée ; ils s'y plaignirent de leur défaite, blâmèrent les instigateurs de la guerre et décidèrent d'envoyer des parlementaires dans l'intention de livrer leurs armes et de présenter leur soumission. Ceux-ci rejetèrent la responsabilité de la guerre sur Indibilis, son instigateur, et sur les autres chefs, dont la plupart étaient tombés dans la bataille, offrant de livrer les armes et de se soumettre, on leur répondit que l'on acceptait leur soumission à condition que Mandonius et les autres facteurs de guerre fussent livrés vivant ; sinon, les généraux romains feraient marcher leur armée contre le territoire des Ilergètes, des Ausétani, puis des autres peuples successivement. Telles furent les paroles que les parlementaires rapportèrent à l'assemblée. Alors, Mandonius et les autres chefs furent arrêtés et livrés au supplice. Les peuples

---

<sup>809</sup> En 200. Liv. XXXI, 49.

<sup>810</sup> Liv. XXXIII, 27.

<sup>811</sup> Dans le cadre de leur révolte l'année précédente, Tite-Live souligne par ailleurs que « Mandonius et Indibilis qui n'avaient vu se produire rien de conforme à leur espérance (ils s'étaient faits à l'idée qu'une fois les Carthaginois chassés de là, le royaume d'Espagne allait leur revenir) [...] » Liv. XXVIII, 24.

<sup>812</sup> Liv. XXIX, 1.

<sup>813</sup> Cf. figure 3, p. 40.

<sup>814</sup> Liv. XXIX, 2.

espagnols recouvrèrent la paix ; on exigea d'eux un tribut double au titre de cette année-là, du blé pour six mois, des manteaux et des toges destinés à l'armée, et l'on reçut des otages d'une trentaine de peuples. L'agitation insurrectionnelle de l'Espagne ainsi déclenchée et réprimée en peu de jours, sans avoir provoqué un mouvement d'ampleur, la terreur se concentra sur l'Afrique...<sup>815</sup> »

Cette victoire permit aux généraux romains de supprimer les deux chefs ibères les plus importants d'Espagne<sup>816</sup>. Comme l'indique le fait que la paix régna sur ce territoire jusqu'en 200, leur mort eut probablement un impact significatif sur l'attitude des autres peuples ibères. On peut par ailleurs observer qu'à l'exception d'un appel à l'aide des Ilergètes aux Romains en 195<sup>817</sup>, il s'agissait là de la dernière mention du peuple ilergète en tant que grand acteur politique et militaire, alors que ce dernier et ses chefs avaient fait partie des grands acteurs de la deuxième guerre punique en Espagne. La purge romaine fut ainsi particulièrement efficace. L. Lentulus et L. Acidinus avaient par ailleurs démontré leur qualité de chef et signifié aux peuples ibères que les Romains comptaient demeurer sur place.

Pour l'année 204, nous ne disposons d'aucune information sur l'Espagne, mis à part la mention du renouvellement du commandement de L. Lentulus et de L. Acidinus voté à l'unanimité par le peuple romain<sup>818</sup>. Ayant recouvré la paix, les peuples ibères se tournèrent très vraisemblablement vers l'agriculture. L'année suivante, d'importantes quantités de blé sont en effet exportées d'Espagne vers Rome, ainsi que vers l'Afrique pour Scipion<sup>819</sup>. Comme cela se faisait en Sicile à la même époque, les généraux romains d'Espagne ont probablement poussé les peuples ibères à se tourner vers l'agriculture. À propos des dernières opérations militaires en Sicile en 210, Tite-Live rapporte ainsi que

« le bruit de la défaite des Agrigentins s'étant répandu en Sicile, tout y pencha soudain du côté des Romains. En peu de temps, 20 places furent livrées, 6 prises d'assaut, une quarantaine se rendirent spontanément et se mirent en notre pouvoir. De ces villes, le consul [M. Valérius Laevinus] récompensa ou punit les dirigeants, suivant les mérites de chacun, et força les Siciliens, qui avaient enfin déposé les armes, à tourner leur activité vers l'agriculture ; il s'agissait de faire que l'île, par sa fertilité, non seulement nourrisse ses habitants, mais facilite le ravitaillement de la ville de Rome et de l'Italie, comme elle l'avait fait souvent, en de nombreuses occasions<sup>820</sup>. »

Pour l'année suivante, Tite-Live rapporte que M. Laevinus

---

<sup>815</sup> Liv. XXIX, 3. Récits similaires chez Diodore de Sicile, XXVI, frgmt 28 et App., *Iber.*, 38, 156-158.

<sup>816</sup> Polybe dit en effet : « Andobalès et Mandonios, les deux chefs les plus puissants qu'il y eut alors en Espagne. » Polybe X, 35, 6. De même, selon Tite-Live, ces derniers étaient « sans aucun doute les chefs de toute l'Espagne [...] ». Liv. XXVII, 17.

<sup>817</sup> Cf. Liv. XXXIV, 11.

<sup>818</sup> Liv. XXIX, 13.

<sup>819</sup> Cf. ci-dessous, p. 181.

<sup>820</sup> Liv. XXVI, 40.

« parcourait en personne la province avec la cavalerie de Muttinès [chef numide rallié], de façon à visiter les campagnes, à noter celles qui étaient cultivées et celles qui ne l'étaient pas, et, en conséquence, à féliciter ou à blâmer leurs propriétaires. Ainsi, grâce à cette attention, il poussa tant de blé qu'il en envoya à Rome et en fit transporter à Catane, d'où on pouvait le faire parvenir à l'armée qui allait installer son camp d'été près de Tarente<sup>821</sup>. »

Une situation similaire en Espagne est fort probable. Des opérations de police n'intéressant pas l'histoire – dont les projecteurs étaient de toute façon braqués sur l'Afrique – purent également avoir lieu. L'exploitation des mines dut par ailleurs être entreprise ou bien poursuivie. L. Lentulus et L. Acidinus rentrèrent en effet en Italie avec de grandes quantités de métaux<sup>822</sup>. De manière générale, les commandants romains durent œuvrer à renforcer leur système d'alliance avec les peuples ibères, à rendre la justice lorsque nécessaire et consolider ainsi la position de Rome en Espagne. Considérant que les Romains s'intéressent à l'axe terrestre en Gaule Transalpine à partir de 203, l'organisation des grands axes routiers espagnols put également être entreprise à la faveur de la paix, certaines sections étant potentiellement munies de bornes milliaires à cette époque<sup>823</sup>.

Pour l'année 203, censée marquer le départ de l'entreprise romaine pour obtenir le droit d'accès terrestre au nord des Pyrénées, Tite-Live signale que des recruteurs carthaginois réussirent à faire parvenir en Afrique 4000 mercenaires celtibères<sup>824</sup>. D'autres recruteurs sont également capturés avec de fortes sommes d'argent par les Sagontins et conduits à Rome<sup>825</sup>. Tite-Live rapporte par ailleurs que de grandes quantités de blé et de vêtements furent envoyées à Scipion en Afrique<sup>826</sup> et à Rome<sup>827</sup>. Les autres activités mentionnées pour 204 (opérations de police, exploitation des mines, justice, etc.) ont dû par ailleurs se poursuivre durant cette année-là et les suivantes.

---

<sup>821</sup> Liv. XXVII, 8.

<sup>822</sup> L. Lentulus rentra à Rome avec « 43 000 livres d'argent et 2450 livres d'or [...] ». Liv. XXXI, 20. L. Acidinus avec « 6000 livres d'argent, et environ 30 livres d'or [...] ». Liv. XXXII, 7.

<sup>823</sup> Cf. chap. VI, point 4.

<sup>824</sup> Liv. XXX, 7. Ces derniers furent massacrés par Scipion lors de la bataille des Grandes-Plaines la même année. Tite-Live rapporte en effet qu'« ils n'avaient pas de grâce à espérer de Scipion, l'ayant si mal récompensé de ses bienfaits envers eux et leur nation, en venant, à titre de mercenaires, l'attaquer en Afrique. Enveloppés de tous côtés par l'ennemi, ils tombèrent les uns sur les autres et se firent tuer tous à leur poste. » Liv. XXX, 8.

<sup>825</sup> Liv. XXX, 21.

<sup>826</sup> Liv. XXX, 3 : « Toutes ces mesures arrêtées, les consuls et les préteurs partirent pour leurs provinces : tous néanmoins s'occupaient de l'Afrique, comme si elle eût été leur partage, soit parce qu'ils voyaient les intérêts publics et la guerre se concentrer sur ce point, soit pour faire leur cour à Scipion, sur qui tous les regards étaient alors tournés. Ainsi ce n'était pas uniquement de Sardaigne, comme on l'a déjà dit, mais de Sicile aussi et d'Espagne qu'on lui expédiait des habillements, des grains (des armes même lui furent envoyées de Sicile), enfin des approvisionnements de toute espèce. »

<sup>827</sup> Liv. XXX, 26 : « Cette année fut signalée par un vaste incendie qui dévora jusqu'aux fondements tous les édifices de la rue Publicius ; il y eut aussi un débordement du fleuve ; les grains furent néanmoins à bas prix : outre que la paix avait ouvert tous les ports de l'Italie, une grande quantité de blé avait été expédiée d'Espagne, et les édiles Marcus Valérius Falto ainsi que Marcus Fabius Butéo le distribuèrent par quartiers au peuple, à raison de quatre as la mesure. »

Pour l'année 202, qui vit la défaite d'Hannibal à Zama, on ne possède aucune information sur l'Espagne, excepté le renouvellement des commandements pour l'ensemble des provinces<sup>828</sup>. Enfin, pour 201, année de la conclusion du traité de paix entre Rome et Carthage, le changement de commandement est voté à Rome. C. Cornelius Cethegus fut désigné pour remplacer L. Cornelius Lentulus<sup>829</sup>. Ce dernier ne revint en Italie que l'année suivante, restant apparemment auprès de son successeur afin de le mettre au fait de la manière de diriger en Espagne et des différents peuples qui s'y trouvaient. Lorsque L. Lentulus rentre finalement à Rome en 200, Tite-Live rapporte dit qu'

« il exposa au Sénat les réalisations de son commandement, marqué pendant de longues années par l'énergie et la réussite, et demanda l'autorisation d'entrer en triomphe dans la ville. Le Sénat jugea que ce commandement méritait le triomphe, mais qu'on ne trouvait dans l'histoire nationale le précédent d'aucun homme qui eût triomphé sans être dictateur, consul ou préteur ; or c'était en qualité de proconsul que Lentulus avait gouverné la province d'Espagne, non en qualité de consul ou de préteur<sup>830</sup>. On en venait cependant à la solution qui consistait à lui accorder l'ovation pour entrer dans la ville, quand le tribun de la plèbe Tibérius Sempronius Longus fit opposition en faisant remarquer qu'elle ne serait nullement plus conforme aux traditions nationales ou à aucun précédent. À la fin, vaincu par l'unanimité des sénateurs, le tribun retira son opposition et, par décision du Sénat, Lucius Lentulus entra dans la ville avec l'ovation. Il apporta au Trésor quarante-trois mille livres d'argent et deux mille quatre cent cinquante livres d'or ; à chacun de ses hommes, il distribua cent vingt as prélevés sur le butin.<sup>831</sup> »

Signe de ses qualités de chef, L. Lentulus obtint le consulat l'année suivante. Le fait que les sources ne mentionnent aucune opération militaire d'envergure en Espagne pour les années 204-201 autorise de considérer l'hypothèse d'opérations militaires au nord des Pyrénées au cours de cette période. Celles-ci auraient normalement incombé à L. Lentulus étant donné qu'il commandait les territoires au nord de l'Èbre, limitrophes à la Gaule Transalpine.

### *Conclusion*

Ce chapitre a voulu reprendre et développer la question précédemment évoquée par Ch. Ebel des liens stratégiques très vraisemblablement établis entre les Romains et les populations de Gaule Transalpine occidentale au cours de la deuxième guerre punique. L'étude du contexte régional et des grands enjeux de l'intervention romaine en Espagne a ainsi permis d'entrevoir

---

<sup>828</sup> Liv. XXX, 27.

<sup>829</sup> Liv. XXX, 41.

<sup>830</sup> Comme le signale A. Hus, « Lentulus, qui avait agi en Espagne *pro consule*, n'avait possédé l'*imperium* militaire qu'à titre privé. La même chose [refus du triomphe] était arrivée à Scipion en 206, bien qu'il eût débarrassé l'Espagne des Carthaginois (28, 38, 4). » Hus 1990, p. 97-98, n. 2 (éd. du l. XXXI de Tite-Live).

<sup>831</sup> Liv. XXXI, 20.

certain aspects de l'histoire de ce secteur durant cette période. L'objectif des Carthaginois d'envoyer de nouvelles armées en Italie à la suite d'Hannibal, ainsi que les probables liens légaux établis entre les Carthaginois et les populations du Roussillon et du Languedoc occidental dans le cadre de l'établissement d'une ligne de communication avec l'Italie, orientèrent vraisemblablement les rapports entre Rome et les populations de ces secteurs. Les détournement du camp carthaginois dut forcément être souhaité par le commandement romain d'Espagne. C'est potentiellement dès 217, à la suite de la bataille de l'Èbre que ce supposé rapprochement eut lieu. Certains indices, au premier rang desquels se trouvent les silos d'Elne, permettent notamment de soutenir cette hypothèse, ainsi que celle de l'établissement d'un marché de guerre à destination de l'armée romaine dans ce secteur, tel que l'avait pressenti Ch. Ebel. Au cours de ce chapitre, nous avons également pu reconsidérer le rôle des Marseillais et des Ampurains au cours de la guerre d'Hannibal. Comme l'avait déjà signalé D. Roman, le fragment de Sosylos concernant la bataille de l'Èbre autorise à voir sous un nouveau jour l'action marseillaise qui fut sans doute beaucoup plus importante que ce que laissent entendre les récits de Polybe et de Tite-Live. Le ravitaillement de l'armée romaine d'Espagne fut très vraisemblablement une des tâches importantes qui incombait aux Marseillais et à leurs dépendances, ainsi qu'aux Ampurains. Certains indices montrent par ailleurs que les Marseillais appuyèrent très vraisemblablement les Romains lors d'opérations militaires au nord des Pyrénées à la fin du III<sup>e</sup> s. Avant de passer à l'examen de cette question, il reste encore à traiter de la cause qui amena les Romains à rechercher l'accès terrestre dans ce secteur.



## **Deuxième partie**

Les communications romaines entre l'Italie et l'Espagne de la fin de la deuxième guerre punique à 123





## Chapitre IV

### *La question des communications maritimes entre l'Italie et l'Espagne*

À partir du début de la deuxième guerre punique, dans le cadre de leurs liaisons maritimes avec l'Espagne, les navigateurs romains durent composer avec un obstacle important. Ils devaient en effet systématiquement franchir le golfe du Lion qui est le secteur de navigation le plus difficile de toute la Méditerranée. Aux XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s., à une époque où les moyens de prévision météo restaient les mêmes que dans l'Antiquité<sup>832</sup>, on peut notamment lire :

« De toutes les Mers connues et fréquentées, il n'en est guère en Europe de plus redoutable et de plus funeste à la navigation, que celle qui baigne les Côtes du Languedoc, toutes enclavées dans le dangereux Golfe du Lion. Les risques qu'y courent les navigateurs sont si grands<sup>833</sup>. »

À propos de ce golfe, on peut également lire : « Une vaste étendue de côte, exposée à toute la fureur des vents et de la mer du large<sup>834</sup>. » Ces vents sont d'abord le mistral et la tramontane qui dominant dans ce secteur. Il s'agit de vents de terre de secteur nord-ouest soufflant fréquemment avec de fortes rafales. Comme le souligne par ailleurs P. Arnaud à leur propos,

« certains secteurs de la Méditerranée sont aussi connus pour la soudaineté de leurs caprices météorologiques, et tous ceux qui la fréquentent un tant soit peu savent que l'irruption brutale d'un vent peut céder la place à une renverse brutale et spectaculaire. De la même façon, certains vents, et non des moindres, peuvent se lever et souffler d'emblée violemment sans signes avant-coureurs spécifiques<sup>835</sup>. »

En termes de fréquence, vient ensuite le vent marin qui souffle du secteur sud-est. Souvent associé aux tempêtes, la présence de ce vent augmente considérablement le risque de naufrage ou d'échouage sur les côtes languedociennes et roussillonnaises. Si cet aspect est aujourd'hui oublié en raison de nos progrès en mécanique et de nos systèmes de prévision météo satellites, le risque de naufrage était autrefois particulièrement élevé dans le golfe du Lion. En 1875, dans son rapport sur la nécessité de doter le Cap d'Agde d'un port refuge, l'ingénieur Caran notait ainsi que

« depuis l'embouchure du Rhône jusqu'à Port-Vendres, la plage est en quelque sorte balisée par les débris des bâtiments naufragés. Depuis 1838 jusqu'en 1846, 92 navires ont été jetés à la côte.

---

<sup>832</sup> Essentiellement une observation ponctuelle des éléments.

<sup>833</sup> Louis Antoine Le Pelletier des Ravinières, 1778. Citation issue de Tavenne 2018, p. 33.

<sup>834</sup> Louis-Stanislas Baudin, 1828. Lieutenant de vaisseau et auteur d'un manuel de navigation en Méditerranée occidentale. Citation issue de Tavenne 2018, p. 33.

<sup>835</sup> Arnaud 2005, p. 20.

Ces nombreux sinistres n'attestent que trop douloureusement la nécessité de doter d'un bon port de refuge ce littoral inhospitalier<sup>836</sup>. »

Comme nous allons le voir de manière plus détaillée ci-après, ce seraient bien les conditions de navigation dans le golfe du Lion, doublées de la fermeture de la mer au cours des mois d'automne et d'hiver, qui auraient amené les Romains à rechercher le droit d'accès terrestre en Gaule Transalpine occidentale dès les dernières années de la deuxième guerre punique<sup>837</sup>.

### *1. Les types de navires et leurs limites*

Afin de pouvoir mieux saisir notre problématique, une présentation des deux principaux types de navires utilisés par les Romains et de leurs possibilités d'évolution est nécessaire.

#### *1.1. Les navires longs*

L'expression *naues longae* ou « navires longs<sup>838</sup> » recouvre plusieurs types de bâtiments de guerre à propulsion mixte (rames et voiles), caractérisés par leurs rangées de rameurs ou leur nombre de rameurs par rames<sup>839</sup>. À partir de la première guerre punique, les Romains ont principalement utilisé les services des quinquérèmes, aux côtés des quadrirèmes et des trirèmes.

---

<sup>836</sup> Caran 1875.

<sup>837</sup> À savoir peu de temps avant la provincialisation de l'Espagne en 197. Cf. chap. III, point 5, chap. V (données archéologiques) et chap. VI (données historiques).

<sup>838</sup> Ces derniers sont également appelés « navires pontés » ou « navires à éperon. »

<sup>839</sup> Si cela est confirmé dans le cas des trirèmes, grâce à des représentations qui montrent clairement 3 rangées de rameurs (fig. 1), nous ne pouvons être certains que les quinquérèmes possédaient des rangées de 5 rameurs ou bien, par exemple, des rangées de 3 rames avec deux rameurs sur deux d'entre elles. Il en va de même dans le cas des quadrirèmes. Cf. Pomey 1997 *et al.*, p. 72



Figure 1. Bas-relief du V<sup>e</sup> s. dit de Lenormant représentant une trirème athénienne avec ses trois rangées de rameurs. Musée de l'Acropole d'Athènes.

Les dimensions de l'épave d'un navire de guerre punique, découverte à proximité de Marsala<sup>840</sup> et datée du milieu du III<sup>e</sup> s., sont d'environ 35 m de longueur par 4,80 m de largeur<sup>841</sup>. La trirème *Olympias* (fig. 2-3), dont les dimensions ont été restituées à partir des cales antiques de navires de guerre découvertes au Pirée (Athènes)<sup>842</sup>, présente des dimensions similaires de 37 m par 5,5 m, pour un tirant d'eau d'environ 1 m. Ce type de navire embarquait à son bord plus de 200 hommes, dont 170 rameurs<sup>843</sup>.

---

<sup>840</sup> Anciennement Lilybée, située à la pointe occidentale de la Sicile.

<sup>841</sup> Il s'agit, avec une seconde épave découverte dans le même secteur, des seules épaves de navire de guerre antique connues à ce jour. Pomey 1997a, p. 172-173. D'après leurs dimensions, il s'agirait de trirèmes. Cf. ci-dessous.

<sup>842</sup> Cf. Morrison *et. al.* 2000, p. 4-5 et 132 sq.

<sup>843</sup> Cf. *Ibid.*, p. 107 sq. avec renvoi aux sources anciennes.



Figure 2. La trirème *Olympias* avançant à la voile en mer Égée par temps calme.



Figure 3. La trirème *Olympias* avançant à la rame en mer Égée par temps calme.



Les navigations expérimentales effectuées à bord de l'*Olympias*<sup>844</sup> ont montré une remarquable fiabilité et manœuvrabilité du navire. Ce dernier demeurait stable et sécuritaire par vents allant au-delà de 25 nœuds (6 Beaufort)<sup>845</sup>. Sous voiles et par vent portant d'environ 15 nœuds, le navire pouvait maintenir une vitesse très appréciable de 7 nœuds. La vitesse record a été de 10,8 nœuds<sup>846</sup>. Ces essais ont également montré que le navire pouvait remonter au vent jusqu'à un angle d'environ 60°<sup>847</sup>. Avec des rameurs bien entraînés, il atteignait la vitesse de 0 à 7 nœuds en 32 secondes<sup>848</sup>, et était capable de freiner de 5,7 nœuds à 1,1 nœud en 0,9 longueur de navire<sup>849</sup>.

Lors d'une navigation de trois jours entre l'île de Poros et Nauplie (fig. 4), 14 milles nautiques ont été couverts le premier jour avec une vitesse moyenne de 5 nœuds maintenue grâce à un vent portant de force variable.

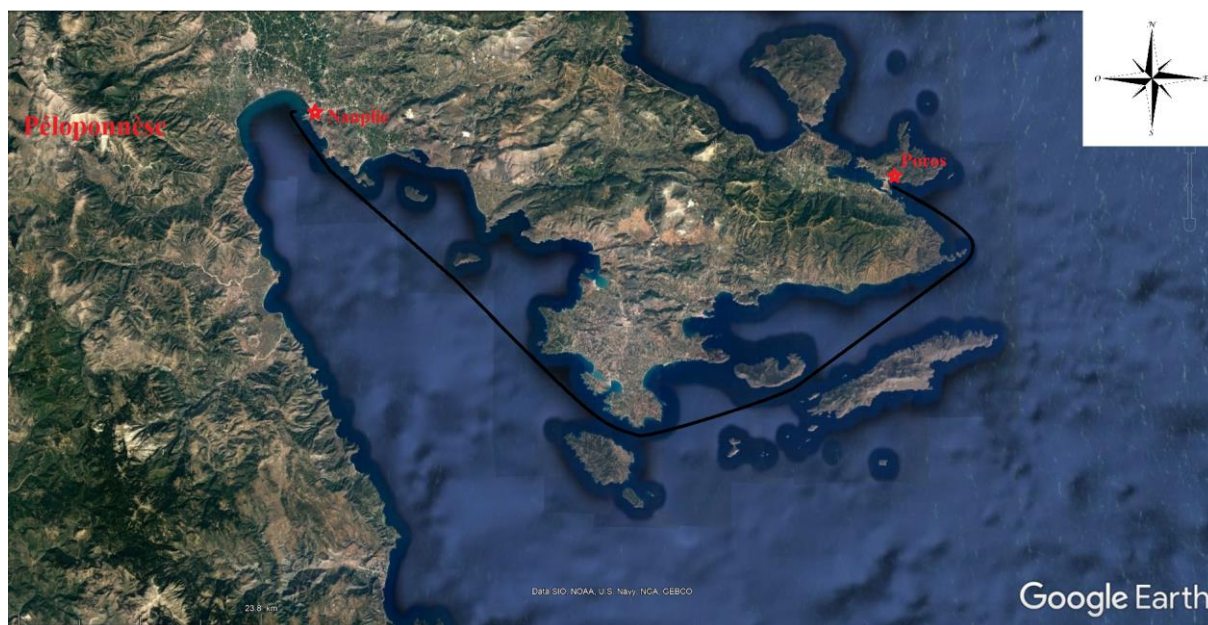


Figure 4. Navigation de l'*Olympias* entre Poros et Nauplie (env. 65 milles nautiques).

Par vent arrière de 20 nœuds, le navire maintenait une vitesse de 5,4 nœuds grâce à l'action conjuguée des voiles et de l'ensemble des rameurs (*power-sailing*) à 30 battements par minute. Avec une vitesse de 5,6 nœuds atteinte à la voile, l'intervention des rameurs des deux

<sup>844</sup> En 1987, 1988, 1990 et 1992. Cf. Morrison *et al.* 2000, p. 259 sq.

<sup>845</sup> *Ibid.*, p. 261. Pour l'échelle de Beaufort, cf. le tableau 1, ci-dessous, p. 196-197. Le nœud est une unité de vitesse qui correspond à un mille nautique (1852 m). Un nœud équivaut donc à 1,85 km/h.

<sup>846</sup> Morrison *et al.* 2000, p. 262. Elle fut atteinte grâce à une rafale d'environ 20 nœuds.

<sup>847</sup> *Ibid.*

<sup>848</sup> *Ibid.*

<sup>849</sup> *Ibid.*, p. 259.

premiers niveaux<sup>850</sup> permettait par ailleurs de maintenir la vitesse de 6,6 nœuds. Au retour, le navire faisant face à un vent contraire qui se renforçait, 31 milles nautiques ont été couverts en 7,4 heures à la vitesse moyenne de 4,2 nœuds avec le concours de l'ensemble des rameurs ou bien de ceux des deux premiers niveaux. Au cours de cette journée, les rameurs ont été en action durant 6,8 heures et ont pu maintenir une vitesse moyenne de 4,6 nœuds par vent défavorable<sup>851</sup>. Ces performances remarquables permettent d'entrevoir ce dont étaient capables les navires longs dans l'Antiquité avec des équipages rompus à la tâche.

Beaucoup plus imposante qu'une trirème, Polybe rapporte qu'une quinquérème pouvait embarquer 300 marins (en majorité rameurs) et 120 soldats d'infanterie<sup>852</sup>. Bien que l'on ne connaisse pas ses dimensions, il devait s'agir d'un navire de taille particulièrement impressionnante<sup>853</sup>. C'est probablement pour cette raison que les quinquérèmes furent utilisées comme navires diplomatiques à concurrence d'un bâtiment par ambassadeur<sup>854</sup>, mais aussi comme moyen de transport de troupes et, bien entendu, comme navire de guerre.

À l'inverse des navires uniquement munis de voiles<sup>855</sup>, les navires longs pouvaient évoluer en l'absence de vent ou par vent faible. À propos de P. Scipion (l'Africain) au cours de l'été 206, Tite-Live rapporte ainsi qu'il

« partit lui-même de Carthagène, accompagné de C. Laelius, avec deux quinquérèmes et, par une mer calme, avançant surtout à la rame, à l'aide, parfois, d'un vent léger, il passa en Afrique. Pure coïncidence : juste à ce moment, Hasdrubal [fils de Giscon] qui, chassé d'Espagne, était entré dans le port < de Siga > avec sept trirèmes, jetait l'ancre et faisait aborder ses navires ; la vue des deux quinquérèmes (personne ne douta qu'elles fussent ennemies et pussent être coulées par des navires plus nombreux avant d'entrer dans le port) provoqua seulement un état d'alerte et un branle-bas de combat à la fois chez les soldats et les marins qui préparèrent inutilement armes et navires. Poussées en effet par un vent du large qui s'était levé, les voiles amenèrent les quinquérèmes dans le port avant que les Puniqes eussent manœuvré les ancres ; en outre, personne n'osa plus provoquer d'agitation dans un port appartenant au roi<sup>856</sup>. »

---

<sup>850</sup> L'action des rameurs du troisième niveau est alors empêchée par l'enfoncement de la coque du navire dû à sa vitesse et à la pression sur l'eau exercée par cette dernière.

<sup>851</sup> Morrison *et al.* 2000, p. 262.

<sup>852</sup> Pol. I, 26, 7. Si l'historien ne précise pas que les navires de la flotte romaine en question étaient des quinquérèmes, le nombre d'hommes à bord indique des navires de tailles beaucoup plus importantes que les trirèmes. Les quinquérèmes étaient par ailleurs le plus fréquemment utilisées par les Romains à ce moment. Leur première flotte était par exemple composée de 100 quinquérèmes et de 20 trirèmes. Pol. I, 20, 9.

<sup>853</sup> De manière purement indicative, par rapport à l'épave de Marsalla, une simple règle de trois donne des dimensions de 73, 5 m par 10 m.

<sup>854</sup> Cf. chap. II, p. 60 n. 252.

<sup>855</sup> Cf. le point suivant.

<sup>856</sup> Liv. XXVIII, 17. Scipion se rendait auprès du roi numide Syphax pour négocier son ralliement aux Romains.

Durant l'été 180<sup>857</sup>, voyageant selon toute vraisemblance à bord d'une quinquérème, P. Sempronius Gracchus (préteur d'Espagne Citérieure) pouvait par ailleurs faire annoncer avec précision le jour de son arrivée en Espagne<sup>858</sup>. Si l'usage des navires longs présentait plusieurs avantages lors de navigations par petit et moyen temps, leur forme effilée et leur faible tirant d'eau en font des navires qui « tiennent mal la mer<sup>859</sup> et toute tempête peut leur être fatale<sup>860</sup>. » Il s'agissait d'un navire conçu essentiellement pour la navigation par beau temps. Les essais à bord de l'*Olympias* ont notamment montré que sa large poupe, qui se surélevait afin de protéger le timonier, constitue une importante prise d'air (fardage) qui tend à freiner le navire. Cette configuration aurait représenté un important handicap en condition de tempête. Les auteurs signalent également l'importance de la prise d'air de la coque et de la structure qui soutient le pont<sup>861</sup>. Les pilotes des navires longs devaient ainsi généralement préférer garder les côtes à proximité afin de pouvoir y trouver refuge au moindre signe de mauvais temps. Les traversées en haute mer, toujours très risquées pour ce type de navire, n'avaient lieu que si aucune autre solution ne se présentait. Lors de leurs navigations vers la Sicile et l'Afrique au cours des deux premières guerres puniques, les pilotes romains longeaient ainsi prudemment les côtes italiennes<sup>862</sup>, puis siciliennes, avant d'entreprendre la traversée jusqu'en Afrique par l'itinéraire le plus court<sup>863</sup>.

Au cours de la première guerre punique, en raison de leur manque d'expérience, les Romains subirent plusieurs catastrophes navales. Pour 253, Polybe rapporte par exemple qu'

« au début de la belle saison, les consuls nouvellement entrés en fonction, Cn. Servilius Caepio et C. Sempronius Blaesus, partirent avec toute la flotte, gagnèrent la Sicile et de là se dirigèrent vers l'Afrique. 2. Longeant la côte, ils effectuèrent un grand nombre de débarquements, mais sans

---

<sup>857</sup> Pour des précisions sur la détermination de l'époque de l'année où eut lieu cette traversée, se référer au tableau 3 (années 218-203), ci-dessous, p. 224-227. Même observation pour les exemples suivants concernant l'Espagne. Pour les années 202-168, se référer au tableau 2, chap. VI, p. 370 sq.

<sup>858</sup> Liv. XL, 39 : « Gracchus avait chargé son collègue Lucius Postumius Albinus, qui allait en Espagne ultérieure, de faire savoir à Quintus Fulvius qu'il devrait conduire l'armée à Tarragone : c'était là qu'il voulait licencier les vétérans, répartir les renforts et organiser toute l'armée. La date de l'arrivée de son successeur – et celle-ci était proche – fut également communiquée à Flaccus. »

<sup>859</sup> À entendre lorsque cette dernière est très agitée.

<sup>860</sup> Engel 1983, p. 116 n. 7 (éd. du l. XXXVII de Tite-Live).

<sup>861</sup> Morrison *et al.* 2000, p. 259.

<sup>862</sup> Par exemple, pour l'année 260 : « Les équipages ayant été soumis à cet entraînement préalable, on mit les navires à la mer dès qu'ils furent achevés et, après une brève période d'exercices effectués cette fois sur l'eau, la flotte, conformément aux instructions données par le consul, se mit à naviguer le long de la côte italienne. 4. Cn. Cornelius Scipion, qui avait été désigné pour la commander, avait en effet, quelques jours avant, ordonné aux commandants des navires d'appareiller en direction du détroit de Messine dès qu'ils auraient terminé leurs préparatifs. » Pol. I, 21, 3-4.

<sup>863</sup> Cette traversée se faisait à partir de Lilybée (l'actuelle Marsala). En ligne droite, il y a environ 80 milles nautiques entre Lilybée et le cap Bon (Tunisie), soit 20 heures de navigation dans de bonnes conditions avec une vitesse moyenne de 4 nœuds.



grand résultat. Ils atteignirent l'île des Lotophages, qu'on appelle Méninx<sup>864</sup> et qui se trouve non loin de la Petite Syrte. 3. Ne connaissant pas les parages, ils s'engagèrent sur des hauts fonds. Avec le reflux, qui survint à ce moment, leurs navires s'échouèrent et ils se trouvèrent dans une situation des plus critiques. 4. Cependant, au bout de quelque temps, le flux arriva, alors qu'ils ne l'espéraient plus. Ils réussirent alors à grand-peine à dégager leurs navires en jetant par-dessus bord tout leur matériel lourd. 5. Là-dessus, ils effectuèrent une retraite qui ressemblait fort à une fuite. Ils regagnèrent la côte sicilienne et, après avoir contourné le cap Lilybaion, allèrent jeter l'ancre dans le port de Panormos<sup>865</sup>. 6. Puis ils entreprirent imprudemment de faire la traversée en ligne directe vers Rome et, une fois de plus, ils se trouvèrent pris dans une tempête si violente qu'ils perdirent plus de cent cinquante de leurs vaisseaux<sup>866</sup>. »

Cette traversée qui visait à rejoindre Rome le plus rapidement possible expose bien le risque de la haute mer pour les navires longs. Les Romains se gardèrent apparemment de réitérer ce type de traversée par la suite. Polybe et Tite-Live mentionnent par ailleurs fréquemment le bon ou le mauvais déroulement des traversées entre la Sicile et l'Afrique. Pour l'été 203 par exemple, le second rapporte que

« Gnaeus Octavius qui avec deux cents vaisseaux de charge et trente vaisseaux longs fit voile de la Sicile, n'eut pas le même bonheur. Sa traversée avait été heureuse jusqu'à ce qu'il fût à peu près en vue de l'Afrique : là, le vent tomba d'abord ; puis il tourna et, soufflant de terre, il bouleversa et dispersa la flotte. Le commandant avec ses vaisseaux de guerre lutta à force de rames contre la violence des flots, et aborda au promontoire d'Apollon<sup>867</sup>. Les bâtiments de transport furent poussés les uns sur l'île d'Égimure<sup>868</sup>, qui ferme du côté de la pleine mer le golfe de Carthage, à trente milles environ de la ville ; les autres en face même de la ville à la hauteur des Eaux-Chaudes<sup>869</sup>. »

Ce sont les rameurs qui permirent aux navires longs de se sortir de ce mauvais pas, les navires de charge uniquement mus par le vent furent dirigés là où la situation le permettait. Quelques autres passages nous montrent que les navires longs pouvaient, dans une certaine mesure, affronter le vent, ainsi qu'une mer formée. Lors de la bataille des îles Aegates en 241 (fig. 5), Polybe rapporte notamment ceci à propos du consul C. Lutatius Catulus :

« 6. De très bonne heure, alors que le jour pointait, il constata qu'un vent assez vif se levait, qui favorisait la marche de la flotte ennemie tandis que l'avance des navires romains en sens contraire était rendue difficile, sur une mer agitée de houle. Il commença à s'interroger sur la conduite à tenir en l'occurrence. 7. Il réfléchit que, s'il engageait le combat en ce moment, par ce mauvais temps, il n'affronterait que le seul Hannon, qui n'aurait avec lui que des marins à bord de ses navires lourdement chargés, 8. tandis que s'il attendait la bonace, pendant le temps qu'il perdrait ainsi, l'ennemi achèverait sa traversée et rejoindrait les troupes de terre, si bien que les Romains devraient ensuite se mesurer avec des navires allégés et devenus plus maniables, avec des soldats choisis parmi les meilleurs éléments de l'armée de terre carthaginoise, et qui plus est, avec Hamilcar, dont la hardiesse leur inspirait plus d'effroi que tout autre chose. C'est pourquoi il

---

<sup>864</sup> L'actuelle île de Djerba sur la côte tunisienne orientale.

<sup>865</sup> L'actuelle Palerme.

<sup>866</sup> Pol. I, 39, 1-6. La distance Palerme-Ostie (Rome) est d'environ 230 milles nautiques. Dans de bonnes conditions, cette dernière peut être couverte en environ deux jours et demi avec la vitesse moyenne de 4 nœuds.

<sup>867</sup> L'actuel cap Tarf (Tunisie).

<sup>868</sup> L'actuelle île de Zembra (Tunisie).

<sup>869</sup> Liv. XXX, 24.

décida de ne pas laisser échapper cette occasion et, apercevant la flotte ennemie qui avançait rapidement à la voile, il se porta sans tarder en avant. 10. Comme ses équipages, bien entraînés, n'avaient pas de peine à vaincre la houle, il eut bientôt déployé sa flotte sur une seule ligne, la proue tournée vers l'ennemi<sup>870</sup>. »

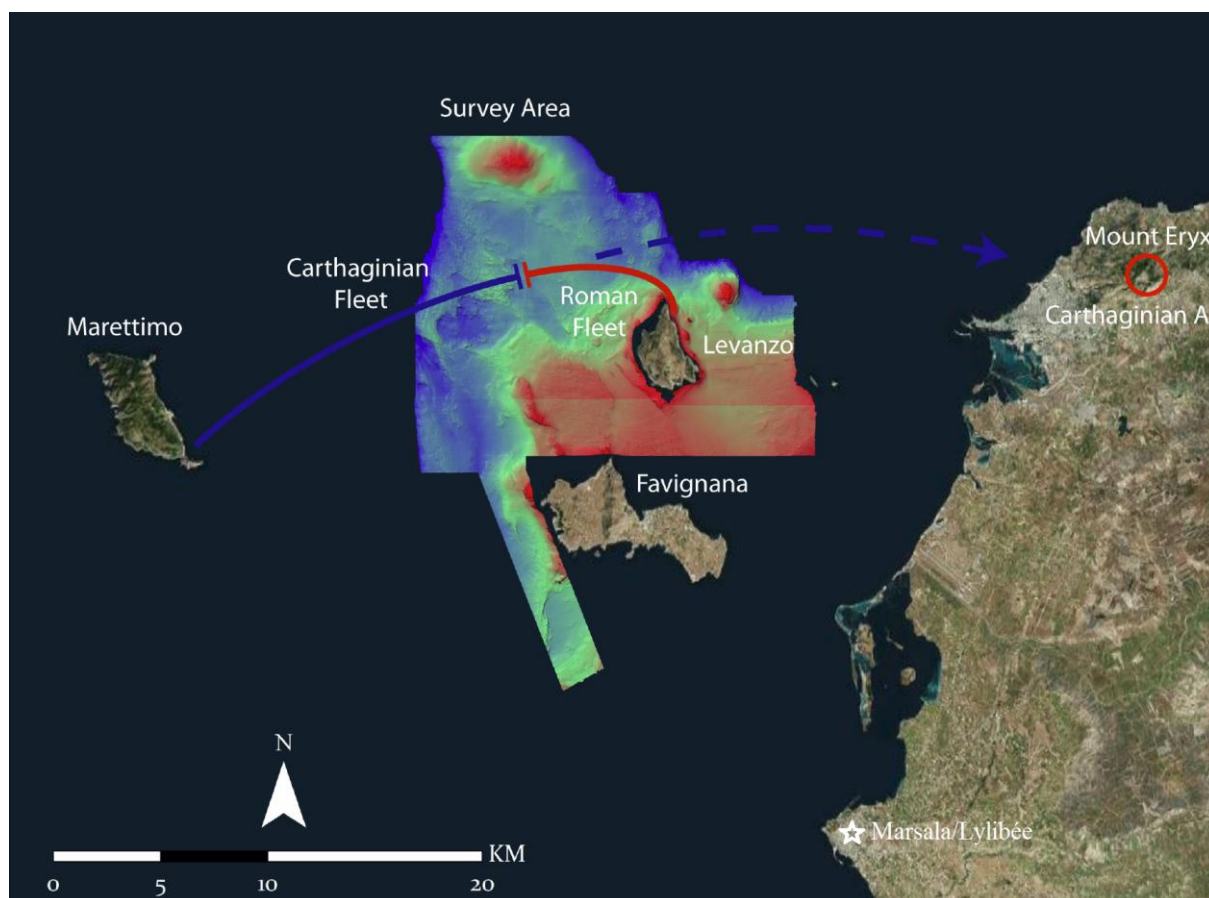


Figure 5. Essai de restitution de la trajectoire des flottes carthaginoise et romaine lors de la bataille des îles Aegates en 241. La zone où les fonds marins sont mis en évidence représente les secteurs de prospection de l'équipe d'archéologues du *Battle of the Egadi Islands Project* lancé en 2005.

C'est la nécessité stratégique qui amena le commandant romain à faire sortir ses navires dans de telles conditions. En temps normal, il ne les aurait pas engagés. La description de Polybe (vent assez vif, mer agitée) permet d'évaluer la force du vent à environ 5 Beaufort au moment de l'engagement (tab. 1). Il devait par ailleurs s'agir d'un vent de mer ayant subi un fetch important<sup>871</sup>.

<sup>870</sup> Cf. Pol. I, 60, 6-10. Les épaves de Marsala pourraient potentiellement être liées à cette bataille. Selon Polybe, 50 navires longs carthaginois furent coulés au cours de cette bataille. Pol. I, 61, 6.

<sup>871</sup> Sur l'effet de fetch, cf. chap. II, p. 67, n. 285.

Tableau 1. Échelle de Beaufort.

Force	Terminologie	Vitesse (Nœuds) <sup>872</sup>	Vitesse (Km/h)	Vagues (m) <sup>873</sup>	Aspect de la mer	Effet sur terre
0	Calme	< 1	< 1	0	Comme un miroir	La fumée s'élève verticalement
1	Très légère brise	1-3	1-5	0,1	Quelques rides	La fumée prend la direction du vent
2	Légère brise	4-6	6-11	0,2-0,3	Vaguelettes	Vent perçu au visage, les girouettes s'activent, feuilles frémissantes
3	Petite brise	7-10	12-19	0,6-1	Très petites vagues, apparition de quelques moutons	Feuilles et petites branches agitées, les drapeaux légers se déploient
4	Jolie brise	11-16	20-28	1-1,5	Petites vagues, nombreux moutons	La poussière est soulevée par le vent
5	Bonne brise	17-21	29-38	2-2,5	Vagues modérées, moutons et parfois embruns (le gréement commence à siffler)	Les arbustes en feuilles commencent à s'agiter
6	Vent frais	22-27	39-49	3-4	Lames, crêtes d'écume blanche, embruns	Les grandes branches sont agitées
7	Grand frais	28-33	50-61	4-5,5	Lames déferlantes, traînées d'écume	Les arbres sont agités en entier. La marche contre le vent est pénible
8	Coup de vent	34-40	62-74	5,5-7,5	Tourbillon d'écume à la crête de lames	Le vent casse les branches
9	Fort coup de vent	41-47	75-88	7-10	Grosses lames, épaisses traînées d'écume	Légers dommages aux habitations
10	Tempête	48-55	89-102	9-12,5	Très grosses lames, surface de l'eau semble blanche dans son ensemble.	Arbres déracinés, importants dommages aux habitations

<sup>872</sup> Les forces de vent indiquées ne prennent pas en compte les rafales qui sont de forces supérieures au vent établi et très fréquentes dans le golfe du Lion. Cf. ci-dessous, p. 231 sq.

<sup>873</sup> Ces mesures ne concernent pas les premiers milles au-delà de la côte lorsqu'il s'agit d'un vent de terre en raison d'un fetch presque inexistant.

Force	Terminologie	Vitesse (Nœuds) <sup>872</sup>	Vitesse (Km/h)	Vagues (m) <sup>873</sup>	Aspect de la mer	Effet sur terre
					Visibilité réduite	
<b>11</b>	Violente tempête	56-63	103-117	11,5-16	Lames exceptionnellement hautes, mer complètement recouverte d'écume blanche. Visibilité réduite	Ravages étendus
<b>12</b>	Ouragan	64 et +	118 et +	17 et +	L'air est plein d'écume et d'embruns, la visibilité est très fortement réduite	Ravages très étendus

On peut ensuite citer l'exemple des deux quinquérèmes de P. Scipion (l'Africain) à l'été 206. Tite-Live rapporte qu'après sa rencontre avec le roi Syphax, « Scipion partit d'Afrique et, après avoir eu, sous l'effet de vents changeants et, la plupart du temps, violents, une traversée agitée en haute mer, il entra, quatre jours après, dans le port de Carthagène<sup>874</sup>. » S'agissant en ligne droite d'une distance d'environ 140 milles nautiques<sup>875</sup>, cela donne une vitesse moyenne faible d'environ 1,5 nœuds pour ses quatre jours en mer, ce qui confirme les difficultés rencontrées par Scipion. À la vitesse moyenne de 4 nœuds, cette distance peut en effet être couverte en environ 35 heures dans de bonnes conditions.

D'après ces témoignages et les essais effectués à bord de l'*Olympias*, on peut évaluer que les navires longs pouvaient prendre la mer entre « Calme » et « Bonne brise » (0-5 Beaufort). En navigation côtière, par vent de terre et au portant, on devait néanmoins pouvoir naviguer par « Vent frais » (6 Beaufort). Le faible fetch à proximité de la côte y offre en effet une mer plate<sup>876</sup>. À partir de « Grand frais » (7 Beaufort), la force du vent, le fardage des navires et la hauteur des vagues qui peuvent dépasser les 4 m de hauteur<sup>877</sup> devaient commencer à sérieusement gêner la stabilité du bâtiment et les manœuvres des rameurs. Au-delà, les risques de naufrage devaient être très élevés.

<sup>874</sup> Liv. XXVIII, 18.

<sup>875</sup> La distance a été calculée entre Rechgoun (à proximité immédiate de l'ancienne Siga, Algérie) et Carthagène.

<sup>876</sup> Cf. ci-dessous, la figure 16, p. 213.

<sup>877</sup> Dépendamment s'il s'agit d'un vent de terre ou de mer.

## 1.2. Les navires de charge et la voile carrée

Pour la navigation hauturière, les Romains préféraient les services des navires de charge ou cargos dits *onerariae* qui étaient uniquement munis de voiles (fig. 6). Ces derniers servaient au commerce, au transport de passagers et de troupes, au ravitaillement des armées, et parfois aux opérations militaires. Ils suivaient systématiquement les flottes de guerre avec le ravitaillement et les soldats qui n'avaient pas pu prendre place à bord des navires longs<sup>878</sup>.



Figure 6. Navire *oneraria*, bas-relief sur sarcophage du II<sup>e</sup> s. de n. ère (Musée de Beyrouth).

Leur carène ventrue offrait une bonne stabilité en mer et leur pont élevé, une protection contre les vagues. Ce dernier aspect est indirectement souligné par Tite-Live dans son récit d'un engagement naval à proximité de Carthage en 203. L'historien rapporte en effet que

« ce ne fut pas comme un combat naval ; on eût dit plutôt un assaut livré à des murs par une flotte. Les bâtiments de transport (*onerariae*) étaient un peu plus élevés que les vaisseaux éperonnés des Carthaginois ; ceux-ci visaient de haut en bas, et la plupart de leurs traits ne

---

<sup>878</sup> Par exemple, en 214, lors d'une intervention en Illyrie contre Philippe V de Macédoine, le propréteur M. Valérius (depuis Brindes) « emmena sa flotte équipée et prête au combat (les soldats qui n'avaient pas pu embarquer sur les navires de guerre furent placés sur des vaisseaux de charge) et il arriva le lendemain à Oricum [...]. » Liv. XXIV, 40.

pouvaient atteindre au-dessus d'eux ; ceux des Romains, lancés du haut de leurs bâtiments de transport, tombaient plus lourdement et avaient, par leur poids même, plus de force<sup>879</sup>. »

Pour ce qui est de la navigation hauturière, Strabon dit à propos de la Turdétanie (sud-ouest de l'Espagne) que

« tout le commerce se fait à destination de l'Italie et de Rome, les conditions de la navigation étant bonnes jusqu'aux Colonnes d'Hercule, sauf quelques difficultés aux abords du détroit et pour la traversée en pleine eau de notre mer<sup>880</sup>. En effet, l'itinéraire des navires suit jusqu'au bout un climat tranquille, surtout si l'on gouverne en haute mer, ce qui convient aux bâtiments de commerce (ἐμπορίοις ὀκκάσιν), les vents du large soufflent avec régularité<sup>881</sup>. »

En cas d'absence de vent, ces navires étaient cloués sur place ou soumis à la dérive. Dans ce type de situation, ils pouvaient être pris en remorque par les navires longs. Pour 198, Tite-Live rapporte en effet que

« L. Quinctius, le frère du consul, à qui le sénat avait confié le commandement de la flotte et conféré toute autorité sur les côtes, se transporta à Corcyre, avec deux quinquérèmes ; lorsqu'il apprit que la flotte était partie, il jugea qu'il ne fallait absolument pas s'y attarder ; mais après avoir suivi l'escadre jusqu'à l'île de Samè et avoir donné son congé à C. Livius, à qui il succédait, c'est avec lenteur qu'il dut se rendre de là au Cap Malée, ayant eu à remorquer, la plupart du temps, les navires ravitailleurs (*nauibus quae cum commeatu*) qui le suivaient<sup>882</sup>. »

Le type de voile utilisé par les *onerariae* et les navires longs était la voile carrée<sup>883</sup>. Elle offre ses meilleures performances aux allures portantes, à savoir de vent arrière jusqu'au largue (fig. 7).

---

<sup>879</sup> Liv. XXX, 10.

<sup>880</sup> Ce territoire se situe au sud-ouest de l'Espagne.

<sup>881</sup> Strabon III, 2, 5.

<sup>882</sup> Liv. XXXII, 16. Le cap Malée se trouve à la pointe sud du Péloponnèse.

<sup>883</sup> Cette dernière fut en usage jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, avec les derniers grands voiliers de commerce.



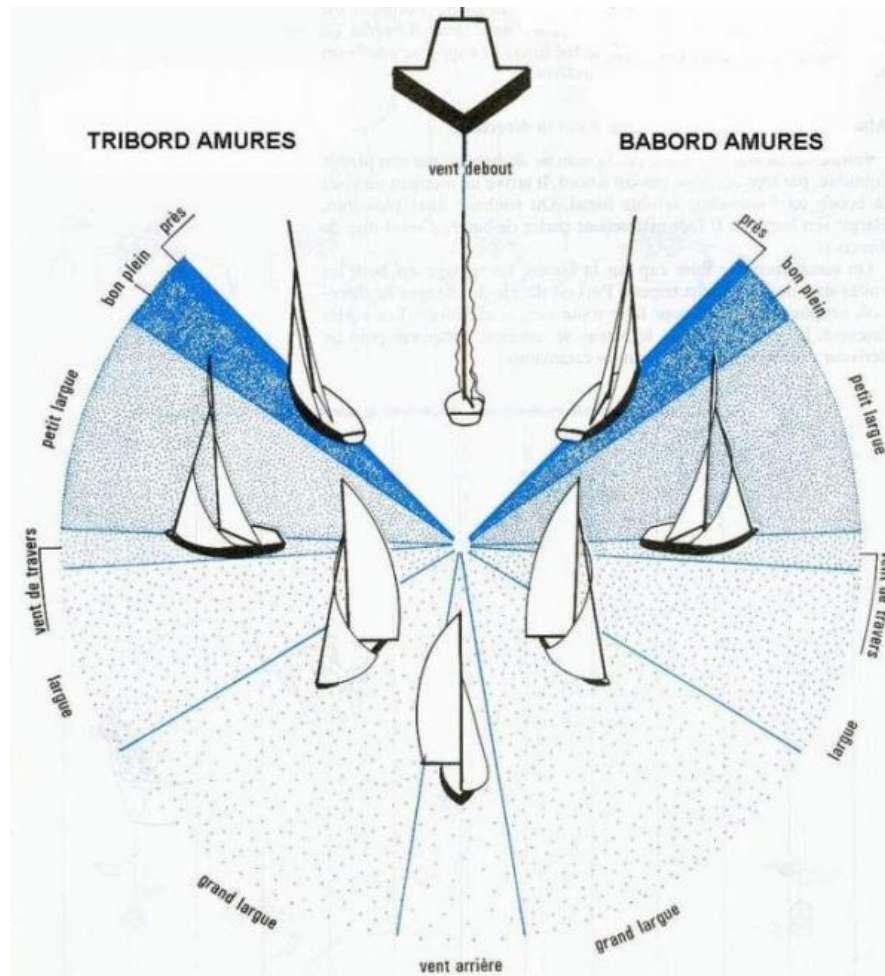


Figure 7. Les allures à la voile<sup>884</sup>.

Par la flexibilité de sa configuration, ce type de voile permettait de naviguer par vent de travers, et même de remonter au vent (fig. 8).

<sup>884</sup> Ce schéma, qui représente les allures avec un gréement moderne de type « sloop », est purement indicatif. Si on arrive aujourd'hui à remonter au vent avec un angle de 45° et même un peu au-delà, l'angle était plus important dans l'Antiquité. On devait en effet tirer des « bords carrés », à l'instar de l'*Olympias* remontant à 60° de l'axe du vent. Les allures portantes se situent dans la partie inférieure du schéma, et les allures de près, dans la partie supérieure.

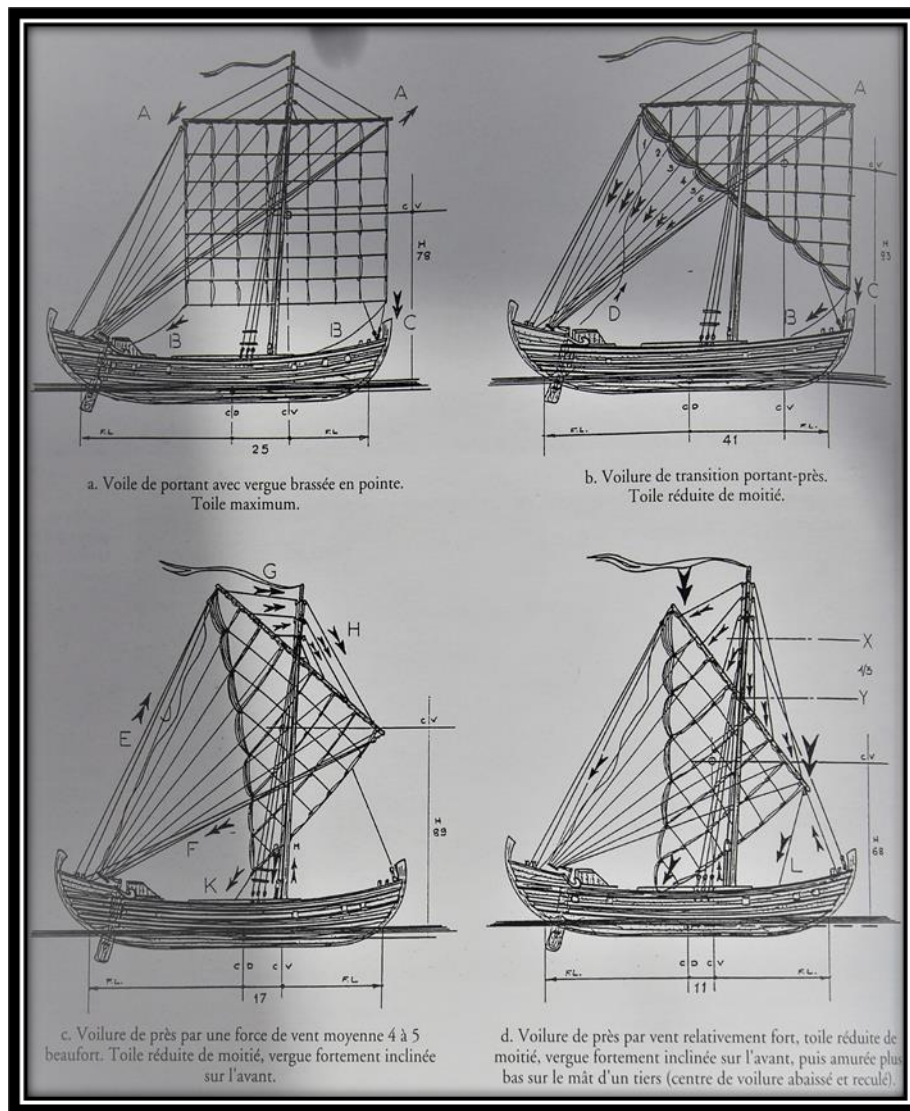


Figure 8. Manœuvre de réduction d'une voile carrée conduisant à une configuration triangulaire permettant de remonter au vent.

P. Pomey souligne que cette technique « était fréquemment utilisée près des côtes notamment pour doubler un cap, gagner un abri, entrer ou sortir du port<sup>885</sup>. » L'absence de plan antidérive performant impliquait toutefois une dérive<sup>886</sup> de plus en plus importante du travers jusqu'au près à mesure que le vent augmentait en puissance. Dans ces conditions, ces allures ne pouvaient être maintenues sans que le navire subisse une importante perte de trajectoire. Comme le souligne P. Arnaud, « plus le vent augmente, plus le navire doit abattre<sup>887</sup> et lorsque le vent fraîchit, la tendance générale [dans l'Antiquité] paraît avoir été de se mettre en fuite vent arrière sous voilure réduite lorsqu'aucune terre ne se trouvait à proximité sous le

<sup>885</sup> Pomey 1997, p. 97.

<sup>886</sup> Il s'agit du dérapage latéral du navire dû à l'effet du vent et du courant. Nos quilles actuelles permettent de limiter cet effet.

<sup>887</sup> C'est-à-dire s'éloigner du lit du vent jusqu'à lui tourner complètement le dos.



vent<sup>888</sup>. » Lorsque l'on se trouvait en pleine mer et qu'un vent défavorable s'établissait et fraîchissait, on devait donc se résoudre à abandonner sa trajectoire<sup>889</sup>. C'est ce qui arriva notamment à Posidonius lorsqu'il appareilla du sud de l'Espagne à destination de l'Italie vers la fin du II<sup>e</sup> s. Strabon rapporte en effet que

« les vents d'est sont des vents étésiens dans cette partie de la mer jusqu'au golfe de Sardaigne ; c'est pourquoi il aurait pris trois mois pour regagner, non sans peine, l'Italie, après avoir été dérouter tantôt vers les îles Gymnésies<sup>890</sup>, tantôt vers la Sardaigne, tantôt même vers différents points de la côte libyenne vis-à-vis de ces îles<sup>891</sup>. »

Les vents d'est et du nord-est sont en effet dominants dans le quart sud-ouest de la Méditerranée au cours des mois de juin à septembre<sup>892</sup>. Ils sont donc défavorables à une navigation en direction de l'Italie depuis les côtes espagnoles méridionales. Des épisodes de mistral et de tramontane, dont l'influence se fait souvent ressentir jusque dans le sud du bassin méditerranéen occidental<sup>893</sup>, ont par ailleurs pu contribuer à dérouter le navire de Posidonius.

En ce qui concerne l'évaluation de la distance parcourue, P. Pomey signale qu'elle

« reposait entièrement sur l'expérience du pilote et la connaissance intime des qualités nautiques de son navire aux différentes "allures" selon la force et la direction du vent et les conditions de la mer. Les distances étaient exprimées en journée de navigation, généralement en journée diurne de 17h (solstice) pour les trajets relativement courts, ou en journée de 24h pour les parcours comportant plusieurs nuits de navigation. Ces estimations, suffisantes aux marins, ont été néanmoins traduites en distance pour les besoins de géographes. Selon l'évaluation d'Hérodote (IV, 85-86), la plus largement admise, une journée diurne (17h) de navigation en ligne droite et par vent favorable correspondait à une distance parcourue de 700 stades, ce qui conduisait à estimer à 1000 stades la journée de navigation de 24h<sup>894</sup>. Un tel système de mesure, fondée sur l'empirisme, restait malgré tout très imprécis et Marcien d'Héraclée (*Epitome peripli Menippeï*, 5), s'interrogeant au début du V<sup>e</sup> s. de notre ère sur les différences d'estimation des distances parcourues en haute mer, ne manque pas de souligner que l'erreur pouvait provenir de la différence de vélocité des navires : "On s'accorde en effet à reconnaître qu'un navire parcourt, à la voile et par vent favorable, 700 stades en une journée. Mais on sait qu'un navire produit par la science d'un architecte atteint la vitesse de 900 stades par jour, alors qu'un navire construit contre les règles de l'art en parcourt à peine 500." Bien évidemment, une telle navigation à l'estime était peu précise [...]»<sup>895</sup>.

L'auteur souligne par ailleurs que les navigations diurnes de 700 et 900 stades correspondent « à des vitesses moyennes de l'ordre de 4 à 5 nœuds qui sont très honorables pour des bateaux

---

<sup>888</sup> Arnaud 2005, p. 18.

<sup>889</sup> Pomey 1997, p. 97.

<sup>890</sup> Les îles Baléares.

<sup>891</sup> Strabon III, 2, 5.

<sup>892</sup> Cf. les figure 23-24, ci-dessous p. 230-231. De novembre à avril, la situation s'inverse. Les vents dominants y soufflent alors du secteur ouest à nord-ouest.

<sup>893</sup> Cf. figure 21, ci-dessous, p. 220.

<sup>894</sup> Ces distances équivalent respectivement à environ 70 et 100 milles nautiques.

<sup>895</sup> Pomey 1997, p. 93.

à voile carrée<sup>896</sup>. » Les navigations expérimentales effectuées à bord du *Kyrénia II*<sup>897</sup> ont donné une vitesse moyenne de 3 nœuds pour l'ensemble de ses 27 jours en mer. Par vents favorables et aux allures portantes, le navire atteignait des vitesses moyennes de 5 à 6 nœuds, avec des pointes à 10-12 nœuds lors de tempêtes (fig. 9)<sup>898</sup>.



Figure 9. Le *Kyrénia II* au portant dans une tempête lors de sa traversée entre Chypre et Athènes.

Pour l'été 218, Polybe rapporte que le consul P. Scipion « qui s'était transporté le long de la côte de Ligurie, atteint, le cinquième jour après son départ de Pise, le territoire de Marseille<sup>899</sup>. » Il s'agit d'une distance côtière d'environ 270 milles nautiques. Si l'on compte quatre jours et demi de navigation continue, cela confère une vitesse moyenne de près de 2,5 nœuds à sa flotte. Ayant probablement préféré des navigations diurnes afin de laisser les équipages se reposer ou en l'absence de nuits suffisamment éclairées par la lune, cela donne

---

<sup>896</sup> Pomey 1997, p. 100.

<sup>897</sup> Il s'agit d'un petit caboteur de 14,5 m par 4 m, reconstitué à partir des restes d'une épave du IV<sup>e</sup> s. Pomey 1997 *et al.*, p. 168-169.

<sup>898</sup> *Ibid.*, p. 170.

<sup>899</sup> Pol. III, 41, 4. Sa flotte était composée de 60 quinquères et de nombreux navires *onerariae*. Cf. chap. II, p. 118 et 121-124.

une vitesse moyenne de 3,5 nœuds<sup>900</sup>. En considération des capacités plus limitées de la voile carrée par rapport aux gréements actuels et compte tenu du fait qu'on ne trouve pas toujours le vent idéal établi pour une durée suffisante à la navigation escomptée, il est raisonnable de croire qu'on atteignait généralement des vitesses moyennes de l'ordre de 3 à 4 nœuds sur de longs parcours<sup>901</sup>. En ce sens, la moyenne des 69 attestations de « vitesses moyennes enregistrées sur des parcours en droite ligne d'après les données des géographes », comptabilisées par P. Arnaud, donne une vitesse moyenne de 3,9 nœuds<sup>902</sup>. Comme le souligne par ailleurs ce chercheur, les performances de vitesse n'étaient généralement pas recherchées par les Anciens. L'important était avant tout d'arriver à bon port avec l'équipage et la cargaison<sup>903</sup>.

## 2. Les voies maritimes entre l'Italie et l'Espagne

### 2.1. Le trajet aller vers l'Espagne

Les routes maritimes se créent en fonction des vents dominants et des courants, le trajet aller étant généralement différent du trajet retour<sup>904</sup>. En ce qui concerne l'itinéraire utilisé par les Romains pour se rendre en Espagne, A. Hesnard note que

« nul navire ne pouvait remonter tout droit de Rome à Marseille, Narbonne, Ampurias ni même Tarragone ou Carthagène sous peine de risque majeur s'il rencontrait le mistral en route<sup>905</sup>. Les "Bouches de Bonifacio", détroit entre le nord de la Sardaigne et le sud de la Corse, passage obligé sur la route directe entre Rome et l'Espagne, constituent un cimetière d'épaves antiques. Mais les navires qui y ont fait naufrage suivaient tous la route d'Espagne vers Rome<sup>906</sup>, et non l'inverse. Par mistral, les navires arrivant d'Italie n'avaient aucune chance de les franchir, sauf miracle, mais ils se seraient alors retrouvés, à l'ouest, au-delà de la Corse, sans aucun abri possible, en haute mer, face à un vent violent et à une houle très formée que les navires anciens ne pouvaient pas affronter<sup>907</sup>. Encore aujourd'hui, les navires à voiles qui veulent aller d'est en ouest ne passent pas par les Bouches de Bonifacio. Ils montent vers le nord, naviguant entre les îles et la côte italienne. Ce n'est qu'au nord du cap Corse qu'ils se lancent vers l'ouest, profitant des brises côtières favorables pour naviguer dans un "lac" tranquille entre les îles et le littoral. Au cas où se lèverait le vent contraire et dangereux soufflant du nord-ouest, les ports ou

---

<sup>900</sup> Selon le standard des 17 heures de navigation diurne.

<sup>901</sup> De nos jours, même pour des voiliers conçus pour naviguer aussi bien au près qu'au portant, la moyenne de 5 nœuds est difficilement maintenable sur de longs parcours en Méditerranée en se servant uniquement des voiles.

<sup>902</sup> Arnaud 2005, p. 102-104.

<sup>903</sup> *Ibid.*, p. 18.

<sup>904</sup> Cela n'est toutefois pas complètement vrai dans le cas présent. Cf. le point suivant.

<sup>905</sup> On peut ajouter la tramontane qui constitue également un risque important lorsque l'on navigue en haute mer entre l'Italie et l'Espagne et inversement. Cf. ci-dessous, la figure 21, p. 220.

<sup>906</sup> Ou de Gaule Transalpine vers Rome. Cf. le point suivant.

<sup>907</sup> À nuancer pour les *onerariae*, conçus pour la navigation en haute mer.

les mouillages côtiers permettraient d'attendre la "renverse" de vent sans trop avoir dévié du trajet prévu<sup>908</sup>. »

Cet état de fait est corroboré par les sources anciennes qui attestent exclusivement des navigations côtières entre l'Italie et l'Espagne au cours de la deuxième guerre punique et à sa suite<sup>909</sup>. À l'été 218, Tite-Live rapporte ainsi que le consul P. Scipion « partit de la Ville avec 60 navires longs et, après avoir longé la côte (*praeter oram*) d'Étrurie et les monts des Ligures et des Salyens, parvint à Marseille et établit son camp près du premier bras du Rhône<sup>910</sup>. » Pour la suite du trajet, le même auteur dit que « Cn. Cornelius Scipion, qui avait été envoyé en Espagne avec une flotte et une armée<sup>911</sup>, était parti de l'embouchure du Rhône et, après avoir doublé (*circumuectus*) la chaîne des Pyrénées, avait abordé avec sa flotte à Empories<sup>912</sup>. » Le fait qu'il ait dû contourner l'extrémité des Pyrénées implique normalement qu'il y parvint en longeant les côtes du Languedoc et du Roussillon, ce qui est confirmé par Zonaras<sup>913</sup> (fig. 10).

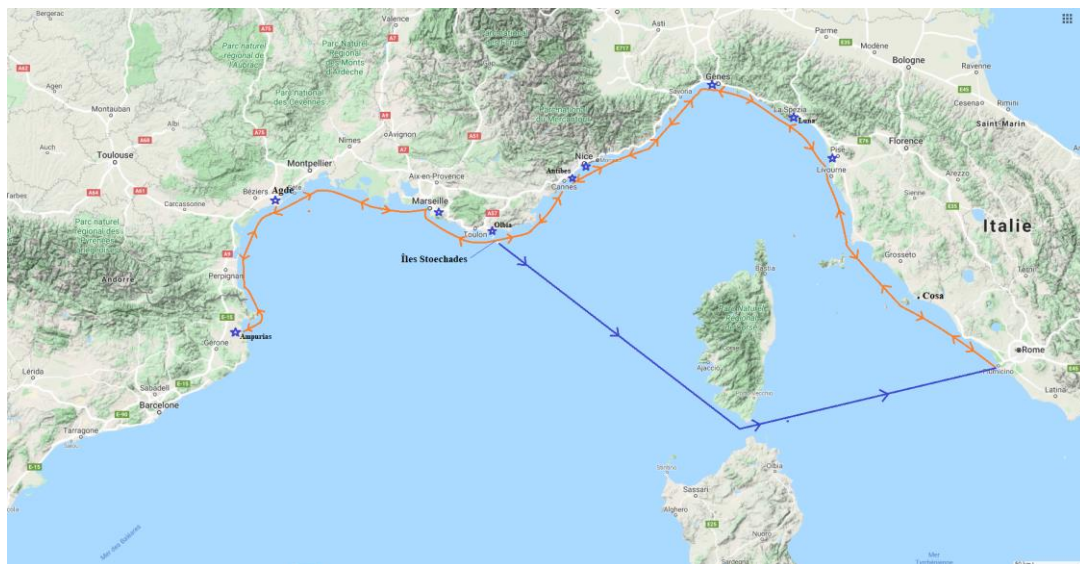


Figure 10. Trajets aller et retour théoriques entre l'Italie et l'Espagne. Les étoiles bleues indiquent les points d'appui italiens et grecs marseillais. Le trait bleu représente l'option du trajet par la haute mer lors du voyage retour<sup>914</sup>.

<sup>908</sup> Hermany *et al.* 1999, p. 98.

<sup>909</sup> Exception faite du cas du préteur d'Espagne Citérieure Caius Flaminius en 193. Ce dernier emprunta accidentellement l'itinéraire méridional longeant les côtes africaines à destination de sa province. Cf. ci-dessous, p. 217.

<sup>910</sup> Liv. XXI, 26. Tite-Live omet ici de signaler une escale très vraisemblablement prolongée au niveau de Pise. Cf. chap. II, p. 74 et 121.

<sup>911</sup> P. Scipion avait laissé à son frère le commandement du corps expéditionnaire et avait rebroussé chemin vers l'Italie afin d'intercepter Hannibal à sa sortie des Alpes. Cf. chap. III, p. 122.

<sup>912</sup> Liv. XXI, 60.

<sup>913</sup> Zonaras VIII, 25 : « Cnaeus [Scipion] navigava le long la côte en direction de l'Ibérie [...]. » Ὁ Γάιος εἰς τὴν Ἰβηρίαν παρέπλευσε [...].

<sup>914</sup> Cf. le point suivant.

Pour 217, Tite-Live rapporte qu' « une lettre apportée de Rome annonça que des bateaux de commerce (*naues onerarias*), portant d'Ostie en Espagne des approvisionnements pour l'armée, avaient été pris par la flotte punique aux environs du port de Cosa<sup>915</sup>. » Remontant vers le nord, ils devaient suivre le même itinéraire côtier. À la fin de l'été 210, dans le cadre de la traversée de P. Scipion (l'Africain) vers Espagne, c'est cette fois l'intégralité de la navigation côtière qui est décrite :

« C'est donc avec une flotte de 30 navires – tous des quinquérèmes – qu'il partit des bouches du Tibre, longea la côte (*praeter oram*) de la mer de Toscane, des Alpes et du golfe du Lion (*Gallicum sinum*), puis contourna (*circumuectus*) le promontoire formé par l'extrémité de la chaîne pyrénéenne pour débarquer ses troupes à Ampurias<sup>916</sup>. »

Comme l'indiquent les quatre trirèmes de cette cité qui lui firent escorte jusqu'à Tarragone<sup>917</sup>, Scipion dut faire escale à Marseille.

À partir du début du II<sup>e</sup> siècle et de la création des nouvelles provinces d'Espagne, les magistrats romains cherchèrent à s'embarquer le plus loin possible au nord de la côte italienne. Pour le printemps de 195, Tite-Live rapporte ainsi que

« le consul M. Porcius partit avec vingt-cinq navires longs<sup>918</sup>, dont cinq avaient été fournis par les alliés ; il se rendit au port de Luna [fig. 11]<sup>919</sup>, où il avait donné rendez-vous à son armée. De là, il envoya des ordres sur toute la côte pour réunir des vaisseaux de toutes espèces ; puis partit de Luna en fixant le port de Pyréné comme point de ralliement<sup>920</sup> ; il comptait marcher contre les ennemis à la tête de toute sa flotte. Ils longèrent (*praeteruecti*) les montagnes de la Ligurie et la côte du golfe gaulois (*sinumque Gallicum*)<sup>921</sup>, et se trouvèrent au rendez-vous indiqué ; ils s'avancèrent ensuite jusqu'à Rhoda, et ils en expulsèrent la garnison espagnole qui occupait la citadelle. De Rhoda, un bon vent les conduisit à Emporia ; là toutes les troupes, à l'exception des soldats de marine, descendirent à terre<sup>922</sup>. »

---

<sup>915</sup> Liv. XXII, 11. Cosa se trouvait au niveau de l'actuelle Ansedonia, à environ 60 milles nautiques au nord des bouches du Tibre.

<sup>916</sup> Liv. XXVI, 19. De même en XXVIII, 42 (discours de Fabius Maximus à propos du même épisode) : « C'est sur une mer pacifiée, en longeant la côte (*praeter oram*) de l'Italie et de la Gaule, que tu as navigué, pour faire aborder ta flotte à Emporiae, une ville alliée. »

<sup>917</sup> Liv. XXVI, 19 : « Là, il fit mettre ses navires sur cales, après avoir renvoyé les quatre trirèmes des Marseillais qui, pour lui faire honneur, l'avaient escorté depuis leur cité. » L'expérience des pilotes marseillais dans le golfe du Lion fut certainement appréciée par Scipion et sa flotte. Sur la question de l'appui maritime marseillais au cours de la deuxième guerre punique, cf. chap. III, point 2 et 3.

<sup>918</sup> Apparemment de Rome. Les arsenaux (*naualias*) se trouvaient en effet sur le Tibre. Cf. Liv. XLII, 27 et XLV, 2.

<sup>919</sup> L'actuelle La Spienza en Italie.

<sup>920</sup> Il s'agirait de l'actuelle Collioure. Ugolini 2010, p. 95.

<sup>921</sup> L'actuel golfe du Lion.

<sup>922</sup> Liv. XXXIV, 8. Traduction modifiée. Cf. également Charisius, *Ars Grammatica*, II, 207, cité ci-dessous, p. 243. L'auteur décrit plus en détail la navigation de Caton entre Marseille et les côtes du Roussillon.



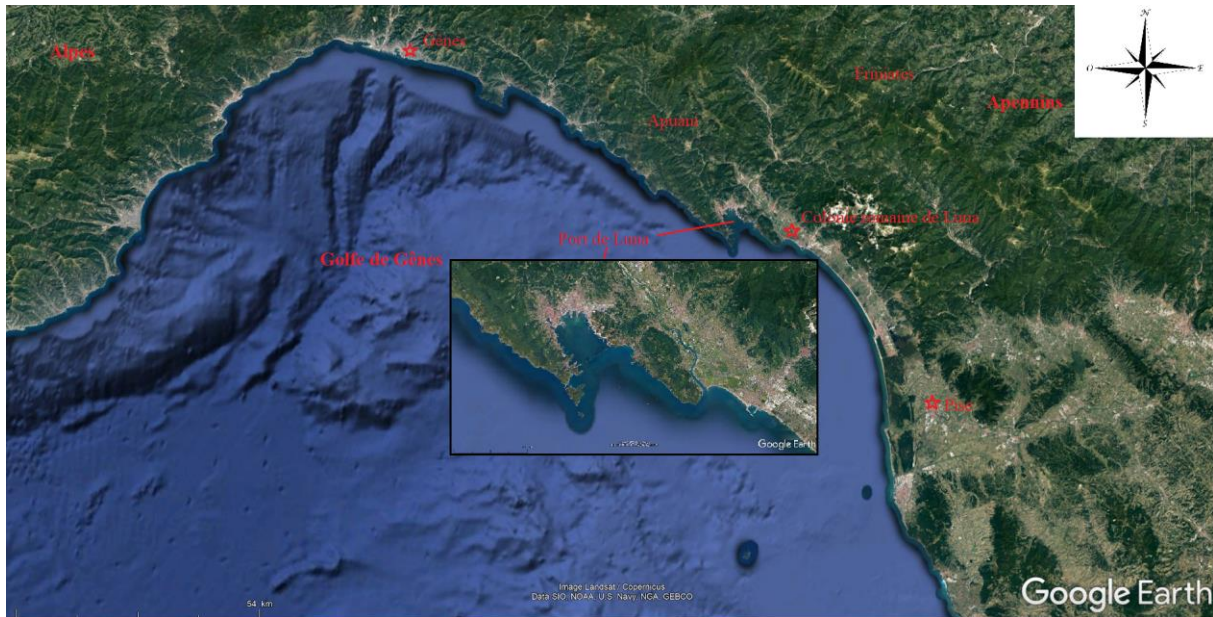


Figure 11. Situation du port de Luna.

L'usage du port de Luna est de nouveau signalé à l'été 186 :

« Après lecture de la lettre qui racontait la mort du propréteur<sup>923</sup>, le Sénat décida qu'il fallait envoyer un messenger rejoindre au Port de Luna le préteur Caius Calpurnius et lui annoncer que le Sénat lui demandait de hâter son départ, afin de ne pas laisser la province sans commandement. L'envoyé parvint à Luna trois jours plus tard ; Calpurnius était parti depuis quelques jours<sup>924</sup>. »

À l'instar du port de Brindes pour la traversée jusqu'en Grèce, ou bien de Lilybée pour la traversée jusqu'en Afrique, il semble que l'embarquement des magistrats romains pour l'Espagne depuis Luna soit devenu habituel à partir du début du II<sup>e</sup> s. En 177, une colonie romaine de 2000 hommes y est d'ailleurs fondée, signe de l'intérêt des Romains pour ce point stratégique de la côte<sup>925</sup>. Strabon souligne que

« la ville elle-même n'est pas grande, le port, en revanche, est très grand et très beau : il renferme dans son périmètre plusieurs havres, tous profonds, et offre ainsi tous les avantages qu'on attend d'une base navale utilisée par des hommes ayant imposé leur thalassocratie sur une mer aussi vaste et pendant si longtemps<sup>926</sup>. »

Partir de ce point de la côte évitait aux magistrats et aux armées une partie importante du trajet en mer depuis Rome. Ils appareillaient par ailleurs d'un secteur où les vents<sup>927</sup> et le courant côtier<sup>928</sup> favorisent la progression vers l'ouest.

<sup>923</sup> C. Atinius, le prédécesseur de C. Calpurnius en Espagne Ulérieure.

<sup>924</sup> Liv. XXXIX, 21.

<sup>925</sup> Liv. XLI, 13.

<sup>926</sup> Strabon V, 2, 5.

<sup>927</sup> Notamment le régime des brises thermiques au cours de la belle saison. Cf. ci-dessous, p. 243.

<sup>928</sup> La question du courant liguro-provençal est traitée ci-dessous, p. 244-254.

Au niveau des côtes provençales, les navires romains bénéficiaient de la présence des établissements marseillais de Nice, d'Antipolis, d'Olbia, des îles Stoechades<sup>929</sup> et bien entendu, de Marseille. La cité grecque devait être une escale très fréquente. Parlant des ports de cette côte, Strabon dit en effet que « seuls sont importants celui de la base navale<sup>930</sup> et celui de Massilia. Les autres sont de petite dimension [...]»<sup>931</sup>. » Les navires romains pouvaient trouver à Marseille toutes les commodités nécessaires : ravitaillement de toutes sortes, équipements navals et bassins de radoub<sup>932</sup> en cas d'avaries. Une fois parvenus à ce point de la côte, on devait par ailleurs y attendre les bonnes conditions avant de poursuivre jusqu'en Espagne ou en Italie lors du voyage retour, notamment lors d'épisodes de mistral.

Majoritairement rocheuse, la côte provençale offre de nombreux abris où relâcher en cas de mauvais temps ou de vent défavorable (fig. 12)<sup>933</sup>.



Figures 12. Vue d'ensemble de la côte provençale.

Selon le standard théorique ancien des 700 à 900 stades en navigation diurne estivale de 17 heures, les navires romains ne devaient jamais se trouver à beaucoup plus d'une journée de

<sup>929</sup> Ces dernières étaient occupées par les Marseillais. Strabon IV, 1, 10.

<sup>930</sup> C'est-à-dire Fréjus, fondé à l'époque césarienne. La baie de St-Raphael, sur laquelle donne Fréjus, devait néanmoins être fréquentée aux époques antérieures. Il s'agit en effet d'un excellent secteur de mouillage à l'abri du vent d'est.

<sup>931</sup> Strabon IV, 1, 10.

<sup>932</sup> Strabon IV, 1, 5.

<sup>933</sup> Ces abris se retrouvent notamment au niveau de la rade de Villefranche-sur-Mer (à proximité de Nice), du golfe de Juan (à proximité d'Antipolis) du golfe de la Napoule, de la baie de St-Raphael, du golfe de Saint-Tropez, du golfe de Giens (à proximité d'Olbia), de la baie de la Ciotat, de Cassis, dans les criques des Calanques et enfin dans le Lycadon, port de Marseille.

navigation d'un point d'appui italien ou marseillais entre Luna et Marseille<sup>934</sup>. Étant donné que les côtes étaient plongées dans le noir dans l'Antiquité (sauf peut-être dans les secteurs grecs où l'on entretenait probablement des feux ponctuels<sup>935</sup>) et que les nuits ne sont pas toujours suffisamment éclairées par la lune pour permettre de bien distinguer la côte, la navigation de cabotage diurne devait généralement être préférée. Lorsque les conditions météo et atmosphériques le permettaient, des navigations nocturnes pouvaient néanmoins avoir lieu. On peut notamment citer le cas de la flotte de P. Scipion (l'Africain) lors de sa traversée vers l'Afrique à l'été 204<sup>936</sup>, ou bien celle de Caton lorsqu'il franchit l'extrémité des Pyrénées au printemps 195<sup>937</sup>.

De Luna jusqu'à Marseille, on compte environ 245 milles nautiques. Avec une vitesse moyenne de l'ordre de 3 à 4 nœuds, cette distance pouvait être couverte en environ trois jours et demi avec escales, ou deux jours et demi sans escale. En cabotage diurne de 17 heures, il faut compter près de cinq jours avec une vitesse moyenne de 3 nœuds, et un peu plus de 3 jours et demi avec une vitesse de 4 nœuds.

Contrairement aux côtes provençales, les côtes languedociennes et roussillonnaises sont majoritairement plates et sableuses. Elles n'offrent ainsi que très peu de résistance aux puissants vents de terre qui balaient ce secteur (fig. 13).

---

<sup>934</sup> De Luna à Gênes, il y a en effet quelque 50 milles nautiques ; de Gênes à Nice/Antipolis, 80/90 milles ; de Nice/Antipolis à Olbia, 75/65 milles ; d'Olbia à Marseille, 50 milles.

<sup>935</sup> Sur cette question, étude en cours par Christiansen J., *La signalisation maritime dans l'Antiquité*, thèse de doctorat sous la direction de Arnaud, P., Université Lumière Lyon 2, 2011-..., [en cours].

<sup>936</sup> Avant son départ de Lylibée, Tite-Live souligne que « les navires à éperons devraient porter un fanal chacun, les transports, deux; le navire amiral se signalerait, de nuit, par trois fanaux. » Liv. XXIX, 25. La navigation nocturne en haute mer présente moins de risque que la navigation côtière. La côte constitue en effet le principal danger dans ce type de situation.

<sup>937</sup> Cf. ci-dessous, p. 243.



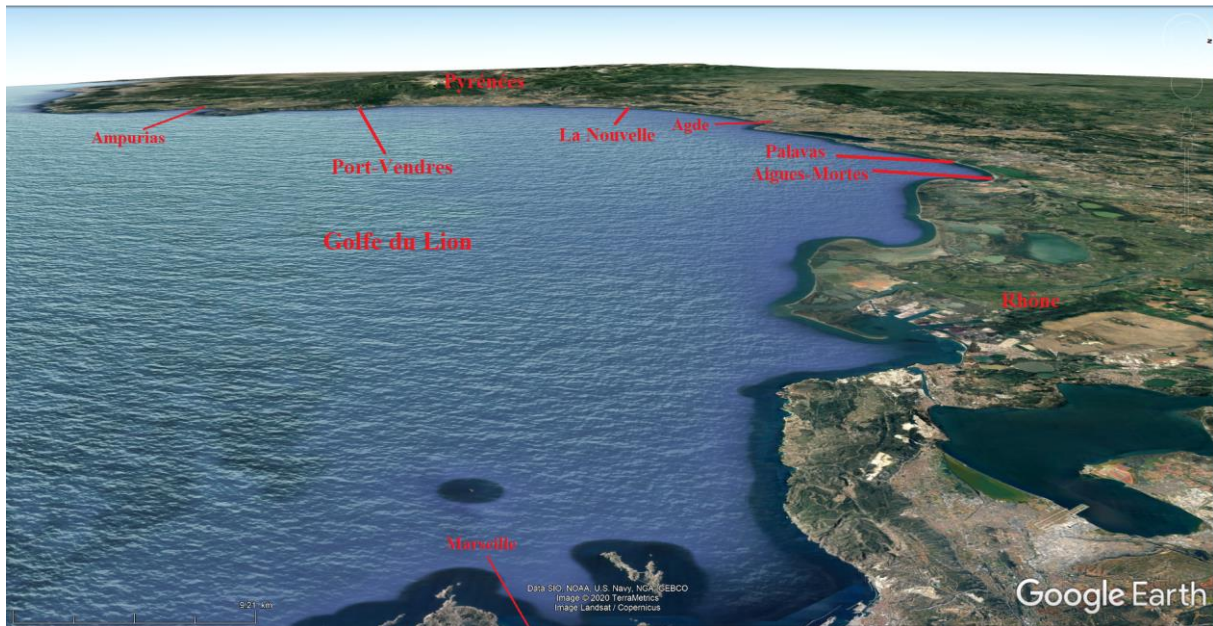


Figure 13. Vue d'ensemble des côtes languedocienne et roussillonnaise.

Caran signalait en effet que

« le rivage actuel, depuis le Rhône jusqu'à Port-Vendres, est formé par une série de plages, s'étendant de cap en cap, et ne présente aucune crique, aucune sinuosité ; il n'offre d'autres abris naturels que l'embouchure de l'Hérault [Agde], et que les trois graus<sup>938</sup> d'Aigues-Mortes, de Palavas et de la Nouvelle [fig. 14]<sup>939</sup>. »

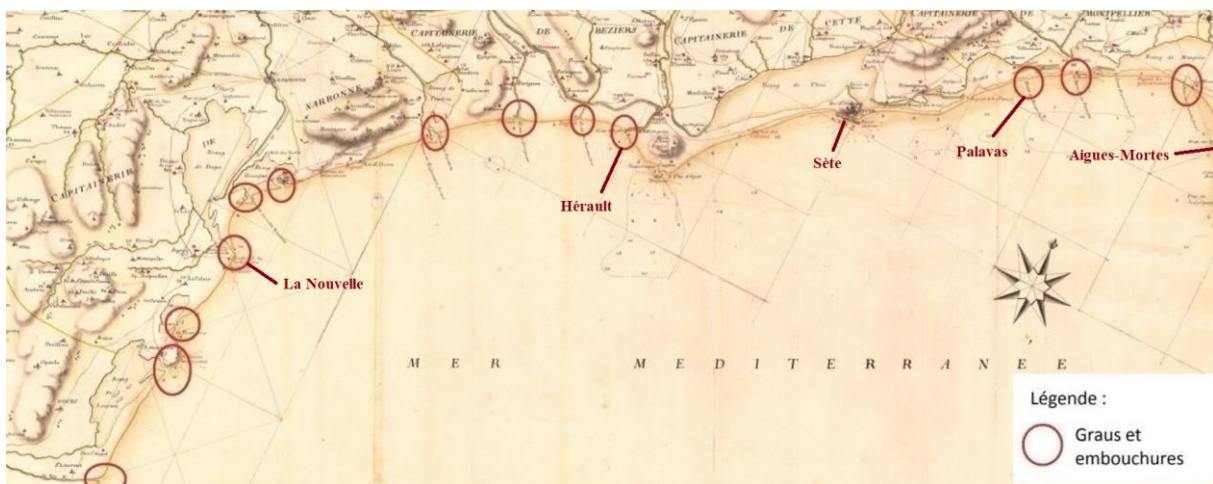


Figure 14. Graus et embouchures des fleuves sur les côtes du Languedoc. Carte réalisée vers 1744 à l'échelle d'environ 1/145 000. Vidal, ingénieur géographe et capitaine garde-côte<sup>940</sup>.

<sup>938</sup> L'auteur note : « on nomme grau, sur les côtes du Languedoc, les petits canaux à travers la plage, au moyen desquels la mer communique avec les lagunes. » Caran 1875.

<sup>939</sup> *Ibid.*

<sup>940</sup> On peut signaler qu'avant la fondation de Sète en 1666, la mise en place du môle St-Louis et des remblais de la ville basse, un important grau devait permettre d'accéder à l'étang de Thau qui constitue un excellent refuge.

Bien que pour l'essentiel, le constat de Caran est également valable pour l'Antiquité, la configuration de la côte n'était pas tout à fait la même à cette époque. Par exemple, l'Hérault débouchait à proximité immédiate de l'établissement grec d'Agde, au niveau d'un étang situé à l'abri d'un cordon littoral auquel on accédait par un grau aujourd'hui disparu (fig. 15).

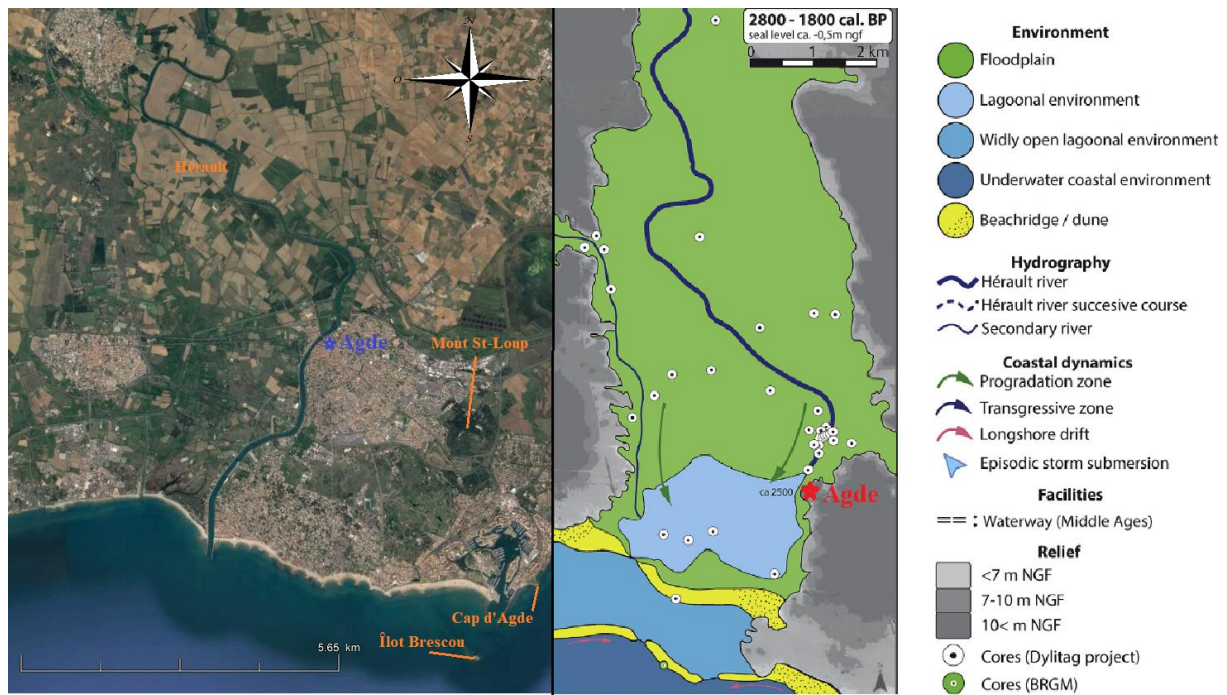


Figure 15. Essai de reconstitution de la paléogéographie de la basse vallée de l'Hérault entre 2800 et 1800 BP (850 et 150 av. n. ère).

Comme dans le cas de l'étang de Thau situé un peu plus à l'est<sup>941</sup>, l'ancien étang d'Agde a pu constituer un abri pour les navires dans l'Antiquité. Décrivant la côte languedocienne d'ouest en est, Aviénus signale d'ailleurs que « non loin le Thyrius descend ... le cironus ... jamais les vagues ne s'y soulèvent, le calme d'Alcyon apaise toujours l'abîme. Le sommet de ce roc se détache de ce haut massif que j'ai dit s'appeler Blanc. Après est l'île de Blascon<sup>942</sup> émergeant en forme arrondie<sup>943</sup>. » Ce passage indique l'existence d'un mouillage abrité de la mer dans le secteur d'Agde, qui pourrait très bien correspondre à un ancien étang agathois. R. Aris signale par ailleurs qu'une aiguade se trouvait à proximité de l'église Notre-Dame du Grau, autrement connue sous le nom de Notre-Dame des Aigues-Vives<sup>944</sup>. Dans le même

<sup>941</sup> Au moins deux graus permettaient anciennement d'accéder à cet étang. Un premier se situait au niveau de l'actuel Marseillais-Plage et subsiste encore en partie. Le second se trouvait au niveau de Sète.

<sup>942</sup> L'actuelle île de Brescou située en face du Cap d'Agde.

<sup>943</sup> Aviénus, *Ora Maritima*, v. 595-604.

<sup>944</sup> Aris 1987, p. 16. Une aiguade est un endroit sur la côte où les navires peuvent se ravitailler en eau douce.

secteur, Caran signale également que « plusieurs puits abondants en eau douce placés au pied du mont St-Loup permettent de doter cette position maritime d'une bonne aiguade<sup>945</sup>. »

L'établissement marseillais d'Agde était situé à presque mi-distance entre Marseille et Ampurias. Par voie côtière, on compte en effet quelque 90 milles nautiques entre Marseille et Agde, et 80 entre Agde et Ampurias. Avec une vitesse moyenne de 3 ou 4 nœuds, la section Marseille-Ampurias pouvait être couverte en un peu plus de deux jours et demi, en peu moins de deux jours sans escale. En navigation diurne de 17 heures, on compte près de trois jours et demi à la vitesse moyenne de 3 nœuds, et deux jours et demi à la vitesse moyenne de 4 nœuds. Ces courtes durées de navigation ne pouvaient toutefois être réalisées que sous des conditions favorables soutenues. En considération des régimes de vent dans le golfe du Lion<sup>946</sup>, le temps de navigation entre Marseille et Ampurias devait en réalité plus fréquemment s'approcher de la semaine<sup>947</sup>.

Agde était par ailleurs situé à la limite est du secteur où la tramontane souffle avec le plus d'impétuosité<sup>948</sup>. Lorsque ce vent se manifestait, les navires romains pouvaient notamment jeter l'ancre le long de la côte située à l'est du Cap d'Agde dans l'attente de la bascule. Le faible effet de fetch fait en sorte que la mer reste très peu agitée à proximité du rivage, contrairement à la haute mer (fig. 16-17).

---

<sup>945</sup> Caran 1875.

<sup>946</sup> Cette question est traitée ci-dessous au point 3.2.

<sup>947</sup> Cela est encore plus vrai pour l'itinéraire inverse où l'on risque d'être entravé par la tramontane au niveau des Pyrénées et de la côte roussillonnaise.

<sup>948</sup> Cf. ci-dessous, p. 238.





Figure 16. Faible effet de fetch de la tramontane le long du littoral à l'est du cap d'Agde. Vue du cap d'Agde en direction de Sète (nord-nord-est). Force 6 avec rafales à plus de 30 nœuds (10/12/20)<sup>949</sup>.



Figure 17. Effet de fetch de la tramontane sur les deux premiers milles au-delà de la côte. Vue depuis le cap d'Agde en direction de la haute mer (vers le sud-sud-est). Même moment que pour la photo précédente.

Dans le cas d'un épisode de vent marin, étant donné que les vagues viennent cette fois frapper la côte, le mouillage y devient impossible<sup>950</sup>. Avant que la mer ne devienne trop grosse, pour pouvoir y accéder si l'on se trouvait suffisamment près de la côte, on devait tenter de trouver refuge sur les berges d'un des fleuves côtiers ou au niveau de l'un des nombreux étangs qui bordent les côtes languedociennes et roussillonnaises. Dans le cas où ces manœuvres étaient

<sup>949</sup> L'effet des rafales sur la mer est visible au niveau des secteurs plus foncés.

<sup>950</sup> Cf. figures 32 et 33, ci-dessous, p. 240-241.

rendues impossibles, il fallait se résoudre à s'échouer sur une plage et à halier le bateau en mer une fois la tempête passée. Cette manœuvre était toutefois très risquée en raison des hauts fonds et des écueils rocheux qui précèdent parfois la plage<sup>951</sup>. Le faible tirant d'eau des navires longs et leur propulsion à la rame devaient probablement faciliter cette manœuvre, de même que l'accès aux fleuves et aux graus dont l'entrée est également risquée en raison des hauts fonds qui se forment et se déforment à leurs embouchures. Strabon note ainsi à propos du Rhône que

« voyant que les dépôts d'alluvions aveuglaient ces embouchures et rendaient leur accès difficile, Marius fit creuser un nouveau canal qui devait accueillir la plus grande partie des eaux du fleuve et en fit don aux Massaliotes [...]»<sup>952</sup>. Néanmoins l'accès demeure difficile aux navires à cause de la force du courant, de l'accroissement des dépôts alluviaux [...]»<sup>953</sup>.

Ces hauts-fonds sont modelés par les courants fluviaux et marins, ainsi que par les tempêtes et les crues<sup>954</sup>. Les nombreux débris alors rejetés par les fleuves représentent un risque pour la navigation dans les jours qui suivent les tempêtes<sup>955</sup>.

L'étang de Bages-Sigean possédait également une configuration différente dans l'Antiquité<sup>956</sup>. Beaucoup plus ouvert sur la mer qu'aujourd'hui (fig. 18-20), cet étang constituait alors probablement un abri important.

---

<sup>951</sup> Le secteur à l'ouest du cap d'Agde, où se trouvent de nombreux écueils rocheux (entre le cap et l'îlot Brescou), est notamment à craindre.

<sup>952</sup> En 103-102.

<sup>953</sup> Strabon IV, 1, 8.

<sup>954</sup> L'accès aux fleuves côtiers et aux graus est bien évidemment interdit en période de fortes pluies sur l'arrière-pays, provoquant fréquemment des crues au cours des mois d'automne, mais aussi en hiver et au printemps.

<sup>955</sup> Il s'agit par exemple de troncs d'arbre dont le choc peut abîmer la coque, voire la percer et créer une voie d'eau.

<sup>956</sup> Au I<sup>er</sup> s. de n. ère, cet étang était appelé *lacus Rubrensis* ou *Rubraesus* (« lac rouge »). Plinie l'Ancien, *Histoire Naturelle*, III, 32 et Pomponius Mela II, 5, 81.

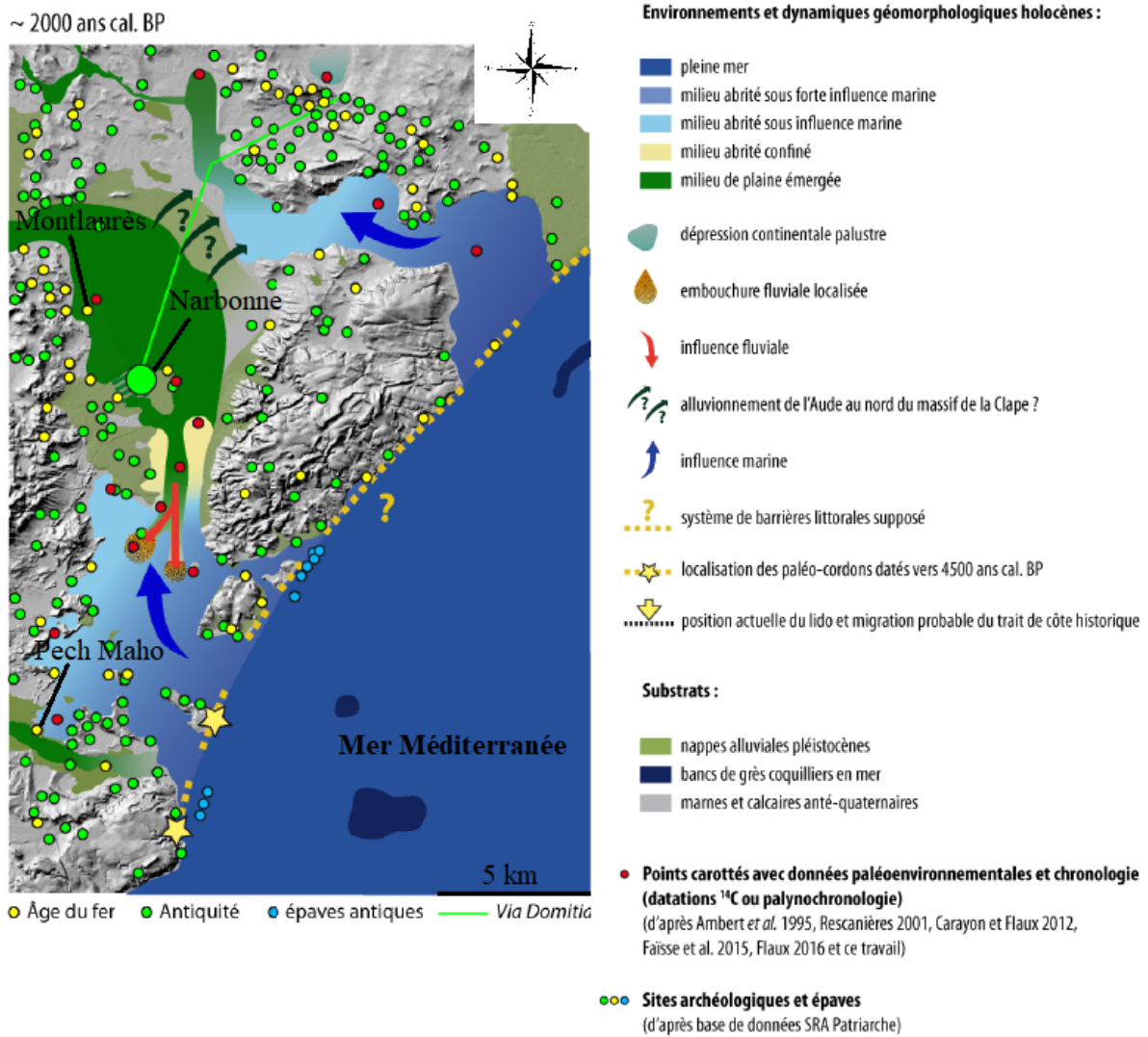


Figure 18. Essai de reconstitution de la paléographie de la basse vallée de l'Aude vers 2000 BP (50 av. n. ère).



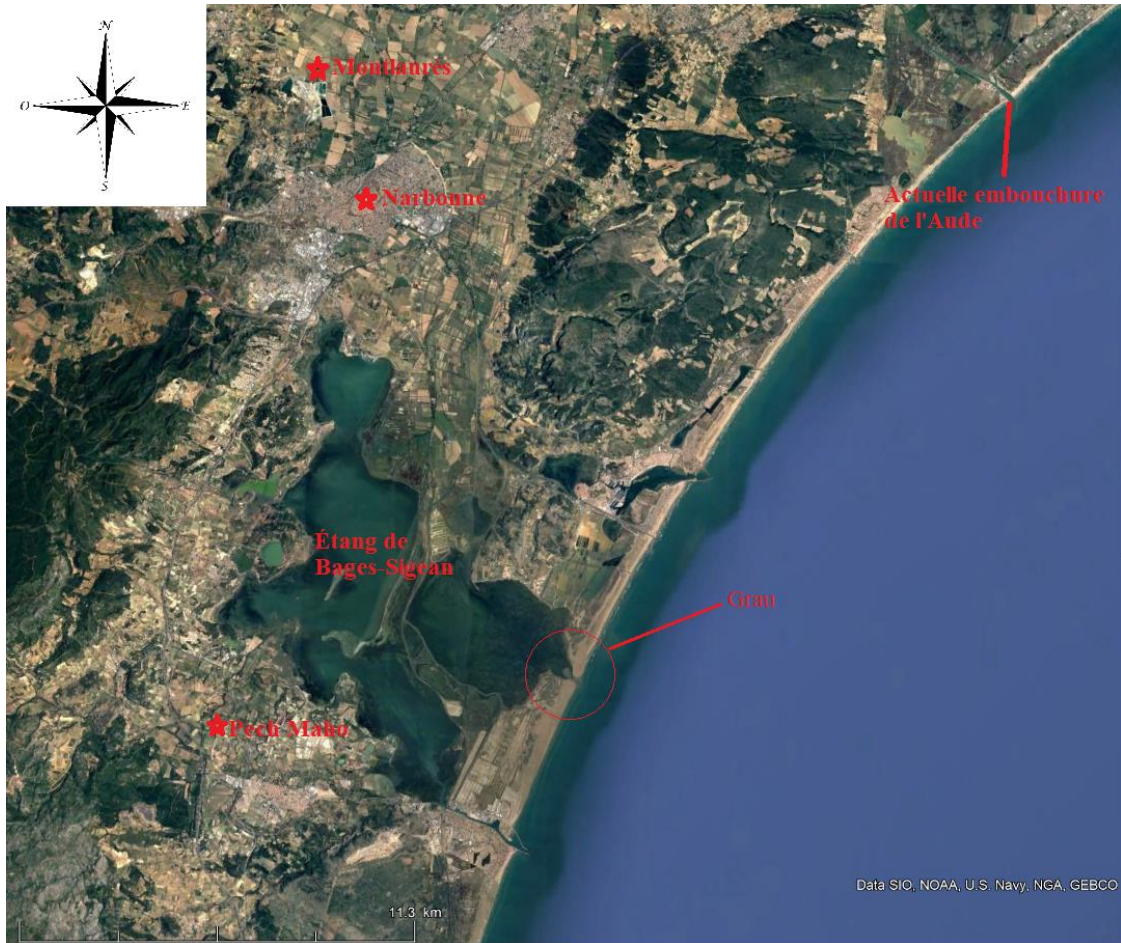


Figure 19. Aspect actuel de la côte au niveau de l'étang de Bages-Sigean.

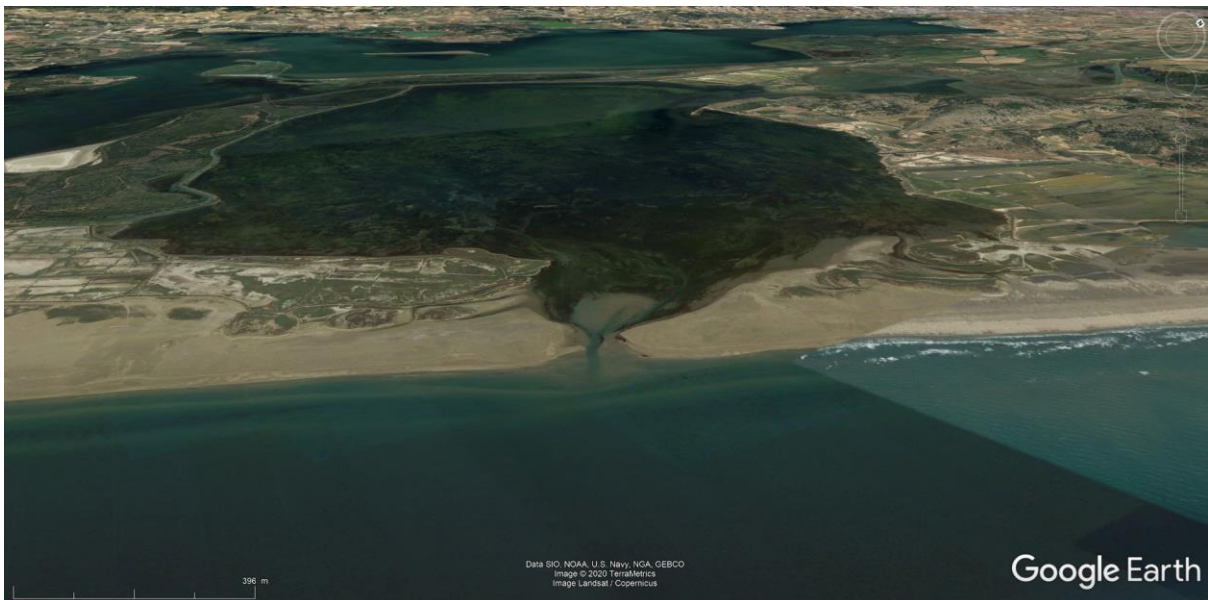


Figure 20. Le grau actuel presque colmaté de l'étang de Bages-Sigean.

Les fonds de l'étang de Bages-Sigean étaient plus importants dans l'Antiquité. À partir de carottages effectués au niveau de Port-la-Nautique, S. Rescanière rapporte que « la cohérence de ces niveaux, mesurés ponctuellement, sur une vaste surface, permet de définir deux étapes

de la position du fond : vers 3,3 m au II<sup>e</sup> siècle av. J.-C., puis vers 2,5 m au milieu du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C.<sup>957</sup> » Les navires longs et les *onerariae* devaient ainsi pouvoir facilement accéder à cet étang à l'époque de la deuxième guerre punique et à sa suite. L'orientation du lido étant presque parallèle à la houle engendrée par un coup du sud-est semble avoir fait de ce secteur un abri idéal pour ce type de conditions. Les navires auraient virtuellement pu s'y laisser porter par la mer et trouver protection derrière l'une des îles que renferme cet étang.

En ce qui concerne maintenant la voie maritime passant par le sud du bassin méditerranéen occidental, évidemment impraticable durant la deuxième guerre punique en raison de la menace carthaginoise, on ne possède qu'une seule mention de son usage au cours des trois quarts du II<sup>e</sup> s. Pour l'année 193, citant Valérius Antias, Tite-Live dit que

« Caius Flaminius<sup>958</sup> alla par mer jusqu'en Sicile pour les recruter<sup>959</sup> ; mais alors qu'il partait de Sicile pour gagner l'Espagne, une tempête l'aurait déporté en Afrique, où il aurait soumis au serment des soldats errants de l'armée de P. Scipion l'Africain ; c'est à ces levées dans deux provinces qu'il en aurait adjoint une troisième, effectuée en Espagne<sup>960</sup>. »

Une fois parvenue en Afrique, la flotte du préteur longea très vraisemblablement les côtes africaines jusqu'en Espagne, comme le faisaient précédemment les Carthaginois avant d'être chassés de ce territoire par les Romains. Considérant que cet itinéraire est beaucoup plus long en termes de navigation<sup>961</sup> et qu'il fait emprunter la haute mer, il semble peu probable qu'il se soit agi d'une route régulière pour les magistrats romains. On possède d'ailleurs trois passages qui attestent que les préteurs d'Espagne Ultérieure, qui auraient été plus susceptibles d'emprunter l'itinéraire méridional, suivaient l'itinéraire septentrional pour se rendre dans leurs provinces<sup>962</sup>.

Malgré ses contraintes<sup>963</sup>, l'avantage de la voie maritime septentrionale reposait sur une plus courte distance entre le nord de l'Italie et l'Espagne. Elle offrait par ailleurs la possibilité d'effectuer une navigation côtière intégrale, facilitée par la présence de plusieurs établissements grecs alliés le long de l'itinéraire.

---

<sup>957</sup> CAG 11/1, p. 50. Au même endroit, les fonds sont aujourd'hui à -1,2/-1,4 m. *Ibid.*

<sup>958</sup> Il s'agissait de préteur d'Espagne Citérieure.

<sup>959</sup> Le Sénat avait autorisé C. Flaminius à recruter des troupes en dehors de l'Italie. Liv. XXXV, 2.

<sup>960</sup> Liv. XXXV, 2.

<sup>961</sup> Singulièrement pour un préteur qui devait se rendre en Espagne Citérieure.

<sup>962</sup> Il s'agit de L. Baebius en 189 (voie terrestre), de C. Calpurnius en 186 et de Ti Sempronius Gracchus en 180. Cf. le tableau 2, au chap. VI, p. 370 sq.

<sup>963</sup> Cf. ci-dessous, point 3.



## 2.2. Le trajet retour vers l'Italie et la question de la haute mer

Moins bien documenté que l'itinéraire aller vers l'Espagne, le voyage retour vers l'Italie devait se faire essentiellement par le même trajet en raison de la tramontane et du mistral qui compliquent les traversées en haute mer<sup>964</sup>. En 209, Tite-Live signale que « C. Laelius, légat de Scipion, trente-quatre jours après son départ de Tarragone, arriva à Rome<sup>965</sup>. » La distance qui sépare Tarragone de Rome par la voie côtière est d'environ 700 milles nautiques. En navigation diurne avec une vitesse moyenne de 3 ou 4 nœuds, il faut compter entre deux semaines et dix jours pour la franchir. Cette performance ne pouvait évidemment s'accomplir qu'avec des conditions météorologiques idéales. Ayant d'abord effectué une navigation côtière entre Carthagène<sup>966</sup> et Tarragone où il demeura un certain temps, C. Laelius dut ensuite poursuivre vers le nord pour longer l'Espagne, puis la Gaule Transalpine en direction de l'Italie. La durée exceptionnelle de son trajet indique une navigation côtière ponctuée de plusieurs escales, probablement en raison de mauvaises conditions météo. L'itinéraire Espagne-Italie est par ailleurs plus difficile. La tramontane perturbe fréquemment le passage des Pyrénées et la navigation le long des côtes roussillonnaises<sup>967</sup>. Le courant côtier vient par ailleurs en sens inverse<sup>968</sup>.

Pour 195, Tite-Live rapporte que

« Marcus Helvius revenait d'Espagne ultérieure avec une escorte de six mille hommes que lui avait remis le préteur Appius Claudius, quand il tomba, près d'Illiturgie, sur un important détachement de Celtibères. Valérius Antias écrit qu'ils étaient vingt mille, il y aurait eu douze mille morts. La ville d'Illiturgie fut reprise et tous les adultes passés par les armes. Helvius rejoignit ensuite le camp de Caton ; il renvoya en Espagne ultérieure le détachement qui l'avait accompagné, puisque le secteur ne présentait plus de dangers et partit pour Rome<sup>969</sup>. »

Le camp de Caton se trouvait alors à proximité d'Ampurias<sup>970</sup>, d'où M. Helvius s'embarqua très vraisemblablement pour l'Italie. Il évitait ainsi la difficile remontée des côtes espagnoles en s'embarquant depuis le point le plus au nord de l'Espagne méditerranéenne, comme on le faisait du côté opposé à partir de Luna. Son navire dut ensuite franchir l'extrémité des Pyrénées, puis effectuer une navigation côtière jusqu'en Italie.

---

<sup>964</sup> Cf. figure 21, ci-dessous, p. 220.

<sup>965</sup> Liv. XXVII, 7.

<sup>966</sup> Pol. X, 19, 8 et Liv. XXVI, 51.

<sup>967</sup> Cf. ci-dessous, p. 236-238.

<sup>968</sup> Cf. ci-dessous, p. 244-245.

<sup>969</sup> Liv. XXXIV, 10.

<sup>970</sup> Liv. XXXIV, 11.

Si les navires longs poursuivaient très vraisemblablement leur course le long des côtes provençales, les *onerariae* y avaient la possibilité d'emprunter un itinéraire plus direct par la haute mer. Pline l'Ancien rapporte en effet que

« dans la Narbonnaise, il est un vent très célèbre, le *Circius*, qui ne le cède en violence à aucun, et qui la plupart du temps porte à Ostie en droite ligne, à travers la mer de Ligurie<sup>971</sup>. Non seulement il est inconnu dans les autres contrées, mais même il ne se fait pas sentir à Vienne<sup>972</sup>, ville de la même province : à peu de distance, ce vent si terrible est arrêté par l'interposition d'une chaîne de médiocre hauteur<sup>973</sup>. »

Le terme « cers » sert aujourd'hui à désigner la tramontane lorsqu'elle souffle du secteur nord-ouest<sup>974</sup>. Il semble que dans l'Antiquité, le *Circius* ait à la fois désigné la tramontane et le mistral qui soufflent également du secteur nord-ouest lorsqu'ils atteignent la Méditerranée. C'est sans aucun doute au mistral que Pline fait allusion lorsqu'il évoque la traversée directe entre la Narbonnaise et Ostie. D'abord, le fait qu'il parle de mer ligure et non de mer gauloise indique que le départ de cette route se trouvait bien au niveau de la côte provençale. C'est à partir de là que l'on retrouvait les peuples ligures<sup>975</sup> et où débutait donc cette mer<sup>976</sup>. Comme l'indique par ailleurs P. Arnaud,

« la pratique de la navigation hauturière est indissociable de l'existence de vents dominants de force et d'orientation compatibles avec la direction souhaitée, et assez établis pour laisser entrevoir la probabilité de leur maintien pendant une période au moins égale à celle normalement escomptée pour la traversée<sup>977</sup>. »

Cette règle s'applique bien à une traversée vers l'Italie à partir de la côte provençale grâce au mistral, mais généralement pas à la tramontane.

Comme cela est encore le cas aujourd'hui, les navires qui choisissaient d'emprunter la haute mer depuis les côtes provençales en direction des Bouches de Bonifacio devaient

---

<sup>971</sup> L'auteur précise ailleurs que cette traversée pouvait se faire en trois jours. Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, IX, 4.

<sup>972</sup> Ceci est apparemment dû au fait qu'à Vienne le mistral souffle dans une direction nord-sud. Pline considère ce vent lorsqu'il atteint la mer, dans sa trajectoire nord-ouest. Cf. la figure 21 (page suivante) et ci-dessous, p. 235-236.

<sup>973</sup> Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, II, 46. La chaîne de montagnes en question est le Massif central.

<sup>974</sup> Météo France (= <http://tempetes.meteo.fr/spip.php?article220>). En Catalogne, ce vent est appelé mestral ou cerç (fig. 15). Soufflant également du secteur nord-ouest, il comporte une configuration synoptique similaire à celle de la tramontane et du mistral. Caton dit à son propos : « Le vent *Cercius*, quand vous parlez, vous emplit la bouche ; il renverse un homme en armes, un chariot chargé. » Caton, *Origines*, frgmt 2213.

<sup>975</sup> Strabon IV, 6, 3 : « De là [Antipolis] jusqu'à Massilia et un peu plus loin encore est installé le peuple des Salyens [...]. Les anciens auteurs grecs appellent Ligyens les Salyens et pays ligystique le pays occupé par les Massaliotes. Les auteurs postérieurs emploient pour ce peuple le nom de Celto-ligyens et lui attribuent en plus toute la région des plaines jusqu'au Luério et jusqu'au Rhône. »

<sup>976</sup> Le même auteur distingue par ailleurs « la mer des Gaules au large de la province de Narbonnaise ; après, la mer de Ligurie. » Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, III, 74. Ce dernier précise ailleurs que la province de Narbonnaise s'étendait jusqu'au fleuve Var (à proximité de Nice) sur la côte provençale. Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, III, 31.

<sup>977</sup> Arnaud 2005, p. 28.

généralement rechercher la trajectoire idéale du mistral dans le secteur de l'île de Porquerolles<sup>978</sup>. Avec un vent presque parfaitement arrière et une houle perpendiculaire au navire, cet itinéraire a l'avantage de ne pas dérouter ce dernier dans le cas où le vent augmente trop en puissance (fig. 21).

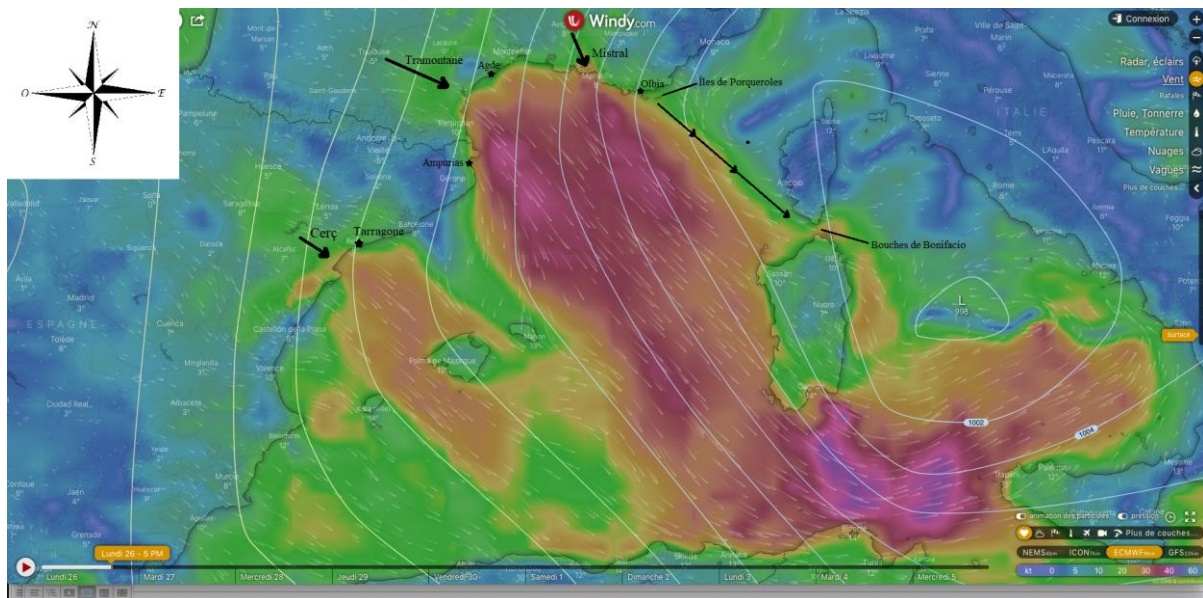


Figure 21. Itinéraire entre l'île de Porquerolles et Bonifacio et trajectoire conjuguée typique du mistral et de la tramontane. La légende des couleurs, correspondant à la force du vent (en nœuds), se trouve en bas à droite de l'image. Échelle non renseignée. L = Light pressure ou « dépression ». Les lignes isobares (en blanc) relient entre eux les points de même pression. Le vent tourne en sens antihoraire autour de la dépression et en sens horaire autour d'une haute pression. À la manière de l'eau sur le relief, il chute et accélère à mesure que la pression baisse.

Entre l'île de Porquerolles et les Bouches de Bonifacio, on compte approximativement 200 milles nautiques, et de ce dernier point jusqu'à Ostie, environ 140 milles. Avec une vitesse moyenne de 4 ou 5 nœuds, voire davantage si l'on considère la force moyenne modérée à élevée du mistral<sup>979</sup>, la première section pouvait être couverte en environ 40h à 50h de navigation, et la seconde en environ 35 à 28 heures. Cela s'accorde avec trois jours évoqués par Pline pour la traversée entre la Narbonnaise et Ostie<sup>980</sup>. Cette traversée devait généralement se faire durant les mois d'été, lorsque le souffle du mistral est plus modéré.

<sup>978</sup> Cf. Arnaud 2005, p. 21 et 164-165. Il s'agit du point de la côte française le plus rapproché de la Corse.

<sup>979</sup> Cf. ci-dessous, p. 231 sq.

<sup>980</sup> Cf. ci-dessus, p. 219, n. 971.

### 3. Les contraintes de la voie maritime septentrionale

#### 3.1. Le cycle des saisons

La première grande contrainte des communications maritimes entre l'Italie et l'Espagne est le cycle des saisons. Comme le souligne Végèce<sup>981</sup>,

« la mer n'est point redoutable à toutes les époques de l'année ; il y a des mois privilégiés, d'autres douteux, quelques-uns qui interdisent rigoureusement la navigation. Depuis le lever des Pléiades<sup>982</sup>, qui date du six des calendes de juin<sup>983</sup>, jusqu'au lever de l'Arcture, qui a lieu vers le dix-huit des calendes d'octobre<sup>984</sup>, la mer est généralement exempte de dangers ; car les ardeurs de l'été tempèrent la fougue des vents. À partir de cette époque jusqu'au trois avant les ides de novembre<sup>985</sup>, la navigation offre plus de périls à cause de l'étoile de l'Arcture, dont l'apparition, après les ides de septembre<sup>986</sup>, est d'un augure fâcheux. L'équinoxe d'automne, huit jours avant les calendes d'octobre<sup>987</sup>, soulève de violentes tempêtes. La constellation des Chevreux, vers les nones d'octobre<sup>988</sup>, et celle du Taureau, le cinq avant les ides du même mois<sup>989</sup>, amènent des pluies abondantes. Dans les premiers jours du mois de novembre, le coucher des Pléiades<sup>990</sup>, aux approches de l'hiver, expose les vaisseaux à de fréquentes bourrasques. Mais, depuis le trois des ides de novembre<sup>991</sup> jusqu'au six des ides de mars<sup>992</sup>, la mer n'est plus tenable<sup>993</sup>. »

Végèce divisait ainsi l'année maritime en quatre grandes périodes qui correspondent à peu près à nos quatre saisons actuelles :

L'été (mer généralement sûre) : 27 mai – 14 septembre

L'automne (mer dangereuse) : 14/24 septembre – 10 novembre

L'hiver (mer très risquée) : 10 novembre – 9 mars

Le printemps (mer risquée) : 9 mars – 27 mai

---

<sup>981</sup> Cet auteur qui écrivait vers la première moitié du V<sup>e</sup> s. de n. ère, utilisait le calendrier julien. Entre le début de son usage en 46 et le commencement du V<sup>e</sup> s. de n. ère, à concurrence de 11 minutes de décalage par année avec l'année tropique (cf. chap. II, p. 72, n. 310), le calendrier de l'époque de Végèce devait avoir subi un décalage d'environ 4 jours par rapport à cette dernière. Les dates données par l'auteur correspondent ainsi à peu de chose près à notre calendrier actuel. On les considérera donc comme équivalentes au calendrier astronomique, d'autant plus que les événements cosmiques cités concordent parfaitement. Les sources de Végèce peuvent par ailleurs être antérieure à son époque.

<sup>982</sup> C'est-à-dire lorsqu'elles sont visibles au levant peu avant le lever du soleil.

<sup>983</sup> Le 27 mai julien. Pour l'année 45 (c'est-à-dire après la réforme du calendrier julien), G. Hofmann place le début du lever héliaque des Pléiades le 27 mai astronomique. Hofmann, 1909, s.v. *Fixsterne*, 2427 (= F. Boll, *RE*, VI).

<sup>984</sup> Vers le 14 septembre julien. G. Hofmann place le lever héliaque de l'Arcture le 12 septembre astronomique. *Ibid.*

<sup>985</sup> Le 10 novembre julien.

<sup>986</sup> Après le 15 septembre julien.

<sup>987</sup> Le 24 septembre julien. L'équinoxe a lieu entre le 21 et le 24 septembre astronomique.

<sup>988</sup> Vers le 7 octobre julien.

<sup>989</sup> Le 10 octobre julien.

<sup>990</sup> G. Hofmann place le début de leur coucher héliaque le 13 novembre astronomique. Hofmann, 1909, s.v. *Fixsterne*, 2427 (= F. Boll, *RE*, VI).

<sup>991</sup> Le 10 novembre julien.

<sup>992</sup> Le 9 mars julien, soit au début du printemps météorologique.

<sup>993</sup> Végèce V, 9.

À partir du 14 septembre (lever héliaque de l'étoile Arcturus), et plus encore à partir de l'équinoxe d'automne (entre le 21 et le 24 septembre astronomique), la navigation était considérée comme dangereuse. De cette époque de l'année jusqu'au mois de février, une série de systèmes dépressionnaires en provenance de l'Atlantique parvient en effet sur la Méditerranée. Traversant le golfe du Lion d'ouest en est, ces derniers génèrent un vent tempétueux d'est à sud-est, souvent suivis d'épisodes de tramontane et de mistral. Cette configuration augmente considérablement le risque d'y rencontrer le mauvais temps<sup>994</sup>. En Méditerranée orientale, Hésiode disait à propos de la navigation automnale : « N'attends ni le vin nouveau avec les pluies de l'arrière-saison, ni l'approche de l'hiver avec les souffles du Notos<sup>995</sup>, qui accompagne, en soulevant les flots, les abondantes pluies du ciel d'automne et rend la mer périlleuse<sup>996</sup>. » Cette description est également valable pour le bassin occidental de la Méditerranée. Le vent marin (sud-est), qui souffle généralement avec plus de puissance à l'automne, y engendre plus fréquemment des tempêtes. Végèce mettait par ailleurs en garde les marins contre les violentes tempêtes de l'équinoxe d'automne et les pluies abondantes du mois d'octobre<sup>997</sup>.

Du 10 novembre jusqu'au 9 mars, il était formellement déconseillé de prendre la mer. C'était la mauvaise saison, dite *mare clausum* ou « mer fermée ». Végèce dit que « la brièveté du jour, la longueur des nuits, l'épaisseur des nuages, l'obscurité de l'atmosphère, les inconvénients réunis du vent, de la pluie, de la neige empêchent non seulement les expéditions maritimes, mais encore les communications par terre<sup>998</sup>. » À ces éléments, on peut ajouter le froid qui, avec l'humidité, rend les séjours en mer particulièrement inconfortables. Seuls quelques marchands se risquaient sur les flots, les navires de l'état ne s'y engageant qu'en cas d'extrême nécessité<sup>999</sup>. J. Rougé évoque « l'obligation de faire passer les courriers, les nécessités militaires ou celles du ravitaillement [...] <sup>1000</sup>. »

Il était également considéré comme risqué de prendre la mer dès l'approche ou le retour du printemps. Selon Végèce, « l'influence de certains astres et la saison elle-même contribuent à

---

<sup>994</sup> Rougé 1952, p. 316.

<sup>995</sup> Le vent du sud en mer Égée.

<sup>996</sup> Hésiode, *Les travaux et les jours*, 676-677.

<sup>997</sup> Végèce V, 9. Cf. les figures 32 et 33, ci-dessous, p. 240-241.

<sup>998</sup> Végèce V, 9. En ce qui concerne les communications terrestres, l'auteur devait notamment penser au passage de massifs montagneux comme les Alpes.

<sup>999</sup> Végèce V, 9.

<sup>1000</sup> Rougé 1966, p. 316. Cf. ci-dessous, p. 229, le cas des navigations hivernales entre Rome et Marseille dans le contexte de la présence d'Hasdrubal en Gaule Transalpine (hiver 208-207).

rendre la mer dangereuse jusqu'aux ides de mai<sup>1001</sup>. » Pour Hésiode, « il est malaisé d'y éviter un malheur<sup>1002</sup>. » Au niveau du golfe du Lion, c'est la période de l'année où le mistral et la tramontane soufflent généralement avec le plus de violence. Le vent marin y est par ailleurs plus fréquent, bien qu'il souffle normalement avec moins d'intensité qu'à l'automne<sup>1003</sup>.

La situation décrite par Végèce se reflète dans ce tableau de répartition des naufrages par mois sur les côtes du Languedoc-Roussillon aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> s. (fig. 22)<sup>1004</sup>. Leurs causes principales sont les vents<sup>1005</sup> et ils eurent majoritairement lieu de nuit<sup>1006</sup>.

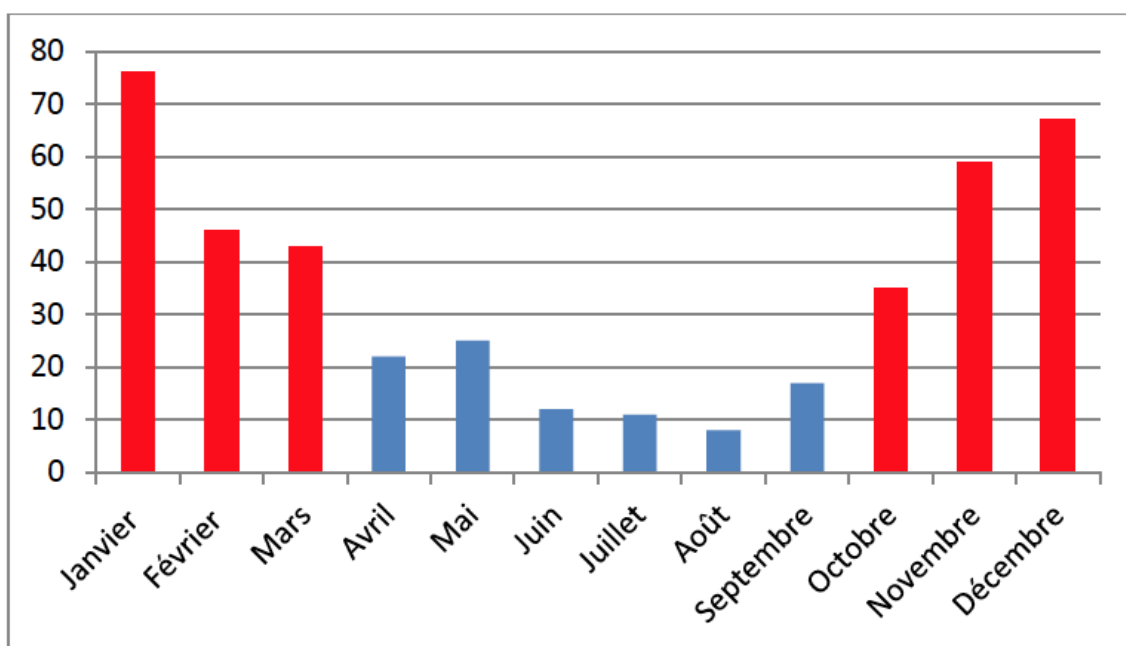


Figure 22. Répartition des 390 naufrages connus par mois sur les côtes du Languedoc-Roussillon, entre 1700 et 1899<sup>1007</sup>. Les mois les plus favorables sont en bleu, les plus défavorables en rouge.

Comme c'est toujours le cas aujourd'hui, la navigation dans le golfe du Lion n'était vraiment favorable que durant les quatre mois d'été. Au-delà de cette période, le printemps est la saison la plus propice, avec les mois d'avril et mai. Vient ensuite le mois d'octobre, qui présente déjà

<sup>1001</sup> Végèce V, 9.

<sup>1002</sup> Hésiode, *Les travaux et les jours*, 684. La navigation printanière présente toutefois moins de risques que la navigation automnale.

<sup>1003</sup> Cf. ci-dessous, p. 238 sq.

<sup>1004</sup> Une période de refroidissement climatique dit « Petit Âge glaciaire » semble toutefois avoir exacerbé les intempéries durant cette période, bien que l'on ne puisse dire dans quelle mesure. Sur cette question, étude en cours par Tavenne, L., *Perdus dans la tempête, Les naufrages dans le golfe du Lion comme marqueurs des relations entre l'homme et le milieu à travers les siècles* [titre provisoire], thèse de doctorat sous la direction de Devillers, B. et Lefevre, D., Université Paul -Valéry Montpellier 3, 2019-..., [en cours]. On se permettra néanmoins de considérer ces données comme généralement représentatives des risques pour la navigation ancienne dans le golfe du Lion en fonction de la saisonnalité.

<sup>1005</sup> Tavenne 2018, p. 40 sq.

<sup>1006</sup> *Ibid.*, p. 62.

<sup>1007</sup> Il s'agit de la dernière grande époque de la navigation marchande à la voile pour laquelle on dispose de sources permettant une étude statistique des naufrages sur les côtes du Lion. *Ibid.*, p. 5.

plus de risque en raison du vent marin et du mauvais temps qui l'accompagne. Le mistral et la tramontane sont par ailleurs plus fréquents à cette époque de l'année. Cette situation limitait les possibilités de communications maritimes relativement sûres entre l'Italie et l'Espagne à environ 7 mois par année (entre avril au plus tôt et octobre au plus tard), coupant ainsi Rome de ses magistrats d'Espagne le restant de l'année. Il faut par ailleurs considérer le fait que même durant la période où la navigation est considérée comme plus favorable, la météo peut toujours se déchaîner.

Voici maintenant la liste des 29 communications maritimes romaines connues entre l'Italie et l'Espagne au cours de la deuxième guerre punique (tab. 2-3).

Tableau 2. Les communications maritimes entre l'Italie et l'Espagne de 218 à 203<sup>1008</sup>.

Année <sup>1009</sup>	Vers l'Espagne	Vers l'Italie
218	Flotte de P. Scipion, départ de Rome à l' <b>été</b> (époque des moissons ἡ ὥραία <sup>1010</sup> ) jusqu'à Pise, vers juillet ? Pol. III, 41, 2 et Liv. XXI, 60. Départ de Pise vers la fin septembre. Pol. III, 41, 4 <sup>1011</sup> .	Navire(s) de l'ambassade romaine s'étant rendue en Espagne et en Gaule Transalpine, départ de Marseille en <b>été</b> (courant juillet ?) <sup>1012</sup> . Liv. XXI, 20.
217	1. Flotte de ravitaillement interceptée par la flotte carthaginoise près de Cosa. Vraisemblablement au <b>printemps</b> (vers avril-mai ?) Liv. XXII, 11. Avant l'envoi de P. Scipion. 2. Flotte de P. Scipion après l'annonce de la victoire de l'Èbre. Vraisemblablement vers le début de l' <b>été</b> (vers juin ?) Pol. III, 97, 1-2 et Liv. XXII, 22. Il entre en campagne aux côtés de son frère dès son arrivée.	Messenger pour annoncer la victoire de l'Èbre, vraisemblablement au <b>printemps</b> , vers mai-juin ? <sup>1013</sup> Pol. III, 97, 1.
216	Flotte de ravitaillement, vraisemblablement au <b>printemps</b> (vers avril-mai ?) Pol. III, 106, 7 (contexte des préparatifs en vue de la saison militaire).	Messenger pour annoncer la victoire sur Hasdrubal au niveau de l'Èbre, dans le courant de l' <b>été</b> ? (juillet-août ?) Liv. XXIII, 29.

<sup>1008</sup> La date de 203 correspond au début de l'entreprise romaine pour obtenir le droit d'accès terrestre en Gaule Transalpine. Cf. chap. III, point 5 et chap. V, point 5.

<sup>1009</sup> Les datations proposées pour les ides de mars pré-juliennes sont issues des études de Cavaignac 1915, p. 3-5 (années 215 à 168) et de Derow 1976, p. 272-273 (années 218 à 191). Cf. annexes I et II. Sauf indication contraire, toutes les datations sont ajustées sur notre calendrier.

<sup>1010</sup> Ce terme signifie communément la période de la moisson qui avait lieu vers le mois de juillet dans l'Antiquité. Columelle la place en effet au lever héliaque de la Canicule qui a lieu vers le 24 juillet astronomique. Columelle, *L'économie rurale*, II, 21. Pour l'année 45 (c'est-à-dire au commencement de l'usage du calendrier julien ajusté sur l'année tropique), G. Hofmann place le début de son lever héliaque le 3 août. Hofmann, 1909, s.v. *Fixsterne*, 2427 (= F. Boll, *RE*, VI).

<sup>1011</sup> Cf. chap. II, p. 74.

<sup>1012</sup> Cf. chap. II, p. 71-73.

<sup>1013</sup> Cette bataille navale eut lieu peu de temps après la sortie des troupes de leurs quartiers d'hiver, au début de la belle saison τῆς θερείας ἀνήχθη. Pol. III, 95, 2. Tite-Live dit *principio aestatis*, soit au début de la saison militaire. Liv. XXII, 19. Une bataille navale vers les mois d'avril-mai est vraisemblable, d'autant plus avec les beaux jours qui surviennent tôt dans cette partie de l'Espagne. De Sanctis 1917, p. 242, n. 61.



Année <sup>1009</sup>	Vers l'Espagne	Vers l'Italie
215	Flotte de ravitaillement publicaine. Envoyée au début de l' <b>automne</b> (septembre-octobre ?) <sup>1014</sup> , à la suite du messenger d'Espagne. Les publicains demandent notamment d'être assurés contre les tempêtes. Liv. XXIII, 48-49.	Messenger pour demander du ravitaillement d'urgence. À la <b>fin de l'été</b> <i>exitus aestas</i> (vers août-septembre ?) Liv. XXIII, 48.
214	X	X
213	X	Envoi de 300 nobles espagnols pour détacher leurs compatriotes de l'armée d'Hannibal, probablement au <b>printemps</b> (vers avril-mai ?), en prévision de la campagne militaire d'été en Italie. Liv. XXIV, 49.
212	X	X
211	X	Messenger pour annoncer la défaite et la mort des Scipions, <b>fin de l'été</b> ? Liv. XXV, 36 et XXVI, 2.
210	1. Flotte de ravitaillement au <b>printemps</b> (avril-mai ?) Liv. XXVI, 2. 2. Flotte de C. Néron au <b>printemps</b> (avril-mai ?) au départ de Pouzzoles. Liv. XXVI, 17. C. Néron entre en campagne dès son arrivée. 3. Flotte de P. Scipion à la <b>fin de l'été</b> (septembre ?) Liv. XXVI, 19. Quartier d'hiver dès son arrivée. Liv. XXVI, 20.	X
209	X	Messenger avec prisonniers de haut rang pour annoncer la prise de Carthagène qui eut lieu au début du printemps <i>principium uer.</i> Liv. XXVI, 41. Navigation de Carthagène jusqu'à Tarragone (Liv. XXVI, 51), puis de Tarragone jusqu'à Rome. Cette dernière section aurait été couverte dans le temps exceptionnellement long de 34 jours. Laelius serait arrivé à Rome en fin d'année romaine (= en février ou en avril 208 astronomique, cf. annexes I et II) <sup>1015</sup> . Liv. XXVII, 7. Polybe ne mentionne pas d'escale à Tarragone Pol. X, 19, 8. Voyage en <b>automne</b> , vers septembre-octobre ?

<sup>1014</sup> Étant donné l'urgence de la situation en Espagne, il est très probable que les navires publicains ont pris la mer en début d'automne 215 afin de fournir à l'armée les denrées nécessaires pour l'hiver 215-214.

<sup>1015</sup> Comme le remarque P. Jal, il y a ici une contradiction étant donné que la prise de Carthagène eut lieu au printemps. Jal 1991, p. 101, n. a. (= éd. du l. XXVI de Tite-Live). Un voyage aussi important en pleine mauvaise saison de navigation est par ailleurs suspect. Polybe et Tite-Live font néanmoins revenir Laelius en Espagne au printemps 208 (cf. *ad. loc.*), ce qui confirme une arrivée tardive en Italie à l'automne de l'année précédente. Comme on le constate au cours de la première moitié du II<sup>e</sup> s., les magistrats patientent parfois avant de se présenter à Rome en fin d'année, comme cela était d'usage pour les consuls. Cf. chap. VI, p. 336. Il est ainsi possible que Laelius soit parvenu en Italie en début d'automne et qu'il ait patienté avant de se présenter à Rome en fin d'année. On signalera par ailleurs que Tite-Live lui-même se trouve dans l'incertitude à ce moment de son récit : « J'ai daté de cette année [210] la prise d'assaut de Carthagène sur la foi de beaucoup, sans ignorer que d'autres la fixent à l'année suivante [...]. » Liv. XXVI, 7.

Année <sup>1009</sup>	Vers l'Espagne	Vers l'Italie
208	<p>Voyage de C. Laelius au <b>printemps</b>, vers avril ? Pol. X, 37, 6<sup>1016</sup> et Liv. XXVII, 17<sup>1017</sup>. Le Sénat avait ordonné « à C. Laelius de repartir au plus tôt pour l'Espagne avec les navires qui l'avaient amené. » Liv. XXVII, 7.</p> <p>Messenger à Scipion pour demander l'envoi de 50 navires de guerre en Italie au <b>printemps</b>, vers avril-mai ? Liv. XXVII, 22.</p> <p>Des agents du Sénat se rendent en Gaule Transalpine pour enquêter sur la présence d'Hasdrubal à l'époque où les Alpes ne sont plus franchissables. Liv. XXVII, 36<sup>1018</sup>. Navigation Rome-Marseille vers le <b>début de l'hiver</b> (début décembre) ?</p>	<p>Envoi de 50 navires de guerre après le retour de Laelius en Espagne. Voyage vers le <b>début de l'été</b>, vers mai-juin ? Liv. XXVII, 22. Le temps que l'ordre de Rome parvienne en Espagne et d'organiser le convoi.</p> <p>Messenger pour annoncer le départ d'Hasdrubal vers l'Italie dans le courant de l'<b>été</b>, vers juillet-août ? Zonaras IX, 8.</p> <p>Messagers marseillais pour avertir de la présence d'Hasdrubal en Gaule Transalpine. Liv. XXVII, 36. Navigation Marseille-Rome à la <b>fin de l'automne</b>, vers la fin novembre ?<sup>1019</sup></p> <p>Retour des émissaires romains par mer en <b>hiver</b>, vers janvier-février ? Leur rapport au Sénat semble se situer à l'approche des ides de mars 207 (février plutôt qu'avril). Liv. XXVII, 36.</p>
207	X	<p>Envoi en Italie de « 8000 Espagnols et Gaulois, environ 2000 fantassins pris dans une légion et 1800 cavaliers, Numides et Espagnols mélangés [...] ». Ces renforts étaient envoyés par Scipion en prévision de l'arrivée d'Hasdrubal en Italie. Voyage au <b>printemps</b>, vers avril-mai ? Liv. XXVII, 38. En prévision de la campagne militaire de l'été.</p> <p>Messenger (L. Scipion) avec prisonniers de haut rang envoyé à l'approche de l'hiver <i>hiemps instabat</i>. Voyage en <b>début d'automne</b>, vers septembre-octobre ? Liv. XXVIII, 4<sup>1020</sup>.</p>
206	X	<p>Messenger pour annoncer la fin de la guerre et l'expulsion des Carthaginois en Espagne. Liv. XXVIII, 17. Voyage vers la <b>fin de l'été</b>, vers août ?</p> <p>Retour de P. Scipion pour être candidat aux</p>

<sup>1016</sup> « Tandis qu'Hasdrubal, son plan une fois arrêté, prenait ses dispositions en ce sens, Scipion, auquel Laelius, de retour auprès de lui, avait transmis les instructions du Sénat, faisait sortir ses troupes de leurs quartiers d'hiver et se mettait en route. »

<sup>1017</sup> « Parti de Tarragone avec ses troupes au début du printemps (Laelius était aussi déjà revenu de Rome et, sans lui, Scipion ne voulait rien entreprendre d'important), il marche droit en direction de l'ennemi. »

<sup>1018</sup> Si nous les prenons ici en compte, les navigations non romaines, ou bien celles qui ne concernent pas le golfe du Lion, ne sont pas comptabilisées dans le tableau suivant.

<sup>1019</sup> En 218, Hannibal franchit les Alpes à l'approche du coucher des Pléiades qui a lieu vers le 10 novembre. Les sommets étaient alors déjà recouverts de neige. Pol. III, 45, 1. Étant donné qu'Hasdrubal se trouvait dans l'impossibilité de les franchir, il dut parvenir au pied des Alpes après le coucher des Pléiades, soit dans le courant de la seconde moitié de novembre, après avoir traversé le Massif central vers les mois de septembre-octobre. Cf. chap. III, point 4.

<sup>1020</sup> « La prise de cette ville [Orongis] causa la joie aussi bien de ceux qui l'avaient accomplie que du général en chef et du reste de l'armée ; aussi firent-ils une arrivée brillante en poussant devant eux une foule de captifs. Après avoir félicité son frère, l'avoir honoré autant qu'il le pouvait en paroles et avoir égalé la conquête d'Orongis par son frère à celle de Carthagène par lui-même, Scipion, comme l'hiver approchait et qu'il ne pouvait ni tenter une attaque contre Gadès ni poursuivre l'armée d'Hasdrubal dispersée çà et là à travers la province, ramena toutes ses troupes en Espagne Citériure. Puis, une fois ses légions réparties dans leurs quartiers d'hiver, après avoir envoyé son frère L. Scipion à Rome avec Hannon, le général ennemi et tous les autres prisonniers de marque, il se retira lui-même à Tarragone. »

Année <sup>1009</sup>	Vers l'Espagne	Vers l'Italie
		élections (ides de mars 205 = entre la mi-février et la fin mars) <sup>1021</sup> . Liv. XXVIII, 38. Voyage avec escadre en début d' <b>automne</b> , vers septembre-octobre ?
205	X	Messenger pour annoncer la victoire sur la coalition ilergète menée par Indibilis et Mandonius et la mort de ces derniers. Dans le courant de l' <b>été</b> . Liv. XXIX, 1-3.
204	Messenger pour annoncer la prorogation de L. Cornelius Lentulus et de L. Manlius Acidinus. Après les ides de mars (vers la fin février ou la mi-mars). Liv. XXXIX, 13. Voyage au <b>printemps</b> , vers avril-mai ?  Envoi d'agents des censeurs, vraisemblablement dans le courant de l' <b>été</b> . Liv. XXIX, 37.	Retour en Italie des agents des censeurs, vers la fin de l' <b>été</b> ? Liv. XXIX, 37.
203	Messenger pour annoncer la prorogation de L. Cornelius Lentulus et de L. Manlius Acidinus. Après les ides de mars (vers la mi-février et début mars). Liv. XXX, 2. Voyage au <b>printemps</b> , vers avril-mai ?	1. Convoi de blé envoyé en l'Afrique. Vraisemblablement dans le courant du <b>printemps</b> , vers avril-mai ? Liv. XXX, 3.  2. Arrivée d'ambassadeurs sagontins dans le courant du <b>printemps</b> , vers mai-juin ? Liv. XXX, 21.  3. Convoi de blé envoyé à Rome. Liv. XXX, 26 <sup>1022</sup> . Dans le <b>courant de l'été</b> ?

<sup>1021</sup> En se basant sur Liv. XL, 59, XLI, 28 et XLII, 28, les comices consulaires et prétoriennes semblent avoir eu lieu peu de temps avant les ides de mars au cours de la première moitié du II<sup>e</sup> siècle. Rien n'indique qu'il en fût autrement à l'époque de la deuxième guerre punique.

<sup>1022</sup> « Cette année fut signalée par un vaste incendie qui dévora jusqu'aux fondements tous les édifices de la rue Publicius ; il y eut aussi un débordement du fleuve ; les grains furent néanmoins à bas prix : outre que la paix avait ouvert tous les ports de l'Italie, une grande quantité de blé avait été expédiée d'Espagne [...] »

Tableau 3. Les 29 communications entre l'Italie et l'Espagne selon les saisons maritimes pour la période de 218 à 203.

Période du voyage	Printemps (9 mars – 27 mai)	Été (27 mai – 14 septembre)	Automne (14 septembre – 10 novembre)	Hiver (10 novembre – 9 mars)
Pourcentage	38%	45%	17%	-
Total	11	13	5	-
Italie-Espagne	8 (3 flottes de ravitaillement/1 armée/4 messagers <sup>1023</sup> )	3 (2 armées/1 = agents des censeurs)	2 (1 armée/1 flotte ravitaillement)	-
Espagne-Italie	3 (1 messenger <sup>1024</sup> /300 nobles espagnols/renforts contre Hasdrubal)	10 (1 = ambassadeurs/6 messagers <sup>1025</sup> /envoi de 50 navires/1 = agents des censeurs/1 convoi de blé)	3 (2 messages <sup>1026</sup> /1 = retour de P. Scipion en 206)	-

Bien qu'approximatives, il ressort de ces données que les communications par mer avaient majoritairement lieu au cours de l'été (13 sur 29), ce qui se conçoit bien. Dans la plupart des cas (6 sur 13), il s'agissait d'informer le Sénat des campagnes militaires du printemps et de l'été, ainsi que des besoins de l'armée. Viennent ensuite les communications printanières (11 sur 29). On procédait alors au transfert d'informations (majoritairement vers l'Espagne), de ravitaillement, d'hommes et de matériel en fonction des campagnes militaires de l'été.

Pour l'automne, on possède cinq attestations de communications. En fonction des conditions de navigation, ces dernières eurent normalement lieu dans le courant de la seconde moitié de septembre, en octobre au plus tard. D'après leurs motifs, ces navigations peuvent être considérées comme exceptionnelles. En 218, le départ d'Italie (Pise) de P. Scipion vers la fin du mois de septembre astronomique est provoqué par la nouvelle tardive du passage des Pyrénées par Hannibal<sup>1027</sup>. En 215, la flotte de ravitaillement voyagea vraisemblablement vers l'Espagne en début d'automne, en raison des besoins urgents de l'armée romaine qui s'y trouvait<sup>1028</sup>. En ce qui concerne les communications entre l'Espagne et l'Italie, C. Laelius

<sup>1023</sup> 1. Retour de Laelius en Espagne en 208. 2. Messenger pour demander l'envoi des 50 navires en 208. 2. Deux messagers pour annoncer les prorogations en 204 et 203.

<sup>1024</sup> Messenger pour annoncer la victoire de l'Èbre en 217.

<sup>1025</sup> 1. Messenger pour annoncer la victoire sur Hasdrubal en 216. 2. Messenger pour demander du ravitaillement d'urgence à la fin de l'été 215. 3. Messenger pour annoncer la mort des Scipions en 211. 4. Messenger pour annoncer le départ d'Hasdrubal vers l'Italie en 208. 5. Messenger pour annoncer la victoire finale en 206. 6. Messenger pour annoncer la défaite de la coalition ilergète en 205.

<sup>1026</sup> 1. C. Laelius avec prisonniers carthaginois pour annoncer la prise de Carthagène en 209. 2. L. Scipion avec prisonniers carthaginois pour annoncer les victoires de la campagne de 207.

<sup>1027</sup> Cf. chap. II, p. 120.

<sup>1028</sup> Cf. chap. III, p. 160.

aurait semble-t-il voyagé en début d'automne pour aller annoncer la prise de Carthagène à Rome<sup>1029</sup>. En 207, Tite-Live souligne que L. Scipion est envoyé en Italie à l'approche de l'hiver (probablement en octobre astronomique) pour annoncer les succès de la dernière campagne et transférer des prisonniers de haut rang. Cette navigation tardive s'explique par des opérations militaires tardives et la nécessité de transmettre à Rome les informations sur l'état des affaires en Espagne en fonction de la campagne militaire du printemps suivant. En 206, P. Scipion (l'Africain) effectua un nouveau voyage tardif jusqu'en Italie afin d'être candidat au consulat pour l'élection de 205. Cette situation doit également s'expliquer par des opérations militaires tardives<sup>1030</sup>. Comme son frère l'année précédente, P. Scipion dut également prendre la mer au plus tard durant le mois d'octobre astronomique, soit juste avant le *mare clausum*.

Trois communications maritimes sont par ailleurs connues en début d'hiver entre Marseille et Rome. Elles furent provoquées par la présence d'Hasdrubal en Gaule Transalpine. Au départ des ambassadeurs marseillais pour Rome à la fin de l'année 208, Hasdrubal se trouvait dans l'impossibilité de franchir les Alpes en raison de la neige. On peut ainsi estimer que leur navigation eut lieu vers la fin du mois de novembre ou le début de décembre astronomique. Après que les navires marseillais furent revenus dans leur cité avec les émissaires romains qui dirigèrent alors leur enquête, ces derniers auraient vraisemblablement repris la mer au cours de janvier, voire février 207. Ce cas de navigations durant le *mare clausum* fut engendré par la gravité de la situation. L'itinéraire Marseille-Rome, très vraisemblablement effectué par voie côtière et à bord de navires longs<sup>1031</sup>, évitait par ailleurs le golfe du Lion, les mers Tyrrhénienne et de Ligurie présentant généralement moins de risques.

Au cours de la période 218-203, on retrouve ainsi un schéma généralement conforme aux saisons maritimes, à quelques exceptions près occasionnées par des motifs d'ordre stratégique.

---

<sup>1029</sup> Ce cas est plus problématique. Cf. ci-dessus, p. 225, n. 1015.

<sup>1030</sup> La campagne de 206 fut particulièrement chargée en événements (cf. Liv. XXVIII, 12 sq. et Pol. XI, 21, 1 sq.). Après la prise d'Illipa (sud de l'Espagne) au printemps, Scipion revient à Tarragone en 70 étapes, à concurrence d'au moins 1 jour par étape. Il considéra chaque peuple rencontré sur sa route et les récompensa selon leurs mérites. Scipion se rendit ensuite à Carthagène, puis en Afrique, auprès du roi Syphax. Au même moment, ses lieutenants procédaient à des opérations punitives contre plusieurs cités ibères. Scipion fut ensuite victime d'une maladie et les Ilergètes, ainsi que la garnison romaine du Sucro, entrèrent en révolte. Après s'être rétabli et avoir châtié les responsables de la mutinerie, Scipion fit campagne contre les Ilergètes et leurs alliés. Gadès fut ensuite libérée par L. Marcius et C. Laelius remporta une victoire navale au niveau du détroit de Gibraltar. Ce n'est qu'après le règlement de ces nombreuses affaires que Scipion put rentrer à Rome.

<sup>1031</sup> Il était en effet important de pouvoir atteindre Rome le plus rapidement possible et de revenir à Marseille tout aussi rapidement, ce que permettait la propulsion à la rame.

### 3.2. Les conditions de navigation dans le golfe du Lion

La seconde grande contrainte des communications maritimes entre l'Italie et l'Espagne est le régime des vents rencontrés dans le golfe du Lion. D'une manière générale, P. Arnaud souligne qu'au cours de la belle saison de navigation, la Méditerranée nord-occidentale présente un « caractère très aléatoire et peu prévisible des régimes de vent [...] qui associent de nombreux jours de calme et des orientations variables<sup>1032</sup>. » Cette situation contraste avec le reste du bassin méditerranéen où l'on retrouve des vents de fréquences et d'orientations régulières (fig. 23-24). À partir d'une ligne de partage située au sud de la Sardaigne, les vents soufflent de secteur est à nord-est en direction des côtes algériennes, marocaines et espagnoles, et du secteur ouest à nord-ouest en direction des côtes libyennes et égyptiennes. La régularité de ces vents a permis l'établissement de routes maritimes dans la moitié méridionale du bassin méditerranéen, contrairement à son quart nord-occidental.

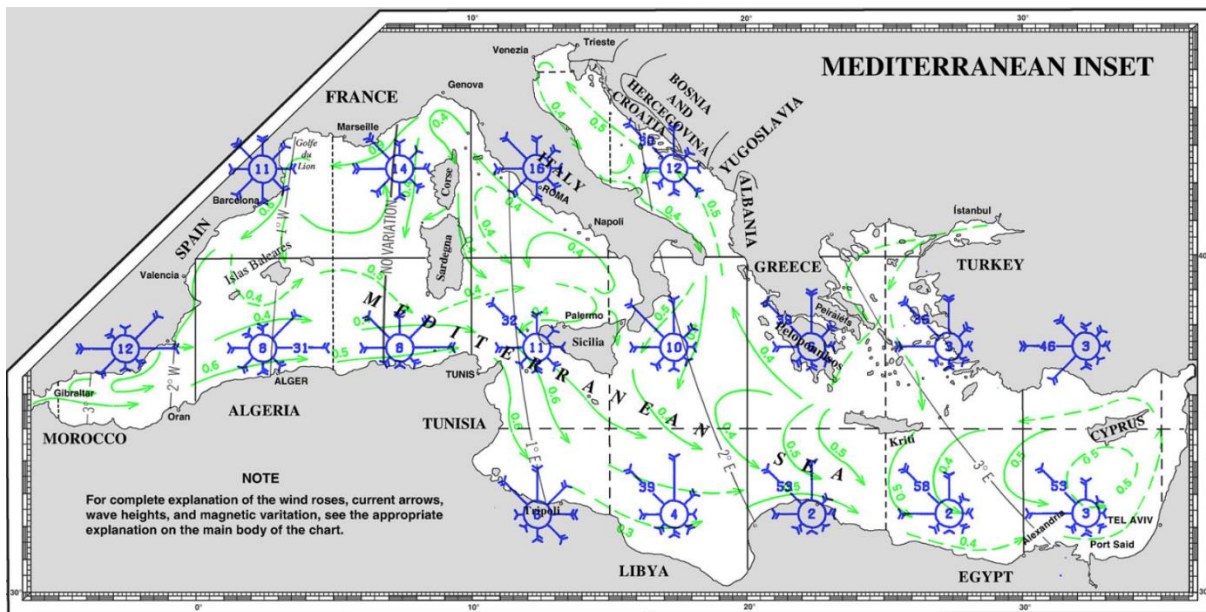


Figure 23. Pilot-chart du mois de juillet<sup>1033</sup>.

<sup>1032</sup> Arnaud 2005, p. 17.

<sup>1033</sup> Pour la légende de la carte, cf. le chap. II, p. 67, n. 287.



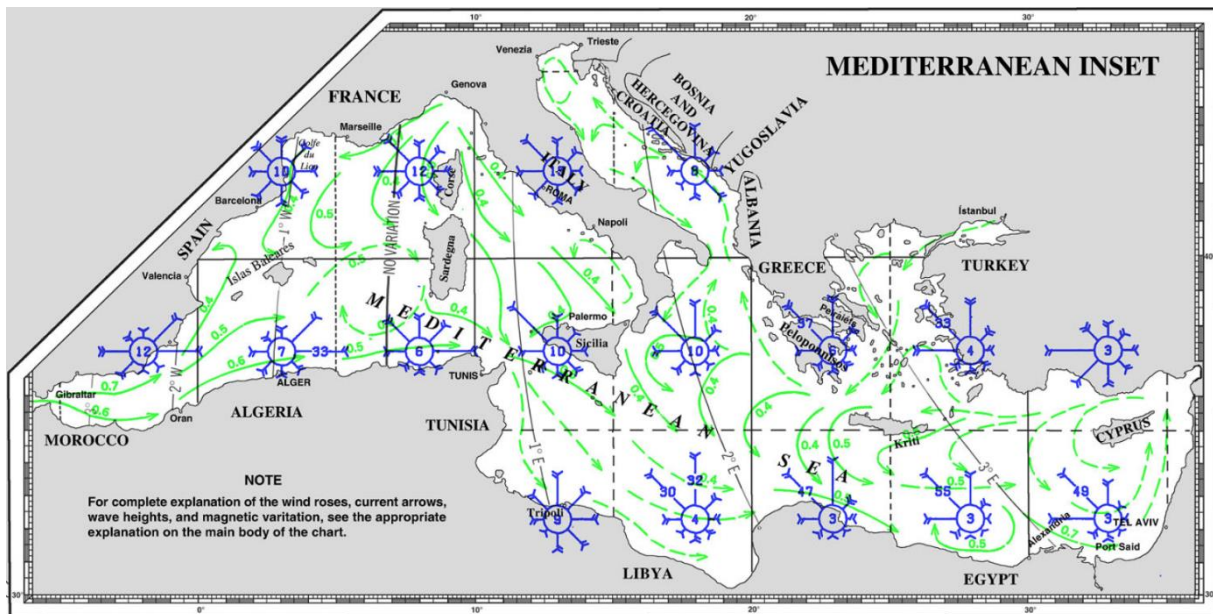


Figure 24. Pilot-chart du mois d'août.

Comme le souligne A. Hesnard, « le quart nord-ouest du bassin est le plus venteux de toute la Méditerranée, avec une très nette domination des vents soufflant du nord-ouest, Mistral et Tramontane, qui font du golfe du Lion une zone redoutée des navigateurs<sup>1034</sup>. » P. Arnaud précise que

« c'est en Méditerranée l'espace où se trouvent les plus fortes concentrations de coups de vent de force supérieure ou égale à 8 Beaufort et, à égalité avec l'Adriatique et la mer Égée, celui où l'on rencontre le plus grand nombre de vents frais d'une puissance égale ou supérieure à 6 Beaufort. Le golfe du Lion est le plus exposé avec une moyenne de 20% de vents frais entre mars et septembre. Le Mistral et la Tramontane lèvent une mer courte et hachée, tendent à souffler en rafales et portent au large. Leur arrivée peut être d'une extrême soudaineté. Le golfe du Lion se caractérise en outre par un vent du sud-est, portant à terre, le Marin [...]»<sup>1035</sup>.

La puissance du mistral et de la tramontane étaient déjà célèbres dans l'Antiquité. En parlant du souffle du premier vent au niveau de la plaine de la Crau (basse vallée du Rhône), Strabon dit :

« Comme le pays qui lui fait suite vers l'intérieur, elle est tout entière exposée aux vents et surtout aux rafales du mélamborée (μελαμβόρειον<sup>1036</sup>), qui est un vent âpre et violent. On prétend que ce vent entraîne ou roule parfois des pierres et qu'il peut, de son souffle, précipiter des hommes à bas de leur char et les dépouiller de leurs armes et de leurs vêtements<sup>1037</sup>. »

Suétone rapporte par ailleurs ceci à propos de l'empereur Claude : « Parti d'Ostie, au cours d'une traversée, par suite de la violence [uehementi] du *Circius*, il faillit deux fois être

<sup>1034</sup> Hermany *et al.* 1999, p. 98.

<sup>1035</sup> Arnaud 2005, p. 151-152.

<sup>1036</sup> Littéralement, le vent du « nord noir ».

<sup>1037</sup> Strabon IV, 1, 7.



englouti, près des côtes de Ligurie, puis en vue des îles Stoechades. Aussi alla-t-il par terre de Marseille jusqu'à Gesoriacum<sup>1038</sup>. » Le vent en question est certainement le mistral, soit le même vent signalé par Pline l'Ancien (*circius*)<sup>1039</sup>. Rebuté par cette mésaventure qui faillit lui coûter la vie, l'empereur aurait apparemment renoncé à poursuivre sa navigation le long des côtes du golfe du Lion<sup>1040</sup>. Selon Sénèque, Auguste aurait fait élever un temple en hommage à la puissance de ce vent :

« L'Atabule est redouté en Apulie, l'Iapyx en Calabre, le Sciron à Athènes, le Catégis en Pamphylie, le *Circius* dans les Gaules. Ce dernier renverse souvent les édifices ; cependant les Gaulois lui rendent grâce et lui attribuent la salubrité de leur pays. Il est sûr du moins qu'Auguste, pendant son séjour dans les Gaules, fit vœu de lui élever un temple, ce qu'il exécuta<sup>1041</sup>. »

On retrouve ensuite la mention du mistral et de la tramontane chez Diodore de Sicile, dont le récit est proche de celui de Strabon :

« On remarque en divers endroits des Gaules un phénomène trop particulier pour omettre d'en parler ici. Les vents du couchant d'été<sup>1042</sup>, et ceux du nord ont coutume d'y souffler avec tant de violence qu'ils enlèvent de la terre des pierres grosses comme le poing et une poussière qui semble être du gravier. En un mot, les vents y sont si impétueux qu'ils dépouillent les hommes de leurs armes et de leurs habits, et qu'ils font perdre la selle aux cavaliers<sup>1043</sup>. »

On peut enfin citer Aulu-Gelle qui fait dire au philosophe Favorinus :

« Il y a en outre certains noms de vents, pour ainsi dire, spéciaux, que les habitants de chaque pays ont formés du nom des lieux où ils habitent, ou d'après une autre cause qui s'est présentée. C'est ainsi que mes compatriotes, les Gaulois, appellent un vent de leur pays, qui est extrêmement violent, *Circius*, en raison de son tournoiement, je pense, et de des tourbillons (*a turbine, opinor, eius ac uertigine*)<sup>1044</sup>. »

Aulu-Gelle fait ici mention des rafales, caractéristiques du mistral et de la tramontane<sup>1045</sup>. Leur force soudaine et leurs importantes déviations de trajectoire par rapport au vent établi compliquent considérablement la navigation à la voile. Comme le souligne

---

<sup>1038</sup> Suétone, *Claude*, 17. Cet événement eut lieu en 43 de n. ère. Gesoriacum est l'actuelle Boulogne-sur-Mer, d'où l'empereur traversa la Manche pour entreprendre la conquête de la Bretagne.

<sup>1039</sup> Cf. ci-dessus, p. 219.

<sup>1040</sup> Avait-il prévu de s'arrêter à Narbonne pour poursuivre par voie de terre jusqu'à Gesoriacum ? Étant donné la longueur et les difficultés du trajet, il semble peu probable que l'empereur ait envisagé de contourner la péninsule Ibérique par voie maritime pour atteindre la Bretagne par l'océan Atlantique.

<sup>1041</sup> Sénèque, *Questions Naturelles*, V, 17.

<sup>1042</sup> C'est-à-dire d'ouest.

<sup>1043</sup> Diodore de Sicile V, 26.

<sup>1044</sup> Aulu-Gelle II, 22, 19-20.

<sup>1045</sup> Selon la définition de Météo France : « Une rafale est une brusque augmentation du vent instantané, dépassant le vent moyen de plus de 10 nœuds (18 km/h). Lors d'une rafale, la direction du vent peut également varier, tournant quelquefois de plus de 45° par rapport à celle du vent moyen. Les rafales sont d'autant plus vigoureuses que l'air est instable (orages ou giboulées), le vent moyen est fort ou l'écoulement de l'air est perturbé par le relief. »

P. Arnaud, « à force égale, même avec des écoulements de vent rapides, un navire est toujours plus aisé à manier par vent régulier que par un vent soufflant en rafales<sup>1046</sup>. »

C'est en s'engouffrant respectivement dans la vallée du Rhône (entre les Alpes et le Massif central), et dans la vallée de l'Aude (entre le Massif central et les contreforts des Pyrénées), que les masses d'air du mistral et de la tramontane subissent l'effet venturi<sup>1047</sup> avant d'atteindre la Méditerranée avec force. Il s'agit par ailleurs de vents gravitationnels (catabatiques) engendrés par le poids des masses d'air froid, plus lourdes que l'air chaud. Le relief descendant de la vallée du Rhône et de l'Aude jusqu'à la mer contribue ainsi également à leur accélération.

Le mistral et la tramontane se manifestent généralement lorsqu'un anticyclone situé au niveau de l'Espagne ou du golfe de Gascogne transfère de l'air du nord jusqu'au niveau d'une dépression située entre le golfe de Gênes et la mer Tyrrhénienne. Comme illustré dans la figure suivante, un système dépressionnaire s'étalant du nord de l'Angleterre jusqu'au sud de la Méditerranée peut également engendrer l'apparition de ces vents (fig. 25).

---

<sup>1046</sup> Arnaud 2005, p. 20.

<sup>1047</sup> C'est-à-dire que le vent pénètre dans une section réduite du relief. Étant donné qu'elle ne peut s'y engouffrer d'un seul mouvement, cela engendre l'accélération du fluide et l'apparition des rafales.

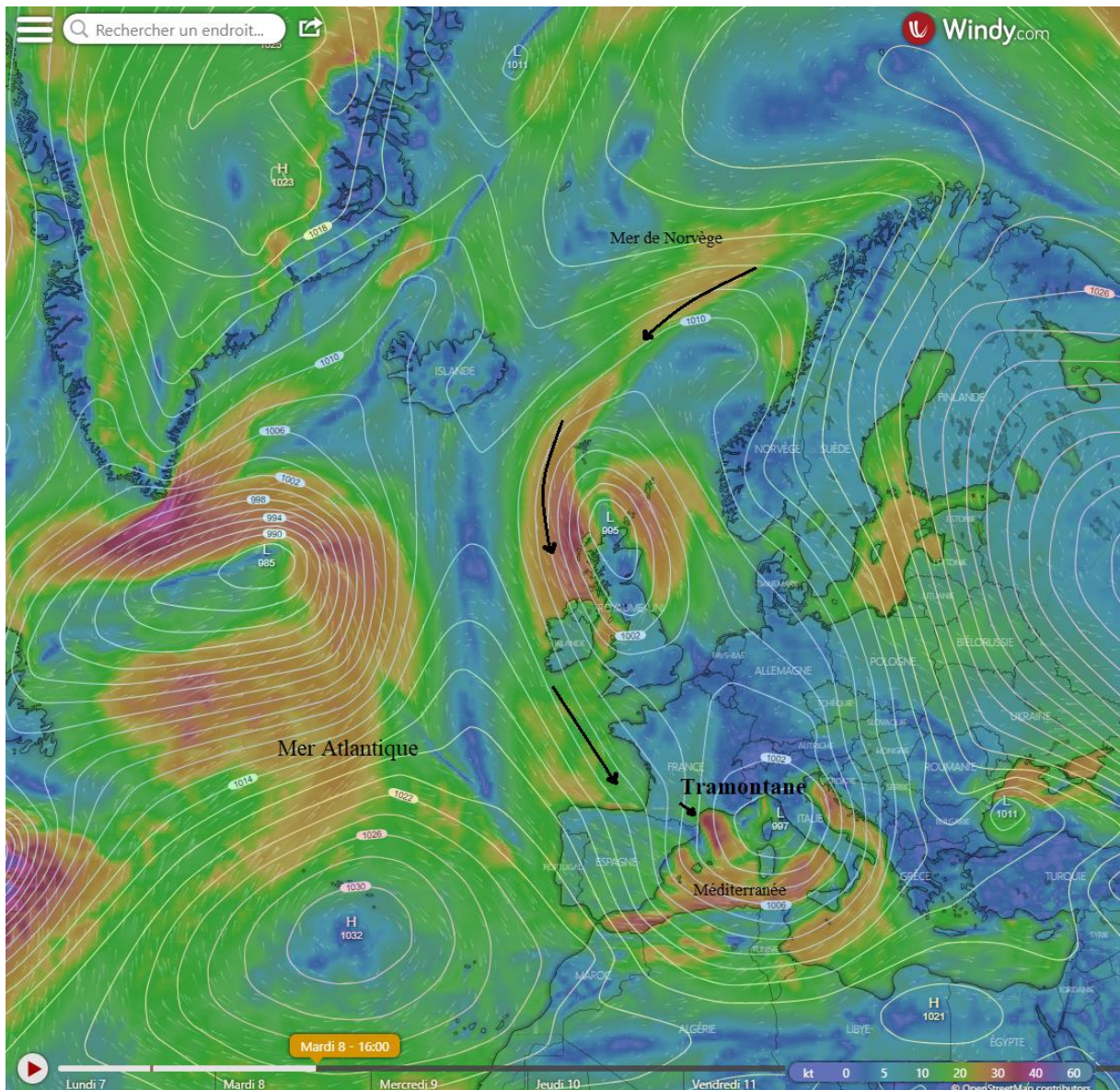


Figure 25. Exemple de configuration synoptique de la tramontane<sup>1048</sup>.

Étant donné leur configuration synoptique similaire, le mistral et la tramontane soufflent fréquemment de concert et parfois durant plusieurs jours. En décembre 1988 et en novembre 2004, un épisode de mistral a par exemple duré 16 jours. En mars 1992 et 1993, la tramontane a soufflé pendant 17 jours<sup>1049</sup>. Ces vents se manifestent le plus souvent en automne et en hiver, et soufflent généralement avec plus d'intensité au printemps<sup>1050</sup>.

Le mistral produit souvent des rafales de plus de 100 km/h. À cette force, ces dernières peuvent effectivement renverser un humain, comme le signalent Strabon et Diodore de Sicile.

<sup>1048</sup> Pour la légende de la carte, cf. ci-dessus, figure 21, p. 220.

<sup>1049</sup> Météo France.

<sup>1050</sup> Météo France.

Lorsque la mer est balayée par des rafales de cette valeur, la navigation le long du delta du Rhône est évidemment à proscrire. Tout navire y risque en effet d’être rejeté vers le large et de subir des avaries. Le mistral se manifeste en moyenne un jour sur trois et domine dans la vallée du Rhône, comme on peut le constater sur la rose des vents de Marignane (fig. 26)<sup>1051</sup>.

**Normale de la Rose des Vents à Marignane établie à partir du vent maximal quotidien à 10 mètres moyenné sur 10 minutes période 1981/2010**

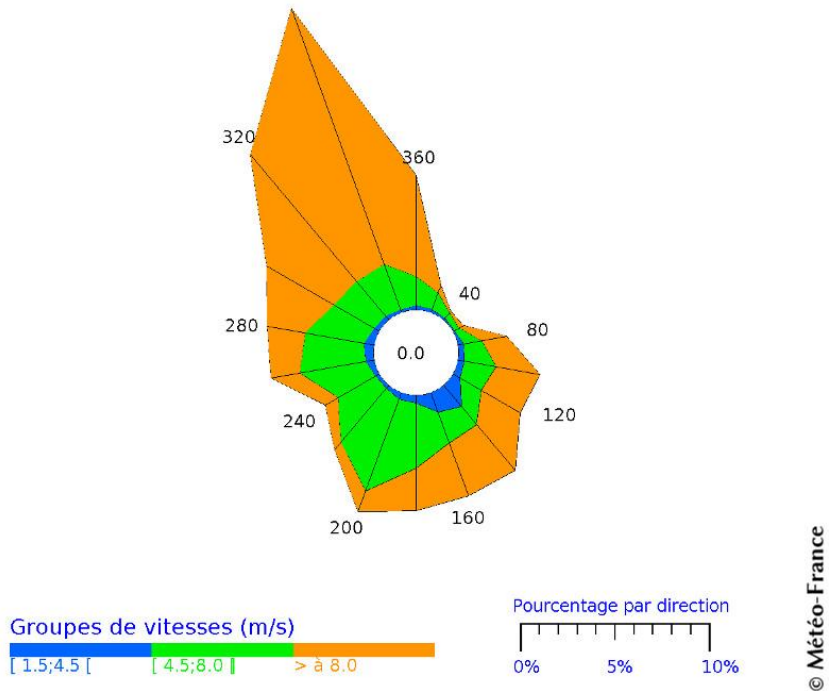


Figure 26. Rose des vents à Marignane.

Du secteur nord au niveau de la vallée du Rhône, le mistral fléchit généralement au nord-ouest lorsqu’il atteint la basse vallée du fleuve et la Méditerranée (fig. 27).

<sup>1051</sup> Cette ville est située à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de Marseille.



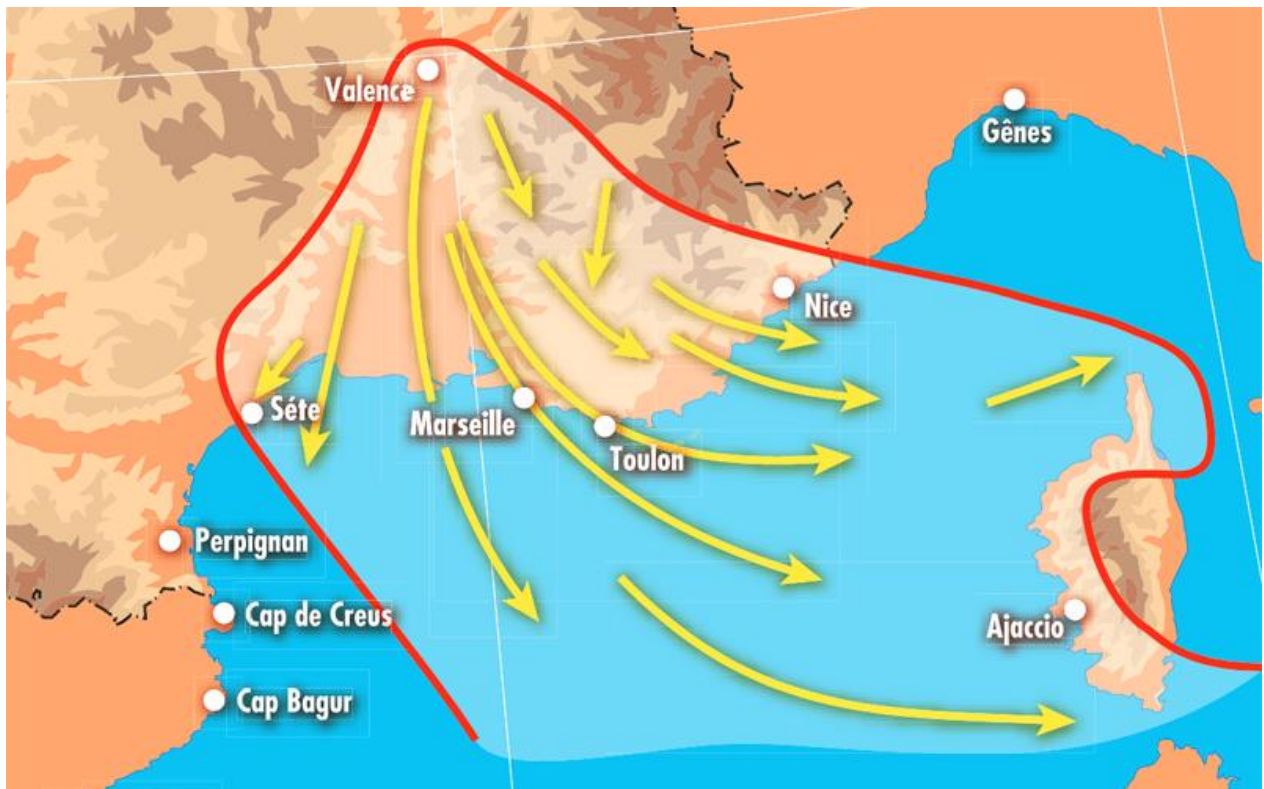


Figure 27. Zone d'influence du Mistral<sup>1052</sup>.

La tramontane engendre des rafales fréquemment supérieures à 100 km/h, avec des valeurs maximales de 140 km/h, voire davantage au niveau du cap Béar qui est le secteur le plus venté de France (fig. 28)<sup>1053</sup>. La mer est évidemment impraticable dans ces conditions.

<sup>1052</sup> Le Mistral ne souffle jamais dans toutes ces directions à la fois. Sa trajectoire dépend de la position de la dépression au niveau du golfe de Gênes ou de la mer Tyrrhénienne.

<sup>1053</sup> Météo France.



Figure 28. Aspect de la mer lors d'un épisode de tramontane avec des rafales de plus de 100 km/h. Vue depuis l'entrée de Port-Vendres (cap Béar). Le vent vient de face. Janvier 2019.

Au niveau du cap Béar, le nombre moyen de jours où la tramontane engendre des rafales dépassant les 100 km/h se trouve réduit entre juin et octobre, ce qui laisse environ 5 mois de navigation vraiment favorable dans ce secteur (fig. 29)<sup>1054</sup>.

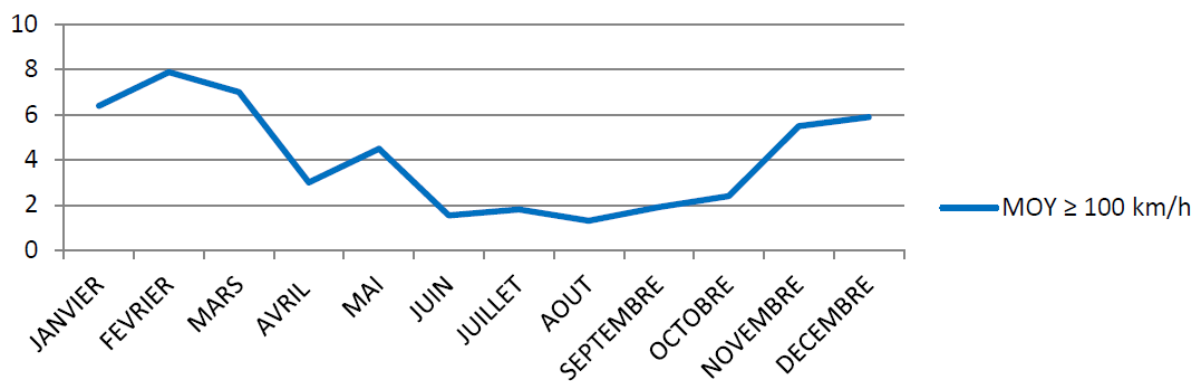


Figure 29. Moyenne de jours par mois avec des rafales supérieures à 100 km/h enregistrées au cap Béar entre 2006 et 2016.

À Perpignan, ce vent souffle en moyenne 115 jours par année, soit près d'un jour sur trois<sup>1055</sup>. De secteur ouest à nord-ouest dans la vallée de l'Aude, la tramontane passe généralement au secteur nord-ouest, nord-nord-ouest et nord lorsqu'elle atteint le littoral méditerranéen<sup>1056</sup>.

<sup>1054</sup> Tavenne 2018, p. 44.

<sup>1055</sup> Météo France.

<sup>1056</sup> Cf. la figure 21, ci-dessus, p. 220.

Comme le montre ce tableau des pourcentages de naufrages impliquant le vent sur les côtes du Languedoc et du Roussillon aux XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s., les côtes roussillonnaises, où la tramontane souffle avec le plus de force, sont un secteur particulièrement sensible pour la navigation (tab. 4). Il en va évidemment ainsi pour l'extrémité des Pyrénées où ce vent poursuit sa course.

Tableau 4. Pourcentage des naufrages impliquant le vent sur les côtes roussillonnaises, audoises et héraultaises entre 1700 et 1899<sup>1057</sup>.

Côte	Pourcentage de naufrages impliquant le vent
Roussillonnaise	70%
Audoise	52%
Héraultaise	54%

Le mistral et la tramontane peuvent également faciliter la navigation sur certains itinéraires, lorsqu'ils soufflent de manière modérée. Le second vent favorise par exemple la navigation jusqu'en Espagne depuis les côtes occidentales du golfe du Lion, mais l'interdit en sens inverse. À partir du secteur d'Agde, selon son orientation nord-ouest et parfois ouest, ce vent vient par ailleurs favoriser la progression le long des côtes languedociennes en direction de Marseille. Dans le cas du mistral, il peut favoriser la traversée jusqu'en l'Italie depuis les côtes provençales en passant par les Bouches de Bonifacio, mais aussi parfois par le nord du cap Corse, dépendamment de sa trajectoire.

Le mistral et la tramontane offrent généralement un ciel dégagé, donc une excellente visibilité en mer. Cela permet notamment de se repérer par rapport à la côte de jour, et par rapport aux étoiles en navigation nocturne. Étant donné qu'il s'agit de vents de terre, la mer demeure peu agitée sur les quelques milles au-delà de la côte (faible fetch), la navigation côtière et l'ancrage s'en trouvant facilités.

Troisième vent en termes de fréquence dans le golfe du Lion, le vent marin (sud-est) est généralement engendré par un anticyclone situé au niveau des Alpes ou de l'Europe centrale, et une dépression située au niveau du golfe du Lion, des Baléares ou de l'Espagne. Le vent en

<sup>1057</sup> À titre d'exemple, en juillet 1785, le capitaine d'un bisque narbonnais naufragé déclara : « Étant au travers de Gruissan un coup de vent nord ouest le prit entravers dont les vagues et les flots de la mer le submergeoit. » Citation issue de Tavenne 2018, p. 54.



provenance de l'est longe les côtes varoises pour se renforcer au niveau du delta du Rhône et du golfe du Lion (fig. 30-31)<sup>1058</sup>.

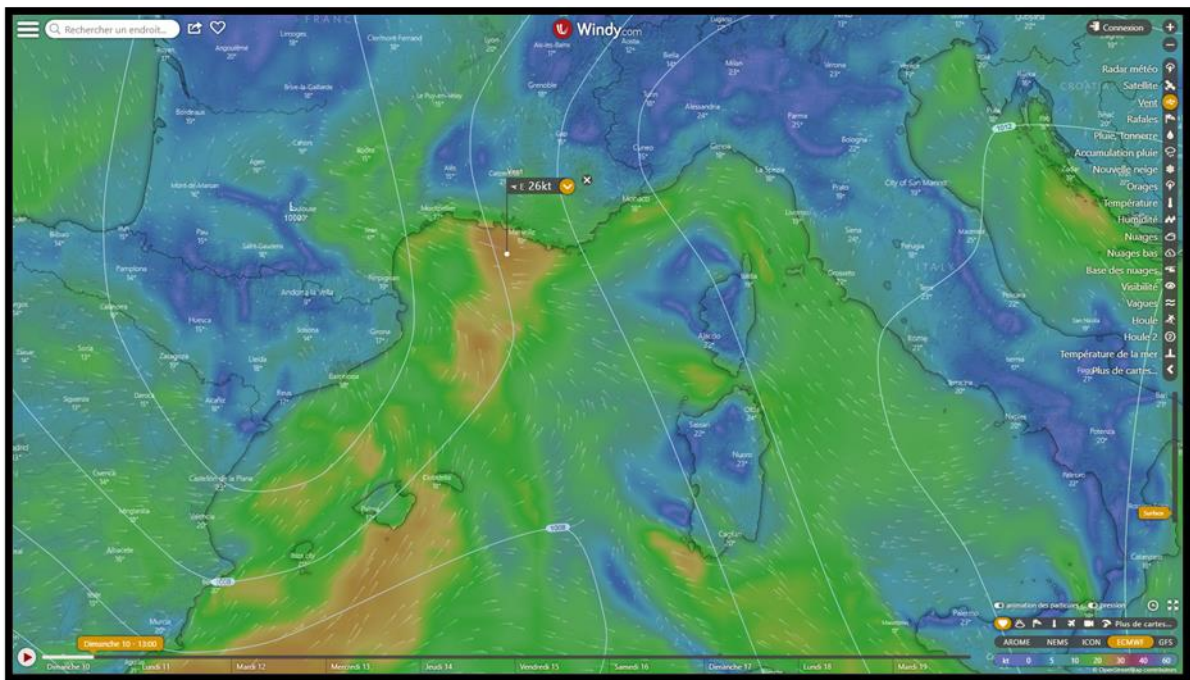


Figure 30. Épisode modéré de vent marin (vent constant). Le pointeur indique la force du vent au large de la basse vallée du Rhône. Force 6.

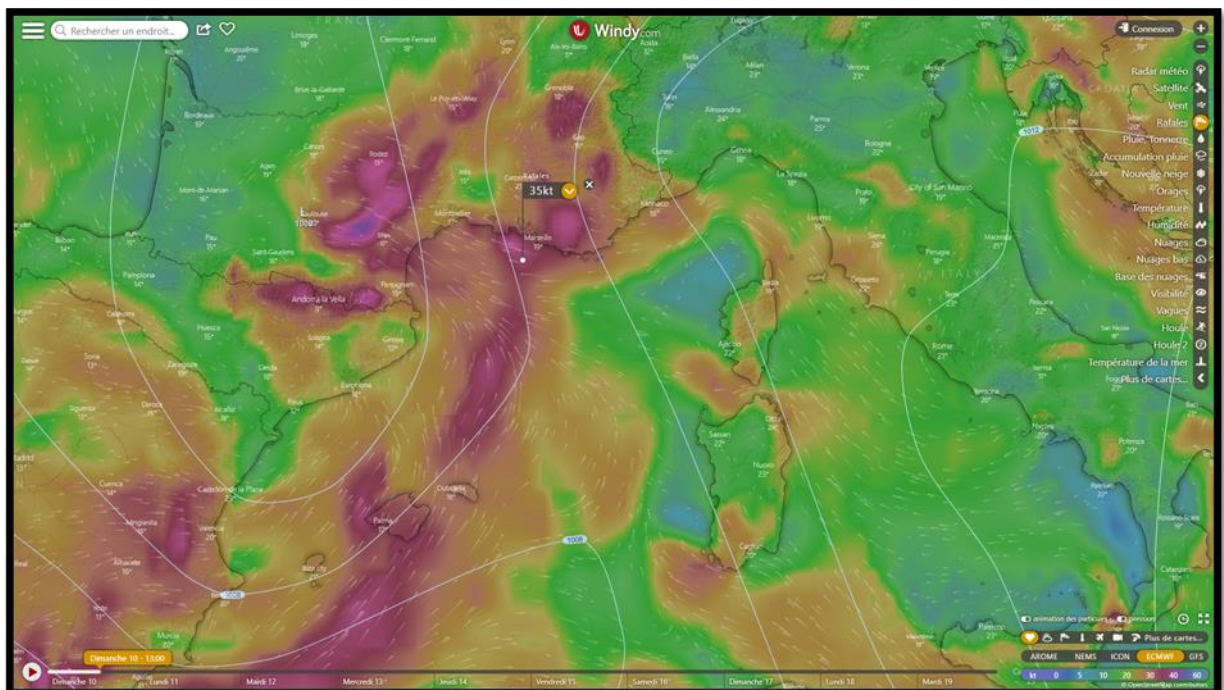


Figure 31. Épisode modéré de vent marin (rafales). Même épisode que la figure précédente.

<sup>1058</sup> Météo France.

Le vent marin est plus fréquent au printemps et en automne. C'est au cours de cette dernière période qu'il souffle généralement avec plus d'intensité, rendant alors la navigation dans le golfe du Lion particulièrement risquée. Ce vent est par ailleurs associé aux épisodes cévenols qui engendrent de fortes crues rejetées en mer par les fleuves côtiers et les graus<sup>1059</sup>. La plupart du temps modéré, il peut parfois souffler avec violence. Il engendre alors une forte houle dont les vagues viennent frapper le littoral (fig. 32-33).



Figure 32. Coup de mer du sud-est (force 7). Vue depuis le cap d'Agde en direction sud-ouest (vers le Roussillon). Le 21/09/19, à l'approche de l'équinoxe d'automne (23/09/19).

---

<sup>1059</sup> Cf. ci-dessus, p. 214.





Figure 33. Même épisode que la figure précédente. Vue depuis le cap d'Agde en direction nord-est (vers Sète).

De nos jours, à partir de 6 Beaufort, les côtes du Languedoc-Roussillon ne sont plus navigables. Les navires pris en mer doivent alors se tenir au large<sup>1060</sup> ou bien se rabattre sur Sète ou Port-Vendres, seuls ports demeurant accessibles dans ces conditions. Ces structures étant inexistantes dans l'Antiquité, les navires qui n'arrivaient pas à se maintenir au large étaient inévitablement rejetés à la côte. Au XIX<sup>e</sup> s., Caran signalait que

« dans cette position [tempête du large], un capitaine n'a d'autres ressources que le port de Cette [Sète], l'embouchure de l'Hérault et les deux rades foraines de Brescou et de la Franqui. L'entrée de Cette et l'entrée de l'Hérault sont si dangereuses, les rades de la Franqui et de Brescou sont si peu sûres que la plupart des capitaines préfèrent aller s'échouer à la plage. Si cette manœuvre perd le navire, elle sauve du moins l'équipage. La traversée du golfe du Lion est l'une des plus dangereuses de la Méditerranée. L'absence de tout port de refuge sur la côte et l'impossibilité de s'élever<sup>1061</sup>, ou même de se maintenir au large par les vents de la partie sud-est effrayent à bon droit les navigateurs<sup>1062</sup>. »

Sans surprise, le vent marin était l'une des principales causes de naufrages et d'échouages sur les côtes languedociennes et roussillonnaises avant l'apparition des prévisions météo<sup>1063</sup>. Il était dès lors particulièrement important naviguer à proximité de la côte et de savoir anticiper ce vent, afin de pouvoir se mettre à l'abri le plus rapidement possible dans le cas où

<sup>1060</sup> Un ancien dicton agathois dit : « Vent de terre, navigue à terre, vent du large, navigue au large. » C'est-à-dire que lorsque l'on navigue par vent de terre, il faut se maintenir près de la côte pour ne pas être rejeté au large, et quand l'on navigue par vent du large, il faut se tenir au large pour ne pas être rejeté à la côte.

<sup>1061</sup> C'est-à-dire s'éloigner de la côte en direction de la haute mer.

<sup>1062</sup> Caran 1875.

<sup>1063</sup> Tavenne 2018, p. 41.

il survenait. Dans l'Antiquité, les navires qui réussissaient à se réfugier devaient attendre l'accalmie après avoir jeté l'ancre au niveau d'un des nombreux étangs qui parsèment cette la côte, ou bien avoir rejoint les berges d'un des fleuves côtiers.

Parmi les autres vents que l'on rencontre dans le golfe du Lion, on peut encore citer ceux du sud et du sud-ouest, plus fréquents au cours des mois d'été et de printemps. Le sud-ouest peut parfois accompagner de violentes tempêtes qui sont particulièrement craintes des marins. Lorsque modérés, ces vents favorisent le passage des Pyrénées de l'Espagne en direction des côtes françaises (fig. 34), ainsi que la navigation le long de ces dernières.



Figure 34. Passage du Cap Creus en direction des côtes françaises. Le 23 septembre 2018 (équinoxe d'automne). Vent favorable du sud (force 3), mer belle. Le nord se trouve approximativement sur la droite de l'image<sup>1064</sup>.

---

<sup>1064</sup> Au court de cette navigation, la fenêtre météo favorable permettant de franchir l'extrémité des Pyrénées a été relativement courte. C'est grâce aux systèmes de prévisions météo que nous avons pu nous engager dans ce secteur au bon moment. Le vent du sud fut suivi d'un épisode de tramontane. Les Anciens ne disposaient évidemment pas de telles informations et leurs navigations étaient d'autant plus hasardeuses.

Au cours de la saison estivale et parfois au-delà, en fonction des conditions météorologiques, survient par ailleurs le phénomène des brises thermiques qui favorisent la navigation côtière.

P. Arnaud souligne qu'il

« est l'une des caractéristiques majeures du régime des vents en Méditerranée. Il résulte d'un écart de température d'au moins 3°C entre la terre et la mer et est conditionné par la présence d'un ciel clair facilitant le rayonnement. Les brises soufflent de la terre la nuit et de la mer le jour<sup>1065</sup>. »

Le fait que la terre se refroidisse plus rapidement que la mer a pour effet d'aspirer l'air terrestre (plus froid et donc plus lourd) vers la mer la nuit, le mouvement s'inversant le jour. Au printemps 195, la navigation de Caton vers l'Espagne semble avoir été favorisée par ce phénomène :

« Après que nous eûmes dépassé Marseille, un léger vent du midi (*Auster*) emporta notre flotte. On eût vu toute la mer florissante de voiles (*mare velis florere videres*), et dépassant le golfe de Gaule (*angulum Gallicum*), nous arrivons à la hauteur de l'Illimeris et du Ruscio<sup>1066</sup>. Au lever du vent, nous partons de nuit<sup>1067</sup>. »

S'agissant d'une distance côtière d'environ 170 milles nautiques franchissables en 2 jours et demi de navigation diurne (ou 42,5 heures en navigation continue) à la vitesse moyenne de 4 nœuds, il est très vraisemblable que la flotte de Caton effectua au moins une escale, potentiellement dans le secteur d'Agde qui se trouvait à mi-distance. La lumière de la lune dut par ailleurs favoriser le franchissement de l'extrémité des Pyrénées par la flotte de Caton. Comme le souligne P. Arnaud :

« Dans tous les cas de période ou de zones caractérisées par l'instabilité et la tendance aux extrêmes des vents dominants, ou par des régimes de brises thermiques dominantes, le cabotage devait en revanche apparaître comme la seule solution acceptable, ou, à tout le moins, comme la plus raisonnable<sup>1068</sup>. »

On constate de fait que c'est cette pratique qui fut privilégiée par les navigateurs romains faisant route vers l'Espagne ou revenant en Italie à partir de 218<sup>1069</sup>, le golfe du Lion correspondant à toutes ces caractéristiques. Entre juin et septembre, les périodes de calme plat y ont une fréquence de 10 et 12%, et les très petits temps<sup>1070</sup>, une fréquence de 30%<sup>1071</sup>.

---

<sup>1065</sup> Arnaud 2005, p. 22. On dit communément que ce vent suit la rotation du soleil.

<sup>1066</sup> Le Tech et le Têt sur les côtes de l'actuel Roussillon.

<sup>1067</sup> Charisius, *Ars Grammatica*, II, 207. *Deinde postquam Massiliam praeterimus, inde omnem classem ventus Auster lenis fert, mare velis florere videres, ultra angulum Gallicum, ad Illimerim atque Ruscionem deferimus, inde nocte aura profecti sumus*. Traduction fournie par A. Pérez.

<sup>1068</sup> Arnaud 2005, p. 28.

<sup>1069</sup> Exception faite du trajet en haute mer vers l'Italie à partir de la côte provençale qui était favorisée par le mistral au cours des mois d'été. Cf. ci-dessus, p. 219-220.

<sup>1070</sup> De « Calme plat » à « Légère brise ». Beaufort 0-2, cf. tableau 1, p. 196-197.

<sup>1071</sup> Arnaud 2005, p. 23.

Cette situation favorise la navigation côtière, notamment pour les navires longs. Au niveau des côtes provençales, les périodes de calme plat ont une fréquence de 12%, et les très petits temps de 35%<sup>1072</sup> à la même époque de l'année, ce qui favorise également la navigation côtière. Ce secteur se caractérise par ailleurs « par un vent d'est à nord-est capable de lever des mers très formées qui ont tendance à déferler<sup>1073</sup>. » Il s'agit ici du vent marin qui poursuit sa course jusque dans le golfe du Lion. Lorsque modéré, il favorise la progression d'est en ouest, mais freine la navigation en sens inverse. L'influence du mistral peut par ailleurs se faire ressentir jusqu'au niveau de Nice<sup>1074</sup>. S'il entrave la navigation côtière lorsqu'il souffle avec violence, il peut la favoriser lorsque son souffle est modéré.

En ce qui concerne le golfe de Gênes, le secteur atteint des fréquences records de 70% de très petits temps entre juin et septembre<sup>1075</sup>, ce qui en fait l'espace par excellence du cabotage qui y profite du régime des brises thermiques. Comme le signale toutefois P. Arnaud : « La saison d'hiver et le printemps sont sujets à de violents coups d'est<sup>1076</sup>. »

On peut enfin signaler la présence du courant liguro-provençal (fig. 35) qui favorise la navigation entre le nord de l'Italie et l'Espagne, mais la défavorise en sens inverse.

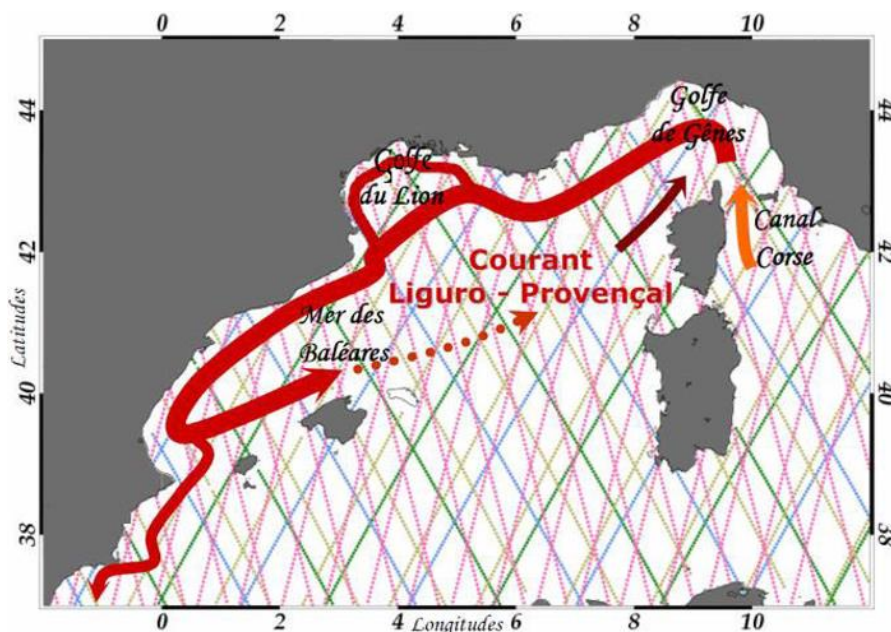


Figure 35. Le courant liguro-provençal.

<sup>1072</sup> Arnaud 2005, p. 23.

<sup>1073</sup> *Ibid.*, p. 152.

<sup>1074</sup> Cf. la figure 27, ci-dessus, p. 236.

<sup>1075</sup> Arnaud 2005, p. 23.

<sup>1076</sup> *Ibid.*, p. 152. Il s'agit à nouveau du vent marin qui poursuit sa course jusque dans le golfe du Lion.

A. Schaeffer souligne que ce courant peut parfois « constituer une véritable barrière entre la côte et le large [...] <sup>1077</sup>. » Selon la même chercheuse, « il est large (40km), avec une profondeur inférieure à 250m et des vitesses de l'ordre de 0.2m/s <sup>1078</sup> du printemps à l'automne. En hiver, il est plus étroit (25-30km), plus profond (450m), plus près des côtes et plus rapide, les vitesses maximales en surface étant de 0.5 – 1m/s <sup>1079</sup>. » Ce courant, qui circule à proximité immédiate de la côte dans le golfe du Lion, constitue un autre obstacle non négligeable qui peut surprendre le navigateur en freinant sa course et en soumettant son embarcation à une importante dérive <sup>1080</sup>.

### *Conclusion*

Au cours de la deuxième guerre punique, les Romains ont eu maintes occasions de mesurer les risques et les contraintes de la liaison maritime entre l'Italie et l'Espagne, singulièrement au niveau du golfe du Lion. Comme C. Laelius en 209, qui couvrit la distance Tarragone-Rome en un temps exceptionnellement long de 34 jours, plusieurs de leurs navires ont dû rencontrer des difficultés sur cet itinéraire, leur course se terminant sans doute parfois en naufrage ou échouage le long des côtes. Ce type de mésaventures, dont le risque de renouvellement est statistiquement plus élevé dans le golfe du Lion que partout ailleurs en Méditerranée, et la contrainte des saisons qui isolait de Rome les magistrats d'Espagne durant au moins cinq mois par année (de novembre à mars), expliquent très vraisemblablement l'intérêt précoce des Romains pour la Gaule Transalpine occidentale, ainsi que l'organisation de la section Ampurias-Rhône, antérieure à celle de la *uia Domitia*.

---

<sup>1077</sup> Schaeffer 2011, p. 14.

<sup>1078</sup> Environ 0.4 nœud.

<sup>1079</sup> Environ 1-2 nœuds. Schaeffer 2011, p. 15.

<sup>1080</sup> Météo France.





## Chapitre V

### *L'hypothèse d'interventions militaires romano-marseillaises en Gaule Transalpine à la fin du III<sup>e</sup> s. : l'apport d'une nouvelle approche pluridisciplinaire*

Selon Strabon, lorsque C. Sextius Calvinus ouvrit la voie littorale provençale à la circulation des Romains en mission officielle en 123, ces derniers avaient entrepris une guerre visant à obtenir l'accès terrestre à l'Espagne 80 ans plus tôt<sup>1081</sup>. L'auteur laisse par ailleurs entendre que c'est le dégagement de la section Marseille-Italie qui permit aux Romains d'obtenir l'accès terrestre à leurs provinces espagnoles, ce qui impliquerait que la section Marseille-Espagne était déjà ouverte à cette date<sup>1082</sup>. Cette hypothèse est depuis longtemps suggérée par le passage de Polybe qui signale l'existence d'une voie pourvue de milliaires entre Ampurias et le passage du Rhône, dont l'usage par les Romains doit être antérieur au voyage de l'historien dans le secteur en 151-150<sup>1083</sup>. La fréquentation ancienne de cette section est d'ailleurs attestée par le cas du préteur d'Espagne Citérieure L. Baebius Dives en 189. Ce dernier mourut à Marseille après être tombé dans une embuscade tendue par les Ligures alors qu'il se dirigeait vers sa province par voie de terre<sup>1084</sup>. Le fait que cette voie permette de contourner le golfe du Lion et ses conditions météo capricieuses<sup>1085</sup> justifie l'intérêt ancien des Romains pour la voie terrestre en Gaule Transalpine occidentale, ainsi que son usage avant l'organisation de la *uia Domitia*.

L'histoire semble ici pouvoir également s'appuyer sur des données archéologiques. Plusieurs *oppida* situés sur l'axe terrestre convoité par les Romains présentent en effet des traces ou des indices d'attaques datées de la fin du III<sup>e</sup> s. (fig. 1), ce qui s'accorde avec la date donnée par Strabon pour le début de la guerre romaine visant à obtenir l'accès terrestre en Gaule Transalpine. En Languedoc occidental, l'*oppidum* de Pech Maho (Sigean, Aude), situé à un point névralgique de l'axe terrestre entre l'Espagne et le Rhône, est pris d'assaut, mis à sac et démantelé. Des indices d'une attaque contemporaine sont ensuite présents sur le site voisin de Montlaurès (Narbonne, Aude), également situé à un point stratégique du cheminement

---

<sup>1081</sup> C'est-à-dire en 203. Strabon IV, 1, 5 et IV, 6, 3. Pour les passages et l'établissement de la datation, cf. chap. III, p. 177-178.

<sup>1082</sup> Cf. chap. III, p. 178 et chap. VI.

<sup>1083</sup> Pol. III, 39, 8. Cf. chap. VI, point 3 et 4.

<sup>1084</sup> Ce cas est traité au chap. VI, point 1.

<sup>1085</sup> Cf. le chap. précédent.

terrestre. Les Volques du Languedoc orientales, proches des Marseillais<sup>1086</sup> et qui apportèrent leur appui aux Romains au début de la deuxième guerre punique<sup>1087</sup>, ne furent apparemment pas touchés par ces attaques. Il en va de même pour les Gaulois du Roussillon, situés à proximité immédiate de l'Espagne romaine.

En Provence occidentale, les *oppida* du Verduron (Marseille<sup>1088</sup>) et de Roquepertuse (Velaux) sont victimes d'assauts militaires à la même époque. On retrouve également des indices d'une attaque contemporaine au niveau de l'Île de Martigues (Martigues). À l'exception de Roquepertuse, ces sites se trouvaient sur l'axe Marseille-Rhône passant par le sud de l'étang de Berre.

---

<sup>1086</sup> Cf. chap. III, p. 168-169 et chap. V, point 5.2.3.

<sup>1087</sup> Cf. chap. II, p. 97 et 117.

<sup>1088</sup> Ce site, ainsi que les suivants, est situé dans le département des Bouches-du-Rhône.



Figure 1. Les traces d'attaques militaires et de bouleversements en Gaule Transalpine à la fin du III<sup>e</sup> s. En orange, les sites autochtones. En bleu, les sites grecs. Les points rouges indiquent les attaques ou les indices d'attaques. Les points jaunes indiquent les abandons (définitifs ou temporaires). En noir, le tracé approximatif de la voie terrestre. En bleu, les voies maritimes. Le trait pointillé jaune indique la paléoligne de rivage antique supposé (selon Marlier 2018). Les lignes vertes représentent les frontières culturelles et/ou politiques.

La chronologie de ces attaques, attestées ou supposées, leur positionnement géographique, ainsi que leur nombre, interdit d'y voir une simple coïncidence. Les boulets de pierre et les pointes de traits de catapulte<sup>1089</sup> retrouvés sur plusieurs de ces sites permettent d'ailleurs de soutenir l'hypothèse d'une cause commune pour la majorité de ces événements violents.

### *1. La question des boulets de basalte découverts dans le Midi gaulois entre la fin du III<sup>e</sup> s. et le I<sup>er</sup> s.*<sup>1090</sup>

#### *1.1. Le corpus de boulet et les sources historiques*

À Marseille, ainsi que sur plusieurs sites autochtones du Midi de la France, et même au-delà, de nombreux boulets de catapulte ont été découverts en contextes protohistorique et antique. Notre étude s'est spécifiquement intéressée aux boulets de basalte en raison de leur nombre supérieur par rapport à ceux taillés dans d'autres types de pierre<sup>1091</sup>, et de leur large répartition (fig. 2-3). La rareté des coulées volcaniques dans le Midi de la France devait par ailleurs faciliter la détermination de leur origine.

---

<sup>1089</sup> Ces dernières, dont l'étude comparative d'ensemble reste à faire, seront simplement mentionnées lorsque l'on abordera les sites concernés.

<sup>1090</sup> Il est ici nécessaire de dépasser notre cadre chronologique afin de mieux envisager les faits pour la période qui nous intéresse.

<sup>1091</sup> La seconde pierre la plus fréquemment utilisée pour la fabrication de boulets est le calcaire. Ce type de boulet est fréquemment associé aux boulets de basalte (Marseille, Entremont, St-Blaise et Glanum). Un boulet de calcaire a par ailleurs été découvert sur le site de la Courtine (CAG 83, p. 544-545). Il existe également des boulets de grès et de granit en nombre réduit.

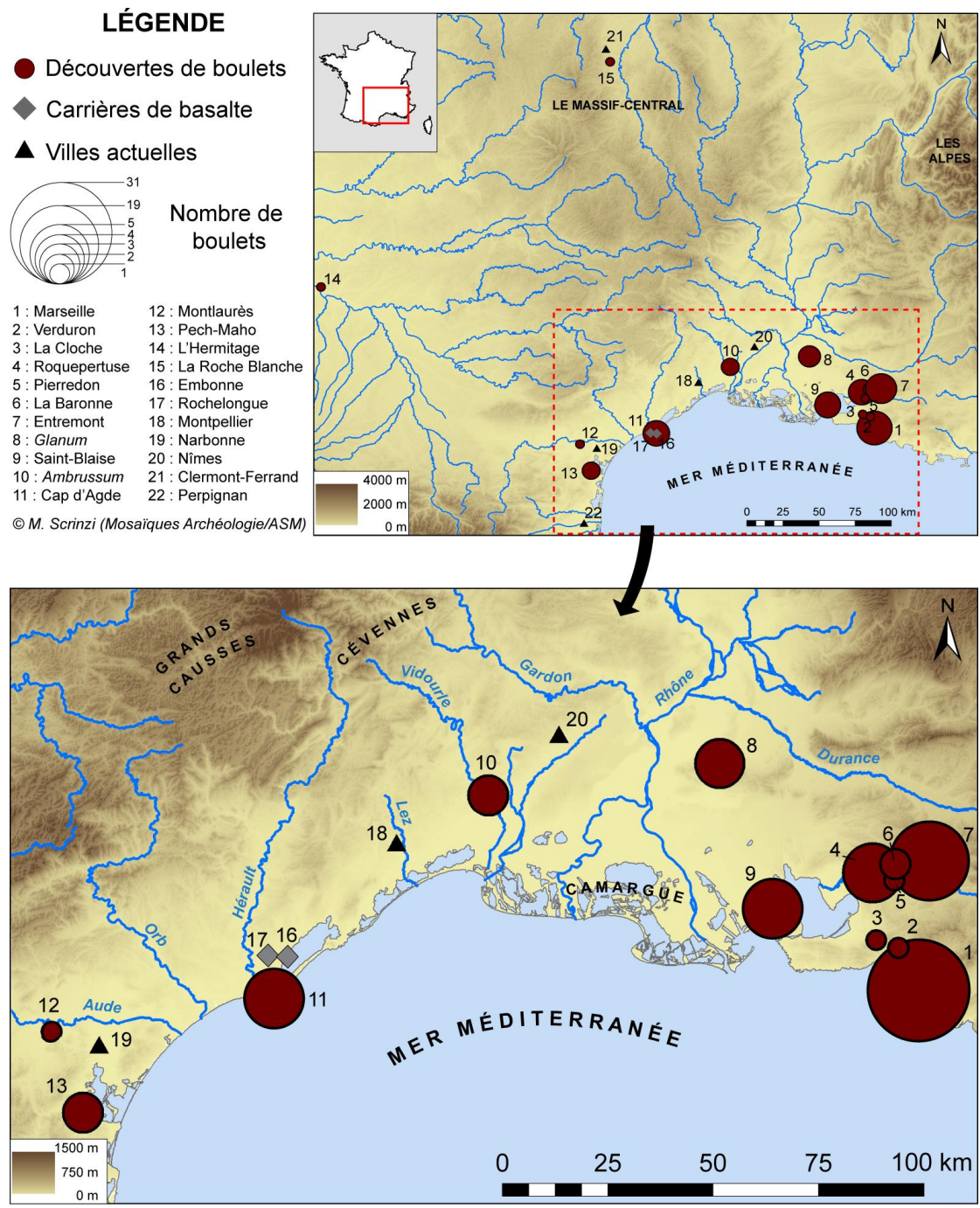


Figure 2. Répartition des boulets de basalte dans le Midi de la France.



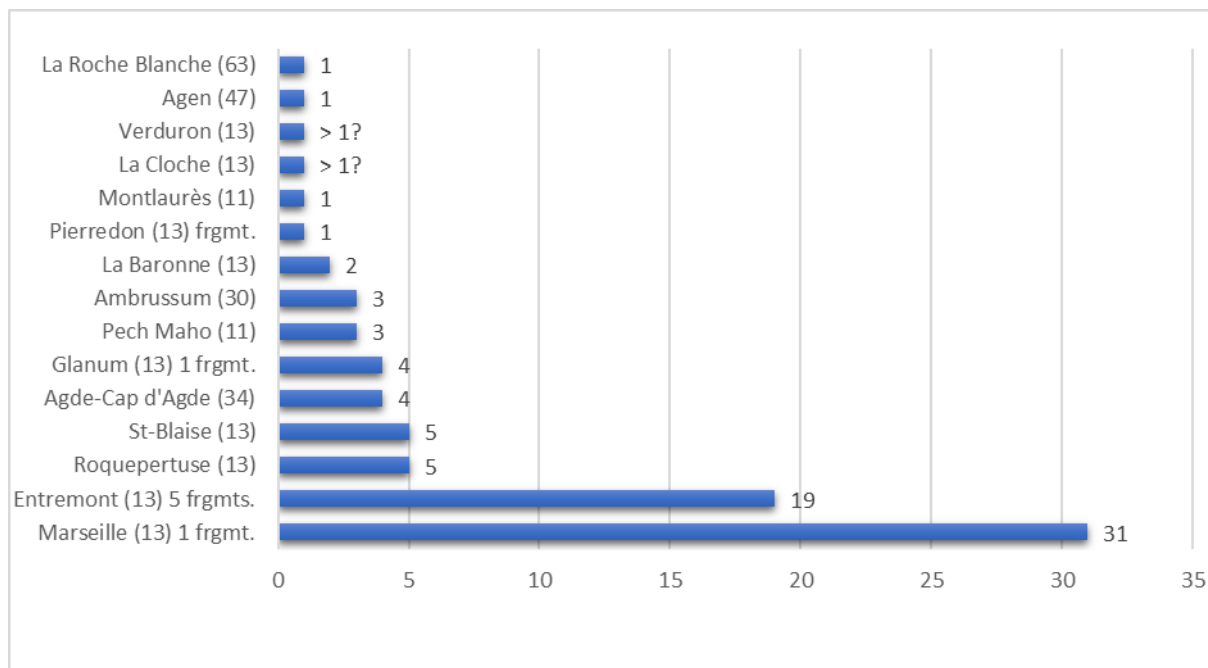


Figure 3. Nombre de boulets de basalte par site. Les numéros des départements actuels sont mis entre parenthèses. Le nombre de fragments est indiqué après le numéro du département<sup>1092</sup>.

Le corpus se compose de 76 boulets de basalte (69 complets et 7 fragments)<sup>1093</sup>. C'est à Marseille qu'a été découvert le plus grand nombre de boulets (31 sur 76), et où l'on retrouve également la plus grande diversité de calibres<sup>1094</sup>. Une grande partie des boulets retrouvés sur ce site pourrait avoir été utilisée lors du siège de César en 49 durant lequel l'usage de l'artillerie est attesté chez les Marseillais et les Romains<sup>1095</sup>. La majorité des autres boulets a été retrouvée sur des sites protohistoriques situés à proximité de Marseille : le Verduron, la Cloche, Roquepertuse, Pierredon, La Baronne, Entremont, *Glanum* et St-Blaise. Ces *oppida* se situaient sur le territoire des Salyens celto-ligures qui furent notamment en conflit avec les Marseillais au début du dernier quart du II<sup>e</sup> s. La mention de ce conflit par Strabon se retrouve d'ailleurs dans le même passage qui traite de la spécialisation des Marseillais dans la fabrication de catapultes<sup>1096</sup>. On retrouve également des boulets de basalte à l'ouest du Rhône sur quatre sites languedociens (Pech Maho, Montlaurès, Agde et Ambrussum) et jusqu'à Agen, à l'*oppidum* de l'Hermitage (Lot-et-Garonne), ainsi que sur le site de la Roche-

<sup>1092</sup> Ces données sont reprises et détaillées dans le tableau 3, ci-dessous, p. 266 sq.

<sup>1093</sup> Il existe en plus 3 boulets de basalte à St-Blaise, 1 à Ambrussum, au moins 1 au Verduron et encore 1 à la Cloche que nous n'avons pas pu encore observer. Nous les considérons néanmoins dans les statistiques exposées ci-dessous.

<sup>1094</sup> Pratiquement chaque calibre ayant été découvert sur les autres sites est représenté à Marseille.

<sup>1095</sup> Cf. ci-dessous, p. 254-255 et p. 280, n. 1183. Plusieurs de ces boulets ont été retrouvés devant les murs de la ville lors des fouilles de la Bourse. Hermany *et al.* 1999, p. 152.

<sup>1096</sup> Strabon IV, 1, 5, cité au chap. III, p. 177 (conflit avec les Salyens) et ci-dessous, p. 254 (spécialisation dans la fabrication de catapultes). Pour les conflits avec les Salyens, cf. également Strabon IV, 6, 3 ; Liv. *Periochae*, 60-61 ; Florus I, 19 et App., *Celtique*, V, 12.



Blanche<sup>1097</sup> (Puy-du-Dôme) situé à proximité de Clermont-Ferrand. Les contextes datés vont de la fin du III<sup>e</sup> s. (Pech Maho et Roquepertuse) à 35 av. n. ère (Agen).

La présence de ces boulets implique normalement l'usage de la catapulte pétrobole/lithobole (καταπέλτα πετροβόλος /λιθοβόλος) « lanceuse de pierre »<sup>1098</sup> (fig. 4) lors de l'assaut (attesté ou supposé) de ces sites, mais peut-être aussi, parfois, pour leur défense<sup>1099</sup>.

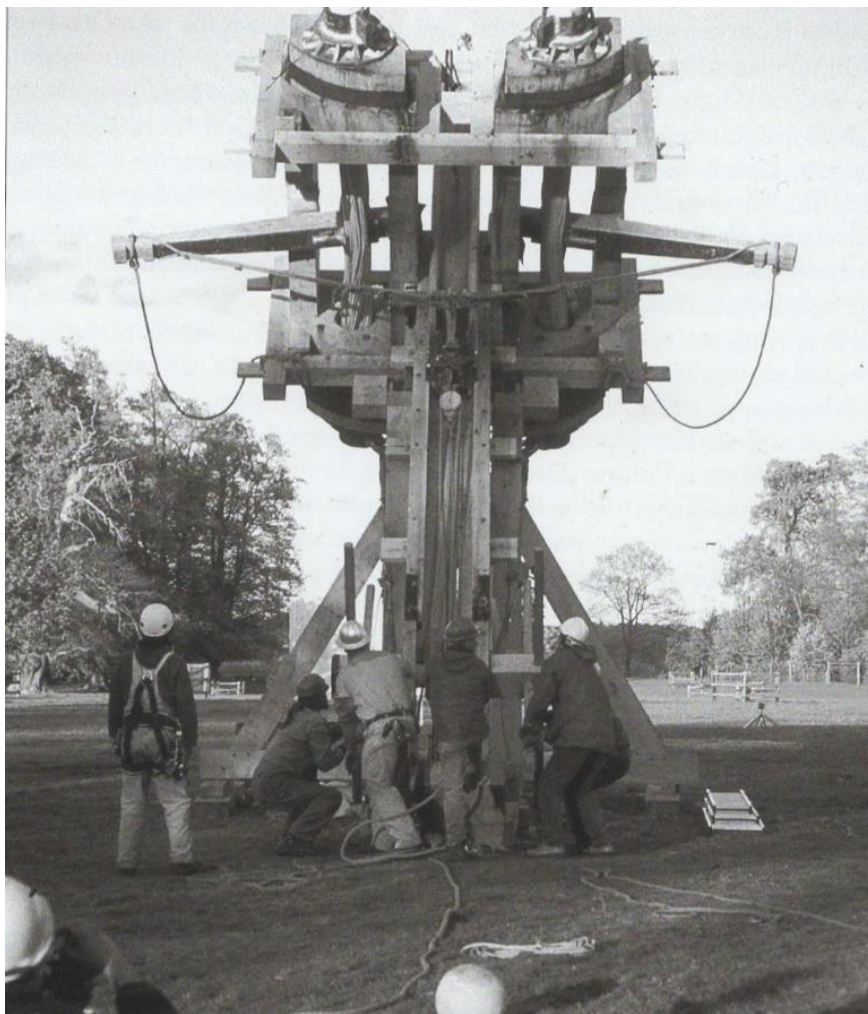


Figure 4. Aspect d'une catapulte pétrobole de 60 mines (1 talent). Elle fut construite sous la direction d'Alan Wilkins pour le documentaire *Building the Impossible* de la BBC (2003). Le boulet de 26 kg est visible au bas de la photo<sup>1100</sup>.

<sup>1097</sup> Il s'agit du site présumé de Gergovie.

<sup>1098</sup> Il s'agit de la *balista* des Romains. Pour l'histoire de cette machine, dont le système de propulsion à torsion fut développé durant les règnes de Philippe II et d'Alexandre le Grand, cf. les mises au point de Campbell 2011 et Kortazar 2011 avec renvois aux sources anciennes et aux travaux récents.

<sup>1099</sup> Il est en effet envisageable que des catapultes cédées par les Marseillais aient équipé certaines fortifications gauloises. Ce serait notamment le cas pour l'*oppidum* d'Ambrussum, situé sur le territoire des Volques. À la différence de la plupart des autres sites, aucune trace de destruction n'y a été observée. Cet *oppidum* se situait par ailleurs en zone d'influence marseillaise. La découverte récente d'une monnaie locale (petit bronze) inscrite en alphabet grec et datée du dernier quart du II<sup>e</sup> s. av n. ère. vient renforcer cette hypothèse. Cf. Le Brazidec et Scrinzi 2019, p. 346-355.

Les sources anciennes soulignent l'importance de la fabrication et de l'usage de la catapulte pétrobole chez les Marseillais. Strabon rapporte en effet que ces derniers disposaient

« autrefois, d'une grande quantité de navires ainsi que d'armes et d'engins (ὀργάνων) multiples pour les transports par mer et pour le siège des villes (πρὸς πολιορκίας), grâce à quoi ils purent d'une part résister aux barbares, d'autre part se gagner l'amitié des Romains, auxquels ils rendirent d'utiles services dans mainte occasion et qui, dans mainte occasion aussi, les aidèrent à accroître leur puissance [...]. Mais lors de la guerre civile menée par Pompée contre César, les Massaliotes, qui avaient embrassé la cause du parti vaincu, perdirent le plus clair de leur prospérité. Il subsiste néanmoins dans la population quelques traces de leur antique esprit d'entreprise, en particulier dans le domaine de la fabrication des machines de guerre (ὀργανοποιίας) et dans celui de l'armement naval<sup>1101</sup>. »

On signalera ici que le terme ὀργανοποιία désigne expressément la fabrication de catapulte chez Philon de Byzance<sup>1102</sup> qui écrivait dans les dernières décennies du III<sup>e</sup> s.<sup>1103</sup> Strabon souligne par ailleurs en parlant de Rhodes :

« Ici du reste, comme à Massalia, comme à Cyzique, tout ce qui est chantier de construction navale, fabrique de machines de guerre (ὀργανοποιίας), dépôt d'armes et établissement du même genre, est l'objet de soins particuliers ; on peut même dire qu'ici l'organisation est encore meilleure que dans les deux autres villes<sup>1104</sup>. »

César vient ensuite confirmer et contextualiser l'importance de l'usage de catapultes chez les Marseillais. Alors qu'il s'apprêtait à assiéger la cité grecque en 49, il rapporte ceci :

« Il y avait depuis longtemps (*antiquitus*) dans la place un tel approvisionnement de matériel de guerre de toute sorte et une telle quantité de pièces d'artillerie (*multitudo tormentorum*<sup>1105</sup>) qu'aucune baraque d'approche en osier ne pouvait en soutenir la puissance : des poutres de douze pieds de long<sup>1106</sup>, garnies de pointes de fer, et lancées par d'énormes balistes (*maximis balistis*),

<sup>1100</sup> Un boulet de ce calibre est conservé au musée agathois d'Agde. Cf. ci-dessous le tableau 3, p. 266.

<sup>1101</sup> Strabon IV, 1, 5. πρότερον δὲ καὶ πλοίων εὐπορία καὶ ὄπλων καὶ ὀργάνων τῶν τε πρὸς τὰς ναυτιλίας χρησίμων καὶ τῶν πρὸς πολιορκίας, ἀφ' ὧν πρὸς τε τοὺς βαρβάρους ἀντέσχον, καὶ Ῥωμαίους ἐκτήσαντο φίλους, καὶ πολλὰ καὶ αὐτοὶ χρήσιμοι κατέστησαν ἐκείνοις, κάκεινοι προσέλαβον τῆς αὐξήσεως αὐτῶν. [...] Κατὰ δὲ τὴν Πομπηίου πρὸς Καίσαρα στάσιν τῷ κρατηθέντι μέρει προσθέμενοι τὴν πολλὴν τῆς εὐδαιμονίας ἀπέβαλον, ὅμως δ' οὖν ἔχνη λείπεται τοῦ παλαιοῦ ζήλου παρὰ τοῖς ἀνθρώποις, καὶ μάλιστα περὶ τὰς ὀργανοποιίας καὶ τὴν ναυτικὴν παρασκευήν.

<sup>1102</sup> Philon de Byzance, *Belopoeica*, 49.

<sup>1103</sup> Mardsen 1971, p. 6-8.

<sup>1104</sup> Strabon XIV, 2, 5. Κάνταῦθα δὲ ὥσπερ ἐν Μασσαλία καὶ Κυζίκῳ τὰ περὶ τοὺς ἀρχιτέκτονας καὶ τὰς ὀργανοποιίας καὶ θησαυροὺς ὄπλων τε καὶ τῶν ἄλλων ἐσπούδασαι διαφερόντως, καὶ ἔτι γε τῶν παρ' ἄλλοις μάλλον. Entre la première moitié du III<sup>e</sup> s. et jusque dans le courant du I<sup>er</sup> s., les ateliers dominants paraissent avoir été ceux d'Alexandrie et de Rhodes. Mardsen 1971, p. 7-8. C'est dans la première cité que fut découverte la formule de calibrage permettant de construire des catapultes pétrobolles de différents standards avec un maximum d'efficacité, vraisemblablement vers 275-273 dans les premiers temps du règne de la reine Arsinoé (Mardsen 1969, p. 62-63). Il s'agit de  $d = 1, 1 \sqrt[3]{p}$  où  $d$  = le diamètre en dactyles (1,93 cm) du trou de fixation de l'écheveau propulseur à partir duquel se calcule la taille de toutes les autres pièces et  $p$  = le poids du boulet en drachmes (100 drachmes = 1 mine ; 60 mines = 1 talent). Cf. Philon, *Belopoeica*, 50 sq. Pour une catapulte projetant des boulets de 10 mines, le diamètre du trou de fixation mesurera par exemple 11 dactyles ou 21,2 cm. On aura ainsi une catapulte aux dimensions d'environ 4, 3 m de long par 2, 8 m de large et 3, 7 m de haut, soit environ 20 modules de long par 13 de large et 17-18 de haut. Garlan 1974, p. 222, n. 12.

<sup>1105</sup> Le terme *tormentum* désigne à la fois le système de propulsion à torsion de la catapulte et la machine qui est également appelée *balista*.

<sup>1106</sup> 1 pied romain = 29,57 cm. Il s'agissait donc de poutres d'environ 3 m 55.

se fichaient en terre après avoir traversé quatre rangs de claies. Aussi, avec des pièces de bois d'un pied d'épaisseur, jointes ensemble, on construisait des galeries couvertes, et, par ce moyen, on faisait avancer de main en main les matériaux de la terrasse. En avant, une tortue de soixante pieds, qui permettait d'aplanir le terrain, construite, elle aussi, de bois d'une très grande solidité, et recouverte de tout ce qui pouvait la protéger contre les projectiles incendiaires (*ignis iactus*<sup>1107</sup>) et contre les pierres (*lapides*). Mais l'ampleur des travaux à effectuer, la hauteur du rempart et des tours, la multitude des machines de guerre (*multitudo tormentorum*) ralentissaient toute la conduite des opérations<sup>1108</sup>. »

D'après les indications de Strabon, appuyées par le récit de César, il apparaît que Marseille fut durant un temps l'un des centres majeurs de fabrication de catapultes en Méditerranée aux côtés de Rhodes et Cyzique. Si l'on considère que les boulets les plus anciens découverts en contexte archéologique dans le Midi de la France datent de la fin du III<sup>e</sup> s., et que la catapulte à torsion apparaît en Sicile et à Carthage (depuis l'Orient hellénistique) à la fin du IV<sup>e</sup> s.<sup>1109</sup>, la situation décrite par Strabon dut trouver ses racines dans le courant du III<sup>e</sup> s., pour se renforcer au II<sup>e</sup> s.<sup>1110</sup> et dans la première moitié du I<sup>er</sup> s. Actifs en Méditerranée occidentale et orientale<sup>1111</sup>, les Marseillais durent très tôt prendre conscience de l'existence de ce nouveau type de machine et de son utilité pour la défense de leur cité et de leurs intérêts dans leur arrière-pays et même au-delà.

---

<sup>1107</sup> Ces projectiles semblent avoir été aussi bien des pierres que des flèches enflammées, comme le laisse entendre le passage de Diodore XX, 96 (siège de Rhode par Démétrios Poliorcète en 306) : « Jugeant quel avantage il y aurait à détruire les machines de l'ennemi, les Rhodiens préparèrent une immense quantité de projectiles enflammés, et garnirent leurs remparts de pétroboles et d'oxybèles. Pendant la nuit, à l'heure de la seconde veille, ils attaquèrent soudain à coups de pétroboles la garde du camp ennemi, en même temps qu'ils lançaient toute sorte de projectiles enflammés sur les machines et sur les hommes qui accouraient pour éteindre la flamme. Démétrius, surpris par cette attaque inattendue, et craignant pour ses ouvrages construits à tant de frais, accourut lui-même au secours. Comme la nuit était sans lune, les projectiles enflammés répandirent une vive clarté permettant aux assiégés d'ajuster leurs oxybèles et leurs pétroboles, qui tuèrent un grand nombre d'ennemis égarés par l'obscurité. »

<sup>1108</sup> César, *BC*, II, 2. À propos de la tour roulante construite par les Romains au cours du siège, l'auteur dit par ailleurs : « [...] et on jeta par-dessus des matelas pour éviter que le plancher fût rompu sous les projectiles lancés par les machines de guerre (*tela tormentis missa*), et le briquetage brisé sous les blocs de pierre envoyés par les catapultes (*saxa ex catapultis*). » César, *BC*, II, 9.

<sup>1109</sup> Garlan 1974, p. 215.

<sup>1110</sup> C'est durant ce siècle que l'histoire nous renseigne sur le plus grand nombre de conflits entre les Marseillais et leurs voisins celto-ligures. Il n'est pas improbable que le développement de la fabrication de catapultes à Marseille ait été lié en partie à cet état de fait. On retrouve d'ailleurs fréquemment des boulets de pierre sur les sites attaqués à cette époque.

<sup>1111</sup> Sur l'activité des Marseillais en Méditerranée entre le V<sup>e</sup> et le II<sup>e</sup> s., cf. Hermany *et al.* 1999, p. 91-92 avec carte de répartition des inscriptions mentionnant des Marseillais.

## 1.2. L'étude métrologique

La mise en évidence de l'usage de la mine euboïque (436 g.) comme unité de mesure pour la fabrication des boulets de basalte (fig. 5-6 et tab. 1) permet de confirmer leur origine grecque et, par là, marseillaise.

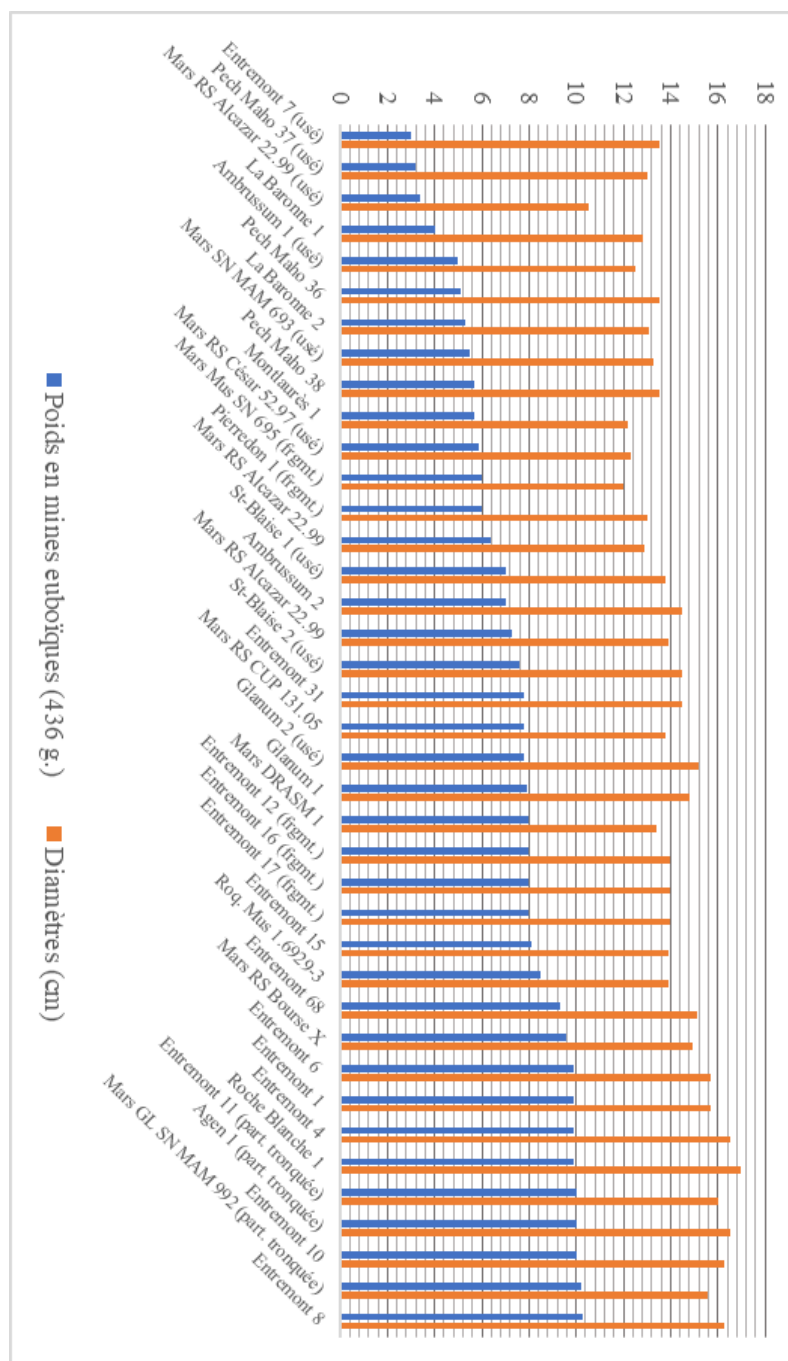


Figure 5. Poids et diamètres des boulets de basalte de tailles inférieures (avec fragments<sup>1112</sup>).

<sup>1112</sup> Les fragments sont différenciés en fonction de leur diamètre, de leur aspect et de leur mesure de susceptibilité magnétique. Leur poids d'origine est déduit à partir de leur diamètre comparé à celui des boulets

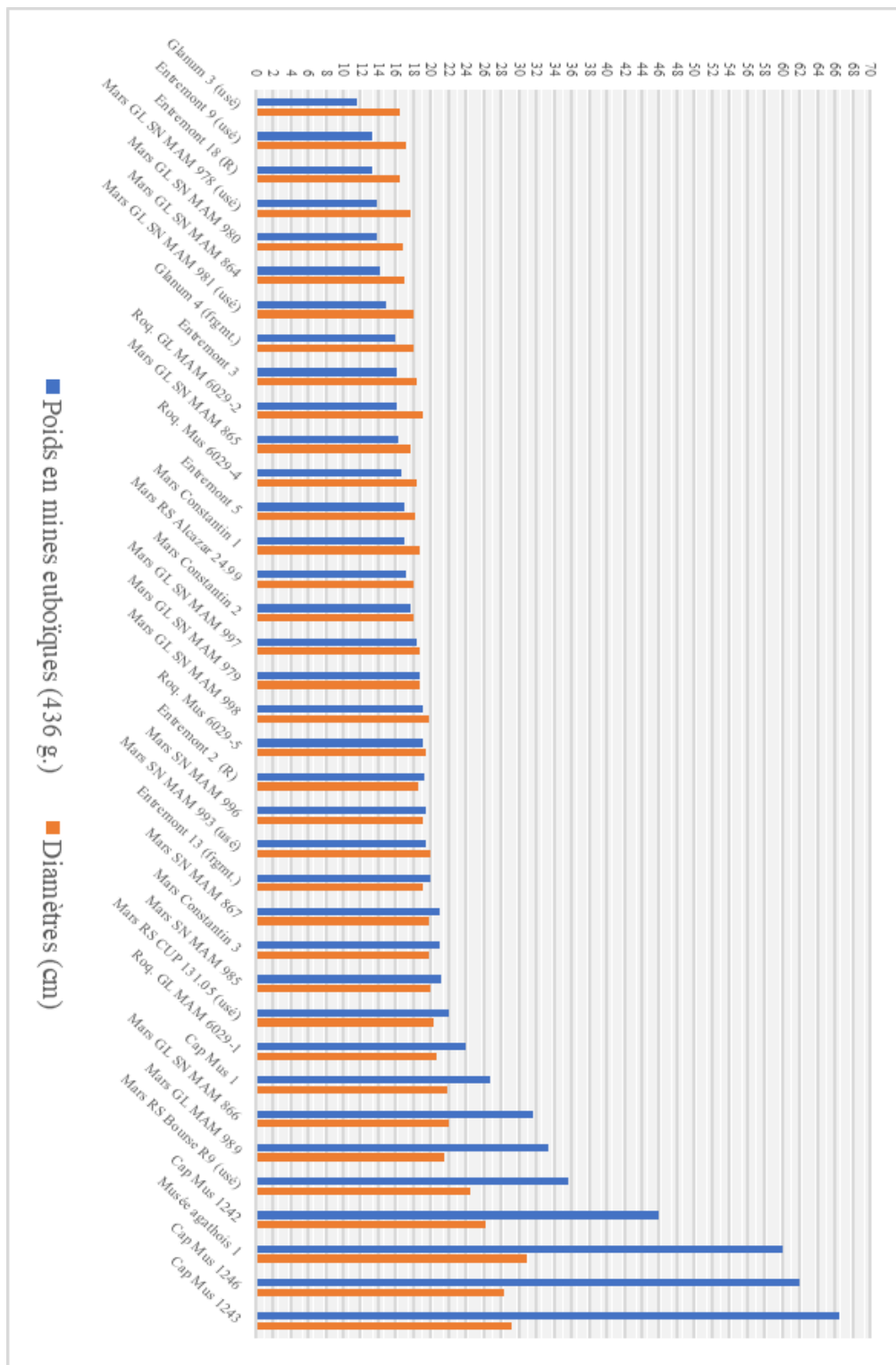


Figure 6. Poids et diamètres des boulets de basalte de tailles supérieures (avec fragments).

entiers. Nous incluons dans chaque catégorie les boulets de poids légèrement inférieur ou qui présentent une usure significative, leur diamètre permettant par ailleurs de les associer à la bonne catégorie. De même, on inclut dans la catégorie inférieure les boulets dont les poids sont légèrement supérieurs, à moins que le boulet ne présente des traces d'usure significatives.

L'usage de la mine euboïque à Marseille est également attesté par un poids en basalte de 30 mines (exactement 13,3 kg ou 30,5 mines) conservé à la réserve Gay-Lussac de Marseille (fig. 7). Si le contexte de découverte n'est pas renseigné, le poids grec de l'objet, sa base plate caractéristique des poids antiques, ainsi que les restes de ce qui paraît avoir été une pièce métallique de fixation à son extrémité supérieure permettent d'appuyer l'hypothèse de son origine grecque marseillaise.



Figure 7. Le poids de 30 mines = GL SN MAM 990 (d. 22,2/13,3 kg/SM 10,7<sup>1113</sup>).

La mine euboïque était l'unité de mesure la plus fréquemment utilisée pour la fabrication de boulets de catapulte au cours de l'époque hellénistique. Son usage est en effet attesté à Rhodes, Pergame, Carthage, Salamine de Chypre, Tel Dor et Ségeste (tab. 1).

---

<sup>1113</sup> SM = susceptibilité magnétique. Celle de l'objet permet de l'associer avec la carrière d'Embonne située à proximité de l'établissement marseillais d'Agde, ce qui renforce l'hypothèse de son origine grecque. La question des carrières est traitée au point suivant.



Tableau 1. Données comparatives des différents calibres de boulets en mines euboïques usités à Marseille et dans les autres cités grecques<sup>1114</sup>.

Poids (kg)	Poids (mine euboïque <sup>1115</sup> )	Marseille <sup>1116</sup> (France)	Rhodes <sup>1117</sup> (Grèce)	Pergame <sup>1118</sup> (Turquie)	Tel Dor <sup>1119</sup> (Israël)	Ségeste <sup>1120</sup> (Sicile)
1,3	3,0				6	
1,7	4,0	4				
2,2	5,0		1	1	18	
2,6	6,0	10				
3,5	8,0	14			11	
4,4	10,0	12	46		30	
5,2	12,0	1		1	15	
6,1	14,0	6				
6,5	15,0		56	1	23	53
7,0	16,0	5				
7,8	18,0	6		20	9	
8,7	20,0	7	36	67	9	154
9,6	22,0	4			10	
10,9	25,0	1	85		19	42
13,1	30,0	1	83	118	23	7

<sup>1114</sup> Les statistiques pour les boulets de Rhodes et de Pergame sont issues de Campbell 2003, p. 20 ; celles de Tel Dor, de Shatzman 1995, p. 61 ; celles de Ségeste, de Chiovaro 2008, p. 719. Faute de statistiques suffisantes (seuls 14% du lot a été publié), les boulets de Salamine de Chypre ne sont pas représentés ici (cf. Campbell 2003, p. 19). Les boulets de Carthage sont par ailleurs exclus de ce tableau en raison d'un manque de précision des poids anciennement relevés. L'usage de la mine euboïque à Carthage semble néanmoins être de mise (cf. *ibid.*, p. 21).

<sup>1115</sup> Philon, *Belopoeica*, 51 recommandait notamment les machines ajustées pour des boulets de 10, 15, 20, 30 et 50 mines et 1, 2 et 2 talents et demi. 1 talent = 60 mines.

<sup>1116</sup> Seuls sont représentés les boulets de basalte. Si leur taille est généralement soignée, certains boulets présentent parfois des formes moins sphériques et paraissent avoir été taillés avec plus ou moins de soin. Nous avons inclus dans les statistiques les 7 fragments dont les poids originaux ont été déduits par comparaison entre leurs diamètres et les diamètres des boulets entiers. À la différence des autres cités où les boulets proviennent uniquement des sites concernés, plus de la moitié des boulets de basalte identifiés dans le Midi de la France comme ayant appartenu à l'artillerie marseillaise ont été retrouvés sur d'autres sites.

<sup>1117</sup> Les boulets sont en calcaire cristallin bleu. Leur taille est particulièrement soignée et des inscriptions peintes en rouge indiquaient leur calibre. Campbell 2003, p. 20 et Mardsen 1969, p. 82.

<sup>1118</sup> Les boulets ont été pour la plupart taillés dans du calcaire (fig. 8). Ils sont soigneusement taillés et leurs poids sont réguliers. Mardsen 1969, p. 82.

<sup>1119</sup> Les boulets sont en calcaire (taille soignée) et en grès calcaire (taille peu soignée). Un unique boulet est en basalte. Certains ont des marques de poids utilisant le système numérique alphabétique, de la peinture rouge subsistant même sur l'un d'entre eux. Shatzman 1995, p. 59-61 et 63-64.

<sup>1120</sup> Les boulets sont en calcaire blanc disponible en quantité à proximité immédiate du site. Leur taille arrondie est généralement soignée. Chiovaro 2008, p. 719.



Poids (kg)	Poids (mine euboïque <sup>1115</sup> )	Marseille <sup>1116</sup> (France)	Rhodes <sup>1117</sup> (Grèce)	Pergame <sup>1118</sup> (Turquie)	Tel Dor <sup>1119</sup> (Israël)	Ségeste <sup>1120</sup> (Sicile)
15,3	35,0	2				3
16,3	37,5			166		
17,4	40,0	1	7	126	28	6
19,6	45,0					3
21,8	50,0	1	7		12	4
24,0	55,0					1
26,2	60,0	1	7	353	4	10
28,3	65,0	1		16		1
30,5	70,0	1	5			1
34,9	80,0		7			
39,2	90,0		2	57		
45,8	95,0					1
43,6	100,0		4	6		
52,3	120,0			33		3
58,9	135,0					
61,0	140,0					1
65,4	150,0		1			2
78,5	180,0		1	2		
87,2	200,0					1
100,3	230,0					1
<b>Totaux</b>		78	353	961	217	294

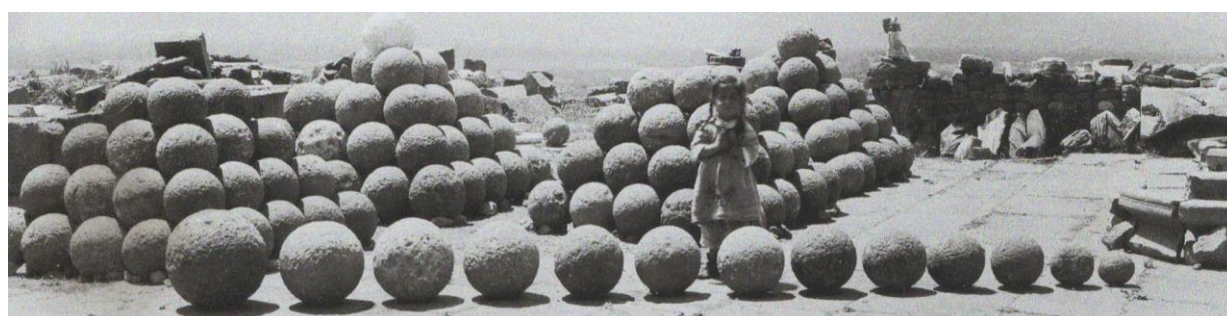


Figure 8. Sélection de boulets de l'arsenal de Pergame. Le plus petit calibre est de 15 mines (6 kg) et le plus grand de 3 talents (75 kg).

Selon E. W. Mardsen, une même machine permettait probablement de projeter deux calibres proches. Des boulets d'un poids inférieur au standard de la machine (par exemple un boulet de 18 mines pour une catapulte ajustée pour des boulets de 20 mines) pouvaient par exemple servir à ajuster le tir<sup>1121</sup>. Deux calibres n'équivalent donc pas nécessairement à deux tailles de catapultes différentes, bien que cela semble avoir été la norme. Les différences de 2 mines (environ 1 kg) constatées entre les calibres bien définis de 8, 10, 12 et de 18, 20, 22 mines, semblent en effet indiquer qu'il s'agissait d'une unité de basculement pour ces catégories de poids.

Les calibres les plus populaires à Marseille paraissent avoir été ceux de 6, 8, 10, 18 et 20 mines. Les Marseillais semblent par ailleurs avoir considéré les catapultes ajustées pour les calibres de 6 mines (x 14 avec fragments), 8 (x 14 avec fragments) et 10 mines (x 12 avec fragments) comme les plus utiles pour leurs campagnes militaires. Ils constituent en effet un peu plus de 70% des boulets retrouvés à l'extérieur de Marseille<sup>1122</sup>. Dans le cas des boulets de tailles supérieures, il semble que l'on puisse distinguer des séries de 14 mines (x 6), 16 mines (x 5 avec fragment), 18 mines (x 6), 20 mines (x 7 avec 1 fragment inclus), 22 mines (x 4). On retrouverait ensuite un boulet de 24 ou 25 mines, des boulets de 34 ou 35 mines (x 2), et peut-être un boulet de 40 mines dans le cas du Mars RS Bourse R9 qui présente d'importantes traces d'usure. Vient enfin un boulet de 46 mines (= 50 mines ?), de 60 mines (= 1 talent), de 62 mines (= 65 mines ?) et de 66,5 mines (= 70 mines ?). Comme l'a observé E. W. Mardsen dans les cas de Pergame et de Rhodes, les poids deviennent moins précis à mesure que les boulets augmentent en taille. Ils se trouvent toujours un peu en dessous du poids théorique<sup>1123</sup>.

Les boulets de poids supérieurs ne se retrouvent qu'à Marseille, où ils devaient servir à la défense de la cité, à Agde (établissement marseillais), ainsi que sur trois *oppida* situés à proximité de la cité grecque : Roquepertuse (attaque à la fin III<sup>e</sup> s.)<sup>1124</sup>, St-Blaise (attaque en

---

<sup>1121</sup> Mardsen 1969, p. 80.

<sup>1122</sup> On doit toutefois considérer le fait que les boulets devaient généralement être récupérés par les assaillants après un assaut. Il est ainsi probable que notre vision des faits soit tronquée et que des catapultes de tailles plus importantes aient été présentes lors du siège de sites où on ne retrouve que des boulets de petits calibres, plus faciles à égarer.

<sup>1123</sup> Le chercheur suggère notamment que les boulets pouvaient être trempés dans l'eau afin de leur faire atteindre le bon poids avant d'être projetés. Cf. Mardsen 1969, p. 81 et 83.

<sup>1124</sup> Il s'agissait vraisemblablement d'un sanctuaire celto-ligure. Cf. ci-dessous, p. 315 sq.

125-123)<sup>1125</sup>, et Entremont (attaque en 123 et en 90)<sup>1126</sup>, où les Marseillais ont apparemment jugé nécessaire de déployer une artillerie plus importante<sup>1127</sup>.

En comparaison avec les autres cités, les Marseillais semblent avoir préféré l'usage de machines de plus petits calibres. À Pergame, les calibres les plus populaires étaient en effet ceux de 30, 37,5, 40 et 60 mines ; à Rhodes, ceux de 10, 15, 25 et 30 mines ; à Tel Dor, ceux de 5, 10, 15, 30 et 40 mines ; à Ségeste, ceux de 15, 20 et 25 mines ; à Carthage, ceux de 10, 15, 20, 25 et 30 mines (environ 5600 boulets)<sup>1128</sup> ; à Salamine de Chypre, ceux de 25 et 30 mines (plus de 200 boulets)<sup>1129</sup>. Cette situation pourrait s'expliquer par le fait qu'à la différence des autres cités du monde méditerranéen, les Marseillais n'avaient pas à faire face à des ennemis disposant eux-mêmes de catapultes ou de fortifications construites à la mode hellénistique. Lors des campagnes à l'extérieur de leurs murs, des machines ajustées pour projeter des boulets de 6 à 10 mines étaient apparemment jugés suffisants. Ces dernières servaient à balayer les créneaux de leurs défenseurs et probablement aussi à détériorer les ouvrages défensifs ennemis. Ces machines avec leurs boulets de plus petits calibres étaient par ailleurs plus aisément transportables<sup>1130</sup>.

### 1.3. Analyses géologiques

Afin de déterminer l'origine des basaltes, nous avons procédé à l'analyse des pierres avec le concours d'une équipe de géologues<sup>1131</sup>. Deux types d'analyses complémentaires ont été

---

<sup>1125</sup> Il s'agissait d'une importante forteresse celto-ligure située sur l'axe terrestre entre Marseille et le Rhône.

<sup>1126</sup> Ce site paraît avoir été la capitale des Salyens dont le siège par les Romains (appuyés par l'artillerie marseillaise) serait mentionné par Diodore de Sicile XXXV, 8, cité ci-dessous, p. 348-349.

<sup>1127</sup> Cf. tableau 3, ci-dessous, p. 266 sq.

<sup>1128</sup> Campbell 2003, p. 21

<sup>1129</sup> La plupart des boulets de ce dernier site sont en calcaire tendre. 33 boulets possèdent des inscriptions indiquant les calibres. Shatzman 1995, p. 57.

<sup>1130</sup> Les catapultes étaient très vraisemblablement déplacées en pièces détachées. Après leur transport par mer ou par terre, elles devaient être remontées à proximité des lieux à assiéger. Lors de transport terrestre, les pièces de catapulte et les boulets étaient probablement transportés dans des chariots attelés. En 171, le roi Persée commanda ainsi aux villes de Macédoine « des véhicules (*vehicula*) pour transporter les machines de siège, l'énorme quantité d'armes de jet (*tormenta telorumque misilium*) qui avait été préparée et tout le reste du matériel de guerre. » Liv. XLII, 53. Comme dans le cas du siège de Salamine de Chypre par Démétrios Poliorcète en 307, il arrivait que l'on en fasse construire des catapultes de toutes pièces sur les lieux à assiéger. Diodore XX, 48 rapporte en effet que « Démétrios voyant que Salamine n'était pas une prise facile, et qu'elle renfermait de nombreux défenseurs, résolut de faire construire d'énormes machines, des catapultes, des balistes (*καταπέλτας ὄξυβελεῖς καὶ λιθοβόλους*) et d'autres ouvrages formidables. Dans ce but, il fit venir des ouvriers de l'Asie, ainsi que du fer, du bois et d'autres matériaux nécessaires à la construction de ces machines. »

<sup>1131</sup> Les analyses géologiques ont été réalisées par Fleurice Parat de Montpellier II (maître de conférences au département des géosciences), par le Pr. Pierre Rochette d'Aix-Marseille (CEREGE) et par le Pr. Émérite Albert Jambon (Sorbonne-Nice). Nous en profitons pour les remercier pour leur intérêt et le temps qu'ils ont généreusement consacré à cette problématique.

réalisées. Des mesures de susceptibilité magnétique (non destructives) effectuées à l'aide de l'appareil portatif SM30 ont été faites au niveau des différentes coulées volcaniques du Midi de la France susceptibles d'avoir été à l'origine des pierres, ainsi que sur la presque totalité du corpus de boulets (tab. 2 et 3 et fig. 9 à 12)<sup>1132</sup>. Ces analyses ont été doublées d'analyses géochimiques (légèrement destructives) en « éléments majeurs » effectuées sur une sélection réduite de 12 boulets, ainsi qu'au niveau des coulées volcaniques lorsque les données n'étaient pas déjà disponibles (fig. 13 et tab. 4)<sup>1133</sup>.

Les plus importantes coulées régionales se situent dans le secteur de la basse vallée de l'Hérault. De la mer vers l'intérieur, on retrouve des affleurements à Embonne (Cap d'Agde), Rochelongue (Grau-d'Agde), Roquehaute (près de Vias), Agde et St-Thibéry-Bessan (fig. 9 et 14)<sup>1134</sup>. On retrouve également des affleurements de basalte en Provence, dans le secteur d'Ollioule-Évenos à proximité de Toulon, et à Beaulieu, près d'Aix-en-Provence (fig. 10). Au-delà, les gisements les plus proches se trouvent dans les Alpes, en Espagne<sup>1135</sup> et en Italie<sup>1136</sup>. Parmi ces coulées volcaniques, nous avons privilégié l'examen de celles qui se situent à proximité de la mer, ou à tout le moins d'un accès facile à cette dernière.

---

<sup>1132</sup> Cet appareil et l'expertise ont été fournis par le Pr. Pierre Rochette.

<sup>1133</sup> Ces analyses ont été effectuées par Fleurice Parat. Des analyses aux rayons X ont également été faites sur la quasi-totalité des boulets à l'aide de l'appareil portatif XFR par le Pr. Albert Jambon. Nous ne pouvons malheureusement pas prendre en compte leurs résultats en raison d'un défaut d'utilisation.

<sup>1134</sup> Des affleurements se trouvent ensuite de manière disparate le long d'une ligne volcanique qui se poursuit jusqu'en Auvergne.

<sup>1135</sup> Sept boulets de basalte provenant très vraisemblablement de l'ancien arsenal de Carthagène (cf. Liv. XXVI, 47) ont été retrouvés lors des fouilles de Tossal de Manise (Alicante). D'après les analyses géochimiques, la pierre provient de la carrière de Cabezo Beaza, située à quelques kilomètres au nord-est de l'ancienne capitale punique d'Espagne. Ces boulets auraient vraisemblablement servi à la défense du site indigène situé dans l'orbite carthaginoise (Doménech, Mas et Porras 2010, p. 237-238 et 245-247). Les poids des boulets ne sont malheureusement pas renseignés. Des sources de basalte se retrouvent par ailleurs au niveau des îles Columbretes situées au large de Castellón de Plana et au nord-ouest d'Ibiza et à Olot (zone volcanique de la Garrotxa), dans le nord-est de l'Espagne.

<sup>1136</sup> Italie continentale, Sardaigne et Sicile.

Tableau 2. Les gammes de susceptibilité magnétique des différentes coulées de basalte du Midi<sup>1137</sup>.

Sites	Susceptibilité moyenne ( $10^{-3}$ SI)	Écart-type	Min-max	Nombre de mesures
Embonne (Cap Agde) (34)	13,9	3,7	6,2-21,6	45
Rochelongue (Grau d'Agde) (34)	2,6	1,3	1,4-6,7	28
Agde-Ville (34)	4,0	1,3	2,8-5,2	5
Roquehaute (34)	3,0	0,8	1,6-4,6	18
St-Thibéry (34)	12,7	0,9	11,3-13,9	9
Beaulieu (13)	0,9	0,1	0,9-1	3
Evenos (83)	15,1	4,4	12-18,2	3

<sup>1137</sup> La susceptibilité magnétique dépend de la quantité de fer, ainsi que de sa nature minéralogique. Les basaltes ont tous à peu près la même teneur en Fer total, mais chaque coulée va avoir une teneur en oxyde de fer (magnétite) qui lui est propre. Cela dépend de l'oxygène qui était disponible dans le magma au moment de la cristallisation. Si le fer est dans l'oxyde de fer, le signal sera plus fort. La mesure de  $30 \cdot 10^{-3}$  SI correspond en gros à 1% de magnétite par unité de volume (s'il y a plus de bulles, la susceptibilité diminue). Si le fer est dilué dans les silicates pour 15% de fer (typique du basalte) on obtient une susceptibilité de  $0.6 \cdot 10^{-3}$  SI. Pour davantage de précisions, cf. Gattacceca, Eidenlohr et Rochette 2004.



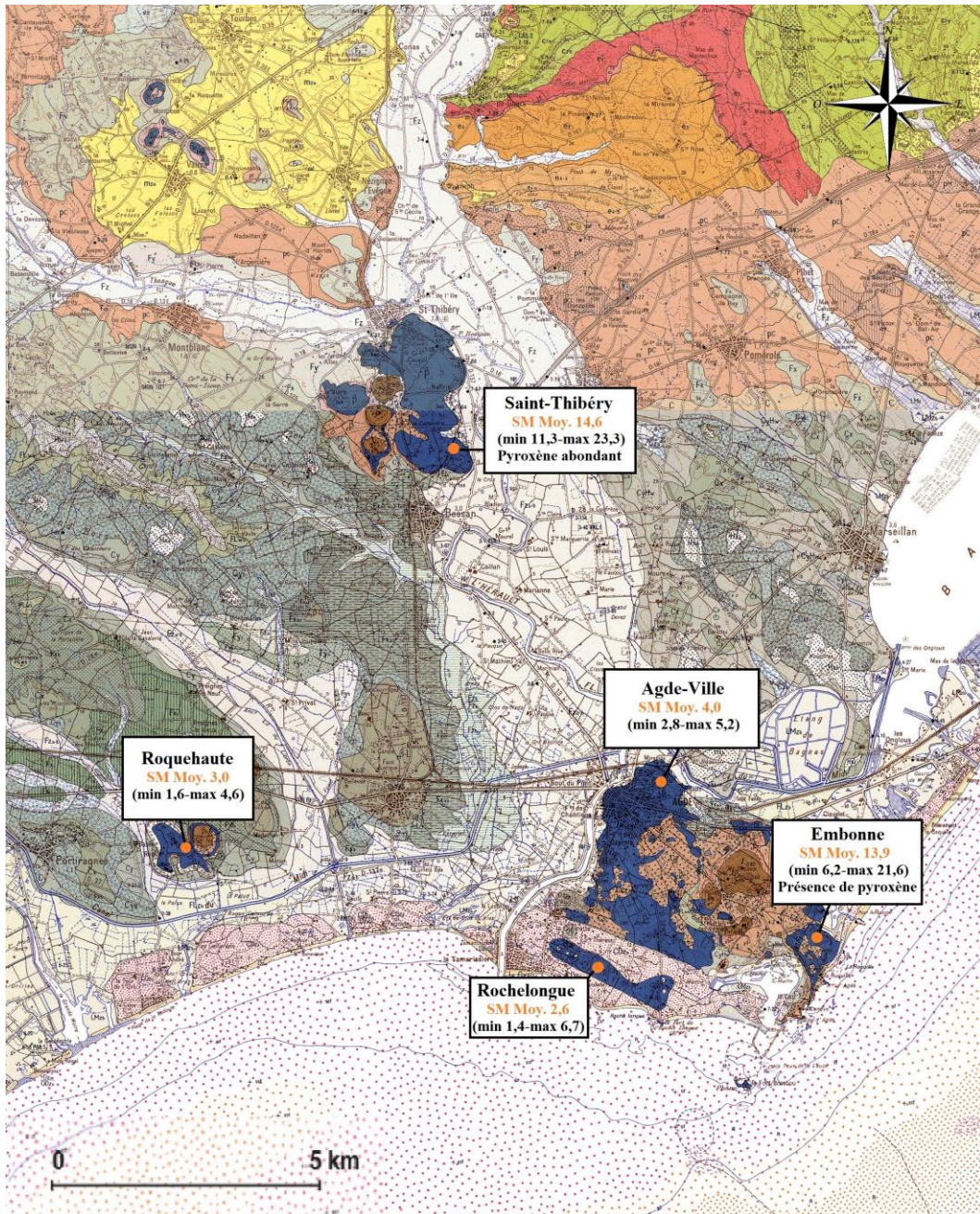


Figure 9. Coulées de basalte (en bleu) de la basse vallée de l’Hérault et leurs susceptibilités magnétiques (SM).



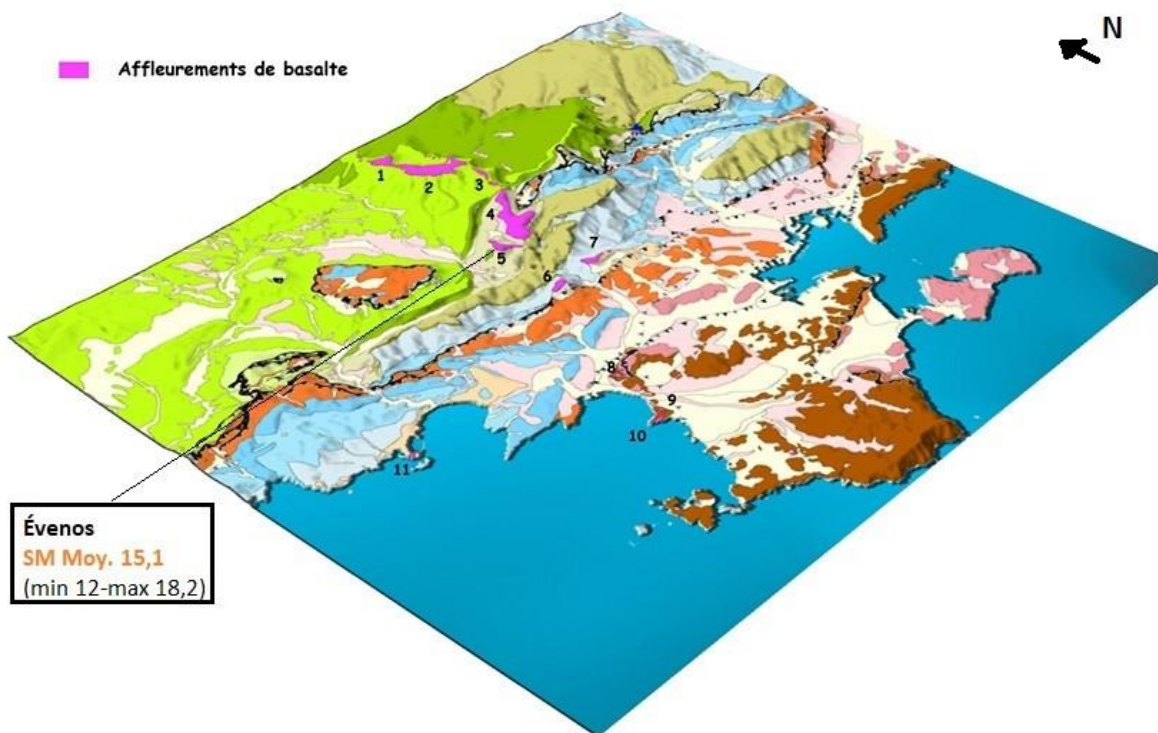


Figure 10. Les affleurements de basalte du secteur d'Ollioule-Évenos (échelle non renseignée).

Tableau 3. Les boulets de basalte (avec fragments) : mesures, aspects et datations<sup>1138</sup>.

Projectiles	Diamètre (cm)	Poids (kg)	Mines euboïques (436g.)	Magnétisme (moyenne)	Aspect	Datation
Entremont 7 <sup>1139</sup>	13,5	1,3	3,0	1,5	Vacuolaire gris (usé)	123-90 ? <sup>1140</sup>
Pech Maho 37 <sup>1141</sup>	13,0	1,4	3,2	3,4	Vacuolaire gris (usé)	Fin III <sup>e</sup> s. <sup>1142</sup>
Mars RS Alcazar 22.99 (contenant 9106)	10,5	1,5	3,4	2,3	Vacuolaire gris (usé)	II <sup>e</sup> -I <sup>er</sup> s. <sup>1143</sup>
La Baronne 1 <sup>1144</sup>	12,8	1,8	4,0	8,0	Vacuolaire noir	Premier quart du II <sup>e</sup> s. ? <sup>1145</sup>

<sup>1138</sup> Mars = Marseille, RS = réserve Roger Salengro, GL = réserve Gay Lussac, MHM ou Mus = musée d'histoire de Marseille. SN = sans numéro et MAM = Musée d'archéologie méditerranéenne.

<sup>1139</sup> Les boulets d'Entremont sont conservés dans la réserve située sur le site archéologique. Comme pour les autres boulets, le lieu de conservation n'est donné que pour le premier objet.

<sup>1140</sup> CAG 13/4, 2006, p. 136-137. La source de la datation n'est donnée que pour le premier objet.

<sup>1141</sup> Les boulets de Pech Maho sont exposés au musée des Corbières à Sigean.

<sup>1142</sup> Beylier et Gailledrat 2009, p. 256 et p. 262, n. 4 et Gailledrat et Beylier 2009, p. 120, n. 6.

<sup>1143</sup> Dans l'attente d'un travail d'archive, nous situons les boulets de Marseille d'une manière générale aux II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s.

<sup>1144</sup> Collection privée de la famille Aillaud.

<sup>1145</sup> Ces boulets ont été découverts lors de travaux agricoles dans un champ situé à proximité de l'*oppidum* de Pierredon. Un fragment de boulet de même diamètre et faciès (vacuolaire noir) a d'ailleurs été retrouvé sur ce dernier site. L'hypothèse d'une attaque de cet *oppidum* dans le premier quart du II<sup>e</sup> s. a déjà été avancée en raison



Projectiles	Diamètre (cm)	Poids (kg)	Mines euboïques (436g.)	Magnétisme (moyenne)	Aspect	Datation
Ambrussum 1 <sup>1146</sup>	12,5	2,2	5,0	10,7	Vacuolaire gris (usé)	II <sup>e</sup> s.-I <sup>er</sup> s. <sup>1147</sup>
Pech Maho 36	13,5	2,2	5,1	2,7	Vacuolaire gris	Fin III <sup>e</sup> s.
La Baronne 2	13,1	2,3	5,3	13.4 (E) <sup>1148</sup>	Vacuolaire noir	Premier quart du II <sup>e</sup> s. ?
Pierredon 1 (fragment)	Env. 13	-	6,0 (?)	6,6 (E)	Vacuolaire noir	Premier quart du II <sup>e</sup> s. ? <sup>1149</sup>
Mars SN MHM 693 <sup>1150</sup>	13,3	2,4	5,5	5,0	Vacuolaire gris, plus foncé (usé)	II <sup>e</sup> -I <sup>er</sup> s.
Pech Maho 38	13,5	2,5	5,7	5,1	Vacuolaire gris plus foncé	Fin III <sup>e</sup> s.
Montlaurès 1 <sup>1151</sup>	12,2	2,5	5,7	4,5 (R)	Vacuolaire gris	Fin III <sup>e</sup> s. <sup>?</sup> <sup>1152</sup>
Mars RS César 52.97 (contenant 12017)	12,3	2,6	5,9	4,3	Vacuolaire gris (usé)	II <sup>e</sup> -I <sup>er</sup> s.
Mars Mus SN 695 (fragment)	12,0	1,1	6,0 (?)	15,7	Vacuolaire gris, traces d'oxydation ?	II <sup>e</sup> -I <sup>er</sup> s.
Mars RS Alcazar 24.99 (contenant 14367)	12,9	2,8	6,4	14,4	Vacuolaire gris pyroxène	II <sup>e</sup> -I <sup>er</sup> s.
St-Blaise 1	13,8	3,0	7,0	4,6	Vacuolaire gris, taille peu soignée (usé)	124-123 <sup>?</sup> <sup>1153</sup>
Ambrussum 2	14,5	3,0	7,0	11,7	Vacuolaire gris plus foncé	II <sup>e</sup> s.-I <sup>er</sup> s.

d'une grande quantité de mobiliers brisés découverts lors des fouilles. Les dates de 123 et 90 sont également avancées pour des destructions postérieures (cf. CAG 13/4, 2006, p. 538-541).

<sup>1146</sup> Collection privée de la famille Bénédite.

<sup>1147</sup> Fiches 1986, p. 94 et Bessac et Fiches 1979, p. 127-154.

<sup>1148</sup> La lettre « E » correspond aux boulets dont les analyses géochimiques confirment la provenance d'Embonne, la lettre « R » pour Rochelouge.

<sup>1149</sup> Cf. ci-dessus, la note 1145.

<sup>1150</sup> Exposé au musée d'Histoire de Marseille.

<sup>1151</sup> Réserve archéologique municipale de Narbonne.

<sup>1152</sup> Ce boulet a été exhumé lors d'un décapage et se trouve hors contexte archéologique. Étant donné sa métrologie, son faciès et sa susceptibilité magnétique similaires à ceux du site proche de Pech Maho (détruit à la fin du III<sup>e</sup> s.), il est probable que Montlaurès ait subi une attaque à la même époque. Des traces de destruction, de datation similaire à celle de Pech Maho, y ont d'ailleurs été reconnues (cf. Solier et Giry 1973, p. 99-100, cité ci-dessous, p. 303-304.).

<sup>1153</sup> CAG 13/1, p. 302-303 et Feugère 1994, p. 7-8.

Projectiles	Diamètre (cm)	Poids (kg)	Mines euboïques (436g.)	Magnétisme (moyenne)	Aspect	Datation
Mars RS Alcazar 24.99 (contenant 14044)	13,9	3,2	7,3	5,5	Vacuolaire gris, pyroxène abondant, prise pour crochet (réemploi ?)	II <sup>e</sup> -I <sup>er</sup> s.
St-Blaise 2	14,5	3,3	7,6	5,4	Vacuolaire gris, grosses bulles (usé)	124-123 ?
Entremont 31	14,5	3,4	7,8	9,8	Vacuolaire gris pyroxène	123-90 ?
Mars RS CUP 131.05 (contenant 2025)	13,8	3,4	7,8	3,0	Vacuolaire gris, petites olivines altérées	II <sup>e</sup> -I <sup>er</sup> s.
Glanum 2 <sup>1154</sup>	15,2	3,4	7,8	3,9	Vacuolaire gris, grosses bulles (usé)	125-123 et 90 <sup>1155</sup> ?
Glanum 1	14,8	3,4	7,9	4,5	Vacuolaire gris, quelques grosses bulles	125-123 et 90 ?
Mars DRASM 1 <sup>1156</sup>	13,4	3,5	8,0	5,2	Gris, bulles fines surface lisse (semble à l'état neuf)	II <sup>e</sup> -I <sup>er</sup> s.
Entremont 12 (fragment.)	Env. 14,0	2,1	8,0 (?)	7,6 (E)	Vacuolaire gris, bulles plus grosses	123-90 ?
Entremont 16 (fragment)	Env. 14,0	1,5	8,0 (?)	8,0	Vacuolaire gris	123-90 ?
Entremont 17 (fragment)	Env. 14,0	0,3	8,0 (?)	15,9 (E)	Vacuolaire gris	123-90 ?
Entremont 15	13,9	3,5	8,1	6,4 (R)	Gris, surface lisse	123-90 ?
Roquepertuse Mus 1.6929-3 <sup>1157</sup>	13,9	3,7	8,5	7,5	Vacuolaire gris	Fin III <sup>e</sup> -début II <sup>e</sup> s. ? <sup>1158</sup>
Entremont 68	15,1	4,0	9,3	6,7	Vacuolaire gris, pyroxène	123-90 ?
Mars RS Bourse X	14,9	4,2	9,6	12,5	Gris, plus lisse	II <sup>e</sup> -I <sup>er</sup> s.
Entremont 6	16,5	4,3	9,9	7,5	Vacuolaire gris	123-90 ?
Entremont 1	15,7	4,3	9,9	2,8	Gris, surface lisse, quelques bulles	123-90 ?
Entremont 11	16,0	3,4	10,0 (?)	2,2 (R)	Vacuolaire gris,	123-90 ?

<sup>1154</sup> Les boulets proviendraient des fouilles d'Henri Rolland à Glanum. Ils sont conservés au dépôt municipal de St-Rémy-de-Provence.

<sup>1155</sup> Roth Congès 1992, p. 50 et Rolland 1967, p. 118.

<sup>1156</sup> Ce boulet a été récupéré par les archéologues du DRASM lors d'un dragage du Vieux-Port de Marseille. Lieu de conservation actuel inconnu.

<sup>1157</sup> Exposé au musée d'Histoire de Marseille.

<sup>1158</sup> Boissinot 2000, p. 254 et Boissinot et Gantès 2000, p. 265 et 267.

Projectiles	Diamètre (cm)	Poids (kg)	Mines euboïques (436g.)	Magnétisme (moyenne)	Aspect	Datation
					petite partie tronquée	
Entremont 4	16,5	4,3	9,9	2,8	Vacuolaire gris (usé)	123-90 ?
Agen 1 <sup>1159</sup>	16,5	3,4	10,0 (?) <sup>1160</sup>	3,9	Vacuolaire gris, petite partie tronquée	35 (campagne d'Agrippa) <sup>1161</sup>
Roche Blanche 1 <sup>1162</sup>	17,0	4,3	9,9	12,6	Vacuolaire gris	Siège de Gergovie en 52 ? <sup>1163</sup>
Entremont 10	16,3	4,3	10,0	14,7 (E)	Gris, bulles fines	123-90 ?
Mars GL SN MAM 992	15,6	4,4	10,2	14,0	Vacuolaire gris, légèrement tronqué	II <sup>e</sup> -I <sup>er</sup> s.
Entremont 8	16,3	4,5	10,3	15,0 (E)	Gris, bulles fines	123-90 ?
Glanum 3	16,5	5,0	11,5	3,9	Vacuolaire gris (usé)	124-123 ?
Entremont 9	17,1	5,8	13,3	8,1	Vacuolaire gris, plus bulles grosses (usé)	123-90 ?
Entremont 18	16,5	5,8	13,3	2,3 (R)	Vacuolaire gris	123-90 ?
Mars GL SN MAM 978	17,6	6,0	13,8	7,6	Vacuolaire gris (usé)	II <sup>e</sup> -I <sup>er</sup> s.
Mars GL SN MAM 980	16,8	6,0	13,8	2,7	Vacuolaire gris	II <sup>e</sup> -I <sup>er</sup> s.
Mars GL SN MAM 864	16,9	6,2	14,2	9,0	Vacuolaire gris	II <sup>e</sup> -I <sup>er</sup> s.
Mars GL SN MAM 981	18,0	6,5	14,9	2,4	Vacuolaire gris (usé)	II <sup>e</sup> -I <sup>er</sup> s.
Glanum 4 (fragment)	18,0	4,5	16,0 (?)	3,8	Vacuolaire gris	124-123 ?

<sup>1159</sup> Ce boulet a été découvert sur l'*oppidum* de l'Hermitage. Nous avons pu l'observer et le mesurer à l'Université de Bordeaux Montaigne par l'entremise de F. Verdin. Lieu de conservation actuel inconnu.

<sup>1160</sup> Le boulet se trouvant légèrement tronqué, nous le plaçons dans la catégorie des 10 mines par rapport à son diamètre.

<sup>1161</sup> Verdin et Chataigneau 2013, p. 69-104.

<sup>1162</sup> Ce boulet a été découvert à proximité de l'ancien *oppidum* de Gergovie. Nous avons pu l'observer et le mesurer au SRA d'Auvergne (Clermont-Ferrand). Lieu de conservation actuel inconnu.

<sup>1163</sup> Le contexte de découverte n'est pas connu, cela reste donc une simple supposition. Son poids grec précis de 10 mines pourrait potentiellement impliquer la présence de l'artillerie marseillaise lors de ce siège. On sait en effet que les Marseillais possédaient à cette époque une très grande quantité de pièces d'artillerie. Cf. ci-dessus, p. 254.

Projectiles	Diamètre (cm)	Poids (kg)	Mines euboïques (436g.)	Magnétisme (moyenne)	Aspect	Datation
Entremont 3	18,3	7,0	16,1	5,9 (E)	Vacuolaire gris, quelques grosses bulles	123-90 ?
Roquepertuse GL MAM 6029-2	19,0	7,0	16,1	4,0	Vacuolaire gris enclave de péridotite	Fin III <sup>e</sup> -début II <sup>e</sup> s. ?
Mars GL SN MAM 865	17,6	7,1	16,3	4,7	Vacuolaire gris, incrustations blanches, zones oxydées	II <sup>e</sup> -I <sup>er</sup> s.
Roquepertuse Mus 6029-4	18,4	7,3	16,7	3,1	Vacuolaire gris, bulles plus fines	Fin III <sup>e</sup> -début II <sup>e</sup> s. ?
Entremont 5	18,2	7,4	17,0	2,8	Vacuolaire gris	123-90 ?
Mars Constantin 1 <sup>1164</sup>	18,7	7,4	17,0	4,8	Vacuolaire gris	II <sup>e</sup> -I <sup>er</sup> s.
Mars RS Alcazar 24.99 (contenant 15231)	18,0	7,5	17,2	14,7	Vacuolaire gris, bulles fines, pyroxène abondant	II <sup>e</sup> -I <sup>er</sup> s.
Mars Constantin 2	18,0	7,7	17,7	18,7	Gris, bulles fines	II <sup>e</sup> -I <sup>er</sup> s.
Mars GL SN MAM 997	18,7	8,0	18,3	5,3	Vacuolaire gris	II <sup>e</sup> -I <sup>er</sup> s.
Mars GL SN MAM 979	18,7	8,1	18,7	4,2	Vacuolaire gris, enclaves de péridotite	II <sup>e</sup> -I <sup>er</sup> s.
Mars GL SN MAM 998	19,8	8,3	19,0	3,2	Bulles fines, gris	II <sup>e</sup> -I <sup>er</sup> s.
Roquepertuse Mus 6029-5	19,4	8,3	19,0	3,7	Vacuolaire gris	Fin III <sup>e</sup> -début II <sup>e</sup> s. ?
Entremont 2	18,5	8,4	19,3	4,1 (R)	Vacuolaire gris, quelques grosses bulles	123-90 ?
Entremont 13 (fragment)	Env. 19,0	3,3	20,0 (?)	6,0	Vacuolaire gris, grosses bulles	123-90 ?
Mars SN MAM 993	20,0	8,5	19,5	3,7	Vacuolaire gris, bulles fines, amphiboles, irrégulier (usé)	II <sup>e</sup> -I <sup>er</sup> s.
Mars SN MAM 996	19,0	8,5	19,5	3,8	Vacuolaire gris	II <sup>e</sup> -I <sup>er</sup> s.
Mars SN MAM 867	19,8	9,1	20,9	4,6	Vacuolaire gris, enclaves péridotite	II <sup>e</sup> -I <sup>er</sup> s.

<sup>1164</sup> Exposé au musée d'Histoire de Marseille comme les deux autres boulets du même nom.

Projectiles	Diamètre (cm)	Poids (kg)	Mines euboïques (436g.)	Magnétisme (moyenne)	Aspect	Datation
Mars Constantin 3	19,7	9,1	20,9	5,2	Vacuolaire gris	II <sup>e</sup> -I <sup>er</sup> s.
Mars SN MAM 985	20,0	9,2	21,1	5,4	Vacuolaire gris	II <sup>e</sup> -I <sup>er</sup> s.
Mars RS CUP 131.05 (contenant 1001)	20,3	9,6	22,0	15,3	Vacuolaire gris, pyroxène abondant (usé)	II <sup>e</sup> -I <sup>er</sup> s.
Roquepertuse GL MAM 6029-1	20,6	10,4	23,9	5,8	Massif, gris, rares bulles fines, marque en x allongé de quelques cm	Fin III <sup>e</sup> -début II <sup>e</sup> s. ?
Mus Éphèbe 1	21,9	11,5	26,6	3,6	Vacuolaire gris (aspect neuf)	II <sup>e</sup> -I <sup>er</sup> s. ? <sup>1165</sup>
Mars GL SN MAM 866	22,0	13,3	31,7	9,5	Vacuolaire gris, bulles rouges, amphibole ou pyroxène	II <sup>e</sup> -I <sup>er</sup> s.
Mars GL MAM 989	21,5	14,5	33,3	1,5	Massif, gris, surface lisse avec enclaves de granit et quartz	II <sup>e</sup> -I <sup>er</sup> s.
Mars RS Bourse R9	24,5	15,5	35,6	12,8	Vacuolaire gris, irrégulier (usé)	II <sup>e</sup> -I <sup>er</sup> s.
Mus Éphèbe 1242	26,3	20,0	45,9	6,4	Vacuolaire gris (aspect neuf)	II <sup>e</sup> -I <sup>er</sup> s.
Mus agathois 1	31,0	26,2	60,0	ND	Vacuolaire gris foncé, presque noir, bulles plus fines	II <sup>e</sup> -I <sup>er</sup> s.
Mus Éphèbe 1246	28,3	27,0	62,0	2,9	Vacuolaire gris-marron, bulles fines	II <sup>e</sup> -I <sup>er</sup> s. ?
Mus Éphèbe 1243	29,3	29,0	66,5	4,0	Vacuolaire gris-marron, quelques grosses bulles	II <sup>e</sup> -I <sup>er</sup> s. ?

Les analyses géochimiques en « éléments majeurs » réalisées à partir d'échantillons de pierre extraits des boulets Entremont 2, 11, 15 et 18 et Montlaurès 1<sup>1166</sup>, ont permis de confirmer leur provenance de la carrière de Rochelongue (tab. 4 et fig. 11). On remarquera que les mesures de susceptibilité magnétique s'accordent avec cette dernière. Ces mêmes analyses ont également permis d'associer les boulets d'Entremont 3, 8, 10, 12, 17, ainsi que le

<sup>1165</sup> Les contextes archéologiques ne sont pas connus, les boulets d'Agde et du Cap d'Agde sont donc datés de manière large des II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s.

<sup>1166</sup> Les prélèvements ont été faits au marteau-burin par le Pr. Pierre Rochette. Le boulet de Montlaurès a été carotté à l'Université Montpellier II par Fleurice Parat et son équipe.

La Baronne 2 et le fragment de Pierredon, à la carrière d'Embonne (tab. 4 et fig. 11). Là encore, les mesures de susceptibilité magnétique concordent avec celles prises au niveau de cette coulée.

Tableau 4. Compositions chimiques de l'échantillonnage.

Échantillon	SiO <sub>2</sub>	Al <sub>2</sub> O <sub>3</sub>	Fe <sub>2</sub> O <sub>3</sub>	MnO	Mg	CaO	Na <sub>2</sub> O	K <sub>2</sub> O	TiO <sub>2</sub>	P <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	PF	Total	SM30	Carrière
	%	%	%	%	O %	%	%	%	%	%	%	%		
Entremont 18	48,33	14,01	11,43	0,14	6,80	8,25	3,37	1,48	2,18	0,59	2,41	98,98	2,3	Rochelongue
Entremont 15	48,85	11,99	11,05	0,15	7,84	8,42	3,45	1,53	2,19	0,64	0,45	98,56	6,4	Rochelongue
Entremont 2	49,38	13,69	11,04	0,15	8,24	8,53	3,42	1,49	2,08	0,59	0,75	99,36	4,1	Rochelongue
Entremont 11	48,07	13,72	10,53	0,15	7,95	9,36	3,41	1,52	2,10	0,63	1,39	98,82	2,2	Rochelongue
Montlaurès 1	49,83	14,24	10,81	0,16	7,5	8,59	3,32	1,57	2,16	0,68	1,16	100,02	4,5	Rochelongue
Entremont 3	46,67	13,24	11,27	0,16	8,14	10,66	3,40	1,54	2,23	0,68	1,29	99,26	5,9	Embonne
Entremont 12	46,41	13,56	11,36	0,16	7,72	10,17	3,33	1,59	2,26	0,70	1,74	98,99	7,6	Embonne
Entremont 10	46,78	12,99	11,61	0,17	8,66	9,82	3,47	1,52	2,26	0,68	1,28	99,23	14,7	Embonne
Entremont 8	46,83	13,58	11,68	0,17	7,82	9,33	3,46	1,57	2,35	0,73	1,15	98,66	15,0	Embonne
Entremont 17	45,14	12,91	10,78	0,16	7,49	11,24	2,79	1,48	2,22	0,64	4,26	99,09	15,9	Embonne
La Baronne 2	46,40	13,35	11,55	0,16	7,92	9,24	3,54	1,62	2,33	0,89	1,66	98,66	13,4	Embonne
Pierredon	45,50	2,26	13,38	11,42	0,16	7,89	9,84	2,69	1,57	0,69	3,36	98,76	6,6	Embonne

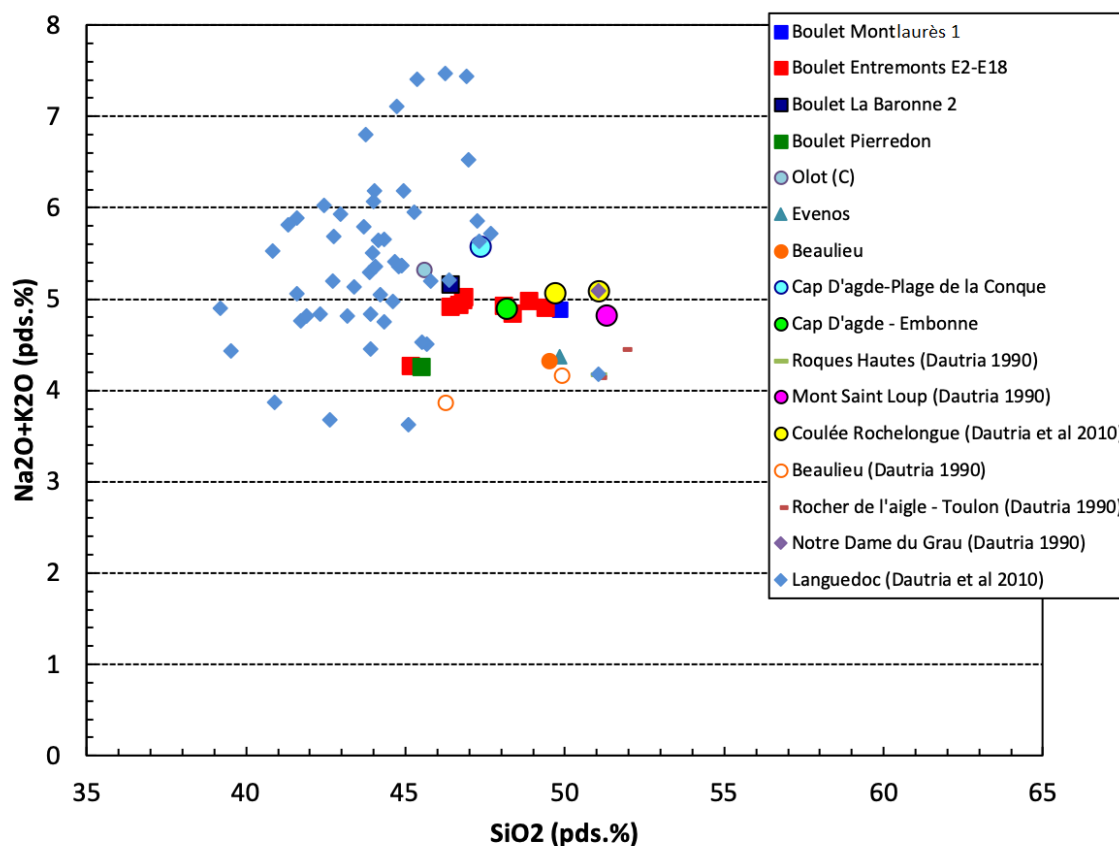


Figure 11. Composition chimique de l'échantillonnage par rapport aux différentes coulées du Midi de la France.

On peut ainsi raisonnablement extrapoler ces résultats à l'ensemble du corpus de boulets et associer ceux dont le magnétisme entre dans la gamme 1,4-6,7, avec la coulée de Rochelongue ou à défaut avec la coulée voisine d'Agde-Ville<sup>1167</sup> (moins vraisemblablement de Roque-Haute<sup>1168</sup>), ce qui correspond à 40 boulets sur les 61 dont la susceptibilité a été mesurée, ou 61,5% du corpus (fig. 12). On observera que les susceptibilités excluent clairement une origine provençale pour ces derniers.

<sup>1167</sup> Pour ceux en bas de SM5,2.

<sup>1168</sup> Pour ceux en bas de SM4,6.



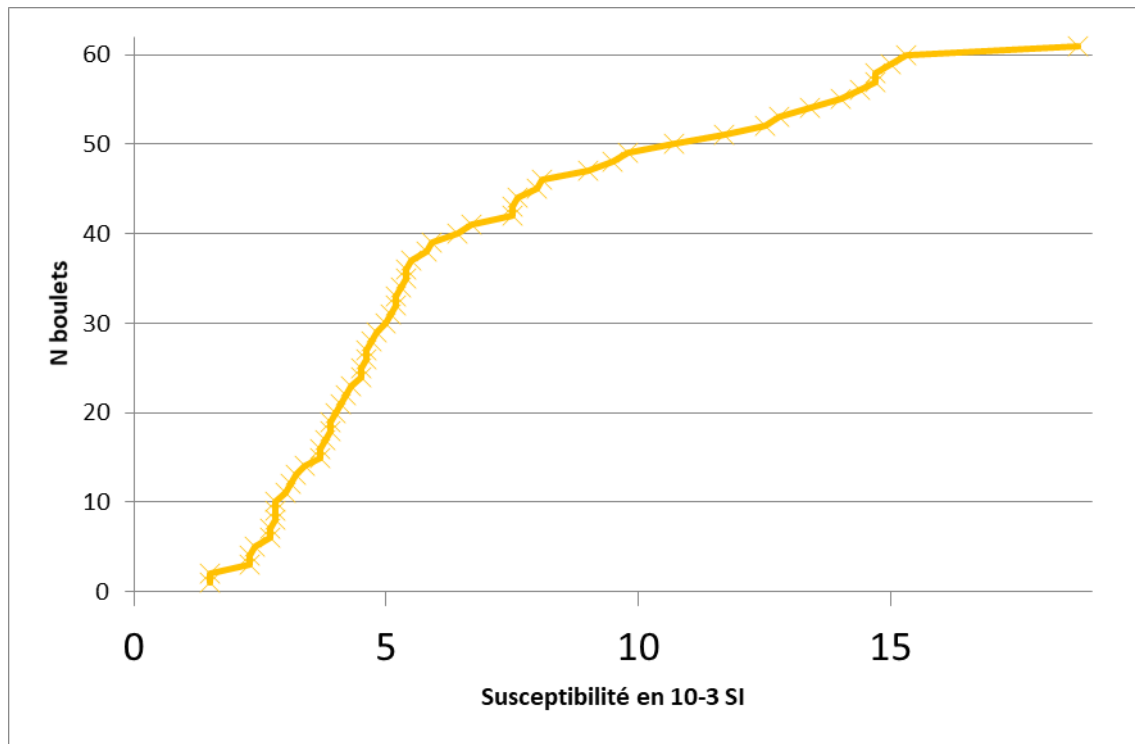


Figure 12. Courbe cumulative de susceptibilité magnétique des boulets.

Les 11 boulets qui entrent dans la gamme 7,5 à 10,7 peuvent par ailleurs être associés de la carrière d'Embonne. Les 13 boulets dont la susceptibilité magnétique est comprise entre 11,7 et 18,7 peuvent également être associés à cette carrière, ou bien à celle de St-Thibéry (pour ceux compris entre 11,3 et 13,9). Les mesures de susceptibilité magnétique ne permettent toutefois pas d'exclure les basaltes d'Ollioule-Évenos pour cette gamme. Les analyses géochimiques et les mesures de susceptibilité magnétique permettent enfin d'exclure une origine de Beaulieu, d'autant plus que l'on ne trouve pas de basalte vacuolaire dans ce gisement, la grande majorité des boulets observés étant de ce faciès<sup>1169</sup>.

À partir des mesures de susceptibilité magnétique, des analyses géochimiques et du faciès vacuolaire gris de la grande majorité des boulets, on peut considérer avec suffisamment d'assurance les coulées volcaniques de la basse vallée de l'Hérault comme principal secteur de provenance des boulets de basalte découverts dans le Midi de la France, à l'instar des meules à la même époque. Par le biais d'analyses microtexturales<sup>1170</sup>, J.-L. Reille a en effet démontré que les coulées de St-Thibéry, de Rochelongue et d'Embonne avaient été exploitées pour la fabrication de la grande majorité des très nombreuses meules protohistoriques en basalte découvertes dans le Midi de la France. Le géologue a pu établir que la plus ancienne

<sup>1169</sup> Seuls quatre boulets de Marseille et un d'Entremont sont à surface lisse.

<sup>1170</sup> Pour sa méthodologie, cf. Reille 2000, p. 262.

production était issue de la carrière de St-Thibéry-Bessan, dont l'activité exportatrice fut dominante aux IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. Les carrières de Rochelongue et d'Embonne auraient également été en activité, mais de manière plus discrète. Vers la fin du III<sup>e</sup> ou le début du II<sup>e</sup> s., la carrière d'Embonne (fig. 13-16) aurait supplanté celles de St-Thibéry et de Rochelongue (fig. 13 et 17-19) pour devenir le centre exportateur dominant aux II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. J.-L. Reille qualifie alors la production de cette carrière de « quasi industrielle »<sup>1171</sup>. Ce constat peut servir de chronologie relative pour les boulets, ceux provenant de Rochelongue étant virtuellement plus anciens que ceux d'Embonne. Cette hypothèse est d'ailleurs appuyée par le fait que les boulets de Pech Maho, Montlaurès et Roquepertuse, sites les plus anciennement attaqués (fin du III<sup>e</sup> s.), ont une susceptibilité magnétique qui correspond à la coulée de Rochelongue, provenance confirmée par le biais d'analyses géochimiques dans le cas du boulet de Montlaurès.

---

<sup>1171</sup> Reille 2000, p. 269. La carrière d'Embonne a été reconnue par l'archéologie. Elle s'étendait sur un plateau basaltique entre le Cap d'Agde et les premières pentes du mont St-Loup sur une surface d'environ 50 ha (aucune carte ne semble malheureusement avoir été établie). De nombreux fragments de meules y ont été découverts et un atelier de dégrossissage et d'affinage comportant deux pièces a été identifié. Il daterait des II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. (cf. Aris 1963, 1974 et 1987). Les mêmes cavités d'extraction décrites par R. Aris (petites excavations rectangulaires en surface qui ne dépassent pas 2 m de profondeur à partir de laquelle la pierre devient trop dure et qui finissent par former plusieurs « piscines » sont encore observables aujourd'hui sur le site de Rochelongue (fig. 17). Aucune étude ne s'y est apparemment jamais intéressée. Le cas de St-Thibéry est plus difficile, étant donné que cette carrière est toujours en exploitation aujourd'hui. Les chances d'y repérer les anciennes carrières sont donc extrêmement minces.

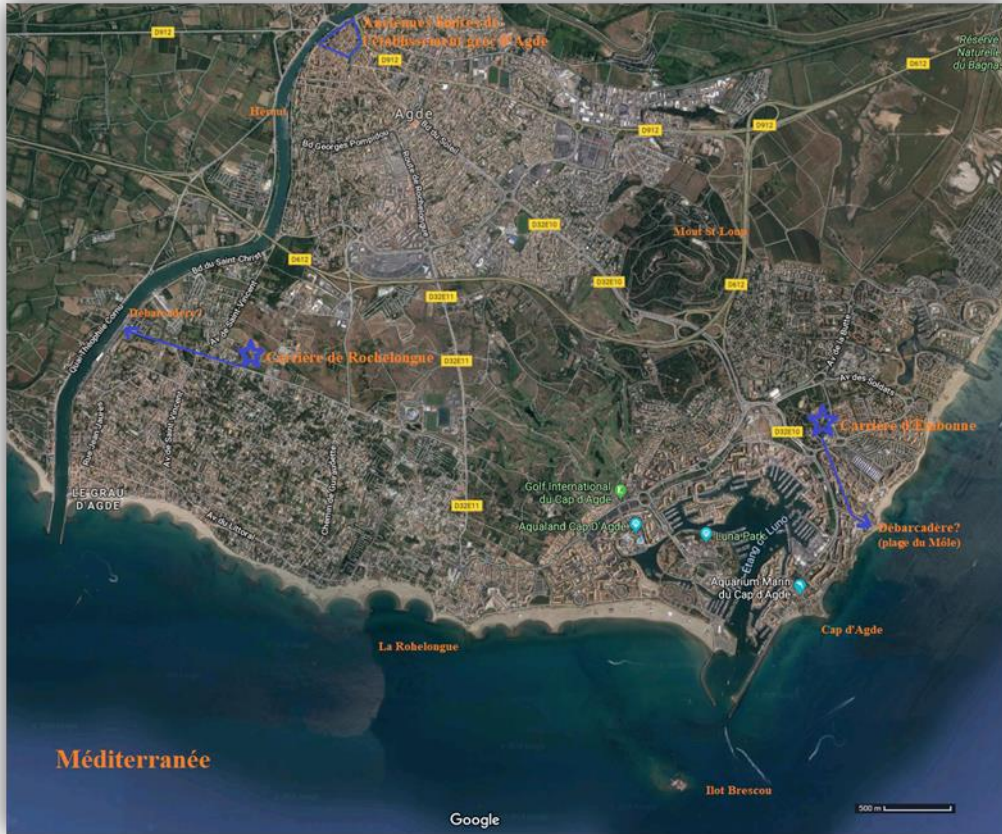


Figure 13. Le secteur d'Agde et les carrières de Rochelongue et d'Embonne.

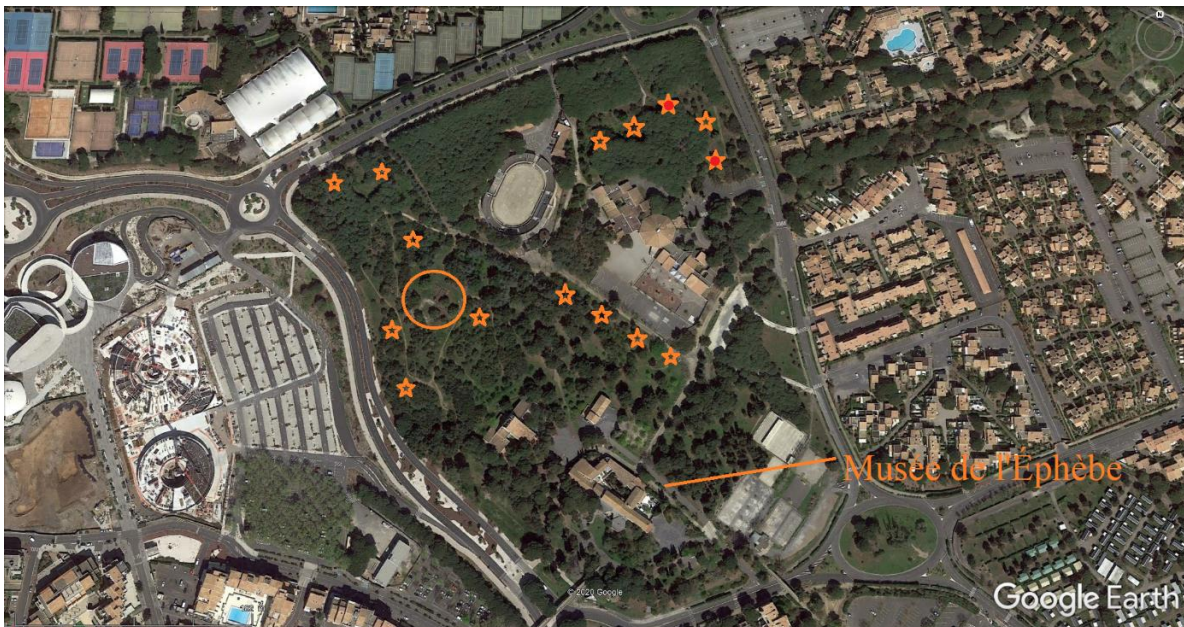


Figure 14. Les restes de la carrière d'Embonne. Les étoiles orange représentent les nombreux amas d'éclats de tailles et les rejets de pierre. Le cercle orange indique le secteur où ont été découverts les ateliers de dégrossissage et d'affinage. Les lieux où ont été prises les photos suivantes sont marqués par des points rouge.





Figure 15. La carrière d'Embonne (Cap d'Agde). Un des nombreux amas d'éclats de taille qui parsème le site.



Figure 16. La carrière d'Embonne (Cap d'Agde). Amas de rejets de dégrossissage ou bien de pierres impropres à la taille.





Figure 17. Les restes de la carrière de Rochelongue (les lieux où ont été prises les photos suivantes sont marqués par une flèche orange).



Figure 18. Une des « piscines » de la carrière de Rochelongue (Agde).





Figure 19. La carrière de Rochelongue (Agde). Restes de parois débitées.

Les coulées d'Agde-ville, de Roquehaute et de Beaulieu semblent n'avoir jamais été exploitées pour la fabrication de meules<sup>1172</sup>, et par là, probablement aussi pour celle des boulets. Il reste néanmoins possible que certains boulets proviennent de la coulée d'Agde-ville située la plus à proximité de l'ancien établissement d'Agde. Comme le souligne J.-L. Reille en parlant des meules : « Rien dans les propriétés mécaniques de ces roches [d'Agde-Ville] n'interdisait un tel usage<sup>1173</sup>. » Les boulets comportant des incrustations de pyroxène pourraient par ailleurs en partie correspondre au faciès de St-Thibéry-Bessan<sup>1174</sup>, mais aussi à celui de la carrière d'Embonne où l'on retrouve également du pyroxène, absent dans le basalte de la coulée de Rochelongue et de Agde-ville. Des analyses supplémentaires en « éléments majeurs » seront nécessaires afin d'apporter plus de précisions.

La fabrication des boulets aurait logiquement pris place de manière parallèle et probablement plus ponctuelle (en fonction des besoins) au sein des mêmes ateliers où étaient fabriquées les meules, situés dans le giron de Marseille par l'intermédiaire de son établissement d'Agde. L'intérêt des carrières de Rochelongue et d'Embonne devait résider dans leur proximité avec

---

<sup>1172</sup> Reille 2000, p. 262 et 265.

<sup>1173</sup> Reille 2000, p. 264.

<sup>1174</sup> Les Mars RS Alcazar 24.99, RS Alcazar 24.99, RS Alcazar 24.99, Mars RS CUP 131.05, GL SN MAM 866 et les Entremont 31 et 68. Le magnétisme de trois d'entre eux permet d'aller dans ce sens.

la mer, par où les boulets étaient exportés jusqu'à Marseille. Leur transport maritime, déjà suggéré par et la situation géographique des carrières et la logistique, est en effet attesté par la découverte de boulets de basalte en mer à proximité l'îlot Brescou. Quatre boulets à l'état « neuf » trouvés dans ce secteur sont aujourd'hui exposés au musée de l'Éphèbe du Cap d'Agde<sup>1175</sup>. Deux mentions d'objets archéologiques en milieu sous-marin laissent par ailleurs supposer la découverte d'autres boulets dans un futur proche<sup>1176</sup>. La première mention est celle d'un ancien chalutier agathois qui signale avoir remonté dans ses filets deux boulets de basalte de tailles différentes dans une zone située entre la pointe de Rochelongue et l'île Brescou<sup>1177</sup>. La seconde mention est celle d'un plongeur professionnel ayant pu observer un rassemblement d'objets qui, après description, pourraient correspondre à des boulets de pierre<sup>1178</sup>. Cette observation aurait été faite dans le même secteur que celui signalé par le chalutier<sup>1179</sup>. Le transport maritime des meules est également attesté : « À 100 mètres environ de l'île de Brescou a été découverte une cargaison de meules en basalte, neuves et inachevées ; fabriquées à Agde, d'où elles étaient exportées en grandes quantités par voie de terre et par voie de mer, elles étaient donc terminées à leur lieu de destination<sup>1180</sup>. » D'après cette observation, on peut également envisager que des blocs de basalte aient été exportés depuis la basse vallée de l'Hérault pour être taillés ailleurs, probablement à Marseille.

La découverte de boulets de basalte sur de nombreux sites autochtones de Gaule Transalpine implique virtuellement autant d'opérations militaires marseillaises<sup>1181</sup>. Malgré les allusions des auteurs anciens à l'activité militaire des Marseillais contre leurs voisins celto-ligures<sup>1182</sup>, aucune opération militaire n'était jusqu'à ce jour connue à l'extérieur des murs de la cité<sup>1183</sup>.

---

<sup>1175</sup> Selon Louis Ferral (ancien membre du GRASPA), ils auraient été découverts entre l'îlot Brescou et la lauze verte indiquant l'entrée du port du Cap d'Agde. Leur aspect vacuolaire gris, l'absence de pyroxène et leur susceptibilité magnétique située dans la gamme 2,9-6,4 indiquent une provenance de la carrière de Rochelongue.

<sup>1176</sup> Leur recherche est d'ores et déjà envisagée avec le concours de l'association d'archéologie sous-marine agathoise IBIS.

<sup>1177</sup> Il s'agit de Michel Matthei. La découverte accidentelle a été faite au début des années 2000. Le pêcheur est formel sur le type de pierre qui est omniprésent dans les environs.

<sup>1178</sup> Il s'agit de Jérôme Montes, membre de l'association d'archéologie sous-marine IBIS. Le plongeur a observé l'amas au début des années 2000.

<sup>1179</sup> Sans la connaissance des contextes archéologiques et du poids des supposés boulets, on ne peut pour l'instant affirmer que ces derniers datent bien de l'Antiquité. Néanmoins, comme nous savons désormais que les carrières de Rochelongue et d'Embonne étaient productrices de boulets, la possibilité est bien réelle.

<sup>1180</sup> Gallet de Santerre 1962, p. 622.

<sup>1181</sup> À l'exception probable du site d'Ambrussum, cf. ci-dessus, p. 253, n. 1099.

<sup>1182</sup> Cf. Strabon IV, 1, 5 ; IV, 6, 3 ; Cicéron, *Pro Balbo*, IX, 23 ; *Pro Fonteio*, V, 13 ; *Devoirs*, 2, 8 ; *Phillipiques*, 8, 6 et Justin XLIII, 3 et 5.

<sup>1183</sup> On connaît en effet les sièges de Catumalus au début du IV<sup>e</sup> s., de César en 49 et de Constantin en 308 apr. n. ère. Les dizaines de boulets de basalte et de calcaire découverts en face des anciens remparts de la ville pourraient correspondre au siège de César et peut-être à celui de Constantin. On ne sait toutefois pratiquement rien de ce dernier siège (notamment si des pièces d'artillerie ont été utilisées), à l'inverse du siège de César (cf. ci-dessus, p. 254). Un des boulets taillés dans une pierre non volcanique à l'origine encore indéterminée (le RS



Les analyses géologiques effectuées sur le corpus de boulets et la détermination de leur métrologie grecque permettent ainsi d'augmenter de manière significative notre connaissance de l'histoire militaire et politique de la cité grecque et offrent d'excellentes perspectives pour le futur de la recherche archéologique et historique<sup>1184</sup>. Ces analyses permettront par ailleurs d'associer de futures découvertes de boulets de basalte sur des sites protohistoriques du Midi de la France, voire au-delà, à l'activité militaire marseillaise. Cela étant dit, nous pouvons maintenant passer à l'étude des sites ayant subi ou supposément subi des attaques militaires en Gaule Transalpine à la fin du III<sup>e</sup> s.<sup>1185</sup> Nous débuterons par sa partie occidentale, située la plus près du territoire occupé par les Romains en Espagne.

## *2. Les traces d'interventions militaires en Languedoc occidental à la fin du III<sup>e</sup> s.*

En Languedoc occidental, deux sites recèlent des traces d'opérations militaires datées de la fin du III<sup>e</sup> s. : Pech Maho et Montlaurès (fig. 20). Tous deux étaient situés à des points névralgiques de l'axe de communication entre l'Espagne et le Rhône, ainsi que dans le secteur où furent subséquentement installés le cadastre précolonial « Narbonne A »<sup>1186</sup>, puis la colonie romaine de Narbonne en 118. Nous pouvons procéder du sud vers le nord en débutant notre description par le site de Pech Maho.

---

République Surverse 146.6) porte par ailleurs la marque XXXVIII et pèse exactement 38 livres romaines (12, 2 kg x 0, 324 g). Il a été découvert avec un autre boulet similaire dans le secteur de la corne du port que l'on sait avoir été la cible de l'armée césarienne (cf. César, *BC*, II, 1). Il pourrait ainsi correspondre à un boulet romain du siège de 49, durant lequel l'usage de l'artillerie par les Romains est bien attesté (César, *BC*, II, 14). Une étude plus approfondie des boulets découverts à Marseille reste à effectuer.

<sup>1184</sup> Cette technique offre la possibilité de découvrir de nouvelles opérations militaires antiques avec une relative facilité et suffisamment d'assurance. La métrologie grecque standardisée en Méditerranée permet en effet d'identifier rapidement à quelle époque et à quelle sphère d'influence appartient un boulet, ce dont on peut ensuite s'assurer lorsque le contexte de découverte est connu et/ou par la détermination de la carrière de provenance.

<sup>1185</sup> L'étude des sites attaqués dans le dernier quart du II<sup>e</sup> s. est reportée ultérieurement. Bien que la chronologie des destructions notamment constatées à Entremont, St-Blaise et Glanum (125-123) entre dans le cadre chronologique de cette thèse, leur examen n'est pas essentiel pour notre propos.

<sup>1186</sup> Probablement vers la moitié du II<sup>e</sup> s., à l'instar du cadastre jumeau « Empúries A ». Plana 1989, p. 266.



Figure 20. Sites attaqués ou supposément attaqués en Gaule Transalpine occidentale vers la fin du III<sup>e</sup> s. en rouge et abandonnés en jaune. Les principaux sites gaulois et les noms de région sont en orange, en bleu, les sites grecs. Les lignes vertes indiquent les zones de frontières culturelles et/ou politiques. La voie terrestre est marquée par le trait noir, la voie maritime par le trait bleu.

### 2.1. Pech Maho (Sigean, Aude)

Le site protohistorique de Pech Maho est le mieux connu du Midi de la France pour la période qui nous intéresse. Sa destruction et son abandon l'ont en effet figé dans son état de la fin du III<sup>e</sup> s. Étant resté à l'écart des zones urbanisées, il fut ainsi préservé jusqu'à sa découverte au début du XX<sup>e</sup> s. Les fouilles entreprises à cette époque et jusqu'à tout récemment ont permis de dégager la majeure partie de l'habitat et de son système défensif<sup>1187</sup>. Il s'agissait d'un petit *oppidum* côtier d'environ 1,5 ha situé à l'extrémité supérieure d'un plateau calcaire

<sup>1187</sup> La présentation générale des différentes phases d'occupation des sites n'est pas ici nécessaire. Seule l'époque de leur destruction est considérée.

culminant à 29 mètres<sup>1188</sup>. Des pentes abruptes de plus d'une dizaine de mètres le protégeaient sur ses flancs ouest et nord-est, et une puissante fortification de type éperon barré venait fermer le dispositif au sud, point à partir duquel se faisait l'accès à l'habitat (fig. 21).



Figure 21. État de Pech Maho au moment de sa destruction.

Son système défensif, démesuré par rapport à la taille de l'habitat et unique pour un habitat gaulois du Midi, a été en partie inspiré de modèles hellénistiques vraisemblablement adaptés par des ingénieurs locaux<sup>1189</sup>. Il se composait d'une succession de courtines (fig. 22), de fossés, d'une tour monumentale semi-circulaire dont l'élévation est estimée à plus de 15 m de

<sup>1188</sup> Gailledrat 2011, p. 8.

<sup>1189</sup> Beylier et Gailledrat 2009, p. 269.



hauteur<sup>1190</sup>, d'une porte biaise dissimulée aux tirs d'artillerie et flanquée d'une tour en quart de cercle, et d'un tapis de pierres fichées<sup>1191</sup>.



Figure 22. Les trois courtines successives de Pech Maho.

Les archéologues soulignent l'importance des ressources nécessaires à l'élaboration de telles fortifications qui devait dépasser les capacités locales. Ils supposent ainsi l'existence d'un pouvoir politique fort probablement situé ailleurs et disposant des moyens nécessaires à sa mise en œuvre<sup>1192</sup>. Pour E. Gailledrat, le secteur de Pech Maho coïnciderait « avec la limite méridionale d'une entité territoriale que l'on voit centrée sur l'*oppidum* de Montlaurès (Narbonne, Aude), la probable *Naro/Narbo* des sources anciennes<sup>1193</sup>. » Cela est en effet suggéré par la petite taille de l'habitat, son important système défensif orienté vers le sud (fig. 23), ainsi que par son positionnement géographique, au nord d'une bande côtière permettant d'accéder au secteur de Narbonne-Montlaurès (fig. 24-26).

<sup>1190</sup> Gailledrat *et al.* 2012, p. 51. Cette tour, dont la forme devait donner moins de prises aux tirs d'artillerie, rappelle les tours monumentales contemporaines de Nages et d'Ambrussum en Languedoc oriental. *Ibid.*

<sup>1191</sup> Cf. Beylier et Gailledrat 2009 pour une description plus détaillée.

<sup>1192</sup> Gailledrat 2010, p. 13 et Gailledrat et Beylier 2009, p. 120.

<sup>1193</sup> Gailledrat 2011, p. 11-12.



Figure 23. Vue depuis l'intérieur de l'habitat de Pech Maho en direction du sud et du Roussillon. L'îlot d'habitations situé au centre de l'image est appuyé sur le rempart, la porte d'accès à l'habitat se trouve sur la partie droite.

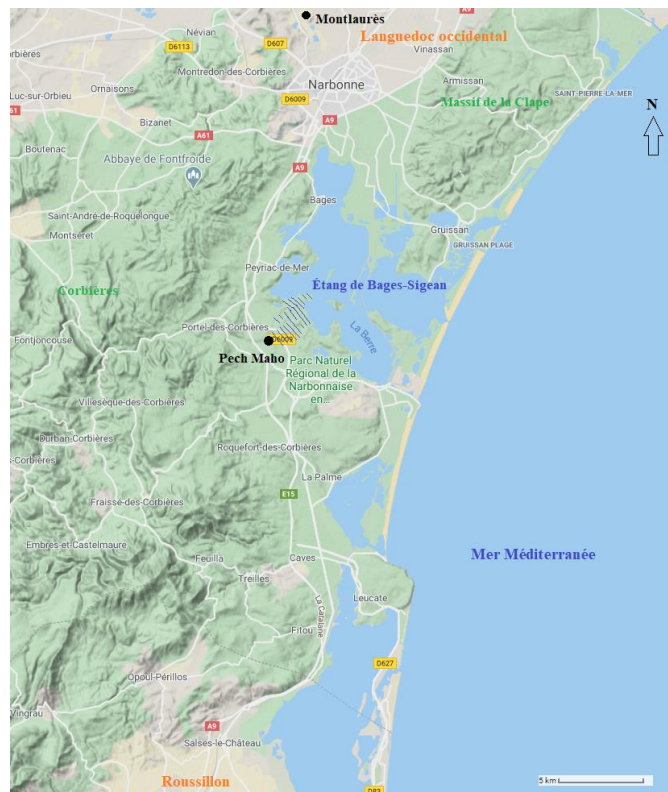


Figure 24. Le secteur zone frontière de Pech Maho<sup>1194</sup>. En hachuré bleu, zone probablement en eau à la protohistoire sur le flanc nord-est de l'oppidum<sup>1195</sup>.

<sup>1194</sup> La configuration de ce secteur rappelle celui des Thermopyles en Grèce. Comme dans le secteur grec, un étroit couloir terrestre est enserré entre la mer et les montagnes.





Figure 25. La situation de Pech Maho par rapport au Roussillon.



Figure 26. La situation de Pech Maho par rapport au Languedoc occidental.

<sup>1195</sup> Cf. chap. IV, figure 18, p. 215.

Pech Maho est le seul site à l'ouest du Rhône qui présente des traces évidentes d'attaque militaire datée de la fin III<sup>e</sup> s.<sup>1196</sup> En ce qui concerne les éléments de datation, J. Principal Ponce note à propos de la céramique Campanienne A :

« À partir du dernier quart de ce siècle [le III<sup>e</sup>] et coïncidant avec les derniers temps de la vie du site, débute alors une phase caractérisée par la diffusion d'un répertoire plus ample. Cette tendance n'a pu aboutir à Pech Maho étant donné la destruction du site qui intervient manifestement peu avant - 200. De fait, si l'on observe la situation des habitats de la zone languedocienne et provençale (Py *et al.* 2001, p. 435-436) ou encore du littoral catalan (Principal 1998, p. 141-145 et 149-152), on constate précisément vers -200 l'existence d'un faciès certes proche de celui défini ici pour le dernier quart du III<sup>e</sup> s. mais où la Campanienne A est déjà devenue la catégorie de céramique à vernis noir la mieux représentée<sup>1197</sup>. »

Pour ce qui est de l'assaut, les fouilleurs ont observé des traces de pillage sur l'ensemble du site<sup>1198</sup>, ainsi que la mutilation d'éléments à valeur symbolique. C'est notamment le cas de piliers servant à exposer des têtes coupées qui furent basculés sur leur base et brisés<sup>1199</sup>. La mise à sac fut suivie d'un incendie allumé « de manière méthodique<sup>1200</sup> », les fortifications furent démantelées et le site abandonné<sup>1201</sup>.

Plusieurs éléments permettent de considérer l'hypothèse d'une attaque concertée des Marseillais et des Romains à Pech Maho. Mis à part les boulets de basalte découverts dans la couche de destruction du site<sup>1202</sup>, on peut rappeler l'intérêt des Romains pour l'accès terrestre en Gaule Transalpine à partir de la fin du III<sup>e</sup> s.<sup>1203</sup>, ce qui s'accorde avec la date de destruction de l'*oppidum*. Situé à un point de passage névralgique de l'axe terrestre entre l'Espagne et le Rhône, il devait nécessairement représenter un obstacle à la libre circulation. À l'époque protohistorique, le passage était d'ailleurs beaucoup plus resserré qu'aujourd'hui. Davantage ouvert sur la mer, l'étang protohistorique s'avancéait probablement jusqu'à

---

<sup>1196</sup> Gallia 1971, p. 378-379 (alentour de 200) ; Gallia 1973, p. 486 (vers 200) ; Solier 1976, p. 257 (dernier temps du III<sup>e</sup> s./aux alentours de 200) ; Gailledrat (CAG 11/1) 2002, p. 600 (fin III<sup>e</sup> s.) ; Gailledrat 2004, p. 3 (fin III<sup>e</sup> s.) ; Gailledrat et Beylier 2009, p. 120, n. 6 (vers 200) ; Gailledrat et Gardeisen 2010 (rites aux alentours de 200) ; Gailledrat 2012 *et al.*, p. 1 (abandon du site vers 200) et p. 55 (attaque survient dans le dernier quart du III<sup>e</sup> s.) ; Py 2012, p. 193 : « C'est vers 200 qu'on a placé l'anéantissement de Pech Maho. Le mobilier indique plus probablement les environs de 225 (si l'on se réfère notamment à la rareté des céramiques campaniennes A.) » L'archéologue considère en fin de compte la possibilité d'une intervention romaine à Pech Maho à la fin du III<sup>e</sup> s. *Ibid.* p. 199-200).

<sup>1197</sup> Gailledrat 2004, p. 53. Les formes de céramiques campaniennes A sont les CAMP-A 23 et 27a-b et Ba. Cauvin 2020, p. 70. Des tableaux récapitulatifs des éléments de datation céramique pour l'ensemble des sites se retrouvent ci-dessous, au point 3.5.

<sup>1198</sup> E. Gailledrat *et al.* 2012, p. 55 relèvent notamment que « le mobilier, en particulier les amphores et autres récipients de stockage ont fréquemment été sortis des celliers puis brisés au beau milieu des cours ou des rues. »

<sup>1199</sup> Selon E. Gailledrat, il se serait agi d'un véritable nettoyage. *Ibid.*, p. 55.

<sup>1200</sup> *Ibid.*

<sup>1201</sup> Une fréquentation ponctuelle serait toutefois intervenue dans le courant du II<sup>e</sup> s., peut-être dans un cadre rituel en relation avec le bûcher funéraire ou comme « lieu de mémoire. » Gailledrat 2012, p. 62.

<sup>1202</sup> Cf. ci-dessous, p. 291 sq.

<sup>1203</sup> Cf. chap. III, point 5.



proximité immédiate du site<sup>1204</sup>, qui devait ainsi se trouver au niveau d'un « goulet d'étranglement<sup>1205</sup>. » Le cheminement nord-sud se serait alors fait le long du flanc ouest de l'*oppidum*, l'ancien passage à gué de la Berre se trouvant vraisemblablement à proximité immédiate de la place, au niveau de l'actuel domaine de Villefalse (fig. 27)<sup>1206</sup>.



Figure 27. Le secteur de Pech Maho. L'étoile rouge correspond à l'ancien passage à gué de la Berre, en hachuré bleu, l'ancienne zone inondée correspondant à l'actuelle plaine du Lac.

Le passage entre l'*oppidum* et les premiers reliefs, large d'un peu plus d'un kilomètre, devait être sous le contrôle de ses occupants protégés par leurs puissantes fortifications. Ceux-ci ont ainsi pu tirer profit de leur situation par l'imposition d'un droit de passage. Les nombreux squelettes d'équidés (plus d'une trentaine), parfois associés à des pièces de harnachement découvertes sur la couche de destruction du site<sup>1207</sup>, attestent la présence de plusieurs cavaliers sur place. Ces derniers ont notamment pu jouer le rôle de police dans le secteur.

La position stratégique du site en tant que verrou du Narbonnais, et son puissant système défensif, ont très bien pu motiver une intervention romaine visant à sécuriser l'accès terrestre jusqu'au Rhône. Les équipements exceptionnels de l'*oppidum* devaient par ailleurs en faire un lieu symbolique pour le pouvoir qui le détenait, donc un objectif militaire de première importance pour qui voulait s'imposer dans la région<sup>1208</sup>.

<sup>1204</sup> Gailledrat 2010, p. 9 et Faisse 2011. Un débarcadère est notamment pressenti par les archéologues à proximité de la pente nord-orientale du site. Beylier et Gailledrat 2009, p. 262.

<sup>1205</sup> Gailledrat 2011, p. 11.

<sup>1206</sup> *Ibid.*

<sup>1207</sup> E. Gailledrat *et al.* 2012, p. 58.

<sup>1208</sup> Sur cette question, cf. ci-dessous, p. 336.

Un autre élément permet de soutenir l'hypothèse d'une action romaine sur ce site. Sur un des blocs de pierre du couloir d'accès de l'entrée principale du site a été retrouvé ce graffito (fig. 28).



Figure 28. Graffito naval (Pech Maho). Dimensions : environ 30 cm par 12 cm. Image retournée.

On y distingue un navire long à proue asymétrique. Ce dernier aspect ainsi que la structure carrée situé à la proue du navire<sup>1209</sup> sont caractéristiques des représentations de navires de guerre romains à l'époque républicaine. Elles se retrouvent en effet fréquemment sur le revers des monnaies romaines à partir de l'époque de la deuxième guerre punique (fig. 29).

---

<sup>1209</sup> Cette structure a été interprétée comme une tour de combat (Gorgues 2001, p. 120). Le fait que l'un des individus représentés sur le navire du graffito se trouve sur la structure en question permet de renforcer cette hypothèse. Cette structure a par ailleurs pu être utilisée comme tour d'observation pour la navigation, servant par exemple à repérer les hauts-fonds lorsque l'on se trouvait à proximité de la côte.



Figure 29. Monnaie à la proue (ca. 215-212).

Entre autres explications sur la cause de la présence de ce graffiti à Pech Maho, on a proposé qu'il avait pu être l'œuvre d'un marin ou d'un soldat après la prise de la place<sup>1210</sup>. Étant donné que le flanc nord-est de l'*oppidum* était probablement en eau à cette époque, il est possible que le graffiti ait été réalisé à partir d'un navire de guerre situé à proximité. Il est tout à fait envisageable que les assaillants parvinrent au niveau de cette forteresse, ou à proximité, par voie maritime. L'attaque de places côtières par les Romains est bien attestée au sud des Pyrénées à cette époque. Lorsque l'armée romaine parvint en Espagne en 218, Polybe rapporte par exemple qu'en partant d'Ampurias, Cn. Scipion « effectua des débarquements en deçà de l'Èbre, assiégeant les places du littoral qui refusaient de se soumettre et se comportant en ami avec celles qui lui faisaient bon accueil<sup>1211</sup>. » L'hypothèse d'une intervention navale est également suggérée par l'éloignement géographique des belligérants, des questions de logistique, ainsi que par le « caractère imprévisible et soudain des attaques venues de la mer<sup>1212</sup>. » Depuis les graus, alors plus largement ouverts sur la mer<sup>1213</sup>, une escadre de navires longs a très bien pu pénétrer dans l'étang et parvenir jusqu'aux abords de l'*oppidum* pour en faire le siège.

---

<sup>1210</sup> Gorgues 2001, p. 122. L'auteur date ce graffiti de la fin du III<sup>e</sup> s. *Ibid.*, p. 118.

<sup>1211</sup> Pol. III, 76, 1-2.

<sup>1212</sup> Pol. V, 2, 3.

<sup>1213</sup> Cf. chap. IV, p. 214 sq.



E. Gailledrat signale par ailleurs la découverte « d'une série de boulets et de traits de catapulte trouvés en divers points des quartiers méridionaux<sup>1214</sup>. » L'auteur ajoute que « leur dispersion préférentielle en arrière de la tour monumentale n'est sûrement pas un hasard, ce point névralgique des défenses ayant dû être pris pour cible par les assaillants<sup>1215</sup>. » La présence de ces boulets confirme virtuellement l'action de l'artillerie marseillaise lors de l'attaque de Pech Maho.

Nous avons pu observer et mesurer les trois boulets de basalte<sup>1216</sup> qui appartiennent tous au calibre de 6 mines (fig. 30-31)<sup>1217</sup>. Leur susceptibilité magnétique indique une provenance de la coulée de Rochelongue située à proximité immédiate de l'établissement marseillais d'Agde.



Figure 30. Les boulets Pech Maho 36 (d. 13,5 cm /2, 2 kg/SM2.7) et 38 (d. 13,5 cm/2, 5 kg/SM5.1).

---

<sup>1214</sup> Gailledrat 2012, p. 56. Cf. également Gailledrat et Beylier 2009, p. 117 et 120, n. 6.

<sup>1215</sup> *Ibid.*

<sup>1216</sup> Il existe un quatrième boulet de plus petite dimension conservé à la réserve municipale de Sigean. Il a apparemment été taillé dans du grès.

<sup>1217</sup> En raison de son usure, le Pech Maho 37 (fig. 30) possède un poids nettement inférieur (3,2 mines). Son calibre de 6 mines peut néanmoins être restitué grâce à son diamètre, qui correspond à celui des deux autres boulets.



Figure 31. Le boulet Pech Maho 37 (d. 13 cm/1,39 kg/SM 3,38).

Deux boulets de basalte de même faciès, calibre et de susceptibilité magnétique similaire se trouvent dans le lot de boulets découvert à Marseille (fig. 32-33), ce qui vient notamment confirmer l'usage de catapultes ajustées pour des boulets de 6 mines chez les Marseillais. Un boulet de basalte de même faciès, calibre et de susceptibilité magnétique similaire a également été découvert sur le site voisin de Montlaurès<sup>1218</sup>.



Figure 32. Le boulet MA Mus SN MHM 693 (d. 13,3/ p. 2,4 kg/ SM5).

---

<sup>1218</sup> Cf. le point suivant.



Figure 33. Le boulet RS César 52.97 (d. 12,3 cm/2, 56 kg/SM4,25).

Si l'hypothèse d'une attaque à la catapulte apparaît comme la plus plausible étant donné les traces d'assaut observées sur le site, on doit néanmoins considérer l'hypothèse d'une probable commercialisation d'armes de jet par les Marseillais émise par Chr. Goudineau<sup>1219</sup>. La vente d'une ou de catapultes pétroboles par les Marseillais au pouvoir qui détenait Pech Maho est-elle une possibilité envisageable ?

La tour principale du site, derrière laquelle a été retrouvée la plupart des boulets, présente aujourd'hui des dimensions de 9,60 m de longueur par 5,80 m de largeur au niveau de son soubassement<sup>1220</sup>. Celles-ci semblent *a priori* avoir autorisé l'installation d'une catapulte ajustée pour des boulets de 6 mines. Une telle machine mesurait en effet environ 3,6 m de long par 2,3 m de large et 3 m de haut<sup>1221</sup>. Le caractère hellénistique de certains éléments du système défensif permet par ailleurs d'entrevoir la possibilité qu'une catapulte ait fait partie du système défensif. Comme le remarque toutefois E. W. Marsden, le système propulsif de la catapulte à torsion était une mécanique complexe. Afin de maintenir la machine au maximum de son efficacité, il était nécessaire d'entretenir régulièrement les balles de crins ou de tendons mises en tension sur son écheveau propulseur<sup>1222</sup>. La vente d'une catapulte impliquait dès lors

---

<sup>1219</sup> Goudineau 1983, p. 85.

<sup>1220</sup> Gailledrat et Beylier 2009, p. 117.

<sup>1221</sup> Pour le calcul, cf. ci-dessus, p. 254, n. 1104.

<sup>1222</sup> « Torsion springs, however, required fairly regular and expert maintenance if they were to remain at peak efficiency. » Marsden 1969, p. 63.

des liens étroits avec les Marseillais et leurs ingénieurs. Ceux-ci devaient en effet former les servants, ainsi que des ingénieurs autochtones, afin de pouvoir effectuer la maintenance de la machine. Une telle transmission de savoirs se faisait logiquement à destination de partenaires entretenant d'excellentes relations avec les Marseillais, ce qui n'était apparemment pas le cas du Languedoc occidental à cette époque. Dans leur rapport aux ambassadeurs romains à l'été 218, les Marseillais décrivaient en effet les Gaulois de ce secteur comme farouches et indomptables (*ferocia atque indomita*)<sup>1223</sup>. Cet état de fait se reflète au niveau des échanges commerciaux avec les Marseillais qui y étaient nettement moins développés qu'en Languedoc oriental voisin où les amphores et céramiques marseillaises sont souvent majoritaires<sup>1224</sup>. En 218, les populations de Gaule Transalpine occidentale avaient par ailleurs traité défavorablement l'ambassade romaine et favorisé la marche de l'armée punique, ce qui lui permit de prendre de vitesse le consul P. Scipion au niveau du Rhône<sup>1225</sup>. De surcroît, des traités ont probablement été passés entre Hannibal et les peuples du Languedoc occidental<sup>1226</sup>. On rappellera néanmoins la probable régularisation des relations entre les Romains et les chefs gaulois du Languedoc occidental dans la foulée de la bataille de l'Èbre en 217<sup>1227</sup>. C'est à partir de ce moment que des échanges ont pu intervenir entre les Romains et les occupants de Pech Maho qui auraient ainsi participé à l'effort de guerre romain en Espagne. Dans ce contexte, on pourrait songer qu'une vente de catapulte par les Marseillais ait pu intervenir.

Néanmoins, le fait que la grande tour ait été prise pour cible par les assaillants paraît logique. L'accès à l'habitat devait en effet se faire en cheminement en contrebas de cette dernière d'où l'on pouvait être la cible de tirs de la part des défenseurs<sup>1228</sup>. L'attaque de ce type d'ouvrage par les Romains et leurs alliés grecs est d'ailleurs attestée en contexte oriental à la même époque. Pour 208, Tite-Live rapporte par exemple ceci :

« Le général romain et le roi Attale passèrent de Péparéthol à Nicée ; de là ils conduisent leur flotte<sup>1229</sup> en Eubée, vers la ville d'Oréus<sup>1230</sup> [...]. Il fut convenu entre Attale et Sulpicius que les Romains attaqueraient par mer, les troupes royales par terre. Quatre jours après que la flotte eut

---

<sup>1223</sup> Tite-Live XXI, 20. Si les Marseillais parlent alors des Gaulois de l'ouest du Rhône d'une manière générale, ce sont plutôt ceux du Languedoc occidental et du Roussillon qui auraient été désignés ainsi. Les relations économiques étroites entre le Languedoc oriental et les Marseillais et l'aide apportée aux Romains par les Volques en 218 semblent en effet devoir exclure de mauvaises relations avec ces derniers.

<sup>1224</sup> Cf. chap. III, p. 168.

<sup>1225</sup> Cf. chap. III, point 2.

<sup>1226</sup> Cf. chap. II, p. 96-97.

<sup>1227</sup> Cf. chap. III, p. 146 sq.

<sup>1228</sup> Gailledrat et Beylier 2009, p. 119.

<sup>1229</sup> Cette dernière se composait de « 25 quinquères romaines et 35 royales [...]. » Liv. XXVIII, 5.

<sup>1230</sup> Cette cité se trouvait au nord de l'île.



abordé, ils attaquèrent la ville. Ce temps fut consacré à des entretiens secrets avec Plator, chargé par Philippe de commander la place. Celle-ci avait deux citadelles, l'une dominant la mer, l'autre, au centre de la ville. De là, par un souterrain, un chemin mène à la mer ; du côté de la mer, une tour de cinq étages, remarquable moyen de défense, le barrait. C'est là que fut engagé d'abord un combat acharné ; la tour était pourvue de munitions de toutes sortes et des machines de jet et de siège avaient été débarquées des navires pour l'attaquer<sup>1231</sup>. Comme ce combat avait détourné l'attention et les regards de tous, Plator fit entrer les Romains par la porte de la citadelle située du côté de la mer et celle-ci fut occupée en un instant<sup>1232</sup>. »

Un scénario similaire est tout à fait envisageable à Pech Maho. Des catapultes transportées par mer par les Marseillais, ayant été débarquées des navires afin de balayer la grande tour et les courtines de leurs défenseurs<sup>1233</sup>, auraient permis aux fantassins de passer à l'assaut des fortifications à l'abri des projectiles ennemis. Étant donné que la porte d'entrée principale a été retrouvée calcinée<sup>1234</sup>, on peut croire que tout ou partie des assaillants réussit à pénétrer dans la place par ce moyen et qu'ils procédèrent ensuite au massacre des hommes et des chevaux<sup>1235</sup> avant de passer au pillage de l'habitat, à son incendie, puis au démantèlement de sa fortification.

J. Napoli a par ailleurs montré à propos des interventions romaines en Grèce, durant et à la suite de la deuxième guerre punique, que les Romains font systématiquement appel à leurs alliés grecs pour un appui en artillerie. C'est par exemple le cas du premier siège d'Oréus qui vient d'être cité, ainsi que du second en 199. Tite-Live rapporte alors que

« les Romains et le roi Attale l'attaquaient de deux directions opposées, les Romains du côté de la citadelle maritime, les troupes royales en se dirigeant vers le vallon qui sépare les deux citadelles, à l'endroit où les défenses de la ville sont renforcées par un mur. À terrains de configurations contraires, techniques de combat différentes : les Romains s'approchaient des murs en formant la tortue, avec tonnelles et béliers ; les gens du roi lançaient des projectiles et des pierres d'un poids considérable avec des balistes, des catapultes et toute sorte d'autres engins d'artillerie<sup>1236</sup>. »

Comme le souligne la chercheuse, tout semble indiquer que les Romains ont alors « reconnu la supériorité des Grecs en matière d'artillerie<sup>1237</sup>. » L'auteur conclut :

« On peut donc raisonnablement penser que les Romains, dans le partage des rôles qui précédaient le siège, laissèrent l'usage de l'artillerie à leurs alliés grecs, tandis qu'eux-mêmes

---

<sup>1231</sup> Ces machines provenaient de l'artillerie de Pergame. Le roi Attale avait en effet pour mission d'attaquer par terre. Cf. également le passage suivant.

<sup>1232</sup> Liv. XXVIII, 5-6.

<sup>1233</sup> La taille des boulets indique en effet un usage antipersonnel.

<sup>1234</sup> Beylier et Gailledrat 2009, p. 259.

<sup>1235</sup> Une partie d'entre eux pourrait toutefois avoir été l'objet de sacrifices dans le cadre de rites effectués par les Gaulois après le départ des assaillants. Cf. Gailledrat et Gardeisen 2010.

<sup>1236</sup> Liv. XXXI, 46.

<sup>1237</sup> Napoli 2013, p. 141.

continuèrent à pratiquer ce qu'ils maîtrisaient le mieux, avant même le maniement du bélier : les assauts de vive force<sup>1238</sup>. »

On ferait très vraisemblablement face au même schéma en Gaule Transalpine, les Marseillais s'occupant de l'artillerie et les Romains de l'assaut. Strabon confirme d'ailleurs cet état de fait lorsqu'il signale que les Marseillais ont souvent appuyé les Romains grâce à leur flotte et à leurs machines de guerre<sup>1239</sup>. On peut également signaler la découverte d'un trait de catapulte dans la couche de destruction de Pech Maho (fig. 34), ce qui atteste également la présence de catapultes oxybèles lors de l'attaque du site.



Figure 34. Le trait de catapulte de Pech Maho.

Pour E. Gailledrat,

« la coïncidence chronologique avec les événements liés à la deuxième guerre punique incite à attribuer la destruction de Pech Maho à une opération menée par les troupes romaines, en représailles aux facilités offertes par les populations “gauloises” du Languedoc au moment du passage d'Hannibal (Tite-Live, XXI, 24)<sup>1240</sup>. »

Si ce grief put effectivement entrer en ligne de compte dans la décision des Romains d'attaquer cette place, il n'en fut probablement pas la cause principale. Celle-ci aurait plutôt été la sécurisation des communications entre l'Italie et leurs nouvelles possessions d'Espagne

---

<sup>1238</sup> Napoli 2013, p. 141. Le même auteur précise que « l'assaut de vives forces, dont les modalités peuvent varier, est par définition celui qui est pratiqué les armes à la main grâce à la seule force physique, autrement dit sans machines de siège ni travaux de terrassement, seulement avec des échelles (Tite-Live XXXVII, 21, 8). » *Ibid.*, p. 149.

<sup>1239</sup> Strabon IV, 1, 5, cité ci-dessus, p. 254.

<sup>1240</sup> Gailledrat. 2011, p. 15. M. Py évoque également la possibilité d'une intervention romaine en faisant le lien avec le passage de Polybe III, 39, 8. Py 2012, p. 199-200, cité au chap. I, p. 53-54.

à partir de 203. Nous croyons que l'abandon du site doit également être compris en ce sens. Il put en effet émaner d'une injonction romaine adressée aux chefs gaulois visant à assurer la libre circulation dans ce secteur sensible<sup>1241</sup>.

Il semble que l'on puisse aujourd'hui soutenir avec suffisamment d'assurance l'hypothèse d'une attaque romaine appuyée par l'artillerie marseillaise contre l'*oppidum* de Pech Maho. Cette opération put potentiellement avoir eu lieu dès 203 si l'on se fie à l'indication de Strabon et à la paix qui régnait alors en Espagne, laquelle autorisait une action romaine au nord des Pyrénées<sup>1242</sup>. Le siège de Pech Maho pourrait ainsi être la plus ancienne intervention militaire à la fois romaine et marseillaise attestée contre une population autochtone sur le territoire français actuel<sup>1243</sup>.

Une fois cette forteresse prise et démantelée, l'accès au secteur de Narbonne-Montlaurès se trouvait ouvert aux assaillants qui durent logiquement poursuivre dans cette direction, là où se trouvait vraisemblablement l'autorité politique gauloise qui détenait Pech Maho.

## 2.2. Montlaurès (Narbonne, Aude)

Beaucoup plus imposant que Pech Maho avec ses quelque 18 ha<sup>1244</sup>, l'*oppidum* de Montlaurès se situait à une vingtaine de kilomètres au nord du premier site et à quelque 4 km au nord-ouest de l'emplacement que devait occuper la colonie romaine de Narbonne. Il s'étendait au pied et sur les flancs d'une colline culminant à 52 m d'où l'on pouvait observer toute la plaine environnante (fig. 35-39).

---

<sup>1241</sup> Pour E. Gailledrat 2012, p. 62, en relation avec son statut de sanctuaire supposé, l'abandon du site aurait découlé d'un départ volontaire de ses occupants en raison de sa « violation » (piliers aux têtes coupées et tombes de la place principale).

<sup>1242</sup> Cf. chap. III, point 5 et ci-dessous, point 4.2.

<sup>1243</sup> La plus ancienne opération romaine connue jusqu'à ce jour en Gaule Transalpine était celle à l'encontre des Ligures Oxybiens et Déciates en 154, à proximité des établissements marseillais de Nice et d'Antibes. Cf. Pol. XXXIII, 8-10. Aucune opération marseillaise n'était par ailleurs connue contre les populations locales.

<sup>1244</sup> CAG 11/1, p. 466.



Figure 35. Montlaurès. Le trait rouge suit le talus sous lequel une fortification est pressentie<sup>1245</sup>.



Figure 36. La colline de Montlaurès vue du nord-est.

<sup>1245</sup> Cf. ci-dessous, p. 306.





Figure 37. Vue depuis le haut de la colline sur la plaine (direction sud-est). La zone 73 se trouve en contrebas.



Figure 38. Situation de Montlaurès par rapport à Pech Maho et au Roussillon.

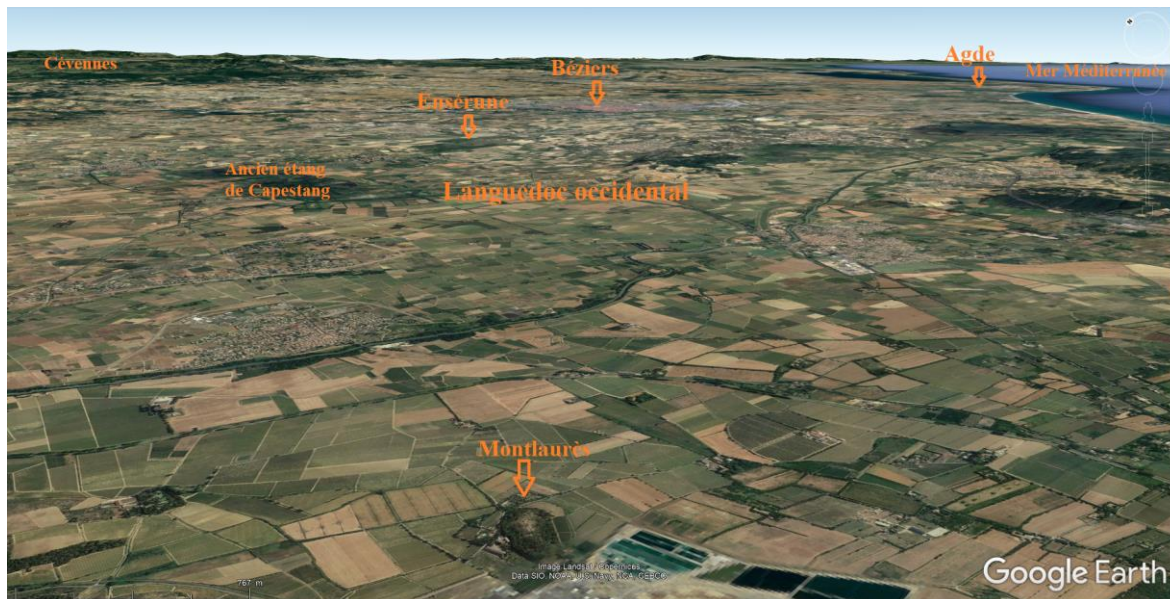


Figure 39. Situation de Montlaurès par rapport aux autres sites du Languedoc occidental en direction du Rhône.

À propos du paléoenvironnement autour de Montlaurès, S. Rescanière note ceci :

« Aux II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles av. J.-C., le site est bordé par un marécage de la plaine d'inondation, où coexistent un plan d'eau douce et une prairie humide (vases, tourbes et limons hydromorphes à gastéropodes dulcicoles, parfois associés à des terrestres). Ce marécage s'étend sur plusieurs centaines de mètres au nord et à l'est de la colline. Les sondages géotechniques indiquent sa possible extension sur au moins 1 km en direction de Narbonne (dépôts tourbeux à gastéropodes) et son absence à l'ouest du site<sup>1246</sup>. »

Reflétant les limites de la circulation dans ce secteur à l'époque protohistorique, la voie hérakléenne contournait la colline par l'ouest, avant que la voie « polybienne » (dite domitienne ancienne) passe à moins d'un kilomètre à l'est de la colline (fig. 40-41)<sup>1247</sup>.

<sup>1246</sup> CAG 11/1, p. 46.

<sup>1247</sup> La section I a qui servit de *cardo* au cadastre « Narbonne A » pourrait en effet correspondre à un tronçon de la voie décrite par Polybe, très vraisemblablement installée avant la moitié du II<sup>e</sup> s. par les Romains. Cf. chap. VI, point 4 et 5. Le traçage de cette nouvelle route aurait ainsi déplacé l'axe de communication principale (Perez 1995, p. 206 et 212). Passant du flanc ouest au flanc est de Montlaurès, la nouvelle route empruntait un itinéraire plus direct vers le Rhône. Se confondant ensuite avec la domitienne ancienne (I b), l'itinéraire contournait l'ancien étang de Capestang par l'ouest, avant de bifurquer en direction du Rhône. Ce ne serait qu'à l'époque césarienne qu'un nouveau tronçon de la domitienne fut établi à la suite de l'assèchement de l'étang de Capestang (II a-II b). *Ibid.*, p. 206.



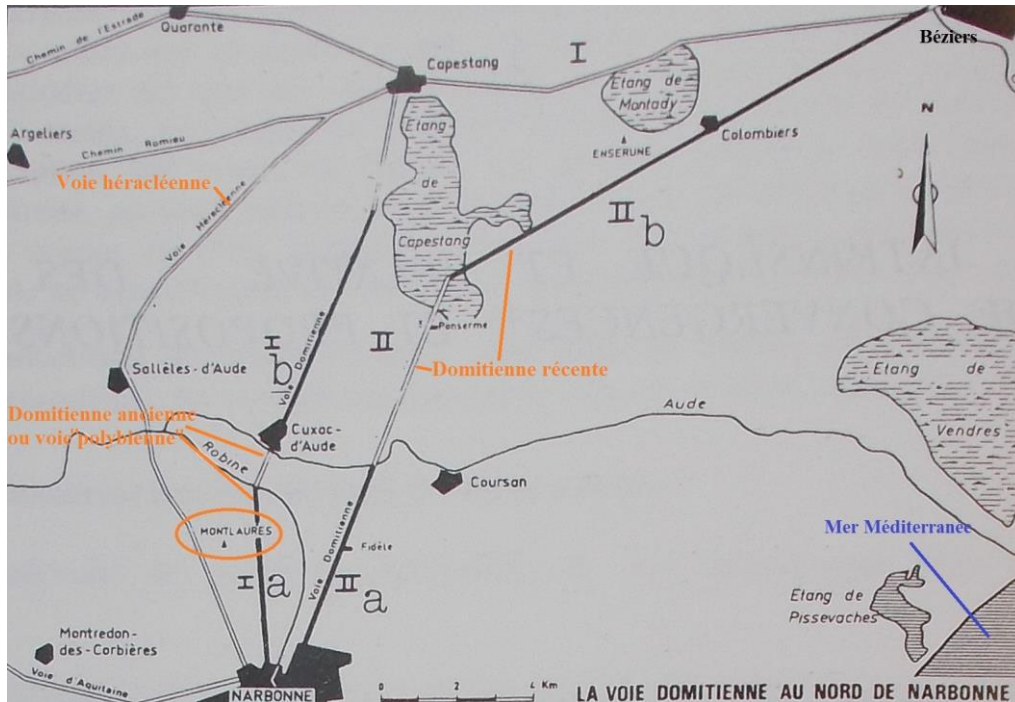


Figure 40. Voies héracléenne et domitienne(s) entre Narbonne et Béziers. I a = *cardo* « Narbonne A » ; I b = *cardo* « Narbonne B » ; II a = *cardo* « Narbonne C » ; II b = cathète « Narbonne C ». Montlaurès est entouré en orange.



Figure 41. Réseau routier ancien dans le secteur de Narbonne-Montlaurès.

À l’instar de Pech Maho, l’*oppidum* de Montlaurès se situait ainsi au niveau d’un point de passage nord-sud obligé sur l’axe terrestre entre l’Espagne et le Rhône. Ce site devait dès lors également constituer un obstacle potentiel pour la libre circulation terrestre romaine. Plus largement, Montlaurès se trouvait à l’intersection stratégique des voies d’Aquitaine,

d'Espagne, des Cévennes et du Rhône et occupait une position centrale par rapport aux sites voisins (fig. 42).

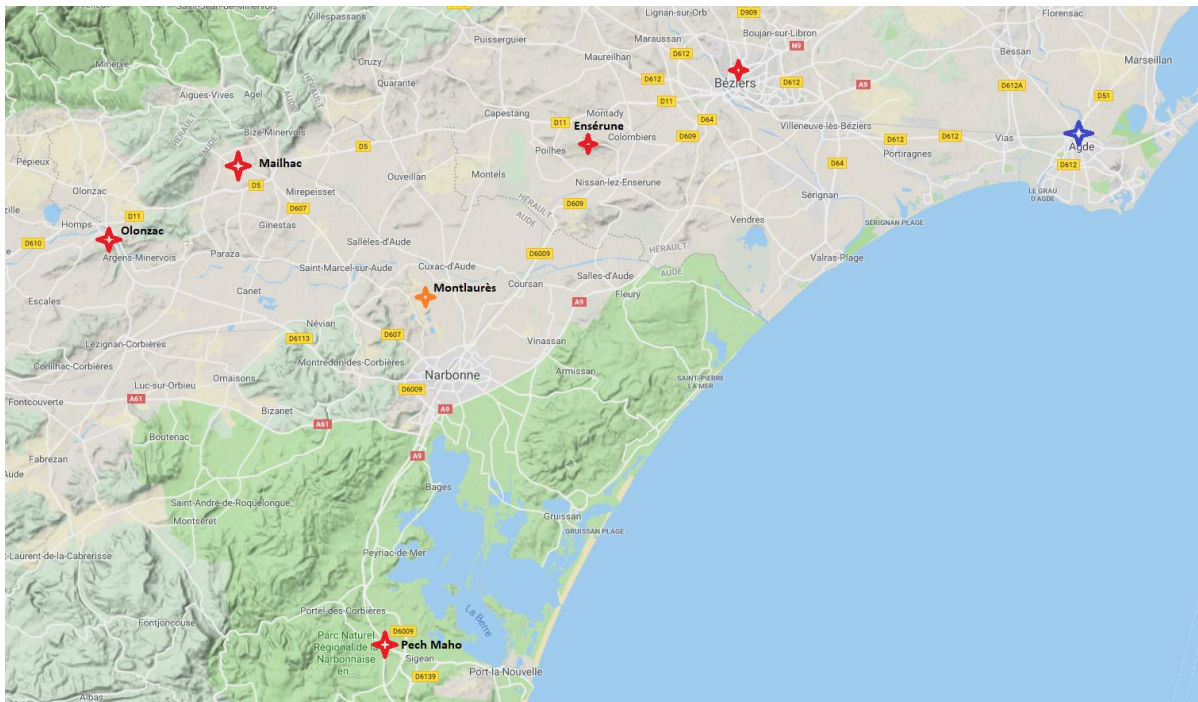


Figure 42. La position de Montlaurès par rapport aux sites voisins.

L'*oppidum* se trouvait notamment à l'une des extrémités de l'axe Atlantique-Méditerranée par où était transporté l'étain depuis les îles Britanniques. Pour une époque postérieure, Diodore de Sicile dit en effet ceci : « Les marchands chargent l'étain sur des chevaux et le transportent au travers de la Celtique jusqu'à Marseille et à Narbonne. Cette dernière ville est une colonie des Romains. Sa situation et ses richesses la rendent la plus commerçante de toutes les villes de ces cantons<sup>1248</sup>. » Vers la moitié du II<sup>e</sup> s., Polybe disait déjà de la Narbonne préromaine (Montlaurès ?) qu'il s'agissait de la ville la plus importante du Midi gaulois avec Marseille<sup>1249</sup>. Cette prospérité était-elle déjà effective à l'époque de la deuxième guerre punique ? En raison du caractère ténu des données archéologiques sur l'habitat de cette époque, on ne peut l'affirmer pour l'instant. La situation géographique de Montlaurès permet néanmoins d'envisager cette possibilité.

<sup>1248</sup> Diodore V, 38.

<sup>1249</sup> Strabon IV, 2, 1, cité au chap. VI, p. 392-393.



La quasi-absence de matériel et de structures associables au III<sup>e</sup> s. dans les zones dégagées par les fouilles les plus récentes (fig. 43) a mené à l'hypothèse d'un hiatus entre 300 et 150 qui aurait débouché sur une nouvelle et importante occupation des lieux<sup>1250</sup>.

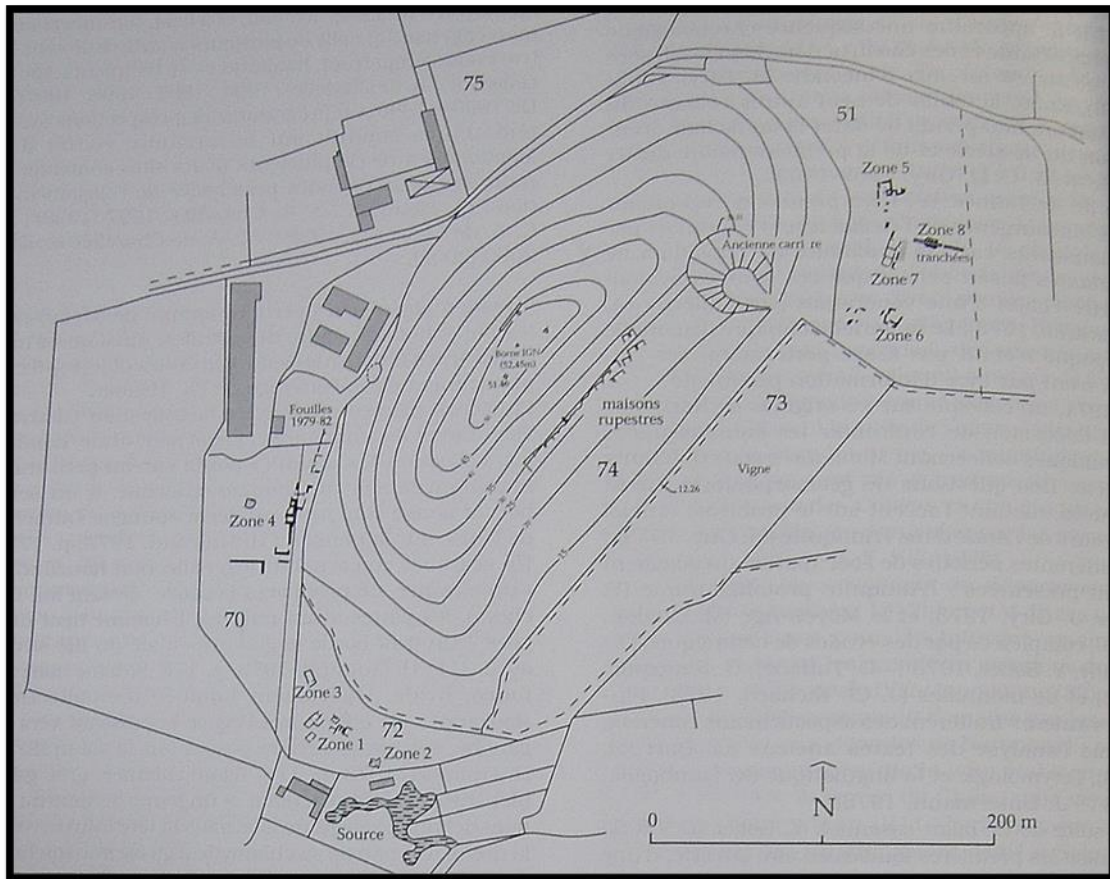


Figure 43. Secteurs de Montlaurès fouillés par Cl. A. de Chazelles entre 1989 et 1995, puis en 2001 (dernier état des fouilles)<sup>1251</sup>.

Les traces archéologiques du III<sup>e</sup> s. ne sont toutefois pas totalement absentes et celles mises au jour plus anciennement enseignent ce qui suit :

« La fouille la plus instructive fut conduite en 1963 dans la parcelle 751 [fig. 44<sup>1252</sup>], sur une surface assez vaste de 12 x 10 m. Elle a décelé deux strates bien distinctes dans l'horizon supérieur : la première peu profonde, entièrement bouleversée par le charrutage, la seconde, préservée, atteinte à la cote 0, 60 m, où la signalait une épaisse couche d'incendie. Des traces sporadiques du sinistre ayant été repérées en divers points de la parcelle, il est permis de considérer que le feu a ravagé tout le quartier Est, sinon l'ensemble de la ville<sup>1253</sup>. Cette observation nous amène à distinguer deux temps dans l'ultime période d'occupation : Montlaurès III A, niveau incendié et Montlaurès III B, niveau d'abandon. La strate III A coïncidait, dans la

<sup>1250</sup> CAG 11/1, p. 470 sq. Sur la question de hiatus, cf. également les commentaires de Cauvin 2020, p. 16-19.

<sup>1251</sup> Les fouilles se sont concentrées dans la zone 51, 72 et 70. L'archéologue avait alors repris et étendu les zones précédemment fouillées. Cf. CAG 11/1, p. 467 sq.

<sup>1252</sup> Il s'agit de la zone 51 sur la figure précédente.

<sup>1253</sup> Les auteurs notent toutefois que l'« on n'a retrouvé aucune trace d'incendie dans la zone nord. » Solier et Giry 1973, p. 99, n. 74.

fouille, avec un entrepôt qui recélait 19 dolia, une amphore gréco-italique de type Lamboglia 4<sup>1254</sup>, une amphore gréco-punique de type B. Parmi les débris de ces récipients, gisaient sur le sol trois « plats à poisson » (Lamb. 23), deux coupelles de forme 21/26, deux autres de forme 28, des fragments d'une coupe du potier Nikias. Ce mobilier « campanien » était complété par un lebrillo ampuritaïn à bec verseur, et des vases gris de même origine. Si l'ensemble correspond à la période 250-180 environ, la présence de lebrillo invite à placer l'incendie dans les dernières années du III<sup>e</sup> siècle ou au début du II<sup>e</sup> s.<sup>1255</sup> Coïncidence troublante, il y a une totale similitude entre ce matériel et celui que l'on rencontre dans l'habitat le plus récent de Pech Maho, lui aussi incendié. N'est-il pas tentant, dans ces conditions, de penser qu'une même cause est à l'origine de ces destructions apparemment simultanées ?<sup>1256</sup> »

---

<sup>1254</sup> Il s'agit du même type d'amphore que celui qui a été retrouvé à Pech Maho. Cf. *Dicocer s.v.* « les amphores gréco-italiques » : <http://syslat.fr/SLC/DICOCER/d.index.html>.

<sup>1255</sup> Les auteurs signalent que « ce vase est bien connu sur la côte catalane : on l'a rencontré en particulier à Ampurias, Rosas, Palamos, Ullastret M. Oliva Prat, *Resultado de algunos cortes en Ullastret*, dans *Annales del Instituto de Estudios gerundenses*, 15, 1961-1962, p. 12, fig. 4. En Languedoc, il est apparu à *Ruscino*, Pech Maho, Bize. Cf. G. Rancoule, *Quelques découvertes archéologiques récentes dans le Minervois*, dans *B.C.A.N.*, 32, 1971, p. 65-96. D'après nos fouilles de Pech Maho, où ce modèle ampuritaïn n'est représenté que dans le niveau supérieur, nous avons affaire à une production qui a été diffusée à l'extrême fin du III<sup>e</sup> s. et au II<sup>e</sup> s. » Solier et Giry, 1973, p. 100, n. 77.

<sup>1256</sup> Solier et Giry 1973, p. 99-100. Cette fouille de l'Abbé de Giry est signalée par C.-A. de Chazelles dans le *CAG* 11/1, p. 475. L'archéologue mentionne seulement l'épaisse couche d'incendie et la présence des *dolia*. L'abbé de Giry et Y. Solier mettaient alors en cause les Volques. On a en effet longtemps cru à leur invasion dans le Midi depuis les régions septentrionales. C'est Camille Julian qui avait inspiré cette hypothèse en faisant le lien avec les invasions gauloises dans le nord de l'Italie durant la première moitié du III<sup>e</sup> s. Comme le relève toutefois M. Py, « outre le problème de la réalité de cette invasion celtique, cette hypothèse soulève plusieurs difficultés. La première est d'ordre chronologique : la contemporanéité stricte des faits évoqués, préalable nécessaire à toute interprétation événementielle, n'est en effet pas prouvée et s'avère même dans plusieurs cas incompatible avec des données de fouille. Ensuite, on est loin d'avoir partout des traces de destruction aussi nettes qu'à Pech Maho. Enfin, et plusieurs auteurs l'ont bien vu, les signes de celtisation qu'on est en droit de s'attendre d'une vague d'envahisseurs capable de détruire un grand nombre de forteresses autochtones ne sont pas plus nombreux (et paraissent même moindres) après 200 qu'avant, tandis qu'abondent les indices d'une forte continuité culturelle indigène. » Py 2012, p. 198-199. L'hypothèse d'une invasion volque, qui ne trouve aucun appui dans les sources littéraires et dans l'archéologie, est aujourd'hui abandonnée.

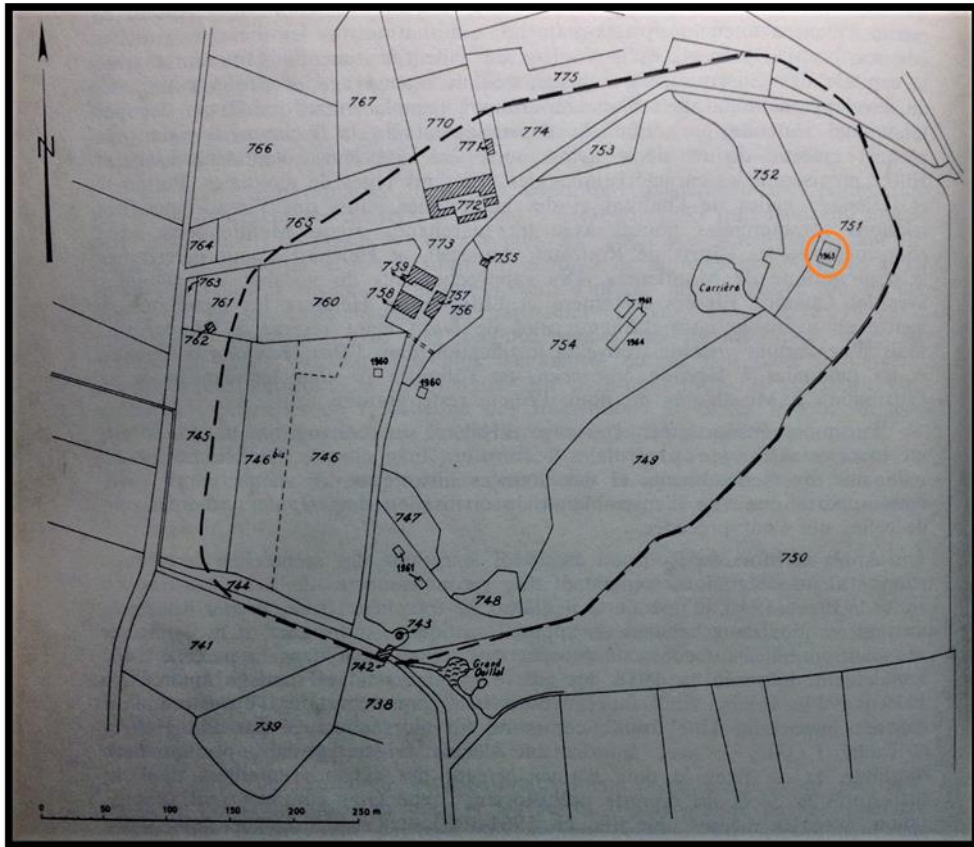


Figure 44. Plan cadastral du site de Montlaurès. Fouilles de l'Abbé Giry entre 1960 et 1963. Le secteur de découverte est entouré en orange.

La découverte sur le site de Montlaurès d'un boulet de basalte, de même faciès, calibre (6 mines) et de la susceptibilité magnétique que ceux trouvés à Pech Maho, permet de renforcer l'hypothèse d'une cause commune aux destructions constatées sur ces deux sites. Le boulet a été découvert lors d'un décapage dans la zone 73 (ou 749) au cours des fouilles de Cl.-A. de Chazelles (fig. 45)<sup>1257</sup>. Les analyses géochimiques et les mesures de susceptibilité magnétique ont permis de déterminer une provenance de la coulée de Rochelongue (Agde).

<sup>1257</sup> Communication orale de Cl.-A. de Chazelles. L'exploration de ce secteur n'alla apparemment pas au-delà de ce décapage. L'usage de l'objet n'ayant alors pas été déterminé, il avait été conservé à la réserve archéologique de Narbonne. Avec l'aide de l'archéologue, nous avons pu le retrouver et confirmer qu'il s'agissait d'un boulet de catapulte. Nous en profitons pour remercier Cl.-A. de Chazelles de son aide et des facilités offertes. Le boulet de Montlaurès a été le premier à faire l'objet d'analyses géologiques effectuées par Fleurice Parat à l'Université de Montpellier II.



Figure 45. Le boulet de Montlaurès (d. 12, 2 cm/p. 2, 49 kg/SM 4,54). Provenance attestée : carrière de Rochelongue (Agde).

Il semble probable que le cœur de l'habitat se soit trouvé dans la zone 73 où a été découvert le boulet, zone jusqu'à maintenant délaissée par les fouilles. D'abord, il s'agit en effet du secteur le plus abrité de la tramontane, vent puissant qui domine dans ce secteur<sup>1258</sup>. Ensuite, un rempart et une porte bordant cette zone sont depuis longtemps suspectés :

« La limite orientale [de l'habitat] coïncide avec celles des parcelles 749 et 751 [73 et 51], marquée dans la première par une brusque dénivellation qui atteint environ 3 mètres du côté Sud-Est : il ne serait pas surprenant que le talus apparent recouvrit les vestiges d'un rempart<sup>1259</sup>. En attendant le contrôle de cette hypothèse, nous nous demandons si le net décrochement que laisse voir le secteur Sud-Est de ce talus, ne correspondrait pas à l'emplacement d'une porte ménagée entre deux segments de l'enceinte, et s'ouvrant en direction des sources<sup>1260</sup>. »

L'amorce de fouilles ou bien dans la zone 73 permettrait de valider ou d'invalider cette dernière hypothèse<sup>1261</sup> ainsi que, probablement, celle d'une attaque militaire intervenue à la fin du III<sup>e</sup> s. Elle permettrait également, d'une manière générale, de mieux appréhender cet habitat que l'on suppose avoir été la Narbonne préromaine, chef-lieu politique et économique majeur au cours de la période protohistorique.

<sup>1258</sup> Cf. ci-dessus, figure 35, p. 298, et le chap. IV, p. 231 sq. Le parallèle peut notamment être fait avec l'établissement grec de Marseille qui se fit au sud de la colline du Panier, à l'abri du mistral.

<sup>1259</sup> Cf. ci-dessus, figure 35, p. 298.

<sup>1260</sup> Solier et Giry 1973, p.80. Cette hypothèse n'a malheureusement jamais été vérifiée.

<sup>1261</sup> Des prospections géomagnétiques pourraient également permettre de repérer la présence de structures.



### 3. Les traces d'interventions militaires en Provence occidentale à la fin du III<sup>e</sup> s.

À l'est du Rhône, des traces ou des indices d'attaques militaires datés de la fin du III<sup>e</sup> s. ont été constatés sur trois *oppida* celto-ligures situés au nord-ouest de Marseille (fig. 46). Selon P. Arcelin, suivi par M. Py et F. Verdin, la période de troubles, dans laquelle s'insèrent ces attaques, serait circonscrite dans un laps de temps assez court et l'implication des Marseillais ne fait aucun doute<sup>1262</sup>. Ces attaques, attestées ou supposées, se situent sur ou à proximité de l'axe terrestre entre Marseille et le Rhône, où les Marseillais disposaient d'intérêts substantiels, notamment en ce qui a trait au commerce de l'étain<sup>1263</sup>. Nous procéderons à une description du sud vers le nord à partir de Marseille, puis de l'est vers l'ouest en direction du Rhône.

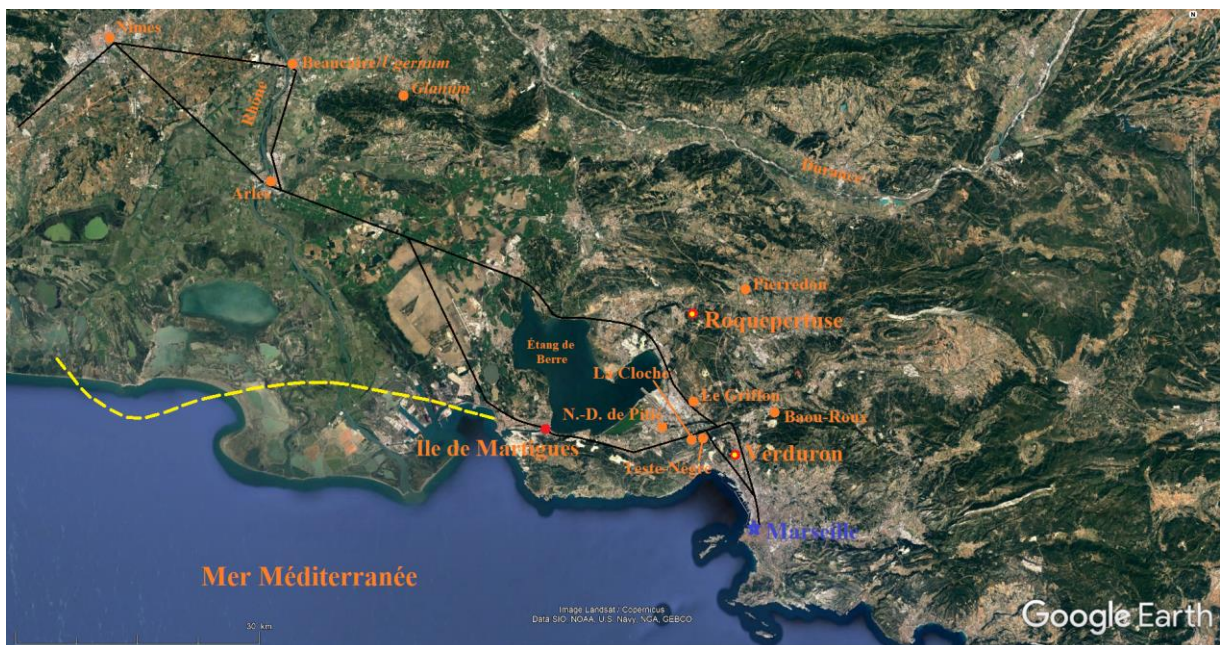


Figure 46. Attaques marseillaises (attestées ou supposées) en Provence occidentale à la fin du III<sup>e</sup> s. Les points rouge représentent les traces d'attaques ; les points jaune, les sites abandonnés ; les points orange, les autres sites autochtones ; le trait noir, les axes de communication entre le Rhône et Marseille<sup>1264</sup> ; le trait pointillé jaune, le tracé de la paléoligne de rivage supposée (selon Marlier 2018).

<sup>1262</sup> Arcelin 1986, p. 63-64, Py 2012, p. 185 et Verdin 2008, p. 130. Il faut inclure ici les traces d'attaques militaires constatées à Teste-Nègre, au Baou-Roux et à Pierredon, de même que l'abandon des sites de Notre-Dame-de-Pitié et du Griffon, datés du début du II<sup>e</sup> s. Cf. chap. VI, p. 364 sq.

<sup>1263</sup> Diodore de Sicile V, 38 : « On fait aussi passer beaucoup d'étain de l'île Britannique dans la Gaule, située en face ; les marchands le chargent sur des chevaux et le transportent à travers l'intérieur de la Celtique jusqu'à Marseille et à Narbonne. » De même, Strabon III, 2, 9 : « Quant à l'étain, Posidonius nie qu'on le trouve à la surface du sol, comme les historiens en ont accrédité l'opinion. Il affirme qu'on l'extrait du sol. Les mines qui le produisent se trouveraient chez les peuples barbares qui font suite aux Lusitaniens vers l'intérieur des terres, ainsi que dans les îles Cassitérides. On en acheminerait aussi des îles Britanniques sur Massalia. »

<sup>1264</sup> Les tracés proposés ici sont purement indicatifs. Les axes de communications protohistoriques ne devaient en effet pas être aussi rectilignes.

### 3.1. Le Verduron (Marseille)

Situé à moins de 9 km au nord de Marseille, ce site fortifié de petites dimensions (env. 1250 m<sup>2</sup>) a été érigé sur une avancée rocheuse qui domine la rade de Marseille de près de 200 mètres (fig. 47-49)<sup>1265</sup>. L. Bernard relève que « la vue englobe toute la rade, l'entrée du port, les îles et les axes de communication<sup>1266</sup>. » L'*oppidum* commandait par ailleurs l'accès terrestre des Marseillais vers leur arrière-pays et le secteur du Rhône.



Figure 47. Vue de la rade de Marseille depuis l'*oppidum* du Verduron.

---

<sup>1265</sup> Bernard *et al.* 2010, p. 140 et CAG 13/3, p. 734.

<sup>1266</sup> Mêmes sources que la note précédente.





Figure 48. La situation de l'oppidum du Verduron par rapport à Marseille.



Figure 49. La situation de l'oppidum du Verduron par rapport à l'arrière-pays celto-ligure.

L'habitat en forte pente comportait plus d'une trentaine de cases disposées en terrasses. Un grand bâtiment carré à son éminence se confondait probablement avec une tour d'observation (fig. 50-51)<sup>1267</sup>.

<sup>1267</sup> CAG 13/3, p. 734-735.



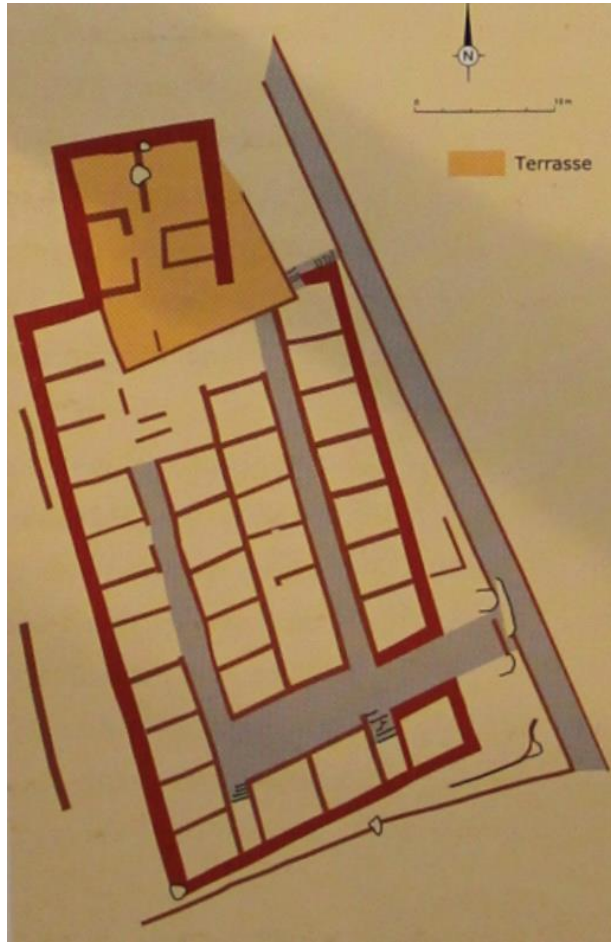


Figure 50. Le plan de l'oppidum du Verduron.

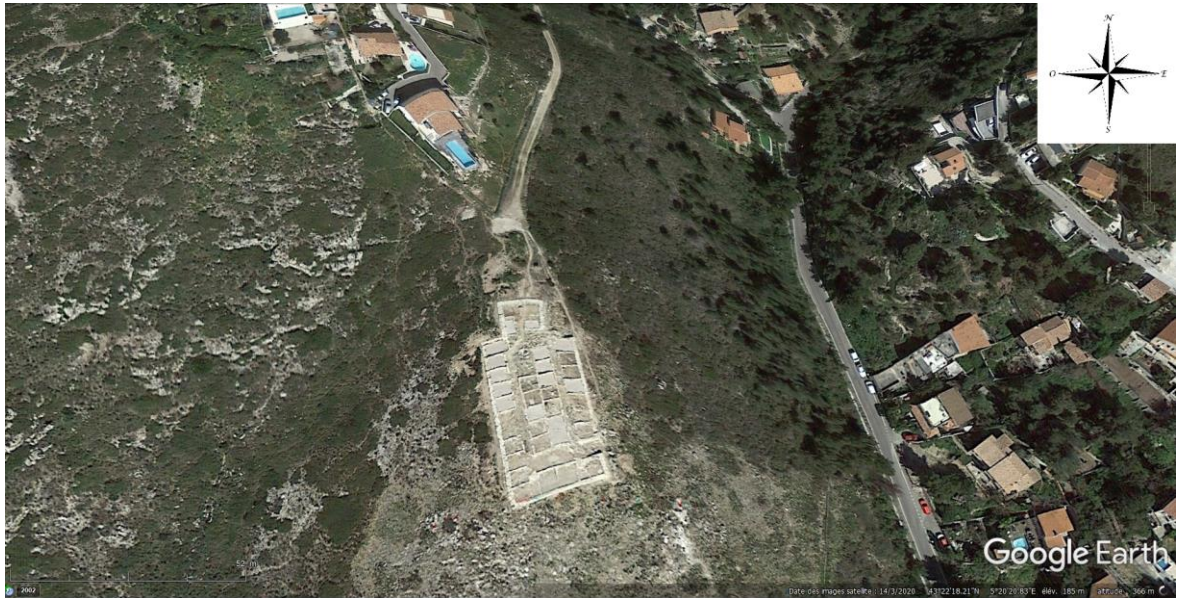


Figure 51. Le site du Verduron.

L'accès principal à l'habitat se faisait par le nord via « une voie d'accès quasiment monumentale<sup>1268</sup>. » Un chemin aujourd'hui disparu, qui menait vers la mer, était encore repérable à l'époque des premières fouilles :

« St-Clastrier indique que « près de la base du Pain-de-Sucre, le chemin est très resserré ; une source s'offre à l'endroit le plus étroit de la montée qui va de la mer à Saint-Antoine » (St. Clastrier, 1909c, p. 23). On peut donc supposer l'existence d'un sentier menant à la mer, la présence d'un ruisseau en contrebas de l'établissement confirmant l'information, même si le chemin a disparu<sup>1269</sup>. »

Un fossé de 2 m de profondeur protégeait par ailleurs le site sur son flanc nord, à son point le plus vulnérable<sup>1270</sup>. Les archéologues relèvent que « l'ensemble fossé-rempart devait avoir une relative monumentalité<sup>1271</sup>. » À propos de l'habitat, L. Bernard note :

« Le degré de planification de l'établissement que les fouilles ont permis de mettre en évidence est une attestation supplémentaire de la puissance du ou des décideurs qui ont pu mobiliser des équipes de spécialistes pour mettre en œuvre rapidement un plan modulaire au Verduron<sup>1272</sup>. L'essentiel des matériaux sont locaux ou proviennent des massifs au nord du site<sup>1273</sup>. »

Le caractère autochtone de l'habitat laisse peu de doute. En effet, « le mobilier métallique est exclusivement de type celtique<sup>1274</sup> » et malgré la proximité avec Marseille,

« l'essentiel du mobilier (85 %) est constitué de céramiques non tournées locales, principalement des urnes de tailles variées, mais aussi des jattes et quelques coupes. Un cratère en céramique non tournée a même été mis au jour. La vaisselle tournée est majoritairement composée de céramiques claires massaliètes (surtout des coupes, quelques cruches et mortiers) et de vernissées noires italiques du III<sup>e</sup> s. Ce lot de mobilier permet de proposer pour l'instant une datation à la fin du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. Les amphores massaliètes (type 9) sont rares (quelques fragments dans les ruelles) ; la présence en stratigraphie d'une amphore ibéro-punique Maña D doit être mentionnée, car c'est l'un des fossiles directeurs concernant la chronologie<sup>1275</sup>. »

L. Bernard relève également que

« le stockage est attesté par la présence de *dolia* et de torchis ainsi que par la présence de conteneurs en terre crue. Le site n'est cependant pas un grenier : les volumes stockés correspondent à la consommation d'un petit nombre de personnes, pas à des réserves destinées au commerce ou à un stockage en vue d'emblavement<sup>1276</sup>. »

---

<sup>1268</sup> Bernard 2020, p. 152.

<sup>1269</sup> CAG 13/3, p. 734.

<sup>1270</sup> *Ibid.*, p. 735.

<sup>1271</sup> *Ibid.*

<sup>1272</sup> Le travail de préparation pour l'installation du site (aplanissement du terrain rocheux et aménagement de terrasses) fut particulièrement important. CAG 13/3, p. 735.

<sup>1273</sup> Bernard 2020, p. 152.

<sup>1274</sup> Bernard 2010 *et al.*, p. 142.

<sup>1275</sup> *Ibid.*, p. 141. L'archéologue signale plus récemment la rareté des céramiques Campanienne A comme élément de datation. Bernard 2020, p. 152, n. 114.

<sup>1276</sup> Bernard 2010 *et al.*, p. 140.

Toujours selon le même auteur, « l'absence totale de matériel de mouture indique que les habitants étaient livrés en farine ou en galettes depuis un site proche<sup>1277</sup>. » Aucune activité artisanale n'a par ailleurs été détectée<sup>1278</sup>. La taille réduite de l'habitat semble avoir fait du Verduron « un satellite d'un site plus important<sup>1279</sup>. » Des liens avec les habitats voisins du massif de la Nerthe sont notamment attestés par la découverte d'un « anneau coudé en argent, marqueur d'une élite celtique dont le seul autre exemplaire connu au Sud de la Durance provient de l'*oppidum* de La Cloche où il est également représenté sur une statue en ronde bosse de type Entremont<sup>1280</sup>. » L. Bernard rapporte également : « En plus de cet anneau, les fibules sont d'excellente qualité. Il ne s'agit pas d'objets banals, les considérer comme des attributs d'une élite semble raisonnable<sup>1281</sup>. » Il pourrait ainsi s'être agi d'une garnison celto-ligure destinée à surveiller les mouvements des Marseillais<sup>1282</sup> et probablement à leur compliquer l'accès à l'arrière-pays et au secteur du Rhône.

L'attaque, l'incendie<sup>1283</sup> et l'abandon du site seraient intervenus « très peu de temps après son édification », et « à la même époque que la destruction de Teste-Nègre<sup>1284</sup>. » En considération de sa très courte durée d'existence et de sa destruction qui intervient à la fin du III<sup>e</sup> s.<sup>1285</sup>, L. Bernard a émis l'hypothèse voulant que le site ait été édifié au cours de la deuxième guerre punique, à un moment où l'effort de guerre marseillais auprès des Romains avait amputé la cité grecque d'une partie de ses forces<sup>1286</sup>. Comme l'indique par ailleurs la découverte de traits de catapulte<sup>1287</sup>, l'attaque du Verduron est « le fait d'une armée organisée disposant d'artillerie [...] <sup>1288</sup>. » L. Bernard relève également que « certaines traces ténues (vases piétinés, coups de lance dans certains *dolia*) laissent supposer un pillage<sup>1289</sup>. » F. Verdin

<sup>1277</sup> Bernard 2020, p. 152.

<sup>1278</sup> Bernard 2010 *et al.*, p. 142.

<sup>1279</sup> *Ibid.*

<sup>1280</sup> *Ibid.*, p. 141. Mêmes arguments dans Bernard 2020, p. 152.

<sup>1281</sup> Bernard 2020, p. 152.

<sup>1282</sup> *Ibid.* L. Bernard note que « les Celtes du Verduron savaient où et quand les armées [marseillaises] étaient déployées. Ils avaient donc nécessairement connaissance des conflits en cours et de l'implication marseillaise. » Bernard 2020, p. 152. L'auteur se réfère ici à la deuxième guerre punique.

<sup>1283</sup> La couche d'incendie a été observée lors des fouilles de St. Clastrier. CAG 13/3, p. 737.

<sup>1284</sup> *Ibid.* D'après le matériel céramique, les destructions constatées sur le site de Teste-Nègre dateraient du premier quart du II<sup>e</sup> s. Ce cas est considéré au chapitre VI, p. 366-367.

<sup>1285</sup> Selon Bernard 2020, p. 152 : « À l'exception des deux cellules écroulées qui n'ont pas fini d'être aménagées (Z4C5/C6), le reste des pièces ne montre aucune reprise ou modification de plan initial – contrairement à ce que l'on constate sur nombre d'établissements contemporains. Les ruelles et les foyers n'ont fait l'objet d'aucune recharge et le mobilier céramique situe l'occupation à la fin du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. »

<sup>1286</sup> Bernard 2010 *et al.*, p. 142, cité ci-dessous, p. 348.

<sup>1287</sup> Ces derniers sont du même type que ceux retrouvés dans la couche de destruction de Roquepertuse. Arcelin 1986, p. 64. Ils sont illustrés dans Bernard 2020, p. 184 et 186.

<sup>1288</sup> Bernard 2010 *et al.*, p. 141.

<sup>1289</sup> *Ibid.*



précise que « des boulets (en calcaire, grès et basalte), des traits de catapulte, des éléments d'armement [...] ont été retrouvés dans le niveau de destruction<sup>1290</sup>. » À nouveau, la présence des boulets (fig. 52)<sup>1291</sup> confirme virtuellement l'identité marseillaise de l'assaillant.

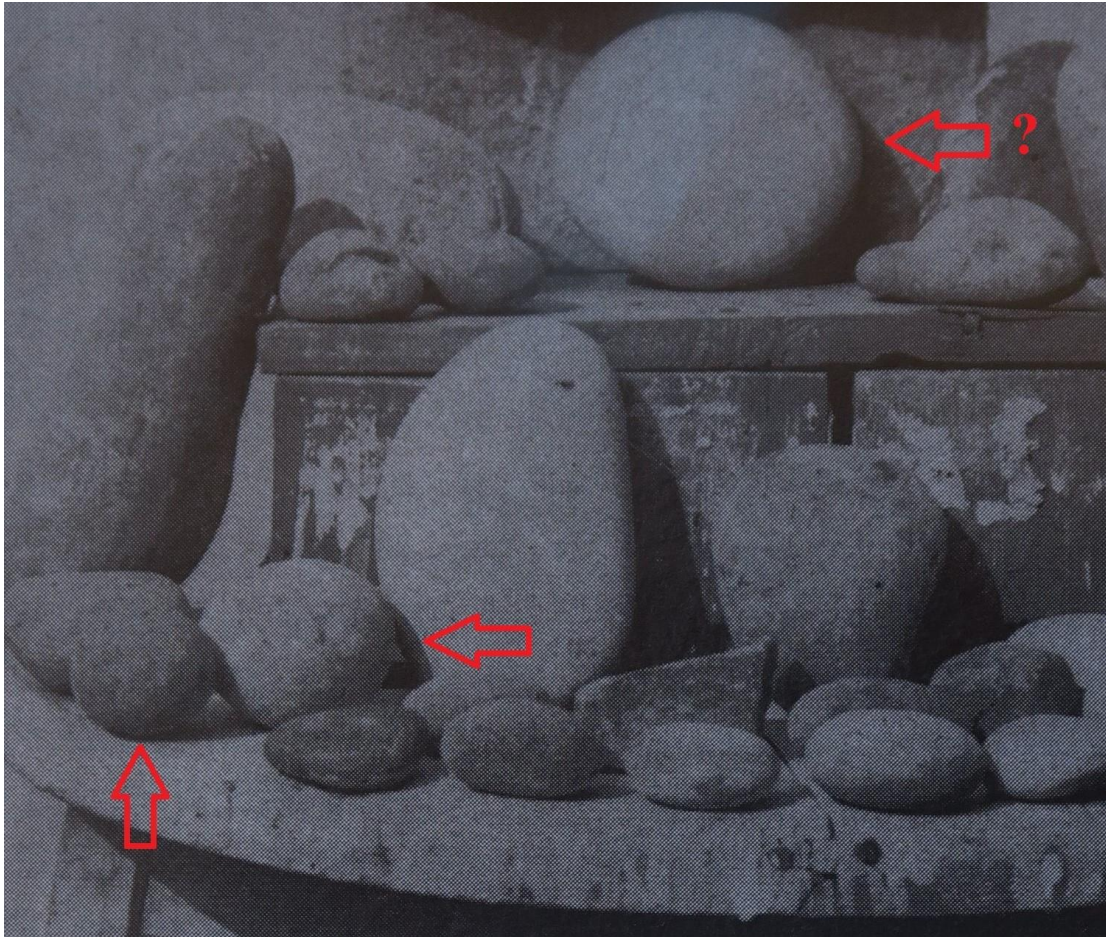


Figure 52. Boulets de pierre (pointés par une flèche rouge) retrouvés au Verduron. Échelle non renseignée.

L'édification de ce site celto-ligure en position dominante par rapport à Marseille fut probablement considérée comme une grave provocation par les Marseillais qui procédèrent à sa destruction au moment opportun. Cet événement intervint potentiellement dans les dernières années de la deuxième guerre punique, après la victoire des Romains et de leurs alliés marseillais sur le Carthaginois d'Espagne qui permit à ces forces d'intervenir sur d'autres théâtres d'opérations<sup>1292</sup>.

<sup>1290</sup> Verdin 2008, p. 23. Cf. également le CAG 13/3, p. 737.

<sup>1291</sup> Nous n'avons malheureusement pas pu observer ces boulets dont le lieu de conservation n'a pas encore été identifié.

<sup>1292</sup> Cette question est développée ci-dessous, au point 4,3.

### 3.2. Roquepertuse (Velaux, Bouches-du-Rhône)

Situé au niveau d'un petit plateau avec un cirque rocheux pour écrin, le site de Roquepertuse dominait la vallée de l'Arc d'une dizaine de mètres. Il se trouvait à proximité de l'axe routier menant vers le bassin d'Aix à l'est, le secteur du Rhône à l'ouest et la chaîne de la Nerthe au sud (fig. 53).

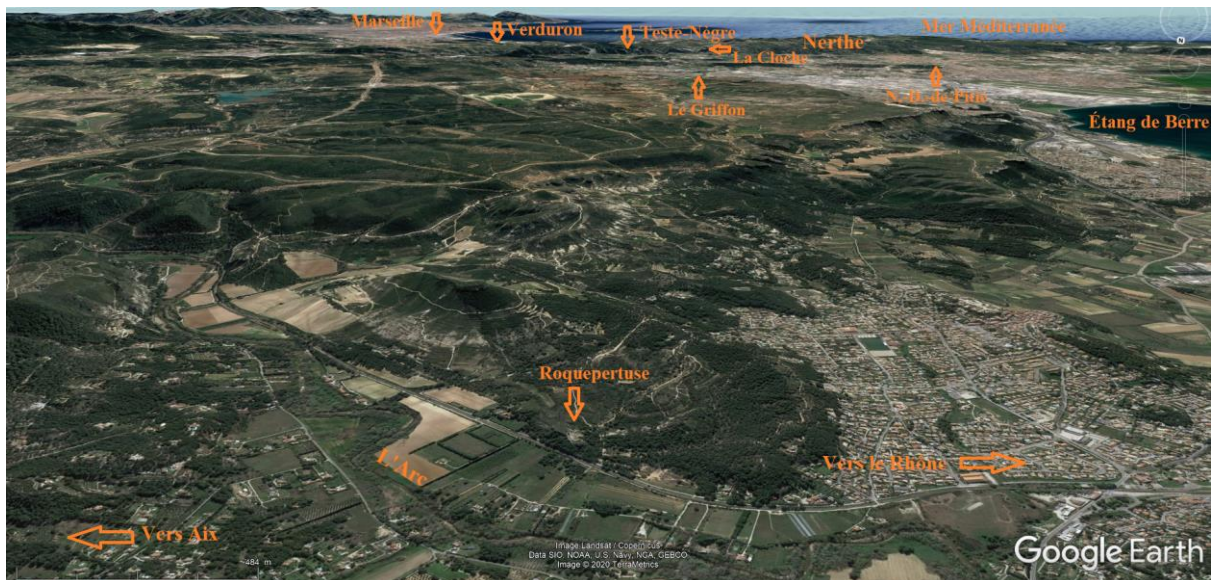


Figure 53. Situation de Roquepertuse.

D'une superficie d'environ 0,5 ha, l'habitat était pourvu d'un complexe monumental exceptionnel dans le Midi. Derrière une fortification de 2 m d'épaisseur habillée en pierre de taille et pourvue d'au moins une tour arrondie, se trouvait une structure à portique (fig. 54). Une large voie traversant un petit quartier extra-muros permettait d'y accéder via un escalier monumental qui enjambait la fortification dans l'axe du cirque.



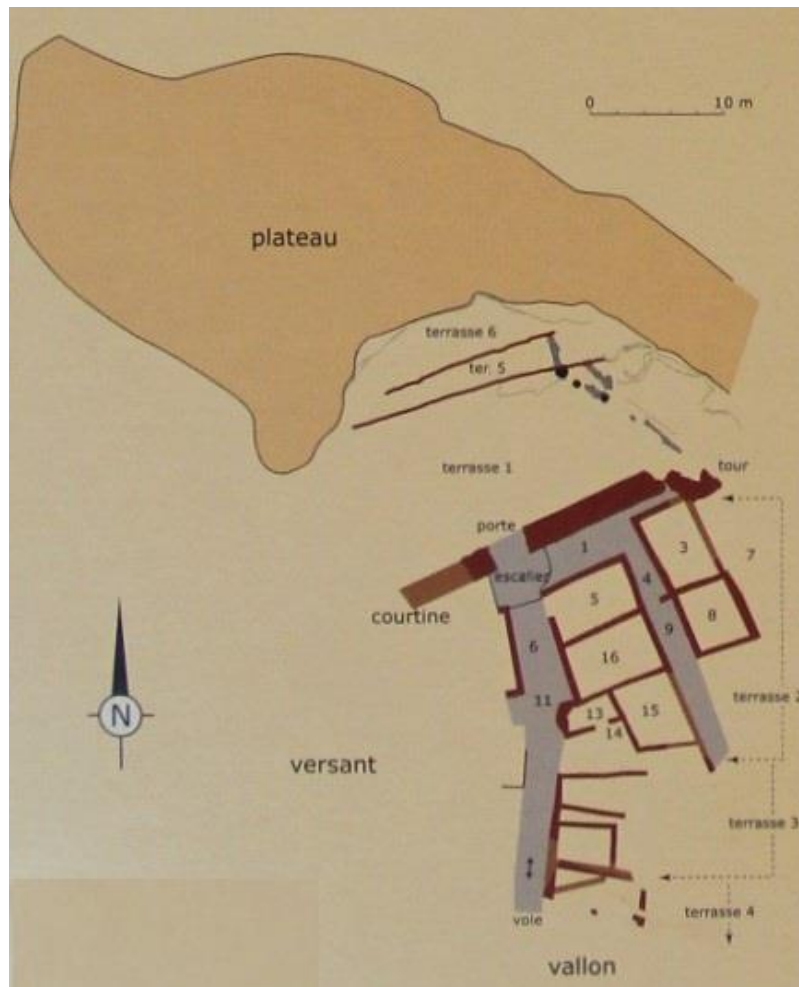


Figure 54. Roquepertuse au III<sup>e</sup> s.

Plusieurs éléments de statuaire y ont été exhumés : deux statues mutilées de guerrier accroupi<sup>1293</sup>, des représentations de chevaux, un oiseau de proie et un buste bicéphale, tous découverts au niveau de la terrasse 1 (fig. 55)<sup>1294</sup>

<sup>1293</sup> Au moment de l'attaque du site, ces statues de type ancien n'étaient apparemment plus exposées. Les têtes n'ont par ailleurs jamais été retrouvées. Boissinot 2004, p. 53.

<sup>1294</sup> Cf. *Ibid.*, p. 54-55.

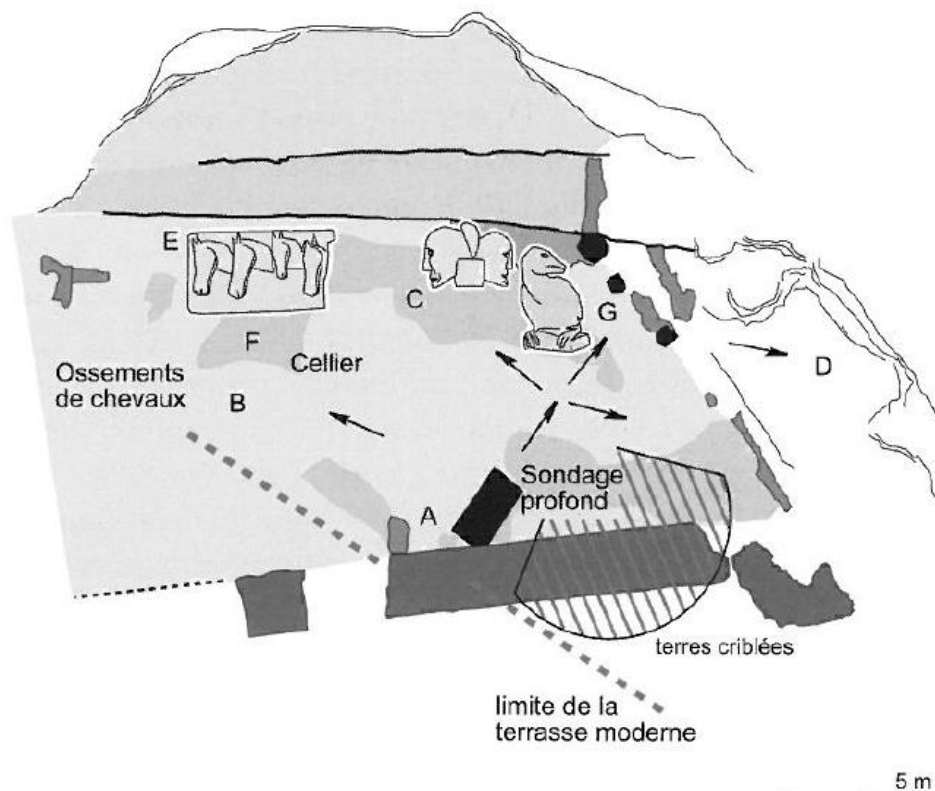


Figure 55. L'emplacement des principales découvertes lapidaires de H. de Gérin-Ricard sur la terrasse 1. A (non-renseigné) ; B (non-renseigné) ; C = Buste bicéphale ; D (non-renseigné) ; E = Linteau aux chevaux ; F (non-renseigné) ; G = Oiseau de proie.

Rappelant la mise à sac de Pech Maho, des piliers aux têtes coupées ont été retrouvés renversés avec des crânes encore en place (fig. 56). Quelques offrandes ont également été exhumées au niveau de la pièce 5 située à proximité immédiate de l'entrée du sanctuaire : rubans torsadés, disques perlés, vase miniature, cruche enterrée<sup>1295</sup>.

<sup>1295</sup> Boissinot 2004, p. 52.



Figure 56. Piliers à têtes coupés qui supportaient le toit du portique. Quelques boulets de catapulte se trouvent en bas à gauche de l'image.

À propos du siège subit par les occupants du site, F. Boissinot et L. F. Gantès rapporte :

« Plusieurs fragments de boulets et quelques pointes de trait de catapultes retrouvés dans les niveaux de destruction de cette phase 12 sont les signes évidents du siège et de la chute de l'agglomération alors en pleine expansion. Le faible nombre de récipients récoltés sur le sol des habitations indique, soit une récupération du mobilier après la destruction (phase 13), soit une fuite des habitants avec leurs biens avant que le village ne soit incendié. Nous ne savons évidemment rien des assaillants ni même de la date précise de cet événement, que l'on placera à la fin du III<sup>e</sup> s., avant que la céramique campanienne A ancienne ne soit diffusée dans l'arrière-pays massaliète<sup>1296</sup>. »

Précédemment, B. Lescure et L. F. Gantès signalaient ceci :

« L'analyse des trouvailles céramiques des fouilles anciennes de Roquepertuse – où figurent des tessons identiques à ceux de l'*oppidum* de La Teste-Nègre aux Pennes-Mirabeau (Gantès 1977 ; 1978, 97-103)<sup>1297</sup> brutalement détruit par un incendie et abandonné vers 200 av. J.-C. – nous conduit à dater l'époque de l'abandon, selon toute vraisemblance, au tout début du II<sup>e</sup> s. av. J.-C.<sup>1298</sup> »

<sup>1296</sup> Boissinot et Gantès 2000, p. 265. Les auteurs notent : « nous n'avons aucun autre élément chronologique à notre disposition dans l'attente des résultats des analyses dendrochronologiques. » *Ibid.*, p. 270, n. 14.

<sup>1297</sup> Le CAG précise pour le III<sup>e</sup> s. que l'on retrouve des productions modelées, des vases à pâtes claires et des mortiers massaliètes, des céramiques campaniennes A anciennes et des céramiques à vernis noirs italiques. CAG 13/1, p. 322.

<sup>1298</sup> Lescure et Gantès 1991, p. 16.

Ces mêmes auteurs ajoutaient : « Roquepertuse, détruite par le feu, fut aussi soumise à un violent bombardement de boulets de calcaire ou de basalte lancés par des machines de jet, lesquels brisèrent les statues et le portique<sup>1299</sup>. » Malheureusement, nous ne trouvons aucune indication relative au nombre de boulets découverts, ni la proportion entre le calcaire et le basalte. D'après ce que nous pouvons voir sur la figure 57, au moins une quinzaine y aurait été retrouvés.

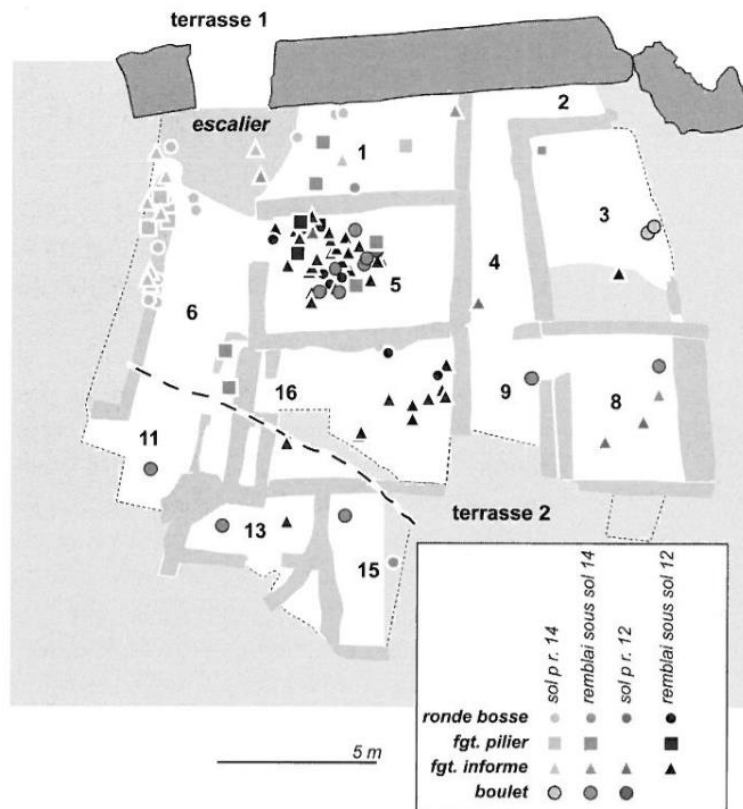


Figure 57. Localisation des découvertes lapidaires au niveau de la terrasse 2.

Nous avons pu observer et mesurer cinq boulets de basalte de calibres appréciables (10, 16, 18, 20 et 24 mines) attestant la présence d'au plus cinq différents types de catapultes pétroboles lors du siège<sup>1300</sup>. Leur faciès vacuolaire gris<sup>1301</sup>, l'absence d'incrustation de pyroxène et leur susceptibilité magnétique indiquent une provenance de la carrière de

<sup>1299</sup> Lescure et Gantès 1991, p. 16.

<sup>1300</sup> Comme cela a été mentionné précédemment, il est envisageable que deux boulets de calibres proches aient été projetés par une même machine. Cf. ci-dessus, p. 261.

<sup>1301</sup> Sauf pour les Roquepertuse 1 et 4 qui comportent de rares bulles fines.



Rochelongue pour quatre de ces boulets (fig. 58)<sup>1302</sup>. Le plus petit (Roq. 3), qui donne une susceptibilité magnétique de 7,5, pourrait provenir de la carrière voisine d'Embonne<sup>1303</sup>.



Figure 58. Les boulets de Roquepertuse.

La découverte de ces boulets et de pointes de trait de catapultes indiquent à nouveau la présence des Marseillais lors de l'attaque de cette place. Sa position plus accessible par rapport aux habitats précédents, perchés en hauteur, ainsi que sa probable importance symbolique pour les populations celto-ligures pourraient expliquer le déploiement d'une importante artillerie. Les catapultes ont pu être transportées par voie terrestre depuis Marseille, ou bien par voie maritime en traversant l'étang de Berre, accessible depuis la mer par le canal de Martigues.

L'hypothèse d'un sanctuaire à Roquepertuse, remise en question par P. Boissinot<sup>1304</sup>, nous semble pouvoir être soutenue au regard même du siège qu'a subi l'habitat, du grand nombre

<sup>1302</sup> À l'instar des boulets de Pech Maho et de Montlaurès, dont les attaques sont datées de la même époque.

<sup>1303</sup> Comme pour Rochelongue, l'exploitation de cette carrière est attestée au III<sup>e</sup> s. pour la fabrication de meules. Cf. ci-dessus, p. 274-275. Une analyse en « éléments lourds » serait nécessaire pour confirmer cette provenance.

<sup>1304</sup> Boissinot 2000, p. 155 note que « dès la découverte de l'emplacement du portique de la terrasse 1, nous avons été frappés par l'encombrement au sol des nombreuses structures de stockage et l'absence de tout indice

de boulets de catapulte retrouvés<sup>1305</sup> et de leurs importants calibres. L'acharnement sur ce petit habitat paraît en effet surprenant. Cela sous-entend probablement qu'il s'agissait d'un lieu symbolique important, comme l'indique manifestement le grand nombre d'éléments de statuaires retrouvés. P. Boissinot, qui juge lui-même son hypothèse d'un habitat banal peut-être excessive, se demande d'ailleurs « pourquoi un habitat aussi modeste dans un site aussi médiocre s'est-il paré à un moment donné d'un dispositif de défense aussi monumental ?<sup>1306</sup> »

### 3.3. L'Île de Martigues (Martigues, Bouches-du-Rhône)

Le village de l'Île de Martigues (fig. 59) était situé sur l'île qui se trouve à l'extrémité orientale du canal reliant l'étang de Berre à la mer (fig. 60-61). On retrouve à nouveau un habitat gaulois typique du Midi, des îlots d'habitations simples ou doubles étant entrecoupés de rues et enserrés par un rempart<sup>1307</sup>. Son orientation nord-sud offrait par ailleurs moins de prise au mistral qui venait frapper le site de face ou de trois quarts.

---

d'offrande dans le périmètre fouillé, à l'endroit précis où Gérin-Ricard avait découvert les blocs sculptés les plus remarquables. Maintenant que l'on ne peut plus réduire l'occupation du site à une ou deux phases et que toute une dynamique de l'habitat peut être restituée, les faits présentés concourent eux aussi au même constat : à quelques fragments lapidaires près, le mobilier et les structures mis en évidence sont ceux d'une petite communauté villageoise de l'Âge du Fer, la présence de quelques crânes humains exposés ne constituant pas un fait exceptionnel dans la basse vallée du Rhône. Si l'on regarde maintenant les cartes de répartition des témoignages d'art figuratif sur pierre en Gaule méridionale, on ne peut manquer de se demander si le jeu des présences-absences n'est pas en grande partie gouverné par le hasard des découvertes. Sans supposer que chaque village protohistorique ait comporté son lot de statues (et son éventuel portique) comme chaque bourg médiéval a inclus son église ou son château (avec leurs décorations), ne peut-on pas supposer que des dispositifs similaires à celui observé à Roquepertuse aient été plus fréquents qu'on le croit ? Dans ce cas, n'aurions-nous pas été victimes d'un « effet de source », selon lequel les découvertes exceptionnelles et fortuites du départ motivent de façon disproportionnée les interprétations ultérieures ? »

<sup>1305</sup> Il semble que ces derniers aient été volontairement abandonnés. Cela pouvait-il constituer un acte symbolique marquant l'agression du site et rappelant la puissance marseillaise aux populations locales ?

<sup>1306</sup> Boissinot 2000, p. 155.

<sup>1307</sup> Cf. Chausserie-Laprée 2005, p. 98.

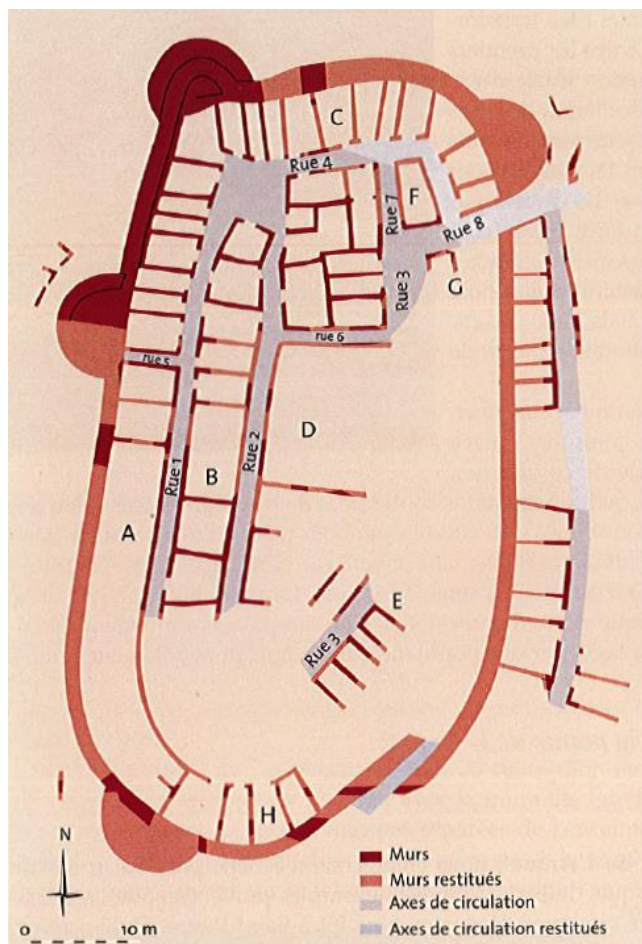


Figure 59. Le village de l'Île de Martigues.

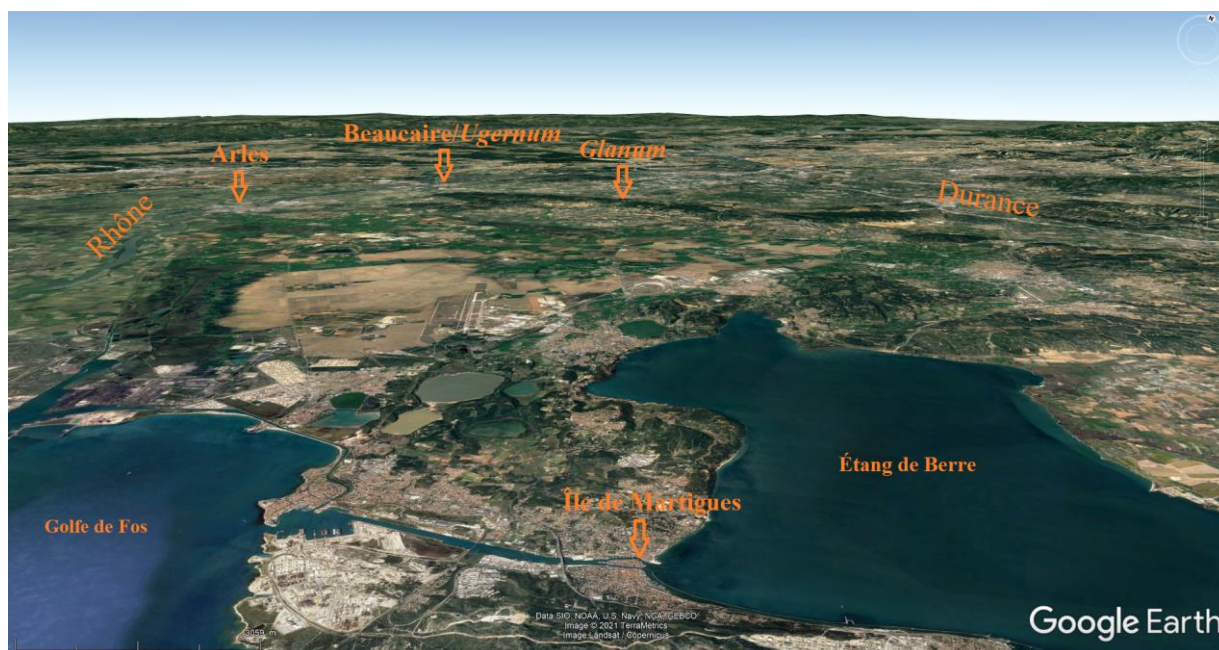


Figure 60. La situation de l'Île de Martigues par rapport au Rhône





Figure 61. La situation de l'Île de Martigues par rapport à Marseille.

À propos de l'assaut potentiel de cet habitat, J. Chausserie-Laprée note :

« Au début du II<sup>e</sup> siècle, une nouvelle et définitive destruction<sup>1308</sup> met un terme à ces ultimes restructurations qui signifiaient déjà l'inadaptation de cette structure urbaine primitive. L'incendie et l'effondrement de la plus grande partie des maisons du village se traduisent à nouveau sur le terrain par une accumulation de matériaux de construction qui ensevelissent mobilier et aménagements domestiques de chaque pièce. Bien que la fouille de cette couche n'ait livré aucune pièce d'armement assurant l'origine militaire de cet événement, le bouleversement d'un grand nombre d'objets jetés en particulier dans les espaces extérieurs de circulation nous invite à y voir le résultat d'un pillage. Celui-ci doit être rapproché des destructions qui frappent à la même période de nombreux autres sites des Bouches-du-Rhône : Teste-Nègre, Pierredon, Roquepertuse, le Baou Roux. Interprétées comme des signes de reprise en main par Marseille de son domaine économique menacé par la poussée du monde indigène, ces actions ne parviennent pas à stopper la dynamique salyenne engagée depuis deux siècles<sup>1309</sup>. »

L'archéologue souligne ailleurs que la « destruction du village, vers 200 av. J.C.<sup>1310</sup> », peut être reliée « à d'autres événements semblables qui frappent, à la même période, de nombreux habitats de la Provence, comme Le Verduron, Teste Nègre, Roquepertuse ou Buffe Arnaud<sup>1311</sup>. » Parmi les éléments de datation céramique, on peut noter que la céramique campanienne A n'est représentée que par une seule forme (CAMP-A 27b)<sup>1312</sup>, également présente dans la couche de destruction du site de Pech Maho.

L'emplacement stratégique du site fortifié de l'Île de Martigues au niveau de l'axe de communication le plus direct entre Marseille et le Rhône, ainsi que les destructions

<sup>1308</sup> La destruction précédente intervient vers 360. Cf. Chausserie-Laprée 2005, p. 97.

<sup>1309</sup> *Ibid.* 1990, p. 62.

<sup>1310</sup> *Ibid.* 2005, p. 97.

<sup>1311</sup> *Ibid.*

<sup>1312</sup> Cauvin 2017, p. 242-243.

accompagnées d'un incendie et d'un abandon comme ceux constatés au Verduron et à Roquepertuse à la même époque, permettent de considérer à nouveau l'hypothèse d'une intervention marseillaise. À la différence des autres sites toutefois, un nouveau village s'édifie rapidement sur les ruines du premier et ses habitants paraissent entretenir de bonnes relations avec les Marseillais<sup>1313</sup>.

#### 4. Synthèse

Voici maintenant le récapitulatif des découvertes d'armes de jet et des conditions de destruction des sites languedociens et provençaux, ainsi que leurs éléments de datation (tab. 5-7).

Tableau 5. Les découvertes d'armes de jet et les conditions de destruction des sites autochtones de Gaule Transalpine à la fin du III<sup>e</sup> s.

Site	Boulet(s)	Trait(s)	Incendie	Abandon	Précisions
<b>Pech Maho</b>	X	X	X	X	Situé sur l'axe Espagne-Rhône. Sanctuaire ? Saccage, traces de pillage et démantèlement des fortifications. Boulets de même provenance que celui de Montlaurès (même calibre) et que ceux de Roquepertuse.
<b>Montlaurès</b>	X		X	Temporaire ?	Situé sur l'axe Espagne-Rhône. Chef-lieu régional ? Boulet de même provenance que ceux de Pech Maho et de Roquepertuse.
<b>Verduron</b>	X	X	X	X	Situé sur l'axe Rhône-Marseille. Garnison ? Saccage et traces de pillage. Traits de catapulte du même type que ceux de

<sup>1313</sup> Chausserie-Laprée 1987 p. 36 sq. Les archéologues notent que « le mobilier qui se rattache à cette période, notamment les amphores, paraît d'ailleurs assez proche du mobilier amphorique d'Entremont, du Baou-Roux et de Saint-Blaise par exemple, tous trois détruits à la fin du II<sup>e</sup> siècle ; il se compose en majorité d'amphores gréco-italiques récentes et de Dressel IA, et est caractérisé par une absence de Dressel IB et de céramique campanienne A récente : J. Chausserie-Laprée (dir.), 1988, p. 57 ; - F. Gateau, 1990a. La familiarité de cette population avec l'écriture gallo-grecque est attestée par la soixantaine de graffites sur céramique récoltée sur le site de l'Île. » CAG 13/1, p. 230-231.

Site	Boulet(s)	Trait(s)	Incendie	Abandon	Précisions
					Roquepertuse.
<b>Roquepertuse</b>	X	X	X	X	Situé à proximité de l'axe Rhône-Marseille (via le nord de l'étang de Berre). Probable sanctuaire. Saccage et nombreux boulets abandonnés. Traits de catapulte du même type que ceux du Verduron. Boulets de même provenance que ceux de Pech Maho et Montlaurès.
<b>Île de Martigues</b>			X	Temporaire ?	Situé sur l'axe Rhône-Marseille. Traces de pillage.

Tableau 6. Éléments de datation (céramique campanienne A)<sup>1314</sup>.

Site	Campanienne A <sup>1315</sup>	CAMP-A 23 (plat à poisson) 300/175	CAMP-A 27a-b (bol à boisson) 300/50	CAMP-A 28a-b (coupelle) 250/75
<b>Pech Maho</b>	Rare	X	X	
<b>Montlaurès</b>	Rare	X		X
<b>Verduron</b>	Rare			
<b>Roquepertuse</b>	Rare			
<b>Île de Martigues</b>	Rare		X	

<sup>1314</sup> Comme pour le tableau suivant, les types de formes et leur datation sont issus du *Dicocer*.

<sup>1315</sup> Les formes spécifiques de cette catégorie sont mentionnées dans les colonnes sur la droite, lorsque connues.



Tableau 7. Éléments de datation (amphores).

Site	A-GR-ITA	A-MAS	A-PUN
<b>Pech Maho</b>	X (type LWb = 250/200)	X (bords 6 à 9 <sup>1316</sup> = 425/200 ; 400/250 ; 350/150 ; 300/100)	X (type D1a et b <sup>1317</sup> = 375-200)
<b>Montlaurès</b>	X (type LWb = 250/200)		X
<b>Verduron</b>		X (bord 9 = 300/100)	X (type D1a = 375/200)
<b>Roquepertuse</b>			
<b>Île de Martigues</b>		X (forme indéterminée <sup>1318</sup> )	

C'est essentiellement la rareté des découvertes de céramiques campaniennes A qui permet de dater de la fin du III<sup>e</sup> s. les destructions constatées sur ces sites. Ce type de céramique connaît en effet une plus grande diffusion à partir de la fin du III<sup>e</sup> s. et du début du II<sup>e</sup> s.<sup>1319</sup>, vraisemblablement à la faveur de la paix qui succéda à la deuxième guerre punique. D'après cette datation et la situation géographique des sites sur l'axe terrestre Espagne-Marseille, qui permettait de contourner le golfe du Lion<sup>1320</sup>, leurs destructions pourraient être les témoins des débuts de la guerre des communications déclenchée par les Romains en 203, avec l'appui de leur allié marseillais, pour obtenir le libre accès terrestre entre l'Italie et l'Espagne<sup>1321</sup>. L'abandon définitif d'*oppida* situés à des points névralgiques de l'axe terrestre, comme Pech Maho et le Verduron, permet d'appuyer cette hypothèse. Les boulets de basalte, de métrologie grecque et de même provenance (basse vallée de l'Hérault), souvent accompagnés de traits de catapultes découverts dans les couches de destruction de ces sites, permettent par ailleurs de soutenir l'hypothèse d'opérations contemporaines. La coulée de Rochelongue peut en effet être considérée comme ayant été en exploitation plus anciennement que celle d'Embonne pour la fabrication de boulets<sup>1322</sup>, et ainsi servir de chronologie relative à côté des céramiques. Le faciès et la susceptibilité magnétique des boulets de Pech Maho, de Montlaurès et de

<sup>1316</sup> Cauvin 2020, p. 85.

<sup>1317</sup> *Ibid.*, p. 86.

<sup>1318</sup> *Ibid.*, p. 240.

<sup>1319</sup> Lattara 6, p. 146.

<sup>1320</sup> Il s'agissait du principal obstacle sur l'itinéraire Italie-Espagne. Cf. chap. IV.

<sup>1321</sup> Cf. chap. III, point 5.

<sup>1322</sup> Cf. ci-dessus, p. 275.

quatre des cinq boulets de Roquepertuse indiquent une provenance de la première carrière. Si la susceptibilité magnétique du cinquième boulet pointe plutôt vers la coulée d'Embonne<sup>1323</sup>, cela n'empêche pas l'hypothèse qui vient d'être énoncée au vu de la provenance largement majoritaire des boulets les plus anciens de la coulée de Rochelongue. L'analyse encore non réalisée du ou des boulets de basalte du Verduron pourrait venir appuyer cette hypothèse et celle d'opérations contemporaines.

En ce qui concerne les traits de catapulte, le fait que ceux retrouvés au Verduron et à Roquepertuse soient du même type renforce l'hypothèse d'une attaque contemporaine et potentiellement liée. Une étude comparative de l'ensemble de ces *militaria* découverts dans le Midi serait nécessaire. Comme les boulets de basalte, les traits de catapulte sont des témoins de l'activité militaire marseillaise.

##### *5. Quel scénario pour les opérations militaires de la fin du III<sup>e</sup> s. ? Modes opératoires et traitement des peuples vaincus*

Les interventions militaires déclenchées en Gaule Transalpine à partir de la fin du III<sup>e</sup> s. furent logiquement sous la responsabilité de L. Cornélius Lentulus. Ce dernier était en effet à la tête des territoires espagnols situés les plus à proximité de la zone d'intervention<sup>1324</sup>. Selon Strabon, ces opérations militaires ayant pour objectif de sécuriser l'accès terrestre entre l'Italie et l'Espagne débutèrent en 203, quatre-vingts ans avant le dégagement de la voie littorale provençale par le proconsul C. Sextius Calvinus<sup>1325</sup>. La période de paix qui régna en Espagne entre 204 et 201<sup>1326</sup> s'accorde avec cette datation. Bien qu'aucun récit de ces événements ne soit parvenu jusqu'à nous, l'étude du comportement du commandement romain en Espagne, au cours de la deuxième guerre punique, nous permet de conjecturer sur celui qu'il a pu adopter avec les populations gauloises situées au nord des Pyrénées, dans les dernières années du conflit.

---

<sup>1323</sup> Cf. ci-dessus, p. 317-318.

<sup>1324</sup> Soit le territoire qui devint la province d'Espagne Citérieure en 197. Cf. chap. III, p. 179.

<sup>1325</sup> Strabon IV, 6, 3. Pour l'établissement de cette datation, cf. chap. III, p. 177-178.

<sup>1326</sup> Cf. chap. III, p. 180-182.

### 5.1. *Modus operandi du commandement romain en Espagne*

Sans remonter trop loin, nous pouvons débiter avec l'affaire d'Orongis en 207. Il s'agissait d'une ville bastétane (sud-ouest de l'Espagne) qui avait servi de base aux Carthaginois pour leurs campagnes militaires contre les peuples de l'intérieur. Tite-Live rapporte ceci :

« Après avoir établi son camp près de la ville, Scipion<sup>1327</sup>, avant de commencer les travaux du siège, envoie des émissaires devant les portes pour sonder les intentions des habitants, en leur parlant de près, et les convaincre de faire l'expérience de l'amitié plutôt que de la force des Romains. Aucune réponse pacifique ne lui ayant été donnée, il entoure la ville d'un fossé et d'un double retranchement<sup>1328</sup>. »

Après plusieurs assauts et une sortie malheureuse des habitants,

« en formation d'attaques, les troupes [romaines] entrèrent dans la ville. Sur d'autres points aussi, les portes étaient tailladées et brisées à la hache et au pic ; en outre, au fur et à mesure de leur entrée, les cavaliers se dirigeaient au galop, conformément aux instructions, vers le forum, pour s'en rendre maîtres. On avait ajouté aux cavaliers un corps de triaires pour les protéger ; quant aux légionnaires, ils se répandent dans le reste de la ville. Ils s'abstiennent de piller et de massacrer les gens qu'ils rencontraient, à l'exception de ceux qui se défendaient les armes à la main. Les Carthaginois furent tous placés sous bonne garde, ainsi qu'environ trois cents habitants, ceux qui avaient fermé les portes ; à tous les autres, on laissa leur ville et on rendit leurs biens<sup>1329</sup>. »

Malgré le refus des habitants d'ouvrir leurs portes aux Romains et les assauts qui s'ensuivirent jusqu'à la prise de la place (*ui captere*), situation qui peut engendrer le massacre des habitants et l'esclavage, ainsi que le pillage, on constate un traitement généreux de la part du commandement romain. L. Scipion quitta ensuite cette place après y avoir laissé des dirigeants pro-romains dont la fidélité devait être renforcée par le fait d'avoir été épargnés dans de telles circonstances. Comme le souligne Tite-Live dans le contexte de la prise de Carthagène en 209 et de la capture des otages espagnols qui s'y trouvaient :

« quand [P. Scipion] eut fait venir les otages, il commença par les inviter tous à avoir confiance : ils étaient passés, en effet, sous le pouvoir du peuple romain (*populi Romani potestatem*), qui préfère s'attacher les hommes par des bienfaits (*beneficio*) plutôt que par la crainte et voir les nations étrangères liées à lui par la bonne foi et l'alliance (*fide ac societate*) plutôt que soumises à une triste servitude<sup>1330</sup>. »

P. Scipion misait ainsi sur une politique d'alliance et de clientélisme qui, jusqu'à un certain point, favorisait la clémence envers les vaincus<sup>1331</sup>. L'année suivante, un traitement beaucoup plus dur est infligé par P. Scipion aux habitants d'Illurgi (haute vallée du Baetis) en raison de torts plus importants. À la suite de la mort de P. et Cn. Scipion et de la débâcle de l'armée

---

<sup>1327</sup> Il s'agit de L. Scipion, frère de P. Scipion (l'Africain) qui commandait en Espagne.

<sup>1328</sup> Liv. XXVIII, 3.

<sup>1329</sup> Liv. XXVIII, 3.

<sup>1330</sup> Liv. XXVI, 49.

<sup>1331</sup> Cette politique envers les peuples ibères fut instaurée par Cn. et P. Scipion. Cf. chap. III, p. 139-141.

romaine en 211, un grand nombre de soldats ayant voulu trouver refuge dans cette cité ibère y trouvèrent la mort. Tite-Live rapporte ainsi :

« Le temps était venu de venger le meurtre abominable de leurs compagnons d'armes et le piège qui leur aurait été tendu à eux-mêmes, si la fuite les avait emportés au même endroit ; il leur fallait aussi établir, par un exemple de poids et valable à tout jamais, une règle : personne ne devait considérer un citoyen ou un soldat romain comme exposé, en quelque circonstance que ce fût, à subir un dommage<sup>1332</sup>. »

Après la prise de la ville,

« on se rendit compte alors que c'était bien la colère et la haine qui avaient attaqué la ville. Personne ne songe à faire des prisonniers, personne ne songe au butin, alors que tout était ouvert au pillage ; on massacre les gens sans armes aussi bien que les soldats, et les femmes, sans faire de distinction avec les hommes ; la colère et la cruauté s'étendirent jusqu'au meurtre des enfants. Après quoi, ils mettent le feu aux maisons et démolissent celles que l'incendie ne peut pas consumer : tant ils ont à cœur d'effacer jusqu'aux traces de la ville et de détruire le souvenir de l'endroit où habitaient leurs ennemis !<sup>1333</sup> »

Toujours selon Tite-Live,

« Scipion emmène ensuite son armée à Castulo<sup>1334</sup>, ville que défendaient non seulement des réfugiés espagnols, mais les restes de l'armée punique, après sa fuite dans toutes les directions. Mais le bruit du désastre subi par les habitants d'Iliturgi avait précédé l'arrivée de Scipion ; de là, la terreur et le désespoir qui s'étaient emparés d'eux. Étant donné que les intérêts étaient opposés, chacun voulant se déterminer suivant ce qu'il avait jugé bon pour lui, sans tenir compte du point de vue d'autrui, d'abord des soupçons tacites, puis une discorde ouverte, amenèrent une scission entre les Carthaginois et les Espagnols. Chez ces derniers, Cerdubélus poussait ouvertement à la reddition ; c'était Himilcon qui commandait les auxiliaires des Carthaginois ; ceux-ci, ainsi que la ville, Curdubélus, qui avait reçu en secret la garantie de Scipion, les livre au Romain. Cette victoire fut moins cruelle : il n'y avait pas eu autant de torts causés et la capitulation avait apaisé une grande partie de la colère<sup>1335</sup>. »

Au cours de la même campagne, L. Marcius est envoyé devant Astapa par P. Scipion<sup>1336</sup> :

« Après avoir franchi le Baetis, que les habitants appellent Certis, Marcius reçut la reddition sans combat de deux cités florissantes. Il y avait une ville, Astapa, qui avait toujours été du côté des Carthaginois ; ce n'était pas tant cela qui justifiait la colère des Romains que le fait qu'en dehors des nécessités de la guerre, ses habitants nourrissaient contre eux une haine particulière [...] au point de faire des incursions dans le territoire voisin des alliés du peuple romain et d'enlever des Romains qui circulaient çà et là, soldats, cantiniers ou commerçants. Ils avaient même massacré les membres d'un important convoi, mais trop peu pour jouir d'une protection suffisante, alors qu'il avait franchi les limites de leur territoire, après leur avoir tendu une embuscade et les avoir cernés dans un terrain difficile<sup>1337</sup>. »

---

<sup>1332</sup> Liv. XXVIII, 19.

<sup>1333</sup> Liv. XXVIII, 20.

<sup>1334</sup> Cette cité ibère était située au nord-est d'Iliturgi, sur l'itinéraire qu'empruntaient les Romains pour passer dans la vallée du Baetis depuis la côte méditerranéenne.

<sup>1335</sup> Liv. XXVIII, 20. Même récit chez App., *Iber.*, 32.

<sup>1336</sup> Cette cité ibère était située au sud de la moyenne vallée du Baetis.

<sup>1337</sup> Liv. XXVIII, 22.

N'espérant aucune grâce des Romains, les habitants sortent de la ville pour affronter l'armée de L. Marcius. Après un combat désordonné, Tite-Live note :

« Comme [les Romains] s'efforçaient ensuite d'avancer, ils virent que personne ne reculait et que chacun s'obstinait à se faire tuer sur place : alors, étendant leur ligne – le grand nombre des soldats en donnait largement la possibilité –, enveloppant les deux extrémités de la ligne adverse, ils les massacrèrent tous jusqu'au dernier alors que les ennemis avaient formé le cercle pour combattre<sup>1338</sup>. »

Après la prise de la ville,

« Astapa, sans fournir de butin aux soldats, fut anéantie par le fer et par le feu. Après avoir reçu, sous l'effet de la crainte, la soumission de tous les autres habitants de la région, Marcius ramena à Carthagène, auprès de Scipion, son armée victorieuse<sup>1339</sup>. »

En 206, malgré leur révolte<sup>1340</sup>, on constate un traitement très généreux accordé aux Ilergètes de la part de P. Scipion. Citant ce dernier, Tite-Live écrit :

« Ces gens-là, en effet, n'étaient pas nés sur la même terre que lui et aucun contrat (*societas*) ne le liait à eux ; le seul qui eût existé, celui de la loyauté et de l'amitié (*fidei atque amicitiae*), ils l'avaient rompu d'eux-mêmes par le crime<sup>1341</sup>. »

À la suite du combat et de la défaite des Ilergètes, l'historien rapporte :

« Scipion, après s'être longuement emporté contre Mandonius – présent – et Indibilis – absent – déclara que, s'ils étaient perdus, c'était assurément mérité, en raison de leur forfait, mais que, s'ils devaient vivre, c'était grâce au bienfait que lui et le peuple romain leur accorderaient. Du reste, il ne leur enlèverait pas leurs armes, <pas plus qu'il n'exigerait d'eux des otages> : c'étaient là, en effet, des gages demandés par ceux qui craignaient une nouvelle agression ; lui leur laisseraient la pleine disposition de leurs armes et des cœurs libres de crainte ; il ne sévirait pas non plus, lui, contre des otages innocents, mais contre eux-mêmes, s'ils faisaient défection et il ne châtierait pas un ennemi désarmé, mais en armes. Eux qui avaient fait l'expérience des deux situations, il les laissait libres de choisir s'ils préféraient trouver chez les Romains bienveillance ou colère. C'est sur ces mots que fut renvoyé Mandonius et l'on exigea seulement le versement de l'argent permettant de payer la solde des soldats. Pour lui, Marcius envoyé en avant en Espagne Ulérieure, Silanus renvoyé à Tarragone, il passa quelques jours à attendre le versement complet de la somme exigée des Ilergètes ; après quoi, avec des troupes sans bagages, il rejoint Marcius qui approchait déjà de l'Océan<sup>1342</sup>. »

Compte tenu de la situation, le traitement dévolu aux Ilergètes par P. Scipion fut d'une générosité exceptionnelle. En 205, alors que ce dernier était rentré à Rome, les Ilergètes formèrent une coalition dans le but de libérer l'Espagne des Romains. Malgré les événements

---

<sup>1338</sup> Liv. XXVIII, 22.

<sup>1339</sup> Liv. XXVIII, 23.

<sup>1340</sup> Dans le contexte de la maladie de P. Scipion. Cf. Liv. XXVIII, 24 sq.

<sup>1341</sup> Liv. XXVIII, 32. Une alliance armée avait été passée avec les Ilergètes en 208. Cf. Pol. X, 38, 4-6, cité au chap. III, p. 171. L'indication de Tite-Live laisse croire que cette dernière était limitée dans le temps et qu'elle n'était plus en vigueur en 206. À cette date, une simple *amicitia* subsistait entre les Romains et les Ilergètes.

<sup>1342</sup> Liv. XXVIII, 34.

de l'année précédente, les commandants romains entreprirent la campagne militaire par des ouvertures de paix, pratiquant ainsi la même politique de modération suivie par les Scipions :

« Les généraux romains, Lucius [Cornélius] Lentulus et Lucius Manlius Acidinus, de leur côté, pour éviter l'extension d'un conflit dont on négligerait les prémices, opérèrent eux aussi la jonction de leurs armées, puis traversèrent le territoire des Ausétani, pourtant hostile, comme s'il s'agissait d'un pays paisible, en imposant à leurs soldats une conduite pacifique ; ils parvinrent à proximité du cantonnement de l'ennemi et établirent leur camp à trois milles du sien. On tenta d'abord vainement, par l'intermédiaire de parlementaires, d'obtenir un armistice ; puis, comme des fourrageurs romains avaient subi un assaut soudain de la part de cavaliers espagnols, la cavalerie romaine fut envoyée en renfort depuis les avant-postes et un combat équestre eut lieu, sans résultat notable pour aucun des deux côtés<sup>1343</sup>. »

Les infanteries en étant ensuite venues aux mains, le combat vit notamment périr Indibilis, transpercé par un javelot, puis la déroute des soldats de la coalition ilergete. Selon Tite-Live,

« Mandonius les convoqua [les coalisés] alors à une assemblée ; ils s'y plaignirent de leur défaite, blâmèrent les instigateurs de la guerre et décidèrent d'envoyer des parlementaires dans l'intention de livrer leurs armes et de présenter leur soumission. Ceux-ci rejetèrent la responsabilité de la guerre sur Indibilis, son instigateur, et sur les autres chefs, dont la plupart étaient tombés dans la bataille, offrant de livrer les armes et de se soumettre, on leur répondit que l'on acceptait leur soumission à condition que Mandonius et les autres facteurs de guerre fussent livrés vivants ; sinon, les généraux romains feraient marcher leur armée contre le territoire des Ilergetes, des Ausétani, puis des autres peuples successivement. Telles furent les paroles que les parlementaires rapportèrent à l'assemblée. Alors, Mandonius et les autres chefs furent arrêtés et livrés au supplice. Les peuples espagnols recouvrèrent la paix ; on exigea d'eux un tribut double au titre de cette année-là, du blé pour six mois, des manteaux et des toges destinés à l'armée, et l'on reçut des otages d'une trentaine de peuples. L'agitation insurrectionnelle de l'Espagne ainsi déclenchée et réprimée en peu de jours, sans avoir provoqué un mouvement d'ampleur, la terreur se concentra sur l'Afrique...<sup>1344</sup> »

Comme l'indique le fait que l'Espagne, après avoir été en état de guerre durant de très nombreuses années, ne connut aucun nouveau soulèvement avant le changement de commandement en 200<sup>1345</sup>, les généraux romains agirent alors avec une grande efficacité militaire et politique. À l'exception de l'appel à l'aide du roi ilergete Bilistage à Caton en 195<sup>1346</sup>, le peuple des Ilergetes, qui fut l'un des acteurs majeurs de la deuxième guerre punique, disparaît des sources. La décapitation de son élite dirigeante belliqueuse et de celle de leurs alliés dut servir d'avertissement de poids aux autres peuples espagnols, mais probablement aussi aux peuples gaulois situés au nord des Pyrénées. Comme on le constate

---

<sup>1343</sup> Liv. XXIX, 2.

<sup>1344</sup> Liv. XXIX, 3.

<sup>1345</sup> Ce dernier fut le fait des Sédétans, peuple situé au niveau de la moyenne vallée de l'Èbre. Cf. Liv. XXXI, 49.

<sup>1346</sup> Liv. XXXIV, 11. Ce roi pro-romain prit apparemment le pouvoir après la purge des chefs ilergetes en 205.



dans le contexte du passage d'Hannibal en 218, les informations circulaient entre les deux versants de la chaîne de montagnes<sup>1347</sup>.

L'ensemble de ces témoignages donne l'image d'un commandement romain qui tente, en règle générale, de négocier la soumission pacifique des peuples rencontrés, n'intervenant militairement que dans les cas où aucune autre solution ne se présentait. À certaines occasions, lorsque les torts sont trop importants, le châtement s'impose. La dureté de ce dernier permet alors d'obtenir la soumission des cités ou peuples voisins des secteurs d'opérations. On doit ainsi s'attendre à des comportements similaires de la part du commandement romain d'Espagne au nord des Pyrénées, à partir de 203.

Nous ne pouvons évidemment pas savoir dans quel ordre se déroulèrent les interventions militaires en Gaule Transalpine. Est-ce que, par l'entremise d'émissaires romains potentiellement accompagnés d'agents grecs, voire ibères, des négociations furent d'abord entreprises entre les Romains et les chefs du Roussillon, puis ceux du Languedoc occidental et ainsi de suite en direction du Rhône, avec ou sans présence de l'armée ? Une intervention militaire eut-elle d'abord lieu contre les chefs gaulois du secteur de Narbonne, des négociations infructueuses ayant mené à l'assaut de Pech Maho et de Montlaurès ? Ces opérations furent-elles suivies de négociations avec les autres chefs gaulois impressionnés par ces interventions militaires ? Est-ce que des négociations et des opérations militaires furent d'abord entreprises à l'est, plutôt qu'à l'ouest du Rhône ? Dans notre ignorance, nous suivrons la logique géographique et débuterons notre description par le secteur situé le plus près de l'Espagne.

## *5.2. Interventions romano-marseillaises en Gaule Transalpine occidentale*

À l'exception du rejet des demandes de l'ambassade romaine au profit d'Hannibal en 218<sup>1348</sup>, et des probables accords conclus entre le général punique et les populations gauloises du Roussillon et du Languedoc occidental<sup>1349</sup>, les Romains n'avaient jamais eu de contentieux avec les peuples de Gaule Transalpine occidentale. Si l'on considère le probable rapprochement entre le commandement romain d'Espagne et ces derniers, peut-être dès

---

<sup>1347</sup> Cf. Liv. XXI, 24, cité au chap. II, p. 96. Cf. également chap. III, p. 151.

<sup>1348</sup> Ce rejet fut accompagné de reproches de la part des Gaulois envers les Romains pour les traitements que ceux-ci faisaient subir aux Gaulois cisalpins. Cf. Liv. XXI, 20, cité au chap. II, p. 68-69.

<sup>1349</sup> Cf. chap. II, p. 96-97.

217<sup>1350</sup>, et leur potentielle participation au ravitaillement des troupes romaines d'Espagne au cours de la deuxième guerre punique, des négociations visant à obtenir le droit d'accès terrestre à travers leurs territoires furent très vraisemblablement entreprises en direction des chefs gaulois transpyrénéens. Comme l'indiquent les traces limitées de destruction constatées à l'ouest du Rhône, ainsi que la mise en place, par les Romains, d'une voie pourvue de milliaires entre Ampurias et le passage du Rhône dans la première moitié du II<sup>e</sup> s.<sup>1351</sup>, ces négociations auraient porté leurs fruits avec la plupart des chefs gaulois. Cela est d'autant plus probable si l'on considère le fait que les Romains, victorieux des Carthaginois d'Espagne et des Ibères aux côtés de leur allié marseillais<sup>1352</sup>, devaient alors se trouver en position de force.

### 5.2.1. Le Roussillon

Étant donné qu'aucune trace de destruction n'a été décelée sur les deux principaux *oppida* du Roussillon (Elne et Ruscino), il semble que les demandes romaines visant à obtenir le droit d'accès terrestre sur leur territoire auraient été accueillies favorablement par les chefs gaulois de ce secteur<sup>1353</sup>. On peut observer que la proximité géographique immédiate des populations du Roussillon avec l'Espagne romaine les rendait plus vulnérables que celles situées plus au nord. Seul le col du Perthus, situé en basse altitude et aisément franchissable tout au long de l'année, les séparait des Romains. Ces derniers prirent d'ailleurs très vraisemblablement le contrôle de ce col au cours de la deuxième guerre punique. En 208, dans le cadre du départ d'Hasdrubal vers l'Italie, Polybe signale que P. Scipion fit surveiller les cols permettant de passer en Gaule Transalpine<sup>1354</sup>. Les cols alors mis sous surveillance étaient probablement ceux de l'intérieur, par où Hannibal avait précédemment cheminé, ainsi que celui du Perthus<sup>1355</sup>. Une surveillance de ce col par les Romains, dès leur arrivée en Espagne en 218, est également envisageable. Étant donné les traités vraisemblablement conclus entre Hannibal

---

<sup>1350</sup> Cf. chap. III, point 2.

<sup>1351</sup> Pour l'étude chronologique de l'organisation de cette voie, cf. ch. VI, points 3 et 4.

<sup>1352</sup> Sur le rôle joué par les Marseillais auprès des Romains au cours de la deuxième guerre punique, cf. chap. III, points 2 et 3.

<sup>1353</sup> Dans le contexte de 218, Tite-Live les désigne comme « petits rois » (*reguli*). Liv. XXI, 24, cité au chap. II, p. 96. Considérant que les sites d'Elne et de Ruscino n'ont pas été entièrement explorés (comme la plupart des sites gaulois du Midi de la France), on ne peut complètement exclure l'hypothèse de troubles entre les Romains et les peuples du Roussillon dans les dernières années de la deuxième guerre punique.

<sup>1354</sup> Cf. Pol. X, 40, 11, cité au chap. III, p. 172.

<sup>1355</sup> Cf. chap. III, point 4.

et les chefs gaulois du Roussillon<sup>1356</sup>, cela aurait permis au commandement romain de se prémunir contre une éventuelle menace des populations gauloises situées sur ses arrières.

Certains indices archéologiques permettent également d'aller dans le sens d'un contrôle du Perthus par les Romains et de leurs alliés ampuritains, à la fin du III<sup>e</sup> s. Des restes d'amphores gréco-italiques LWc (-225/-175) et Dressel IA (-135/-50), associées à des monnaies d'argent ampuritaines datées de la fin du III<sup>e</sup> s., ainsi que des monnaies de bronze à légende ibérique du II<sup>e</sup> s., ont en effet été découverts sur le site du camp de la Torre (fig. 62)<sup>1357</sup>. Les balles de fronde en plomb ovoïdes (fig. 63) associées au mobilier sont typiques de l'armement hellénistique<sup>1358</sup>. L'hypothèse d'une occupation de nature militaire est appuyée par la position stratégique du site qui domine d'une trentaine de mètres l'axe routier permettant de franchir le col du Perthus.

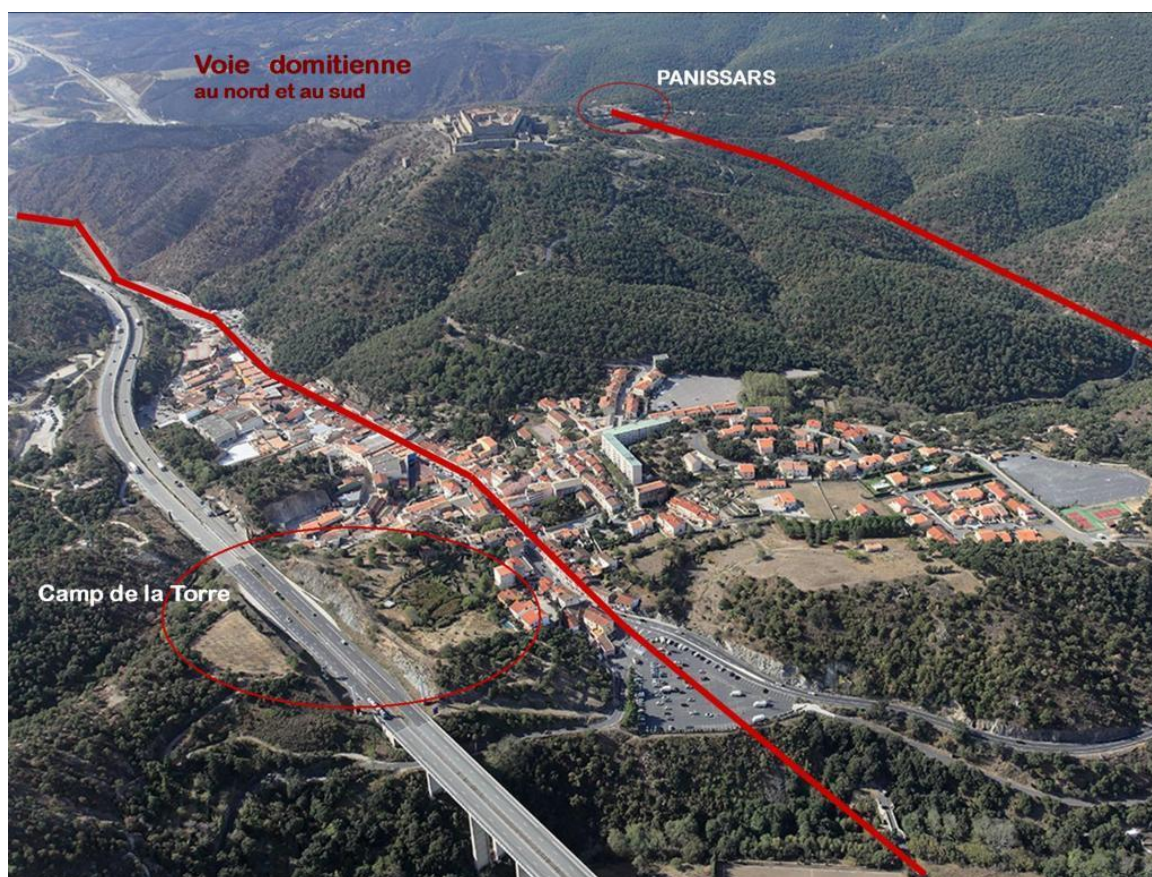


Figure 62. Le camp du Torre au Perthus (l'Espagne se trouve dans le haut de l'image).

---

<sup>1356</sup> Cf. chap. II, p. 96-97.

<sup>1357</sup> Castellvi 1989, p. 11-20.

<sup>1358</sup> Cf. Rihll 2009, p. 147-169.



Figure 63. Les balles de fronde en plomb ovoïdes découvertes au niveau du camp de Torre (Perthus). Des balles de fronde du même type, anciennement datées de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s.<sup>1359</sup>, ont également été découvertes sur le site grec d'Ampurias (fig. 64). Bien que l'usage de ces projectiles ne soit pas exclusif à la sphère grecque, la proximité géographique du site d'Ampurias permet d'envisager la possibilité que les balles de fronde du camp du Torre aient appartenu à des membres de cette cité, alliée des Romains.



Figure 64. Balles de fronde en plomb ovoïdes découvertes à Ampurias. Musée d'archéologie de Catalogne Empúries. Échelle non renseignée.

<sup>1359</sup> Cadalfach 1910-1911, p. 671-672 (cité par Cadiou 2008, p. 267).



Étant donné leur proximité géographique immédiate avec l'Espagne romaine, les relations établies entre les populations gauloises du Roussillon et les Romains, au cours de la deuxième guerre punique, furent probablement plus étroites que celles établies avec les peuples des autres secteurs de Gaule Transalpine. Cela se traduisit notamment par le commerce du grain, dont de grandes quantités durent parvenir jusqu'à l'armée romaine d'Espagne, depuis la vaste plaine agricole du Roussillon. C'est ce qu'attesteraient les nombreux silos de l'*oppidum* d'Elne, dont plusieurs pourraient être contemporains de la deuxième guerre punique<sup>1360</sup>.

Une *amicitia*, probablement déjà en vigueur à la fin du III<sup>e</sup> s.<sup>1361</sup>, dut alors être maintenue entre les Romains et les chefs gaulois du Roussillon. Comme ce fut le cas pour Hannibal en 218<sup>1362</sup>, des traités visant à assurer l'accueil et la libre circulation des voyageurs romains en mission officielle durent être conclus. De cette manière, les chefs du Roussillon conservaient leur pouvoir et assuraient la sécurité de leur territoire face à leur puissant voisin méridional, dont la présence devait apparaître comme permanente.

### 5.2.2. *Le Languedoc occidental*

Les relations furent apparemment plus tendues entre les Romains et les chefs gaulois du secteur de Narbonne. Les attaques de Pech Maho, et vraisemblablement de Montlaurès, doivent en effet sous-entendre le rejet des demandes romaines visant à obtenir le droit d'accès terrestre dans ce secteur. Des troupes romaines, probablement venues d'Espagne par voie maritime, auraient été rejointes par une escadre marseillaise transportant des pièces d'artillerie, comme l'indiquent les boulets de basalte découverts sur ces sites et le schéma précédemment évoqué concernant le partage des rôles entre les Romains (assaut de vive force) et les Grecs (artillerie)<sup>1363</sup>. Les navires alliés durent s'engager à l'intérieur de l'ancien étang de Bages-Sigean pour procéder au siège de l'*oppidum* de Pech Maho, puis à celui de Montlaurès, dont dépendait probablement le premier site<sup>1364</sup>.

La position stratégique de Pech Maho et de Montlaurès, sans doute doublée de l'intransigeance des chefs gaulois de ce secteur face aux demandes romaines de libre circulation, pourraient expliquer ces attaques. La concession du droit de passage a pu

---

<sup>1360</sup> Cf. chap. III, p. 162 sq.

<sup>1361</sup> Cette dernière datait très vraisemblablement des premières années de la deuxième guerre punique. Cf. chap. III, p. 146 sq.

<sup>1362</sup> Cf. chap. II, p. 96-97.

<sup>1363</sup> Cf. ci-dessus, p. 295-296.

<sup>1364</sup> Cf. ci-dessus, p. 284.

représenter une perte de souveraineté et de prestige importante, mais aussi une perte économique pour les chefs gaulois du Narbonnais qui contrôlaient l'intersection stratégique entre les voies d'Espagne, d'Aquitaine et du Rhône, secteur d'échanges économiques fructueux.

L'assaut, la mise à sac, l'incendie et le démantèlement de l'*oppidum* de Pech Maho traduisent un traitement impitoyable de la part des assaillants contre cette place prise par les armes (*ui captere*). Ce traitement pourrait signifier une faute grave de la part des occupants du site ou du pouvoir qui le détenait. Cependant, et dans l'optique du libre-passage terrestre souhaité par les Romains, sa situation géographique, au niveau d'un goulet d'étranglement terrestre, peut à elle seule justifier sa destruction.

Les assauts de Pech Maho et de Montlaurès durent logiquement servir d'avertissements aux populations locales. Considérant le caractère exceptionnel du système défensif de Pech Maho<sup>1365</sup>, cette place était probablement considérée comme inexpugnable. Une comparaison avec la prise de Dimalè en 219 peut probablement servir d'exemple comparatif. Selon Polybe :

« Lorsque le consul romain<sup>1366</sup> arriva en Illyrie avec ses troupes, il put voir que l'adversaire comptait beaucoup sur la forte position de Dimalè et sur sa garnison, cette place passant généralement pour imprenable. Il décida donc que ce serait par elle qu'il commencerait, afin d'impressionner les ennemis. 4. Ayant donné des instructions aux commandants des diverses unités et fait avancer des machines de plusieurs côtés à la fois, il commença le siège de la place 5. et la prit d'assaut au bout de sept jours, démoralisant du même coup l'adversaire. 6. C'est ainsi que des émissaires arrivèrent aussitôt de toutes les cités du pays pour faire acte d'allégeance et se « remettre à la foi » des Romains. 7. Le consul accepta leur soumission en imposant à chacune les conditions qu'il jugea convenables<sup>1367</sup> »

Il est fort probable que les populations du Languedoc occidental adoptèrent un comportement similaire après la prise des *oppida* de Pech Maho et de Montlaurès. L'absence de traces d'attaque sur les autres sites du Languedoc occidental situés sur l'axe terrestre menant au Rhône (Ensérune et Béziers) permet d'appuyer cette hypothèse. À moins que des accords concernant le droit de passage aient auparavant été négociés avec les Romains, on peut croire que les occupants de ces *oppida* se soumirent après les interventions militaires à Pech Maho et

---

<sup>1365</sup> Cf. ci-dessus, p. 283-284. Nous ne connaissons malheureusement pas le système défensif de l'*oppidum* de Montlaurès, dont une partie de mur et une porte pourraient se dissimuler sous le talus longeant la zone 73 au sud-est (cf. ci-dessus, p. 306). Si le pouvoir contrôlant Pech Maho résidait bien à Montlaurès, un système défensif également important devait protéger l'*oppidum* principal.

<sup>1366</sup> Il s'agit de L. Aemilius Paulus. Ce dernier fit partie de l'ambassade de déclaration de guerre à Carthage au printemps 218 et peut-être de l'ambassade qui se rendit ensuite dans la péninsule Ibérique et en Gaule transalpine (cf. chap. II, p. 63-64). Il fut à nouveau consul en 216 et trouva la mort à Cannes.

<sup>1367</sup> Polybe III, 18, 3-7.



à Montlaurès. D'après ce que l'on observe en Espagne à la même époque, les négociations se font normalement en présence de l'armée et on préférera donc la seconde hypothèse.

La mise en place du cadastre « Narbonne A », vers le milieu du II<sup>e</sup> s., implique que les Romains se sont gardés un droit discrétionnaire dans ce secteur où fut ensuite fondée la colonie romaine de Narbonne en 118. Cela pourrait s'expliquer par la soumission de ses populations dès la fin du III<sup>e</sup> s. On peut par ailleurs signaler une arrivée significative des produits italiens (céramiques et amphores) au niveau de l'axe Aude-Garonne à partir du début du II<sup>e</sup> s.<sup>1368</sup> Ce dernier élément permet d'appuyer l'hypothèse de l'intérêt ancien des Romains pour le Narbonnais où transitaient notamment les produits en provenance de l'Atlantique, dont le précieux étain.

À l'instar de Pech Maho, il est probable que l'*oppidum* de Montlaurès a été, au moins temporairement, déserté par ses habitants partis s'installer ailleurs. En ce sens, un agrandissement significatif de l'espace habitable a été constaté sur le site voisin d'Ensérune à la fin du III<sup>e</sup> s.<sup>1369</sup> J. Jannoray rapporte ceci :

« l'agglomération urbaine perd cet aspect de poste fortifié. Une reconstruction générale intervient alors, qui se traduit par un agrandissement considérable du périmètre habité : au Sud le rempart éclate littéralement et les pentes sont occupées; à l'Ouest, la nécropole désaffectée se couvre de maisons; au Nord, l'enceinte est visiblement devenue sans objet, puisque des constructions s'élèvent hors de la limite autrefois marquée par elle. C'est la période de la plus grande extension de la cité, qui de nouveau est une ville ouverte<sup>1370</sup>. »

Cette restructuration générale de l'habitat pourrait être associée aux autres bouleversements que connaît ce secteur à la même époque. Le démantèlement des fortifications d'Ensérune pourrait être la marque d'une perte de souveraineté émanant d'une injonction romaine visant à assurer la sécurité de l'axe terrestre Espagne-Rhône. On peut aussi considérer la possibilité d'une punition infligée par les Romains en réponse à l'aide apportée aux Carthaginois, au début de la deuxième guerre punique par les occupants d'Ensérune. En plus d'avoir vraisemblablement fourni de grandes quantités de grain à l'armée d'Hannibal, des agents de liaison carthaginois s'étaient probablement maintenus sur ce site stratégique, comme l'indiquent les *sacra* puniques qui y ont été découverts<sup>1371</sup>. Comme dans le cas du Roussillon, des traités visant à assurer l'accueil et la libre circulation des voyageurs romains en mission officielle durent par ailleurs être conclus avec les chefs gaulois du Languedoc occidental.

---

<sup>1368</sup> Poux 2004, p. 192-194.

<sup>1369</sup> Jannoray 1955, p. 178 et p. 209, n. 2.

<sup>1370</sup> Jannoray 1955, p. 151.

<sup>1371</sup> Cf. chap. II, p. 99 sq. et chap. III, p. 150-152.

On peut même imaginer un traité d'alliance en bonne et due forme avec Rome, garantissant à Ensérune la protection de son puissant allié latin.

### 5.2.3. *Le Languedoc oriental*

Les peuples du Languedoc oriental étaient probablement déjà acquis aux Romains à la fin du III<sup>e</sup> s. L'attitude favorable des Volques en 218<sup>1372</sup>, leurs liens économiques étroits avec les Marseillais<sup>1373</sup> (alliés des Romains), le fait qu'aucune trace de destruction n'a été découverte sur leur territoire, l'arpentage et le jalonnage par les Romains d'une route traversant celui-ci avant la moitié du II<sup>e</sup> s., ainsi que la neutralité apparente des Volques lors du conflit de 125-121, appuient l'hypothèse d'une bonne intelligence entre ce peuple et les Romains. Une *amicitia*, probablement en vigueur depuis 218, dut se maintenir avec les Volques durant toute la période de la guerre et au-delà. Comme dans les deux secteurs précédents, des traités visant à assurer la libre circulation romaine furent très vraisemblablement passés avec les chefs volques.

Certains éléments laissent même croire que les Romains ont pu s'appuyer sur des aristocraties volques pour prendre le pouvoir sur certains sites du Languedoc occidental. Jusqu'à l'époque de la deuxième guerre punique, le territoire des Volques semble situé entre le Rhône à l'est et au plus loin jusqu'à l'Hérault à l'ouest. Ce dernier secteur constituait une zone frontière entre le domaine rhodanien et le domaine ibéro-languedocien<sup>1374</sup>. Cette séparation culturelle devait logiquement impliquer une séparation politique. À propos d'un contexte vraisemblablement antérieur à la fondation de la colonie romaine de Narbonne en 118, Posidonius écrit :

« La plus grande partie du territoire situé de l'autre côté du fleuve est occupée par les Volques dits Arécomisques. Leur port est Narbonne, dont il serait d'ailleurs plus juste de dire qu'il est le port de la Celtique entière, tant il surpasse les autres par le nombre des entreprises auxquelles il sert de place de commerce [...]. Il existe encore d'autres populations sur la rive droite du Rhône, mais obscures et peu étendues, limitrophe des Arécomisques jusqu'au Mont Pyréné<sup>1375</sup>. »

Il apparaît ainsi que le territoire des Volques dut, à un moment ou à un autre, déborder à l'est de l'Hérault jusque dans le secteur de Narbonne. Cette cité devint alors leur port principal, mais non exclusif à ce peuple, comme le signale Posidonius. Cette extension de territoire put potentiellement avoir lieu à la fin du III<sup>e</sup> s., ou dans les décennies suivantes, dans le cadre de

---

<sup>1372</sup> La plupart d'entre eux prirent alors les armes contre Hannibal, cf. chap. II, p. 97.

<sup>1373</sup> Cf. chap. III, p. 156 et 168.

<sup>1374</sup> Cf. *introduction*, p. 8.

<sup>1375</sup> *Apud* Strabon IV, 1, 12. Les dernières populations sont à situer dans le Roussillon.

la soumission des peuples du Languedoc occidental par les Romains et leurs alliés marseillais (fig. 65).



Figure 65. Extension de territoire des Volques à la fin du III<sup>e</sup> s. ?

Un autre indice permet d'aller en ce sens. Au II<sup>e</sup> s., des monnaies à inscriptions grecques apparaissent sur les *oppida* de Béziers et d'Ensérune qui se situaient en zone d'influence ibère et où l'on ne retrouvait jusqu'alors que ce type d'écriture (fig. 66-68). Cet état de fait pourrait être la marque de l'installation d'une aristocratie hellénisée, à savoir volque, au sein de ces *oppida*.



Figure 66. Grand bronze des rois gaulois de Béziers KAIANTOΛΟΥ/ΒΑΣΙΛΙΑ au lion bondissant (150/100)<sup>1376</sup>.

<sup>1376</sup> Métrologie : 24-26mm ; poids min. 6,38 g ; max. 18,10 g ; moy. 10,76 g ; écart type 2.16. À l'exception du petit bronze de Nîmes (fig. 72) et de celui d'Ambrussum (fig. 75), la référence, la métrologie et la proposition de datation sont issues de Feugère et Py 2011. À propos des grands bronzes des rois gaulois de Béziers, M. Feugère et M. Py signalent que « le débat sur leur datation (avant ou après la conquête romaine) a été réglé il y a quelques années par la découverte d'une frappe de Kaiantolos dans l'épave catalane de l'Isla Pedrosa (Richard 1975a, p. 74, n°1 et 2), qui a coulé vers 150-140 av. n. è. Une autre division de Kaiantolos a été recueillie à Lattes dans un niveau de la deuxième moitié du II<sup>e</sup> s. » Py et Feugère 2011, p. 297. M. Bats lit le nom Kaiantolos « Grand Rempart » (Bats 2007, p. 63).





Figure 67. Grand bronze de Béziers BHTAPPATIC au lion bondissant (150/100)<sup>1377</sup>.



Figure 68. Grand bronze d'Ensérune ΛΟΓΓΟΣΤΑΛΗΤΩΝ au trépied (175/125)<sup>1378</sup>.

L'influence marseillaise apparaît clairement sur ces monnaies avec leurs revers au lion et au trépied, que l'on retrouve également sur les monnaies de la cité grecque (fig. 69-70).

<sup>1377</sup> Métrologie : 24-26mm ; poids min. 3,83 g ; max. 12,52 ; moy. 8,16 g ; écart type 1,94 g.

<sup>1378</sup> Métrologie : 24-26mm ; poids 8-9g.



Figure 69. Drachme légère marseillaise ΜΑΣΣΑ au lion marchant (ou cabré ?) avec Ε sous son ventre (200/150)<sup>1379</sup>.



Figure 70. Grand bronze marseillais ΜΑ au trépied (210/150)<sup>1380</sup>

Des monnaies contemporaines comportant des inscriptions grecques se retrouvent également en Languedoc oriental, à Nîmes (fig. 71-73) et à Ambrussum (fig. 74).

<sup>1379</sup> Métrologie : 15-17mm ; poids min. 2,17 g ; max. 3,18 ; moy. 2,67 ; écart type 0,11 g.

<sup>1380</sup> Métrologie : 20-24mm ; poids min. 5,98 g ; max. 9,52 g ; moy. 7,50 ; écart type 0,95 g.





Figure 71. Petit bronze au lion de Nîmes NE (200/150)<sup>1381</sup>.



Figure 72. Drachme « au cavalier » de Nîmes NEMAY (150/100)<sup>1382</sup>.

<sup>1381</sup> Métrologie non renseignée. La datation proposée est celle de Chazel et Berthod 2012, p. 3 (cité par Le Brazidec et Scrinzi 2019, p. 351).

<sup>1382</sup> Métrologie : 15mm ; poids min. 2,03 g ; max. 2,65 g ; moy. 2,29 g ; écart-type 0,16 g.



Figure 73. Petit bronze de Nîmes NEMAY (150/100)<sup>1383</sup>.



Figure 74. Petit bronze d'Ambrussum AMBP (150/100)<sup>1384</sup>.

L'influence des monnaies marseillaises est encore là évidente. Le droit (tête casquée) de la monnaie d'Ambrussum est notamment similaire à ceux que l'on retrouve sur les monnaies de la cité grecque (fig. 70). Il en va de même pour le revers, où les lettres AM ou MA bouletées se retrouvent insérées dans les quadrants d'une roue à quatre rayons (fig. 75). Les droits de la drachme et du petit bronze de Nîmes (NIM-137) sont également de style grec.

<sup>1383</sup> Métrologie : 15mm ; poids min. 1,5 g. ; max. 2,5.

<sup>1384</sup> Métrologie : 13mm ; poids 0,66g. La datation proposée est celle de Le Brazidec et Scrinzi 2019, p. 352.



Figure 75. Obole de Marseille MA (200/125)<sup>1385</sup>.

Si l'on considère l'hypothèse d'un transfert de pouvoir au niveau des *oppida* d'Ensérune et de Béziers suscité par les Romains à la fin du III<sup>e</sup> s. ou dans les décennies suivantes, il y aurait bien eu une sorte d'invasion volque en Languedoc, mais dans des termes différents de ceux qui étaient considérés jusqu'à présent<sup>1386</sup>. Comme le rappelle par ailleurs Strabon : « Dans toutes les régions sujettes de Rome, quelquefois elles sont de fait gouvernées par des rois, alors qu'ailleurs les Romains contrôlent eux-mêmes et ils les appellent les provinces où ils envoient des préfets et des percepteurs pour les impôts<sup>1387</sup>. » Il semble que les Romains ont longtemps régné de manière indirecte sur la Gaule Transalpine occidentale. La création d'une province sur ce territoire en 118 est une supposition. Ch. Ebel a d'ailleurs rappelé que le premier gouverneur connu en Gaule Transalpine est M. Fonteius, en 76-74. Selon l'historien, la province séparée de Gaule Transalpine fut créée sous Pompée, dans le contexte des guerres sertoriennes. Auparavant, la Gaule Transalpine occidentale aurait été sous la responsabilité du gouverneur d'Espagne Citérieure. Ce dernier y aurait exercé son pouvoir, par l'intermédiaire d'aristocraties gauloises favorables, et de la colonie romaine de Narbonne à partir de 118. La Gaule Transalpine orientale aurait par ailleurs été sous la responsabilité des Marseillais jusqu'à la chute de leur cité en 49<sup>1388</sup>. Cette question reste à développer.

<sup>1385</sup> Métrologie : 10-11mm ; 0,4-0,7 g.

<sup>1386</sup> Cf. ci-dessus, p. 304, n. 1256.

<sup>1387</sup> Strabon XVII, 3, 24.

<sup>1388</sup> Ebel 1976, p. 75-102.

### 5.3. Les interventions romano-marseillaises en Provence occidentale

La situation se présente différemment avec les populations celto-ligures de l'arrière-pays marseillais<sup>1389</sup>. Après une longue période de paix sous la houlette commerciale de Marseille<sup>1390</sup>, il semble qu'un sentiment anti-marseillais se soit développé au sein de ces dernières. Ce sentiment fut probablement exacerbé par la deuxième guerre punique et l'attitude pro-carthaginoise des Gaulois et des Ligures d'Italie. Cette situation aurait débouché sur une période de troubles à partir de la fin du III<sup>e</sup> s. Selon P. Arcelin, « Marseille est bien au centre de ces conflits armés. Sa présence dans le domaine, sans doute jugée excessive par certaines populations, en est très certainement la cause essentielle<sup>1391</sup>. »

Au début de la deuxième guerre punique, Hannibal fondait sa victoire sur le ressentiment des Gaulois d'Italie envers les Romains<sup>1392</sup>. Si nous n'avons aucune information concernant l'attitude des populations celto-ligures de l'arrière-pays marseillais à ce moment-là<sup>1393</sup>, il est possible que les émissaires d'Hannibal aient pris contact avec eux au cours de l'hiver 218. Marseille était en effet ennemie des Carthaginois du fait de son alliance avec Rome. Une propagande pro-carthaginoise dans ce secteur est donc bien envisageable. On sait par ailleurs qu'un sentiment anti-romain existait chez les populations gauloises situées à l'ouest du Rhône. En 218, les ambassadeurs romains s'y étaient fait reprocher les mauvais traitements subis par les Gaulois d'Italie de la part des Romains<sup>1394</sup>. Ce sentiment anti-romain put également exister chez les populations celto-ligures de l'arrière-pays marseillais, situées plus à proximité des Gaulois cisalpins<sup>1395</sup>.

---

<sup>1389</sup> Celles-ci sont à différencier des populations celtes, plus étroitement liées à Marseille, qui occupaient le secteur rhodanien. Cf. Verdin 1998.

<sup>1390</sup> La période d'apaisement se serait étalée entre la moitié du IV<sup>e</sup> s. et la fin du III<sup>e</sup> s. (Arcelin 1992, p. 325). Selon le même auteur, « Marseille s'est [alors] constitué un monopole économique dans le Sud-Est gaulois méditerranéen et vers la Côte ligure (jusqu'à Gênes). C'est dire que la presque totalité des transactions est contrôlée par les Massaliotes et les comptoirs-relais. » *Ibid.*, p. 320. L'auteur évoque « une forme d'exploitation coloniale » de la part des Marseillais. *Ibid.*, p. 324. La demande marseillaise aurait notamment concerné les produits de l'agriculture. *Ibid.*, p. 323.

<sup>1391</sup> Arcelin 1986, p. 64.

<sup>1392</sup> Ce ressentiment avait récemment été aggravé par la guerre de 225-221 entre les Romains et les Gaulois cisalpins.

<sup>1393</sup> Leur territoire ne fut pas touché par le passage de l'armée punique.

<sup>1394</sup> Ce reproche est probablement en partie issu de la propagande des émissaires d'Hannibal au cours de l'hiver 219-218. Cf. chap. II, p. 82. Considérant le ralliement des Volques à la cause romano-marseillaise, comme l'indique leur tentative de blocus de l'armée punique au niveau du Rhône (cf. chap. II, p. 97), les peuples concernés devaient plutôt se situer dans le Roussillon et le Languedoc occidental.

<sup>1395</sup> Les Gaulois et Ligures de Provence étaient à leur contact via la vallée de la Durance et le col du Montgenèvre, ainsi que par la voie littorale ligure.

Lorsque l'armée punique atteint la Gaule Cisalpine au début de l'hiver 218-217, les Gaulois Boïens et Insubres se rallièrent au général carthaginois<sup>1396</sup>. Au printemps 217, ils accompagnèrent l'armée punique à travers les Apennins et transportèrent les opérations vers le sud de l'Italie en direction de Rome. Les Boïens et les Insubres contribuèrent alors à la victoire de Trasimène, puis à celle de Cannes l'année suivante. Après cette bataille, ce sont tous les Gaulois cisalpins qui passèrent dans le camp carthaginois<sup>1397</sup>.

En ce qui concerne les Ligures d'Italie, voisins des Ligures provençaux, leur tendance pro-carthaginoise apparaît pour la première fois en 216. Avant la bataille de Cannes, Tite-Live rapporte que les Romains envoyèrent des ambassadeurs « chez les Ligures, pour réclamer auprès d'eux, parce qu'ils avaient aidé le Carthaginois de leurs ressources et de leurs troupes [...]»<sup>1398</sup>. » Ensuite, au printemps 207, alors qu'Hasdrubal entreprend sa traversée des Alpes, Tite-Live nous apprend que « 8000 Ligures avaient été recrutés et armés et allaient se joindre à lui quand il serait passé en Italie [...]»<sup>1399</sup>. » Enfin, lorsque Magon parvient en Italie en 205, il obtient l'alliance des Ligures Ingauni<sup>1400</sup>.

Signe de l'intérêt d'Hannibal pour les peuples gaulois et ligures, ces derniers figurent dans le traité passé entre les Carthaginois et Philippe V en 215 :

« Le roi Philippe et les Macédoniens ainsi que ceux des autres Grecs qui sont alliés prêteront leur appui au peuple carthaginois, à son général, Hannibal, et à ceux qui servent avec lui, à ceux qui sont dans la dépendance des Carthaginois et qui possèdent les mêmes lois, à la cité d'Utique, à toutes les cités et à tous les peuples sujets des Carthaginois, à nos soldats et à nos alliés, à toutes les cités, 6. à tous les peuples d'Italie, de Gaule et de Ligurie qui sont nos amis et à tous ceux qui, dans ces pays, pourront devenir nos amis et nos alliés 7. Le roi Philippe et les Macédoniens ainsi que ceux des autres Grecs qui sont leurs alliés pourront compter sur l'aide et l'assistance des Carthaginois qui servent dans le corps expéditionnaire, des citoyens d'Utique, de toutes les cités et tous les peuples sujets des Carthaginois, de leurs alliés, de leurs soldats, de tous les peuples, de toutes les cités d'Italie, de Gaule et de Ligurie qui sont leurs alliés et de ceux, en outre, qui pourront le devenir dans ces contrées [...] 10. Vous serez nos alliés dans la guerre que nous livrons contre les Romains, jusqu'à ce que les dieux nous accordent la victoire. 11. Vous nous prêterez assistance dans la mesure où nous en aurons besoin et selon ce qui aura été entendu entre nous»<sup>1401</sup>. »

La tendance pro-carthaginoise presque générale des peuples gaulois et ligures d'Italie, les victoires d'Hannibal et les avances faites par les Carthaginois aux peuples gaulois et ligures

---

<sup>1396</sup> Il s'agit des principaux adversaires de Rome lors de la guerre de 225-221.

<sup>1397</sup> Liv. XXII, 21.

<sup>1398</sup> Liv. XXII, 23. Ces événements doivent se situer en 218-217, soit au moment où l'armée punique se trouvait en Gaule Cisalpine.

<sup>1399</sup> Liv. XXVII, 39. Ces derniers occupèrent le centre de la ligne de l'armée d'Hasdrubal au Métaure. La plupart d'entre eux furent massacrés au cours de la bataille, mais certains purent revenir dans leur pays pour porter la nouvelle de la défaite. Cf. Liv. XXVII, 48-49.

<sup>1400</sup> Liv. XXVIII, 46, sq.

<sup>1401</sup> Pol. VII, 9, 5-11.

non ralliés, ont ainsi pu entraîner ceux de Provence dans le camp carthaginois, *de facto* anti-marseillais. Comme l'a par ailleurs remarqué L. Bernard, l'engagement des Marseillais auprès des Romains au cours de la deuxième guerre punique a pu contribuer à affaiblir temporairement la cité grecque. À propos de l'*oppidum* du Verduron, l'archéologue émet en effet l'hypothèse suivante :

« les habitants des sites de la Nerthe [ont] créé un avant-poste lors d'une période pour laquelle Marseille ne disposait pas de troupes en nombre suffisant pour risquer une sortie hors les murs (la deuxième guerre punique ?) ; lors du retour de campagne, les Massaliètes, avec leurs alliés romains, auraient détruit le site<sup>1402</sup>. »

Comme l'indiquent l'établissement de l'*oppidum* du Verduron en position dominante par rapport à la cité grecque, sa courte durée d'existence et sa destruction à la fin du III<sup>e</sup> s.<sup>1403</sup>, ainsi que la probable propagande carthaginoise au cours de la deuxième guerre punique, des partis anti-marseillais ont potentiellement pu prendre l'ascendant au sein des *oppida* celto-ligures à la faveur de cette guerre. Une fois les Carthaginois expulsés d'Espagne, les forces marseillaises engagées auprès des Romains sur ce théâtre d'opérations<sup>1404</sup> auraient repris le contrôle de leur arrière-pays, probablement avec le concours des Romains. Leur participation est indiquée par Strabon qui souligne que la guerre débutée par ces derniers en 203 concernait au premier chef les Salyens et les Ligures<sup>1405</sup>. Après des opérations militaires conjointes contre les Celto-Ligures (au Verduron, à Roquepertuse et potentiellement à l'Île de Martigues), la coalition romano-marseillaise aurait laissé en place des aristocraties favorables, comme ce fut probablement le cas à l'ouest du Rhône. Le Craton, épargné par le consul C. Sextius Calvinus en 123, serait potentiellement un descendant de ces dernières. Diodore de Sicile rapporte en effet ceci :

« Sextius, ayant pris la ville des Gaulois<sup>1406</sup> et fait vendre les habitants aux enchères, un certain Craton, un ami des Romains<sup>1407</sup> qui avait subi, à cause de cela, des outrages et des sévices nombreux de la part de ses concitoyens révoltés, était emmené enchaîné avec les autres prisonniers. Ayant aperçu le consul en train de régler des affaires, il révéla qui il était et combien de dangers il avait à maintes reprises encourus de la part de ses concitoyens, en tant qu'homme politique favorable aux Romains : non seulement il fut libéré avec toute sa parenté et retrouva ses biens, mais, en raison de ses bonnes dispositions à l'égard des Romains, il lui fut accordé d'arracher à la servitude neuf cents de ses concitoyens et, faisant voir ainsi aux Gaulois l'outrance dont les Romains font preuve dans un sens comme dans l'autre en matière de

---

<sup>1402</sup> Bernard 2010 *et al.*, p. 142.

<sup>1403</sup> Cf. ci-dessus, point 3.1.

<sup>1404</sup> Sur cette question, cf. chap. III, p. 141 sq.

<sup>1405</sup> Strabon IV, 6, 3, cité au chap. III, p. 177.

<sup>1406</sup> On considère généralement qu'il s'agit de l'*oppidum* d'Entremont. L'importance de cet habitat et le fait qu'il se situait à proximité de la fondation romaine d'*Aquae Sextiae* permettent selon nous d'aller en ce sens.

<sup>1407</sup> Par extension, il était également l'ami des Marseillais. L'individu en question porte d'ailleurs un nom grec.



récompense et de punition, le consul se conduisit avec lui plus généreusement que lui-même ne s'y attendait<sup>1408</sup>. »

La répression romano-marseillaise de la fin du III<sup>e</sup> s. a très vraisemblablement contribué à maintenir le secteur celto-ligure sous tension au II<sup>e</sup> s. C'est ce qu'indiquent d'abord les traces ou indices d'attaques constatées par l'archéologie dans l'arrière-pays marseillais et datées des premières décennies de ce siècle (Teste-Nègre, Baou-Roux, le Griffon, Pierredon, La Borie-du-Loup). L'histoire signale par ailleurs l'attaque de L. Baebius en 189<sup>1409</sup>, l'intervention romaine contre les Ligures Oxybiens et Déciates en 154 dans le secteur de Nice-Antibes, puis celle de 125-123 qui permirent de soumettre les Salyens, ainsi que les Ligures établis le long du littoral entre Marseille et l'Italie.

Ces mentions ponctuelles de conflits ne doivent pas masquer le fait que ces périodes de tensions furent entrecoupées par de longues périodes de paix, favorisées par la présence d'amis du peuple romain et des Marseillais au sein des aristocraties locales, comme l'indique le cas de Craton. Ces périodes d'apaisement sont indirectement attestées par la poursuite des échanges économiques entre Marseille et son arrière-pays<sup>1410</sup> et par le développement des *oppida* celto-ligures et de Marseille, qui se dote notamment d'un nouveau rempart dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> s.<sup>1411</sup> Le commerce italien, détecté dès le milieu du III<sup>e</sup> s.<sup>1412</sup> en Gaule Transalpine, s'intensifie à partir du début du II<sup>e</sup> s. Comme le note P. Arcelin :

« Avec la fin de la seconde Guerre punique, ce courant économique [italien] va rapidement s'amplifier. Dans la basse vallée du Rhône, contrairement aux autres secteurs côtiers de la Méditerranée occidentale, l'origine de la majorité des produits importés (région de Naples) et les ports de distribution (Marseille et Arles ; Gantès 1992, 175-177 ; Bats 1992, 275-277 ; Arcelin 1995, 336) révèlent la part toujours très active prise par le milieu grec de Provence à ce phénomène (Morel 1990, 265-270, 290-291 ; Arcelin 2000c, 306). L'émission par Marseille d'un monnayage de bronze vers - 240 en souligne toute l'implication. Pourtant, dès les alentours de - 175 à Arles et à Marseille même, vaisselles et vins italiens vont supplanter les produits marseillais traditionnels. Ils les remplacent presque totalement dans le port d'*Arelate* vers - 150. Les mêmes effets seront perceptibles une génération plus tard dans les habitats indigènes plus éloignés de la côte ou du fleuve (Py 1990, 579-583). Avec l'apparition de quelques vases complémentaires de la Campanie septentrionale (style de Calès) vers le milieu du II<sup>e</sup> s., une présence italienne soupçonnée à la même époque ou peu après en Languedoc occidental (Ebel 1976, 53-55 ; 2000, 72-73 ; Mauné 2000, 253) et plus au Nord à Lyon-Vaise (Desbat 2003a), on pourrait envisager l'implantation permanente de négociants romains, si ce n'est à Marseille même, du moins sur le Rhône. La restructuration de l'agglomération d'Arles qui intervient autour de - 175 en parallèle avec la baisse économique d'Espeyran à Saint-Gilles (Bats 1992, 274-276),

---

<sup>1408</sup> Diodore de Sicile XXXV, 8.

<sup>1409</sup> Ce cas est examiné au chap. VI, point 1.

<sup>1410</sup> Cf. Arcelin 1992, p. 325 sq.

<sup>1411</sup> Hermany *et al.* 1999, p. 122 sq.

<sup>1412</sup> Arcelin 1992, p. 324.

et la part désormais majoritaire de la Campanie dans ses importations, le laissent facilement envisager<sup>1413</sup>. »

Au cours des trois premiers quarts du II<sup>e</sup> s., un équilibre romano-marseillais semble ainsi s'être établi du secteur bas-rhodanien jusqu'aux Pyrénées et, dans une moindre mesure, dans l'arrière-pays marseillais<sup>1414</sup>. C'est cette situation qui aurait permis aux Romains d'organiser une voie jalonnée de milliaires, entre Ampurias et le passage du Rhône, afin de faciliter les communications avec l'Espagne ainsi que, probablement, d'obtenir le droit de circuler entre le passage du fleuve et Marseille<sup>1415</sup>.

---

<sup>1413</sup> Arcelin 2003, p. 133-134. L'auteur précise en note : « Arles, comme Lattes sur la côte languedocienne, est un des rares ports à avoir reçu du IV<sup>e</sup> au II<sup>e</sup> s. des meules en provenance de l'Italie centrale (Reille 1999, 521 ; et analyses inédites). » *Ibid.*, p. 134, n. 5.

<sup>1414</sup> Ce dernier secteur est en effet celui qui causa le plus de difficultés aux Marseillais et aux Romains. Après une période d'instabilité entre la fin du III<sup>e</sup> s. et le premier quart du II<sup>e</sup> s., une période d'apaisement semble succéder à ces conflits entre le second quart du II<sup>e</sup> s. et l'intervention romaine de 125-123.

<sup>1415</sup> Cf. ch. VI, point 1 et 5.

## Chapitre VI

### *La question de l'accès terrestre en Gaule Transalpine pour les messagers et les magistrats romains jusqu'en 123*

Durant les trois premiers quarts du II<sup>e</sup> s., l'effort romain pour se maintenir dans la péninsule Ibérique et s'y étendre fut considérable (fig. 1). Dans le contexte de l'année 206, Tite-Live souligne notamment ceci :

« L'Espagne se prêtait mieux, non seulement que l'Italie, mais aussi que n'importe quel autre pays, quel qu'il fût, à préparer de nouveau la guerre, en raison de la nature du terrain et de ses habitants. C'est bien pour cette raison que, alors qu'elle avait été, du moins sur le continent, la première des provinces dans lesquelles les Romains avaient pris pied, elle fut la dernière, et seulement à notre époque, sous la direction et les auspices de César Auguste, à être complètement soumise<sup>1416</sup>. »

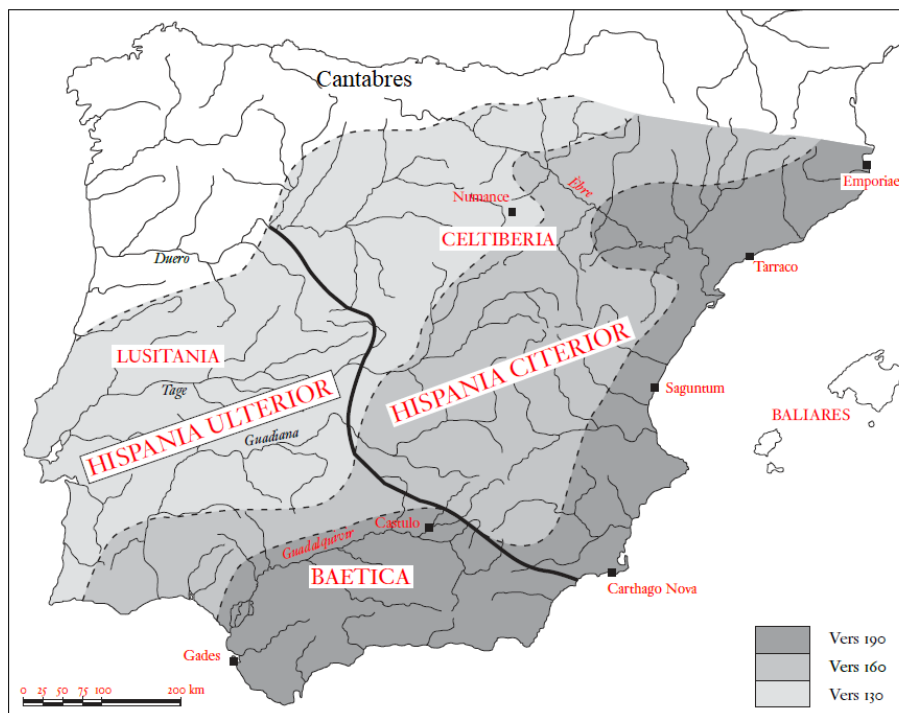


Figure. 1. Évolution de la conquête romaine de la péninsule Ibérique durant les trois premiers quarts du II<sup>e</sup> s.

Entre l'année de la provincialisation en 197<sup>1417</sup> et nos dernières informations chiffrées concernant les transferts de troupes en 169, sans compter les marins et les valets d'armes, ce

<sup>1416</sup> Liv. XXVIII, 12. Sa conquête fut complétée par Agrippa en 19, avec la soumission des Cantabres dans le nord-ouest de la péninsule Ibérique. À titre comparatif, ce territoire possède une superficie 4 fois et demie supérieure à celle de la péninsule italienne, et de plus de 11 fois supérieure à celle de la Sicile et la Sardaigne réunies.

<sup>1417</sup> Liv. XXXII, 37.

sont au moins 187 200 fantassins et 11 750 cavaliers romains et alliés latins avec leur monture qui passèrent en Espagne<sup>1418</sup>. De 200 à 168<sup>1419</sup>, puis de 154 à la chute de Numance en 133<sup>1420</sup>, les campagnes militaires y furent quasi annuelles et la résistance espagnole acharnée<sup>1421</sup>. Comme le relève D. Nony,

« il semble bien que le but principal des conquérants ait été l'exploitation des richesses minières : Strabon, utilisant Polybe et Poséidonios, en donne un témoignage éloquent (III, 2-3 ; III, 2, 8 et 11) ainsi que Diodore de Sicile (V, 35-38), et Tite-Live recense minutieusement les quantités importantes de métaux précieux versés par les gouverneurs dans le Trésor public de Rome : environ 30 t d'argent et une tonne d'or de 206 à 197. Polybe mentionne 40 000 mineurs à Carthagène (Strabon, III, 2, 10) procurant un revenu de 25 000 derniers par jour (soit 9 millions par an ?)<sup>1422</sup>. »

En parlant des mines espagnoles, Diodore de Sicile dit notamment ceci :

« On n'en voit aucune qui soit nouvellement ouverte, mais elles le furent toutes par l'avarice des Carthaginois, du temps que ces peuples étaient les maîtres de l'Espagne. Ce fut par le moyen de l'argent qu'ils tirèrent de ces mines, qu'ils eurent à leur solde des soldats courageux, dont ils se servirent dans les grandes expéditions qu'ils firent alors [...]. Combattant à force d'argent, ils ont prodigieusement inquiété les Romains, les Siciliens et les Africains. Au reste, il semble qu'on puisse dire que la passion des Carthaginois pour les richesses leur a fait chercher tous les moyens d'en acquérir, et que celle des Romains a été de ne rien laisser à personne<sup>1423</sup>. »

Strabon rapporte par ailleurs à propos de la péninsule Ibérique qu' « en aucun lieu de la terre on n'a pu voir jusqu'à présent ni l'or, ni l'argent, ni le cuivre, ni le fer être produits en quantité si grande et avec une telle qualité<sup>1424</sup>. » Voici maintenant les données chiffrées de Tite-Live sur les quantités d'argent et d'or transférées en Italie depuis la péninsule Ibérique (tab. 1).

Tableau 1. Quantités de métaux précieux rapportées d'Espagne de 206 à 168.

Années	Magistrats et quantités de métaux (en livres romaines <sup>1425</sup> )
<b>206</b>	P. Cornelius Scipion : 14 342 l. d'argent brut et une grande quantité d'argent monnayé. Liv. XXVIII, 38.
<b>200</b>	L. Cornelius Lentulus : 43 000 l. d'argent et 2450 l. d'or. Liv. XXXI, 20.
<b>199</b>	L. Manlius Acidinus : 6000 l. d'argent et environ 30 l. d'or. Liv. XXXII, 7.

<sup>1418</sup> Les données sont comptabilisées dans le tableau 2, ci-dessous, p. 370 sq. Sur la question des effectifs romains en Espagne à l'époque républicaine, cf. également Cadiou 2008, p. 85 sq.

<sup>1419</sup> Fin de l'œuvre conservée de Tite-Live.

<sup>1420</sup> Étant donné que l'on ne retrouve aucune mention de conflit dans les résumés de Tite-Live (*Periochae*) et chez les autres auteurs, il apparaît que les années 167-155 furent une période d'accalmie en Espagne.

<sup>1421</sup> Sur les formes de combats menés par les Ibères, les Celtibères et les Lusitaniens, cf. Cadiou 2008, p. 204 sq.

<sup>1422</sup> Nony 2001, p. 667.

<sup>1423</sup> Diodore V, 38.

<sup>1424</sup> Strabon III, 2, 8.

<sup>1425</sup> Une livre romaine équivaut à 324 grammes.

<b>Années</b>	<b>Magistrats et quantités de métaux (en livres romaines<sup>1425</sup>)</b>
<b>196</b>	C. Cornelius Blaesio : 20 000 l. d'argent, 1515 l. d'or, 34 500 pièces frappées. Liv. XXXIII, 27. L. Stertinius : 50 000 l. d'argent. Liv. XXXIII, 27.
<b>195</b>	M. Helvius : 14 732 l. d'argent en lingots, 17 023 pièces au bige, 19 439 pièces d'Oscas. Liv. XXXIV, 10. Q. Minicius Thermus : 34 800 l. d'argent, 73 000 deniers au bige, 278 000 pièces d'Oscas. Liv. XXXIV, 10.
<b>194</b>	M. Porcius Caton : 25 000 l. d'argent en lingots, 1400 l. d'or, 123 000 pièces au bige, 540 000 pièces d'Oscas. Liv. XXXIV, 46.
<b>191</b>	M. Fulvius Nobilior : 10 000 l. d'argent en lingots, 127 l. d'or en lingots, 130 000 pièces au bige. Liv. XXXVI, 21 et 39.
<b>185</b>	L. Manlius Acidinus : 16 300 l. d'argent, 132 l. d'or, 52 couronnes d'or. Liv. XXXIX, 29. Q. Fabius (le questeur du précédent) : 10 000 l. d'argent et 80 l. d'or. Liv. XXXIX, 29.
<b>184</b>	C. Calpurnius Piso : 12 000 l. d'argent, 83 couronnes d'or. Liv. XXXIX, 42. L. Quinctius Crispinus : 12 000 l. d'argent, 83 couronnes d'or. Liv. XXXIX, 42.
<b>182</b>	A. Terentius Varro : 9300 l. d'argent, 82 l. d'or, 77 couronnes d'or. Liv. XL, 16.
<b>180</b>	Q. Fulvius Flaccus : ... d'argent brut, 31 l. d'or, 124 couronnes d'or, 173 200 pièces d'Oscas. Liv. XL, 43.
<b>178</b>	L. Postumius Albius : 20 000 l. d'argent. Liv. XLI, 7.
<b>174</b>	A. Claudius Centho : 10 000 l. d'argent et 5000 l. d'or. Liv. XLI, 28.
<b>168</b>	M. Claudius Marcellus : 10 l. d'or et d'argent d'une valeur d'un million de sesterces. Liv. XLV, 4.
<b>Fin de Tite-Live</b>	Perte des données annuelles.

Considérant la haute valeur stratégique de la péninsule Ibérique pour les Romains, un état de guerre quasi permanent et un investissement en hommes et en matériels des plus considérables, la sécurisation des communications entre l'Espagne et l'Italie fut nécessairement un enjeu important pour Rome. C'est de fait ce que nous indique Strabon, qui fait remonter le début de l'effort romain pour obtenir l'accès terrestre en Gaule Transalpine à l'année 203<sup>1426</sup>, ainsi que le passage de Polybe concernant l'organisation du tronçon Ampurias-Rhône par les Romains antérieurement à celle de la *uia Domitia*<sup>1427</sup>.

<sup>1426</sup> Strabon IV, 6, 3 et 1, 5, cité au chap. III, p. 177.

<sup>1427</sup> Pol. III, 39, 8. Cf. chap. I et ci-dessous, points 3 et 4.

Cette situation, engendrée par les conditions de navigation particulières rencontrées dans le golfe du Lion, ainsi que par la fermeture de la mer au cours des mois d'hiver<sup>1428</sup>, est corroborée par les traces ou indices d'attaques militaires observées par l'archéologie sur les sites de Pech Maho et de Montlaurès, situés sur l'axe terrestre décrit par Polybe, ainsi que sur les sites du Verduron, de Roquepertuse et de l'Île de Martigues, situés sur l'axe Marseille-Rhône<sup>1429</sup>. La datation de ces destructions (fin du III<sup>e</sup> s.) s'accorde avec l'indication de Strabon.

Les communications entre l'Italie et l'Espagne furent d'abord exclusivement maritimes, au moins pour la période 218-203, à l'échéance de laquelle débuta l'entreprise romaine en Gaule Transalpine. Bien que Tite-Live ne le précise pas systématiquement, les communications devaient ensuite continuer à se faire majoritairement par voie maritime<sup>1430</sup>, notamment au cours de la belle saison de navigation. Pour des raisons de logistique, singulièrement lorsqu'il s'agissait d'effectuer des transferts de troupes, cette solution devait être préférée. Comme nous allons le voir dans les lignes qui suivent, il semble que l'emprunt de la voie terrestre ait en priorité concerné les courriers romains devant se rendre à Rome depuis l'Espagne en dehors de la belle saison de navigation, mais aussi parfois des voyageurs privés<sup>1431</sup>, ainsi que des magistrats.

### *1. Le cheminement terrestre de L. Baebius Dives en 189*

La mention par Tite-Live et Orose de la mort du préteur d'Espagne Ulérieure L. Baebius Dives à Marseille en 189 atteste que la voie terrestre était utilisée par les Romains dès les premières décennies du II<sup>e</sup> s.<sup>1432</sup> Le premier auteur rapporte que

« pendant les jours où ces événements s'accomplirent, des envoyés de Marseille annoncèrent que le préteur L. Baebius, qui partait pour sa province d'Espagne, avait été cerné par les Ligures, qu'une grande partie de son escorte avait été massacrée, qu'il avait été blessé, qu'il s'était réfugié avec quelques hommes mais sans licteurs à Marseille, et qu'il avait expiré le surlendemain<sup>1433</sup>. »

---

<sup>1428</sup> Cf. chap. IV. À nuancer dans le cas de l'itinéraire maritime Marseille-Italie, cf. point 5.

<sup>1429</sup> Cf. le chapitre précédent.

<sup>1430</sup> Sur 86 communications connues (cf. ci-dessous, le tableau 2, p. 370 sq.), l'usage de la voie maritime n'est précisé que 5 fois : en 195 (aller de Caton vers l'Espagne avec son armée), 194 (retour de Caton en Italie avec son armée), 186 (aller de deux préteurs avec leurs armées), 180 (retour de soldats démobilisés) et 192 (transfert de troupes vers l'Espagne).

<sup>1431</sup> Ce serait notamment le cas de Polybe. Cette question est considérée ci-dessous, point 3.

<sup>1432</sup> Il s'agit de la plus ancienne mention de circulation terrestre romaine entre l'Italie et l'Espagne.

<sup>1433</sup> Liv. XXXVII, 57. *Per eos dies quibus haec gesta sunt, legati Massiliensium nuntiarunt L. Baebius praetorem, in prouinciam nHispaniam proficiscentem, ab Liguribus circumuentum, magna parte comitum caesa, uulneratum ipsum cum paucis sine lictoribus Massiliam perfugisse et intra triduum expirasse.*



L'annonce de sa mort arriva à Rome au moment de la réception des ambassades étrangères au Sénat en début d'année romaine 189<sup>1434</sup>. L. Baebius se mit dès lors en route avec ses troupes<sup>1435</sup> au début de l'hiver 190-189 sans attendre le retour du printemps afin d'effectuer une traversée jusqu'en Espagne, comme cela était semble-t-il d'usage<sup>1436</sup>. L'empressement du nouveau préteur à rejoindre sa province s'expliquerait par l'important revers subi par son prédécesseur au cours de l'été 190. Tite-Live rapporte alors que

« dans un combat malheureux livré sous le commandement du proconsul L. Aemilius chez les Bastétans, près de la place de Lycon, contre les Lusitaniens, six mille hommes étaient tombés dans l'armée romaine ; les autres, effrayés et refoulés dans leurs retranchements, avaient difficilement défendu leur camp et, à une allure de fuyards et à marche forcée, avaient été ramenés en territoire pacifié<sup>1437</sup>. »

Il s'agissait de l'une, sinon de la plus importante défaite romaine en Espagne à cette date<sup>1438</sup>. L. Baebius a ainsi pu être enjoint par le Sénat de se rendre dans sa province au plus tôt, ce qu'il fit peu de temps après son entrée en charge et la levée de troupes<sup>1439</sup>. On remarquera que ses effectifs correspondaient à peu près aux pertes de son prédécesseur. Si la chose n'est pas signalée dans le cas de L. Baebius, d'autres cas de magistrats pressés par le Sénat pour se rendre dans leur province espagnole sont connus. Pour 196, Tite-Live souligne qu'en raison des troubles en Espagne, les préteurs Q. Minucius Thermus (Citérieure) et Q. Fabius Buteo (Ultérieure) « reçurent l'ordre d'aller dans leur province au plus tôt<sup>1440</sup>. » Ensuite, pour 182, Tite-Live rapporte « qu'on apprit, par une dépêche du propréteur Aulus Térentius, que Publius Sempronius était mort en Espagne ultérieure, après une maladie de plus d'un an ; c'est pourquoi les préteurs reçurent l'ordre d'accélérer leur départ pour l'Espagne<sup>1441</sup>. »

---

<sup>1434</sup> La réception des ambassadeurs eut lieu « peu après » (*haud multo post*) l'entrée en charge des nouveaux magistrats aux ides de mars pré-juliennes (= vers le 20 novembre astronomique 190) et le contentieux d'ordre religieux qui précéda leur départ de Rome pour leur province. Liv. XXXVII, 52. Cf. également Coudry 2020, p. 299, 306 et 316-317. Pour la concordance entre les dates données par Tite-Live dans le calendrier romain pré-julien et le calendrier actuel (astronomique), se référer aux annexes I-II.

<sup>1435</sup> Tite-Live indique qu'« à L. Baebius on accorda un renfort pour l'Espagne de mille fantassins et de cinquante cavaliers romains, de six mille fantassins et de deux cents cavaliers de statut latin. » Liv. XXXVII, 50

<sup>1436</sup> Cf. ci-dessous, p. 383.

<sup>1437</sup> Liv. XXXVII, 46.

<sup>1438</sup> On peut autrement citer les défaites de P. et Cn. Scipion en 211, et la déroute de l'armée de Sex. Digitius qui perdit la moitié de ses troupes en 194. Liv. XXXV, 1. Dans les deux cas, le chiffre des pertes n'est pas renseigné.

<sup>1439</sup> Le *dilectus* du préteur dut dès lors intervenir en début d'année romaine. Un *dilectus* hivernal est notamment attesté trois ans plus tôt, en prévision de la guerre contre Antiochos III : « Tous les préparatifs étant désormais bien au point, le consul Manius Acilius fit publier un édit enjoignant aux soldats recrutés par Lucius Quinctius, ainsi qu'à ceux qu'il avait exigés des alliés et des peuples de statut latin, – soldats qui devaient aller avec lui dans sa province – ainsi qu'aux tribuns militaires de la première et de la troisième légions, de se rassembler à Brundisium aux ides de mai [début de janvier astronomique 191]. Quant à lui, il quitta la ville, revêtu de son manteau de commandement, le cinquième jour des nones de mai [fin de décembre astronomique 192]. A la même date, les préteurs rejoignirent aussi leur province. » Liv. XXXVI, 3.

<sup>1440</sup> Liv. XXXIII, 26.

<sup>1441</sup> Liv. XL, 2.

Considérant les lourdes pertes subies par L. Aemilius en 190, et la chronologie de la mort de L. Baebius, ce dernier reçut probablement un tel ordre, à moins que ce voyage hivernal ait été le fait d'une initiative personnelle.

En ce qui concerne l'itinéraire suivi par le préteur et ses troupes, deux possibilités se présentent. La première est qu'il a tenté de cheminer sur l'intégralité de l'itinéraire terrestre depuis l'Italie. Il aurait alors longé le littoral ligure<sup>1442</sup>, se serait ensuite engagé dans la vallée de l'Argens<sup>1443</sup> avant de traverser l'arrière-pays marseillais et d'atteindre le Rhône. Après avoir franchi le fleuve, il aurait poursuivi vers sa province en cheminant sur la section Rhône-Ampurias. La seconde possibilité est qu'il a effectué une navigation de cabotage jusqu'à Marseille (depuis Luna<sup>1444</sup>, Pise ou un autre port de la côte tyrrhénienne), pour ensuite poursuivre par voie terrestre jusqu'en Espagne<sup>1445</sup>. On signalera d'emblée que l'hypothèse de P. Sillières, selon laquelle L. Baebius aurait voulu s'embarquer à Marseille pour l'Espagne après avoir cheminé par voie terrestre depuis l'Italie<sup>1446</sup>, est infirmée par le fait qu'il s'agit du secteur de navigation le plus difficile, d'autant plus durant la mauvaise saison de navigation. C'est en effet cette section que les Romains ont cherché à éviter, comme l'indique le passage de Polybe concernant l'organisation de la section Ampurias-Rhône.

Si, en considération de l'insécurité de la voie littorale ligure signalée par Strabon<sup>1447</sup>, R. Dion préfère l'hypothèse d'une navigation entre l'Italie et Marseille, certains éléments nous amènent à considérer celle d'une tentative de passage terrestre intégral depuis l'Italie dans le cas de L. Baebius. Il s'agit d'abord de la mention de Strabon en question :

« De tous les Celtes transalpins, les Salyens furent les premiers à tomber sous la domination des Romains après une longue guerre opposant ces derniers à la fois à ce peuple et à celui des Ligyens, qui leur barraient la route menant en Ibérie par le littoral. En effet, ces deux peuples exerçaient leur brigandage sur terre et sur mer et se montraient si puissants que la route était à peine praticable même à de grandes armées<sup>1448</sup>. »

Si l'auteur précise que le passage était difficile même pour de grandes armées, c'est parce qu'il y eut au moins une tentative malheureuse et celle de L. Baebius en est le témoignage.

---

<sup>1442</sup> Polybe mentionne cet itinéraire parmi ceux qui permettent de franchir les Alpes. Selon Strabon, « il nomme seulement quatre passages : le premier par le territoire des Ligyens, tout près de la Mer Tyrrhénienne, ensuite celui qui traverse le territoire des Taurini et qu'utilisa Annibal, ensuite celui qui emprunte le territoire des Salasses, le quatrième enfin par le territoire des Rhètes, tous quatre escarpés. » Strabon IV, 6, 12.

<sup>1443</sup> Il s'agit de l'axe de communication naturel entre la Provence occidentale et orientale.

<sup>1444</sup> Sur l'usage de ce port comme point d'embarquement privilégié pour l'Espagne, cf. chap. IV, p. 206-207.

<sup>1445</sup> C'est l'hypothèse de Dion 1962, p. 529-530.

<sup>1446</sup> Sillières 1990, p. 771.

<sup>1447</sup> Cf. le passage suivant.

<sup>1448</sup> Strabon IV, 6, 3.

Le voyage du préteur vers l'Espagne intervient par ailleurs à un moment particulier par rapport aux campagnes militaires romaines en Ligurie italienne. Après sept ans d'opérations quasi annuelles contre les populations ligures du littoral et de l'intérieur (fig. 2-3)<sup>1449</sup>, ces dernières se soumirent à Q. Minucius Thermus en 190. Le proconsul écrivit alors au Sénat que « toute la nation ligure était soumise<sup>1450</sup>. » Un passage terrestre au niveau du littoral ligure italien à la fin de l'automne 189 est donc envisageable.

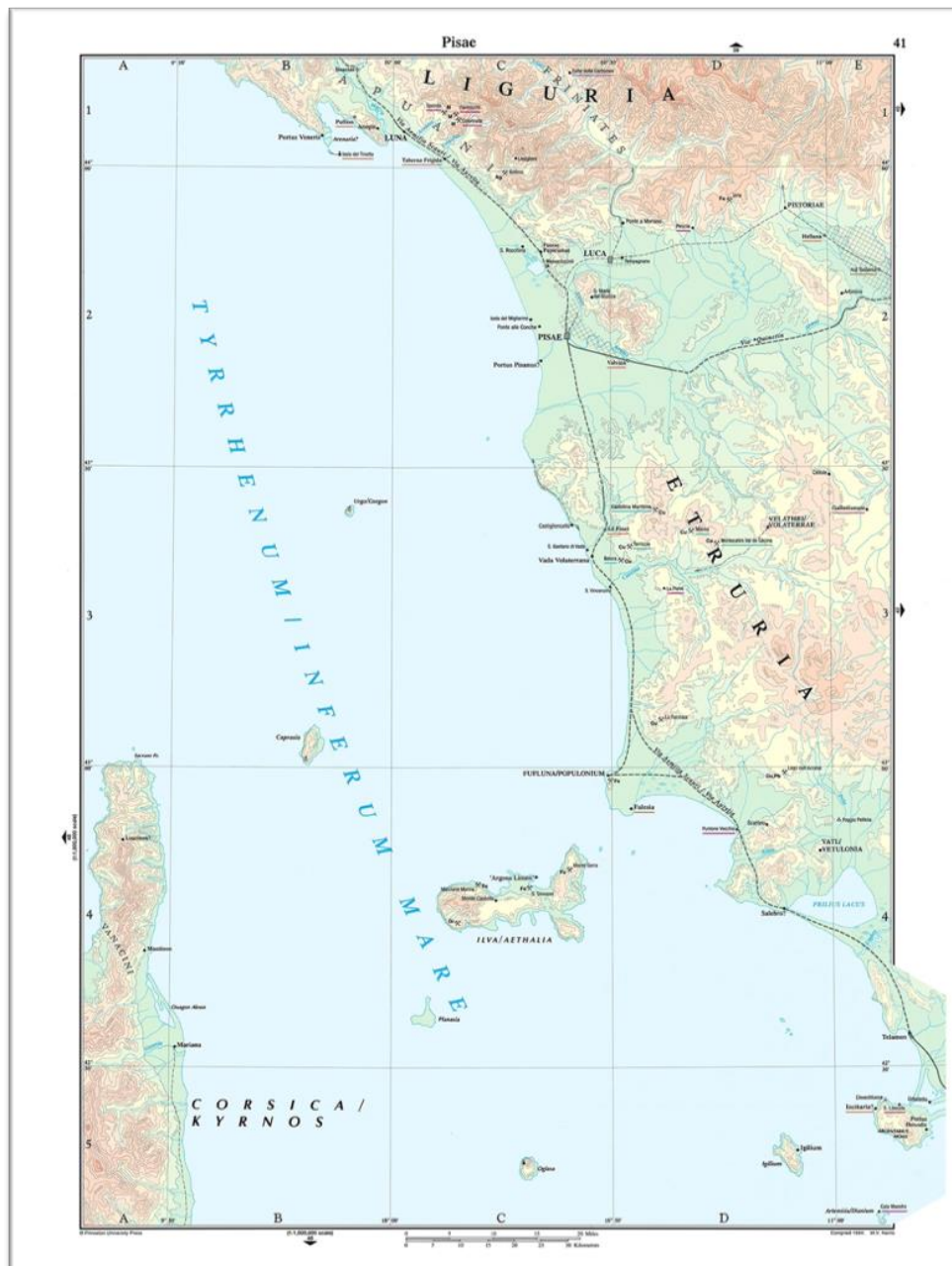


Figure 2. L'Étrurie et le sud de la Ligurie italienne.

<sup>1449</sup> Essentiellement les *Apuani* et les *Frinates*. Cf. tableau 2, ci-dessous, p. 370 sq.

<sup>1450</sup> Liv. XXXVII, 2. *Ligurum omne nomen in deditionem uerisse*. Aucun trouble n'est ensuite signalé avec ce peuple avant 187. Liv. XXXVIII, 42. Les Ligures d'Italie furent définitivement soumis en 175. Cf. Liv. XLI, 19.

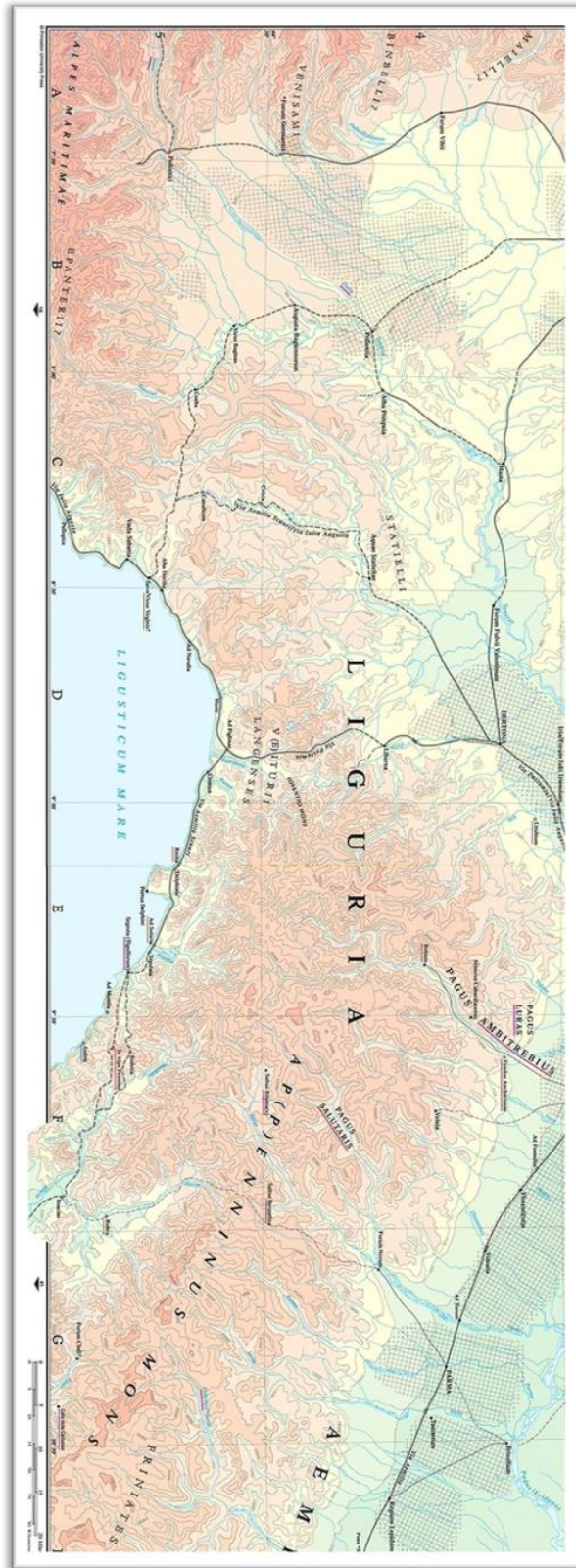


Figure 3. Ligurie italienne (intérieure et côtère).

En 203, l'année même où débutait la guerre pour obtenir le droit d'accès terrestre en Gaule Transalpine, le propréteur Sp. Lucretius eut pour mission de reconstruire *Genua* (Gênes)<sup>1451</sup>. Cette place, ravagée par Magon en 205<sup>1452</sup>, se situait à proximité de l'intersection entre la voie qui menait en Gaule Cisalpine à travers les Apennins et celle du littoral ligure qui menait en Espagne via la Gaule Transalpine. *Genua* était également une escale importante sur la voie maritime menant vers l'Espagne<sup>1453</sup>. La reconstruction et la réoccupation de ce point stratégique de la côte se firent ainsi de concert avec la sécurisation de l'itinéraire terrestre menant en Gaule Cisalpine<sup>1454</sup>, mais aussi probablement en fonction de l'accès maritime et terrestre à l'Espagne.

En ce sens, on peut signaler le *foedus* conclu en 201 entre Rome et les Ligures *Ingauni* qui occupaient la côte au sud-ouest de *Genua* (fig. 4)<sup>1455</sup>. Ce traité devait permettre aux Romains qui voyageaient vers l'Espagne par voie maritime ou terrestre d'accéder à leur territoire. Les relations se détériorèrent toutefois en 185<sup>1456</sup>, puis en 181, dans le contexte d'actes de piraterie provenant du territoire des *Ingauni* dont se plaignirent les Marseillais<sup>1457</sup>. Ce peuple ligure fut une nouvelle fois soumis par les armes et se vit contraint de livrer des otages<sup>1458</sup>.

---

<sup>1451</sup> Liv. XXX, 1. Cf. fig. 3.

<sup>1452</sup> Lors de son débarquement en Ligurie italienne après avoir effectué une navigation depuis les Iles Baléares. Cf. Liv. XXVIII, 46.

<sup>1453</sup> Le golfe de Gênes possède en effet peu d'abris pour les navires. Strabon IV, 6, 2 : « Tout le littoral, du port de Monoecus à la Mer Thyrrhénienne, est exposé aux vents et privé de ports, mis à part des mouillages et des ancrages peu profonds. »

<sup>1454</sup> En 197, le consul Q. Minucius chemina notamment jusqu'en Gaule Cisalpine en empruntant l'itinéraire terrestre littoral jusqu'à Gênes, puis en franchissant les Apennins. Liv. XXXII, 29. Les Romains devaient alors emprunter la piste autochtone. La *uia Postumia*, reliant Gênes à Crémone, ne fut en effet organisée qu'en 148 et la *uia Aemilia Scauri* qui reliait Pise à Vada Sabatia et Dertona, en 110. Cf. *MRR*, p. 461 et p. 545.

<sup>1455</sup> Liv. XXXI, 2. Leur ville principale était *Albingaunum*, l'actuelle Albenga.

<sup>1456</sup> Après leur soulèvement, le consul Appius Claudius combattit les *Ingauni* avec succès. Il leur prit six places fortes et « fit prisonniers plusieurs milliers d'hommes, il en exécuta quarante-trois qui étaient à l'origine de la guerre. » Liv. XXXIX, 32. Le *foedus* conclu en 201 ne dut évidemment pas rester en vigueur par la suite où l'insécurité sur ce territoire continua à se développer.

<sup>1457</sup> Comme l'indique la provenance de la plainte, il semble que seuls les navires marseillais étaient visés par ces actes de piraterie, les *Ingauni* se gardant apparemment de s'en prendre aux navires romains. L'implication des Marseillais dans le commerce des produits italiens en Gaule Transalpine à partir du début du II<sup>e</sup> s. (Arcelin 1992, p. 331) les a très vraisemblablement amenés à effectuer des liaisons régulières avec l'Italie. Ce serait dans ce cadre que la piraterie dont ils furent l'objet se développa.

<sup>1458</sup> Liv. XL, 28. Les *Ingauni* semblent être définitivement soumis à cette date. Selon Plutarque, *Paul Émile*, 6, le général romain leur aurait offert des conditions généreuses. Il considérait en effet les Ligures comme un rempart contre les invasions gauloises et se serait contenté de confisquer leurs navires et de raser leurs fortifications.





Figure 4. Côte de Ligurie française.

Après le territoire des *Ingauni*, se trouvait celui des Ligures *Intemeli*<sup>1459</sup>. Aucun conflit n'est signalé avec ce peuple<sup>1460</sup> qui se situait au nord-est des établissements marseillais de Nice et d'Antibes. Il apparaît ainsi que des relations pacifiques existaient entre les *Intemeli* et les Romains, dont les navires devaient fréquemment longer les côtes dans le cadre de leurs liaisons avec l'Espagne<sup>1461</sup>. On peut donc supposer que les Romains avaient un droit d'accès terrestre à leur territoire dès l'époque de L. Baebius<sup>1462</sup>.

L'emprunt par L. Baebius de l'itinéraire littoral ligure se comprend bien dans la mesure où, à l'instar du col du Perthus pour les Pyrénées orientales, il s'agissait de la seule voie alpine où

<sup>1459</sup> Leur ville principale était *Album Intimilium*, l'actuelle Vintimille.

<sup>1460</sup> Seule une reconnaissance maritime romaine jusqu'au niveau de leur territoire est signalée en 180 (Liv. XL, 41), l'année suivant la campagne contre les pirates *ingaudi*. Il est probable que l'attitude de leurs voisins envers les Romains, ainsi que les châtiments infligés par ces derniers, eurent une incidence sur le comportement des *Intemeli*.

<sup>1461</sup> Sur la route maritime suivie par les Romains jusqu'en Espagne, cf. chap. IV, point 2.

<sup>1462</sup> Plus tard, en 154, le consul Q. Opimius traversa le territoire des *Ingauni* et des *Intemeli* pour aller secourir les établissements marseillais de Nice et d'Antibes, assiégés par les Ligures Déciates et Oxybiens (Pol. XXXIII, 8 sq.). En 137, le consul C. Hostilius Mancinus traversa également leur territoire pour s'embarquer vers l'Espagne au niveau de Monaco. Cf. Julius Obsequens, *Livre des prodiges*, 83.



les cols étaient facilement accessibles en hiver. En ce sens, Strabon rapporte que « la route du littoral, d'abord massalitique, puis ligystique, est plus longue, mais les cols qu'elle franchit pour entrer en Italie sont plus faciles parce que la montagne est déjà plus basse à cet endroit<sup>1463</sup>. »

Si Tite-Live ne mentionne pas explicitement la présence des troupes du préteur lors de l'attaque, Orose rapporte ceci :

« L. Baebius, en route pour l'Espagne, fut encerclé par les Ligures et tué avec toute son armée ; on sait qu'il n'y eut même pas un survivant pour porter la nouvelle, à tel point que les Massaliotes se chargèrent d'annoncer à Rome la nouvelle de cette extermination<sup>1464</sup>. »

Selon Ch. Ebel, dans le cas où le préteur était accompagné de ses 7000 fantassins et 250 cavaliers, la bataille aurait constitué un engagement important à proximité de Marseille<sup>1465</sup>. Il cite ensuite Orose, qui mentionne la présence des troupes, mais remarque que Tite-Live ne signale que le *comitum* et les licteurs du préteur. Enfin, l'absence de réaction romaine suggérerait, selon lui, l'attaque du préteur et de son escorte seuls, sans que ses troupes aient été impliquées<sup>1466</sup>. L'optique d'Orose, qui vise à dépeindre les malheurs du paganisme, a pu amener ce dernier à interpréter le texte de Tite-Live dans le sens d'une aggravation de l'événement. Ainsi, pour M.-P. Arnaud-Lindet, « l'accent mis sur les pertes romaines au prix de déformations du récit livien est utilisé par Orose en contrepoint pour affaiblir le souvenir des succès romains remportés dans la guerre contre Antiochos (§22) et des victoires des consuls de 189 av. J.-C. (§25)<sup>1467</sup>. » Néanmoins, si l'on considère que L. Baebius avait pour objectif de rejoindre rapidement sa province afin d'y renforcer la présence militaire à la suite de la défaite subie par son prédécesseur, ses troupes devaient forcément l'accompagner. Le fait d'avoir eu à cheminer par le littoral ligure italien, provençal et l'arrière-pays marseillais, rend cette hypothèse d'autant plus probable. Le fort relief de la côte ligure italienne et provençale y rend le cheminement particulièrement risqué. Strabon souligne ainsi que « tout le littoral, du port de Monoecus à la Mer Tyrrhénienne [...], est dominé par des escarpements

---

<sup>1463</sup> Strabon IV, 1, 12. C'est par exemple le cas du col d'Èze (507 m), situé entre Nice et Monaco.

<sup>1464</sup> Orose IV, 20, 24. *L. Baebius in Hispaniam proficiscens, a Liguribus circumventus cum uniuerso exercitu occisus est ; unde adeo ne nuntium quidem superfuisse constat ut interneconem ipsam Romae Massilienses nuntiare curauerint.*

<sup>1465</sup> Cependant, dans le cas d'une embuscade, l'attaque a pu se produire si rapidement que les troupes ne réussirent pas à se déployer.

<sup>1466</sup> Ebel 1976, p. 57.

<sup>1467</sup> Arnaud-Lindet 2003, p. 248, n. 16 (éd. du livre IV d'Orose).

exceptionnellement élevés des montagnes, qui ne laissent entre elles et la mer qu'un étroit passage<sup>1468</sup>. » Pour l'année 187, Tite-Live relève par ailleurs ceci :

« En pays ligure, il y avait tout pour maintenir les soldats en alerte : des zones montagneuses escarpées, dont ils avaient peine à s'emparer, tout autant qu'à en déloger l'ennemi lorsque celui-ci les occupait, des chemins abrupts, étroits, semés d'embuscades, un ennemi agile, rapide, imprévisible, qui ne laissait de paix et de sécurité nulle part, à aucun moment, en aucun lieu [...]»<sup>1469</sup>. »

Pour sécuriser la circulation dans ce secteur, les Romains durent déporter une grande partie des populations ligures. Tite-Live souligne en effet « que la guerre contre les Ligures ne connaîtrait pas de fin tant qu'on n'en serait pas venu à cela<sup>1470</sup>. » Après avoir transféré une partie des *Friniates* de leurs montagnes à la plaine padane en 187<sup>1471</sup>, ce sont près de 50 000 hommes *Apuani* qui sont déplacés dans le Samnium (centre de l'Italie) avec femmes et enfants en 180<sup>1472</sup>. Le passage de L. Baebius dans ce secteur, avec pour simple escorte six licteurs et les membres de son *comitum*, paraîtrait ainsi surprenant, d'autant plus que la soumission des Ligures d'Italie datait alors de quelques mois à peine.

Si les Ligures du secteur de Marseille ont réussi à rejoindre le préteur, son *comitum* et ses licteurs, c'est probablement parce que ses troupes avaient été massacrées auparavant. Il est possible que Tite-Live, ou sa source, ait omis de signaler la présence des troupes du préteur afin de dissimuler cette nouvelle humiliation qui s'ajoutait à celle de L. Aemilius. Un doute subsiste néanmoins, si l'on considère que Tite-Live ne signale aucune troupe accompagnant P. Junius Brutus qui fut désigné par le Sénat pour remplacer L. Baebius en Espagne Ulérieure<sup>1473</sup>. P. Junius a néanmoins pu s'embarquer avec une partie des troupes qu'il avait sous ses ordres<sup>1474</sup> afin de couvrir les pertes subies par L. Baebius, sans que la chose ne soit signalée. Cela pourrait s'accorder avec la logique de la dissimulation du massacre de ses troupes par Tite-Live ou sa source.

En ce qui concerne l'absence de mention de représailles romaines, mise de l'avant par Ch. Ebel pour justifier l'hypothèse d'une attaque du préteur et de son *comitum* sans que ses troupes aient été présentes, on remarquera qu'une expédition punitive aurait été justifiée du

---

<sup>1468</sup> Strabon IV, 6, 2. En parlant des Apennins, Strabon V, 1, 3 souligne de même que « cette chaîne, en effet, commence à la Ligystique et pénètre d'abord en Tyrrhénie, ne laissant de place que pour un étroit littoral. »

<sup>1469</sup> Liv. XXXIX, 1.

<sup>1470</sup> Liv. XL, 38.

<sup>1471</sup> Liv. XXXIX, 2.

<sup>1472</sup> Liv. XL, 38 et 41.

<sup>1473</sup> Liv. XXXVII, 57. Il s'agissait du magistrat romain (propréteur d'Étrurie) qui se trouvait le plus près géographiquement de l'Espagne.

<sup>1474</sup> À savoir 1 légion et 10 000 fantassins alliés, ainsi que 400 cavaliers alliés et latins. Liv. XXXII, 2.

simple fait de l'attaque et de la mort du magistrat <sup>1475</sup>. Cette absence s'explique vraisemblablement par le fait que l'attentat a eu lieu en territoire sous autorité marseillaise qui s'étendait au moins entre le Rhône et le secteur de Nice. C'est ce qu'indique d'abord le fait que la bouche orientale du fleuve était appelée « massalitique <sup>1476</sup> » et que la voie décrite par Polybe y prenait fin. On rappellera par ailleurs les intérêts des Marseillais dans la basse vallée du Rhône, notamment liés au commerce de l'étain qui y parvenait depuis les îles Britannique à travers le couloir rhodanien <sup>1477</sup>. Leurs céramiques <sup>1478</sup> et leurs monnaies circulent en abondance en Provence occidentale durant tout le II<sup>e</sup> s. <sup>1479</sup> L'intervention d'ingénieurs marseillais est par ailleurs attestée sur les sites de Saint-Blaise et de *Glanum* qui se dotent notamment de fortifications de style hellénistique à la même époque <sup>1480</sup>. En ce qui concerne la Provence orientale, dans le contexte de la campagne contre les Ligures Déciates et Oxybiens qui assiégeaient les comptoirs marseillais de Nice et d'Antibes en 154, Polybe rapporte qu'après leur soumission, le consul Q. Opimius « livra aussitôt aux Massaliotes tout ce qui lui parut possible de leur donner comme territoires et, pour l'avenir, contraignit les Ligures à leur remettre des otages, qui seraient relevés à date fixe <sup>1481</sup>. » Enfin, pour 123, Strabon dit que C. Sextius Calvinus établit une garnison romaine à *Aquae Sextiae*, puis « expulsa les barbares de tout le littoral qui conduit de Massalia en Italie, alors que les Massaliotes ne parvenaient pas à les tenir définitivement en respect <sup>1482</sup>. » Le proconsul fit « cadeau aux Massaliotes du terrain ainsi évacué <sup>1483</sup> », redonnant ainsi aux Marseillais l'autorité sur la bande littorale.

Les Romains intervenaient dans la zone sous responsabilité marseillaise que lorsque la situation dégénérait, comme ce fut le cas en 154, puis en 125-123. Le reste du temps,

---

<sup>1475</sup> L'agression de citoyens romains pouvait suffire à déclencher des opérations militaires. C'est notamment le cas avec la cité ibère d'Astapa dans le sud-est de l'Espagne en 206. Cf. Liv. XXVIII, 22, cité au chap. V, p. 328.

<sup>1476</sup> Pol. III, 41, 5. Pour une époque postérieure aux campagnes de 125-123, Strabon signale en parlant du delta du Rhône : « Aussi les Massaliotes ont-ils édifié des tours servant de points de repère, désirant d'ailleurs marquer de toutes les manières que cette région leur appartient. » Strabon IV, 1, 8.

<sup>1477</sup> Cf. chap. V, p. 307, n. 1263.

<sup>1478</sup> Aux céramiques marseillaises, on peut ajouter les céramiques et le vin d'Italie qui apparaissent en Gaule Transalpine à partir du milieu du III<sup>e</sup> s. Leur présence augmente de manière significative à partir du début du II<sup>e</sup> s. et de la fin de la deuxième guerre punique. Les produits italiens étaient probablement distribués par les Marseillais dans leur arrière-pays et au-delà. Arcelin 2003, p. 134.

<sup>1479</sup> P. Arcelin note en effet ceci : « l'amplification bien réelle au II<sup>e</sup> s. des espèces monétaires en circulation dans toute la basse vallée du Rhône, surtout chez les Salyens, correspond chez ces derniers à une politique volontariste de l'échange, conséquences des retombées économiques méditerranéennes sur l'environnement marseillais. Ce sont d'ailleurs les émissions de cette ville qui dominent très largement l'ensemble de la basse vallée du Rhône (Clavel-Lévêque 1977, 41-43 ; Félisat 1987, 129 ; Py 1990, 604-607 ; Richard 1992, 259). » Arcelin 2003, p. 135.

<sup>1480</sup> Verdin 1998, p. 29 et 33.

<sup>1481</sup> Pol. XXXIII, 10, 12.

<sup>1482</sup> Strabon IV, 1, 5.

<sup>1483</sup> Strabon IV, 1, 5.

le maintien de l'ordre revenait aux Marseillais. C'était donc logiquement à eux de sévir contre les responsables de l'attaque contre L. Baebius. Des traces de destructions ou d'abandons, découvertes au niveau de certains *oppida* de l'arrière-pays marseillais et datables du début du II<sup>e</sup> s., peuvent potentiellement correspondre à ces supposées représailles (fig. 5).



Figure 5. Traces d'attaques au nord de Marseille et autour de l'étang de Berre au début du II<sup>e</sup> s. surlignées en rouge. Les sites abandonnés à la même époque sont surlignés en jaune.

On peut d'abord considérer le cas du site du Baou-Roux. Il se situait à proximité de Marseille, au débouché de l'axe de circulation naturel (vallée de l'Argens et haute vallée de l'Arc<sup>1484</sup>) entre la Provence orientale et la Provence occidentale (fig. 6-7). Comme l'indiquent les éléments de datation céramiques<sup>1485</sup> et les boulets de catapulte découverts au sein de la couche

<sup>1484</sup> C'est cet axe qui fut repris par la *uia Aurelia* ou *Iulia Augusta* vers le changement d'ère.

<sup>1485</sup> Les archéologues notent : « si les amphores restent majoritairement massaliètes, les amphores italiques (A-ITAL) prennent une grande importance, et l'on note que quelques conteneurs puniques (Maña A1 et DI). Les productions fines régionales, essentiellement à pâte claire et généralement peintes sont, à 34,74% des vases fermés, suivis, à 28,64% par des coupes qui prennent de nouveau une grande importance. La forme la plus fréquente est une coupe (CL-MAS 263 : 12,68% des claires massaliètes) imitant les modèles italiques, puis les assiettes (CL-MAS 141) reproduisant les formes à vernis noir Lamb. 36, les coupelles à bord en amande (CL-MAS 243) et des cratéristiques à anses verticales et col court (CL-MAS 462). La campanienne A ancienne est majoritairement représentée par des bols (CAMP-A 27 a-b : 30,7% des vernis noirs ; CAMP-A 31 : 10,2%), des coupes (CAMP-A 27B : 18,9% ; CAMP-A 28 a-b : 14,2%) et des assiettes (CAMP-A : 10,2% ; CAMP-A 23 : 5,5%). Les autres importations sont représentées par les productions italiques communes, les céramiques



de destruction, cet *oppidum* fut bombardé au début du II<sup>e</sup> s.<sup>1486</sup>, soit vers la même époque que l'attaque de L. Baebius. Les boulets confirment virtuellement l'origine marseillaise de l'assaut.

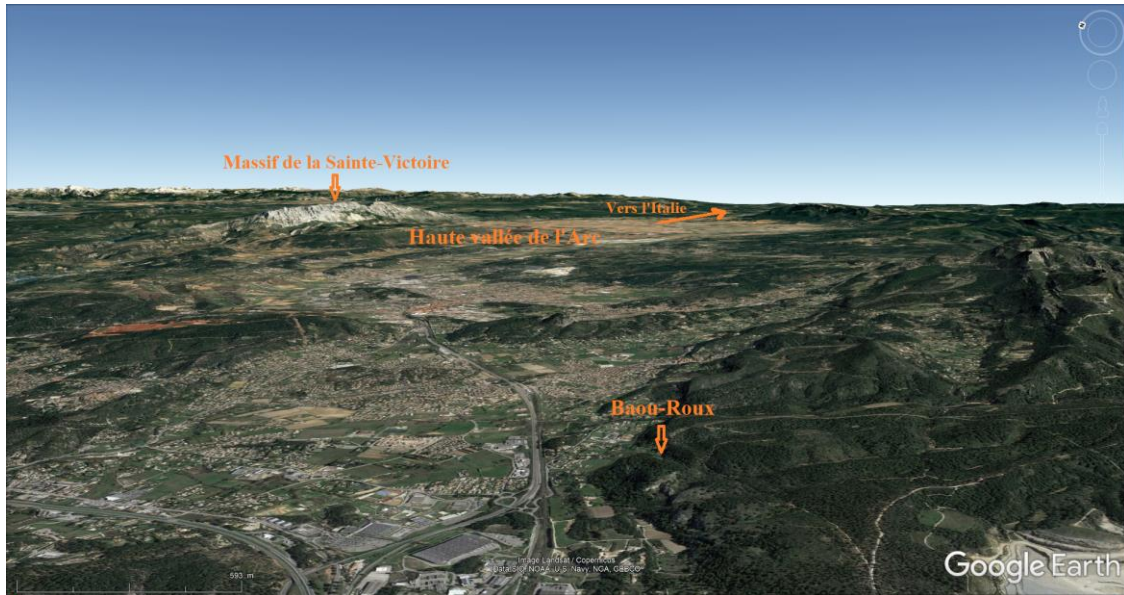


Figure 6. La situation du Baou-Roux par rapport à l'axe terrestre menant en Provence orientale et l'Italie.



Figure 7. La situation du Baou-Roux par rapport à Marseille.

ibériques, peintes à pâte claire ou grises catalanes. La céramique modelée se caractérise par 60,8% d'urnes. » CAG 13/4, p. 520-521. La présence abondante d'amphores italiennes et la plus grande diversité de formes de céramiques campaniennes A indiquent une attaque subséquente à celle des sites voisins considérés au chapitre précédent.

<sup>1486</sup> CAG 13/4, p. 520. Le site fut ensuite réoccupé pour être à nouveau bombardé, puis abandonné dans le dernier quart du II<sup>e</sup> s. Cette nouvelle attaque est associée à l'intervention romaine de 125-123. *Ibid.*, p. 521.

Dans le cas où le préteur romain a emprunté la voie terrestre depuis l'Italie, un cheminement à proximité de ce site est très probable. On peut notamment envisager que le préteur avait prévu un arrêt Marseille avant de poursuivre jusqu'en Espagne. La faible distance entre l'*oppidum* et la cité grecque (env. 20 km) s'accorde avec la fuite du préteur alors qu'il était mortellement blessé<sup>1487</sup>.

Situé à une dizaine de kilomètres au sud-ouest du Baou-Roux, l'*oppidum* de Teste-Nègre prenait également place à proximité d'axes de circulation qu'a pu emprunter L. Baebius. Il commandait en effet les axes terrestres menant au Rhône par le sud et l'est de l'étang de Berre (fig. 8-9).



Figure 8. Situation de Teste-Nègre par rapport au Verduron et à Marseille.

---

<sup>1487</sup> C'est probablement à cheval que ce dernier réussit à s'échapper du lieu de l'embuscade et à semer d'éventuels poursuivants.



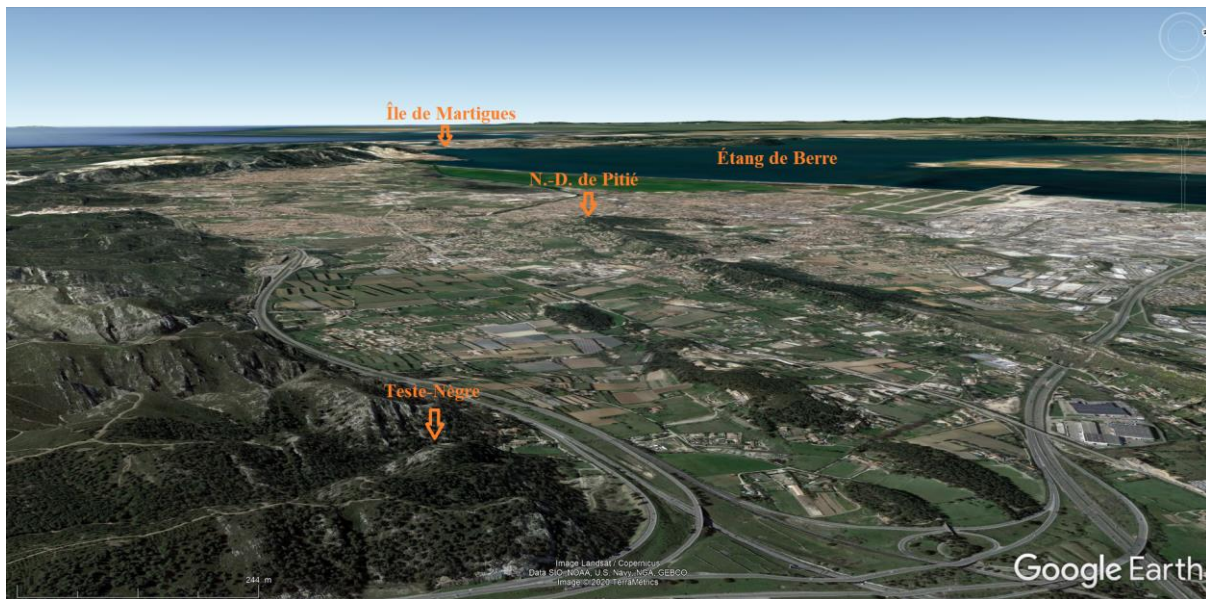


Figure 9. Teste-Nègre et l'axe terrestre menant vers le Rhône (via Martigues).

Selon les archéologues, « la principale phase d'occupation de l'*oppidum* se place dans le dernier quart du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. L'habitat fut abandonné à la suite d'un incendie qui a touché l'ensemble de l'agglomération au début du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.<sup>1488</sup> » Les premiers fouilleurs

« insistent sur l'effondrement des constructions et sur les vestiges calcinés qui ont pu être observés (G. Vasseur, 1906-1908, p. 304-305 ; - L – Fr. Gantès, 1977). Ce sont ces remarques qui sont à l'origine de l'hypothèse selon laquelle le site aurait été abandonné à la suite d'un incendie qui aurait ravagé l'ensemble de l'habitat au début du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.<sup>1489</sup>. »

Les fouilles ont mis au jour plusieurs pièces d'armement en fer : une épée, une chape de fourreau, une pointe de javelot, une phalère de harnachement circulaire, ainsi que de nombreux galets<sup>1490</sup>. Permettant de faire le lien entre les deux sites, on peut également signaler la découverte à Teste-Nègre et au Baou-Roux d' « un bracelet en bronze de type celtique à décor spiraliforme<sup>1491</sup>. » Étant donné qu'aucun boulet ou trait de catapulte n'a été retrouvé dans la couche de destruction de Teste-Nègre, on est moins assuré que cette dernière fut d'origine militaire. On préférera dès lors l'hypothèse de l'attaque du préteur romain dans

<sup>1488</sup> CAG 13/3, p. 837. Le taux de céramiques importées est de 73,6%. Il s'agit de 42,1% de vaisselle à pâte claire marseillaise pour 31,5% de céramique italienne à vernis noir de type ancien. Ces éléments sont révélateurs de contacts entre les habitants du site et les Marseillais. L'influence de la cité grecque est par ailleurs attestée par « des *graffiti* en caractères grecs gravés sur de la céramique campanienne A ancienne. » *Ibid.* Les auteurs renvoient à Bats 1988, p. 131. Parmi les éléments de datation, les archéologues signalent plusieurs exemplaires d'amphores, dont 9 petites amphores marseillaises imitant la forme des gréco-italiques, 6 amphores gréco-italiques et 7 amphores puniques. *Ibid.*, p. 835-836. 5 plats à poisson Lamboglia 23a de type similaire à ceux retrouvés dans la couche d'incendie à Pech Maho et à Montlaurès ont par ailleurs été retrouvés. *Ibid.*, p. 836-837.

<sup>1489</sup> *Ibid.*, p. 830.

<sup>1490</sup> *Ibid.*, p. 834-835.

<sup>1491</sup> *Ibid.*

le secteur du Baou-Roux, qui se comprend bien dans le cas d'un cheminement terrestre depuis l'Italie. On peut encore signaler le cas de l'*oppidum* de Pierredon, situé à une quinzaine de kilomètres au nord des deux habitats précédents. À la suite d'un sondage, les archéologues notent que « devant l'abondance du mobilier brisé, qui s'accorde mal avec un abandon volontaire, a été émise l'hypothèse d'une destruction violente dans le premier quart du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. [...] <sup>1492</sup>. » Des fouilles supplémentaires seraient nécessaires afin de confirmer cette hypothèse.

L'abandon des sites voisins du Griffon et de Notre-Dame-de-Pitié intervient par ailleurs à la même époque que celle de Teste-Nègre. À propos du site du Griffon, F. Verdin note que « l'établissement semble n'avoir connu qu'une phase d'occupation, entre le dernier quart du III<sup>e</sup> s. et le premier quart du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., qui se trouve scellée par une couche de destruction liée à un incendie <sup>1493</sup>. » En ce qui concerne le site de Notre-Dame-de-Pitié, il est abandonné sans trace de heurt apparent au début du II<sup>e</sup> s. <sup>1494</sup> La question de cet *oppida*, dont certains éléments attestent des liens étroits avec les Marseillais <sup>1495</sup>, et plus généralement celle du secteur sud de l'étang de Berre, qui se vide de ses habitats dans le premier quart du II<sup>e</sup> s. <sup>1496</sup>, demanderait un examen plus approfondi. Ces événements pourraient-ils sous-entendre la volonté des Marseillais de nettoyer de toute menace l'axe terrestre entre leur cité et le Rhône via le sud de l'étang de Berre ?

On peut enfin mentionner l'hypothèse de R. Dion selon laquelle l'attaque de L. Baebius aurait eu lieu dans la plaine de la Crau (*campi lapidei*) <sup>1497</sup>. Elle est issue d'un rapprochement hasardeux entre cet événement et un passage d'Eschyle <sup>1498</sup> qui raconte l'attaque d'Hercule par les Ligures dans cette plaine. L'embuscade se serait alors déroulée en terrain plat et dégagé, configuration géographique qui s'accorde mal avec ce type d'attaque, d'autant plus que

---

<sup>1492</sup> CAG 13/4, p. 538. Les archéologues signalent « un abondant mobilier : céramiques à vernis noir dont un fond de coupe des Ateliers des Petites Estampilles, bord de coupe Lamb. A 27b en céramique A ancienne, céramique à pâte claire marseillaise (dont une *olpé* à décor peint curviligne), productions régionales non tournées, *dolia*, vases en terres crues [...] ». *Ibid.*

<sup>1493</sup> Verdin 2000, p. 156.

<sup>1494</sup> CAG 13/1, p. 222.

<sup>1495</sup> Cf. Arcelin 1992, p. 323-324.

<sup>1496</sup> Le site de La Cloche fait peut-être exception. L. Chabot signale ceci : « Cette opération d'urbanisme [édification d'un nouvel habitat au début du I<sup>er</sup> s.] a détruit les traces d'un habitat antérieur, certainement plus restreint, que nous laissons supposer certains témoins archéologiques très fragmentaires (en particulier des tessons de céramique campanienne) appartenant à la fin du III<sup>e</sup> s. et au II<sup>e</sup> s. » Chabot 1993, p. 46. Cf. également CAG 13/3, p. 843.

<sup>1497</sup> Dion 1962, p. 530.

<sup>1498</sup> *Apud* Strabon IV, 1, 7.

l'armée romaine possédait normalement l'avantage en terrain plat<sup>1499</sup>. Il semble plus vraisemblable que l'attaque ait eu lieu à proximité immédiate de Marseille et en terrain accidenté, où les assaillants ont pu plus facilement se dissimuler à l'approche du préteur et de ses troupes. Le fait que Tite-Live parle d'une attaque ligure suggère par ailleurs que l'événement eut lieu au plus loin à l'ouest au niveau du bassin d'Aix, zone de contact entre Celtes du bassin rhodanien et Ligures de Provence orientale<sup>1500</sup>.

Cette agression contre le préteur romain a-t-elle été causée par un précédent ? On pense notamment aux interventions militaires romano-marseillaises déclenchées contre les peuples voisins de la cité grecque à la fin du III<sup>e</sup> s.<sup>1501</sup> Comme nous allons le voir au point suivant, une circulation romaine dans l'arrière-pays marseillais semble apparaître à partir du début du II<sup>e</sup> s. et de la provincialisation de l'Espagne, ce qui a également pu contribuer à augmenter les tensions. Le passage de L. Baebius et de ses troupes démontrait par ailleurs aux populations celto-ligures l'autorité que s'octroyaient les Romains sur leur territoire, ce qui a pu être considéré comme une provocation.

On peut enfin remarquer, et il s'agit finalement de notre point principal, que lorsque survint l'attaque ligure, L. Baebius devait se diriger vers le point de passage du Rhône afin de poursuivre sa route jusqu'à sa province espagnole. On en déduit que la section Rhône-Ampurias était accessible aux Romains à cette date<sup>1502</sup>.

## *2. Les autres circulations connues entre l'Italie et l'Espagne de 202 à 167*

Grâce aux livres conservés de Tite-Live<sup>1503</sup>, nous connaissons 86 occurrences de circulations de magistrats, de troupes et de messagers romains entre l'Italie et l'Espagne de 202<sup>1504</sup> à 167. Dans plusieurs cas, nous pouvons même préciser le moment de l'année où ces voyages s'effectuèrent<sup>1505</sup>. Si les Romains empruntaient l'accès terrestre en Gaule Transalpine dès les

---

<sup>1499</sup> Pour 181 en Espagne, Tite-Live rapporte par exemple que « la plaine était entièrement plate et convenait au combat. » Liv. XL, 30. Pour 181, le même auteur souligne ceci : « Quand les Celtibères eurent constaté qu'avec des lignes bien ordonnées et dans une bataille rangée, ils n'étaient pas de taille contre les légions, ils lancèrent une attaque en coin [...] » Liv. XL, 40.

<sup>1500</sup> Verdin 1998, p. 27-35.

<sup>1501</sup> Cf. chap. V, point 5.3.

<sup>1502</sup> C'est également l'opinion de Dion 1962, p. 530-531, Ebel 1976, p. 57 et Cadiou 2008, p. 422.

<sup>1503</sup> Les livres XXX à XLV pour la période qui nous concerne.

<sup>1504</sup> C'est-à-dire après 203 et le début de l'entreprise romaine pour obtenir le libre accès terrestre en Gaule Transalpine.

<sup>1505</sup> On peut rappeler que la majorité de ces communications se faisaient par voie maritime. Cf. ci-dessus, p. 354.

premières décennies du II<sup>e</sup> s., comme l'indique le cas de L. Baebius, des traces de cet état de fait devraient normalement être décelables dans leur examen (tab. 2-3).

Tableau 2. Les circulations entre l'Italie et l'Espagne de 202 à 167<sup>1506</sup>.

Année romaine (pré-julienne)	Italie → Espagne	Espagne → l'Italie	Situation Ligurie <sup>1507</sup>
202	Départ de messagers pour annoncer la prorogation de L. Cornélius Lentulus et L. Manlius Acidinus. Liv. XXX, 27. Voyage au <b>printemps</b> aux alentours de l'ouverture de la navigation vers <b>mars-avril astronomique</b> ? (NP <sup>1508</sup> )	X	X
201 (Fin de la deuxième guerre punique)	Départ de C. Cornelius Céthégus sans renfort cette année-là ou l'année suivante. Liv. XXX, 41 et XXXI, 49. Voyage au <b>printemps</b> , aux alentours de l'ouverture de la navigation vers <b>mars-avril astronomique</b> ? (NP)	X	<i>Foedus</i> avec les Ligures <i>Ingauni</i> . Liv. XXXI, 2.
200 (Deuxième guerre de Macédoine – 197)	X	Retour de L. Cornélius Lentulus avec 43 000 l. d'argent et 2450 l. d'or et une partie de l'ancienne armée. Liv. XXX, 41. Ovation. Voyage au <b>printemps</b> ? Vers <b>avril-mai astronomique</b> ? Arrive à l'époque où débutent les campagnes militaires. Liv. XXXI, 20.	Soulèvement de tous les peuples ligures. Liv. XXXI, 10 et 21. Grande victoire romaine. Triomphe. Liv. XXXI, 49.
	Départ de Cn. Cornelius Blaesio et L. Stertinus sans renforts. Liv. XXXI, 50. Voyage au <b>printemps</b> , aux alentours de l'ouverture de la navigation vers <b>mars-avril astronomique</b> ? (NP)	Retour de C. Céthégus après l'arrivée de son successeur ? Liv. XXXI, 50. Voyage au <b>printemps</b> vers <b>mai-juin astronomique</b> ?  Ambassadeurs de Gadès à Rome, reçus en début d'année romaine. Ides	

<sup>1506</sup> Pour la concordance entre les dates données par Tite-Live (calendrier romain pré-julien) et les dates astronomiques (calendrier actuel), se référer aux annexes I-II. Les saisons correspondent aux saisons de navigation définies au chap. IV, p. 221. Les saisons mentionnées par Tite-Live, indépendantes du calendrier romain pré-julien, correspondent aux saisons météorologiques, la nature dictant évidemment ces dernières. Le calendrier pré-julien, décalé par rapport à l'année tropique (situation rectifiée par la réforme julienne en 46, cf. chap. II, p. 72, n. 310) servait de cadre aux grands événements politiques (p.-ex. les élections et les sorties de charge des magistrats) et culturels (p.-ex. les fêtes religieuses). Il servait également de repère chronologique, par exemple lors du rassemblement des troupes à Rome ou ailleurs (cf. ci-dessus, p. 355, n. 1439).

<sup>1507</sup> Une colonne concernant la situation en Ligurie est jointe à ce tableau en raison du lien entre l'état des affaires dans ce secteur et le cheminement terrestre de Romains à destination de l'Espagne, comme ce fut vraisemblablement le cas de L. Baebius.

<sup>1508</sup> NP = moment du départ « non précisé ». Le départ au printemps est désigné *de facto* dans tous les cas de départs non précisés de magistrats pour l'Espagne, ou bien de messagers devant transmettre l'ordre de prorogation aux magistrats précédents.

Année romaine (pré-julienne)	Italie → Espagne	Espagne → l'Italie	Situation Ligurie <sup>1507</sup>
199		de mars pré-juliennes 199 = vers la première semaine de février astronomique 199. Liv. XXXII, 2. Apparemment navigation vers Rome à l'automne par l'itinéraire du sud ? <sup>1509</sup>  Retour de L. Acidinus avec 6000 l. d'argent et environ 30 l. d'or. Voyage dans le courant de l'été, au cours de l'activité des censeurs. Liv. XXXII, 7.	X
198	Départ de messagers pour annoncer la prorogation des préteurs de l'année précédente <sup>1510</sup> .  Voyage au printemps aux alentours de l'ouverture de la navigation vers mars-avril astronomique ? (NP)	X	X
197  (Création des provinces d'Espagne Ulérieure et Citérieure)	Départ des préteurs C. Sempronius Tuditanus (CIT <sup>1511</sup> ) et M. Helvius (UL <sup>1512</sup> ) avec chacun 8000 fantassins et 400 cavaliers, pour laisser les vétérans revenir en Italie. Liv. XXXII, 27-28. Voyage au printemps aux alentours de l'ouverture de la navigation vers mars-avril astronomique ? (NP)	Départ de messagers de M. Helvius (UL) pour informer qu'une guerre considérable se préparait dans sa province. Arrivée à Rome vers la fin de l'année, avant l'élection des préteurs. Liv. XXXIII, 21. Ides de mars pré-juliennes 196 = vers fin décembre astronomique 197. Voyage en début d'hiver, vers novembre-décembre astronomique ?  Départ de messagers qui arrivent à Rome en début d'année pour annoncer une sérieuse défaite à la suite de laquelle succomba le préteur C. Sempronius (CIT). Arrivée à Rome avant la désignation des provinces consulaires et prétorienne. Liv. XXXIII, 25. Ides de mars pré-juliennes 196 = vers fin décembre astronomique 197. Voyage en début d'hiver, vers novembre-décembre astronomique ?  Retour de Cn. Cornélius Blasio avec 1515 l. d'or, 20 000 l. d'argent et 34 500 pièces frappées, et de L. Sertinius avec 50 000 l. d'argent et vétérans. Liv. XXXII, 28. Arrivée à Rome après les comices et l'entrée en charge des nouveaux magistrats. Liv. XXXIII, 27. Ides de mars pré-juliennes 196 = vers fin décembre astronomique 197. Tite-Live précise	Le consul Q. Minucius chemine par voie terrestre jusqu'en Gaule Cisalpine par Gênes et les Apennins. Soumission de tous les peuples ligures. Liv. XXXII, 29-31.

<sup>1509</sup> Si nous les prenons en compte ici, les navigations non romaines ne sont pas comptabilisées dans les tableaux statistiques suivants.

<sup>1510</sup> La prorogation des deux magistrats n'est pas renseignée par Tite-Live, cependant que Cn. Cornélius Blasio et L. Sertinius rentrent à Rome en 197 (cf. *ad. loc.*), après l'arrivée des nouveaux préteurs.

<sup>1511</sup> La province d'Espagne Citérieure.

<sup>1512</sup> La province d'Espagne Ulérieure.

Année romaine (pré-julienne)	Italie → Espagne	Espagne → l'Italie	Situation Ligurie <sup>1507</sup>
197		dans le même passage que l'ovation de Blaesio, le dépôt de l'argent et de l'or au trésor ainsi que l'érection des arcs de triomphe de Stertinus, eurent lieu durant l'hiver <i>per hiemem</i> . Probable voyage en fin d'été et en début d'automne, vers <b>septembre-octobre astronomique</b> ? Attente dans le secteur de Pise avant de se présenter à Rome en début d'année ? <sup>1513</sup>	
196	Départ de Q. Minucius Thermus (CIT) et Q. Fabius Buteo (UL) avec chacun 8200 fantassins et 600 cavaliers. Après les ides de mars pré-julienne 196 = vers fin décembre astronomique 197. Ils ont ordre de partir au plus tôt en raison de troubles annoncés en UL et CIT. Liv. XXXIII, 26. Départ pour Luna et hivernage avant de s'embarquer au <b>printemps</b> aux alentours de l'ouverture de la navigation, <b>vers mars-avril astronomique</b> ? (NP) <sup>1514</sup>	Départ de messagers du préteur Q. Minucius Thermus (CIT) pour annoncer les succès en Espagne avant les délibérations du Sénat sur ce territoire. Liv. XXXIII, 44. Après les ides mars pré-julienne 195 = vers les alentours de la mi-décembre astronomique 195. Voyage en <b>début d'hiver</b> , vers <b>novembre-décembre astronomique</b> ?	X
195	Départ du consul M. Porcius Caton avec 23 400 fantassins et 1200 cavaliers. Liv. XXXIII, 43. Rassemblement des troupes et embarquement à Luna. Voyage au <b>printemps</b> , aux alentours de l'ouverture de la navigation vers <b>mars-avril astronomique</b> <sup>1515</sup> . Liv. XXXIV, 8.  Départ de préteurs P. Manlius (CIT) et Ap. Claudius Nero (UL) avec chacun 2000 fantassins et 200 cavaliers. Liv. XXXIII, 43. Voyage au <b>printemps</b> , aux alentours de l'ouverture de la navigation vers <b>mars-avril astronomique</b> <sup>1516</sup> .	Retour du préteur M. Helvius (UL), avec 14 732 l. d'argent en lingots, 17 023 pièces au bige, 19 439 pièces d'Osca. Ovation. Il chemine d'abord par terre avec une escorte de 6000 hommes et son trésor de l'UL jusqu'aux environs d'Ampurias où se trouvait le camp de Caton. Liv. XXXIV, 10. Probable embarquement à Ampurias (extrémité nord-est de l'Espagne et au point géographique le plus près de l'Italie) au <b>printemps</b> , <b>vers avril-mai astronomique</b> ? Il rentre à Rome près d'une année après l'arrivée de son successeur pour cause de maladie. Liv. XXXIV, 10.  Retour de Q. Minucius Thermus (CIT) avec 34 800 l. d'argent, 73 000 deniers au bige, 278 000 pièces d'Osca. Triomphe deux mois après l'ovation M. Helvius. Liv. XXXIV,	P. Porcius Laeca préteur à Pise avec 10 000 fantassins et 500 cavaliers. Commandement créé dans le but de prendre les Ligures à revers. Liv. XXXIII, 43.  L'armée du consul Caton s'embarque à Luna pour l'Espagne.

<sup>1513</sup> Cette question est traitée ci-dessous, p. 386.

<sup>1514</sup> Nous ne possédons malheureusement aucune information sur l'action des préteurs en Espagne, mis à part le fait que Q. Minucius Thermus (CIT) triomphe en 195. Liv. XXXIV, 10.

<sup>1515</sup> Caton arrive en Espagne Citérieure alors que les Espagnols gardaient encore le blé dans les greniers, soit avant la prochaine récolte au sortir de l'hiver. Liv. XXXIV, 9. Tite-Live précise par ailleurs que la saison pour entrer en guerre n'était pas encore arrivée et qu'il avait installé ses quartiers d'hiver à proximité d'Ampurias. Liv. XXXIV, 13.

<sup>1516</sup> Le départ d'Ap. Claudius tôt au printemps est attesté par le fait qu'il fournit une escorte à son prédécesseur pour cheminer de l'UL jusqu'au camp de Caton qui se trouvait encore à proximité d'Ampurias. Liv. XXXIV, 10 et 13. Vu l'état des affaires dans la province de Citérieure, on peut croire que P. Manlius agit de même.



Année romaine (pré-julienne)	Italie → Espagne	Espagne → l'Italie	Situation Ligurie <sup>1507</sup>
		10. Voyage en <b>été, vers juin-juillet astronomique ?</b>	
<b>194</b>	Départ des préteurs P. Cornélius Scipion Nasica (UL) et Sex. Digitius (CIT) sans renfort. Liv. XXXIV, 43. Voyage au <b>printemps</b> , aux alentours de l'ouverture de la navigation <b>vers mars-avril astronomique ? (NP)</b>	Retour de Caton <b>par mer</b> (Plutarque, <i>Vie de Caton</i> , 5) avec 25 000 l. d'argent en lingots, 123 000 pièces au bige, 540 000 pièces d'Osca, 1400 l. d'or et son armée. Liv. XXXIV, 43. Triomphe au moment où le proconsul L. Valérius Flaccus menait campagne en Gaule Cisalpine. Liv. XXXIV, 46. Voyage au <b>printemps</b> , vers <b>avril-mai astronomique ?</b>	X
<b>193</b>	Départ des préteurs C. Flaminius (CIT) et M. Fulvius Nobilior (UL) avec chacun 8000 fantassins et 300 cavaliers et ordre de libérer l'ancienne armée. Liv. XXXIV, 56. Voyage au <b>printemps</b> , aux alentours de l'ouverture de la navigation <b>vers mars-avril astronomique ?<sup>1517</sup></b>	Retour de P. Scipion Nasica (UL) à Rome vers la fin de l'année ( <i>in exitu iam annus erat</i> ). Tite-Live précise qu'il venait alors de rentrer d'Espagne ( <i>ex Hispania prouincia nuper decesserat</i> ). Liv. XXXV, 10. Ides de mars pré-juliennes 192 = aux alentours de la mi-novembre astronomique 193. Voyage à <b>l'automne</b> , vers <b>septembre-octobre astronomique ?</b>  Le retour de Sex. Digitius (CIT) n'est pas renseigné.	Depuis son commandement à Pise, Marcus Cincius Alimentus informe les consuls d'un soulèvement général des Ligures. Situation critique, les Ligures dévastent la région de Luna, traversent le territoire de Pise et se répandent sur la côte. Liv. XXXIV, 56.
<b>192</b>	Départ de messagers pour annoncer la prorogation des préteurs de l'année précédente. Après les ides de mars pré-juliennes 192 = aux alentours de la mi-novembre astronomique 193. Liv. XXXV, 20. Voyage au <b>printemps</b> , aux alentours de l'ouverture de la navigation <b>vers mars-avril astronomique ? (NP)<sup>1518</sup></b>	X	Victoire du proconsul Q. Minucius Thermus contre les Ligures sur le territoire de Pise. Les territoires ligures sont ensuite dévastés. Liv. XXXV, 21 et 40.
<b>191</b> <b>(Guerre contre Antiochos –</b>	Des renforts de 3000 fantassins et 300 cavaliers sont envoyés au préteur C. Flaminius (CIT). Liv. XXXVI, 2.  Départ du préteur L. Aemilius Paulus pour sa province (UL) avec 3000 fantassins et 300 cavaliers le 5 <sup>e</sup> jour des nones du mois de mai (3 mai pré-julien) = vers fin décembre astronomique 192. Liv. XXXVI, 2-3.	Retour du préteur M. Fulvius Nobilior (UL) avec 130 000 pièces au bige, 10 000 l. d'argent et 127 l. d'or en lingots. Ovation. Liv. XXXVI, 21 et 39. Apparemment dans le <b>courant de l'été, vers juin-juillet astronomique ?</b> Après la défaite d'Antiochos aux Thermopyles et l'arrivée de Caton à Rome pour en apprendre la nouvelle. Liv. XXXVI,	Soulèvement général des Ligures. Ils sont vaincus par le proconsul Q. Minutius Thermus. Liv. XXXVI, 38.

<sup>1517</sup> Tite-Live rapporte : « Valérius Antias écrit que Caius Flaminius alla par mer jusqu'en Sicile pour les recruter [soldats improvisés] ; mais alors qu'il partait en Sicile pour gagner l'Espagne, une tempête l'aurait déporté en Afrique, où il aurait soumis au serment des soldats errants de l'armée de Publius l'Africain ; c'est à ces levées dans deux provinces qu'il en aurait adjoint une troisième, effectuée en Espagne. » Liv. XXXV, 2. Le préteur d'Espagne Citérieure aurait ainsi exceptionnellement voyagé par le sud du bassin méditerranéen occidental. Étant donné le soulèvement général des Ligures et la dévastation du territoire de Luna avant le départ des préteurs d'Espagne, M. Fulvius dut probablement s'embarquer pour l'Espagne depuis les Bouches du Tibre, ou d'un point situé plus au nord de la côte avant le secteur de Pise.

<sup>1518</sup> Étant donné l'insécurité au niveau du territoire ligure, comme pour l'année précédente, les préteurs durent éviter de s'embarquer dans ce secteur.



Année romaine (pré-julienne)	Italie → Espagne	Espagne → l'Italie	Situation Ligurie <sup>1507</sup>
	XXXVII, 57. Apparemment quelque temps après le départ de Baebius. Le fait qu'Aemilius soit entré en campagne peu de temps avant son arrivée laisse croire qu'il prit la mer <b>au printemps</b> , aux alentours de l'ouverture de la navigation <b>vers mars-avril astronomique</b> ? (NP)		
188	Départ des préteurs L. Manlius Acidinus (CIT) et C. Atinius (UL) avec chacun 3000 fantassins et 200 cavaliers. Liv. XXXVIII, 36. Après les ides de mars pré-juliennes 188 = aux alentours de la mi-novembre astronomique 189. Voyage au <b>printemps</b> , aux alentours de l'ouverture de la navigation <b>vers mars-avril astronomique</b> ? Quartiers d'hiver à Luna ? (NP)	Nous ne sommes pas renseignés sur la date de retour à Rome de P. Junius Brutus et de A. Plautius Hypsaesus.	Le consul M. Valerius Messalla reçoit Pise et la Ligurie comme province. Aucune action mémorable. Liv. XXXVIII, 35.
187	Départ de messagers pour annoncer la prorogation des deux préteurs de l'année précédente. Si la prorogation n'est pas signalée par Tite-Live, on retrouve les mêmes préteurs en poste cette année-là. Liv. XXXIX, 7. Voyage au <b>printemps</b> , aux alentours de l'ouverture de la navigation <b>vers mars-avril astronomique</b> ? (NP)	Départ de messagers : <b>deux tribuns militaires</b> arrivent d'Espagne avec des lettres de C. Atinius (UL) et L. Manlius Acidinus (CIT) <sup>1520</sup> pour annoncer des troubles, vers la même époque ( <i>per idem tempus</i> ) que le triomphe de Cn. Manlius Vulso qui eut lieu le 3 avant les nones de mars pré-juliennes 188 = vers le 11 novembre astronomique 188. La question des troubles en Espagne est renvoyée par le Sénat aux nouveaux magistrats. Ides de mars pré-juliennes 186 = aux alentours de la mi-novembre astronomique 187. Liv. XXXIX, 7. Voyage en <b>automne</b> , vers <b>octobre-novembre astronomique</b> ?	Le consul C. Flaminius combat les <i>Friniates</i> . Ils sont battus et désarmés. Suivent des combats et la soumission des <i>Apuani</i> qui avaient fait des incursions sur les territoires de Pise et de Bologne. Le consul M. Aemilius Lepidus ravage le territoire ligure. Il contraint les Ligures à livrer bataille et les défait. Il s'attaque ensuite aux <i>Friniates</i> que l'autre consul n'avait pas atteints, les soumet et les désarme. Il fait descendre une nombreuse population des montagnes pour les installer dans la plaine cispadane. Flaminius trace la <i>uia Flaminia</i> (de Bologne à Arezzo) et l'autre consul, la <i>uia Aemilia</i> (de Plaisance à Rimini). Liv. XXXIX, 2.
186	Départ des préteurs L. Quinctius Crispinus (CIT) et C. Calpurnius Piso (UL) avec 23 000 fantassins et 1000 cavaliers. Liv. XXXIX, 8 et 20. Ides de mars pré-juliennes 186 = aux alentours de la mi-novembre astronomique 187. C. Calpurnius (et probablement L. Quinctius) <b>se rendent à Luna pour hiverner</b> . Liv.	Départ de messagers pour annoncer la mort de C. Atinius (UL) au même moment où tombent les nouvelles des campagnes Ligurie et après l'enquête concernant l'affaire des Bacchanales. Apparemment, voyage dans le courant de <b>l'été</b> , vers <b>juin-juillet astronomique</b> ? C. Calpurnius n'est pas encore parti pour sa	Le consul Q. Marcius Philippus marche contre les <i>Apuani</i> et subit une défaite (perte de 4000 hommes). Liv. XXXIX, 20.

<sup>1520</sup> Les légats des préteurs ont, semble-t-il, voyagé ensemble.

Année romaine (pré-julienne)	Italie → Espagne	Espagne → l'Italie	Situation Ligurie <sup>1507</sup>
	<p>XXXIX, 21. Le Sénat envoie une lettre à C. Calpurnius pour qu'il hâte son départ. Il n'avait donc toujours pas traversé au printemps. Arrivée tardive des préteurs dans leur province. Ils mettent leurs troupes dans leurs <b>quartiers d'hiver dès leur arrivée</b>. Liv. XXXIX, 21.</p> <p>Voyage <b>en été</b>, vers <b>juillet-août astronomique</b> ?<sup>1521</sup></p>	<p>province. Liv. XXXIX, 21.</p> <p>Départ de messagers pour annoncer les actions de L. Manlius Acidinus (CIT). Après l'arrivée des nouveaux préteurs en Espagne et vers la même époque que les <i>ludi taurii</i>. Liv. XXXIX, 22.</p> <p>Voyage à la fin de <b>l'été</b>, vers <b>août-septembre astronomique</b> ?</p>	
185	X	<p>Retour à Rome de L. Manlius Acidinus (CIT)<sup>1522</sup> avec son questeur Q. Fabius et 52 couronnes d'or, 132 l. d'or, 16300 l. d'argent, pour son questeur 10 000 l. d'argent et 80 l. d'or. Ovation. Avant le départ des consuls (longtemps retenus à Rome) pour leurs provinces. Liv. XXXIX, 29.</p> <p>Voyage au <b>printemps</b>, vers <b>avril-mai astronomique</b> ? (NP)</p>	<p>Le consul M. Sempronius Tuditanus attaque le territoire des <i>Apuani</i> depuis Pise et s'ouvre un passage jusqu'au fleuve Magra et à Luna. Il dévaste les campagnes, brûle leurs villages et leurs places fortes. Rébellion des <i>Ingauni</i> (peut-être en raison de la déroute de l'année précédente). Le consul Ap. Claudius Pulcher les combat sur leur territoire et les soumet. Liv. XXXIX, 32.</p>
184		<p>Départ de messagers : légats L. Juventius Talna et T. Quinctilius Varus pour informer le Sénat de succès décisifs en Espagne. En début d'année (<i>principio eius anni</i>) vers l'époque de l'attribution des provinces. Liv. XXXIX, 38. Ides de mars pré-juliennes 184 = vers fin novembre astronomique 185.</p> <p>Voyage en <b>fin d'automne – début d'hiver</b> vers <b>fin octobre-novembre astronomique</b> ?</p> <p>Retour à Rome de L. Quinctius (CIT) et C. Calpurnius (UL) avec chacun 83 couronnes d'or et 12 000 l. d'argent et les soldats libérés. Triomphe. Liv. XXXIX, 38 et 42. Apparemment vers le même moment que les campagnes de leurs successeurs.</p> <p>Voyage en <b>début d'été</b>, vers <b>mai -</b></p>	X

<sup>1521</sup> Ils auraient ainsi passé près de 8 mois à Luna avant de s'embarquer pour leur province. Grande victoire l'année suivante.

<sup>1522</sup> Il est resté plus d'un après l'arrivée de son successeur dans sa province.

Année romaine (pré-julienne)	Italie → Espagne	Espagne → l'Italie	Situation Ligurie <sup>1507</sup>
		juin astronomique ? (NP)	
183	Départ de messagers pour annoncer la prorogation des deux préteurs. Après ides de mars = vers la seconde moitié de novembre astronomique. Liv. XXXIX, 45. Voyage au <b>printemps</b> , aux alentours de l'ouverture de la navigation vers <b>mars-avril astronomique ?</b> (NP)	Départ de messagers pour annoncer succès de A. Térentius (CIT) et calme en UL. Liv. XXXIX, 56. (NP)  Voyage au <b>printemps</b> , vers <b>avril-mai astronomique ?</b>	X
182	Départ des nouveaux préteurs Q. Fulvius Flaccus l'Espagne (CIT) et P. Manlius (UL) avec 11 000 fantassins 500 cavaliers. Liv. XXXIX, 56 et XL, 1. Ides de mars pré-juliennes 182 = vers la seconde moitié de novembre astronomique 183. <b>Hivernage attesté</b> en Italie. Les préteurs ne sont pas encore partis au printemps à l'époque des <i>Paralia</i> (printemps). Voyage vers le milieu du <b>printemps</b> vers <b>avril-mai astronomique</b> (après l'arrivée du messager annonçant la mort de P. Sempronius) ? Ils ont ordre d'accélérer leur départ. Liv. XL, 2. Les préteurs arrivent en Espagne au moment où les consuls combattent les Ligures. Liv. XL, 16. Après campagne rapide en CIT et rassemblement des troupes en UL, les deux préteurs prennent leurs quartiers d'hiver. Liv. XL, 6.	Départ de messagers pour annoncer troubles imminents. Liv. XL, 1. Apparemment avant ides de mars pré-juliennes 182 = vers la seconde moitié de novembre astronomique 183. Voyage à l' <b>automne</b> , vers <b>octobre astronomique ?</b> (NP)  Départ d'un messenger d'A. Térentius (CIT) au printemps ( <i>uer</i> ) à l'époque des <i>Paralia</i> pour annoncer la mort (maladie) de P. Sempronius (UL). Liv. XL, 2. Voyage au <b>printemps</b> , vers <b>mars-avril astronomique ?</b>  Retour à Rome d'A Térentius Varro (CIT), avec 9300 l. d'argent, 82 l. d'or, 77 couronnes d'or. Ovation. Liv. XL, 16. Après l'arrivée des nouveaux préteurs. Voyage en <b>été</b> , vers <b>mai-juin astronomique ?</b> (NP)	Le proconsul Q. Fabius Labeo annonce le risque d'une attaque des <i>Apuani</i> contre le territoire de Pise. Liv. XL, 1. 2000 Les Ligures demandent à être accueillis en territoire romain. Combats et succès des deux consuls contre les Ligures. Un des deux consuls hiverne à Pise. Liv. XL, 16-17.
181	Départ de messagers pour annoncer la prorogation des préteurs et renforts envoyés en Espagne. Après les ides de mars pré-juliennes 181 = vers la seconde moitié de novembre astronomique 182. Liv. XL, 18. Voyage au <b>printemps</b> , aux alentours de l'ouverture de la navigation, vers <b>mars-avril astronomique ?</b>	X	Plaintes des Marseillais contre la piraterie provenant du territoire des Ligures <i>Ingauni</i> . Liv. XL, 18. C. Matienus est chargé de la flotte destinée à attaquer les <i>Ingauni</i> par la mer et à capturer leurs navires. Liv. XL, 18 et 28.  Le proconsul L. Aemilius Paullus les attaque par voie de terre et les soumet. Liv. XL, 25-28.  Au moment du triomphe du proconsul, des ambassadeurs ligures se présentent pour demander une paix perpétuelle : <i>Pax in Liguribus fuit</i> . Liv. XL, 34.
	Départ du préteur L. Postumius Albinus (UL) et Ti. Sempronius Gracchus (CIT) avec 13 200 fantassins et 750 cavaliers pour ce	Départ de messagers : un légat et deux tribuns militaires, dont un avec le cognomen « Massaliota », de Q. Fulvius Flaccus <i>procos</i> (CIT) pour	Les proconsuls M. Baebius Tamphilus P. Cornelius Cethegus entrent en campagne

Année romaine (pré-julienne)	Italie → Espagne	Espagne → l'Italie	Situation Ligurie <sup>1507</sup>
<p><b>180</b></p> <p>dernier. Libération d'anciens soldats. Liv. XL, 35. Sempronius mande Postumius de transmettre un message à son prédécesseur Q. Fulvius, l'enjoignant de conduire l'armée à Tarragone pour sa réorganisation après licenciements d'anciens soldats. Il communique également la date de son arrivée. Q. Fulvius fait campagne parce que Sempronius tarde à arriver. Liv. XL, 39. Voyage à la <b>fin de l'été</b>, vers <b>août-septembre astronomique</b> ?</p> <p>Hivernage attesté en Italie et arrivée tardive d'un des deux préteurs. Sempronius entre directement en Celtibérie (pour y prendre ses quartiers d'hiver ?<sup>1523</sup>) Liv. XL, 40.</p> <p><b>180</b></p> <p>Relégation du tribun militaire M. Fulvius Nobilior en UL. Il transporte une lettre pour P. Manlius (préteur de l'année précédente). Liv. XL, 41. Apparemment, navigation <b>au cours de l'été</b>.</p>	<p>annoncer la victoire, déclarer inutile l'envoi de la solde et de blé pour l'année en cours et demander la libération de l'ancienne armée. Arrivée en début d'année (<i>principio eius anni</i>). Ides de mars pré-juliennes 180 = vers fin novembre astronomique 181. Liv. XL, 35. Voyage en <b>début d'hiver</b>, vers <b>fin octobre-novembre astronomique</b> ?</p> <p>Retour de P. Manlius (UL). Apparemment proche de la fin de l'année. Ides de mars pré-juliennes 179 = vers fin novembre astronomique 181. Liv. XL, 42. Voyage à <b>l'automne</b>, vers <b>septembre-octobre astronomique</b> ? (NP) Arrivée en Italie en début d'automne et attente avant de se présenter à Rome vers la fin de l'année ?</p> <p>Retour de Q. Fulvius Flaccus (CIT) après rencontre avec Sempronius et réorganisation de l'armée avec la démobilisation des anciens soldats (à la fin de l'été ?). Rentre <b>par mer (in naues)</b> depuis Tarragone. Liv. XL, 40. Fulvius arrive à Rome en même temps que les élections (ides de mars pré-juliennes 179 = vers fin novembre astronomique 180), est élu consul, puis triomphe avec 124 couronnes d'or, 31 livres d'or, ... d'argent brut, 173 200 pièces d'Osca. Voyage à <b>l'automne</b> vers <b>septembre-octobre astronomique</b> ? Liv. XL, 43.</p>	<p>contre les <i>Apuani</i> au début du printemps. Ils s'occupent du transfert de 40 000 hommes avec femmes et enfants dans le Sannium. Liv. XL, 38.</p> <p>Les consuls A. Postumius Albinus et Q. Fulvius Flaccus entrent en Ligurie de deux côtés opposés. De Pise, Fulvius attaque les <i>Apuani</i> habitant près du fleuve Macra. Ils se soumettent et le consul fait embarquer environ 7000 hommes jusqu'à Naples, puis les fait passer dans le Sannium comme les précédents. Le consul Postumius dévaste le territoire des Ligures du versant nord des Apennins et reçoit leur soumission et leurs armes. Il lance ensuite une reconnaissance maritime jusqu'aux territoires des <i>Ingauni</i> et des <i>Intemeli</i>. Liv. XL, 41.</p> <p>Les habitants de Pise offrent une partie de leur territoire pour fonder une colonie latine. Liv. XL, 43.</p>	
<p><b>179</b></p> <p>Départ de messagers pour annoncer la prorogation des préteurs de l'année précédente et envoi de renforts de 8000 fantassins et 700 cavaliers. Liv. XL, 44. Voyage au <b>printemps</b>, aux alentours de l'ouverture de la navigation vers <b>mars-avril astronomique</b> ? Action en deux temps ? (NP)</p>	<p>X</p>	<p>Le consul Q. Fulvius Flaccus entre en campagne contre les Ligures (peuples non précisés), l'emporte et ces derniers se soumettent. Il transfère une nombreuse population en territoire de plaine. Liv. XL, 53.</p>	
<p><b>178</b></p> <p>Départ des préteurs M. Titinius Curvus (CIT) et T. Fonteus Capito (UL) sans renforts. Après ides de mars 178 = vers fin novembre astronomique 179. Liv. XL, 59. Probable hivernage en Italie puis départ depuis Luna au <b>printemps</b>, aux alentours de l'ouverture de la</p>	<p>Retour de Ti. Sempronius Gracchus (CIT) avec 40 000 l. d'argent et de L. Postumius Albinus (UL) avec 20 000 livres d'argent et troupes. Triomphes. Presque au moment (<i>per eosdem forte dies</i>) des comices. Ides de mars pré-juliennes 178 = vers fin novembre astronomique 179. Liv. XLI, 6-7.</p>	<p>Le préteur T. Claudius Nero doit protéger le secteur de Pise avec son armée alors que les deux consuls entreprennent une campagne en Histrie. Liv. XLI, 5.</p>	

<sup>1523</sup> Il n'entre pas en campagne avant l'année suivante. Liv. XL, 47.



Année romaine (pré-julienne)	Italie → Espagne	Espagne → l'Italie	Situation Ligurie <sup>1507</sup>
	navigation vers <b>mars-avril astronomique</b> ? (NP)	Voyage à l' <b>automne</b> , vers <b>octobre-novembre astronomique</b> ? Arrivée en Italie en début d'automne et attente avant de se présenter à Rome en fin d'année ?	
177	Renforts de 9200 fantassins et 550 cavaliers pour M. Titinius Curvus (CIT). Liv. XLI, 9. Voyage au <b>printemps</b> , aux alentours de l'ouverture de la navigation vers <b>mars-avril astronomique</b> ? (NP)	X	<p>Toujours à Pise, le proconsul Ti. Claudius Nero informe le Sénat que les Ligures tenaient des réunions en vue de la guerre. Le consul C. Claudius Pulcher passe d'Histrie en Ligurie (flanc nord des Apennins). Les Ligures sont battus et leur territoire pacifié. Liv. XLI, 12.</p> <p>Une <b>colonie romaine</b> de 2000 hommes <b>est fondée à Luna</b> sur les terres enlevées aux Ligures. Liv. XLI, 13.</p> <p>Les Ligures se soulèvent à nouveau alors que le consul célébrait son triomphe. Ils envahissent et pillent le territoire de la colonie de Modène et s'emparent de cette dernière. Liv. XLI, 14.</p>
176	Départ de messagers pour annoncer la prorogation des anciens préteurs, les deux nouveaux se font exempter pour des raisons religieuses. Départ de renforts. Liv. XLI, 15. Voyage au <b>printemps</b> , aux alentours de l'ouverture de la navigation vers <b>mars-avril astronomique</b> ? (NP)	X	<p>Le consul C. Claudius Pulcher conduit son armée vers Modène, reprend la ville, bat les Ligures, pacifie ce territoire et redonne la ville aux colons. Liv. XLI, 16.</p> <p>Soulèvement des Ligures des flancs sud des Apennins. Les <i>duumviri navales</i> ont l'ordre de se rendre à Pise et de provoquer la terreur le long de la côte ligure. Liv. XLI, 17.</p> <p>Les consuls Q. Petilius Spurinus et C. Valerius Laevinus entrent en campagne contre les Ligures. Mort de Petilis pendant que ses troupes remportent la bataille.</p>

Année romaine (pré-julienne)	Italie → Espagne	Espagne → l'Italie	Situation Ligurie <sup>1507</sup>
			Liv. XLI, 18.
175	Départ du préteur Ap. Claudius Centho (CIT) sans renforts. Liv. XLI, 26.  Voyage au <b>printemps</b> , aux alentours de l'ouverture de la navigation vers <b>mars-avril astronomique</b> ? (NP)	X	Le consul P. Mucius combat et vainc les Ligures qui avaient pillé Luna et Pise. Ces derniers sont désarmés et font leur soumission. Liv. XLI, 19.
174	Renforts de 8000 fantassins et de 450 cavaliers envoyés à Cn. Servilius Caepio (UL) et P. Furius Philus (CIT). Liv. XLI, 21. Voyage au <b>printemps</b> , aux alentours de l'ouverture de la navigation vers <b>mars-avril astronomique</b> ? (NP)	Retour d'Ap. Claudius Centho (CIT) en fin d'année ( <i>exitu propre anni</i> ), proche de l'époque des comices. Ides de mars pré-julienne 174 = vers le début de décembre astronomique 175. Ovation juste après les comices avec 10 000 l. d'argent et 5000 l. d'or. Voyage en <b>automne</b> , vers <b>septembre-octobre astronomique</b> ? Liv. XLI, 28. Arrivée en Italie en début d'automne et attente avant de se présenter à Rome en fin d'année ?	X
173	Départ de N. Fabius Butéo (CIT) et M. Matienus (UL) avec 3000 fantassins et 200 cavaliers <sup>1524</sup> . Liv. XLII, 1.  Voyage au <b>printemps</b> , aux alentours de l'ouverture de la navigation vers <b>mars-avril astronomique</b> ? (NP)  N. Fabius Butéo meurt à Marseille alors qu'il se rendait dans sa province (cause non renseignée). Liv. XLII, 4.  Départ de messagers pour annoncer la prorogation de P. Furius (CIT) à la suite de l'annonce de la mort de N. Fabius Butéo. Liv. XLII, 4.  Voyage au <b>printemps</b> , vers <b>avril-mai astronomique</b> ? (NP)	Messagers marseillais pour annoncer la mort du préteur Butéo. Liv. XLII, 4. (NP)  Retour de M. Matienus non renseigné.	Territoire ligure conquis par les armes et distribué à des colons individuels. 10 <i>iugera</i> à chaque citoyen et 3 à chaque allié de droit latin. Liv. XLII, 4.  Le consul M. Popillius Laenas s'en prend aux Ligures Statelliates et les vainc en bataille. Il confisque leurs armes, détruit leur ville et fait vendre corps et biens. Le Sénat le désapprouve. Il s'agissait du seul peuple ligure qui n'avait jamais pris les armes contre les Romains. Quartiers d'hiver des légions du consul à Pise. Liv. XLII, 7-9.
172	Départ des préteurs M. Junius Pennus (CIT) et Sp. Lucretius UL. Liv. XLII, 10. Avec leurs renforts de 8000 fantassins et 450 cavaliers, « les nouveaux préteurs <b>s'embarquèrent (nouis portatum est)</b> pour les Espagnes. » Liv. XLII, 18. Voyage au	X	Le proconsul M. Popillius Laenas s'en prend une nouvelle fois aux Statelliates jusqu'à l'arrivée de son successeur. Soulèvement des peuples ligures face à

<sup>1524</sup> Tite-Live signale que les consuls « devaient aussi recruter pour l'Espagne trois mille fantassins romains et deux cents cavaliers en renfort. » En XLI, 21, il dit par exemple : « En outre, les consuls reçurent l'ordre d'enrôler deux légions avec leur effectif réglementaire de fantassins et de cavaliers, et de se faire livrer par les alliés dix mille fantassins et six cents cavaliers. » On n'est ainsi pas certains s'il s'agit d'une seule armée consulaire de ou deux nouvelles. La logique voudrait cependant qu'il se soit agi de deux armées consulaires.

Année romaine (pré-julienne)	Italie → Espagne	Espagne → l'Italie	Situation Ligurie <sup>1507</sup>
	<b>printemps</b> , aux alentours de l'ouverture de la navigation vers <b>mars-avril astronomique</b> ? (NP)		cette agression. Liv. XLII, 21.
<b>171</b> <b>(Troisième guerre de Macédoine - 168)</b>	Départ du préteur L. Canuléius Dives (gouvernement des deux Espagnes) avec renforts (chiffre non renseigné). Liv. XLII, 31 et XLIII, 2. « Pour permettre aux magistrats de partir plus vite pour leur province, les fêtes latines furent fixées aux calendes de juin pré-juliennes (vers fin février astronomique). » Liv. XLII, 35.  Lors de la réception de députés espagnols à l'été <i>aestas</i> , L. Canuléius n'était pas encore en Espagne. Liv. XLIII, 1. Il fait, peu de temps après, une levée de troupes et part précipitamment pour l'Espagne. Liv. XLIII, 2. Voyage en l'été, vers <b>juin-juillet astronomique</b> ?	Députés espagnols se rendent auprès du Sénat pour se plaindre d'extorsion de la part des préteurs. Liv. XLIII, 2. Départ dans le courant de l' <b>été</b> ( <i>aestas</i> ) (Liv. XLIII,1), vers <b>mai-juin astronomique</b> ?  Arrivée d'une ambassade représentant 4000 hommes nés de femmes espagnoles et de citoyens romains. Demandent reconnaissance et lieu où s'établir. Liv. XLIII, 3. Navigation dans le courant de l' <b>été</b> , vers <b>juin astronomique</b> ?	X
<b>170</b>	X	X	Quartiers d'hiver des troupes alliées de nom latin du consul A. Atilius Serranus à Luna et Pise. Liv. XLIII, 9.
<b>169</b>	Départ du préteur M. Claudius Marcellus (gouvernement des deux Espagnes) avec 7000 fantassins et 600 cavaliers. Liv. XLIII, 11-12. Voyage au <b>printemps</b> , aux alentours de l'ouverture de la navigation vers <b>mars-avril astronomique</b> ? (NP)	Prorogation de L. Canuléius non renseignée.	X
<b>168</b>	Départ du préteur P. Fonteius (gouvernement des deux Espagnes) apparemment sans renforts. Liv. XLIV, 17.  Voyage au <b>printemps</b> , aux alentours de l'ouverture de la navigation vers <b>mars-avril astronomique</b> ? (NP)	Retour de M. Claudius Marcellus, avec 10 livres d'or et d'argent d'une valeur d'un million de sesterces. Liv. XLV, 4. Voyage en <b>été</b> , vers fin <b>juin-juillet astronomique</b> ?  M. Claudius revient après le messager de Macédoine qui arrive à Rome pour annoncer la victoire de Pydna (22 juin astronomique) « le 15 <sup>e</sup> jour avant les calendes d'octobre pré-juliennes, soit le deuxième jour des Jeux romains. » Liv. XLV, 1. Tite-Live rapporte ensuite qu'arrivent « les légats envoyés par le consul L. Aemilius, légats qui s'étaient fait précéder du courrier ( <i>tabellarius</i> ). Le 6 <sup>e</sup> jour avant les calendes, environ vers la deuxième heure, les messagers entrèrent dans la ville [...] » Il dit ensuite ceci : « On fixa devant l'assemblée du peuple les supplications au 5 <sup>e</sup> jour avant les Ides d'octobre [pré-julienne], ce jour-là étant compris dans les cinq jours [=	X

Année romaine (pré-julienne)	Italie → Espagne	Espagne → l'Italie	Situation Ligurie <sup>1507</sup>
		vers la <b>mi-juillet astronomique</b> ]. » Liv. XLV, 2.	
<b>167</b>	Départ des préteurs Cn. Fulvius (CIT) et C. Licinius Nerva (UL) apparemment sans renforts. Liv. XLV, 16.  Voyage au <b>printemps</b> , aux alentours de l'ouverture de la navigation vers <b>mars-avril astronomique</b> ? (NP)	X	Les consuls C. Licinius Crassus et M. Iunius Pennus ravagent le territoire des Ligures. Liv. XLV,
<b>166</b>	Départ des préteurs A. Licinius Nerva (CIT) et P. Rutilius Calvus (UL) apparemment sans renforts <sup>1525</sup> . Liv. XLV, 44.  Départ au <b>printemps</b> , aux alentours de l'ouverture de la navigation vers <b>mars-avril astronomique</b> ? (NP)	X	Campagne du consul C. Sulpicius Galus contre les Ligures. <i>Per.</i> , 46.

Tableau 3. Les transits connus selon les saisons<sup>1526</sup> pour la période 202 à 167.

Période du voyage	Printemps	Été	Automne	Hiver
	(9 mars – 27 mai astronomique)	(27 mai – 14 septembre astronomique)	(14 septembre – 10 novembre astronomique)	(10 novembre – 9 mars astronomique)
<b>Pourcentage</b>	64%	16%	13%	7%
<b>Total</b>	55	14	11	6
<b>Italie-Espagne</b>	48 <sup>1527</sup> (35 magistrats, majorité avec troupes/ 3 envois de renforts/ 11 messagers pour prorogation).	6 (5 magistrats attestés, majorité avec troupes et un tribun relégué en UL)		1 (L. Baebius attesté par voie terrestre)
<b>Espagne-Italie</b>	7 (5 magistrats, dont 3 attestés et 2 messagers)	8 (6 magistrats, dont 3 attestés. Minorité avec troupes signalées, probablement parfois non renseignées/ 2 messagers attestés)	11 (8 magistrats attestés et 3 messagers attestés)	5 messagers attestés

<sup>1525</sup> Ce sont les choix de *MRR*, p. 437.

<sup>1526</sup> Elles correspondent aux saisons de navigation définies au chap. IV, p. 221.

<sup>1527</sup> Seulement 2 attestations de passage au printemps sur 48 cas probables.

Par rapport à la période 218-203, on constate d'abord une augmentation apparente du pourcentage des voyages au printemps (64% contre 38% <sup>1528</sup>), ces derniers se faisant majoritairement de l'Italie vers l'Espagne. Augmentation apparente seulement parce que cette période est probablement surreprésentée par rapport à l'été où le taux de communications passe à 16%, contre 37% pour la période précédente. Un peu plus de la moitié des retours de magistrats ou promagistrats ne sont pas renseignés (21 sur 40). Or, une grande partie de ces voyages retours eut probablement lieu au cours de l'été, soit durant la belle saison de navigation. Nous avons par ailleurs placé au printemps de nombreuses communications dont la période exacte n'est pas renseignée<sup>1529</sup>. Nous considérons néanmoins que, dans la grande majorité des cas de magistrats se rendant en Espagne à une période non précisée, les voyages se sont faits au printemps. C'est en effet à cette période de l'année que ces derniers prenaient généralement la mer afin de rejoindre leurs provinces<sup>1530</sup>. Cela s'explique par la nécessité de transférer troupes et matériel sur les théâtres d'opérations en fonction de la campagne militaire de l'*aestas*. Il en va logiquement de même dans le cas des messagers qui devaient annoncer la prorogation des magistrats. Il était évidemment souhaitable que ces derniers prennent rapidement connaissance de la décision du Sénat en fonction de la saison militaire à venir.

Quelques exemples montrent que certains magistrats parvenaient parfois tardivement dans leur province, soit au cours de l'été ou à sa fin. C'est notamment le cas des préteurs de 186 qui prennent leurs quartiers d'hiver dès leur arrivée en Espagne<sup>1531</sup>. En 180, les deux nouveaux préteurs tardent également à y parvenir<sup>1532</sup>. Sans besoin urgent, les magistrats pouvaient ainsi attendre l'été et des conditions de navigation plus favorables pour effectuer leur traversée. Ce comportement ne devait toutefois pas être la règle, leur mention par Tite-Live faisant apparemment exception. On considérera ainsi le pourcentage de transits entre l'Italie et l'Espagne au printemps comme représentatif.

<sup>1528</sup> Cf. chap. IV, tableau 2-3, p. 224-228.

<sup>1529</sup> Sur 55 occurrences placées au printemps, seules 5 communications sont formellement attestées durant cette période.

<sup>1530</sup> Par exemple, c'est au début du printemps (*ueris principio*) 210 que le consul M. Valerius Laevius prit la mer depuis Corcyre avec sa flotte. Liv. XXVI, 26. La même année, P. Scipion (l'Africain) fit de même jusqu'en Espagne. Liv. XXVI, 41. C'est ensuite le cas du proconsul P. Sulpicius Galba qui passa en Grèce depuis Brindes au début du printemps 208 (Liv. XXVIII, 7). La même année, le consul P. Villius Tappulus revint en Italie depuis Corcyre au début du printemps (*uere primo*). Liv. XXXII, 6. On peut enfin signaler qu'en 190, « les Rhodiens, pour mieux compenser les lenteurs de l'été précédent, envoyèrent plus tôt, dès l'équinoxe de printemps [20-21 mars astronomique], le même amiral Pausistrates avec trente-six navires. » Liv. XXXVII, 9.

<sup>1531</sup> Cf. tableau 3, *ad loc.*

<sup>1532</sup> *Ibid.*

Les transits vers l'Italie au cours de l'été concernent majoritairement des magistrats avec ou sans troupes et trésor, qui reviennent en Italie après leur service. Comme cela vient d'être mentionné, plusieurs voyages retours de magistrats non signalés devaient probablement avoir lieu à cette époque de l'année. La part de messagers se rendant en Italie au cours de la belle saison de navigation est par ailleurs fortement réduite par rapport à la période précédente (17% contre 67%<sup>1533</sup>). Cela s'explique, semble-t-il, par une situation militaire différente. Entre 218 et 203, les grandes batailles ayant lieu au cours de l'été mettaient souvent un terme à la saison militaire et les messagers se rendaient donc à Rome au cours de cette période. Les combats contre les Ibères prenaient une autre tournure et se prolongeaient souvent au-delà de l'*aestas*. C'est par exemple le cas en 197. Au commencement de l'année romaine pré-julienne 196 (vers début de janvier astronomique 196), une lettre fut publiée annonçant que « C. Sempronius Tuditanus avait été vaincu en Espagne Citérieure, que son armée avait été battue et mise en déroute, que beaucoup de gens connus étaient tombés dans la bataille et que Tuditanus, ramené grièvement blessé du combat, était mort peu après<sup>1534</sup>. » La mort du préteur intervenant vraisemblablement peu de temps avant le départ du messager, la bataille en question dut avoir lieu vers la fin de l'automne. Ensuite, en 194, Tite-Live rapporte que le préteur d'Espagne Citérieure Sex. Ditiidius entre en campagne en début d'année romaine pré-julienne (*principio anni*)<sup>1535</sup>, ce qui correspond au début du mois de décembre astronomique 195. L'année suivante, dans la même province alors sous le commandement de C. Flaminius, Tite-Live rapporte que « pendant l'hiver (*per hiemem*) quelques combats sans intérêt historique eurent lieu contre des raids de brigands plutôt que d'ennemis, mais avec des succès variés et non sans perte d'hommes<sup>1536</sup>. » Cette situation paraît avoir été relativement fréquente en Espagne.

En ce qui concerne maintenant l'automne, on constate une augmentation des circulations par rapport à la période précédente (16% contre environ 9%<sup>1537</sup>). Les promagistrats qui rentrent en Italie représentent la majorité des cas (8 sur 11). Si la provincialisation de l'Espagne rendait les changements de magistrats beaucoup plus fréquents qu'auparavant, leur retour tardif en Italie demeure étonnant (tab. 4).

---

<sup>1533</sup> Cf. chap. IV, tab. 3, p. 228.

<sup>1534</sup> Liv. XXXIII, 25.

<sup>1535</sup> Liv. XXXV, 1-2.

<sup>1536</sup> Liv. XXXV, 7.

<sup>1537</sup> Trois navigations automnales sont connues au cours de la période 218-203. En 215, une flotte de ravitaillement parvient en Espagne très vraisemblablement vers le début de l'automne. En 207, L. Scipion est envoyé à Rome avec des prisonniers carthaginois à l'approche de l'hiver (vers octobre ?). L'année suivante, P. Scipion rentre en Italie avec une flottille au cours de la même période.



Tableau 4. Retour de magistrats à l'automne de l'Espagne vers l'Italie.

Année romaine (pré-julienne)	Mois astronomiques estimés du voyage	Précisions
197	Vers septembre-octobre ? Ou fin novembre-décembre ?	Retour des <i>proconsules</i> Cn. Cornélius Blasio et de L. Stertinius avec troupes et trésor <b>après les comices et l'entrée en charge des nouveaux magistrats</b> . Liv. XXXII, 28 et XXXIII, 27. Ides de mars pré juliennes 196 = <b>vers fin décembre astronomique 197</b> . L'ovation de Blaesio, le dépôt de l'argent et de l'or au trésor, ainsi que l'érection des arcs de triomphe de Stertinius, eurent lieu durant l'hiver ( <i>per hiemem</i> ). Liv. XXXIII, 27.
193	Vers septembre-octobre ? Ou octobre- début novembre ?	Retour de P. Scipion Nasica <i>propraetor</i> (UL) à Rome <b>vers la fin de l'année</b> ( <i>in exitu iam annus erat</i> ). Tite-Live précise qu'il venait alors de rentrer d'Espagne ( <i>ex Hispania prouincia nuper decesserat</i> ). Liv. XXXV, 10. Ides de mars pré-juliennes 192 = aux <b>alentours de la mi-novembre astronomique 193</b> .
180	Vers septembre-octobre ?	Retour de P. Manlius (UL) <i>propraetor</i> ou <i>proconsul</i> ? Apparemment <b>proche de la fin de l'année</b> . Ides de mars pré-juliennes 179 = <b>vers fin novembre astronomique 180</b> . Liv. XL, 42. (NP) Il rentre <b>par mer</b> ( <i>in naues</i> ) depuis Tarragone après s'être concerté avec son successeur, avoir réorganisé l'armée et démobilisé d'anciens soldats. Liv. XL, 40.
180	Vers septembre-octobre ? Ou novembre ?	Retour de Q. Fulvius Flaccus (CIT) <i>propraetor</i> ou <i>proconsul</i> (?) <sup>1538</sup> avec troupes et trésor par mer ( <i>in naues</i> ) depuis Tarragone après l'arrivée tardive de son successeur (fin de l'été ?). Liv. XL, 40. Fulvius arrive à Rome <b>lors des élections</b> . Ides de mars pré juliennes 179 = <b>vers fin novembre astronomique 180</b> . Il est élu consul, puis triomphe. Liv. XL, 43. Son successeur était arrivé tardivement.
178	Vers septembre-octobre ? Ou fin octobre-novembre	Retour à Rome des <i>propraetores</i> Ti. Sempronius Gracchus (CIT) et L. Postumius Albinus (UL) avec troupes et trésor. Triomphes <b>presque au moment des comices</b> ( <i>per eosdem forte dies</i> ). Ides de mars pré juliennes 177 = <b>vers fin novembre astronomique 178</b> . Liv. XLI, 6-7.
174	Vers septembre-octobre ? Ou novembre ?	Retour à Rome du <i>proconsul</i> Ap. Claudius Centho (CIT) avec trésor <b>en fin d'année</b> ( <i>exitu propre anni</i> ). Ides de mars préjuliennes 173 = <b>vers début décembre astronomique 174</b> . Ovation juste après les comices. Liv. XLI, 28.

<sup>1538</sup> Tite-Live l'appelle préteur en XL, 30, proconsul en XL, 39.

Étant donné que ces promagistrats parviennent à Rome en fin ou en début d'année romaine pré-julienne (ici entre la mi-novembre et fin décembre astronomique), il apparaît, *a priori*, qu'ils effectuèrent leur voyage retour en pleine mauvaise saison de navigation. Dans le cas de P. Fulvius Flaccus en 180, nous savons toutefois qu'il prit très vraisemblablement la mer vers la fin de l'été, mais qu'il parvint à Rome en fin d'année romaine (vers la fin novembre astronomique). Alors pourquoi ce temps de latence entre son départ d'Espagne et son arrivée à Rome ? D'après l'étude des demandes de triomphe entre 211 et 49, M. Coudry remarque ceci :

« Près de la moitié des proconsuls (cinq cas sur douze) se présentent [à Rome], comme les consuls, à la fin de l'année. Pour quelle raison ? Parfois, leur retour correspond à la fin des opérations qu'ils ont menées [...]. Mais bien souvent aucune tâche pressante ne les retenait loin de Rome : Flaminius en 194, L. Scipion en 188 n'avaient, semble-t-il aucune raison de s'attarder dans leur province. Ménagent-ils leur candidature au consulat, et cherchent-ils alors à retarder le plus possible le vote de leur triomphe afin que leurs électeurs soient encore sous le coup de la splendeur du spectacle ? Deux seulement de ces proconsuls tard rentrés sont élus, Pompée à son retour d'Espagne fin 71, Q. Fulvius Flaccus fin 180, mais encore est-il élu avant que le Sénat ne délibère sur sa demande ! Inversement Marcellus est élu au consulat pour 210 alors qu'il est rentré à la fin de l'été précédent, avant le retour des consuls de 211 ; L. Cornelius Lentulus est élu pour 199 alors qu'il avait regagné Rome peu avant le départ des consuls de 200<sup>1539</sup>. La seule hypothèse qui permette de rendre compte de cette anomalie reste le poids de la tradition : les proconsuls calquent manifestement leur comportement sur celui des consuls, sans autres raisons sans doute que le désir de respecter l'usage qui commande de réserver ce type de débat à la fin de l'année<sup>1540</sup>. »

D'après ce constat, et en considération des conditions de navigation dans le golfe du Lion (ainsi que de manière générale en Méditerranée) qui commencent à se dégrader à partir du mois d'octobre<sup>1541</sup>, nous sommes portés à croire que les voyages de tout ou partie des promagistrats rentrant d'Espagne en fin ou en début d'année romaine se firent par mer, vers la fin de l'été ou au plus tard au début de l'automne. Ces derniers devaient vraisemblablement débarquer dans un port situé au nord de la côte italienne (Luna ou Pise ?) et patienter dans ce secteur ou au-delà avant de se présenter à Rome vers la fin de l'année romaine, calquant ainsi leur comportement sur celui des consuls.

Le cas de L. Baebius Dives, en 189, nous amène toutefois à ne pas exclure la possibilité que certains promagistrats aient emprunté l'axe terrestre au nord des Pyrénées à l'aller, ainsi qu'à leur retour d'Espagne. Les cas des proconsuls Cn. Cornélius Blasio et de L. Stertinius en 197 sont notamment problématiques. À l'inverse des autres promagistrats, ceux-ci parviennent à

---

<sup>1539</sup> L'auteur veut probablement dire peu de temps « après » le départ des consuls. Tite-Live indique en effet que Lentulus parvint à Rome au moment où l'un des deux consuls entreprend sa campagne militaire dans le nord de l'Italie, alors que l'autre tarde à parvenir en Grèce. Cf. Liv. XXXI, 20 sq.

<sup>1540</sup> Coudry 2020, p. 273-274.

<sup>1541</sup> Cf. chap. IV, point 3.1.

Rome après l'entrée en charge des nouveaux magistrats au début de l'année romaine 196, soit vers le début du mois de janvier astronomique 196. Étant donné que leur arrivée à Rome ne doit pas s'expliquer en fonction des élections ou de la tradition réservant les débats sur les triomphes et les ovations en fin d'année, il est possible qu'ils aient effectué un voyage durant la mauvaise saison de navigation. Dans ce scénario, un cheminement terrestre au nord des Pyrénées est envisageable, cette hypothèse étant notamment appuyée par le cas de deux messagers qui voyagent vers l'Italie en début d'hiver de la même année<sup>1542</sup>. Les deux promagistrats étaient accompagnés de soldats en fin de service<sup>1543</sup> et ramenaient en Italie une grande quantité de métaux précieux. Dans le cas d'un trajet terrestre, ils ont pu voyager ensemble, renforçant ainsi leur sécurité<sup>1544</sup>. Au cours de la campagne de 197 en Ligurie italienne, tous les peuples ligures s'étaient par ailleurs soumis au consul Q. Minucius<sup>1545</sup>. Un passage dans ce secteur à ce moment est donc envisageable, tout comme l'embarquement des promagistrats et de leurs troupes à Marseille à destination de Luna ou Pise<sup>1546</sup>.

On peut ensuite citer le cas du préteur d'Espagne Citérieure N. Fabius Butéo en 173, considéré comme un cas probable de passage terrestre<sup>1547</sup>. À l'instar de L. Baebius en 189, ce dernier meurt à Marseille alors qu'il se rendait dans sa province<sup>1548</sup>. La cause de sa mort n'est malheureusement pas connue, de même que l'époque de l'année durant laquelle il entreprit son voyage. Étant donné que la Ligurie italienne est soumise en 173, un passage dans ce secteur est envisageable. Il est également possible que le préteur ait effectué un voyage par mer jusqu'à Marseille pour ensuite poursuivre par voie terrestre<sup>1549</sup>.

Un phénomène nouveau apparaît ensuite au cours de la période 202-167 par rapport à la période précédente. On constate l'apparition de communications entre l'Espagne et l'Italie au

---

<sup>1542</sup> Cf. ci-dessous, p. 388-389.

<sup>1543</sup> Le chiffre des effectifs n'est malheureusement pas renseigné par Tite-Live, comme c'est toujours le cas lors des retours de troupes en Italie.

<sup>1544</sup> Même au sein des provinces espagnoles on se déplaçait avec de fortes escortes. C'est ainsi qu'en 195, le propréteur M. Helvius voyage de son ancienne province d'Ultréieure jusqu'à Ampurias avec un trésor et une escorte de 6000 hommes fournie par son successeur. Liv. XXXIV, 10. Après avoir renvoyé son escorte en Ultréieure, il prit très vraisemblablement la mer à partir de la cité grecque alliée. Cf. tab. 3, *ad. Loc.*

<sup>1545</sup> Liv. XXXII, 29-31.

<sup>1546</sup> La question des communications maritimes hivernales entre Marseille et l'Italie est traitée au point 5.

<sup>1547</sup> Dion 1962, p. 528 ; Ebel 1976, p. 57-58 ; Goudineau 1978, p. 686 ; Cadiou 2008, p. 422.

<sup>1548</sup> Liv. XLII, 4 : « Un des préteurs qui étaient partis pour leurs provinces, N. Fabius, meurt à Marseille, alors qu'il se rendait en Espagne citérieure. Aussi, quand des ambassadeurs marseillais eurent annoncé la nouvelle, le sénat ordonna-t-il par décret à P. Furius et Cn. Servilius, dont la succession était ouverte, de tirer au sort entre eux pour savoir lequel des deux aurait en charge l'Espagne citérieure, avec prorogation dans son commandement. Le sort désigna fort à propos <pour> y demeurer P. Furius, le même homme qui avait gouverné la province. » Tite-Live rapporte que les consuls avaient levé N. Fabius Butéo et son collègue 3000 fantassins et 200 cavaliers romains en renfort. Liv. XLII, 1. Il apparaît que les deux préteurs se sont séparés ces troupes.

<sup>1549</sup> Sur cette hypothèse, cf. ci-dessous, point 6.

début de l'hiver (entre novembre et décembre astronomiques). Ces voyages concernent exclusivement des messagers (*tabellari, legati, tribuni*) qui parviennent à Rome en fin ou en début d'année romaine (tab. 5).

Tableau 5. Voyages de messagers de l'Espagne vers l'Italie en début d'hiver.

Année romaine (pré-julienne)	Mois astronomiques estimés du voyage	Précisions
197	Vers fin novembre-décembre ?	Arrivée à Rome d'UL vers la fin de l'année. Ides de mars 196 = vers <b>fin décembre astronomique 197</b> . Annonce d'une guerre considérable à venir. Liv. XXXIII, 21.
197	Vers fin novembre-décembre ?	Arrivée à Rome de CIT en début d'année. Ides de mars 196 = vers <b>fin décembre astronomique 197</b> . Annonce d'une importante défaite et de la mort du préteur C. Sempronius Tuditanus. Liv. XXXIII, 25.
196	Vers novembre-décembre ?	Arrivée à Rome de CIT en début d'année. Ides mars 195 = aux alentours de la <b>mi-décembre astronomique 196</b> . Annonce de succès avant les délibérations de début d'année sur la guerre en Espagne. Liv. XXXIII, 44.
184	Vers novembre ?	Arrivée à Rome de deux légats en début d'année ( <i>principio eius anni</i> ), vers l'époque de l'attribution des provinces. Ides de mars 184 = vers <b>fin novembre astronomique 185</b> . Annonce de succès décisifs. Liv. XXXIX, 38.
180	Vers novembre ?	Arrivée à Rome d'un légat et de deux tribuns militaires de CIT en début d'année ( <i>principio eius anni</i> ). Ides de mars 180 = vers <b>fin novembre astronomique 181</b> . Annonce de la victoire et de l'inutilité de l'envoi de la solde et de blé pour l'armée. Demandent la libération de l'ancienne armée. Liv. XL, 35.

À la différence des promagistrats, les messagers n'avaient aucune raison de patienter en Italie avant de se présenter à Rome, d'autant plus lorsqu'il s'agissait d'annoncer de mauvaises nouvelles. Il semble ainsi que les voyages de ces messagers aient bien lieu au cours du *mare clausum*. Cette situation paraît pour le moins surprenante si l'on envisage des communications exclusivement maritimes, d'autant plus quand on considère que la quasi-totalité de ces communications hivernales concerne le trajet Espagne-Italie, soit l'itinéraire le moins favorable en termes de navigation<sup>1550</sup>. Comme le montrent par ailleurs les statistiques concernant les naufrages sur les côtes du Languedoc et du Roussillon aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> s., les mois de novembre et de décembre sont, avec le mois de janvier, la période la plus risquée pour la navigation dans le golfe du Lion<sup>1551</sup>.

<sup>1550</sup> Sur cette question, cf. chap. IV, p. 218.

<sup>1551</sup> Cf. chap. IV, figure 22, p. 223.

Ces cas de communications hivernales s'expliqueraient d'abord par des campagnes militaires tardives. Si cela n'est pas spécifié par Tite-Live dans les cas connus de messagers parvenant à Rome en début d'hiver<sup>1552</sup>, des campagnes hivernales sont bien attestées en Espagne<sup>1553</sup>. L'arrivée tardive de messagers à Rome peut également se comprendre en fonction de l'entrée en charge des nouveaux magistrats et des décisions qui sont alors prises pour les provinces. Les messagers de 197 (annonce d'une guerre à venir), 196 (annonce de succès), 184 (annonce de succès) et 180 (annonce de succès) peuvent se comprendre en ce sens. Enfin, ces voyages au cours de la mauvaise saison de navigation s'expliquent probablement par le fait que les Romains avaient accès à la voie terrestre au nord des Pyrénées à partir du début du II<sup>e</sup> s.

Cinq autres messagers voyageant en direction de l'Italie, vers le milieu de l'automne ou le début du printemps, peuvent également être considérés comme de possibles cas d'usage de la voie terrestre en Gaule Transalpine (tab. 6).

Tableau. 6. Voyages de messagers de l'Espagne vers l'Italie à l'automne et au printemps.

Année romaine (pré-julienne)	Mois astronomiques estimés du voyage	Précisions
190	Vers octobre- début novembre ?	Départ d'un messager pour annoncer une importante défaite de L. Aemilius (UL). Arrivée à Rome à l'époque du triomphe de M. Acilius, peu de temps avant les élections. Ides de mars 189 = aux <b>alentours de la mi-novembre 190</b> . Liv. XXXVII, 46.
189	Vers mars-avril ?	Départ de messagers pour annoncer le succès de L. Aemilius UL, après l'annonce de la mort de Baebius et avant l'arrivée de son successeur (P. Junius). Liv. XXXVII, 57-58. Départ au début du <b>printemps</b> ? (NP)
187	Vers octobre ?	Départ de messagers : deux tribuns militaires arrivent d'Espagne avec lettres de C. Atinius (UL) et L. Manlius Acidinus (CIT) pour annoncer troubles, vers la même époque ( <i>per idem tempus</i> ) que le triomphe de Cn. Manlius Vulso qui eut lieu le 3 avant les nones de mars = <b>vers le 11 novembre astronomique</b> . Liv. XXXIX, 7.
182	Vers octobre-début novembre ?	Départ d'un messager pour annoncer troubles imminents. Liv. XL, 1. Apparemment avant ides de mars 182 = vers la <b>seconde moitié de novembre astronomique 183</b> . (NP)
182	Vers mars-avril ?	Départ d'un messager d'A. Térentius (CIT) au printemps ( <i>uer</i> ) à l'époque des <i>Paralia</i> pour annoncer mort (maladie) de P. Sempronius (UL). Liv. XL, 2. Voyage au début du <b>printemps</b> ?

<sup>1552</sup> La mort du premier préteur d'Espagne Citérieure C. Sempronius Tuditanus en 197 serait toutefois intervenue au cours d'une campagne militaire automnale, d'où l'arrivée tardive du messager à Rome. Cf. ci-dessus, p. 384.

<sup>1553</sup> Cf. ci-dessus, p. 384.

Dans le cas où l'accès terrestre au nord des Pyrénées ait alors été possible, il est concevable que ces messagers aient pu préférer faire un voyage par voie de terre plutôt que par mer. Leur décision devait en réalité dépendre des conditions météorologiques et de l'urgence de la situation<sup>1554</sup>.

Des magistrats, troupes et messagers ont ainsi pu cheminer en Gaule Transalpine non seulement à l'automne et en hiver, mais aussi au printemps, alors que les conditions de navigation dans le golfe du Lion ne sont pas encore optimales. En ce sens, on rappellera la mésaventure de l'empereur Claude dont le navire faillit être submergé à deux reprises lors d'un épisode de mistral au niveau de la côte ligure provençale et des îles Stoechades (îles d'Hyères)<sup>1555</sup>. Étant donné qu'il allait entreprendre la conquête de la Bretagne et vu la distance à parcourir jusqu'à ce point, l'empereur voyageait vraisemblablement au printemps. Il préféra alors s'arrêter à Marseille pour emprunter la voie de terre jusqu'à Gérosiacum (Boulogne-sur-Mer), plutôt que de poursuivre sa navigation dans le golfe du Lion. Ce type de situation est également vrai pour la période qui nous concerne.

L'hypothèse de l'usage de la voie terrestre en Gaule Transalpine à haute époque, par les Romains, est ainsi soutenue par l'examen des circulations entre l'Italie et l'Espagne au cours de la période 202-167. L'apparition de communications hivernales, inconnues durant la période 218-203, constitue un indice important de cet état de fait qui est confirmé par la mention accidentelle de la mort de L. Baebius à Marseille en 189. La multiplication des occurrences laisse par ailleurs croire qu'il ne s'agissait pas d'une pratique exceptionnelle, hypothèse appuyée par la mention faite par Polybe d'une voie jalonnée de milliaires entre Ampurias et le Rhône. Une telle organisation implique en effet un usage régulier de cet axe routier par les Romains avant le passage de Polybe dans le secteur.

### *3. Le voyage de Polybe en Espagne et son retour vers l'Italie via la Gaule Transalpine*

Afin d'établir la chronologie de l'organisation du tronçon Ampurias-Rhône par les Romains, il nous faut d'abord déterminer quand Polybe a voyagé en Méditerranée nord-occidentale. C'est très vraisemblablement à cette occasion qu'il put constater par lui-même l'existence des milliaires au sud et au nord des Pyrénées. Lorsque l'historien déclare avoir voyagé en

---

<sup>1554</sup> Des épisodes de tramontanes pouvant durer plusieurs jours, voire des semaines, peuvent par exemple interdire le passage de l'extrémité des Pyrénées et la navigation vers l'Italie. Cf. chap. IV, p. 234.

<sup>1555</sup> Suétone, *Claude*, 17, cité au chap. IV, p. 231-232.



Espagne et en Gaule (Transalpine et Cisalpine confondues), il met d'ailleurs l'accent sur les facilités de déplacements à son époque :

« De nos jours, grâce à l'empire qu'Alexandre a constitué en Asie et à la suprématie romaine qui s'est étendue ensuite sur le reste du monde, il est possible de voyager presque partout par terre et par mer, 4. et comme, en outre, la politique et la guerre n'offrent plus de carrières à l'ambition de nos hommes d'action, ceux-ci ont toutes sortes de facilités pour effectuer des enquêtes dans ces contrées et satisfaire leur curiosité. 5. Nous devons donc aujourd'hui disposer sur ces régions autrefois mal connues des notions plus précises et plus exactes. 6. J'essaierai, pour ma part, d'apporter ma contribution dans ce domaine, lorsque la suite de mon récit m'offrira pour cela une occasion favorable. J'espère retenir alors toute l'attention des lecteurs curieux de ces choses-là, 7. car, si j'ai affronté les dangers d'un voyage en Afrique, en Espagne et en Gaule, ainsi que dans la mer qui s'étend au-delà de ces contrées, 8. c'est essentiellement pour pouvoir corriger les erreurs de ceux qui m'ont précédé et de faire connaître aux Grecs ces parties-là du monde habitée<sup>1556</sup>. »

En ce qui concerne son voyage en Espagne, très vraisemblablement lié à son voyage en Gaule Transalpine et Cisalpine, c'est la date de 151 qui est la plus probable. H. Nissen a en effet pointé le fait que Polybe déclare tenir de la bouche de Massinissa des renseignements sur le caractère d'Hannibal<sup>1557</sup> :

« Et j'ai de plus obtenu à ce sujet des précisions de la bouche de Massinissa, qui m'a parlé de la cupidité des Carthaginois en général et en particulier de celle d'Hannibal et de Magon, qui était surnommé le Samnite. 5. Il me disait notamment que, depuis leur plus jeune âge, ces deux hommes avaient fait campagne ensemble de façon on ne peut plus méritoire, et que chacun d'eux avait pris tant en Espagne qu'en Italie beaucoup de villes, soit d'assaut, soit en se les faisant livrer, mais que jamais ils n'avaient mené ensemble une même opération, 6. car ils avaient toujours manœuvré l'un en face de l'autre aussi savamment qu'en face de l'ennemi afin de ne pas se trouver tous deux sur place au moment de la prise d'une ville, voulant éviter les querelles qui pourraient s'ensuivre et n'avoir pas à partager le butin du fait qu'ils étaient aussi élevés en grade l'un que l'autre<sup>1558</sup>. »

Comme le souligne P. Pédech,

« [Polybe] n'avait pas pu s'entretenir avec le Numide avant 151, puisqu'il était interné, ni après 150, puisqu'il se trouvait en Grèce en 149 et que Massinissa mourut dans l'hiver 149/8. Or, d'après Appien, Lucullus envoya Scipion en mission auprès du roi pour lui demander des éléphants, et lorsque Scipion se présente, le salut du prince montre qu'il le voit pour la première fois. De là Nissen concluait avec vraisemblance que Polybe avait accompagné son ami en Espagne et en Afrique<sup>1559</sup>. »

Dans le contexte d'un conflit entre Massinissa et les Carthaginois, Appien déclare ceci :

« C'est alors que Scipion le Jeune (qui plus tard prit Carthage mais pour l'heure servait sous les ordres de Lucullus, en guerre contre les Celtibères) rejoignit Massinissa, auquel on l'avait envoyé demander des éléphants. Massinissa, qui se préparait physiquement comme quelqu'un qui va se

---

<sup>1556</sup> Pol. III, 59, 3-7.

<sup>1557</sup> Nissen 1871, p. 271.

<sup>1558</sup> Pol. IX, 25, 4-6.

<sup>1559</sup> Pédech 1964, p. 556.

battre, envoya des cavaliers à sa rencontre et ordonna à certains de ses fils de l'accueillir à son arrivée<sup>1560</sup>. »

L'historien note ensuite à propos de Massinissa que, « comme il revenait de la bataille, Scipion se présenta à sa vue. Il l'entoura de prévenances et de sollicitude, comme il était naturel, s'agissant d'une amitié qui remontait au grand-père du jeune homme<sup>1561</sup>. » Polybe accompagnant alors très vraisemblablement Scipion, ce serait ainsi au cours de ce séjour après du roi numide que l'historien recueillit des informations sur Hannibal. Pour P. Pédech,

« si l'on accepte cette hypothèse, bien des points s'éclairent. Scipion s'inscrivit comme volontaire pour la guerre d'Espagne, quand la jeunesse romaine cherchait à s'y soustraire. Son geste souleva l'admiration et l'émulation. Peut-être à la faveur de ce prestige et de son autorité (il était sénateur depuis le cens de 154) obtint-il la permission d'emmener son maître. Tous les deux s'embarquèrent avec Lucullus au printemps [151] et allèrent rejoindre Marcellus, le consul de 152, qui prenait ses quartiers d'hiver à Cordoue<sup>1562</sup>. L'itinéraire normal était la voie de mer longeant la côte d'Italie, de Gaule et d'Espagne. On peut supposer quelques escales. À Marseille ils essayèrent vainement de tirer des Massaliotes des renseignements sur la Bretagne<sup>1563</sup>, et Polybe s'aperçut que le Rhône n'a pas cinq bouches, mais deux. À Narbonne, ni les habitants ni des voyageurs venus de Corbilon, un marché à l'embouchure de la Loire, ne purent ou ne voulurent les informer mieux<sup>1564</sup>. A Carthagène ils visitèrent la rade, la ville et les mines d'or et d'argent<sup>1565</sup>. Enfin ils passèrent les Colonnes d'Hercule et vinrent aborder à Gadès, où ils virent la source intermittente du temple d'Héraclès<sup>1566</sup>. »

Mettant de l'avant le passage où Polybe déclare avoir franchi les Alpes ainsi que l'épisode de la rencontre entre Scipion, les Marseillais, les Narbonnais et les Corbilonnais, H. Nissen suggère que le voyage aller se serait plutôt fait par voie terrestre<sup>1567</sup>. À propos du second événement, Polybe rapporte ceci :

« Un jour que les Massaliotes s'entretenaient avec Scipion, aucun d'entre eux ne put dire quoi que ce soit qui méritât d'être rapporté en réponse aux questions que celui-ci leur posait sur la

---

<sup>1560</sup> App., *Afric.*, 71.

<sup>1561</sup> App., *Afric.*, 72.

<sup>1562</sup> L'auteur note en ce sens : « Pol. XXXV.2.2. Marcellus, à l'annonce de l'arrivée de Lucullus et sur les objurgations du Sénat (cf. Pol. XXXV.3.5), remonta vers le nord de l'Espagne, mais fit la paix avec Numance (App. *Iber.*, 50). Comme Appien déclare, *idid.* 51. que Lucullus franchit le Tage pour aller assiéger Cauca (aujourd'hui Coca, près de Ségovie), on doit admettre qu'il avait débarqué dans le sud de l'Espagne. » Pédech 1964, p. 558, n. 246.

<sup>1563</sup> Strabon IV, 2, 1 cité ci-dessous.

<sup>1564</sup> Il s'agit du même passage de Strabon cité à la note précédente.

<sup>1565</sup> En X, 11, 4, Polybe signale à propos de Carthagène que « le périmètre de la ville était alors de vingt stades tout au plus. Je n'ignore pas que beaucoup d'auteurs ont avancé le chiffre de quarante, mais ils se trompent. J'en parle non par ouï-dire, mais après m'être personnellement livré à un examen attentif des lieux. De nos jours ce périmètre est encore moindre. » En ce qui concerne les mines, Strabon III, 2, 10 écrit : « Polybe, de son côté, évoquant les mines d'argent de la Nouvelle-Carthage, dit qu'elles sont très grandes. Il les situe à une distance d'environ 20 stades de la ville et leur attribue un périmètre circulaire de 400 stades, dans lequel aurait vécu à demeure une population de quarante mille ouvriers rapportant par jour, à cette époque, 25 000 drachmes au peuple romain. »

<sup>1566</sup> Pédech 1964, p. 557-558. Sur Gadès, cf. Pol. III, 57, 3 ; X, 11, 4 et XXXIV, 9, 5-7.

<sup>1567</sup> Nissen 1871, p. 271.

Bretagne, et il en fut de même avec ceux de ses interlocuteurs qui venaient de Narbonne et de Corbilo, les villes pourtant les plus importantes du pays<sup>1568</sup>. »

De ce passage, on comprend d'abord que la rencontre se fit dans un même endroit, plutôt que dans plusieurs, comme l'entend P. Pédech. D'emblée, ce n'est pas à Narbonne, comme l'indique l'expression ἐκ Νάρβωνος. Ce sont par ailleurs les interlocuteurs grecs et gaulois qui rencontrent Scipion<sup>1569</sup> et non l'inverse. Dans le cas d'une rencontre à Marseille, on s'attendrait en effet à ce que les Marseillais soient l'objet de l'action. Il apparaît dès lors que cette rencontre pût avoir lieu à l'extérieur de la Gaule Transalpine, potentiellement à Ampurias, où l'armée de Lucullus fit probablement escale en 151. Cette cité grecque se situait à proximité de Narbonne et devait être fréquentée par les Marseillais.

Quant au passage des Alpes par Polybe, l'historien note ceci à propos d'Hannibal au début de la deuxième guerre punique :

« 11. Il s'était renseigné de façon précise sur les ressources du pays dans lequel il allait s'engager et sur les sentiments d'hostilité de ses habitants à l'égard des Romains<sup>1570</sup>. Et, pour surmonter les difficultés du trajet, il utilisait comme guides et comme éclaireurs des gens de la région qui devaient souhaiter le succès de son expédition. 12. Je puis donner ces précisions avec pleine assurance, car je me suis renseigné sur la façon dont les choses se sont passées auprès de personnes qui se trouvaient là alors et j'ai, en outre, visité ces contrées et franchi moi-même les Alpes pour m'informer et connaître ce pays<sup>1571</sup>. »

Polybe aurait ainsi traversé les Alpes en direction de la Gaule Cisalpine plutôt qu'en sens inverse, comme le croit H. Nissen. On doit en effet comprendre « ce pays » comme étant la Gaule Cisalpine. C'est en effet sur le sentiment d'hostilité des Gaulois cisalpins qu'Hannibal comptait pour réussir son entreprise<sup>1572</sup>.

---

<sup>1568</sup> *Apud* Strabon IV, 2, 1 : [...] ὅτι Μασσαλιωτῶν μὲν τῶν συμμειζάντων Σκιπίωνι οὐδεὶς εἶχε λέγειν οὐδὲν μνήμης ἄξιον, ἐρωτηθεὶς ὑπὸ τοῦ Σκιπίωνος περὶ τῆς Βρετανικῆς, οὐδὲ τῶν ἐκ Νάρβωνος οὐδὲ τῶν ἐκ Κορβιλῶνος, αἵπερ ἦσαν ἄρισται πόλεις τῶν ταύτη. Sur l'historicité des rapports entre Polybe et les Marseillais, M. Nolin note que l'historien, « qui a d'ordinaire recours à la forme dorienne Μασσαλιῶται, avec la vocalise ω, usuelle pour le Mégalopolitain et empruntée par la *koinè* d'époque hellénistique, n'emploie qu'une seule fois, dans tout le livre III, ici [Pol. III, 95, 6 = bataille de l'Èbre en 217], la forme ionienne archaïque avec le vocalisme η (cinq fois aux chapitres 8, 9, 10 du livre XXXIII), pourtant généralement utilisée sur le monnayage de Μασσαλία à son époque : H. Tréziny, dans A. Hermary *et al.* (dir.), *Marseille grecque*, p. 93. Cet emploi, même limité, atteste l'historicité des contacts de Polybe avec les habitants de *Massalia*. » Foulon 2004, p. 250, n. 411 (= éd. du I. III de Polybe commenté par M. Nolin).

<sup>1569</sup> Son nom étant au datif, Scipion est en effet l'objet de l'action du verbe συμμίξω.

<sup>1570</sup> C'est-à-dire les Gaulois cisalpins qui avaient récemment été en guerre contre les Romains, entre 225 et 221.

<sup>1571</sup> Pol. III, 48, 11-12. καὶ γὰρ τὴν τῆς χώρας ἀρετὴν, εἰς τε τὰς μεταξύ δυσχωρίας ὁδηγοῖς καὶ καθηγεμόσιν ἐγχωρίοις ἐχρήτο τοῖς τῶν αὐτῶν ἐλπίδων μέλλουσι κοινωνεῖν. ἡμεῖς δὲ περὶ τούτων εὐθαρσῶς ἀποφαινόμεθα διὰ τὸ περὶ τῶν πράξεων παρ' αὐτῶν ἱστορηκέναι τῶν παρατετυχότων τοῖς καιροῖς, τοὺς δὲ τόπους κατοπτευκέναι καὶ τῆ διὰ τῶν Ἄλπεων αὐτοὶ κεχρησθαι πορεία γνώσεως ἔνεκα καὶ θέας.

<sup>1572</sup> Cf. Pol. III, 34, 1-5, cité au chap. II, p. 80.

Si l'hypothèse du passage des Alpes à l'aller est donc à exclure, on peut autrement envisager la possibilité d'un voyage de l'armée de Lucullus par la voie littorale ligure et provençale. En 154, soit quelques années plus tôt, le consul Q. Opimius Postumius avait cheminé par voie terrestre depuis l'Italie<sup>1573</sup> jusque dans le secteur de Nice et d'Antibes. Il traversa dès lors sans encombre le territoire des *Ingauni* et des *Intemeli*. Polybe rapporte par ailleurs ceci à propos des Oxybiens et des Déciates qui assiégeaient les comptoirs grecs :

« 11. Vaincus par eux, ils se rendirent tous immédiatement et remirent leur ville à la foi des Romains. 12. Lorsque Q. Opimius eut ainsi obtenu la soumission de ces deux peuples, il livra aussitôt aux Massaliotes tout ce qui lui parut possible de leur donner comme territoires et, pour l'avenir, contraignit les Ligures à leur remettre des otages, qui seraient relevés à date fixe. 13. Il désarma d'autre part les troupes qui lui avaient livré bataille, répartit ses soldats entre les diverses villes et s'installa pour passer l'hiver dans le pays<sup>1574</sup>. »

Considérant que ces peuples ligures étaient alors pacifiés et qu'une grande partie de leur territoire avait été confiée aux Marseillais, un cheminement terrestre de l'armée de Lucullus dans ce secteur, en 151, est concevable. Appien écrit d'ailleurs que « Lucullus faisait route (ὄδευεν)<sup>1575</sup> » vers sa province d'Espagne. Le terme utilisé par l'historien, construit à partir du vocable ὁδός ou « route », s'applique normalement à un voyage terrestre.

L'emprunt de la voie terrestre pourrait notamment s'expliquer par le fait que Lucullus fit route vers sa province en dehors de la belle saison de navigation. Depuis 153, les magistrats entraient en charge aux calendes de janvier pré-juliennes. L'épitomateur de Tite-Live rapporte ainsi que lors de « la 598<sup>e</sup> année de la fondation de la Ville, les consuls commencèrent à entrer en charge <aux calendes de janvier><sup>1576</sup>. Si les dates de réunion des comices furent changées, ce fut en raison du soulèvement des Espagnols<sup>1577</sup>. » Selon E. Caivagnac, cette modification aurait ramené l'entrée en charge des consuls des mois de janvier-février astronomiques, au mois de novembre astronomique, comme c'était le cas au cours des premières décennies du II<sup>e</sup> s.<sup>1578</sup> Cela traduirait la volonté du Sénat que les magistrats disposent de davantage de temps pour se préparer avant la prochaine campagne militaire, mais aussi potentiellement la volonté qu'ils rejoignent leur province au plus tôt, soit dès l'automne.

---

<sup>1573</sup> Pol. XXXIII, 10, 1 : « Postumius concentra ses troupes à Placentia, puis, franchissant l'Apennin, arriva dans le pays des Oxybiens. »

<sup>1574</sup> Pol. XXXIII, 10, 11-13.

<sup>1575</sup> App., *Iber.*, 50.

<sup>1576</sup> *Periochae* 47. P. Jal note que « comme Polybe, l'épitomateur adopte ici la date de 750 pour la fondation de Rome » et renvoie à *MRR* I, p. 452. Jal 1984, p. 120, n. 13 (éd. des *Periochae*, l. 1-69).

<sup>1577</sup> *Periochae* 47.

<sup>1578</sup> Cavaignac 1915, p. 41. Ce décalage grandissant du calendrier romain au cours de la première moitié du II<sup>e</sup> s. était dû au retard du calendrier romain sur le calendrier astronomique et à la mauvaise gestion des mois intercalaires qui devaient pallier ce problème.

De cette manière, ils auraient disposé d'une plus longue période pour se mettre au fait des affaires auprès de leurs prédécesseurs et entrer rapidement en campagne au printemps suivant.

Certains éléments nous portent néanmoins à croire que l'armée de Lucullus – qu'accompagnait Polybe – empruntât plutôt la voie maritime à l'aller. Comme cela a été mentionné précédemment, les transferts de troupes vers l'Espagne devaient généralement se faire par voie maritime en raison de considérations logistiques. Athénée rapporte par ailleurs ceci à propos de la plaine du Roussillon :

« Polybe dit que, passé les Pyrénées et jusqu'au cours du Narbon, il y a une plaine arrosée par l'Illéberis et le Roskynos<sup>1579</sup>, sur lesquels se trouvent les villes du même nom, qui sont habitées par des Gaulois. Dans cette plaine, on trouverait ces poissons qu'on appelle poissons souterrains (ἰχθῦς ὀρυκτοῦς)<sup>1580</sup>. Le sol y est léger et il y pousse du chiendent en abondance. Sous ces plantes, il y a une couche de sable épaisse de deux ou trois coudées. L'eau des rivières y pénètre et, avec elle, à l'époque des crues, des poissons qui s'enfoncent sous terre en quête de nourriture, car ils sont très friands de racines de chiendent. Toute la plaine est ainsi remplie de poissons souterrains qu'on attrape en creusant le sol<sup>1581</sup>. »

Cette description détaillée semble être issue d'un témoin oculaire. Le sens sud-nord dans lequel se fait la description pourrait par ailleurs être l'indication d'un cheminement dans cette direction qui correspondrait au voyage retour de Polybe vers l'Italie. L'historien devait alors disposer de plus de temps qu'à l'aller, où il accompagnait l'armée de Lucullus, ce qui s'accorde avec un voyage d'exploration en Gaule Transalpine, puis en Gaule Cisalpine. La mention des rivières en crue indique par ailleurs qu'il traversa cette plaine soit au cours de l'automne 151<sup>1582</sup>, soit au cours du printemps 150. La période des crues dure en effet de l'automne (octobre-novembre) jusqu'au printemps (mars)<sup>1583</sup>.

---

<sup>1579</sup> Le Tech et la Têt actuels.

<sup>1580</sup> Dans un passage similaire, Strabon (IV, 1, 6) affirme que les poissons en question étaient des muges (κεστρεῖς), qu'il distingue des anguilles (ἐγγέλυες).

<sup>1581</sup> Pol. XXXIV, 10, *apud* Athénée 8.332a. On peut ici regretter la perte de la majeure partie du livre XXXIV où devaient se trouver de nombreuses observations sur la Gaule Transalpine à l'instar de celle qui nous est parvenue sur le Roussillon.

<sup>1582</sup> Dans ce cas, Polybe aurait laissé Scipion et l'armée de Lucullus au moment des quartiers d'hiver 151-150, ou un peu avant pour entreprendre son voyage d'exploration.

<sup>1583</sup> Après enquête auprès des pêcheurs d'anguille du secteur de l'étang de Canet St-Nazaire (par l'entremise de M. Éric Bise, garde du littoral de la Communauté Urbaine de Perpignan), nous n'avons pu confirmer s'il s'agissait bien de muges (tous les poissons de ce secteur sont en effet susceptibles de s'enfouir en période de crue), ni à quelle période de l'année ce type de pêche était le plus favorable. Celle-ci n'est apparemment plus pratiquée aujourd'hui dans le Roussillon. On signalera par ailleurs que, dans la basse vallée de l'Hérault, la pêche à l'anguille enfouie, dite « à la pedelade » (patois), se pratiquait jadis au cours des mois d'automne. Cette information nous a été transmise par M. Patrick Barbance, ancien marin-pêcheur du Cap d'Agde.

On peut enfin noter que, corrigeant Timée à propos du bon nombre d'embouchures du Rhône<sup>1584</sup>, l'historien dut très vraisemblablement longer le delta du fleuve par voie maritime. D'après ce qui vient d'être dit, ce serait à l'aller qu'il fit cette observation, son voyage retour jusqu'en Italie s'étant très vraisemblablement effectué par voie terrestre.

Dans tous les cas, c'est sans doute dans le cadre de son voyage en Espagne en 151-150 que Polybe a pris connaissance de l'existence des milliaires au sud et au nord des Pyrénées. Rien n'indique que cela a pu se faire avant ou après, Polybe rentrant de toute façon en Grèce en 150<sup>1585</sup> pour ne revenir qu'une seule fois à Rome en 145<sup>1586</sup>. C'est pourquoi nous fixons le *terminus ante quem* pour l'organisation du tronçon terrestre Ampurias-Rhône durant les années 151-150<sup>1587</sup>.

#### 4. La date d'organisation de la voie polybienne

Si, en relation avec le voyage de Polybe en Espagne, plusieurs chercheurs considèrent que le tronçon gaulois devait être jalonné de milliaires au milieu du II<sup>e</sup> s., peu d'entre eux ont tenté d'établir une date d'organisation. Th. Mommsen est le premier à s'être prononcé en proposant que le travail d'arpentage et de bornage du tronçon gaulois devait avoir eu lieu à l'époque des Gracques, peut-être même avant<sup>1588</sup>. Pour d'autres, l'organisation de l'axe Ampurias-Rhône aurait débuté à l'époque du voyage de Polybe en Espagne<sup>1589</sup>. Les années 151-150 doivent toutefois être considérées comme un *terminus ante quem*, plutôt que comme la date de la mise en place des milliaires au nord des Pyrénées. Comme nous l'indique Strabon, l'intérêt des Romains pour l'axe terrestre en Gaule Transalpine est bien antérieur au passage de Polybe dans le secteur<sup>1590</sup>. La mention par Tite-Live du voyage terrestre du préteur L. Baebius Dives en 189, ainsi que l'apparition de communications hivernales entre l'Espagne et l'Italie à partir

---

<sup>1584</sup> Strabon IV, 1, 8 (= Pol. XXXIV, 10, 5) : « Au sujet des différentes embouchures du Rhône, Polybe s'élève contre Timée et soutient qu'il n'y en a pas cinq, mais deux. Artémidore, de son côté, en compte trois. »

<sup>1585</sup> Pol. XXXV, 6, 1-4.

<sup>1586</sup> Pol. XXXIX, 8, 1. L'historien aurait alors été âgé de 63 ans. Sur sa date de naissance (208), cf. chap. I, p. 32 sq.

<sup>1587</sup> C'est également l'opinion de Desjardins 1878, p. 264 (existait vers 150) ; Mioni 1949, p. 46 (avant 150) ; Clemente 1974, p. 129-130 (avant la moitié du II<sup>e</sup> s.) ; Goudineau 1978 [2004], p. 687 (avant 146) ; Py 2012, p. 199 (probablement jalonné de milliaire dès le milieu du II<sup>e</sup> s.) ; Foulon 2004 (= éd. du l. III de Polybe, texte commenté par M. Nolin), p. 200-201, n. 170 (existait vers 150).

<sup>1588</sup> CIL V2, p. 885. Ch. Ebel se range derrière cette hypothèse. Ebel 1976, p. 63.

<sup>1589</sup> Lostal Pros 1992, p. 11, n°1 (datation dans le troisième quart du II<sup>e</sup> s.) ; Barruol 1997, p. 16 (l'aménagement aurait peut-être débuté dès le milieu du II<sup>e</sup> s.) ; Rico 1997, p. 151 (tronçon gaulois organisé dès le milieu du II<sup>e</sup> s.) ; Roman 1997, p. 379 (« excroissance » de la route au nord des Pyrénées vers le milieu du II<sup>e</sup> s.) ; Cadiou 2008, p. 422 et 424 (l'ensemble des tronçons entre Gadès et le Rhône organisé vers le milieu du II<sup>e</sup> s.) ; Gros 2008, p. 19 (organisation autour des années 150).

<sup>1590</sup> Strabon IV, 6, 3, cité au chap. III, p. 117.



de 197 (année de la provincialisation), confirment par ailleurs l'existence d'une circulation romaine antérieure au passage de Polybe en Gaule Transalpine.

En ce qui concerne les tronçons espagnols, qui furent logiquement organisés avant le tronçon gaulois, P. Sillières relève que le jalonnement ancien est très probable pour plusieurs raisons :

« En premier lieu, parce que les grandes voies romaines en furent pourvues au cours du II<sup>e</sup> siècle, non seulement en Italie, mais également en Macédoine sur la *uia Egnatia*, autre *uia militaris* indispensable aux armées et aux fonctionnaires romains<sup>1591</sup>. Surtout, parce que des jalonnements précoces eurent également lieu en péninsule Ibérique. Nous en avons la certitude pour deux voies d'Espagne citérieure : d'une part, il s'agit des trois bornes de Manius Sergius, datées de 120-110 environ, qui proviennent d'une voie secondaire partant d'*Auso* (Vich) et se dirigeant vers le sud-est<sup>1592</sup> ; d'autre part, des deux milliaires de Q. Fabius Labeo<sup>1593</sup>, diversement datés dans le II<sup>e</sup> siècle – en dernier lieu entre 118 et 114 –, que se trouvaient sur la grande route de l'Èbre, issue de Tarragone, puis passant par Lérida et rejoignant le fleuve à *Celsa*. Si, dès le II<sup>e</sup> siècle, plusieurs routes d'Espagne Citérieure étaient déjà jalonnées de milliaires, il paraît impossible que la plus importante des voies de l'Hispanie n'en ait pas été également dotée<sup>1594</sup>. »

Selon le chercheur, cela dut survenir « assez rapidement après la création des deux provinces hispaniques en 197<sup>1595</sup>. » En ce sens, en parlant de la provincialisation de la Macédoine en 146, J.-L. Ferrary souligne que « l'un des premiers soins de Rome semble avoir été la construction de la *uia Egnatia*<sup>1596</sup>. » Le cas de l'Espagne est toutefois différent. Les Romains s'y trouvaient en effet plusieurs années avant sa provincialisation. Ils ont ainsi pu procéder à l'organisation de l'axe de communication principal un peu avant cet acte officialisant leur décision de demeurer sur ce territoire.

Les travaux d'arpentage et le bornage des tronçons espagnols durent normalement être entrepris au cours d'une période de paix comme ce fut le cas, par exemple, pour la *uia Flaminia minor* et la *uia Aemilia* en Gaule Cisalpine, mises en chantier en 187. Tite-Live note à propos de C. Flaminius, qu'après avoir battu les Ligures *Friniates* et *Apuani*, « le consul accorda la paix aux peuples voisins et, parce qu'il avait réussi à pacifier la région, pour ne pas maintenir les troupes dans l'inaction, il traça une route de Bologne à Arrezzo (*uiam a Bononia perduxit Arretium*)<sup>1597</sup>. » La même année, le consul M. Aemilius Lepidus, après avoir combattu les Ligures *Friniates* que son collègue n'avait pas atteints, « conduisit ses troupes en territoire gaulois et traça (*perduxit*) une route depuis Plaisance jusqu'à Rimini, pour opérer la

---

<sup>1591</sup> C'est l'un des arguments de Mommsen 1877 (*CIL* V<sup>2</sup>, p. 885). Cf. chap. I, p. 48.

<sup>1592</sup> Cf. *IRC*, I, 175, 176 et 181 (= *CIL* I<sup>2</sup>, 840 et II 4956).

<sup>1593</sup> Cf. *IRC*, II, 89 (= *CIL* I<sup>2</sup>, 823-824 et II, 4924-4925).

<sup>1594</sup> Sillières 2003, p. 125-126.

<sup>1595</sup> *Ibid.*, p. 125.

<sup>1596</sup> Nicolet 2001, p. 771.

<sup>1597</sup> Liv. XXXIX, 2.

jonction avec la *Flaminia*<sup>1598</sup>. » Tite-Live confirme que la Gaule Cisalpine était alors en état de paix (*in pace speciem*)<sup>1599</sup>, ce qui va de soi pour ce type d'entreprise. Avant le voyage de Polybe, les années où aucun conflit n'est signalé en Espagne sont 204-201, 199-198, 191, 188, 175, 173-172, 170-169 et 167-155.

Si l'on se réfère aux cas de la *uia Flaminia minor* et de la *uia Aemilia*, l'organisation des tronçons espagnols et gaulois dut être réalisée en plusieurs étapes. Les deux *termini* de la *Flaminia* sont en effet distant d'environ 180 km, et ceux de l'*Aemilia* d'environ 275 km. Il apparaît que les travaux sur ces tronçons étaient menés à terme à la sortie de charge des consuls. Considérant que ces derniers avaient dû combattre les Ligures avant de se consacrer à l'organisation des axes routiers, on peut croire qu'un tronçon de 300 km était réalisable en une seule saison militaire. Les tronçons Èbre-Ampurias et Ampurias-Rhône comptent chacun quelque 300 km et celui de Carthagène-Èbre, environ 480 km, ce qui équivaut à plus de trois fois la distance de la *uia Aemilia*. L'organisation de l'ensemble des tronçons dut donc s'étaler sur au moins deux ou trois saisons militaires.

Certains éléments nous portent à croire qu'en 197 tous les tronçons entre Carthagène et le Rhône étaient organisés<sup>1600</sup>. Tout d'abord, parce qu'une longue période de paix précède la décision du Sénat de séparer l'Espagne en provinces. De 204 à 198, une seule intervention est en effet signalée en 200<sup>1601</sup>. Cette situation donnait toute latitude aux généraux romains pour organiser les principaux axes routiers en vue de la provincialisation, probablement sous l'impulsion du Sénat. À partir de 197, les magistrats romains firent par ailleurs face à des soulèvements quasi annuels jusqu'à la période d'accalmie que connurent les provinces espagnoles entre 167 et 155. Ensuite, selon Strabon, les Romains se sont intéressés à l'axe terrestre au nord des Pyrénées dès 203<sup>1602</sup>, ce qui implique logiquement un intérêt concomitant pour la question des communications en Espagne.

Le fait qu'aucun magistrat ne semble avoir donné son nom aux tronçons espagnols et gaulois permet également de considérer une datation ancienne. L'organisation des axes routiers était en effet une prérogative des magistrats curules (tab. 7).

---

<sup>1598</sup> Liv. XXXIX, 2.

<sup>1599</sup> Liv. XXXIX, 3.

<sup>1600</sup> La question du tronçon Carthagène-Colonne d'Hercule est plus problématique étant donné qu'il ne s'agissait pas d'un axe principal. Cf. ci-dessous, p. 404-403.

<sup>1601</sup> Contre les Sédétans dans la moyenne vallée de l'Èbre. Cf. Liv. XXXI, 49.

<sup>1602</sup> Strabon IV, 6, 3. Cf. chap. III, p. 177. Pour la question des traces d'opérations militaires sur les *oppida* situés sur l'axe terrestre Ampurias-Marseille à cette époque, cf. le chap. V.

Tableau 7. L'organisation des réseaux routiers par les magistrats curules.

Voies	Année	Magistrats	Magistrature
<i>Appia</i>	312	Ap. Claudius	Censeur
<i>Aurelia</i>	241 ou 232	C. Aurelius	Consul
<i>Flaminia maior</i>	220	C. Flaminius	Censeur
<i>Flaminia minor</i>	187	C. Flaminius	Consul
<i>Aemilia</i>	187	M. Aemilius Lepidus	Consul
<i>Postumia</i>	148	Sp. Postumius Albinus	Consul

Les généraux romains qui gouvernèrent l'Espagne de 205 à 198 disposaient d'un *imperium* à titre privé (*priuatus cum imperio*), ce qui explique probablement l'anonymat des tronçons espagnols et gaulois. Lorsque L. Cornelius Lentulus rentre à Rome en 200, Tite-Live souligne notamment ceci à propos du type d'*imperium* dont il disposait :

« Le Sénat jugea que ce commandement méritait le triomphe, mais qu'on ne trouvait dans l'histoire nationale le précédent d'aucun homme qui eût triomphé sans être dictateur, consul ou préteur ; or, c'était en qualité de proconsul que Lentulus avait gouverné la province d'Espagne, non en qualité de consul ou de préteur<sup>1603</sup>. »

Comme l'indique Tite-Live, Lentulus ne disposait pas de certaines prérogatives des consuls et des préteurs. Cette situation devait notamment l'empêcher de donner son nom à une route, à l'instar de l'ensemble des généraux qui gouvernèrent en Espagne entre 205 et 198. L'apparition soudaine de circulations entre l'Espagne et l'Italie, en début d'hiver 197-196, pourrait par ailleurs être l'indication que le tronçon gaulois était déjà organisé à cette date. Les milliaires auraient en effet permis aux voyageurs romains de se repérer sur une route qu'ils empruntaient pour la première fois. On connaît ensuite une nouvelle communication de messagers entre l'Espagne et l'Italie en début d'hiver 196-195, puis dans les années suivantes, dont celle de L. Baebius en 189. Comme l'indique par ailleurs la datation de Strabon (203) et les opérations militaires romano-marseillaises au niveau de Pech Maho et de Montlaurès à la fin du III<sup>e</sup> s., une activité romaine en lien avec la question des communications eut bien lieu à cette époque au nord des Pyrénées. On rappellera enfin l'importante question des difficultés de la navigation dans le golfe du Lion qui justifiaient amplement une telle entreprise.

<sup>1603</sup> Liv. XXXI, 20. Le Sénat accorda finalement à l'ancien gouverneur d'Espagne l'ovation, forme mineure du triomphe.

Il apparaît ainsi que le tronçon gaulois a pu être organisé en fonction de la provincialisation de l'Espagne et des besoins de communication au cours du *mare clausum*. Cela permettait notamment aux messagers partis d'Espagne de joindre Rome à l'époque de l'entrée en charge des nouveaux magistrats et des débats sur les provinces. Nous proposons ainsi le *terminus post quem* de 197 pour l'installation des milliaires sur les tronçons espagnols et gaulois.

### 5. Le milliaire de Sant Jordi d'Alfama

En 1965, un milliaire avec la seule inscription des milles a été découvert à Sant Jordi d'Alfama, sur la commune de L'Ametlla de Mar (Catalogne). Celle-ci se situe au niveau de l'ancien tronçon Èbre-Ampurias (fig. 10)<sup>1604</sup>.

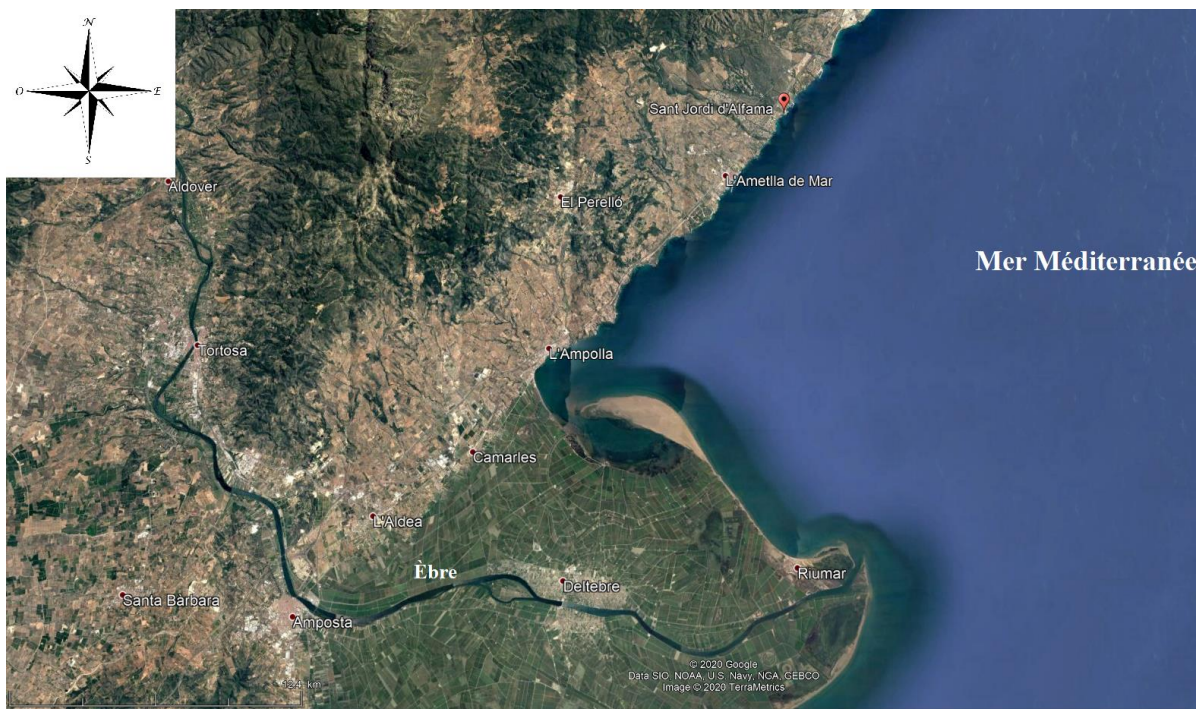


Figure 10. La situation géographique de Sant Jordi d'Alfama.

Le milliaire, qui mesure un peu plus de 1 m de haut, indique la distance CLXXII (*m.p.*), soit 172 *m.p.* ou 254,5 km (fig. 11-12).

<sup>1604</sup> La découverte a été faite par le Dr. J. Massip dans l'ancien domaine de Sant Jordi. Lostal Pros 1992, p. 11.



Figure 11. Le milliaire de Sant Jordi d'Alfama (hauteur max. 106 cm, largeur min-max 38-52 cm, épaisseur min-max 19-27 cm). Musée de Tortosa.

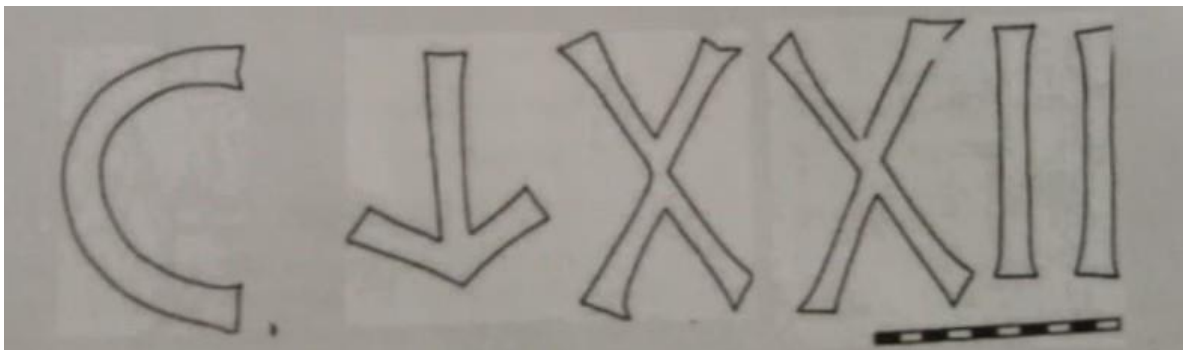


Figure 12. L'inscription du milliaire de Sant Jordi d'Alfama (champ de l'inscription : 47,7 x 12,2 cm, hauteur des lettres 12,2 – 9,7 cm).

M. Mayer et I. Rodá observent que « la typologie ne correspond pas à la forme cylindrique habituelle<sup>1605</sup>. » Selon J. Lorstal Pros,

<sup>1605</sup> Mayer et Rodá 1986, p. 161.

« [il s'agit] d'un ballast de pierre à peu près parallélépipédique (*tabula*)<sup>1606</sup> divisé en deux morceaux avec un grand éclat sur sa partie inférieure. Il est plus large dans sa partie supérieure et plus épais dans sa partie inférieure [...]. Il est taillé dans un conglomérat calcaire de ciment rougeâtre et de galets blanchâtres<sup>1607</sup>. »

Le même auteur signale que « l'inscription est conservée au complet et en bon état. La gravure est en biseau droit et profond. La facture des lettres est élégante et sobre, typique des capitales carrées archaïques<sup>1608</sup>. » J. Lorstal Pros souligne par ailleurs que « d'un point de vue paléographique, il ne fait aucun doute que le jalon est de l'époque républicaine. La forme inhabituelle du support (*tabula*) et la simplicité de la forme nous invitent à réfléchir même à une date précoce<sup>1609</sup>. » Ce dernier propose une datation dans le troisième quart du II<sup>e</sup> s., soit entre la mention des milliaires en Espagne et en Gaule Transalpine par Polybe, et la mort de ce dernier vers 125-124<sup>1610</sup>. M. Mayer et I. Rodá vont également dans ce sens : « selon toute vraisemblance, nous sommes confrontés aux restes épigraphiques des marques connues à l'époque de Polybe (3, 39, 3)<sup>1611</sup>. » Étant donné que le milieu du II<sup>e</sup> s. ne doit pas être considérée comme le moment de l'organisation des tronçons espagnols et gaulois, nous proposons de dater ce milliaire de la première moitié du II<sup>e</sup> s.

Ignorant le fait qu'Ampurias était le *terminus* donné par Polybe, J. Lorstal Pros calcule les 172 *m.p.* par rapport au *Summum Pyrenaeum*<sup>1612</sup> et ne s'explique pas les milles en trop<sup>1613</sup>. En relation avec les trois milliaires de M. Sergius retrouvés à Santa Eulàlia de Ronçana, à Santa Eulàlia de Riuprimer et au Mas El Vilar de Tona (à proximité de Vic), M. Mayer et I. Rodá calculaient de leur côté une distance par rapport au col d'Arès<sup>1614</sup>. Étant donné que les auteurs admettent finalement sa probable origine de l'époque polybienne, ils acceptent *de facto* qu'il devait s'agir d'un milliaire du tronçon Èbre-Ampurias.

Comme le croit P. Sillières, la distance de 1600 stades (200 *m.p.*) donnée par Polybe entre le passage de l'Èbre et Ampurias doit probablement être calculée par rapport à Cilniana<sup>1615</sup>,

---

<sup>1606</sup> M. Mayer et I. Rodá disent une « stèle trapézoïdale ». Mayer et Rodá 1986, p. 161.

<sup>1607</sup> Lorstal Pros 1992, p. 11.

<sup>1608</sup> *Ibid.* L'auteur précise par ailleurs que le numéral « L » adopte la forme chalcidique.

<sup>1609</sup> *Ibid.*

<sup>1610</sup> *Ibid.*, p. 12. Sur la question de la date de la mort de l'historien, cf. chap. I, p. 32 sq.

<sup>1611</sup> Mayer et Rodá 1986, p. 165.

<sup>1612</sup> Il s'agit de la station routière romaine qui était située au col de Panissars. Cf. Castellvi *et al.* 1997, p. 56-57.

<sup>1613</sup> Lorstal Pros 1992, p. 12.

<sup>1614</sup> Mayer et Rodá 1986, p. 161.

<sup>1615</sup> Cf. chap. I, p. 44 sq.



station située en face d'Ampurias<sup>1616</sup>. La cité grecque était en effet excentrée par rapport à l'axe routier principal (fig. 13).

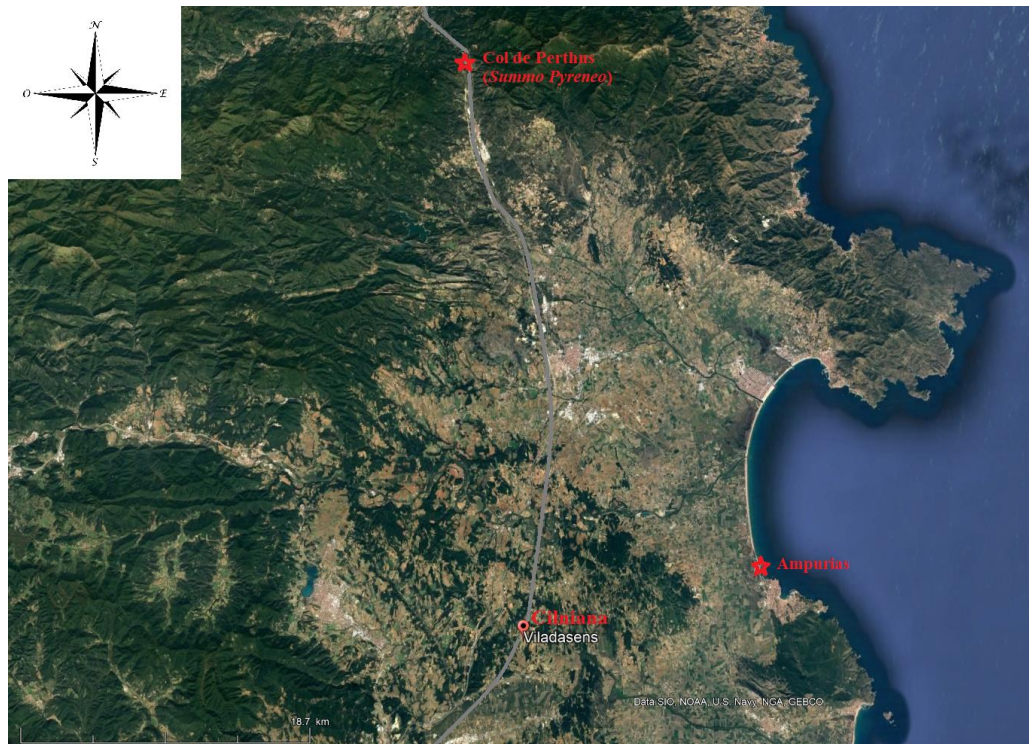


Figure 13. La situation de Cilniana (Viladasens ou Cervia qui se trouve à environ de 3,5 km au sud du premier hameau) par rapport à Ampurias et au Perthus.

Sur les inscriptions des gobelets de Vicarello, la distance donnée entre Tria Capita, station située au sud immédiat de l'Ametlla de Mar<sup>1617</sup>, et Ampurias-Cilniana, est de 181 *m.p.* La distance entre le quartier Urbanitzatio de Sant Jordi d'Alfama (où a été retrouvé le milliaire) et l'Ampolla est d'environ 15 km, ce qui concorde avec les 9 *m.p.* (13, 3 km) de différence (fig. 14).

<sup>1616</sup> Cilniana se situerait à Viladesens ou à Cervià de Ter, sur la commune de Gérone (Castellvi *et al.* 1997, p. 129).

<sup>1617</sup> Cette station se situerait à L'Ampolla sur la commune d'El Perelló. Cf. Castellvi *et al.* 1997, p. 139.



Figure 14. Situation de Sant Jordi d'Alfama, de Tria Capita et de Cilnina. Tria Capita et Cilnina sont marqués par des rectangles orange et Sant Jordi d'Alfama par une étoile bleue.

La concordance de la distance du milliaire de Sant Jordi d'Alfama avec le *terminus* Ampurias-Cilniana confirmerait que cette étape était bien l'un des *termini* des milliaires de la route décrite par Polybe. On devrait dès lors s'attendre à retrouver d'autres *termini* au niveau de l'Èbre (Dertosa/Tortosa), de Carthagène et du Rhône (*Ugernum*/Beaucaire ou Arles<sup>1618</sup>).

Le cas du tronçon Colonnes d'Hercule-Carthagène est plus problématique, étant donné qu'il ne s'agissait pas d'un axe de communication principal (fig. 15). Avec P. Sillières, on peut ainsi douter qu'il fut muni de milliaires<sup>1619</sup>. La mesure de 3000 stades donnée par Polybe pour ce tronçon pourrait d'ailleurs être une distance côtière (*παράλιος*) calculée par les Carthaginois, à l'instar des deux chiffres (16 000 et 8000 stades) qui précèdent dans le texte de Polybe<sup>1620</sup>.

<sup>1618</sup> La question du point de passage du Rhône à l'époque de Polybe est discutée au point suivant.

<sup>1619</sup> Sillières 2003, p. 125.

<sup>1620</sup> Pol. III, 39, 3-6, cité au chap. I, p. 23.



Figure 15. Les principaux axes de communication en Espagne.

La découverte d'un milliaire similaire à celui de Sant Jordi d'Alfama sur le tronçon Ampurias-Rhône, avec une indication de distance par rapport à l'une de ces deux extrémités, permettra peut-être un jour de confirmer la réalité d'un bornage antérieur à la *uia Domitia* au nord des Pyrénées.

#### 6. Un itinéraire mi-terrestre mi-maritime

Jusqu'à l'ouverture de la voie littorale ligure provençale à la circulation romaine en 123, les Romains en mission officielle, qui décidaient de contourner le golfe du Lion par voie terrestre au cours du *mare clausum* ou bien en raison de mauvaises conditions maritimes persistantes, empruntaient vraisemblablement un trajet en partie terrestre et en partie maritime, comme le croyait R. Dion dans le cas de L. Baebius<sup>1621</sup>. Si des périodes de flottement ont pu exister dans les trois premiers quarts du II<sup>e</sup> s.<sup>1622</sup>, l'insécurité de la voie ligure provençale signalée par Strabon dut faire généralement préférer aux voyageurs romains un trajet maritime entre Marseille et l'Italie, et vice versa (fig. 16).

<sup>1621</sup> Cf. ci-dessus, p. 356.

<sup>1622</sup> Cf. ci-dessus, p. 394 et chap. V, p. 349-350.



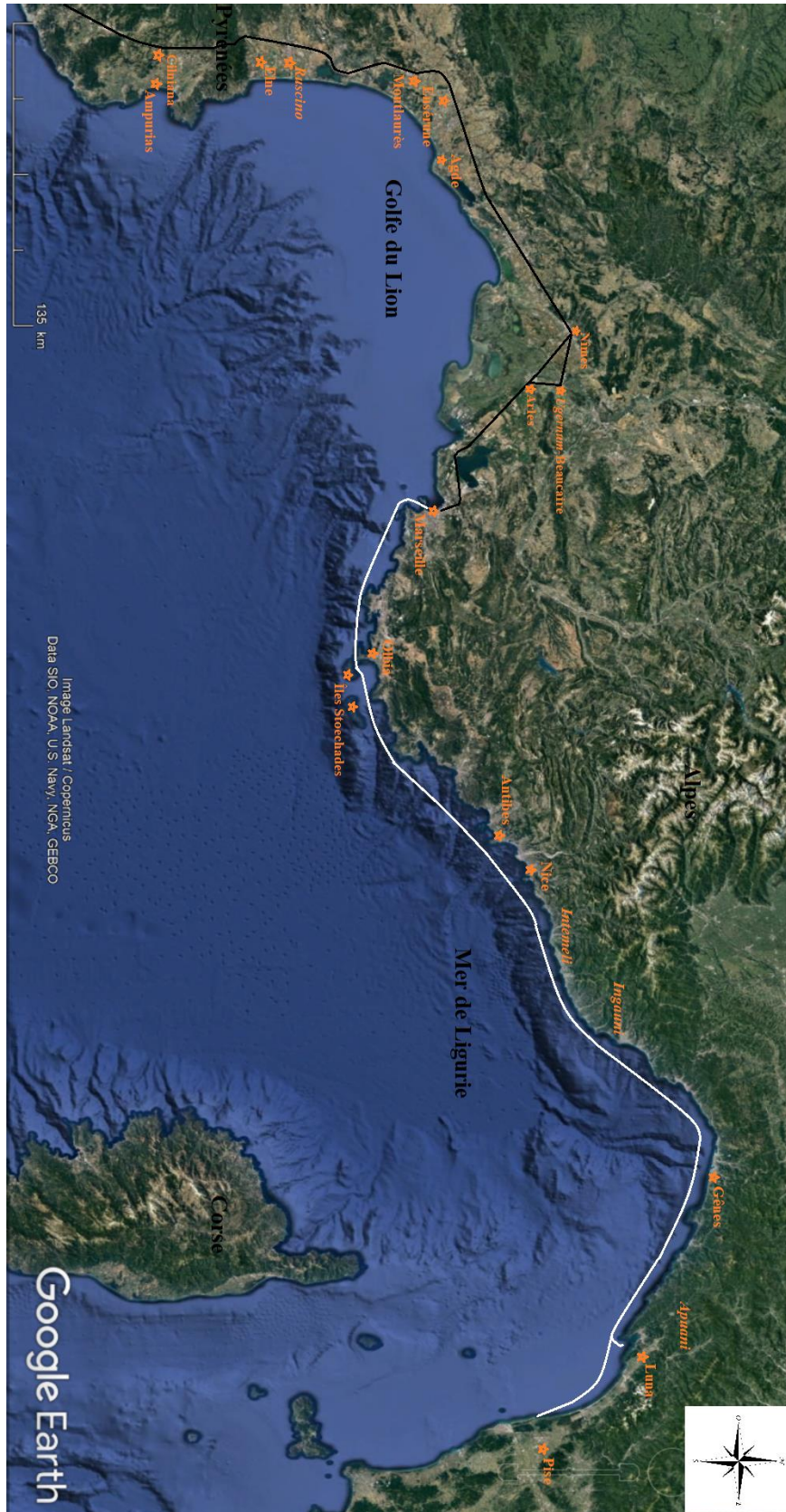


Figure 16. Trajet des messagers et magistrats romains entre l'Italie et l'Espagne en dehors de la belle saison de navigation. La voie terrestre est en noir et la voie maritime en blanc.

Sur l'itinéraire Italie-Espagne ou Espagne-Italie, c'est le golfe du Lion et ses puissants vents qui constituaient l'obstacle principal, la navigation se trouvant ensuite facilitée entre Marseille et l'Italie, même au cours du *mare clausum*<sup>1623</sup>. En ce sens, on connaît six cas de navigations marseillaises ayant été faites vers la fin de l'automne et le début de l'hiver entre la cité grecque et Rome, alors que l'on n'en connaît aucun entre l'Espagne et l'Italie pour la même période. En 208, une première navigation fut occasionnée par la présence d'Hasdrubal en Gaule Transalpine. Elle dut s'effectuer vers les mois de novembre-décembre astronomiques, étant donné qu'Hasdrubal se trouvait alors dans l'impossibilité de franchir les Alpes en raison de la neige<sup>1624</sup>. Les enquêteurs romains envoyés en Gaule Transalpine (seconde navigation) seraient ensuite revenus à Rome (troisième navigation) vers le mois de janvier astronomique<sup>1625</sup>. Il est probable que ces derniers ont pris place à bord de navires marseillais qui les auraient ramenés en Italie et qui seraient ensuite revenus vers leur cité (quatrième navigation). C'est ce qui arriva en 154, lorsque le Sénat délégua trois commissaires pour négocier la paix avec les Ligures Oxybiens et les Déciates. Polybe dit en effet que les envoyés romains « s'embarquèrent avec les représentants massaliotes (Οἱ καὶ πλέοντες μετὰ τῶν Μασσαλιητῶν)<sup>1626</sup>. » Une cinquième et une sixième navigations hivernales sont ensuite connues pour l'année 189. Des messagers marseillais se rendent alors à Rome pour annoncer la mort du préteur L. Baebius, avant de revenir vers leur cité. Ces navigations eurent vraisemblablement lieu vers les mois de décembre-janvier astronomiques étant donné que le préteur dut cheminer dans le secteur de Marseille vers la première moitié du mois de décembre astronomique<sup>1627</sup>.

D'après ces indications, on peut envisager la possibilité que les Marseillais aient pris en charge le transport de messagers romains vers l'Italie, ainsi que de magistrats (avec ou sans troupes), à partir de 197, date à laquelle débuta vraisemblablement la circulation terrestre des Romains en mission officielle au nord des Pyrénées. Les Marseillais disposaient d'une flotte de navires longs conséquente et connaissaient bien la côte ligure provençale où ils disposaient notamment de points d'appui au niveau des îles Stoechades et de leurs établissements d'Olbia, d'Antipolis et de Nice.

---

<sup>1623</sup> À propos des conditions de navigation en mer de Ligurie, cf. chap. IV, p. 244.

<sup>1624</sup> Liv. XXVII, 36.

<sup>1625</sup> Cf. chap. IV, p. 226 et 229.

<sup>1626</sup> Pol. XXXIII, 9, 1.

<sup>1627</sup> Cf. ci-dessus, p. 355.

De l'automne jusqu'à la fin du printemps, c'est une navigation de cabotage le long de la côte provençale qui devait être pratiquée entre Marseille et l'Italie, et vice versa. Celle-ci présente en effet beaucoup moins de risques qu'une navigation en haute mer en direction de l'Italie par le nord du Cap Corse ou les Bouches de Bonifacio<sup>1628</sup>. Les conditions météo peuvent en effet s'y dégrader lors d'épisodes de tramontane, de mistral ou de coup de mer (vent d'est). À l'inverse des côtes du golfe du Lion, les navires marseillais et romains qui longeaient les côtes provençales disposaient de nombreux abris entre Marseille et Monaco, en cas de mauvais temps ainsi que pour relâcher pour la nuit<sup>1629</sup>. Arrivés au niveau de Monaco, les pilotes devaient s'assurer d'une météo favorable avant de s'engager plus avant<sup>1630</sup>. Une navigation de cabotage diurne entre Marseille et Luna (environ 250 mn) pouvait se réaliser en environ quatre jours à bord d'un navire long<sup>1631</sup>, sous de bonnes conditions météorologiques.

En sens inverse, les messagers et les magistrats (accompagnés ou non de troupes) ont pu effectuer une navigation de Luna jusqu'à Marseille, puis emprunter la voie terrestre pour rejoindre leur province lorsqu'ils voyageaient à une période de l'année où les conditions de navigation n'étaient pas optimales, mais aussi en cas de mauvaise météo persistante au cours de la belle saison de navigation.

Depuis l'Espagne, après avoir cheminé jusqu'au passage du Rhône sur une voie potentiellement jalonnée de milliaires dès 197, messagers et magistrats romains auraient franchi le fleuve à *Ugernum* (Beaucaire) ou à Arles (fig. 17)<sup>1632</sup> pour ensuite pouvoir passer en territoire marseillais et atteindre la cité grecque. Le fait que la voie décrite par Polybe se rende jusqu'au passage du Rhône indique en effet que les voyageurs romains devaient poursuivre leur route sur la rive opposée.

---

<sup>1628</sup> En raison de la trajectoire du mistral, ce dernier itinéraire n'était possible que lors d'un trajet depuis les côtes de Gaule Transalpine jusqu'en Italie. Comme aujourd'hui, il ne devait être emprunté que durant les mois d'été, lorsque la météo est plus favorable. Cf. chap. IV, p. 220.

<sup>1629</sup> Cf. chap. IV, p. 208.

<sup>1630</sup> Celle-ci est notamment indiquée par un ciel dégagé, signe de la présence d'une zone de haute pression. À propos de la rareté des abris sur la côte ligure après Monaco et dans le golfe de Gênes, cf. Strabon IV, 6, 2, cité ci-dessus, p. 352, n. 1453.

<sup>1631</sup> En raison de leur propulsion à la rame, qui permet de progresser plus rapidement que les navires uniquement mus par le vent, on peut croire que l'on préférerait les services de navires longs, singulièrement pour le transport des messagers.

<sup>1632</sup> La distance entre Nîmes et les deux points est à peu près la même.





Figure 17. Axe routier Rhône-Marseille.

Le passage du Rhône à Arles paraît plus probable dans la mesure où il s'agit de l'itinéraire le plus direct vers Marseille. Cette ville commerçante à population mixte, ancienne colonie marseillaise (*Théliné*), restait fortement liée à la cité grecque aux III<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s.<sup>1633</sup> Des indices d'attaques militaires datés de la fin du III<sup>e</sup> s.-début II<sup>e</sup> s. ont par ailleurs été observés sur trois *oppida* situés sur cet axe : l'Île de Martigues, Teste-Nègre et le Verduron. Les deux derniers *oppida*, qui se trouvaient les plus à proximité de Marseille, sont alors abandonnés, ce qui marque vraisemblablement la prise, ou la reprise de contrôle de ce secteur par les Marseillais<sup>1634</sup>. Les fortifications hellénistiques du site de St-Blaise, élevées au cours de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. grâce à l'intervention d'ingénieurs grecs<sup>1635</sup>, attestent l'existence de bons rapports entre les Marseillais et les populations de ce secteur situées à proximité de l'axe terrestre entre la cité grecque et le Rhône. On peut enfin signaler la possibilité que des voyageurs romains aient parfois descendu le Rhône, puis rejoint Marseille par voie maritime avant de s'embarquer pour l'Italie.

<sup>1633</sup> Arcelin 2003, p. 133-134. L'archéologue soupçonne même l'établissement de négociants italiens sur ce site dès les premières décennies du II<sup>e</sup> s. Cf. chap. V, p. 349-350.

<sup>1634</sup> Cf. chap. V, point 5.3.

<sup>1635</sup> Chausserie-Laprée 2013, p. 28.

Comptant quelques 400 km, la section Ampurias-Marseille pouvait être couverte en quatre jours à cheval en cas d'urgence<sup>1636</sup>. En ce qui concerne les magistrats avec troupes, le voyage devait se faire au rythme de la marche, soit à quelque 20 à 30 km par jour<sup>1637</sup>, ce qui donne un trajet d'environ seize jours. L'organisation du tronçon gaulois devait venir faciliter ce parcours. Des ententes avec les différents chefs gaulois devaient par ailleurs rendre accessibles aux voyageurs romains leurs *oppida* situés sur la route. À l'exemple des *καταλύσεις* (auberges) qui existaient en Gaule Cisalpine du temps où Polybe visita ce secteur<sup>1638</sup>, on peut envisager que ce type d'établissement fit également son apparition le long du tronçon gaulois.

Les Romains ont très vraisemblablement amélioré le tracé de la piste autochtone lors de l'organisation du tronçon Ampurias-Rhône. Cela est notamment décelable dans le Narbonnais. En effet, le *cardo* du cadastre précolonial « Narbonne A » serait un segment de la route décrite par Polybe<sup>1639</sup>. La voie protohistorique dite « héracléenne » passant à l'ouest de l'*oppidum* de Montlaurès, l'aménagement du tronçon Ampurias-Rhône aurait déplacé l'axe principal à l'est de ce site<sup>1640</sup>.

On peut évaluer le temps de trajet d'un messager empruntant la voie de terre depuis Ampurias jusqu'à Marseille, puis la voie maritime jusqu'à Luna, à un peu plus d'une semaine sous de bonnes conditions météorologiques. Cela contraste avec les 34 jours pour la navigation de C. Laelius entre Tarragone et Rome en 209, cas emblématique des difficultés rencontrées par les Romains sur la voie maritime entre l'Espagne et l'Italie<sup>1641</sup>. Parvenu à Luna, on devait effectuer un trajet terrestre jusqu'à Rome. On retrouve un exemple analogue pour 180, au sujet duquel Tite-Live dit que « Lucius Duronius – qui avait été préteur l'année précédente – était revenu d'Illyrie à Brindes avec dix navires ; de là, laissant ses navires au port, il était venu à Rome<sup>1642</sup>. » Il devait probablement en aller ainsi dans le cas de Luna qui constituait un port naturel exceptionnel et idéalement situé pour la traversée jusqu'à Marseille, et au-delà jusqu'en Espagne<sup>1643</sup>.

---

<sup>1636</sup> Un cavalier pouvait en effet couvrir environ 100 km par jour en cas de nécessité. Cf. chap. II, p. 74, n. 338.

<sup>1637</sup> Cf. le chap. II, p. 114, n. 508.

<sup>1638</sup> Pol. II, 15, 5-6.

<sup>1639</sup> Pérez 1995, p. 212, cité au chap. I, p. 54.

<sup>1640</sup> Cf. les figures 40-41, chap. V, p. 301.

<sup>1641</sup> Sur ce cas, cf. chap. IV, p. 218.

<sup>1642</sup> Liv. XL, 42.

<sup>1643</sup> Cf. chap. IV, p. 206-207. À tout le moins lorsqu'il n'était pas menacé par les Ligures *Apuani*, soit durant les années 187-185, 182, 180 et 155.

### *Conclusion*

Lors de l'intervention romaine de 125-123 à l'est du Rhône, qui permit de libérer le passage littoral entre Marseille et l'Italie pour les voyageurs romains en mission officielle, l'axe terrestre entre la cité grecque et Ampurias était, selon toutes évidences, déjà fréquenté par les Romains, probablement depuis le début du II<sup>e</sup> s. La perte des livres de Tite-Live nous empêche malheureusement de considérer les traces de cette circulation après 167. Leur examen du début du II<sup>e</sup> s. jusqu'à cette date a néanmoins permis de repérer des indices de l'usage de la voie terrestre en Gaule Transalpine par les Romains à partir de l'année de la provincialisation de l'Espagne en 197. Le fait que les circulations hivernales débutent à cette date n'est probablement pas anodin. Cela pourrait être l'indication que le tronçon Ampurias-Rhône était alors déjà pourvu de milliaires, à l'instar des tronçons espagnols. Les destructions datées de la fin du III<sup>e</sup> s. constatées sur des sites situés à des points de passage obligés du tronçon gaulois<sup>1644</sup>, ainsi que les conditions de navigation dans le golfe du Lion permettent d'appuyer cette hypothèse.

---

<sup>1644</sup> Cela s'accorde avec la datation de 203, issue de Strabon IV, 6, 3 (cf. chap. III, p. 177-178), concernant le début de la guerre menée par les Romains pour obtenir le droit d'accès terrestre en Gaule Transalpine.



## Conclusion générale

Les hypothèses de l'interpolation et de l'insertion tardive de Polybe III, 39, 8, qui ont profondément imprégné l'historiographie de la Gaule Transalpine occidentale au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> s., doivent être aujourd'hui abandonnées. Celle de l'interpolation a été proposée pour la première fois par F.-A. Ukert en 1832. Cet auteur, qui ne pouvait alors se baser que sur des données historiques, fit le choix de considérer la fondation de Narbonne en 118 comme la première mention d'une action romaine en Gaule Transalpine occidentale, au détriment du passage de Polybe. L'argument de l'usage exclusif du stade attique par l'historien grec, dont on a vu le caractère superficiel, lui parut pouvoir justifier son point de vue et constitua par la suite le principal argument des auteurs qui se rangèrent derrière l'idée de l'interpolation. En dépit de la grande fragilité de ce dernier et de la remise à l'ordre de Th. Mommsen en 1877, l'auteur pointant alors le passage de Strabon IV, 6, 3 qui atteste l'ancienneté de l'intérêt romain pour la Gaule Transalpine en tant que passage terrestre, cette hypothèse eut une étonnante longévité et fut la cause d'un retard considérable dans l'étude de l'histoire de ce territoire. Elle fut en effet responsable du rejet catégorique de l'idée d'une implication romaine à l'ouest du Rhône avant les interventions de 125-121 et concourut à l'établissement d'une chronologie basse chez les archéologues et les numismates du Midi de la France. L'hypothèse de l'insertion tardive, proposée la première fois par R. Thommen en 1885, considérait de son côté que Polybe avait vécu assez longtemps pour connaître l'existence de la *uia Domitia* qui devait constituer le dernier événement mentionné dans son *Histoire*. Comme nous avons pu le constater, l'examen des événements connus de la vie de Polybe vient contredire cette idée. Ce dernier n'a pas pu vivre assez longtemps pour connaître l'existence de la *uia Domitia*, comme le reconnaissent à bon droit les partisans de l'interpolation. Ce n'est que peu à peu que la vision persistante d'une non-implication romaine en Gaule Transalpine occidentale avant le dernier quart du II<sup>e</sup> s. fut remise en question. Les progrès de la recherche archéologique au cours des dernières décennies ont notamment permis de mettre en évidence l'existence d'un commerce italien dès le III<sup>e</sup> s. en Gaule Transalpine, avec un premier bond significatif au début du siècle suivant, à la faveur de la paix qui succéda à la deuxième guerre punique. La découverte d'un cadastre romain précolonial dans le Narbonnais constitue un autre indice important d'une activité romaine dans ce secteur avant la date traditionnelle de conquête. À la question de savoir s'il y eut une voie romaine en Gaule Transalpine occidentale avant la fondation de Narbonne et

l'organisation de la *uia Domitia*, nous croyons avoir présenté suffisamment d'éléments permettant de répondre par l'affirmative. Nous avons pu replacer l'établissement du tronçon Ampurias-Rhône dans son contexte historique et identifier ses causes et ses antécédents.

L'intérêt des Romains pour la Gaule Transalpine concerna d'abord sa qualité de pont terrestre entre l'Espagne et l'Italie dans le cadre du passage d'Hannibal, épisode autour duquel se mirent en place les premiers rapports entre Rome et les peuples de Gaule Transalpine occidentale. L'intervention en Espagne contre les Carthaginois et leurs alliés ibères devait ensuite faire évoluer ces relations. Les Romains s'établirent alors au sud immédiat des Pyrénées, et leurs navires fréquentaient désormais régulièrement les côtes de Gaule Transalpine occidentale dans le cadre de leurs liaisons avec l'Italie. Leurs victoires des premières années de la guerre durent favoriser le rapprochement avec les populations gauloises transpyréennes, plus spécifiquement celles qui se situaient à proximité du territoire sous domination romaine en Espagne et qui avaient précédemment favorisé le passage d'Hannibal. Le réseau économique préexistant de leurs alliés grecs marseillais et ampuritains en Gaule Transalpine occidentale fut alors probablement détourné par les Romains au profit de leur effort de guerre en Espagne, comme l'indiqueraient notamment les silos d'Elne.

Ces relations évoluèrent à nouveau avec la victoire finale des Romains sur les Carthaginois d'Espagne et leur décision de demeurer sur ce territoire, concrétisée par la provincialisation en 197. C'est dans ce contexte que doit intervenir l'organisation du tronçon Ampurias-Rhône signalé par Polybe. La question des difficultés de la navigation dans le golfe du Lion constitue ici la clé du problème. Cet élément, associé à l'éloignement géographique de l'Espagne et à la fermeture de la mer au cours des mois d'hiver, justifie amplement l'intérêt romain pour l'accès terrestre au nord des Pyrénées avant le dernier quart du II<sup>e</sup> s. Nous avons par ailleurs été amené à considérer la possibilité que le tronçon Ampurias-Rhône ait été pourvu de milliaires dès 197. On connaît en effet l'intérêt des Romains pour l'accès terrestre en Gaule Transalpine à partir de 203, ce qui est notamment soutenu par la découverte de traces ou indices d'attaques contemporaines au niveau des sites de Pech Maho et de Montlaurès. Ces attaques s'expliquent très vraisemblablement par le fait que ces *oppida* se situaient à des points stratégiques de l'axe terrestre convoité par les Romains. Ensuite, nous avons considéré le fait que les tronçons espagnols furent probablement pourvus de milliaires dans les années



qui précéderent la provincialisation. La paix qui régna en Espagne de 204 à 198<sup>1645</sup> favorisait une telle entreprise, ainsi que l'organisation du tronçon gaulois lié aux tronçons espagnols. L'apparition de voyages hivernaux entre l'Espagne et l'Italie, l'année même de la provincialisation, constitue un autre indice important qui traduit très vraisemblablement l'usage de la voie terrestre au nord des Pyrénées par les Romains à partir de cette date et la présence concomitante de milliaires dans ce secteur. La circulation romaine à haute époque est confirmée par le cas de L. Baebius Dives en 189. On rappellera que la mention de ce dernier par Tite-Live est accidentelle et doit probablement sous-entendre une circulation régulière à cette époque, ce qui est virtuellement confirmé par les nombreuses occurrences de voyages hivernaux et automnaux tardifs entre l'Espagne et l'Italie dans le premier quart du II<sup>e</sup> s.<sup>1646</sup>

Il s'agit ici d'un premier tableau d'ensemble. Ces hypothèses pourront très certainement être nuancées dans l'avenir et, espérons-le, confirmées par des découvertes archéologiques. Considérant le grand nombre de bornes qui a dû exister le long du tronçon Ampurias-Rhône, la découverte d'un milliaire similaire à celui de Sant Jordi d'Alfama, avec l'inscription en milles d'une distance par rapport à l'un de ces deux *termini*, est envisageable. Nous avons au moins l'avantage d'avoir une idée de ce que nous cherchons.

Cette étude a également été l'occasion de reconsidérer le rôle des Marseillais auprès des Romains en Espagne et en Gaule Transalpine au cours de la deuxième guerre punique et à sa suite. Nous savons que leurs actions furent en grande partie masquées par Polybe et Tite-Live dans leur récit de cette guerre. Ont-elles été parfois trop importantes, notamment en Espagne, cette situation étant importune pour les Romains et l'image qu'ils souhaitaient donner d'eux-mêmes à l'issue de cette guerre ? Nous avons un indice de ce probable état de fait avec le fragment de l'historien pro-carthaginois Sosylos, qui signale le rôle prépondérant des Marseillais lors de la bataille de l'Èbre en 217, alors que Polybe et Tite-Live leur donnent un rôle secondaire. Certains éléments permettent de préférer la version de Sosylos, notamment la spécialisation des Marseillais dans le domaine maritime et les combats navals face à l'inexpérience du commandement romain d'Espagne d'alors en ce domaine. Au regard de la grande importance que donne l'histoire romaine à l'alliance avec Marseille, la cité grecque étant littéralement considérée comme le « nombril de la Grèce » aux yeux des Romains selon

---

<sup>1645</sup> Excepté l'intervention contre les Sédétani en 200.

<sup>1646</sup> La perte des livres de Tite-Live à partir de 167 nous empêche malheureusement de suivre cette dynamique après cette date.

les dires de l'orateur rhodien au Sénat en 189<sup>1647</sup>, l'activité marseillaise durant la deuxième guerre punique fut sans doute d'une grande importance. Un peu plus loquace que Tite-Live, Polybe laisse d'ailleurs échapper cette information dans son récit de la bataille de l'Èbre : « Les Massaliotes étaient pour les Romains des associés valeureux entre tous ; ils devaient le prouver souvent encore par la suite, mais cela apparut surtout au cours de la guerre d'Hannibal<sup>1648</sup>. » Comme le souligne M. Nolin, cette remarque traduirait l'embarras de Polybe qui était sans doute au fait du rôle décisif joué par les Marseillais durant cette bataille<sup>1649</sup>.

Après avoir été des informateurs énergiques dès les tout débuts de la deuxième guerre punique, avoir vraisemblablement suscité la résistance volque contre Hannibal au niveau du Rhône, servi d'intermédiaires entre Rome et les Gaulois transalpins et participé au ravitaillement de l'armée romaine d'Espagne, les Marseillais devaient une nouvelle fois soutenir les Romains en Gaule Transalpine dans les dernières années de la guerre. Les boulets de catapulte en basalte découverts à Pech Maho, à Montlaurès, à Roquepertuse et au Verduron (encore non analysés), attestent la présence de l'artillerie marseillaise lors de l'assaut de ces sites à la fin du III<sup>e</sup> s. La découverte de boulets de ce type en grand nombre à Marseille, leur métrologie grecque (mine euboïque de 436 g) et leur provenance (secteur de l'établissement marseillais d'Agde) confirment leur origine grecque et permettent de réouvrir un pan largement inexploré de l'histoire marseillaise. Comme en Orient à la même époque, on retrouverait en Gaule Transalpine le schéma oriental selon lequel les Romains s'occupent de l'assaut et les alliés grecs de l'artillerie. C'est ce que révélait déjà Strabon lorsqu'il déclare que les Marseillais avaient souvent appuyé les Romains à l'aide de leurs machines de guerre<sup>1650</sup>. Cet appui en poliorcétique a potentiellement pu débiter à Pech Maho, où la présence de troupes romaines au côté des Marseillais est fort probable, selon le schéma qui vient d'être évoqué. Ce sont en effet les Romains qui souhaitaient obtenir le droit d'accès terrestre dans ce secteur, comme l'indiquent Polybe, ainsi que Strabon de manière indirecte<sup>1651</sup>. Un graffito représentant clairement un navire romain a par ailleurs été découvert sur l'une des parois du couloir d'accès à l'entrée principale du site, ce qui constitue un autre indice important d'une présence romaine lors de l'attaque. Enfin, la paix qui régnait en Espagne dans les dernières années du III<sup>e</sup> s. autorisait l'envoi de troupes romaines au nord des Pyrénées.

---

<sup>1647</sup> Liv. XXXVII, 54, cité au chap. III, p. 154-155.

<sup>1648</sup> Pol. III, 95, 7.

<sup>1649</sup> Cf. chap. III, p. 145, n. 642.

<sup>1650</sup> Strabon IV, 1, 5.

<sup>1651</sup> Pol. III, 39, 8 et Strabon IV, 6, 3.

Pourquoi n'avons-nous pas le récit de ces événements ? Probablement parce qu'au même moment se déroulaient en Afrique des opérations militaires autrement plus importantes qui devaient décider de l'issue de la deuxième guerre punique. On peut par ailleurs considérer le fait que les opérations déclenchées au nord des Pyrénées à la fin du III<sup>e</sup> s. ne furent probablement pas de grande ampleur ce qui, en règle générale, n'intéresse pas les sources. Il existe néanmoins des traces éparses de l'action romaine en Gaule Transalpine à partir de 218, qui nous permettent d'appréhender cette histoire dont l'étude reste à poursuivre.

Plusieurs questions, que nous n'avons fait qu'effleurer, demeurent en suspens. Il faudrait notamment pouvoir mieux caractériser les relations entre Rome et la Gaule Transalpine occidentale et orientale durant la deuxième guerre punique et au II<sup>e</sup> s., ainsi que le rôle du gouverneur d'Espagne Citérieure et des Marseillais dans la paix et les conflits que connurent alors ces territoires. Quelles furent les modalités de l'organisation du tronçon Ampurias-Rhône ? Il faut ici envisager l'intervention d'arpenteurs, la modification de certains tronçons (comme ce fut vraisemblablement le cas dans le Narbonnais), l'activité de nombreux soldats romains dans le cadre des travaux de voirie et de la taille des milliaires. Quel sort a été dévolu au Narbonnais à partir de la fin du III<sup>e</sup> s. ? Dans quel cadre administratif fut mis en place le cadastre « Narbonne A » ? Peut-on lui associer certaines émissions monétaires ? L'apport des numismates sera ici essentiel.

Des pistes, que nous n'avons pas pu explorer, ou pas suffisamment, restent à exploiter. Il serait notamment important de pouvoir procéder à l'examen de la métrologie et aux analyses géologiques des boulets de basalte retrouvés sur les sites du Verduron et du Baou-Roux. Une provenance majoritaire de la carrière de Rochelongue permettrait de confirmer l'hypothèse de l'antériorité de l'exploitation de cette carrière, pour la fabrication de boulets, par rapport à la carrière voisine d'Embonne, et celle d'interventions militaires connexes au Verduron, à Roquepertuse, à Montlaurès et à Pech Maho à la fin du III<sup>e</sup> s.

La situation du secteur sud de l'étang de Berre doit également être mieux caractérisée. Entre la fin du III<sup>e</sup> s. et le premier quart du II<sup>e</sup> s., ce dernier semble se vider de ses habitants<sup>1652</sup>. Les sites de Teste-Nègre, du Griffon et de Notre-Dame-de-Pitié sont alors détruits par le feu (sauf le dernier) et abandonnés. Quelles sont les causes de ce phénomène ? Pourraient-elles être reliées à la question de la circulation terrestre entre Marseille et le secteur du Rhône ? En ce

---

<sup>1652</sup> Peut-être à l'exception du site de la Cloche dont des traces ténues d'occupation existent pour cette époque. Cf. CAG 13/3, p. 839.

sens, Strabon met l'accent sur la guerre entreprise par Rome (et ses alliés marseillais) en 203 contre les Salyens et les Ligures dans l'objectif d'obtenir le droit d'accès terrestre sur leurs territoires à destination de l'Espagne. L'insécurité de la circulation dans l'arrière-pays marseillais, révélée par le cas de L. Baebius en 189, aurait-elle pu mener au « nettoyage » d'une section problématique de l'axe terrestre convoité ? Une étude plus approfondie des habitats concernés et de leurs faciès archéologiques pourrait permettre d'y voir plus clair.

L'étude de certaines autres questions mériterait également d'être menée à bien. Il s'agit d'abord de celle des interventions de 125-123 en Provence qui permirent aux Romains de contrôler l'intégralité de l'accès terrestre à leurs provinces espagnoles. L'analyse des boulets de basalte d'Entremont et de St-Blaise, vraisemblablement attaqués à cette époque, permet de considérer sous un jour nouveau le rôle des Marseillais auprès des Romains. On retrouverait ici le même découpage des rôles évoqué précédemment entre les Romains et les Marseillais. Il est ainsi possible de réenvisager ces événements cruciaux de l'histoire de la Gaule Transalpine à la lumière de nouvelles données qui restent à associer à celles déjà connues.

L'analyse en « éléments majeurs » du boulet de basalte retrouvé sur le site de la Roche-Blanche (Gergovie) serait également importante (fig. 1)<sup>1653</sup>. L'objet, bien conservé, comporte une métrologie grecque précise (10 mines) et correspond en susceptibilité magnétique, poids, diamètre et faciès, à certains boulets de basalte découverts en Provence.

---

<sup>1653</sup> Au moins deux autres boulets de ce type ont été découverts à Gergovie. Nous n'avons pas pu les observer encore. Cf. Deberge *et al.* 2000, p. 109.



Figure 1. Le boulet de la Roche-Blanche (SM12,6/D 17 cm/P 4,3 kg).

La confirmation d'une provenance de la basse vallée de l'Hérault pourrait permettre d'appuyer l'hypothèse de la présence de l'artillerie marseillaise auprès de l'armée romaine durant la guerre des Gaules ou, à défaut, celle de la fourniture de catapultes à cette dernière. Comme le signale César dans son récit du siège de Marseille en 49, la cité grecque disposait alors d'une très grande quantité de pièces d'artillerie<sup>1654</sup>. Elle a très bien pu en faire profiter l'armée césarienne avant la rupture, comme elle le fit précédemment pour d'autres armées romaines intervenant en Gaule Transalpine.

La détermination de la métrologie et l'identification de la provenance des boulets de calcaire, souvent associés aux boulets de basalte, permettraient par ailleurs de confirmer l'hypothèse de leur origine marseillaise. Ici une méthodologie différente s'impose. L'étude des microfossiles (lames minces) contenus dans la pierre des boulets et leur comparaison avec ceux des carrières antiques peuvent permettre d'identifier le lieu d'extraction de la pierre. Une grande partie des boulets de calcaire découverts dans le Midi de la France pourraient notamment provenir de la carrière de cap Couronne, choisie par les Marseillais pour la construction de leur rempart dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> s.<sup>1655</sup> À propos des qualités physiques du calcaire rose de ce secteur, H. Tréziny note qu'il est « plus souple et moins cassant que le calcaire

---

<sup>1654</sup> César, *BC*, II, 2, cité au chap. V, p. 254-255.

<sup>1655</sup> Tréziny 2000, p. 275 sq.

blanc, il résiste presque aussi bien que le tuf aux chocs frontaux, et notamment à l'artillerie<sup>1656</sup>. » À l'inverse, l'auteur souligne que « le calcaire blanc de Saint-Victor<sup>1657</sup> est une roche [...] extrêmement cassante et résiste mal aux chocs frontaux<sup>1658</sup>. » Ces caractéristiques ont nécessairement dû être prises en compte pour la fabrication de projectiles.

La question de la commercialisation de catapultes par les Marseillais constitue une autre piste importante à explorer. Les commentaires de Strabon à propos de la spécialisation des Marseillais en ce domaine doivent en effet sous-entendre la vente de machines. Les occupants de l'*oppidum* d'Ambrussum furent potentiellement bénéficiaires de ce commerce. Cela est notamment indiqué par la proximité commerciale et culturelle entre Marseille et le Languedoc oriental, l'absence de traces de destruction sur le site et la découverte d'un boulet de basalte de 6 ou 8 mines, associé à des centaines de galets de pierre, dans un sondage effectué au pied de la tour 18<sup>1659</sup>. Les dimensions de celle-ci autorisaient aisément l'installation d'une catapulte ajustée pour des calibres de 6 ou 8 mines. Des boulets de basalte et de calcaire, qui pourraient être contemporains des interventions romaines de 125-123, ont par ailleurs été découverts sur le site gaulois de *Glanum*. Le caractère hellénisé de l'habitat et de ses fortifications amène à se demander s'il a pu, au moins en partie, s'agir de boulets de défense. On peut également se demander si certains sites gaulois victimes de tirs d'artillerie ont pu se défendre de la même manière lors de leur assaut. Une étude plus approfondie des différents habitats gaulois et de leurs fortifications, ainsi que des boulets de pierre qui y ont été retrouvés (avec le contexte de découverte lorsque celui-ci est connu), pourrait nous aider à répondre à ces questions. Certaines pierres (hors basalte) pourraient provenir d'un lieu d'extraction situé à proximité d'un site gaulois et permettre d'étayer l'hypothèse de boulets de défense.

La question de la place de la catapulte dans la société marseillaise constitue une autre question importante. L'introduction de cette machine au III<sup>e</sup> s. dans la cité grecque engendra forcément de nouvelles habitudes liées à sa fabrication, à son usage et à sa probable commercialisation. Des maîtres des catapultes firent leur apparition dans les gymnases marseillais, et des concours par tranches d'âge furent certainement organisés. Nous savons que les jeunes hommes (*véoi*) pouvaient s'entraîner au tir dès avant l'éphébie, parfois plusieurs fois par

---

<sup>1656</sup> Tréziny 2000, p. 277.

<sup>1657</sup> La carrière était située à proximité immédiate de l'ancienne cité grecque, sur la rive gauche du Vieux-Port.

<sup>1658</sup> Tréziny 2000, p. 277.

<sup>1659</sup> Fiches et Py 1978, p. 157. Les auteurs ne précisent pas le poids du boulet découvert dans le sondage, que l'on associe donc à l'un ou l'autre des boulets retrouvés sur le site.



mois. Les textes historiques et l'épigraphie offrent plusieurs exemples de ces pratiques<sup>1660</sup>. S'interroger sur ce sujet pourrait nous permettre de mieux saisir un pan important de la vie quotidienne à Marseille au cours des trois derniers siècles avant notre ère.

Enfin, il serait intéressant d'élargir notre investigation aux boulets de catapulte des autres cités grecques d'Occident, encore peu étudiés. Un recensement et une étude comparative des boulets qui y ont été découverts permettrait notamment de mieux connaître les choix de calibres et les types de pierre sélectionnés à l'échelle régionale. Comme dans le Midi de la France, l'association des boulets avec leur carrière de provenance pourrait permettre de découvrir de nouvelles opérations militaires et d'augmenter ainsi de manière significative notre connaissance des conflits en Italie et en Sicile aux époques hellénistique et romaine. Notre étude ayant pu mettre en lumière tout l'intérêt des analyses géologiques et métrologiques des boulets de catapultes antiques, on peut souhaiter qu'elles seront un jour élargies aux autres cités antiques de Méditerranée.

---

<sup>1660</sup> On retrouvera de nombreuses références dans Mardsen 1969, p. 65 sq. et Garlan 1974, p. 212 sq.



## Abréviations

### Auteurs et document anciens

App. = Appien

Liv. = Tite-Live

Plut. = Plutarque

Pol. = Polybe

Sall. = Salluste

*It. Ant.* = *Itinéraire d'Antonin*

*Tab. Peut.* = *Table de Peutinger*

### Ouvrages de référence et revues

*AE* = *L'Année Épigraphique*

*BCH* = *Bulletin de correspondance hellénistique*

*CAG* = *Carte Archéologique de Gaule*

*CIL* = *Corpus Inscriptionum Latinorum*

*CVA* = *Corpus Vasorum Antiquorum*

*DAM* = *Documents d'Archéologie Méditerranéenne*

*IG* = *Inscriptionum Graecorum*

*ILS* = *Inscriptiones Latinae Selectae*

*JRA* = *Journal of Roman Archeology*

*MAM* = *Monographie d'Archéologie Méditerranéenne*

*MRR* = *The Magistrates of the Roman Republic*

*RAN* = *Revue Archéologique de Narbonnaise*

*RE* = *Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*

*REL = Revue des Études Latines*

*SEG = Supplementum Epigraphicum Graecum*

*SIG = Sylloge Inscriptionum Graecorum*

## Bibliographie

### Auteurs anciens

AMMIEN MARCELIN, *Histoire*, t. I, Livres XIV-XVI, texte établi et traduit par E. Galletier, avec la coll. de J. Fontaine, Paris, Les Belles Lettres, 1968.

APPIEN, *Histoire romaine, La Celtique*, texte établi et traduit par J. J. Combes-Dounous, Paris, Frères Mame, 1808 : <http://remacle.org/bloodwolf/historiens/appien/celtique.htm>.

APPIEN, *Histoire romaine, L'Ibérique*, t. II, Livre VI, texte établi et traduit par P. Goukowsky, Paris, Les Belles Lettres, 1997.

APPIEN, *Histoire romaine, Le livre d'Hannibal*, t. III, Livre VII, texte établi et traduit par D. Gaillard, Paris, Les Belles Lettres, 2002.

APPIEN, *Histoire romaine, Le livre Africain*, t. IV, Livre VIII, texte établi et traduit par P. Goukowsky et S. Lancel, Paris, Les Belles Lettres, 2002.

AULU-GELLE, *Nuits Attiques*, t. I, Livres I-IV, texte établi et traduit par R. Marache, Paris, Les Belles Lettres, 2018.

AVIÉNIUS, *Ora maritima*, texte établi et traduit par A. Berthelot, Paris, Champion, 1934.

CENSORINUS, *Le jours anniversaire de la naissance*, texte établi et traduit par G. Freyburger, avec la coll. de A.-M. Chevallier, Paris, Les Belles Lettres, 2019.

CÉSAR, *Guerre civile*, t. I, Livres I-II, texte établi et traduit par P. Fabre, revu et corrigé par A. Balland, Paris, Les Belles Lettres, 2012.

CICÉRON, *Correspondance*, t. I, Lettres I-LV, teste établi et traduit par L.-A. Constans, Paris, Les Belles Lettres, 2018.

CICÉRON, *Les Devoirs*, t. II, Livres II et III, texte établi et traduit par M. Testard, Paris, Les Belles Lettres, 1970

CICÉRON, *Discours : Pour Caecilius, Sur les Provinces consulaire, Pour Balbus*, t. XV, texte établi et traduit par J. Cousin, Paris, Les Belles Lettres, 2002.

CICÉRON, *Discours*, t. XX : Philippiques V-XIV, texte établi et traduit par P. Willeumier, Paris, Les Belles Lettres, 2002.

CICÉRON, *Discours : Pour M. Fonteius, Pour A. Cécina, Sur les pouvoirs de Pompée*, t. VIII, texte établi et traduit par A. Boulanger, Paris, Les Belles Lettres, 2002.

COLUMELLE, *L'économie rurale*, t. I, texte établi et traduit par L. du Bois, Paris, Panckoucke, 1844 : <http://remacle.org/bloodwolf/erudits/columelle/index.htm>.

CORNÉLIUS NÉPOS, *Œuvres*, texte établi et traduit par A.-M. Guillemin, revu et corrigé par Ph. Heuzé et P. Jal, Paris, Les Belles Lettres, 1992.

DIODORE DE SICILE, *Bibliothèque historique*, t. I, Livre I-V, texte établi et traduit par F. Hoefel, Paris, Hachette, 1865 :  
[http://mercure.fltr.ucl.ac.be/Hodoi/concordances/diodore\\_01/lecture/default.htm](http://mercure.fltr.ucl.ac.be/Hodoi/concordances/diodore_01/lecture/default.htm) (livre I) et  
[http://mercure.fltr.ucl.ac.be/Hodoi/concordances/diodore\\_05/lecture/default.htm](http://mercure.fltr.ucl.ac.be/Hodoi/concordances/diodore_05/lecture/default.htm) (livre V).

DIODORE DE SICILE, *Bibliothèque historique*, t. XV, Livre XX, texte établi, traduit et commenté par C. Durvy, Paris, Les Belles Lettres, 2018.

DIODORE DE SICILE, *Bibliothèque historique*, t. II, Livre XXI-XXVI, Fragments, texte établi, traduit par P. Goukowsky, Paris, Les Belles Lettres, 2006.

DIODORE DE SICILE, *Bibliothèque historique*, Livre XXX, texte établi et traduit par F. Hoefel, Paris, Hachette, 1865 : <http://remacle.org/bloodwolf/historiens/diodore/livre30.htm>.

DION CASSIUS, *Histoire romaine*, t. I, Fragments I à CCIX, texte établi et traduit par E. Gros, Paris, Firmin Didot, 1845 : <http://remacle.org/bloodwolf/historiens/Dion/livre1a.htm>.

DION CASSIUS, *Histoire romaine*, Livre LIII, texte établi par M. Bellissime, traduit et commenté par M. Bellissime et F. Hurlet, Paris, Les Belles Lettres, 2018.

DION CASSIUS-ZONARAS, *Dio's Roman History*, vol. II, Fragments of Books XII-XXV, texte établi par H. Baldwin Foster, revu et traduit par E. Cary, Londres, Loeb, 1970.

FLORUS, *Œuvres*, t. 1, Livre I, texte établi et traduit par P. Jal, Paris, Les Belles Lettres, 2002

FRONTIN, *Les stratagèmes*, texte établi et traduit par P. Laederich, Paris, Économica, 1999.

HÉRODOTE, *Histoires*, t. VII, Livre VII, texte établi et traduit par P.-E. Legrand, Paris, Les Belles Lettres 2003.

HÉSIODE, *Les travaux et les jours*, texte établi et traduit par P. Mazon, Paris, Les Belles Lettres, 1964.

JULIUS OBSEQUENS, *Livre des prodiges*, texte établi et traduit par M. Verger, Paris, Panckoucke, 1843.

JUSTIN, *Histoire universelle*, texte établi et traduit par J. Pierrot, Paris, Panckoucke, 1833 : <http://remacle.org/bloodwolf/historiens/justin/table.htm>.

OROSE, *Histoire contre les Païens*, t. II, Livres IV-VI, texte établi et traduit par M.-P. Arnaud-Lindet, Paris, Les Belles Lettres, 2003.

PAUSANIAS, *Description de la Grèce*, t. VIII, Livre VIII, L'Arcadie, texte établi par M. Casevitz, traduit et commenté par M. Jost, avec la coll. de J. Marcabé, Paris, Les Belles Lettres, 2002.



PAUSANIAS, *Description de la Grèce*, Livre X :  
[http://mercure.fltr.ucl.ac.be/Hodoi/concordances/pausanias\\_perieg\\_lv10/lecture/default.htm](http://mercure.fltr.ucl.ac.be/Hodoi/concordances/pausanias_perieg_lv10/lecture/default.htm).

PHILON DE BYZANCE : dans Mardsen 1971.

PLINE L'ANCIEN, *Histoire Naturelle*, Livre II, texte établi et traduit par E. Littre, Paris, Firmin Didot, 1877 :  
[http://agoraclass.fltr.ucl.ac.be/concordances/pline\\_hist\\_nat\\_02/lecture/default.htm](http://agoraclass.fltr.ucl.ac.be/concordances/pline_hist_nat_02/lecture/default.htm).

PLINE L'ANCIEN, *Histoire Naturelle*, Livre III, texte établi et traduit par H. Zehnacker, Paris, Les Belles Lettres, 1998.

PLINE L'ANCIEN, *Histoire Naturelle*, Livre V, texte établi et traduit par J. Desanges, Paris, Les Belles Lettres, 2003.

PLINE L'ANCIEN, *Histoire Naturelle*, Livre VI, texte établi et traduit par J. Desanges, Paris, Les Belles Lettres, 2008.

PLINE L'ANCIEN, *Histoire Naturelle*, Livre IX, texte établi et traduit par E. de Saint-Denis, Paris, Les Belles Lettres, 2002.

PLINE L'ANCIEN, *Histoire Naturelle*, Livre XVIII, texte établi et traduit par H. Le Bonniec, Paris, Les Belles Lettres, 2002.

PLUTARQUE, *Œuvres complètes de Plutarque : œuvres morales et œuvres diverses*, t. 1, traduction de V. Bétolaud, Paris, Hachette, 1870.

PLUTARQUE, *Vies*, t. V, *Aristide-Caton l'Ancien et Philopoemen-Flaminius*, texte établi et traduit par R. Flacelière et E. Chambry, avec la contribution de N. Juneaux, Paris, Les Belles Lettres, 2003.

PLUTARQUE, *Vies*, t. VI, *Timoléon-Paul-Émile et Pélopidas-Marcellus*, texte établi et traduit par E. Chambry et R. Flacière, avec la coll. de M. Juneaux, Paris, Les Belles Lettres, 2003.

POLYBE, *Polybii historiae*, vol. I, texte établi et traduit par L. A. Dindorf, Teubner, 1866.

POLYBE, *Polybii historiae*, vol. I, texte établi et traduit par Th. Büttner-Wobst, Teubner, 1882.

POLYBE, *The Histories*, vol. II, texte établi et traduit par W. R. Paton, Loeb, 1960.

POLYBE, *Histoire*, texte établi et traduit par D. Roussel, Paris, Gallimard, 2003.

POLYBE, *Histoires*, Livre I, texte établi et traduit par P. Pédech, Paris, Les Belles Lettres, 2003.

POLYBE, *Histoire*, Livre III, texte établi par F. de Foucault, Paris, Les Belles Lettres, 1971.

POLYBE, *Histoire*, Livre III, texte établi par F. de Foucault, revu et traduit par E. foulon et commenté par M. Nolin, Paris, Les Belles Lettres, 2004.

- POLYEN, *Ruses de guerre* : <http://remacle.org/bloodwolf/erudits/polyen/index.htm>.
- POMPONIUS MELA, *Chorographie*, texte établi et traduit par A. Silberman, Paris, Les Belles Lettres, 2002.
- SALLUSTE, *La conjuration de Catilina, La guerre de Jugurtha, Fragments des histoires*, texte établi et traduit par A. Ernout, Paris, Les Belles Lettres, 2012.
- SÉNÈQUE, *Questions Naturelles*, t. IV, Livre V, texte établi et traduit par M. Charpentier et F. Lemaistre, Paris, Garnier, 1861 :  
[Http://agoraclass.fltr.ucl.ac.be/concordances/seneque\\_qn\\_5/lecture/default.htm](Http://agoraclass.fltr.ucl.ac.be/concordances/seneque_qn_5/lecture/default.htm).
- SILLIUS ITALICUS, *La guerre punique*, t. I, Livres I-IV, texte établi et traduit par P. Miniconi et G. Devallet, Paris, Les Belles Lettres, 1979.
- STRABON, *Géographie*, t. II, Livres III et IV, texte établi et traduit par F. Lasserre, Paris, Les Belles Lettres, 2003.
- STRABON, *Géographie*, t. IV, Livre VII, texte établi et traduit par R. Baladié, 1989.
- STRABON, *Géographie*, t. III, Livre XIV, texte établi et traduit par A. Tardieu, Paris, Hachette, 1909 :  
[http://mercure.fltr.ucl.ac.be/Hodoi/concordances/strabon\\_geographica\\_14\\_02/lecture/default.htm](http://mercure.fltr.ucl.ac.be/Hodoi/concordances/strabon_geographica_14_02/lecture/default.htm).
- STRABON, *Géographie*, t. III, Livre XVII, texte établi et traduit par A. Tardieu, Paris, Hachette, 1909 :  
[http://mercure.fltr.ucl.ac.be/Hodoi/concordances/strabon\\_geographica\\_17\\_03/lecture/default.htm](http://mercure.fltr.ucl.ac.be/Hodoi/concordances/strabon_geographica_17_03/lecture/default.htm).
- SUÉTONE, *Vie des douze César*, t. II, *Tibère-Caligula-Claude-Néron*, texte établi et traduit par H. Ailloud, Paris, Les Belles Lettres, 2002.
- TACITES, *Annales*, texte établi et traduit par J. L. Burnouf, Paris, Hachette, 1859 :  
<http://remacle.org/bloodwolf/historiens/tacite/table.htm>.
- TITE-LIVE, *Histoire romaine*, t. XI, Livre XXI, texte établi et traduit par P. Jal, Paris, Les Belles Lettres, 1991.
- TITE-LIVE, *Histoire romaine*, t. IV, Livre XXII, texte établi et traduit par E. Lasserre, Paris, Garnier, 1937.
- TITE-LIVE, *Histoire romaine*, t. XIII, Livre XXIII, texte établi et traduit pas P. Jal, Paris, Les Belles Lettres, 2003.
- TITE-LIVE, *Histoire romaine*, t. XIV, Livre XXIV, texte établi et traduit par P. Jal, Paris, Les Belles Lettres, 2005.
- TITE-LIVE, *Histoire romaine*, t. XV, Livre XXV, texte établi et traduit par F. Nicolet-Croizat, Paris, Les Belles Lettres, 1992.

TITE-LIVE, *Histoire romaine*, t. XVI, Livre XXVI, texte établi et traduit par P. Jal, Paris, Les Belles Lettres, 1991.

TITE-LIVE, *Histoire romaine*, t. XVII, Livre XXVII, texte établi et traduit pas P. Jal, Paris, Les Belles Lettres, 2003.

TITE-LIVE, *Histoire romaine*, t. XVIII, Livre XXVIII, texte établi et traduit par P. Jal, Paris, Les Belles Lettres, 1995.

TITE-LIVE, *Histoire romaine*, t. XIX, Livre XXIX, texte établi et traduit par P. François, Paris, Les Belles Lettres, 1994.

TITE-LIVE, *Histoire romaine*, t. I, Livre XXX, texte établi et traduit M. Nisard, Paris, Firmin Didot, 1864.

TITE-LIVE, *Histoire romaine*, t. XXI, Livre XXXI, texte établi et traduit par A. Hus, Paris, Les Belles Lettres, 1990.

TITE-LIVE, *Histoire romaine*, t. XXII, Livre XXXII, texte établi et traduit par B. Mineo, Paris, Les Belles Lettres, 2003.

TITE-LIVE, *Histoire romaine*, t. XXIII, Livre XXXIII, texte établi et traduit par G. Achard, Paris, Les Belles Lettres, 2001.

TITE-LIVE, *Histoire romaine*, Livres XXXI à XXXV, texte établi et traduit par A. Flobert, Paris, Flammarion, 1997.

TITE-LIVE, *Histoire romaine*, t. XXV, Livre XXXV, texte établi et traduit par R. Adam, Paris, Les Belles Lettres, 2004.

TITE-LIVE, *Histoire romaine*, t. XXVI, Livre XXXVI, texte établi et traduit par A. Manuelian, Paris, Les Belles Lettres, 1983

TITE-LIVE, *Histoire romaine*, t. XXVII, Livre XXXVII, texte établi et traduit par J.-M. Engel, Paris, Les Belles Lettres, 1983

TITE-LIVE, *Histoire romaine*, t. XXVIII, Livre XXXVIII, texte établi et traduit par R. Adam, Paris, Les Belles Lettres, 1982.

TITE-LIVE, *Histoire romaine*, t. XXIX, Livre XXXIX, texte établi et traduit par A.-M. Adam, Paris, Les Belles Lettres, 1994.

TITE-LIVE, *Histoire romaine*, t. XXX, Livre XL, texte établi et traduit par Chr. Gouillart, Paris, Les Belles Lettres, 1986.

TITE-LIVE, *Histoire romaine*, t. XXXI, Livres XLI-XLII, texte établi et traduit par P. Jal, Paris, Les Belles Lettres, 1971.

TITE-LIVE, *Histoire romaine*, t. XXXII, Livres XLIII-XLIV, texte établi et traduit par P. Jal, Paris, Les Belles Lettres, 1976.

TITE-LIVE, *Histoire romaine*, t. XXXIII, Livre XLV et Fragments, texte établi et traduit par P. Jal, Paris, Les Belles Lettres, 1990.

TITE-LIVE, *Periochae*, t. XXXIV, Livres I-LXIX, texte établi et traduit par P. Jal, Paris, Les Belles Lettres, 1984

TITE-LIVE, *Periochae*, t. XXXIV, Livre LXX-CXLII, texte établi et traduit par P. Jal, Paris, Les Belles Lettres, 1984.

VARRON, *Économie rurale*, t. 1, Livre I, texte établi et traduit par J. Heurgon, Paris, Les Belles Lettres, 1978.

VÉGÈCE, *De l'art militaire*, texte établi et traduit par V. Develey, Paris, J. Corréard, 1859 : [http://agoraclass.fltr.ucl.ac.be/concordances/vegece\\_art\\_militaire\\_01/lecture/default.htm](http://agoraclass.fltr.ucl.ac.be/concordances/vegece_art_militaire_01/lecture/default.htm) (livre I) et [http://agoraclass.fltr.ucl.ac.be/concordances/vegece\\_art\\_militaire\\_05/lecture/default.htm](http://agoraclass.fltr.ucl.ac.be/concordances/vegece_art_militaire_05/lecture/default.htm) (livre V).

VELLEIUS PATERCULUS, *Histoire romaine*, t. I, Livre I, texte établi et traduit par J. Hellegouarc'h, Paris, Les Belles Lettres, 2002.

VELLEIUS PATERCULUS, *Histoire romaine*, t. II, Livre II, texte établi et traduit par J. Hellegouarc'h, Paris, Les Belles Lettres, 2002.

### **Ouvrages de référence**

BROUGHTON, T. R. S., avec la coll. de PATTERSON, M. L., *The Magistrates of the Roman Republic*, vol. 1, Philological Monographs, XV, American Philological Association, 1951.

CRAWFORD, M. H., *Roman Republican coinage*, I, Cambridge University Press, 1974.

CRAWFORD, M. H., *Roman Republican coinage*, II, Cambridge University Press, 1974.

FEUGÈRE, M., PY, M., *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne : 530-27 av. notre ère*, Mergoïl, Paris, 2011.

HUBERT, C. *et al.*, *Der neue Pauly : Enzyklopädie des Antike. Band 11. Altertum Sam-Tal*, Stuttgart, Verlag J. B. Metzler, 2001.

LECLANT, J. (dir.), *Dictionnaire de l'Antiquité*, Paris, PUF, 2005.

PAULY, A. F., *Paulys Realencyclopädie des classischen Altertumswissenschaft*, 42, *Polemon bis Pontanene*, Stuttgart, Neue Bearbeitung, 1952.

PY, M. (dir.), *Dictionnaire des céramiques antiques en Méditerranée nord occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, Lattara, 6, Lattes, Editions A.R.A.L.O, 1993 : <http://syslat.fr/SLC/DICOCER/d.index.html>.

TALBERT, R. J. A. *et al.*, *Barrington Atlas of the Greek and Roman world*, Oxford, Princeton university press, 2000.

### **Carte Archéologique de Gaule**

BRUN, J.-P. (dir.), avec la coll. de Borréani, M., *Carte Archéologique de la Gaule. Le Var, CAG 83*. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, ministère de la Culture, ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Diffusion de la Fondation Maison des Sciences et de l'Homme, 1999.

DELONG, É. (dir.), avec la coll. de Moulis, D. et Farré, J., *Carte Archéologique de la Gaule. Narbonne et le Narbonnais, CAG 11/1*. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, ministère de la Culture, ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Diffusion de la Fondation Maison des Sciences et de l'Homme, 2002.

GATEAU, F. (dir.), avec la coll. de TRÉMENT, F. et VERDIN, F., *Carte Archéologique de la Gaule. L'Étang de Berre, CAG 13/1*. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, ministère de la Culture, ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Diffusion de la Fondation Maison des Sciences et de l'Homme, 1996.

KOTARBA, J., CASTELLVI, G. et MAZIÈRE, F., *Carte Archéologique de la Gaule. Les Pyrénées-Orientales, CAG 66*. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, ministère de la Culture, ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Diffusion de la Fondation Maison des Sciences et de l'Homme, 2007.

LUGAND, M. et BERMOND, I., *Carte Archéologique de la Gaule. Agde et le bassin de Thau (34/2)*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, ministère de la Culture, ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Diffusion de la Fondation Maison des Sciences et de l'Homme, Paris, 2001.

MOCCI, F., NIM, N. (directeurs), *Carte Archéologique de la Gaule. Aix-en-Provence Pays d'Aix et Val de Durance, CAG 13/4*. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, ministère de la Culture, ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Diffusion de la Fondation Maison des Sciences et de l'Homme, 2006.

ROTHÉ, M.-P., TRÉZINY, H., *Carte Archéologique de la Gaule. Marseille et ses environs, CAG 13/3*. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, ministère de la Culture, ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Diffusion de la Fondation Maison des Sciences et de l'Homme, 2005.

UGOLINI, D., OLIVE, Chr., *Carte Archéologique de la Gaule. Le Biterrois, CAG 34/5*. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, ministère de la Culture, ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Diffusion de la Fondation Maison des Sciences et de l'Homme, 2013.

## Monographies et articles

ARCELIN, P., « Le territoire de Marseille grecque dans son contexte indigène », *Études massaliètes*, 1, 1986, p. 43-104.

ARCELIN, P., « Société indigène et propositions culturelles massaliotes en basse Provence occidentale », dans *Marseille et la Gaule*, *Études Massaliètes* 3, 1992, p. 305-336.

ARCELIN, P., « Société indigène et propositions culturelle massaliotes en basse Provence occidentale », dans *Études Massaliètes*, 3, 1992, p. 305-336.

ARCELIN, P., « Les *poleis massalias* d'Étienne de Byzance et les mutations culturelles de la Protohistoire récente dans la basse vallée du Rhône », dans *Peuples et territoires en Gaule méditerranéenne*, Suppl. 35, RAN, 2003, p. 131-145.

ARIS, R., « Notes sur l'histoire d'Agde (Hérault) », *Études Héraultaises*, 1987, p. 11-18.

ARNAUD, P., *Les routes de navigation antique : itinéraires en Méditerranée et en mer Noire*, Paris, Errance, 2005 [nouvelle édition revue et augmentée en 2020, Arles, Errance, *Non uidi*].

ARNAUD., P., « Notule additionnelle à l'article de Michel Tarpin : Polybe et les milliaires de la *via Domitia* », dans *Espace et pouvoirs dans l'Antiquité. Hommage à Bernard Rémy*, Grenoble Centre de recherche en histoire et histoire de l'art Italie-Pays alpins, 2007, p. 32-34.

AUJAC, G., « Le calendrier agricole dans "Les travaux et les jours" d'Hésiode », *Pallas*, 29, 1982, p. 3-15.

BARRUOL, G., « Présentation de la *via Domitia* », dans *Voies romaines du Rhône à l'Èbre : via Domitia et via Augusta*, *Documents d'archéologie française*, 61, Paris, 1997, p. 16-19.

BATS, M., « Le vin italien en Gaule aux II<sup>ème</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Problèmes de chronologie et de distribution », *DHA*, 12, 1986, p. 391-430.

BATS, M., « Grec et Gallo-grec, les graffites sur céramique aux sources de l'écriture en Gaule méridionale (II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C.) », *Gallia*, 61, 2004, p. 7-20.

BENEDICT, H., « The Romans in Southern Gaul », *The American Journal of Philology*, vol. 63, 1, 1942, p. 38-50.

BERNARD, L., avec la coll. de BADIE, A. et GIRARD, B., *Le Verduron, un établissement Gaulois aux portes de Marseille grecque*, Presses Universitaires de Provence, 2002.

BERNARD, L., COLLIN-BOUFFIER, S. et TRÉZINY, H., « Grecs et indigènes dans le territoire de Marseille », dans *Grecs et indigènes de la Catalogne à la mer Noire*, Paris, Errance, 2010, p. 131-145.

BERNARD, L., avec la coll. de BADIE, A. et GIRARD, B., *Le Verduron. In établissement gaulois aux portes de Marseille grecque*, Aix-Marseille, Presse Universitaire de Provence, 2020.



BESSAC, J.-C., FICHES, J.-L., « Étude des matériaux en pierre découverts à Ambrussum (Villetelle, Hérault) », *Archéologie en Languedoc*, 2, 1979, p. 127-154.

BEYLIER, A., GAILLEDROT, E., « Traditions indigènes et innovations dans les fortifications de l'aire languedocienne à l'âge du Fer : l'exemple de Pech Maho (Sigean, Aude) et du Cayla de Mailhac (Aude) », *Revista d'Arqueologia de Ponent*, 19, 2009, p. 251-270.

BOISSINOT, Ph., « L'habitat de Roquepertuse », dans *Le temps des Gaulois en Provence*, Chausserie-Laprée, J. (dir.), Martigue, 2000, p. 151-155.

BOISSINOT, Ph., « Usage et circulation des éléments lapidaires de Roquepertuse », *Documents d'Archéologie Méridionale*, 27, 2004, p. 49-62.

BOISSINOT, Ph., GANTÈS, L.-F. et GASSEND, J.-M. (participation), « La chronologie de Roquepertuse. Propositions préliminaires à l'issue des campagnes 1994-1999 », *Documents d'Archéologie Méridionale*, 23, 2000, p. 249-271.

BOSH-GIMPERA, M., « Communications à l'ordre du jour », *REL*, 39, 1961, p. 33-34.

CADIOU, F., *Hibera in terra miles. Les armes romaines et la conquête de l'Hispanie sous la République (218-45 av. J.-C.)*, Madrid, Casa de Velázquez, 2008.

CAMPBELL, D. B., *Greek and Roman Artillery 399 B. C. to A. D. 363*, Oxford, Osprey, 2003.

CAMPBELL, D. B., « Ancient Catapults : Some Hypothèses Reexamined », *Hesperia*, 80, 2011, p. 677-700.

CARAN, *Mémoire sur un projet de port refuge pour la rade de Brescou*, Paris, Dépôt des Cartes et Plans de la Marine, 1875.

CASTELLVI, G., « Données archéologiques nouvelles sur la frontière orientale des Pyrénées à l'époque romaine », *Études Roussillonnaises*, 9, 1989, p. 11-20.

CASTELLVI, G., *et al.*, *Voies romaines du Rhône à l'Èbre : via Domitia et via Augusta*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 61, 1997.

CAUVIN, A., « La partie méridionale du premier village du quartier de l'Île à Martigues (Bouches-du-Rhône) entre le milieu du V<sup>e</sup> s. et la fin du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. », dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 39, 2017, p. 201-250.

CAUVIN, A., *Aux origines de la Provence : les populations gauloises entre hellénisation et romanisation (300-125 av. J.-C.)*, thèse de doctorat, Université Aix-Marseille, 2020.

CAVAIGNAC, E., « La chronologie romaine de 215 à 168 », *Klio*, 14, 1915, p. 37-42.

CHABOT, L., « L'oppidum de la Cloche aux Pennes-Mirabeau (Bouches-du-Rhône) : synthèse des travaux effectués de 1967 à 1982 », *RAN*, 16, 1983, p. 39-80.

CHAUSSERIE-LAPRÉE, J., « Le village protohistorique du quartier de l'Île de Martigues. Urbanisme et architecture de la phase primitive (début V<sup>e</sup>-début II<sup>e</sup> s. av. J.-C.). II. Données nouvelles sur l'urbanisme et l'architecture domestique », *DAM*, 10, 1987, p. 31-89.

CHAUSSERIE-LAPRÉE, J., « Le second village gaulois », *Dossiers d'Archéologie*, 128, 1988, p. 50-57.

CHAUSSERIE-LAPRÉE, J., « Martigues », dans *Voyage en Massalie 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud*, Aix-en-Provence, Edisud, 1990, p. 54-71.

CHAUSSERIE-LAPRÉE, J., *Martigues, terre gauloise entre Celtique et Méditerranée*, Ville de Martigues, Errance, 2005.

CHAUSSERIE-LAPRÉE, J., *Saint-Blaise, la renaissance d'un grand site*, Coll. Extrait d'histoire et récits du pays Martégal, 1, Atelier Baie, 2013.

CHEVALIER, R., *Les voies romaines*, Paris, Picard, 1997.

CHIOVARO, M., « Proiettili litici », dans *Segesta III, Il sistema difensivo di porta di valle (scavi 1990-1993)*, *Documenti di Archeologia*, 48, 2008, p. 719-726.

CHRISTIANSEN, J., *La signalisation maritime dans l'Antiquité*, thèse de doctorat sous la direction de Arnaud, P., Université Lumière Lyon 2, 2011-..., [en cours].

CLAVEL, M., *Béziers et son territoire dans l'Antiquité*, Paris, Les Belles Lettres, 1970.

CLEMENTE, G., *I Romani nella Gallia meridionale, II-I s. a.C.*, Bologna, Pàtron, 1974.

COLBERT de BEAULIEU, J.-B., « La monnaie de Caletedu et les zones du statère et du denier en Gaule », *Revue Archéologique du Centre de la France*, 5, 1966, p. 101-129.

COLBERT de BEAULIEU, J.-B., « Le numéraire des *Volcae Tectosages* et l'hégémonie arverne », *DHA*, 1, 1974, p. 65-74.

COUDRY, M., *Le Sénat de la République romaine, de la guerre d'Hannibal à Auguste : pratiques délibératives et prise de décision*, École Française de Rome, 2020 [1<sup>ère</sup> éd. 1989].

CRAWFORD, M., *Coinage and money under the roman republic*, Methuen & Co, London, 1985.

CUNTZ, O., « Das Leben des Polybius », dans *Polybius und sein werk*, Leipzig, 1902, p. 75-78.

DEBERGE, Y., *et al.*, « Nouvelles recherches sur les travaux césariens devant Gergovie (1995-1999) », *Revue archéologique du Centre de la France*, 39, 2000, p. 83-111.

DELATTRE, A. L., « Une cachette de figurines de Déméter et brûle-parfums votifs à Carthage », *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 67-5, 1923, p. 354-365.

DEROW, P. S., « The Roman Calendar, 190-168 B. C. » *Phoenix*, 27, 1973, p. 345-356.

- DEROW, P. S., « The Roman Calendar, 218-191 B. C. », *Phoenix*, 30, 1976, p. 265-281.
- DESJARDINS, E., *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, II, Paris, 1878.
- DE SANCTIS, G., *Storia dei Romani*, III, *L'età delle guerre puniche*, II, Fratelli Bocca, 1917.
- DEVILLIER, B., *et al.*, « Holocene coastal environmental changes and human occupation of the lower Hérault River, southern France », *Quaternary Science Reviews*, 222, 2019, p. 1-17.
- DION, R., « La voie héracléenne et l'itinéraire transalpin d'Hannibal », dans *Hommages à Albert Grenier*, I, Bruxelles, Latomus, 58, 1962, p. 527-543.
- DOM DEVIC et VAISSÈTTE, *Histoire générale du Languedoc*, I, Paris, éd. Vincent, 1730.
- DUBUISSON, M., « Sur la mort de Polybe », *Revue des Études Grecques*, 93, 1980, p. 72-82.
- DUBUISSON, M., *Le latin de Polybe. Les implications historiques d'un cas de bilinguisme*, Paris, Klincksieck, 1985.
- DUPRÉ, N., « La politique romaine en Espagne pendant la II<sup>e</sup> guerre punique : l'exemple de la vallée de l'Èbre (218-205). », *RELnes*, 59, 1981, p. 121-152.
- DUVAL, J.-M., « A propos d'un milliaire de Cneus Domitius Ahenobarbus Imperator découvert dans l'Aude en 1949 », *Comptes-rendus des séances de l'Académie des belles-lettres*, 2, 1951, p. 161-166.
- DUVAL, J.-M., « Le milliaire de Domitius et l'organisation de la Narbonnaise », *RAN*, 1968, p. 3-6.
- EBEL, Ch., *Transalpine Gaul. The emergence of a Roman province*, Leiden, E. J. Brill, 1976.
- EBEL, Ch., « La Gaule du sud : de la colonisation grecque à la province romaine (VI<sup>e</sup> siècle – I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. », *Archéologie en Languedoc*, 24, 2000, p. 43-98.
- ECKSTEIN, A. M., « Two notes on the chronology of the outbreak of the Hannibalic war », *Rheinisches Museum für Philologie*, Neue Folge, 126, 3-4, 1983, p. 255-272.
- ERRINGTON, R. M., « Rome and Spain before the Second Punic War », *Latomus*, 29, 1, 1970, p. 25-57.
- ÉTIENNE, R., « Les passages transpyrénéens dans l'Antiquité. Leur histoire jusqu'en 25 av. J.-C. », *Annales du Midi*, 67, 1955, p. 295-312.
- FAISSE, C., *Paléographie et dynamique du système fluvio-lagunaire de la Berre (Aude) durant l'Holocène*, mémoire de Master II sous la direction de Deviller, B., Université Paul-Valéry Montpellier 3, 2010-2011.
- FERRARY, J.-L., « Rome, les Balkans, la Grèce et l'Orient, au II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. », dans *Rome et la conquête du monde méditerranéen*, C. Nicolet (dir.), Paris, Presse Universitaire de France, 2001 [1<sup>re</sup> éd. 1978], p. 729-788.

FERRARY, J.-L., *Philhellénisme et impérialisme : aspects idéologiques de la conquête romaine du monde hellénistique, de la seconde guerre de Macédoine à la guerre contre Mithridate*, Rome, École française de Rome, 2014 [1<sup>ère</sup> éd. 1988].

FEUGÈRE, M., « L'équipement militaire d'époque républicaine en Gaule », *Journal of Roman Military Equipment Studies*, 5, 1994, p. 3-23.

FRONDA, M. P., « Polybius 3.40, The Foundation of Placentia, and the Roman calendar (218-217 BC) », *Historia*, 60, 4, 2011, p. 425-457.

GAILLEDRAT, E., *Les Ibères de l'Èbre à l'Hérault (VI<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup>)*, Monographie d'Archéologie Méditerranéenne, 1, Lattes, 1997.

GAILLEDRAT, E., *Pech Maho, comptoir lagunaire de l'Âge du fer (VI<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. av. n. ère)*, Parc naturel de la Narbonnaise en Méditerranée, 2012.

GAILLEDRAT, E. (dir.), *Rapport Final d'Opération 2008-2010 à Pech Maho*, Lattes, éd. du CNRS, 2010.

GAILLEDRAT, E., BEYLIER, A., « Les fortifications de Pech Maho (Sigean, Aude), aux IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. av. n. ère », *Documents d'Archéologie Méridionale*, 32, 2009, p. 99-120.

GAILLEDRAT, E., GARDEISEN, A., « Assemblages originaux d'équidés de la fin du III<sup>e</sup> s. avant notre ère sur le site de Pech Maho (Sigean, Aude) », dans *Histoire d'équipés : des textes, des images et des os. Actes du colloque organisé par l'UMR 5140 du CNRS, Montpellier, 13-14 mars 2008, MAM, hors-série 4*, Lattes, 2010, p. 105-123.

GAILLEDRAT, E. et al., *Étude et mise en valeur du site archéologique de Pech Maho (Sigean, Aude)*, PCR rapport final 2004, UMR 5140, Lattes, 2004.

GAILLEDRAT, E. et al., *Pech Maho. Rapport Final d'Opération 2011*, UMR 5140, Lattes, 2011.

GALLET de SANTERRE, H., « Circonscription de Montpellier », *Gallia*, 20, 1962, p. 611-640.

GARCIA BELLIDO, A., « Los Pirineos a traves de los Geografos griegos y romanos », *Pirineos*, 8, 1952, p. 471-484.

GARCIA, D., « Les structures de conservation des céréales en Méditerranée nord-occidentale au premier millénaire avant J.-C. : innovations techniques et rôle économique », dans *Techniques et économie antiques et médiévales : le temps de l'innovation. Acte du colloque international d'Aix-en-Provence les 21-23 mai 1996 (CNRS)*, D. Garcia et D. Meeks (directeurs), Errance, 1996, p. 88-95.

GARCIA, D., *La Celtique méditerranéenne. Habitats et sociétés en Languedoc et en Provence VIII<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> siècles av. J.-C.*, Errance, Arles, 2014.

GARLAN, Y., *Recherches de poliorcétique grecque*, Athènes, École française d'Athènes, 1974.

GARNSEY, P., « L'approvisionnement des armées et la ville de Rome », dans *Ravitaillement en blé de Rome et les centres urbains des débuts de la République jusqu'au Haut Empire*, Actes du colloque international de Naples, 14-16 Février 1991, Rome, École Française de Rome, 1994, p. 31-34.

GATTACCECA, J., EISENLOHR, P., ROCHETTE, P., « Calibration of *in situ* magnetic susceptibility measurements », *Geophysical Journal International*, 158, 2004, p. 42-49.

GAYRAUD, M., *Narbonne antique des origines à la fin du III<sup>e</sup> siècle*, 8<sup>e</sup> supplément à la RAN, 8, 1981.

GORGUES, A., « Les graffites navals de Pech Maho », dans *Étude et mise en valeur du site archéologique de Pech Maho (Sigean, Aude)*, PCR, Gailledrat, E. (coord.), 2001, p. 115-129.

GOUDINEAU, Chr., « La Gaule Transalpine » dans *Rome et la conquête du monde méditerranéen*, t. 2, *Genèse d'un empire*, C. Nicolet (dir.), Paris, PUF, 2001 [1<sup>ère</sup> éd. 1978], p. 679-699.

GOUDINEAU, Chr., « Marseilles, Rome and Gaul from the third to century BC », dans *Trade in the Ancient Economy*, C. R. Hopkins *et al.*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press, 1983, p. 76-86.

GRENIER, A., *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, t. II, Paris, Picard, 1931.

GRENIER, A., « La Gaule romaine », dans *An economic Survey of ancient Rome*, vol. III, *Britain, Spain, Sicily, Gaul*, T. Frank (dir.), Baltimore, The Johns Hopkins Press 1937, p. 379-644.

GRONOV, J., *Polibii Historiarum libri*, Amsterdam, 1670.

GROS, P., *La Gaule Narbonnaise. De la conquête romaine au III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.*, Paris, Picard, 2008.

GUY, M., « Le cadre géographique et géologique de Montlaurès », dans *Montlaurès et les origines de Narbonne*, Montpellier, 1973, p. 49-63.

HARTSTEIN, R., « Ueber die abfassungszeit der geschichten des Polybius », *Philologus*, 1886, p. 715-718.

HARTSTEIN, R., « Noch einmal über die Abfassungszeit der Geschichten des Polybius », *Philologus*, 1894, p. 756-763.

HÉLÉNA, Ph., *Les origines de Narbonne*, Paris-Toulouse, Privat, 1937.

HÉLÉNA, Ph., « La borne milliaire de Domitius Ahenobarbus et le trajet audois de la voie Domitienne », *Bulletin de la Commission Archéologique de Narbonne*, 1949-1950, 22, 2, p. 88-105.

HERMANY, A., HESNARD, A. et TRÉZINY, H., *Marseille grecque 600-49 av. J.-C. La cité phocéenne*, Paris, Errance, 1999.

HERMON, H., *Rome et la Gaule avant César, 125-59 av. J.-C.*, Québec/Naples, Les presses de l'Université Laval/Jovene, 1993.

HORN, F., *Ibères, Grecs et Puniens en extrême occident. Les terres cuites de l'espace ibérique du VIII<sup>e</sup> au II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Annexe I : Catalogue illustré des terres cuites de l'espace ibérique*, Madrid, Bibliothèque de la Casa Velázquez, 2011.

HOYOS, B. D., *Unplanned wars. The origins of the First and Second Punic wars*, New York, De Gruyter, 1998.

JANNORAY, J., *Ensuréne. Contribution à l'étude des civilisations préromaines de la Gaule méridionale*, Paris, De Boccard, 1955.

JULLIAN, C., *Histoire de la Gaule, I, Les invasions Gauloises et la Colonisation grecque*, Paris, Hachette, 1920 [1<sup>re</sup> éd. 1908].

KLOTZ, A., *Livius und seine Vorgänger, II*, Teubner, 1940.

KORTAZAR, A. I., « Introducción a la artillería de torsión », *Gladius*, 31, 2011, p. 57-76.

LAMBOGLIA, N., « Per una classificazione preliminare della ceramica campana », dans *Atti del I Congr. Interna. Di Studi Liguri*, Bordighera 1952, p. 139-206.

LANCE, S., *Hannibal*, Paris, Fayard, 1995.

LAZENBY, J. F., *Hannibal's war : a military history of the Second Punic War*, Warminster, Aris and Phillips, 1978.

LE BOHEC, Y., « La marine romaine et la première guerre punique », *Klio*, 85, 2003, p. 57-69.

LE BRAZIDEC, M.-L., SCRINZI, M., avec la coll. de Bats, M. et Py, M., « Deux nouveaux exemplaires de "l'obole AMBR" découverts sur l'oppidum d'Ambrussum à Villetelle (Hérault) », *Bulletin de la société française de numismatique*, 74, 2019, p. 346-355.

LENCHANTIN De GUBERNATIS, M., « Quo anno Polybius natus sit », *Bolletino de Filologia Clasica*, 14, 1907, p. 16-19.

LENCHANTIN De GUBERNATIS, M., « Polyb. Histor. III, 39 », *Bolletino de Filologia Clasica*, 15, 1908, p. 52-55.

LESCURE, B., GANTÈS, L.-F., « Nouvelle approche des collections de Roquepertuse : l'étude du mobilier ancien (fouilles Henri de Gérin-Ricard), *DAM*, 14, 1991, p. 9-18.

LEVEAU, Ph., « Le franchissement du Rhône par Hannibal : le chenal et la navigation », *Revue archéologique*, 35, 2003, p. 25-50.

LOSTAL PROS, J., *Los miliarios de la provincia tarraconense*, Zaragoza, Institución Fernando el Católico, 1992.



- LUCAS, G., « Gésates et *gaesum* dans les sources littéraires gréco-latines », dans *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en France et en Europe occidentale (Xe - VIIIe siècle av. J.-C.). La moyenne vallée du Rhône aux âges du Fer. Actes du XXXe colloque international de l'A.F.E.A.F., co-organisé avec l'A.P.R.A.B. (Saint-Romain-en-Gal, 26 - 28 mai 2006)*, 27e suppl. à la R.A.E., 2009, p. 11-26.
- MAGDEBURG, H. B., *De Polybii Re Geographica*, Halle, 1873.
- MARDSSEN, E. W., *Greek and Roman Artillery : Historical Development*, Oxford, Clarendon Press, 1969.
- MARSDSEN, E. W., *Greek and Roman Artillery : Technical Treatises*, Oxford, Clarendon Press, 1971.
- MARLIER, S., « Navires et navigations dans le delta du Rhône à l'époque romaine », *Archaeonautica*, 20, 2018, p. 103-140.
- MARQUION, P., « Le passage du Rhône par Hannibal », *Provence historique*, 18, 1968, p. 13-38.
- MAURIN, G., « La Conquête de la Narbonnaise », *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, 16, 1893, p. 241-260.
- MAYER, M., « Sur Polybe III 39, 8 », *Itaca*, I, 1985, p. 189-191.
- MAYER, M., RODA, I., « La epigrafia republicana en Cataluña, su reflejo en la red viaria », dans *Epigrafía hispánica de época romano-republicana*, G. Fantas Cabeza (dir.), Institucion Fernando el Catolico, 1986, p. 157-170.
- MAZIÈRE, F., PÉZIN, A., « Première approche chronologique et spatiale d'Elne protohistorique », dans *Elne, ville et territoire*, Perpignan, 2003, p. 33-44.
- McCORMICK, M., *et al.*, « Climate Change during and after the Roman Empire : Reconstructing the Past from Scientific and Historical Evidence », *Journal of Interdisciplinary History*, 43-2, 2012, p. 169-220.
- MIONI, E., *Polibio*, Padova, Cedam, 1949.
- MOMMSEN, Th., *Römische Forschungen*, II, Weidmann, 1864.
- MOMMSEN, Th., *Le province da Cesare a Diocletiano*, Torino-Roma, 1887-1890.
- MOREL, J.-P. « La céramique campanienne : acquis et problèmes », dans *Céramiques hellénistiques et romaines*, Paris, Les Belles Lettres, 1980, p. 85-122.
- MORRISON, J. S., COATES, J.-F., RANKOV, N. B., *The Athenian Trireme : The History and Reconstruction of an Ancient Greek Warship*, Cambridge University Press, 2000.
- NAPOLI, J., *Évolution de la poliorcétique romaine sous la République jusqu'au milieu du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C.*, Bruxelles, Latomus, 2013.
- NEUMANN, K. J., « Polybiana », *Hermes*, 1896, p. 519-529.

- NICOLET, C., « Polybe et les institutions romaines », *Entretiens sur l'Antiquité classique*, XX, Genève, 1974, p. 209-265.
- NICOLET, C., *Rome et la conquête du monde méditerranéen*, t. II, *Genèse d'un empire*, Paris, Presses Universitaires de France, 2001 [1<sup>re</sup> éd. 1978].
- NISSEN, H., « Die Oekonomie der Geschichte des Polybios », *Rheinisches Museum*, 26, 1871, p. 241-282.
- NONY, D., « La péninsule Ibérique », dans *Rome et la conquête du monde méditerranéen*, C. Nicolet (dir.), Paris, Presse Universitaire de France, 2001 [1<sup>er</sup> édition 1978], p. 657-678.
- OLCINA DOMÉNECH, M., GUILABERT MAS, A. et TENDERO PORRAS, E., « Lectura púnica del Tossal de Manises (Alicante) », *Mainake*, 32, 2010, p. 229-249.
- OLESTI-VILA, O., « El control de los territorios del Nordeste Peninsular (218-100 a. C.). Un modelo a debate », dans *War and Territory in the Roman World*, Oxford, John & Erica Hedges, 2006, p. 119-148.
- PÉDECH, P., « Notes sur la biographie de Polybe », *Les Études classiques*, 29, 1961, p. 145-156.
- PÉDECH, P., *La méthode historique de Polybe*, Paris, Les Belles-Lettres, 1964.
- PENA, M. J., « Ampurias, les débuts de l'implantation romaine », *Dialogues d'histoire ancienne*, 15, 2, 1989, p. 219-248.
- PÉREZ, A., *Les cadastres antiques en Narbonnaise occidentale : essai sur la politique coloniale romaine en Gaule du Sud : II<sup>e</sup> s. av. J.-C. - II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.*, Paris, CNRS, 1995.
- PICARD, G. C., « Hannibal à Ensérune », *Publications de l'institut méditerranéen du palais du Roure*, Avignon, no. II, 1957, p. 57-59.
- PLANA, R., « Le territoire d'Empúries : première phase de l'implantation romaine », *Dialogues d'Histoire Ancienne*, 15, 2, 1989, p. 249-281.
- POMEY, P., « L'art de la navigation dans l'Antiquité », dans *Regards sur la Méditerranée. Acte du 7<sup>e</sup> colloque de la Villa Kérylos à Beaulieu-sur-Mer les 4 et 5 octobre 1996*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 1997, p. 89-101.
- POMEY, P., *et al.*, « La navigation dans l'Antiquité », Édisud, Aix-en-Provence, 1997.
- POUX, M., « Boom économique ou révolution culturelle ? », dans *L'Âge du Vin. Rites de boisson, festins et libations en Gaule indépendante, Protohistoire européenne*, 8, Monique Mergoil, 2004, p. 192-212.
- PROCTOR, D., *Hannibal's march in history*, Oxford, Clarendon press, 1971.
- PY, M., *Lattara : Lattes, Hérault. Comptoir gaulois méditerranéen entre Étrusques, Grecs et Romains*, Paris, Errance, 2009.

- PY, M., *Les Gaulois du Midi : de la fin de l'âge du Bronze à la conquête romaine*, Paris, Errance, 2012 [1<sup>ère</sup> éd. 1993].
- REILLE, J.-L., « L'apparition des meules rotatives en Languedoc oriental (IV<sup>e</sup> s. avant J.-C.) d'après l'étude du site de Lattes », *Gallia*, 57, 2000, p. 261-272.
- REYNOLDS, J. M., « Roman Epigraphy, 1961-1965 », *JRS*, 56, 1966, p. 116-121.
- RICH, J. W., *Declaring War in the Roman Republic in the Period of Transmarine Expansion*, Bruxelles, Latomus, 1976.
- RICO, Chr., *Pyrénées romaines. Essai sur un pays de frontière (III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. - IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.)*, Madrid, Casa de Velázquez, 1997.
- RIHLL, T., « Lead slingshot », *JRA*, 22, 2009, p. 147-169.
- RIPOLLES, P. P, VILLARONGA, L., « La chronologie des monnaies à la croix de poids lourd d'après les trésors d'Espagne », *Acta Numismatica*, 11, 1981, p. 29-40.
- ROBERT, L., « Recherches épigraphiques », *REA*, 62, 3, 1960 p. 276-361.
- ROLLAND, H., « Sculptures à figures découvertes à Glanum », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1, 1967, p. 111-119.
- ROMAN, D., « Encore la puissance de Marseille : l'histoire difficile de la bataille de l'Èbre », dans *Marseille grecque et la Gaule, Études Massaliètes*, 3, 1992, p. 57-61.
- ROMAN, Y., « La chronologie des II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles avant J.-C. en Gaule méditerranéenne », dans *Gaule interne et Gaule méditerranéenne aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles avant J.-C. : confrontations chronologiques*, Paris, CNRS, 1990, p. 13-19.
- ROMAN, D. et Y., *Histoire de la Gaule : VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. - I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.*, Paris, Fayard, 1997.
- ROTH-CONGÈS, A., « Monuments publics d'époque tardo-hellénistique à Glanon (B.-du-Rh.) », *DAM*, 15, 1992, p. 50-56.
- ROTH, J. P., *The Logistics of Roman Army at War (264 BC-AD 235)*, Brill, Leiden, 1999.
- ROUGÉ, J., « La navigation hivernale sous l'Empire romain », *Revue des Études Anciennes*, 54, 3-4, 1952, p. 316-325.
- ROUGÉ, J., *Recherches sur l'organisation du commerce maritime sous l'empire romain*, Paris, S.E.V.P.E.N., 1966.
- RUIZ DARASSE, C., « Les Ibères en Languedoc : l'onomastique celtique d'Ensérune en écriture paléohispanique », *Palaeohispanica*, 10, 2010, p. 335-354.
- SALEL, T., *Dynamique des environnements fluvio-lagunaires du Narbonnais à l'holocène (golfe du Lion, France)*, thèse de doctorat, Université Montpellier III, 2018.

SANMARTI-GRECO, E., « Massalia et Emporion : une origine commune, deux destins différents », dans *Études massaliètes*, 3, 1992, p. 27-41.

SCHAEFFER, A., *Impact du vent sur la circulation hydrodynamique dans le Golfe du Lion : modélisation haute résolution*, thèse de doctorat, Université du Sud Toulon, 2010.

SCHMIDT, M. P. C., *De Polybii geographica*, Berlin, 1875.

SCHULTEN, A., BOSCH GIMPERA, P., *Fontes hispaniae antiquae : Las guerras de 237-154 a. de J. C.*, III, Barcelona, 1935.

SCULLARD, H. H., *A History of the Roman World from 753 to 146 B. C.*, Londres/New-York, Methuen/Barnes, 1961.

SEEFRIED, M., *Les pendentifs en verre sur noyau des pays de la Méditerranée antique*, Rome, École Française de Rome, 1982.

SHATZMAN, I., « Stone-Balls from Tel Dor and the Artillery of the Hellenistic World », *Scripta Classica Israelica*, 14, 1995, p. 52-72.

SILLIÈRES, P., *Les voies de communication en Hispanie méridionale*, Paris, Centre Pierre Paris, 1990.

SILLIÈRES, P., « De Polybe, III, 39 aux Gobelets de Vicarello : la voie de l'Èbre au Rhône à l'époque républicaine », dans *Peuples et territoires en Gaule méditerranéenne*, M. Bats (dir.), Montpellier, RAN, Suppl. 35, 2003, p. 121-127.

SLIM, H., *La Tunisie antique : de Hannibal à Saint-Augustin*, Paris, Mengès, 2001.

SOLIER, Y., FABRE, H., « L'oppidum du Moulin à Peyriac de Mer (Aude), fouilles de 1966-1968 », *Bulletin de la Société des études scientifiques de l'Aude*, 69, 1969, p. 69-106.

SOLIER, Y., GIRY, J., « Les recherches archéologiques à Montlaurès : état des questions » dans *Narbonne, archéologie et histoire. I. Montlaurès et les origines de Narbonne*, Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, Montpellier, 1973, p. 77-111.

SOLIER, Y., « Pech Maho. Oppidum préromain (VI<sup>e</sup> s.-III<sup>e</sup> s.) », dans *IX<sup>e</sup> congrès de l'UISPP, Provence et Languedoc méditerranéen sites protohistoriques et gallo-romains*, F. Salviat et G. Barruol (dir.), Livret-guide de l'excursion C 3, Nice, 1976.

SOLIER, Y., « Découverte d'inscriptions sur plombs en écriture ibérique dans un entrepôt de Pech Maho (Sigean) », *Revue archéologique de Narbonnaise*, 12, 1979, p. 55-123.

SUMNER, G. V., « Rome, Spain, and the Outbreak of the Second Punic War : Some Clarifications », *Latomus*, 31, 1972, p. 469-480.

TAFFANEL, O. et J., « Le Cayla de Mailhac », *Bulletin de la Société d'Études scientifiques de l'Aude*, XLII, 1938, p. 110-147.

TAVENNE, L., *Les naufrages le long des côtes du Roussillon et du Languedoc (XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles)*, mémoire de Master I sous la direction de Devillers, Université Paul-Valéry Montpellier 3, 2017-2018.

TAVENNE, L., *Perdus dans la tempêtes, Les naufrages dans le golfe du Lion comme marqueurs des relations entre l'homme et le milieu à travers les siècles* [titre provisoire], thèse de doctorat sous la direction de Devillers, B. et Lefevre, D., Université Paul -Valéry Montpellier 3, 2019-..., [en cours].

THOMMEN, R., « Über die Abfassungszeit des Geschichten des Polybios », *Hermes*, 20, 1885, p. 196-236.

TRÉZINY, H., « La pierre de construction des remparts antiques de Marseille », *RAN*, 33, 2000, p. 275-278.

TUSA, S., « La bataille des îles Égades (241 av. J.-C.) et la marine de guerre en Méditerranée antique à travers l'étude des rostres de Sicile », *Revue Archéologique*, 1, 2010, p. 132-140.

UGOLINI, D., « Présences étrangères méditerranéennes sur la côte du Languedoc-Roussillon durant l'âge du Fer : de la fréquentation commerciale aux implantations durables », *Pallas*, 84, 2010, p. 83-110.

UKERT, F. A., *Geographie der Griechen und Römer von den frühesten Zeiten bis auf Ptolemäus*, II, Weimar, 1832.

VERDIN, F., « Les Salyens : faciès culturels et populations », *DAM*, 21, 1998, p. 27-36.

VERDIN, F., « Le site perché du Griffon », dans *Le temps des Gaulois en Provence*, Chausserie-Laprée, J. (dir.), Martigue, 2000, p. 156-157.

VERDIN, F., « Le fracas des armes résonne-t-il encore sur les sites archéologiques de l'âge du fer dans le sud de la Gaule ? », *Saldvie*, 8, 2008, p. 227-236.

VERDIN, F., avec la coll. de CHATAIGNEAU, M., « Marcus Agrippa et l'Aquitaine », *Aquitania*, 29, 2013, p. 69-104.

VEYNE, P., « Décrets latins de consolation et date de l'édition de Polybe », dans *Splendidissima ciuitas. Études d'histoire romaine en hommage à F. Jacques*, Paris, 1996, p. 273-280.

VIAL, J., *Les Volques Arécomiques et le Languedoc oriental protohistorique. Étude d'une entité ethno-politique préromaine (IX<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C.)*, Monographie d'Archéologie Méditerranéenne, 30, Lattes, 2011.

WALBANK, F. W., *Polybius*, Berkeley, Los Angeles, 1972.

WALBANK, F. W., *A Historical Commentary on Polybius*, vol. I, Oxford, 1957.

WALBANK., F. W., *A Historical commentary on Polybius*, vol. II, Clarendon Press, Oxford, 1967.

WALBANK, F. W., « Polybius' Last Ten Books », *Historiographia antiqua*, 1977, p. 139-162.

WALBANK, F. W., *A Historical commentary on Polybius*, vol. III, Clarendon Press, Oxford, 1979.

WEIL, R., « La composition de l'*Histoire* de Polybe », *Journal des savants*, 1988, p. 185-206.

WILAMOWITZ, U., *Hellenistische Dichtung in der Zeit des Kallimachos*, vol. II, Berlin, 1924.

WISEMAN, T. P., « Roman Republican Road-Building », *Papers of the British School at Rome*, 38, 1970, p. 122-152.

ZEHNACKER, H., FREDOUILLE, J.-C., *Littérature latine*, Paris, Presses Universitaires de France, 2001.

### **Site internet**

[Http://tempetes.meteo.fr/spip.php?article220](http://tempetes.meteo.fr/spip.php?article220) = Météo France.

### **Application**

Navionics Méditerranée et Mer Noire.



## Annexe I

Table de concordance entre le calendrier actuel (mois astronomiques) et les mois romains pré-juliens entre 218-169 av. n. ère (selon Derow 1973, p. 348-349, et 1976, p. 272-273).

Année romaine (pré-julienne)	Kal. <sup>1661</sup> Jan.	Kal. Fév.	Kal. Mars	Kal. Avr.	Kal. Mai	Kal. Juin	Kal. Quinct.	Kal. Sext.	Kal. Sept.	Kal. Oct.	Kal. Nov.	Kal. Déc.
218	2 xi 219	31 xii 219	28 i 218	28 ii 218	29 iii 218	29 iv 218	28 v 218	28 vi 218	27 vii 218	25 viii 218	25 ix 218	24 x 218
217	22 xi 218	21 xii 218	18 i 218	18 ii 217	19 iii 217	19 iv 217	17 v 217	18 vi 217	17 vii 217	15 viii 217	15 ix 217	14 x 217
216	12 xi 217	11 xii 216	30 i 216	2 iii 216	31 iii 216	1 v 216	30 v 216	30 vi 216	29 vii 216	27 viii 216	27 ix 216	26 x 216
215	24 xi 216	23 xii 216	20 i 215	20 ii 215	20 iii 215	20 iv 215	19 v 215	19 vi 215	19 vii 215	16 viii 215	19 ix 215	15 x 215
214	12 xi 215	12 xii 215	1 ii 214	4 iii 214	2 iv 214	3 v 214	1 vi 214	2 vii 214	31 vii 214	29 viii 214	29 ix 214	28 x 214
213	26 xi 214	25 xii 214	22 i 213	22 ii 213	23 iii 213	23 iv 214	22 v 213	22 vi 213	21 vii 213	19 viii 213	19 ix 213	18 x 213
212	16 xi 213	15 xii 213	3 ii 212	6 iii 212	4 iv 212	5 v 212	3 vi 212	4 vii 212	2 viii 212	31 viii 212	1 x 212	30 x 212
211 <sup>e</sup>	28 xi 212	27 xii 212	24 i 211	24 ii 211	24 iii 211	24 iv 211	23 v 211	23 vi 211	22 vii 211	20 viii 211	20 ix 211	19 x 211
210	17 xi 211	16 xii 211	5 ii 210	8 iii 210	6 iv 210	7 v 210	5 vi 210	6 vii 210	4 viii 210	2 ix 210	3 x 210	1 xi 210
209	30 xi 210	29 xii 210	26 i 209	26 ii 209	27 iii 209	27 iv 209	25 v 209	26 vi 209	25 vii 209	23 viii 209	23 ix 209	22 x 209
208	20 xi 209	19 xii 209	7 ii 208	10 iii 208	8 iv 208	9 v 208	7 vi 208	8 vii 208	6 viii 208	4 ix 208	5 x 208	3 xi 208
207	2 xii 208	31 xii 208	28 i 207	28 ii 207	28 iii 207	28 iv 207	27 v 207	27 vi 207	26 vii 207	24 viii 207	24 ix 207	23 x 207
206	21 xi 207	20 xii 207	9 ii 206	12 iii 206	10 iv 206	11 v 206	9 vi 206	10 vii 206	8 viii 206	6 ix 206	7 x 206	5 xi 206
205	4 xii 206	2 i 205	30 i 205	2 iii 205	31 iii 205	1 v 205	30 v 205	30 vi 205	29 vii 205	27 viii 205	27 ix 205	26 x 205
204	24 xi 205	23 xii 205	11 ii 204	14 iii 204	12 iv 204	13 v 204	11 vi 204	12 vii 204	10 viii 204	8 ix 204	9 x 204	7 xi 204
203	6 xii 204	4 i 203	1 ii 203	3 iii 203	1 iv 203	2 v 203	30 v 203	1 vii 203	30 vii 203	28 viii 203	28 ix 203	27 x 203
202	25 xi 203	24 xii 203	13 ii 202	16 iii 202	14 iv 202	15 v 202	13 vi 202	14 vii 202	12 viii 202	10 ix 202	11 x 202	9 xi 202
201	8 xii 202	6 i 201	3 ii 201	6 iii 201	4 iv 201	5 v 201	3 vi 201	4 vii 201	2 viii 201	31 viii 201	1 x 201	30 x 201
200	28 xi 201	27 xii 201	24 i 200	24 ii 200	25 iii 200	25 iv 200	24 v 200	24 vi 200	23 vii 200	21 viii 200	21 ix 200	20 x 200
199	18 xi 200	17 xii 200	14 i 199	14 ii 199	14 iii 199	14 iv 199	13 v 199	13 vi 199	12 vii 199	10 viii 199	10 ix 199	9 x 199
198	7 xi 199	6 xii 199	3 i 198	3 ii 198	4 iii 198	4 iv 198	3 v 198	3 vi 198	2 vii 198	31 vii 198	31 viii 198	29 ix 198
197	28 x 198	26 xi 198	24 xii 198	24 i 197	22 ii 197	25 iii 197	23 iv 197	24 v 197	22 vi 197	21 vii 197	21 viii 197	19 ix 197
196	18 x 197	16 xi 197	14 xii 197	14 i 196	12 ii 196	15 iii 196	13 iv 196	14 v 196	12 vi 196	11 vii 196	11 viii 196	9 ix 196
195	8 x 196	6 xi 196	4 xii 196	4 i 195	2 ii 195	4 iii 195	2 iv 195	3 v 195	1 vi 195	30 vi 195	31 vii 195	29 viii 195
194	27 ix	26 x	23 xi	24 xii	22 i	22 ii	23 iii	23 iv	22 v	20 vi	21 vii	19 viii

<sup>1661</sup> Kal. = Kalendes, ou le premier jour du mois dans le calendrier romain.

Année romaine (pré-julienne)	Kal. <sup>1661</sup> Jan.	Kal. Fév.	Kal. Mars	Kal. Avr.	Kal. Mai	Kal. Juin	Kal. Quinct.	Kal. Sext.	Kal. Sept.	Kal. Oct.	Kal. Nov.	Kal. Déc.
	195	195	195	195	194	194	194	194	194	194	194	194
193	17 ix 194	16 x 194	13 xi 194	14 xii 194	12 i 193	12 ii 193	13 iii 193	13 iv 193	12 v 193	10 vi 193	11 vii 193	9 viii 193
192	7 ix 193	6 x 193	3 xi 193	4 xii 193	2 i 192	2 ii 192	3 iii 192	3 iv 192	2 v 192	31 v 192	1 vii 192	30 vii 192
191	28 viii 192	26 ix 192	24 x 192	24 ix 192	23 xii 192	23 i 191	20 ii 191	23 iii 191	21 iv 191	20 v 191	20 vi 191	19 vii 191
190	17 viii 191	15 ix 191	6 xi 191	5 xii 191	3 i 190	3 ii 190	4 iii 190	4 iv 190	3 v 190	1 vi 190	2 vii 190	31 vii 190
189	29 viii 190	27 ix 190	25 x 190	25 xi 190	24 xii 190	24 i 189	22 ii 189	25 iii 189	23 iv 189	22 v 189	22 vi 189	21 vii 189
188	19 viii 189	17 ix 189	7 xi 189	8 xii 189	6 i 188	6 ii 188	7 iii 188	7 iv 188	6 v 188	4 vi 188	5 vii 188	3 viii 188
187	1 ix 188	30 ix 188	28 x 188	28 xi 188	27 xii 188	27 i 187	25 ii 187	17 iii 187	15 iv 187	24 v 187	14 vi 187	13 vii 187
186	21 viii 187	19 ix 187	8 xi 187	9 xii 187	7 i 186	7 ii 186	8 iii 186	8 iv 186	7 v 186	5 vi 186	6 vii 186	4 viii 186
185	2 ix 186	1 x 186	30 x 186	29 xi 186	28 xii 186	28 i 185	26 ii 185	29 iii 185	27 iv 185	26 v 185	26 vi 185	25 vii 185
184	23 viii 185	21 ix 185	11 xi 185	12 xii 185	10 i 184	10 ii 184	11 iii 184	11 iv 184	10 v 184	8 vi 184	9 vii 184	7 viii 184
183	5 ix 184	4 x 184	1 xi 184	2 xii 184	31 xii 184	31 i 183	28 ii 183	31 iii 183	29 iv 183	28 v 183	28 vi 183	17 vii 183
182	25 viii 183	23 ix 183	12 xi 183	13 xii 183	11 i 182	11 ii 182	12 iii 182	12 iv 182	11 v 182	9 vi 182	10 vii 182	8 viii 182
181	6 ix 182	5 x 182	2 xi 182	3 xii 182	1 i 181	1 ii 181	2 iii 181	2 iv 181	1 v 181	30 v 181	30 vi 181	29 vii 181
180	27 viii 181	15 ix 181	15 xi 181	16 xii 181	14 i 180	14 ii 180	15 iii 180	15 iv 180	14 v 180	12 vi 180	13 vii 180	11 viii 180
179	9 ix 180	8 x 180	5 xi 180	6 xii 180	4 i 179	4 ii 179	4 iii 179	4 iv 179	3 v 179	1 vi 179	2 vii 179	31 vii 179
178	29 viii 179	27 ix 179	16 xi 179	17 xii 179	15 i 178	15 ii 178	16 iii 178	16 iv 178	15 v 178	13 vi 178	14 vii 178	12 viii 178
177	10 ix 178	9 x 178	6 xi 178	7 xii 178	5 i 177	5 ii 177	6 iii 177	6 iv 177	5 v 177	3 vi 177	4 vii 177	2 viii 177
176	31 viii 177	19 ix 177	19 xi 179	20 xii 177	18 i 176	18 ii 176	19 iii 176	19 iv 176	18 v 176	16 vi 176	17 vii 176	15 viii 176
175	13 ix 176	12 x 176	9 xi 176	10 xii 176	8 i 175	8 ii 175	8 iii 175	8 iv 175	7 v 175	5 vi 175	6 vii 175	4 viii 175
174	2 ix 175	1 x 175	20 xi 175	21 xii 175	19 i 174	19 ii 174	20 iii 174	20 iv 174	19 v 174	17 vi 174	18 vii 174	16 viii 174
173	14 ix 174	13 x 174	10 xi 174	11 xii 174	9 i 173	9 ii 173	10 iii 173	10 iv 173	9 v 173	7 vi 173	8 vii 173	6 viii 173
172	4 ix 173	3 x 173	23 xi 173	24 xii 173	22 i 172	22 ii 172	23 iii 172	23 iv 172	22 v 172	20 vi 172	21 vii 172	19 viii 172
171	17 ix 172	16 x 172	13 xi 172	14 xii 172	12 i 171	12 ii 171	12 iii 171	12 iv 171	11 v 171	9 vi 171	10 vii 171	8 viii 171
170	6 ix 171	5 x 171	25 xi 171	26 xii 171	24 i 170	24 ii 170	25 iii 170	25 iv 170	14 v 170	22 vi 170	23 vii 170	21 viii 170
169	19 ix 170	18 x 170	8 xii 170	8 i 169	6 ii 169	9 iii 169	7 iv 169	8 v 169	6 vi 169	5 vii 169	5 viii 169	3 ix 169
168	2 x 169	31 x 169	21 xii 169	21 i 168	19 ii 168	22 iii 168	20 iv 168	21 v 168	19 vi 168	18 vii 168	18 viii 168	16 ix 168

## Annexe II

Table de concordance entre le calendrier actuel (mois astronomiques) et les ides de mars pré-juliennes<sup>1662</sup> entre 215 et 168 (selon Cavaignac 1915, p. 39-41).

Année	Estimation	Année	Estimation
215 <sup>1663</sup>	21 mai	191 (intercal)	19 novembre
214	11 mai	190	9 novembre
213 (interc.)	23 mai	189 (interc. prouvé)	20 novembre
212	14 mai	188	10 novembre
211 (interc.)	25 mai	187	22 novembre
210	17 mai	186	12 novembre
209	7 mai	185	23 novembre
208	27 avril	184	13 novembre
207	17 avril	183	25 novembre
206	7 avril	182	15 novembre
205	28 mars	181	27 novembre
204	18 mars	180	17 novembre
203	8 mars	179	29 novembre
202	26 février	178	19 novembre
201	16 février	177	1 décembre
200	6 février	176	21 novembre
199	27 janvier	175	3 décembre
198	17 janvier	174	23 novembre
197	7 janvier	173	5 décembre
197	28 décembre	172	25 novembre
196	18 décembre	171	7 décembre
195	8 décembre	170 (interc. extraord.)	20 décembre
194	28 novembre	168	1 janvier (en réalité 5 janv.)
193	18 novembre		
192	8 novembre		

<sup>1662</sup> Les ides de mars correspondre au 15 mars du calendrier romain, ou au début de la nouvelle année romaine et à l'entrée en charge des nouveaux magistrats.

<sup>1663</sup> *Kal. Jun.* = 5 août.

## Table des figures

### Introduction

<b>Figure 1.</b> La Gaule Transalpine. Garcia 2014, p. 11 (modifié).	7
<b>Figure 2.</b> Les différents faciès de la Gaule Transalpine. Py 2012, p. 34.	8
<b>Figure 3.</b> Grand bronze NERONCEN (datation : 150-75). Py et Feugère 2011, p. 308.	12
<b>Figure 4.</b> Polybe (stèle de Kleitor). Photo de Walbank 1957, frontispice.	16

### Chapitre I

<b>Figure 1.</b> Espagne sud-occidentale. Atlas Barrington, p. 26 (modifié).	39
<b>Figure 2.</b> Espagne sud-orientale. Atlas Barrington, p. 27 (modifié).	39
<b>Figure 3.</b> Espagne nord-orientale. Atlas Barrington, p. 25 (modifié).	40
<b>Figure 4.</b> Secteur des Pyrénées. Atlas Barrington, p. 25 (modifié).	42
<b>Figure 5.</b> Gaule Transalpine centrale. Atlas Barrington, p. 15 (modifié).	43
<b>Figure 6.</b> Gobelet de Vicarello, section Pyrénées-Sextantio. Wikipédia (s.v. « Gobelet de Vicarello »).	46
<b>Figure 7.</b> Intérieur de l'une des cases d'habitation d'Ensérune avec de gros piliers quadrangulaires caractéristiques de l'appareil provincial romain. Hélène 1937, p. 195.	49
<b>Figure 8.</b> Voie(s) domitienne(s) au nord de Narbonne. Pérez 1995, p. 206.	54

### Chapitre II

<b>Figure 1.</b> L'itinéraire Rome (Bouches du Tibre) – Carthage. Google Maps (modifié).	61
<b>Figure 2.</b> Hypothèses de trajets maritimes de Carthage à Ampurias. Google Maps (modifié).	65
<b>Figure 3.</b> Influence de la houle engendrée par le souffle conjugué du mistral et de la tramontane. Windy.com (modifié).	66
<b>Figure 4.</b> Pilot-Chart ou « carte de pilotage » du mois de mars en Méditerranée. ( <a href="https://www.meteo-marine.com/consulter/pilot-charts/">https://www.meteo-marine.com/consulter/pilot-charts/</a> ).	67
<b>Figure 5.</b> Pilot-Chart du mois d'avril en Méditerranée. Même source que la figure précédente.	68
<b>Figure 6.</b> Le Roussillon et ses principaux établissements à l'époque du passage d'Hannibal. Google Earth (modifié).	85
<b>Figure 7.</b> La <i>pertica</i> de « Narbonne E ». Pérez 1995, p. 119 (modifié).	87
<b>Figure 8.</b> La position centrale du secteur Montlaurès. Google Maps (modifié).	88

- Figure 9.** Débit moyen naturel mensuel de l'Èbre (en m<sup>3</sup>/s.) enregistré à la station hydrologique de Tortosa entre 1912 et 1993. Source : UNH/GRDC (<http://www.grdc.sr.unh.edu/html/Polygons/P6226800.html>). 89
- Figure 10.** Débit moyen naturel mensuel du Rhône (en m<sup>3</sup>/s.) enregistré à la station hydrologique de Valence entre 1920 et 2017. Source : Banque Hydro (<http://www.hydro.eaufrance.fr/stations/V4010010&procedure=synthese>). 90
- Figure 11.** Les peuples ibères cités par Polybe et Tite-Live (soulignés en noir). Rico 1997, p. 82 (modifié). 92
- Figure 12.** Monnaie d'argent carthaginoise (double shekel) frappée en Espagne vers 237-209 ([https://www.britishmuseum.org/research/collection\\_online/collection\\_object\\_details.aspx?objectId=1291690&partId=1&searchText=carthaginian+coin&page=1](https://www.britishmuseum.org/research/collection_online/collection_object_details.aspx?objectId=1291690&partId=1&searchText=carthaginian+coin&page=1)). 95
- Figure 13.** Le territoire des Volques au III<sup>e</sup> s. (ligne en pointillé). © UMR 154, CNRS, 2000. Vial 2011, p. 86 (modifié). 98
- Figure 14.** Fragment supérieur d'une plaque de terre cuite à relief découverte à Ensérune. Divinité carthaginoise. Horn 2011, p. 20. 100
- Figure 15.** Tracé approximatif de la voie héracléenne en orange. Google Maps (modifié). 101
- Figure 16.** Brûle-parfum à l'effigie de Tanit (?) découvert à Ensérune. *CVA*, France, 6, Pl. 37. 102
- Figure 17.** Brûle-parfums à l'effigie de Tanit (?) découverts dans une cache votive de Carthage. Delattre 1923, p. 361. 103
- Figure 18.** Brûle-parfum à l'effigie de Baal Hamon découvert à Carthage. Slim 2001, p. 61. 104
- Figure 19.** Brûle-parfum à l'effigie de Tanit (?) découvert sur le site ibère de Puntal dels Llops (Olocau), conservé au Musée de Préhistoire de Valence (Espagne). Datation : III<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s. ([http://www.museuprehistoriavalencia.es/web\\_mupreva/catalogo/1904/fr](http://www.museuprehistoriavalencia.es/web_mupreva/catalogo/1904/fr)). 105
- Figure 20.** Masque pendentif punique du type CIII. Conservé au musée d'Art de Tolède. Provenance non renseignée. Seefried 1982, *Illustrations*, pl. I. 106
- Figure 21.** Masque pendentif punique du type CII dit masque « à barbe cannelée » similaire à celui découvert à Ensérune. Lieu de conservation et provenance non renseignés. Seefried 1982, *Illustrations*, pl. I. 107
- Figure 22.** Répartition des découvertes de masques pendentifs. Seefried 1982, section illustrations, fig. 46A et B. 108
- Figure 23.** Le secteur de Montfaucon-Roquemaure par rapport à Fos-sur-Mer et au confluent du Rhône et de l'Isère. Google Earth (modifié). 112

- Figure 24.** Le secteur de Montfaucon-Roquemaure sur la carte de Cassini (modifié).  
<https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/carte-de-cassini>. 113
- Figure 25.** Le Rhône au niveau de Montfaucon-Roquemaure, secteur supposé de la traversée de l'armée punique. Google Earth (modifié). 113
- Figure 26.** Aspect du Rhône au niveau de Caderousse en 1917. Édition artistique J. Brun et Cie, Carpentras.  
<https://dossiersinventaire.maregionsud.fr//gertrudediffusion/illustration/ivr9320128400237nuc2a/e966177e-b4ab-4e64-a6f9-0afc64a6433b>. 114
- Figure 27.** Le secteur de Pont-Saint-Esprit (étoile rouge). Carte de Cassini (modifiée). 115
- Figure 28.** *Aes graue* romain à la proue et la tête de Janus (ca. 225-117). Crawford II, 1974, planche H (36/1) et Crawford I, 1974, p. 148. 123
- Figure 29.** Essai de restitution de l'itinéraire maritime de la flotte de Cn. Scipion depuis le golfe de Fos jusqu'à Ampurias (environ 140 mn). Google Maps (modifié). 125

### Chapitre III

- Figure 1.** Les principales voies d'accès aux Pyrénées dans le nord-est de l'Espagne. Atlas Barrington, p. 25 (modifié). 134
- Figure 2.** L'Espagne sud-orientale et les îles. Atlas Barrington, p. 27 (modifié : les lieux concernés sont soulignés en bleu). 146
- Figure 3.** Les concentrations de silos au second âge du Fer (IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s.) Gailledrat 1997, p. 300. 155
- Figure 4.** Aire d'ensilage du « Château d'eau » à Ensérune. Garcia 2014, p. 146. 157
- Figure 5.** La situation d'Elne-Illyiberis. Google Maps (modifié). 163
- Figure 6.** Répartition des silos protohistoriques sur le site d'Elne. Mazière et Pezin 2003, p. 41. 164
- Figure 7.** Profils des amphores gréco-italiques de Pech Maho avec marques latines et ibériques. © H. Lafon. Solier 1979, p. 94. 165
- Figure 8.** Lot de 35 amphores gréco-italiques retrouvées à Pech Maho dans l'entrepôt 54C et 58B. Solier 1979, p. 90. 166
- Figure 9.** Contexte de découverte des amphores gréco-italiques de Pech Maho (modifié). Solier 1979, p. 57. 166
- Figure 10.** Essai de restitution de la marche d'Hasdrubal à travers la Meseta Centrale. Fond de carte : El País Economía (modifié).  
[https://cincodias.elpais.com/cincodias/2019/09/04/lifestyle/1567613643\\_630278.html](https://cincodias.elpais.com/cincodias/2019/09/04/lifestyle/1567613643_630278.html). 172
- Figure 11.** Le passage des Pyrénées par Hasdrubal. Wikipédia (s.v. « Pyrénées », modifié). 173



**Figure 12.** Itinéraire d’Hasdrubal en Gaule. L’étoile rouge représente l’emplacement supposé de son camp au sud de l’Isère. Wikipédia (s.v. « France relief location carte régions et départements », modifié). 176

## Chapitre IV

**Figure 1.** Bas-relief du V<sup>e</sup> s. dit de Lenormant représentant une trirème athénienne avec ses trois rangées de rameurs. Musée de l’Acropole d’Athènes. © De l’auteur. 189

**Figure 2.** La trirème Olympias avançant à la voile en mer Égée par temps calme. [Http://www.hellenicnavy.gr/en/history-tradition/ships-museum-exhibits/trireme-olympias](http://www.hellenicnavy.gr/en/history-tradition/ships-museum-exhibits/trireme-olympias). 190

**Figure 3.** La trirème Olympias avançant à la rame en mer Égée par temps calme. [Http://www.hellenicnavy.gr/en/history-tradition/ships-museum-exhibits/trireme-olympias](http://www.hellenicnavy.gr/en/history-tradition/ships-museum-exhibits/trireme-olympias). 190

**Figure 4.** Navigation de l’Olympias entre Poros et Nauplie (env. 65 milles nautiques). Google Earth (modifié). 191

**Figure 5.** Essai de restitution de la trajectoire des flottes carthaginoise et romaine lors de la bataille des îles Aegates en 241 (carte modifiée). [Https://rpmnautical.org/wp-content/uploads/2019/02/aegates-e1549996309649.png](https://rpmnautical.org/wp-content/uploads/2019/02/aegates-e1549996309649.png). 195

**Figure 6.** Navire *oneraria*, bas-relief sur sarcophage du II<sup>e</sup> s. de n. ère (Musée de Beyrouth). [Http://www.ancientportsantiques.com/ancient-ships/merchant-ships](http://www.ancientportsantiques.com/ancient-ships/merchant-ships). 198

**Figure 7.** Les allures à la voile. [Http://tpelesvoiles.e-monsite.com/pages/i-qu-est-ce-qu-une-voile.html](http://tpelesvoiles.e-monsite.com/pages/i-qu-est-ce-qu-une-voile.html). 200

**Figure 8.** Manœuvre de réduction d’une voile carrée conduisant à une configuration triangulaire permettant de remonter au vent. Pomey 1997 *et al.*, p. 80. 201

**Figure 9.** Le *Kyrénia II* au portant dans une tempête lors de sa traversée entre Chypre et Athènes. Pomey 1997 *et al.*, p. 39. 203

**Figure 10.** Trajets aller et retour théoriques entre l’Italie et l’Espagne. Google Map (modifié). 205

**Figure 11.** Situation du port de Luna. Google Earth (modifié). 207

**Figures 12.** Vue d’ensemble de la côte provençale. Google Earth (modifié). 208

**Figure 13.** Vue d’ensemble des côtes languedocienne et roussillonnaise. Google Earth (modifié). 210

**Figure 14.** Graus et embouchures des fleuves sur les côtes du Languedoc. Carte réalisée vers 1744 à l’échelle d’environ 1/145 000. Vidal, ingénieur géographe et capitaine garde-côte. Tavenne 2018, p. 101. 210

- Figure 15.** Essai de reconstitution de la paléographie de la basse vallée de l'Hérault entre 2800 et 1800 BP (850 et 150 av. n. ère). Google Maps et Devillier *et al.* 2019, p. 13. 211
- Figure 16.** Faible effet de fetch de la tramontane le long du littoral à l'est du cap d'Agde. Vue du cap d'Agde en direction de Sète. Force 6 avec rafales à plus de 30 nœuds (10/12/20). De l'auteur. 213
- Figure 17.** Effet de fetch de la tramontane sur les deux premiers milles au-delà de la côte. Vue depuis le cap d'Agde en direction de la haute mer (vers le sud-sud-est). Même moment que pour la figure précédente. De l'auteur. 213
- Figure 18.** Essai de reconstitution de la paléographie de la basse vallée de l'Aude vers 2000 BP (50 av. n. ère). © T. Salel (modifié). Salel 2018, p. 197. 215
- Figure 19.** Aspect actuel de la côte au niveau de l'étang de Bages-Sigean. Google Earth (modifié). 216
- Figure 20.** Le grau actuel presque colmaté de l'étang de Bages-Sigean. Google Earth. 216
- Figure 21.** Itinéraire entre l'île de Porquerolles et Bonifacio et trajectoire conjuguée typique du mistral et de la tramontane. Windy.com (modifié). 220
- Figure 22.** Répartition des 390 naufrages connus par mois sur les côtes du Languedoc-Roussillon, entre 1700 et 1899. Tavenne 2018, p. 64. 223
- Figure 23.** Pilot-chart du mois de juillet. <https://www.meteo-marine.com/consulter/pilot-charts>. 230
- Figure 24.** Pilot-chart du mois d'août. Même source que la figure précédente. 231
- Figure 25.** Exemple de configuration synoptique de la tramontane. Windy.com (modifié). 234
- Figure 26.** Rose des vents à Marignane. © Météo France (<http://tempetes.meteo.fr/spip.php?article220>). 235
- Figure 27.** Zone d'influence du Mistral. © Météo France. 236
- Figure 28.** Aspect de la mer lors d'un épisode de tramontane avec des rafales de plus de 100 km/h. <https://www.lindependant.fr/2019/01/26/vent-violent-dans-les-pyrenees-orientales-une-semaine-au-dela-des-100-kmh,7977181.php>. 237
- Figure 29.** Moyenne de jours par mois avec des rafales supérieures à 100 km/h enregistrées au cap Béar entre 2006 et 2016. Tavenne 2018, p. 44. 237
- Figure 30.** Épisode modéré de vent marin (vent constant). Windy.com. 239
- Figure 31.** Épisode modéré de vent marin (rafales). Windy.com. 239

**Figure 32.** Coup de mer du sud-est (force 7). Vue depuis le cap d'Agde en direction sud-ouest (vers le Roussillon). Le 21/09/19, à l'approche de l'équinoxe d'automne (23/09/19). © De l'auteur. 240

**Figure 33.** Même épisode que la figure précédente. Vue depuis le cap d'Agde en direction nord-est (vers Sète). © De l'auteur. 241

**Figure 34.** Passage du Cap Creus en direction des côtes françaises. Le 23 septembre 2018 (équinoxe d'automne). Vent favorable du sud (force 3), mer belle. © De l'auteur. 242

**Figure 35.** Le courant liguro-provençal. Laboratoire d'études en géophysique et océanographie spatiales.

[Http://www.legos.obs-mip.fr/equipes/equipes-old/ecola/chantiers/mediterranee-occidentale/golfe-du-lion.](http://www.legos.obs-mip.fr/equipes/equipes-old/ecola/chantiers/mediterranee-occidentale/golfe-du-lion) 244

## Chapitre V

**Figure 1.** Les traces d'attaques militaires et de bouleversements en Gaule Transalpine à la fin du III<sup>e</sup> s. Garcia 2014, p. 11 (modifié). 249

**Figure 2.** Répartition des boulets de basalte dans le Midi de la France. © M. Scrinzi. 251

**Figure 3.** Nombre de boulets de basalte par site. Les numéros des départements actuels sont mis entre parenthèses. Le nombre de fragments est indiqué après le numéro du département. © De l'auteur. 252

**Figure 4.** Aspect d'une catapulte pétrobole de 60 mines (1 talent). Elle fut construite sous la direction d'Alan Wilkins pour le documentaire Building the Impossible de la BBC (2003). © A. Wilkins. Campbell 2003, p.33. 253

**Figure 5.** Poids et diamètres des boulets de basalte de tailles inférieures (avec fragments). © De l'auteur. 256

**Figure 6.** Poids et diamètres des boulets de basalte de tailles supérieures (avec fragments). © De l'auteur. 257

**Figure 7.** Le poids de 30 mines = GL SN MAM 990. © De l'auteur. 258

**Figure 8.** Sélection de boulets de l'arsenal de Pergame. Le plus petit calibre est de 15 mines (6 kg) et le plus grand de 3 talents (75 kg). Campbell 2003, p. 21. 260

**Figure 9.** Coulées de basalte (en bleu) de la basse vallée de l'Hérault et leurs susceptibilités magnétiques (SM). Carte géologique d'Agde et de Pézenas, BRGM (modifiée). 265

**Figure 10.** Les affleurements de basalte du secteur d'Ollioule-Évenos. [Http://geolvar.free.fr/textes/Les%20coulees%20basaltiques%20Evenos.html.](http://geolvar.free.fr/textes/Les%20coulees%20basaltiques%20Evenos.html) 266

**Figure 11.** Composition chimique de l'échantillonnage par rapport aux différentes coulées du Midi de la France. © Fleurice Parat. 273

- Figure 12.** Courbe cumulative de susceptibilité magnétique des boulets. © Pierre Rochette. 274
- Figure 13.** Le secteur d'Agde et les carrières de Rochelongue et d'Embonne. Google Maps (modifié). 276
- Figure 14.** Les restes de la carrière d'Embonne. Google Earth (modifié). 276
- Figure 15.** La carrière d'Embonne (Cap d'Agde). Un des nombreux amas d'éclats de taille qui parsème le site. © De l'auteur. 277
- Figure 16.** La carrière d'Embonne (Cap d'Agde). Amas de rejets de dégrossissage ou bien de pierres impropres à la taille. © De l'auteur. 277
- Figure 17.** Les restes de la carrière de Rochelongue. Google Earth (modifié). 278
- Figure 18.** Une des « piscines » de la carrière de Rochelongue (Agde). © De l'auteur. 278
- Figure 19.** La carrière de Rochelongue (Agde). Restes de parois débitées. © De l'auteur. 279
- Figure 20.** Sites attaqués ou supposément attaqués en Gaule Transalpine occidentale vers la fin du III<sup>e</sup> s. Garcia 2014, p. 11 (modifié). 282
- Figure 21.** État de Pech Maho au moment de sa destruction. Gailledrat *et al.* 2012, p. 33. 283
- Figure 22.** Les trois courtines successives de Pech Maho (modifié). Beylier et Gailledrat 2009, p. 257. 284
- Figure 23.** Vue depuis l'intérieur de l'habitat de Pech Maho en direction du sud et du Roussillon. Gailledrat *et al.* 2011, p. 5. 285
- Figure 24.** Le secteur zone frontière de Pech Maho. Google Maps (modifié). 285
- Figure 25.** La situation de Pech Maho par rapport au Roussillon. Google Earth (modifié). 286
- Figure 26.** La situation de Pech Maho par rapport au Languedoc occidental. Google Earth (modifié). 286
- Figure 27.** Le secteur de Pech Maho. Google Map (modifié). 288
- Figure 28.** Graffito naval (Pech Maho). Dimensions : environ 30 cm par 12 cm. Image retournée. © Y. Solier. CAG 11/1, p. 600. 289
- Figure 29.** Monnaie à la proue (ca. 215-212). Crawford 1974 (II), planche VIII. 290
- Figure 30.** Les boulets Pech Maho 36 et 38. © Y. Solier. Photos fournies par E. Gailledrat. 291
- Figure 31.** Le boulet Pech Maho 37. © De l'auteur. 292

<b>Figure 32.</b> Le boulet MA Mus SN MHM 693. © De l'auteur.	292
<b>Figure 33.</b> Le boulet RS César 52.97. © De l'auteur.	293
<b>Figure 34.</b> Le trait de catapulte de Pech Maho. © Y. Solier. Photo fournie par E. Gailledrat.	296
<b>Figure 35.</b> Montlaurès. Google Map (modifié).	298
<b>Figure 36.</b> La colline de Montlaurès vue du nord-est. © De l'auteur.	298
<b>Figure 37.</b> Vue depuis le haut de la colline sur la plaine (direction sud-est). La zone 73 se trouve en contrebas. © De l'auteur.	299
<b>Figure 38.</b> Situation de Montlaurès par rapport à Pech Maho et au Roussillon. Google Earth (modifié).	299
<b>Figure 39.</b> Situation de Montlaurès par rapport aux autres sites du Languedoc occidental en direction du Rhône. Google Earth (modifié).	300
<b>Figure 40.</b> Voies hérakléenne et domitienne(s) entre Narbonne et Béziers. Pérez 1995, p. 206 (modifié).	301
<b>Figure 41.</b> Réseau routier ancien dans le secteur de Narbonne-Montlaurès. Google Earth (modifié).	301
<b>Figure 42.</b> La position de Montlaurès par rapport aux sites voisins. Google Map (modifié).	302
<b>Figure 43.</b> Secteurs de Montlaurès fouillés par Cl. A. de Chazelles entre 1989 et 1995, puis en 2001 (dernier état des fouilles). D.A.O. C.-A. de Chazelles. <i>CAG</i> 11/1, p. 470.	303
<b>Figure 44.</b> Plan cadastral du site de Montlaurès. Fouilles de l'Abbé Giry entre 1960 et 1963. Solier et Giry 1973, p. 98 (modifié).	305
<b>Figure 45.</b> Le boulet de Montlaurès (d. 12, 2 cm/p. 2, 49 kg/SM 4,54). Provenance attestée : carrière de Rochelongue (Agde). © De l'auteur.	306
<b>Figure 46.</b> Attaques marseillaises (attestées ou supposées) en Provence occidentale à la fin du III <sup>e</sup> s. Google Earth (modifié).	307
<b>Figure 47.</b> Vue de la rade de Marseille depuis l' <i>oppidum</i> du Verduron. © L. Damelet (CCJ-CNRS). Bernard <i>et al.</i> 2010, p. 140.	308
<b>Figure 48.</b> La situation de l' <i>oppidum</i> du Verduron par rapport à Marseille. Google Earth (modifié).	309
<b>Figure 49.</b> La situation de l' <i>oppidum</i> du Verduron par rapport à l'arrière-pays celto-ligure. Google Earth (modifié).	309
<b>Figure 50.</b> Le plan de l' <i>oppidum</i> du Verduron. © A. Badie (IRAA/CNRS). Bernard <i>et al.</i> 2010, p. 141.	310

<b>Figure 51.</b> Le site du Verduron. Google Earth (modifié).	310
<b>Figure 52.</b> Boulets de pierre retrouvés au Verduron. Échelle non renseignée. © St. Clastrier. <i>CAG</i> 13/3, p. 738 (modifié).	313
<b>Figure 53.</b> Situation de Roquepertuse. Google Earth (modifié).	314
<b>Figure 54.</b> Roquepertuse au III <sup>e</sup> s. Boissinot 2000, p. 153.	315
<b>Figure 55.</b> L'emplacement des principales découvertes lapidaires de H. de Gérin-Ricard sur la terrasse 1. Boissinot 2004, p. 5.	316
<b>Figure 56.</b> Piliers à têtes coupés qui supportaient le toit du portique. © Chéné et Réveillac (CNRS). <i>CAG</i> 13/1, p. 324.	317
<b>Figure 57.</b> Localisation des découvertes lapidaires au niveau de la terrasse 2. Boissinot 2004, p. 57.	318
<b>Figure 58.</b> Les boulets de Roquepertuse. © Jean-Luc Maby (modifié). Collections du musée d'archéologie méditerranéenne. Photo fournie par B. Vigie.	319
<b>Figure 59.</b> Le village de l'Île de Martigues. Chausserie-Laprée 2005, p. 96.	321
<b>Figure 60.</b> La situation de l'Île de Martigues par rapport au Rhône (Google Earth, modifié)	321
<b>Figure 61.</b> La situation de l'Île de Martigues par rapport à Marseille (Google Earth, modifié).	322
<b>Figure 62.</b> Le camp du Torre au Perthus. © G. Castellvi.	333
<b>Figure 63.</b> Les balles de fronde en plomb ovoïdes découvertes au niveau du camp de Torre (Perthus). © G. Castellvi (modifié).	334
<b>Figure 64.</b> Balles de fronde en plomb ovoïdes découvertes à Ampurias. Musée d'archéologie de Catalogne Empúries. Échelle non renseignée. © De l'auteur.	334
<b>Figure 65.</b> Extension de territoire des Volques à la fin du III <sup>e</sup> s. ? Garcia 2014, p. 11 (modifié).	339
<b>Figure 66.</b> Grand bronze des rois gaulois de Béziers ΚΑΙΑΝΤΟΛΟΥ/ΒΑΣΙΛΙΑ au lion bondissant (150/100). Feugère et Py 2011, p. 300. Le dessin provient de Bats 2007, p. 63, d'après Tour 1892.	340
<b>Figure 67.</b> Grand bronze de Béziers ΒΗΤΑΡΡΑΤΙΚ au lion bondissant (150/100). Feugère et Py 2011, p. 298.	341
<b>Figure 68.</b> Grand bronze d'Ensérune ΛΟΓΓΟΣΤΑΛΗΤΩΝ au trépied (175/125). Feugère et Py 2011, p. 303.	341
<b>Figure 69.</b> Drachme légère marseillaise ΜΑΣΣΑ au lion marchant (ou cabré ?) avec Ξ sous son ventre (200/150). Feugère et Py 2011, p. 55.	342



- Figure 70.** Grand bronze marseillais MA au trépied (210/150). Feugère et Py 2011, p. 105. 342
- Figure 71.** Petit bronze au lion de Nîmes NE (200/150). Le Brazidec et Scrinzi 2019, p. 350. 343
- Figure 72.** Drachme « au cavalier » de Nîmes NEMAY (150/100). Feugère et Py 2011, p. 221. 343
- Figure 73.** Petit bronze de Nîmes NEMAY (150/100). Feugère et Py 2011, p. 222. 344
- Figure 74.** Petit bronze d'Ambrussum AMBP (150/100). Le Brazidec et Scrinzi 2019, p. 350. 344
- Figure 75.** Obole de Marseille MA (200/125). Feugère et Py 2011, p. 43. 345

## Chapitre VI

- Figure 1.** Évolution de la conquête romaine de la péninsule Ibérique durant les trois premiers quarts du II<sup>e</sup> s. (modifié). Cadiou 2008, p. 30. 351
- Figure 2.** L'Étrurie et le sud de la Ligurie italienne. Atlas de l'Antiquité (Barrington), p. 41. 357
- Figure 3.** Ligurie italienne (intérieure et côtière). Atlas de l'Antiquité (Barrington), p. 39. 358
- Figure 4.** Côte de Ligurie française. Atlas de l'Antiquité (Barrington), p. 16. 360
- Figure 5.** Traces d'attaques au nord de Marseille et autour de l'étang de Berre au début du II<sup>e</sup> s. Google Earth (modifié). 364
- Figure 6.** La situation du Baou-Roux par rapport à l'axe terrestre menant en Provence orientale et l'Italie. Google Earth (modifié). 365
- Figure 7.** La situation du Baou-Roux par rapport à Marseille. Google Earth (modifié). 365
- Figure 8.** Situation de Teste-Nègre par rapport au Verduron et à Marseille. Google Earth (modifié). 366
- Figure 9.** Teste-Nègre et l'axe terrestre menant vers le Rhône (via Martigues). Google Earth (modifié). 367
- Figure 10.** La situation géographique de Sant Jordi d'Alfama. Google Earth (modifié). 400
- Figure 11.** Le milliaire de Sant Jordi d'Alfama. © Museu de Tortosa. Photo fournie par E. Castellanos. 401

- Figure 12.** L'inscription du milliaire de Sant Jordi d'Alfama. Lostal Pros 1992, p. 307, fig. 1. 401
- Figure 13.** La situation de Cilniana par rapport à Ampurias et au Perthus. Google Earth (modifié). 403
- Figure 14.** Situation de Sant Jordi d'Alfama, de Tria Capita et de Cilninia. Atlas de l'Antiquité (Barrington), p. 25 (modifié). 404
- Figure 15.** Les principaux axes de communication en Espagne. Cadiou 2008, p. 419. 405
- Figure 16.** Trajet des messagers et magistrats romains entre l'Italie et l'Espagne en dehors de la belle saison de navigation. Google Earth (modifié). 406
- Figure 17.** Axe routier Rhône-Marseille. Google Earth (modifié). 409

## **Conclusion générale**

- Figure 1.** Le boulet de la Roche-Blanche. © De l'auteur. 419

## Table des tableaux

### Chapitre I

<b>Tableau 1.</b> Les différences entre les distances totales et la somme des étapes chez Polybe III, 39, 5-11.	35
<b>Tableau 2.</b> Les calculs de O. Cuntz en stades attiques sur la section Colonnes d’Hercule – Carthagène.	38
<b>Tableau 3.</b> Les calculs de O. Cuntz en stades attiques sur la section Carthagène – Èbre.	40
<b>Tableau 4.</b> Les calculs de O. Cuntz en stades attiques sur la section Èbre – Ampurias.	41
<b>Tableau 5.</b> Les calculs de O. Cuntz en stades attiques sur la section Ampurias – passage de Rhône.	42
<b>Tableau 6.</b> Les calculs de P. Sillières d’après les gobelets de Vicarello.	44

### Chapitre IV

<b>Tableau 1.</b> Échelle de Beaufort.	196
<b>Tableau 2.</b> Les communications maritimes entre l’Italie et l’Espagne de 218 à 203.	224
<b>Tableau 3.</b> Les 29 communications entre l’Italie et l’Espagne selon les saisons maritimes pour la période de 218 à 203.	228
<b>Tableau 4.</b> Pourcentage des naufrages impliquant le vent sur les côtes roussillonnaises, audoises et héraultaises entre 1700 et 1899. Tavenne 2018, p. 45.	238

### Chapitre V

<b>Tableau 1.</b> Données comparatives des différents calibres de boulets en mines euboïques usités à Marseille et dans les autres cités grecques.	259
<b>Tableau 2.</b> Les gammes de susceptibilité magnétique des différentes coulées de basalte du Midi.	264
<b>Tableau 3.</b> Les boulets de basalte (avec fragments) : mesures, aspects et datations.	266
<b>Tableau 4.</b> Compositions chimiques de l’échantillonnage.	272
<b>Tableau 5.</b> Les découvertes d’armes de jet et les conditions de destruction des sites autochtones de Gaule Transalpine à la fin du III <sup>e</sup> s.	323

<b>Tableau 6.</b> Éléments de datation (céramique campanienne A).	324
<b>Tableau 7.</b> Éléments de datation (amphores).	325

## **Chapitre VI**

<b>Tableau 1.</b> Quantités de métaux précieux rapportées d'Espagne de 206 à 168.	352
<b>Tableau 2.</b> Les circulations entre l'Italie et l'Espagne de 202 à 167.	370
<b>Tableau 3.</b> Les transits connus selon les saisons pour la période 202 à 167.	382
<b>Tableau 4.</b> Retour de magistrats à l'automne de l'Espagne vers l'Italie.	385
<b>Tableau 5.</b> Voyages de messagers de l'Espagne vers l'Italie en début d'hiver.	388
<b>Tableau. 6.</b> Voyages de messagers de l'Espagne vers l'Italie à l'automne et au printemps.	389
<b>Tableau 7.</b> L'organisation des réseaux routiers par les magistrats curules.	399

## Table des matières

Résumé	1
Remerciements	3
Sommaire	5
Introduction	7
<b>Partie 1 : La Gaule Transalpine occidentale et la deuxième guerre punique</b>	
<b>I. Le problème de Polybe III, 39, 8</b>	<b>23</b>
1. L'école de l'interpolation	24
2. L'école de l'insertion tardive	31
3. Autres problèmes associés à III, 39, 8	35
4. L'école de l'authenticité polybienne	47
<b>II. Le passage d'Hannibal : le fondement des relations entre Rome et la Gaule Transalpine occidentale</b>	<b>59</b>
1. Les prémices : les émissaires carthaginois et l'ambassade romaine	59
2. Hannibal en Gaule Transalpine	88
3. Les Romains, Marseille et les populations gauloises favorables	116
<b>III. Quelles conséquences de la deuxième guerre punique sur la Gaule Transalpine occidentale ?</b>	<b>129</b>
1. Les répercussions de la deuxième guerre punique en Méditerranée et les objectifs de l'intervention romaine en Espagne	130
2. Les victoires romaines en Espagne durant les premières années de la guerre : quelles répercussions au nord des Pyrénées ?	136
3. Le ravitaillement de l'armée romaine d'Espagne : le concours des Marseillais, des Ampuritains et de leurs réseaux ibères et gaulois	152
4. La marche d'Hasdrubal vers l'Italie en 208	170
5. L'occupation de l'Espagne après l'expulsion des Carthaginois : le début de l'intérêt romain pour l'accès terrestre en Gaule Transalpine	176

## Partie 2 : Les communications romaines entre l'Italie et l'Espagne de la fin de la deuxième guerre punique à 123

IV. La question des communications maritimes entre l'Italie et l'Espagne	187
1. Les types de navires et leurs limites	188
1.1. Les navires longs	188
1.2. Les navires de charge et la voile carrée	198
2. Les voies maritimes entre l'Italie et l'Espagne	204
2.1. Le trajet aller vers l'Espagne	204
2.2. Le trajet retour vers l'Italie et la question de la haute mer	218
3. Les contraintes de la voie maritime septentrionale	221
3.1. Le cycle des saisons	221
3.2. Les conditions de navigation dans le golfe du Lion	230
V. L'hypothèse d'interventions romano-marseillaises en Gaule Transalpine à la fin du III <sup>e</sup> s. : l'apport d'une nouvelle approche pluridisciplinaire	247
1. La questions des boulets de basalte découverts dans le Midi gaulois entre la fin du III <sup>e</sup> s. et le I <sup>er</sup> s.	250
1.1. Le corpus de boulets et les sources historiques	250
1.2. L'étude métrologique	256
1.3. Les analyses géologiques	262
2. Les traces d'interventions militaires en Languedoc occidental à la fin du III <sup>e</sup> s.	281
2.1. Pech Maho (Sigean, Aude)	282
2.2. Montlaurès (Narbonne, Aude)	297
3. Les traces d'interventions militaires en Provence occidentale à la fin du III <sup>e</sup> s.	307
3.1. Le Verduron (Marseille, Bouches-du-Rhône)	308
3.2. Roquepertuse (Velaux, Bouches-du-Rhône)	314
3.3. L'île de Martigues (Martigues, Bouches-du-Rhône)	320
4. Synthèse	323
5. Quel scénario pour les opérations militaires de la fin du III <sup>e</sup> s. ? Modes opératoires et traitement des peuples vaincus	326
5.1. Modus operandi du commandement romain en Espagne	327



5.2. Les interventions romano-marseillaises en Gaule Transalpine occidentale	331
5.2.1. Le Roussillon	332
5.2.2. Le Languedoc occidental	335
5.2.3. Le Languedoc oriental	338
5.3. Les interventions romano-marseillaises en Provence occidentale	346
VI. La question de l'accès terrestre en Gaule Transalpine pour les messagers et les magistrats jusqu'en 123	351
1. Le cheminement terrestre vers l'Espagne de L. Baebius Dives en 189	354
2. Les autres communications connues entre l'Italie et l'Espagne de 202 et 167	369
3. Le voyage de Polybe en Espagne et son retour vers l'Italie via la Gaule Transalpine	390
4. La date d'organisation de la voie polybienne	396
5. Le milliaire de Sant Jordi d'Alfama	400
6. Un itinéraire mi-terrestre mi-maritime	405
Conclusion générale	413
Abréviations	423
Bibliographie	425
Annexe I	445
Annexe II	447
Table des figures	448
Table des tableaux	459
Table des matières	461